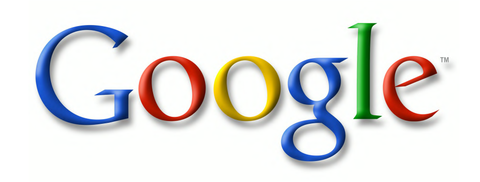
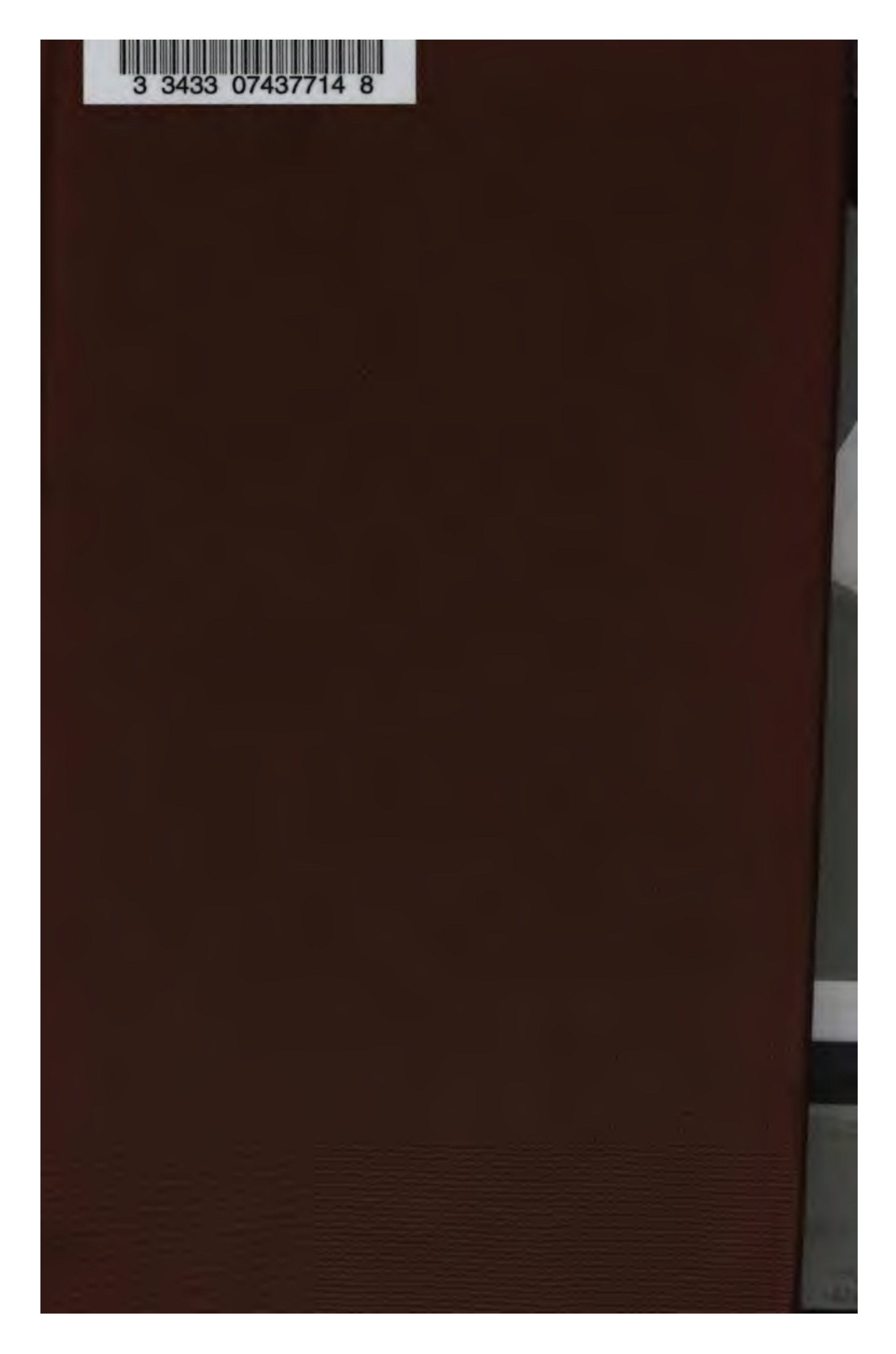










ŒUVRES

COMPLETTES

DE DÉMOSTHÈNE

ET D'ESCHINE.

TOME TROISIEME.



OEUVRES

COMPLETTES

DE DÉMOSTHÈNE

ET D'ESCHINE,

TRADUITES EN FRANÇAIS.

AVEC DES REMARQUES SUR LES HARANGUES ET PLAIDOYERS DE CES DEUX ORATEURS ;

PRÉCEDÉES

D'un discours préliminaire sur l'éloquence et autres objets intéressans ; d'un précis historique sur la constitution de la Grèce, sur le gouvernement d'Athènes, et sur la vie de Philippe ; d'un Traité de la jurisdiction et des Lois d'Athènes ; etc.

PAR M. L'ABBÉ AUGER, VICAIRE-GÉNÉRAL DU DIOCÈSE DE LESCAR, DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES DE PARIS ET DE CELLE DE ROUEN.

Τί δὲ, εἰ αὐτοῦ τοῦ θηρίου τ' αὐτὰ ῥήματα βοῶντος ἀκηκόοιτε! *Ita citat Plinius minor.*

Que serait-ce donc si vous l'aviez entendu lui-même !

NOUVELLE ÉDITION.

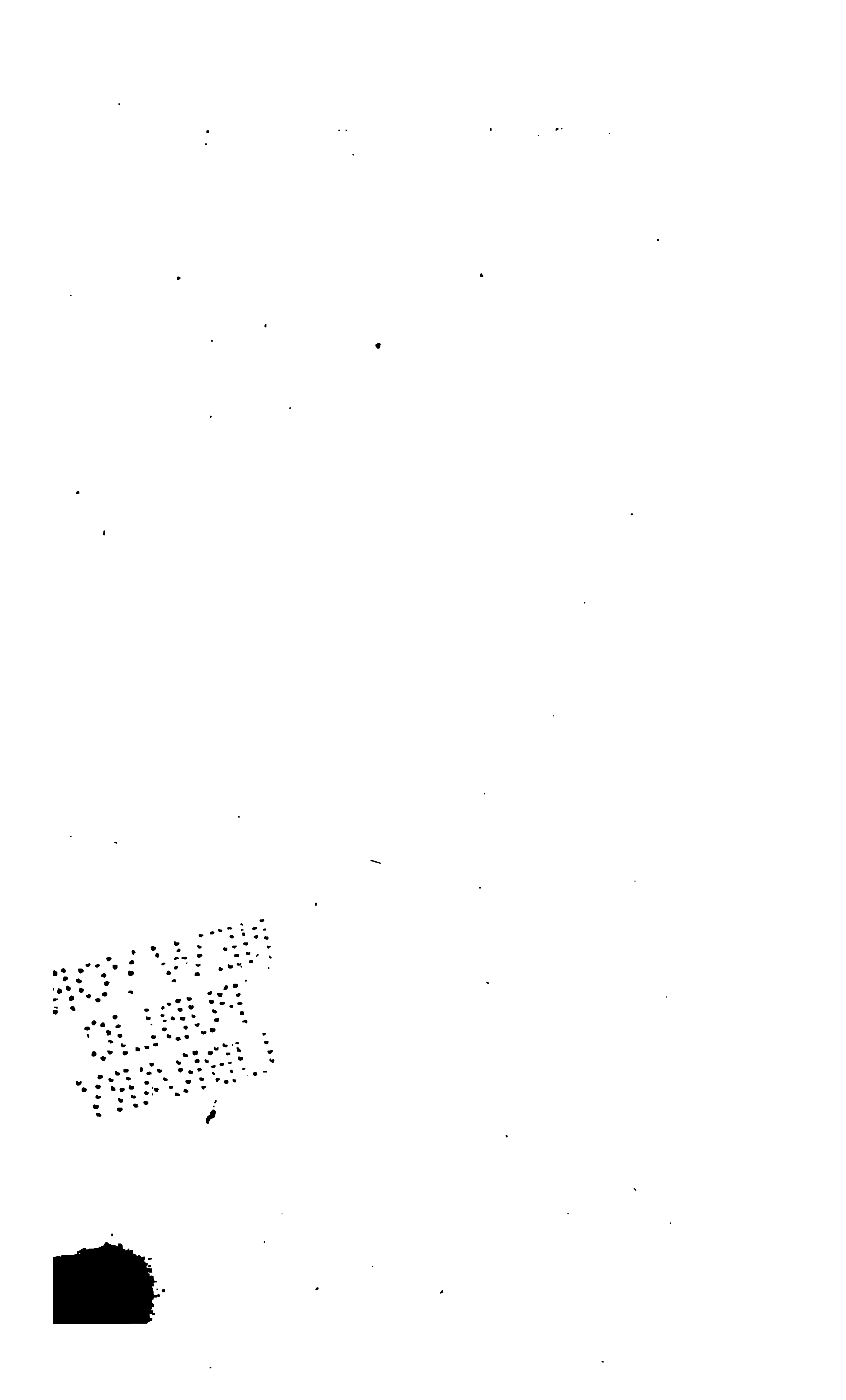
TOME TROISIEME.

A ANGERS,

DE L'IMPRIMERIE DE MAME, PÈRE ET FILS.

An 12 — 1804.

SE VEND A PARIS CHEZ BELIN, RUE S. JACQUES.



SOMMAIRE

DES

RÉFLEXIONS SUIVANTES.

DÉMOSTHÈNE plus souvent accusateur que défenseur; pourquoi. Il nous reste de lui peu de plaidoyers publics: grandes causes bien plus rares à Athènes qu'à Rome. On regrette qu'il n'ait pas eu autant d'occasions que Cicéron d'exercer ses talens dans ce genre d'éloquence. Caractère particulier des plaidoyers publics qu'il nous a laissés. Plaidoyers d'Eschine et de Démosthène très-longs. Dans quelles dispositions il faut lire les répétitions et morceaux détachés qui les terminent, et qui paraîtront fort naturels, si on les lit dans ces dispositions. Ce qu'il faudrait connaître pour bien juger de la force ou de la faiblesse des moyens qu'ils emploient. L'orateur doit choisir ses moyens suivant les circonstances dans lesquelles il parle, suivant le caractère auquel il parle. On le prouve par le raisonnement et par une anecdote intéressante, rapportée du célèbre Cochin. On se propose, au sujet des harangues sur la couronne et sur les prévarications de l'ambassade, quelques difficultés qu'on tâche de résoudre. On montre comment l'accusateur pouvait prévoir les défenses de l'accusé; comment sur-tout celui ci pouvait répondre aux imputations diverses de son adversaire. Mais, disent quelques personnes, comment Eschine et Démosthène pouvaient-ils prononcer tout de suite d'aussi longs discours dans une place publique, en plein air, devant un peuple immense? Réponse à cette difficulté: 1.° l'usage où étaient les orateurs de faire lire, par un greffier, toutes les pièces du procès; 2.° manière dont les places publiques étaient construites; 3.° inconvéniens de parler dans un lieu enfermé, qui ne se rencontrent pas en plein air; 4.° enfin, attention des Grecs et des Romains à former leur voix, opposée à l'indifférence des modernes sur cet article. Réflexions sur les divisions du discours et sur celles de Démos-

thène en particulier. Divisions trop symétriques blâmées. Il est impossible d'établir des règles certaines sur la meilleure manière de disposer ses moyens, parce que cela dépend de mille circonstances qu'il n'est pas possible de marquer. Démosthène n'a point un plan fixe dont il ne s'écarte jamais ; la nature et l'intérêt de sa cause le guident et le dirigent dans la disposition de ses moyens. Fécondité inépuisable de son génie qui lui fait trouver et accumuler une multitude de raisons de différente espèce : c'est la partie où il triomphe, où il n'a pas d'égal. Eloge de notre fameux Cochin ; on admire ses talens, mais on le croit inférieur à Démosthène.



RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES

SUR

LES PLAIDOYERS PUBLICS

DE

DÉMOSTHÈNE ET D'ESCHINE.

JUSQU'A présent, nous avons vu Démosthène haranguant le peuple dans les affaires de l'état, lui exposant, avec force, ses vrais intérêts, lui donnant des conseils avec sincérité, lui reprochant ses défauts avec franchise, s'efforçant de vaincre son indolence, et de le déterminer au bien de la patrie par des raisons simplement, mais noblement et fortement exprimées : nous allons le voir plaidant pour lui-même ou pour d'autres, accusant ou défendant, mais plus souvent accusateur que défenseur ; car Démosthène ne pouvait pas se rendre le témoignage que se rend Cicéron dans une de ses Verrines, d'avoir toujours défendu, de n'avoir jamais accusé. Un génie austère et rigide, un caractère un peu âpre, devait le porter à l'accusation, plutôt qu'à la défense.

Il nous reste peu de plaidoyers publics de cet homme célèbre : les grandes causes à Athènes étaient bien plus rares qu'à Rome, où la vaste étendue de l'empire romain multipliait les affaires importantes, et où les gouverneurs des provinces, cités souvent en justice à leur retour, étaient accusés ou défendus. Il serait à desirer, pour la

gloire et pour les progrès de l'éloquence, que l'orateur grec eût eu les mêmes occasions d'exercer ses talens, que l'orateur latin. Ce sont les occasions qui donnent du ressort au génie, et qui lui font invoquer toutes ses ressources. Saurions-nous tout ce que pouvait Démosthène, jusqu'où il était capable de s'élever, si Eschine, attaquant toutes les parties de son ministère, ne lui avait donné sujet de déployer toutes les richesses et toute la force de son éloquence?

Le peu de plaidoyers publics qui nous restent de lui, ont un caractère particulier que nous avons tâché de faire connaître dans la traduction de ces harangues, et dans les sommaires mis à la tête. On remarque, dans les plaidoyers contre Aristocrate, Timocrate et Androtion qu'il a composés pour d'autres, la subtilité étonnante et la science profonde avec lesquelles il discute les lois. La harangue contre Leptine, qu'il a prononcée pour le fils de Chabrias, montre qu'il pouvait réussir, même dans le genre modéré et tranquille. Celle contre Midias, qu'il a écrite pour lui, mais sans la prononcer, présente la véhémence et toute l'impétuosité d'un homme cruellement outragé dans sa personne. Les harangues sur la couronne et sur les prévarications de l'ambassade, qui composent ce troisième volume, annoncent sur-tout la fécondité admirable de son génie, qui épuise tout ce qu'un sujet peut offrir d'intéressant, et qui trouve encore une foule de raisons, lorsqu'on croit qu'il n'y en a plus à produire.

Le tems que pouvaient durer les discours, était borné et réglé par une horloge d'eau appelée *clepsydre*, pour les causes publiques comme pour les

particulières ; mais il paraît qu'on donnait un tems assez considérable pour les causes importantes qui tenaient à l'administration de l'état. Les plaidoyers d'Eschine et de Démosthène sont fort longs ; peut-être, même, sembleront-ils trop longs à quelques-uns. Lorsqu'on pense qu'ils ont rempli leur sujet, et qu'ils ont prouvé ce qu'ils avaient annoncé, à peine sont-ils encore à la moitié de leurs harangues. Les répétitions et morceaux détachés qui les terminent naturellement, pourront ennuyer quelques lecteurs qui ne se mettront pas à la place de ceux qui parlaient et de ceux qui écoutaient. Ces plaidoyers n'étaient pas des discours d'appareil, dans lesquels l'orateur se propose de traiter un sujet pour amuser utilement un certain nombre d'auditeurs ; dès que le sujet est rempli, l'orateur se taît, et les auditeurs se retirent satisfaits de ce qu'ils ont entendu : c'étaient des causes sérieuses qui intéressaient personnellement les parties, qui intéressaient les juges, et le peuple qui assistait au jugement. Les juges ne voulaient pas seulement être amusés, mais décidés pour ou contre un des contendans. Chacun de ceux-ci devait donc travailler, sur-tout à déterminer ses juges pour lui et contre son adversaire, d'autant plus qu'à Athènes les plus grandes causes se plaidaient et se décidaient dans un seul jour, et que si la harangue ne produisait pas d'abord tout son effet, il n'y avait plus à revenir. L'orateur ne devait donc rien négliger pour frapper les derniers coups ; il devait faire de nouveaux efforts pour emporter les suffrages, prévenir et détruire les objections de la partie adverse, s'il avait à parler le premier ; présenter sous un nouveau jour ses raisons les plus convain-



cantes, y ajouter de nouvelles, tourner de toutes les manières des esprits ébranlés déjà, les décider tout-à-fait en sa faveur, croire n'en avoir jamais dit assez, risquer plutôt d'en avoir trop dit, que d'en dire trop peu. Cette conduite est fort naturelle : qu'un homme, vivement intéressé, aille exposer sa cause à un de ses juges, se contente-t-il de la lui avoir expliquée le plus nettement et le plus fortement qu'il lui était possible ? Ne revient-il pas à la charge, après avoir tout dit ? Ne reproduit-il pas ses meilleures raisons, comme si on ne les avait pas bien comprises ? N'en produit-il pas de nouvelles qui ont pu lui échapper ? Il ennuie presque toujours son auditeur, parce que son auditeur ne prend souvent aucun intérêt à ce qu'il lui vient dire. Mais les juges et le peuple prenaient intérêt à ce que leur disaient Eschine et Démosthène. Dans les plaidoyers publics où Démosthène n'était pas intéressé aussi personnellement, il avait toujours une sorte d'intérêt personnel, c'était de gagner une cause dont l'importance occupait et attachait toute la ville.

Pour juger sûrement de la force ou de la faiblesse des moyens que les deux orateurs emploient, il faudrait être sûr de connaître les circonstances dans lesquelles ils parlaient, les caractères différens de ceux auxquels ils parlaient. Ce qui nous semble une pure déclamation, un moyen forcé, faible ou trop subtil, était peut-être le meilleur moyen, le plus propre à déterminer, vu la nature des circonstances et la disposition des auditeurs ; et l'on doit appliquer ici la règle judicieuse de Quintilien : « Jugeons, dit-il, avec circonspec- » tion ces grands hommes, dans la crainte de

» blâmer ce que nous ignorons ». Il faut que l'orateur connaisse bien tous ceux à qui il parle. Les juges, à Athènes, étaient pris parmi le peuple; le peuple de cette ville avait l'esprit fort subtil; mais il était peuple : les orateurs, en lui parlant, raisonnaient donc presque toujours avec subtilité, mais employaient quelquefois des moyens plus imposans que solides; je ne doute pas non plus qu'ils n'en employassent quelques-uns pour s'accommoder au tems et à la trempe d'esprit de certains juges du tribunal (1). Le but de l'orateur est de déterminer; il sait que tel moyen déterminera : il peut donc, il doit donc en faire usage.

On pourrait faire quelques questions au sujet des harangues sur la couronne et sur les prévarications de l'ambassade. Comment Eschine et Démosthène pouvaient-ils prononcer de suite d'aussi longs discours, dans une place publique, en plein air, devant un peuple immense? Comment l'accusateur pouvait-il prévoir les défenses de l'accusé? Comment, sur-tout, celui-ci pouvait-il répondre sur-

(1) Rappelons-nous ici une anecdote qu'on raconte d'un de nos plus célèbres avocats, du fameux Cochin. Il avait employé différentes sortes de moyens dans une cause, les uns forts, les autres faibles. Après l'audience, le président du tribunal passant près de lui : M. Cochin, lui dit-il, vous avez fourni de bons moyens, mais il y en avait de bien faibles. — Monsieur, lui répondit l'avocat, il y en a pour tout le monde : tel moyen est pour Monsieur un tel; tel autre moyen pour tel autre, etc. Lorsque le président recueillit les voix, il vit que les moyens qui avaient fait le plus d'impression sur tel ou tel juge, étaient précisément ceux que l'orateur lui avait cités. *M. Cochin*, dit-il après le jugement à l'avocat qui avait gagné sa cause, *tous vos paquets ont été à leur adresse.*

le-champ aux accusations diverses de son adversaire, à tous les reproches dont il le chargeait ?

Pour commencer par la dernière question, il n'est pas difficile de comprendre comment l'accusateur, par la pénétration de son génie, par les recherches qu'il faisait, et les discours qu'il recueillait, venait à bout de deviner, et s'efforçait de détruire les défenses de l'accusé. *J'ai appris*, disait-il, *qu'il doit dire pour sa défense. Il dira peut-être*, *etc. S'il dit*, *Athéniens*, *etc. répondez-lui*, *etc.* Par rapport à l'accusé, d'abord il savait, par l'acte d'accusation, sur quoi en général on l'accusait. Quant au détail des griefs, il tâchait de les deviner lui-même, ou de les découvrir par quelque voie. Lorsqu'il avait entendu son accusateur, le grand exercice de la parole lui donnait la facilité de retrancher de ce qu'il avait écrit, d'ajouter ou de réformer, selon le besoin de sa cause et l'intérêt du moment ; car ne nous imaginons pas que les harangues que nous lisons, aient été écrites d'abord, et nous aient été transmises telles qu'elles ont été prononcées.

Pour répondre aux premières questions que nous nous sommes faites, il faut remarquer, 1.° que les orateurs faisaient lire par un greffier toutes les pièces du procès ; ce qui était fort commode, et leur ménageait des repos nécessaires. 2.° Les places publiques étaient construites de façon qu'elles étaient favorables à la voix, et qu'elles pouvaient contenir un grand nombre d'auditeurs, auxquels le discours parvenait sans peine, porté d'un seul lieu dans plusieurs endroits différens. 3.° Il est peut-être plus avantageux à un homme qui a une bonne complexion, de l'assurance, une voix ferme, nette et sonore, de parler en plein air, que dans



un lieu enfermé. Toutes les haleines d'une foule de personnes assemblées dans un même édifice, souvent assez étroit, échauffent l'air, le corrompent, lui ôtent une grande partie de son ressort. L'air que respire celui qui parle, étant moins pur, ses poumons sont moins libres et moins à l'aise ; ils sont moins rafraîchis et moins soulagés par un air doux et frais, ou du moins par un air qui n'est pas altéré, et qui circule librement : l'orateur est plus sujet à s'enrouer par un changement d'air subit(1). 4.° Enfin, les anciens Grecs et Romains s'exerçaient plus que nous à former et à régler leur voix ; ils en faisaient une étude particulière : il est étonnant quels soins et quelles peines ils prenaient pour réussir dans cette partie, qui est si essentielle, et que nous négligeons presque entiérement. Je n'ai presque point vu, chez nous, d'homme parlant en public, qui sût conduire sa voix, lui donner les inflexions convenables, l'enfler ou la diminuer, la hausser ou la baisser à propos. Tous la jettent au hasard, ne connaissent que deux tons, le plus haut et le plus bas, ignorent le nombre infini des tons intermédiaires ; le plus élevé est celui qu'ils adoptent ordinairement, celui qui leur semble préférable ; ils crient plutôt qu'ils ne parlent. Démosthène et Cicéron s'exerçaient seuls à bien pronon-

(1) Sans parler de nos missionnaires, dont le zèle vraiment apostolique fait retentir la parole divine au milieu des campagnes, ne voyons-nous pas, dans les places publiques, ces hommes qui vivent de la crédulité du peuple, haranguer fort long tems, en plein air, avec une voix forte, la multitude qui les environne, et recommencer dix fois par jour, sur le même ton, leur harangue intéressée ?

cer ; ils avaient pris les plus habiles maîtres pour diriger les inflexions de leur voix, pour en tirer tout le parti possible. L'histoire nous apprend que le jeune Gracchus (dans le premier âge de l'éloquence latine) avait derrière lui, lorsqu'il parlait en public, un joueur de flûte qui l'avertissait de hausser ou de baisser le ton. Quoi qu'il en soit de l'attention que donnaient les anciens à former leur voix, et de l'indifférence des modernes sur cet article, je suis persuadé qu'un orateur qui sait bien conduire sa voix, éprouve lui-même moins de fatigue, en même tems qu'il procure plus de satisfaction aux autres qui l'écoutent ; et que, dans la musique, celui qui fait le plus de plaisir à entendre, fatigue le moins à chanter.

Il faut maintenant faire quelques réflexions sur la disposition des moyens, et sur la méthode particulière à Démosthène. Faut-il toujours diviser? Quelle est la meilleure manière de diviser? Comment Démosthène divisait-il? Trois questions que je vais examiner en peu de mots.

On doit travailler sur un plan, se proposer un but, un terme vers lequel on avance toujours ; autrement, on marche sans savoir où l'on va, on revient sans cesse sur ses pas, on se lasse en tournant toujours autour de quelques idées, on ennuie les autres : il faut donc diviser, il faut déterminer ce qu'on dira d'abord, ce qu'on dira ensuite, par où l'on finira. Mais faut-il se tracer un plan régulier et symétrique, compasser les différentes parties d'un discours, les tirer, pour ainsi dire, au cordeau, de manière qu'elles se répondent dans une proportion exacte, et que l'une ne soit pas plus longue que l'autre? faut-il circonscrire toutes ses raisons et toutes ses



preuves dans les propositions générales, clairement annoncées et remplies exactement ? Fléchier, Bossuet, Bourdaloue, Massillon, suivent presque toujours cette méthode. Je l'approuverais assez dans les discours d'appareil, où l'art se montre à découvert ; encore Bossuet, qui avait plus de génie que Fléchier, et, par conséquent, plus de naturel, ne compasse point ordinairement, avec une exactitude symétrique, les grandes parties de ses oraisons funèbres : il s'étend beaucoup sur la partie la plus intéressante de son sujet, et dit peu de chose sur les autres ; en sorte que, de trois points qui composent son discours, un seul en forme souvent plus de deux tiers. Quant aux sermons, l'usage a prévalu, et semble exiger du prédicateur des divisions bien marquées et bien suivies. Je crois néanmoins qu'il y a trop d'art dans cette méthode, et le célèbre archevêque de Cambrai desirait, avec raison, que le prédicateur se remplît d'une grande vérité, qu'il l'exposât simplement, mais fortement, et qu'il ne mît dans ses preuves que l'ordre nécessaire pour qu'elles se fortifiassent les unes les autres. Je renvoie à son second dialogue sur l'éloquence ; on y verra ce qu'il dit en général sur la division. Je suis entiérement de son avis, et je compte développer mes idées, en exposant la manière de Saint Jean Chrysostome, à la tête de la traduction des principales homélies de ce Père, que je me propose de donner incessamment au public.

Il faut de l'ordre, sans doute, dans un discours, il en faut par-tout ; mais quel ordre ? celui que demandent le sujet et l'effet que nous voulons produire sur ceux qui nous écoutent. Nous devons d'abord les préparer à ce que nous allons leur dire, les disposer en notre faveur, nous concilier leur



attention et leur bienveillance. S'il s'agit d'un fait, tâchons de l'exposer clairement, de le tourner adroitement à notre avantage. Pour les preuves, on doit examiner celles qui sont les plus capables de faire impression, qui sont les plus fortes, qui sont décisives; on s'étendra sur ces preuves, on les développera; on y reviendra plusieurs fois; on en fortifiera les autres que l'on distribuera dans les discours, de façon qu'elles y jettent de la variété, et que, si elles ne frappent point par leur force, elles accablent par leur multitude. Après avoir établi ses raisons, on détruit celles de l'adversaire; c'est ce qu'on appelle la réfutation. Doit-on réfuter, quand on a tout prouvé, ou à mesure qu'on prouve? il est impossible de donner là-dessus des règles certaines. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est qu'il faut plaire, convaincre et persuader. On convainc, en éclairant l'esprit, en le frappant par la force des raisonnemens; on persuade, en intéressant le cœur, en lui faisant prendre les sentimens qu'on veut lui inspirer. Il est mille moyens de plaire, que dicte la nature, et que l'art enseigne; un des principaux est la variété. Passer rapidement d'un objet à un autre, ne pas trop s'arrêter sur un seul, fondre habilement le sentiment et la raison, suivant les personnes à qui l'on parle, et les sujets que l'on traite; c'est par-là qu'on est sûr de ne pas ennuyer l'auditeur, de l'attacher à ce qu'on lui dit, en un mot, de plaire. Un jugement droit, un sens exquis, une grande connaissance des hommes, et, en particulier, de ceux qu'il veut déterminer, une étude réfléchie de l'objet de son discours; voilà les maîtres que doit consulter l'orateur, c'est, d'après leurs conseils, qu'il doit arranger et distribuer tout ce qu'il a à dire.

Faut-il commencer par des moyens faibles, passer à de plus forts, et finir par des moyens triomphans et décisifs? ou bien jetera-t-on au centre les raisons les plus faibles, mettant les plus fortes au commencement ou à la fin? On ne peut, je le répète, donner là-dessus des règles certaines. Démosthène ne suit pas dans ses plaidoyers un plan fixe et uniforme dont il ne s'écarte jamais. Quand son sujet lui fournit une division simple et naturelle, il l'adopte, et la suit avec exactitude; sinon il fournit ses preuves les unes après les autres, de façon qu'elles soient variées et qu'elles se fortifient mutuellement. Dans plusieurs de ses harangues, et sur-tout dans celles sur la couronne, il montre d'abord la raison principale, qu'il fait souvent reparaître dans toute la suite sous diverses formes. Plein de son sujet qu'il embrasse tout entier d'une seule vue, il dispose ses autres raisons dans tout le discours, suivant l'ordre qu'il juge le plus favorable. Je crois voir un général habile, qui saisit d'un coup d'œil une vaste campagne, et qui y place avec intelligence ses différens corps de troupes, de façon qu'ils puissent se prêter un mutuel secours, et produire tout l'effet qu'il desire. Démosthène annonce quelquefois des divisions qu'il ne suit pas, il promet de parler d'un article dont il ne parle point; c'est une espèce de ruse qu'il emploie. Eschine, son rival, la lui reproche, aussi-bien que ses digressions et ses écarts, qui font, dit-il, oublier le sujet principal, et tournent l'attention des juges vers des objets étrangers à la cause. Mais, où Démosthène triomphe, ce qui lui est propre, et ce que je n'ai trouvé dans nul autre orateur, c'est lorsqu'après avoir rempli ses divi-



sions, si le sujet demande qu'il divise, il accumule et fait suivre avec rapidité une multitude de raisons de différente espèce, qu'il trouve dans la fécondité inépuisable de son génie. L'adversaire est comme ébloui, étourdi, renversé, atterré par cette foule de traits qui l'assaillent de toutes parts : il ne sait lequel repousser d'abord: il se couvre d'un côté, il est percé d'un autre.

J'ai lu avec attention les principaux plaidoyers et mémoires qui nous sont restés de nos plus célèbres avocats; Cochin est le seul qui m'ait paru pouvoir soutenir le parallèle avec l'orateur d'Athènes; mais je crois qu'il lui est inférieur pour la subtilité et l'abondance des raisons, pour la simplicité piquante et la rapidité du style. Il écrit avec noblesse, avec force; il a du nombre et de l'harmonie; son style s'élève et s'anime dans les grandes causes. A l'exemple de Démosthène, il discute et approfondit l'esprit des lois, il généralise les idées particulières, et en tire des principes lumineux qui frappent et saisissent par leur évidence. La raison principale et victorieuse d'une cause ne lui échappe pas; il la présente plusieurs fois sous des jours différens; il en fortifie ses autres moyens. Ce sont là de grandes parties dans lesquelles il ne le cède nullement à l'orateur grec; mais il doit, je pense, lui céder dans celles dont je parlais tout-à-l'heure, et je me persuade, malgré les défauts de la traduction, qu'en lisant les plaidoyers publics de Démosthène, on reconnaîtra que c'est l'orateur le plus véhément, le plus subtil, le plus fécond qui ait jamais existé.

SOMMAIRE

DES DEUX HARANGUES

SUR LA COURONNE.

JE vais répéter ce que je disais en 1768, lorsque je publiai les deux harangues que je redonne pour la troisième fois, avec des corrections considérables.

On sera, sans doute, étonné de voir paraître une traduction nouvelle des deux harangues sur la couronne. Pourquoi, dira-t-on, traduire encore ce qui a déjà été traduit par des mains habiles? Prétend-on nous faire connaître Eschine et Démosthène? Nous les connaissons déjà; de bons écrivains leur ont fait parler notre langue. Je répondis alors à cette objection, en exposant de quelle manière j'avais conçu le dessein d'entreprendre une traduction nouvelle des deux discours.

J'avais fini mes études, disais-je; un goût particulier me faisait relire la harangue de Démosthène sur la couronne, dont un grand maître, M. le Beau, connu si avantageusement dans la littérature, m'avait fait sentir et admirer les beautés. Je lisais le grec et le français en même tems. Je m'étais persuadé, avec beaucoup d'autres, que M. de Tourreil était un bon traducteur; j'étais surpris néanmoins de ne pas revoir dans le français ce que j'admirais dans le grec; je ne retrouvais pas Démosthène dans Tourreil; cependant, me disais-je, c'est un habile homme. J'étais tenté à chaque phrase, de m'écrier avec Racine, *Ah le bourreau* (1)! mais le préjugé étouffait en moi la voix secrète qui condamnait le traducteur, et m'aurait fait regarder cette parole comme un blasphème. Enfin, un vif amour pour l'éloquence mâle de Démosthène, dont les beautés me transportaient, et me

(1) M. de Tourreil lisait sa traduction dans une compagnie d'hommes de lettres, parmi lesquels était Racine; celui-ci, indigné de voir que, dans plus d'un endroit, le traducteur défigurait la simplicité noble de Démosthène par de faux brillans et des ornemens étrangers, se tourna du côté de Boileau, auprès duquel il était, et lui dit tout bas: AH! LE BOURREAU! IL VEUT DONNER DE L'ESPRIT A DÉMOSTHÈNE.

faisaient desirer ardemment de les faire passer dans notre langue, s'il était possible ; cet amour, plus fort que le préjugé, me fit entreprendre de traduire l'exorde de son discours pour la couronne, et m'inspira la hardiesse de comparer ma traduction à celle de Tourreil, de trouver la mienne un peu meilleure, un peu plus approchante de l'original. Me défiant de l'amour-propre, qui est un juge récusable, je consultai un de mes amis, d'un goût fin et solide, qui me confirma dans mon sentiment et dans mon entreprise. J'y fus confirmé encore par M. l'abbé d'Olivet, à qui je lus ce même exorde. Cet excellent traducteur en fut content, le trouva, tout informe qu'il était, d'un meilleur goût que celui de Tourreil, et m'exhorta à continuer cette traduction. Je l'ai continuée, m'étant enfin laissé convaincre, et m'étant convaincu moi-même qu'on pouvait traduire Démosthène, quoiqu'il eût été traduit par Tourreil, et que si on aimait ce grand orateur, c'était une raison de plus pour le traduire.

J'ai dit, avec la sincérité dont je me pique, dans le discours préliminaire mis à la tête du premier volume, ce que je pensais de la traduction de M. de Tourreil et de M. l'abbé Millot, dont j'estime d'ailleurs infiniment les talens littéraires : laissant donc ce qui les regarde, et ne parlant plus de moi, je vais parler des deux harangues, en donner le sujet et le sommaire.

Eschine ne devait voir qu'avec peine un orateur tel que Démosthène, sans lequel il aurait primé dans sa ville. Il ne fut d'abord que son rival ; la rivalité est bien près de la jalousie, et la jalousie touche à la haine : il devint bientôt son ennemi irréconciliable, sur-tout quand il l'eut accusé d'avoir prévariqué dans une ambassade vers Philippe. Sa jalousie et sa haine, quelque tems assoupies, se réveillèrent et éclatèrent après la bataille de Chéronée (1), lorsqu'on proposa de décerner à Démosthène une couronne d'or : récompense honorable dont on payait les services de ceux qui avaient bien mérité de la république. Démosthène avait été chargé de la réparation des murs (2). La somme qu'on lui

---

(1) Chéronée, ville de Béotie, près de laquelle Philippe remporta sur les Athéniens une victoire qui le rendit maître de la Grèce.

(2) On craignait que Philippe vainqueur ne vînt attaquer Athènes, dont il n'était pas éloigné ; on voulait donc, en fortifiant ses murs, la mettre en état de lui résister en cas d'attaque.

avait remise, ne s'étant pas trouvée assez forte, il y suppléa généreusement, sans se faire tenir compte de ce qu'il avait ajouté. Un citoyen d'Athènes, nommé Ctésiphon, proposa un décret, en vertu duquel on devait lui décerner une couronne d'or, comme à un bon citoyen qui avait fait un présent à l'état, qui l'avait toujours bien servi, et qui était toujours disposé à le bien servir. Eschine, ne pouvant souffrir l'honneur et les éloges décernés à un rival odieux, attaqua le décret comme contraire aux lois; il accusa Ctésiphon comme les ayant violées en trois chefs : premièrement, parce qu'il avait proposé de couronner Démosthène encore comptable; contre la disposition d'une loi d'Athènes, qui défendait de couronner un magistrat avant qu'il eût rendu ses comptes; secondement, parce qu'il avait demandé qu'on proclamât la couronne sur le théâtre, contre la disposition d'une autre loi qui, dans le cas où le peuple jugeait quelqu'un digne d'une couronne, assignait l'assemblée du peuple pour le lieu de la cérémonie; troisièmement enfin, parce qu'il avait exposé le faux dans son décret, présentant Démosthène comme un citoyen fidèle et zélé, quoiqu'il ne fût ni l'un ni l'autre. On peut dire qu'Eschine n'accuse Ctésiphon, que parce qu'il haïssait Démosthène; car il insiste principalement sur ce que celui-ci était un traître vendu aux ennemis de l'état, l'auteur et la cause des malheurs publics.

L'accusation fut intentée quatre ans avant la mort de Philippe, et l'on ne procéda au jugement, que la troisième année de la CXII.e olympiade, sous l'archonte Aristophon, et la sixième du règne d'Alexandre, lorsque ce prince était déjà maître de l'Asie.

On accourut à cette cause de tous les pays de la Grèce, comme à un spectacle extraordinaire. C'en était un en effet, et des plus beaux, de voir aux prises les deux plus grands orateurs de leur siècle, tous deux ministres, employés souvent dans les affaires de leur ville et dans celles de la nation, animés tous deux par leur intérêt personnel, et par la haine la plus vive. L'importance et la célébrité de leur cause, l'attente d'un nombreux auditoire, à laquelle il fallait répondre, leur firent épuiser toutes les ressources de l'éloquence; et l'on ne croit rien dire de trop, en disant de leurs harangues sur la couronne, que ce sont deux chefs-d'œuvre qui peuvent servir de règle.

Tout y est admirable et parfait : beauté de plan, ordonnance et liaison de toutes les parties ; suite et enchaînement des preuves ; marche et progrès du discours, qui va toujours en augmentant de force et d'intérêt ; chaleur d'une imagination sage et réglée, qui unit tout, qui anime tout jusqu'aux discussions les plus sèches, qui fait tout avancer à son but avec rapidité ; adresse avec laquelle ils se concilient par-tout l'attention et la bienveillance des auditeurs ; sagesse dans la distribution des ornemens, richesse d'une élocution facile et dégagée ; finesse et solidité des pensées ; précision et harmonie des phrases, coupées dans des endroits et arrondies dans d'autres ; simplicité noble et piquante de l'expression et des tours : tout y est pur et naturel, tout y coule de source ; art de mêler habilement tous les styles, qui obvie au dégoût d'une triste et ennuyeuse monotonie : tantôt familiers, mais avec noblesse, ils conversent simplement avec ceux qui les écoutent, pour les faire entrer dans un raisonnement, ou les instruire d'un fait : tantôt plus ornés, mais sans affectation, ils répandent dans le cœur de ceux auxquels ils parlent, comme une rosée agréable qui le pénètre et le remplit d'une satisfaction douce et délicieuse : tantôt sublimes, mais sans enflure, ils remuent l'ame, l'élèvent et la transportent par les traits les plus forts et les plus touchans.

Ils ne se contentent pas, l'un et l'autre, d'avoir instruit leurs juges dans le corps du discours, de leur avoir présenté, d'une manière intéressante, tout ce qu'ils ont cru propre à décider leurs suffrages, ils ramassent à la fin, en faveur de leur cause, ce qui a pu leur échapper. Ils reviennent, avec de nouvelles instances, aux raisons qu'ils estiment les plus fortes, les plus capables de leur obtenir un jugement favorable ; ils y reviennent, ou pour achever de déterminer leurs juges, si par hasard ils n'eussent été d'abord qu'ébranlés, ou pour rappeler en leur mémoire ce qui a fait le plus d'impression sur eux.

Mon amour pour mes modèles ne m'aveugle pas néanmoins sur leurs défauts. Je sais que les Grecs ont toujours passé, et avec quelque justice, pour babillards. Eschine et Démosthène sont quelquefois Grecs en cela : ils babillent quelquefois un peu trop, ils tombent dans des longueurs, sur-tout Eschine. Car, excepté quelques morceaux que Démosthène aurait pu absolument retran-



cher, il n'y a aucun vide, rien d'inutile dans sa harangue. Bien plus vif, bien plus pressant que son rival, il raisonne toujours d'après des principes lumineux, dont il tire les conséquences les plus justes. Dès le commencement de son discours, il établit un principe qui renverse d'un seul coup l'accusation entière, en jetant sur l'accusateur le soupçon le plus violent de malignité et de calomnie. Tous les faits qu'il raconte, sont autant de preuves solides, qui lui fournissent d'autres preuves par induction. Avec ce ton tranchant et décidé, ce ton de vérité suprême, cette vigueur énergique, cette rapidité véhémente, ce noble orgueil qui sied si bien à la vertu calomniée, il poursuit son adversaire, il le presse, l'attaque par ses propres paroles, par ses propres sentimens, et le force, pour ainsi dire, à se condamner lui-même. L'indignation et la haine donnent à son style une impétuosité qu'il n'a point dans ses autres discours.

Eschine est plus lâche. Il y a chez lui beaucoup de raisonnemens qu'il aurait pu serrer davantage; beaucoup de petites anecdotes qu'il raconte avec finesse, mais qui ne prouvent pas grand'chose contre Démosthène; beaucoup de déclamations éloquentes sans doute, qui pouvaient faire impression sur le peuple, mais qui ne sont, dans la réalité, que des déclamations; beaucoup de lieux communs très-beaux assurément, mais en effet étrangers à la cause, quoiqu'ils y soient amenés avec art.

Cette différence des deux harangues vient du génie différent des deux orateurs, et en partie, je crois, de la différence de leurs causes. La cause d'Eschine était aussi mauvaise, que celle de Démosthène était bonne. Il attaque principalement le ministère de Démosthène, lui dont la conduite n'était pas, à beaucoup près, irréprochable (1); il représente cet orateur comme un citoyen perfide, vendu à Philippe, et aux autres ennemis de l'état; et Démosthène, suivant le témoignage de toutes les histoires, était le ministre le plus incorruptible (2), le plus zélé, le plus in-

(1) Eschine était un de ces ministres peu scrupuleux, qui s'étaient laissé gagner par l'or de Philippe, et qui, secrètement, favorisaient ses desseins.

(2) Du moins vis-à-vis de Philippe, car il recevait volontiers les présens de Darius. Il est vrai qu'alors son amour pour l'argent, qu'on lui a reproché, se trouvait d'accord avec son amour pour la patrie, qu'on ne peut lui disputer. Les intérêts de Darius et des Athéniens étaient les mêmes. Philippe voulait marcher contre le roi de Perse après avoir asservi la Grèce.



fatigable qu'avaient eu les Athéniens, et sur-tout le plus fier ennemi de Philippe et son adversaire le plus terrible. L'éloquence de Démosthène était le plus grand obstacle à ses projets ambitieux. Lui seul valait à sa ville des armées entières. Philippe lui-même rendait justice à ce républicain redoutable, en l'appelant l'unique rempart d'Athènes; et on ne peut trop blâmer Eschine de s'être laissé aveugler par la haine, jusqu'à prostituer son éloquence à la calomnie, et à la calomnie la plus révoltante. Démosthène l'emporte donc autant sur Eschine pour la bonté de la cause, que pour la force du discours.

Et qu'on ne s'imagine point, d'après cela, ou que Démosthène n'ait eu aucune peine à gagner sa cause, qu'il n'ait pas eu besoin de toute son éloquence; ou qu'Eschine ait eu assez peu de sens pour entreprendre, contre un homme tel que Démosthène, une cause qu'il eût pensé devoir perdre infailliblement. Bien des raisons faisaient croire à celui-ci qu'il pourrait réussir. Il accusait Démosthène devant un peuple capricieux et volage, qui avait déjà condamné, sans raison, plusieurs de ceux qui l'avaient bien servi. La circonstance était des plus favorables. On venait de perdre la bataille de Chéronée, dans laquelle les Athéniens et les Thébains réunis avaient été vaincus. Cette défaite avait mis toute la Grèce sous le joug; Démosthène en était la cause innocente. C'était lui qui avait ménagé et formé, entre Athènes et Thèbes, cette alliance si avantageuse en effet, et si malheureuse par l'événement; et c'est pour l'ordinaire par l'événement, qu'on juge un général ou un ministre. Il s'était trouvé à la bataille; il y avait pris lâchement la fuite, lâcheté dont Eschine triomphe. Le même Démosthène, voyant que Philippe, sous un prétexte de religion, voulait troubler et asservir la Grèce, avait détourné les Athéniens d'entrer dans la seconde guerre sacrée qu'avait suscitée ce prince: Eschine, dans un endroit de son discours, crie à l'impiété, et prétend que Démosthène a perdu la Grèce par sa conduite impie; qu'il traînait après lui le courroux des dieux qui le poursuivaient, lui en particulier, et tous les peuples dans sa personne. Cet endroit de son discours, qui est de la plus grande éloquence, devait fort ébranler le peuple. Ajoutez que Démosthène, dans un long ministère, pouvait avoir fait quelques fautes, que l'accusateur relève et exagère avec malignité, tandis qu'il

profite de l'éloignement, ou du malheur des tems, pour affaiblir, ou même noircir ses services les plus réels. Enfin Eschine avait coloré la calomnie avec tant d'art, que Ctésiphon, l'auteur du décret, après l'avoir entendu, tremblait pour Démosthène et pour lui-même. Et en effet, si Démosthène n'eût point parlé avec autant de force, la calomnie triomphait, et l'innocence succombait : tant il est vrai de dire que l'éloquence est une arme dangereuse entre les mains d'un homme artificieux que la passion domine.

Jusqu'à présent j'ai donné une idée générale des deux harangues ; il est à propos, je crois, de faire une analyse de chacune un peu plus détaillée.

Analyse de la harangue d'Eschine.

Dans son exorde, Eschine, après avoir fait des vœux pour le rétablissement du bon ordre dans la république, et des plaintes sur les désordres actuels, montre toute l'importance de sa cause. Il plaide pour le maintien des lois et de la démocratie, et par conséquent sa cause intéresse les juges en particulier, et tous les citoyens en général. Il n'annonce pas la division de son discours, qu'il a annoncée dans son acte d'accusation. Il le divisera en trois parties ; il accuse Ctésiphon, comme nous l'avons dit plus haut, d'avoir violé les lois en trois chefs ; premiérement, parce qu'il a proposé de couronner Démosthène encore comptable ; secondement, parce qu'il demande qu'on proclame la couronne sur le théâtre ; troisièmement enfin, parce qu'il a exposé le faux dans son décret.

Toute la première partie peut se réduire à ces deux syllogismes.

Premier syllogisme.

Les lois défendent de couronner des magistrats comptables avant qu'ils aient rendu leurs comptes ; or, Démosthène était comptable lorsqu'on lui a décerné une couronne : donc on a enfreint les lois en lui décernant une couronne.

Second syllogisme, pour prouver que Démosthène était comptable.

Tous ceux qui possèdent de vraies charges, sont obligés à rendre des comptes ; or, Démosthène, nommé réparateur des



murs, possédait une vraie charge : donc Démosthène était obligé à rendre des comptes.

Pour établir la seconde partie, Eschine fait lire la loi touchant les proclamations, qui ordonne expressément de proclamer la couronne dans la salle du sénat, si c'est le sénat qui la décerne ; si c'est le peuple, dans l'assemblée du peuple, *et jamais ailleurs*. Il montre l'opposition évidente de cette loi avec le décret de Ctésiphon. Dans l'une et l'autre partie, il prévient et réfute habilement toutes les objections que pouvaient apporter les adversaires. Il y a mis tout l'intérêt et toute la chaleur dont une discussion de lois pouvait être susceptible.

La troisième partie est celle à laquelle il déclare lui-même s'attacher principalement. Il est faux que Démosthène soit un citoyen vertueux, un citoyen fidèle et zélé. Afin de le prouver, il entreprend de parcourir toute la vie publique de Démosthène. Il rapporte, comme en passant, quelques anecdotes particulières de sa vie privée. C'est sur son ministère qu'il doit s'étendre. Il divise en quatre parties tout le tems où il a gouverné la république. Il date la première de la guerre d'Athènes avec Philippe au sujet d'Amphipolis, et il la termine à la conclusion de la paix et de l'alliance que Philocrate a proposées de concert avec Démosthène ; le tems qui s'est écoulé entre la paix et la guerre, forme la seconde partie ; le tems qu'a duré la guerre jusqu'à la bataille de Chéronée, compose la troisième ; enfin, la quatrième est remplie par les circonstances présentes.

Pour la première division, Eschine prouve que Démosthène a proposé plusieurs décrets, de concert avec Philocrate, dans les premières négociations de la paix et de l'alliance ; qu'il n'a pas attendu les députés envoyés aux Grecs contre Philippe ; qu'il a empêché le peuple de conclure la paix dans une assemblée de la nation ; qu'il a livré au roi de Macédoine, Cersoblepte, roi de Thrace, ami et allié des Athéniens ; enfin, que, dans la personne des députés de Philippe, il a flatté ce prince avec la dernière bassesse. Il conclut par une déclamation éloquente, où il reproche à Démosthène d'avoir paru en public avec toutes les marques de la joie à l'occasion de la mort de ce même Philippe, quoiqu'il eût perdu depuis peu une fille unique.

Dans la seconde division, l'accusateur représente Démosthène

changeant tout-à-coup de système, accusant ses collègues, déclamant contre le monarque, et fournissant des semences de guerre et de trouble. Il parle de l'alliance des Eubéens : il expose très-finement toutes les intrigues et toutes les manœuvres de Démosthène avec un nommé Callias, citoyen de Chalcide, pour satisfaire sa propre cupidité, pour ménager ses propres intérêts et ceux de Callias, sous prétexte de travailler au bien public.

La troisième division est la plus intéressante de toutes. Elle renferme l'histoire des Locriens d'Amphisse, et de la seconde guerre sacrée, et la conclusion de l'alliance d'Athènes avec Thèbes. Ici le style de l'orateur s'élève; après n'avoir été que fin et subtil, il devient pompeux et magnifique. Démosthène, selon lui, a favorisé l'impiété des Locriens d'Amphisse, qui cultivaient un terrain sacré; il a attiré l'indignation des dieux sur sa personne, sur sa patrie et sur toute la Grèce. C'est un scélérat, un sacrilège, qui traîne après lui par-tout le courroux du ciel, que ses crimes ont allumé; le sort fatal, attaché de tout tems à sa personne, et plus encore depuis ses impiétés, plonge dans des maux irrémédiables tous ceux qui l'approchent, particuliers, princes, républiques. Il se glorifie d'avoir rapproché les Thébains des Athéniens, d'avoir formé une alliance entre les deux peuples : mais c'est la conjoncture toute seule qui a réuni les deux villes; et dans la conclusion du traité, lui qui se vante d'en être l'auteur, a causé aux Athéniens trois énormes préjudices, pour lesquels il mériterait un châtiment plutôt qu'une couronne. Ces préjudices sont exposés avec autant de précision que de force.

Eschine finit cette division de son discours par montrer, d'une manière véhémente, sublime, pathétique, combien il serait indigne de couronner sur le théâtre, en présence des Athéniens et de tous les Grecs, l'assassin cruel des guerriers morts à Chéronée, l'auteur funeste du désastre des infortunés Thébains, et des calamités de toute la Grèce.

Le récit de plusieurs anecdotes de l'administration de Démosthène, qui compose la quatrième division, est terminé par l'exposition des qualités que doit avoir un bon républicain, et que ce ministre n'a pas (c'est dans cet endroit qu'il parle de sa



famille); par un très-beau lieu commun sur la distribution des récompenses; par des réflexions générales sur les jugemens concernant les lois, et sur l'ancienne sévérité comparée avec la mollesse actuelle; enfin, par une exhortation aux juges d'obliger Ctésiphon à se justifier lui-même, de refuser d'entendre Démosthène, ou, s'ils veulent absolument qu'il parle, de lui marquer un plan d'apologie dont il ne s'écarte point; et à ce sujet vient naturellement une récapitulation vive et précise de tout le discours.

Le reste de la harangue offre des moyens employés pour fermer les cœurs à la compassion, pour rendre inutiles tous les artifices des adversaires; des objections prévues et réfutées, des observations malignes sur le héros et le panégyriste, sur l'auteur du décret et celui qu'il couronne; des sorties violentes contre Démosthène et les ministres ses pareils; des réflexions déjà faites et rappelées au souvenir des auditeurs; des réflexions nouvelles qui avaient échappé; en un mot, tous les motifs propres à déterminer ceux qui ne seraient encore qu'ébranlés.

La péroraison est noble et magnifique. L'orateur invite les juges à se représenter les plus grands hommes de la république, les bienfaiteurs de la patrie, placés autour de la tribune, opposés à Démosthène et à tous les complices de ses brigandages qui se sont rangés autour de lui pour sa défense. Solon, Aristide, Thémistocle, sollicitent la condamnation de Ctésiphon; ils seraient indignés, ils gémiraient si on couronnait un homme tel que Démosthène. L'accusateur a fait son devoir; c'est aux juges à ne prononcer rien qui ne soit conforme à la justice et aux intérêts de l'état.

Analyse de la harangue de Démosthène.

L'exorde de Démosthène me paraît un chef-d'œuvre d'adresse pour se concilier la faveur des juges, pour les engager à le laisser parler dans une cause qui lui est si personnelle, et à entendre ses raisons comme ils ont écouté celles de l'accusateur. Cet exorde est sublime dans sa simplicité : l'invocation aux dieux, qui le commence et le termine, devait produire le plus grand effet.

Après ce début intéressant, Démosthène détruit d'abord, en



peu de mots, les mauvaises impressions qu'Eschine avait pu faire prendre sur sa personne : il se contente, pour cela, d'invoquer la connaissance intime des juges et des autres Athéniens au milieu desquels il a vécu. Il annonce ensuite qu'il examinera, avant tout, quelques calomnies employées pour noircir et décrier son administration. On peut considérer ce discours, et c'est, je crois, l'idée la plus précise qu'on en puisse donner, comme une longue exposition de tout le ministère de Démosthène, coupée par l'article de la proclamation et des comptes, par des sorties violentes contre l'accusateur, et par des réflexions générales et particulières.

Avant que d'entrer en matière, il montre (c'est une raison victorieuse par laquelle il renverse d'un seul coup toute l'accusation ; il y revient sans cesse dans sa harangue, et il la fait toujours reparaître sous une nouvelle face) il montre l'irrégularité du procédé d'Eschine, qui ne l'a pas accusé lorsque les faits étaient récens, qui ne l'a pas empêché de nuire à la république ; enfin, qui accuse Ctésiphon à cause de lui et pour avoir occasion de satisfaire sa haine.

Il entreprend, après cela, d'exposer son ministère ; il remonte à la paix proposée par Philocrate. Ce n'est pas lui qui a déterminé les Athéniens à la paix : par rapport aux négociations et à la conclusion de la paix, c'est Philocrate et ses complices qui ont tout perdu. Démosthène a essayé, mais inutilement, de corriger les mauvais effets de leur perfidie : Eschine, par ses faux rapports, au retour de son ambassade, a été la cause de la ruine des Phocéens et des alarmes d'Athènes. Philippe en paix faisait réellement la guerre aux Grecs par toutes les conquêtes qu'il faisait, par toutes les batteries qu'il disposait ; Démosthène prévoyait tous ses desseins, il en avertissait tous les peuples, mais chez tous les peuples les magistrats et les ministres se laissaient corrompre. A ce sujet vient un fort beau lieu commun sur les traîtres, terminé par une sortie violente contre Eschine, qu'il appelle, de l'aveu de tous les Athéniens, qui, par leurs cris, lui confirment ce nom, mercenaire aux gages de Philippe et d'Alexandre.

Il interrompt le récit de ses actions politiques pour faire lire l'acte d'accusation ; car tout ce qu'il a dit jusqu'à présent, n'est



que le préliminaire de son apologie. Il n'était pas fort sur l'article de la proclamation et des comptes : Eschine avait commencé par là, et il voulait que Démosthène répondît d'abord sur cet objet. Il fallait une raison à celui-ci pour suivre un autre plan, il la trouve dans l'acte même d'accusation. L'accusateur, faute d'attention, sans doute, y suivait un autre ordre que dans son discours ; Démosthène profite adroitement de cette méprise. Il prouvera donc d'abord qu'il a servi, et continue de servir avec zèle, par ses actions et par ses discours, les Grecs en général et les Athéniens en particulier ; il répondra ensuite à ce qui regarde la proclamation et les comptes.

Il reprend l'histoire de son administration. Son but unique fut toujours de s'opposer à Philippe, qui voulait envahir la Grèce et la dominer. Il explique les vrais desseins de ce prince, les moyens qu'il employait pour réussir, et prouve, avec une éloquence forte et véhémente, qu'il était nécessaire de réprimer son ambition ; il avoue qu'il a animé contre lui les Athéniens et tous les Grecs, qu'il a travaillé sans cesse à rompre ses projets ; mais c'est Philippe et non lui Démosthène qui a rompu la paix. Les Eubéens, les Byzantins, plusieurs peuples de la Quersonèse, défendus contre le monarque et heureusement sauvés, une loi sage et utile portée pour l'armement des vaisseaux, sont des preuves incontestables du zèle et de la vigilance de votre ministre. On lui a décerné une couronne pour récompense de ses services ; Eschine n'a pas attaqué le décret qui le couronnait, quoiqu'il fût conçu dans les mêmes termes que celui de Ctésiphon. Il lui a reproché d'avoir fait secourir les Eubéens par les Athéniens, qui avaient à s'en plaindre : mais Athènes, en tout tems, se fit une loi de secourir les opprimés, quelques injures qu'elle en eût reçues. Cet endroit du discours est rempli de sentimens propres à élever l'ame des Athéniens, et à les indigner contre l'accusateur.

Il passe à l'article de la proclamation et des comptes. Nous avons déjà observé qu'il n'était pas fort sur cet article. Il répond à toutes les discussions d'Eschine sur les lois ; 1.° par des mépris, en présentant ces discussions comme obscures et inintelligibles ; 2.° par de grands principes, qu'il fait sonner bien haut, et par lesquels il étourdit ses auditeurs ; 3.° par des exemples

de décrets pareils à celui qu'on attaque, et qui prouvent au moins que, si Ctésiphon avait enfreint les lois, ces lois n'étant plus guère observées, étaient comme abolies par le non-usage; 4.° enfin, par des injures auxquelles il n'est que trop ordinaire d'avoir recours quand on manque de raisons. Au reste, Démosthène avait assez bien disposé en sa faveur les juges et les autres Athéniens pour qu'ils lui passassent quelques raisons un peu faibles, pour que même ils n'en apperçussent pas la faiblesse, par l'assurance avec laquelle les débitait un orateur pour qui ils étaient déjà prévenus.

Après s'être justifié, lui et l'auteur du décret, il attaque son adversaire, il se moque de son portrait du républicain, il lui reproche certaines expressions emphatiques, auxquelles il oppose la bassesse de son premier état, la condition vile de son père, et les turpitudes de sa mère; il rapporte de lui, comme ministre, plusieurs traits qui prouvent qu'il était dévoué et vendu aux ennemis de la patrie: Eschine a toujours agi pour eux à son préjudice, même lorsque la guerre était déclarée; il n'a rien dit, il n'a rien proposé pour l'avantage de l'état; il n'a parlé que lorsqu'il fallait nuire à sa ville, par exemple, dans l'affaire des Locriens d'Amphisse. C'était un article important: Démosthène le traite avec un soin particulier. Il débute par invoquer les dieux, et sur-tout Apollon Pythien; il les prend à témoin de la vérité de ses discours. Il prétend que c'est Eschine qui a suscité la guerre d'Amphisse, cette guerre qui a ouvert à Philippe les portes d'Elatée, qui l'a mis à la tête des Grecs amphictyoniques, et qui a perdu la Grèce. Il développe la politique du monarque; il montre comment il s'est servi d'Eschine, qu'il a pris à ses gages pour se rendre maître des affaires. Il anime les juges contre ce citoyen perfide, qu'il représente comme l'auteur des maux qui ont accablé la nation, et qui seraient venus fondre sur Athènes, si l'alliance conclue avec les Thébains n'eût rompu à propos le cours du torrent.

Ici Démosthène revient encore à son administration, il rappelle ce qu'il a fait pour sauver sa patrie et toute la Grèce, que les traîtres voulaient perdre. Philippe avait indisposé, l'une contre l'autre, les républiques de Thèbes et d'Athènes; élu général des amphictyons, pour punir les Locriens d'Amphisse,



à toute l'envie d'Eschine. Démosthène se [illegible] lui-même par le [illegible] tour il expose l'alarme qui se répand dans Athènes à l'occasion de la prise de cette ville; l'assurance avec laquelle il monte à la tribune dans cette conjoncture critique où aucun des orateurs n'osait se présenter. L'avis utile qu'il donne à sa patrie, et le bon succès qu'il [illegible]. Enfin, le courage avec lequel il se charge d'aller en ambassade à Thèbes pour réconcilier ces deux peuples, et leur faire conclure une alliance importante.

Il suspend ici pour quelque tems sa narration, et avec une éloquence plus qu'humaine, il montre qu'on n'avait pas d'autre parti à prendre que celui qu'on a pris, et que lui, Démosthène, a donné le meilleur avis possible: il convainc Eschine, qui alors a gardé le silence, parce que sans doute il n'avait rien de mieux à dire, et qui l'attaque après l'événement; événement qui dépendait des dieux et non du ministre. En même tems qu'il terrasse l'accusateur de ses foudres, il élève l'ame de ses concitoyens, embellit leur défaite, et la leur rend aimable en la présentant comme glorieuse; il va jusqu'à dire que, quand même ils l'eussent prévue, ils devaient toujours agir comme ils ont agi; il justifie leur démarche par l'exemple de leurs ancêtres dont ils ont suivi les principes: échauffé, transporté par un enthousiasme divin et sublime, il jure, par les ancêtres d'Athènes, par ces grands hommes qu'il réclame comme des divinités, il jure que les Athéniens, leurs descendans, n'ont point failli en s'exposant pour le salut et la liberté des Grecs.

Après cette belle digression, qu'on peut regarder comme le triomphe de notre orateur, ou même comme celui de l'éloquence, il reprend son récit où il l'avait laissé. Il va donc en ambassade à Thèbes; il détermine les Thébains, l'alliance est conclue. Il rapporte les suites heureuses qu'eut d'abord cette alliance; il vante le zèle infatigable qui l'animait dans ces circonstances pour le bien de l'état; il détaille les effets avantageux de sa politique, et les services qu'il a rendus à la république dans tous les tems, malgré le désavantage des conjonctures, quoiqu'il eût en tête un homme tel que Philippe: il fait plusieurs sorties contre Eschine qui n'a pas accusé l'auteur du décret par lequel on lui décerna alors une couronne pour récompenser son zèle; qui s'est amusé

à ridiculiser des termes et des gestes, au lieu de discuter le fond même des choses ; qui vient donner des conseils après coup, comme un médecin qui viendrait donner des avis après la mort ; qui, enfin, lui reproche une défaite à laquelle il n'a nullement contribué. Démosthène n'a rien négligé de ce que pouvait faire un ministre zélé et incorruptible ; et, quant à sa patrie, il a triomphé du roi de Macédoine qui n'a pu le corrompre : la ville d'Athènes a été invincible. Le discours que nous analysons est si beau, qu'on serait presque tenté de le copier en l'analysant. J'abrège pour le reste.

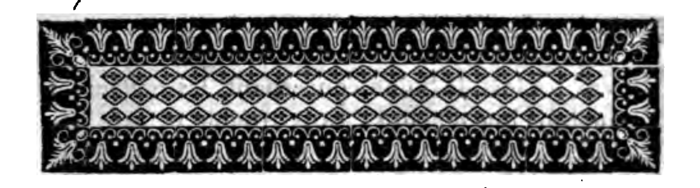
Après la bataille de Chéronnée, le peuple, loin de lui témoigner aucun mécontentement, l'emploie par-tout ; il sort victorieux de toutes les accusations qu'on lui intente. Eschine l'avait représenté comme un misérable poursuivi par la fortune, et qui communiquait son malheur à tous ceux des affaires desquels il se mêlait. Il prend de là occasion de comparer la fortune de toute sa vie avec celle de toute la vie d'Eschine. Suivant celui-ci encore, il était la cause des maux que tous les peuples avaient éprouvés dans les derniers tems. Une infinité d'hommes, qui ne l'ont jamais ni vu ni entendu, des peuples chez lesquels il n'a jamais été, viennent d'essuyer mille affreux revers : est-ce lui qui est cause que le sort les persécute ? Il examine quelles doivent être les qualités et la conduite d'un orateur estimable. Il les a, lui, ces qualités ; il l'a tenue, cette conduite ; et le peuple l'a reconnu d'une façon bien honorable, lorsqu'il l'a choisi préférablement à tous les autres orateurs, pour faire l'éloge des guerriers morts à Chéronée. Eschine n'est pas animé de sentimens patriotiques ; il n'a jamais parlé pour la patrie ; il ne parle que pour satisfaire sa haine ; il triomphe, lorsque tout le monde est dans l'affliction. Telle est son animosité, qu'il lui reproche même d'avoir été dévoué à Philippe. Cependant, lorsque tous les ministres de toutes les villes, à commencer par Eschine, se sont vendus à Philippe, et ensuite à son fils Alexandre, lui seul est toujours resté incorruptible ; et voilà pourquoi sur-tout il prétend mériter une couronne. Il parle de la réparation des murs et des fossés, sur laquelle son adversaire a voulu jeter du ridicule. Ce service, sans doute, méritait des éloges et une récompense ; mais il a rendu des services bien plus essentiels : ce n'est pas avec des



pierres et des briques qu'il a fortifié sa patrie. Il détaille tout ce qu'il a fait pour la munir de toutes parts. Eschine reste oisif, ne rend aucun service à sa ville, et ne sort de son repos que pour venir attaquer un citoyen qui la sert avec ardeur. Il le compare aux grands hommes qui sont morts, et qui ne sont plus persécutés par l'envie ; que ne le compare-t-il à ses contemporains qui vivent encore ? que ne le compare-t-il à lui-même ? Il ne le cède à aucun des ministres actuels. Enfin, l'orateur montre comment, depuis ses premiers pas dans le ministère, son zèle patriotique ne se démentit jamais.

Une prière adressée aux dieux, prière simple mais sublime, termine toute sa harangue.





HARANGUE
D'ESCHINE
SUR LA COURONNE
OU
CONTRE CTÉSIPHON.

Vous avez vu, Athéniens, les mouvemens et les intrigues de mes adversaires, cette armée de factieux rangés en bataille, les sollicitations employées dans la place publique à dessein d'abolir nos règles et nos usages : pour moi, je viens ici n'ayant de confiance que dans les dieux, dans mes juges et dans nos lois, persuadé qu'auprès de vous la cabale et l'intrigue ne prévaudront jamais sur les lois et sur la justice.

Je voudrais, Athéniens, que tout fût sagement réglé par les magistrats dans le sénat des cinq-cents (1), dans l'assemblée du peuple, et qu'on fît

---

(1) La ville d'Athènes était divisée en dix tribus. On élisait tous les ans dans chaque tribu cinquante citoyens, qui tous ensemble composaient le sénat des Cinq-cents. Ce sénat préparait



revivre les lois de Solon concernant les orateurs ; je voudrais que d'abord, sans trouble et sans tumulte, le plus âgé de tous pût jouir de son privilège, monter le premier à la tribune, et y donner l'avis le plus utile, avec la sagesse, fruit de son expérience ; qu'ensuite, chacun suivant son âge, pût, à son tour, exposer son sentiment sur le sujet de la délibération. Par là, je crois, la république serait mieux gouvernée, et les accusations y seraient moins fréquentes. Mais depuis qu'on a aboli les anciens usages regardés de tout tems comme sagement établis ; depuis que plusieurs citoyens ne se font aucune peine d'enfreindre les lois dans les décrets qu'ils proposent ; que d'autres, élus proëdres dans vos assemblées par intrigues et non par des voies légitimes, font passer leurs décrets, et, comme si l'administration des affaires n'appartenait qu'à eux seuls, menacent de citer devant le peuple quiconque des autres sénateurs, nommé légitimement par le sort, exerce fidélement le droit d'annoncer vos suffrages ; depuis qu'asservissant les particuliers, et s'érigeant en maîtres dans un état libre, ces audacieux ont anéanti les réglemens sages prescrits par les lois, et disposent à leur gré de ceux qui sont consignés dans vos ordonnances : elle ne se fait plus entendre cette belle et utile proclamation ; *Qui des citoyens au dessus de cinquante ans veut monter à la tribune ? Qui*

---

les affaires avant qu'elles fussent portées devant le peuple. — *Les lois de Solon*.... Ces lois ordonnaient que l'ancienneté réglât les rangs, et que les orateurs montassent à la tribune selon leur âge. Voyez, par rapport à ces lois, tome second, sommaire de la première Philippique, page 12.

des autres Athéniens à son tour veut parler au peuple ? Rien ne peut plus réprimer la licence des orateurs, ni les lois, ni les prytanes, ni les proëdres des assemblées, ni la tribu qui jouit à son tour de la préséance, et qui compose la dixième partie de la ville (1).

Dans cet état des choses, au milieu de ces désordres qui sont tels que vous le voyez vous-mêmes, la seule partie d'autorité, sans doute, qui vous reste, c'est le droit de poursuivre les infracteurs des lois. Si vous vous dépouillez de ce droit essentiel, ou si vous permettez qu'on vous en dépouille, je vous avertis que bientôt, sans vous en appercevoir, vous aurez livré votre autorité entière à un petit nombre d'ambitieux. Car, vous le savez, Athéniens, il est parmi les peuples trois sortes de gouvernement; la monarchie, l'oligarchie et la démocratie : les deux premiers soumettent les hommes aux volontés de ceux qui commandent; le troisième les assujettit à la loi. Qu'aucun de vous n'ignore donc, et que chacun se convainque avant tout, que, lorsqu'il monte au tribunal pour juger une infraction contre la loi, il va prononcer dans ce moment même sur sa propre liberté. Aussi le législateur (2), persuadé que le maintien des lois

(1) Chaque tribu, dans la personne de ses cinquante citoyens, avait tour à tour la préséance dans le sénat des Cinq-cents. On appelait *prytanes* les cinquante sénateurs qui étaient en tour de présider, et qui seuls avaient le droit de convoquer les assemblées du peuple. On appelait *proëdres* ou *présidens*, les dix, parmi les cinquante, qui présidaient par chaque semaine, et qui, dans les assemblées, en exposaient le sujet.

(2) Solon, qui était, à l'égard des Athéniens, le législateur par excellence.



est le salut de l'état démocratique, a-t-il placé ces mots à la tête du serment des juges, *Je jugerai suivant les lois*.

Pleins de ces réflexions, vous devez haïr tout citoyen qui propose des décrets contraires aux lois, ne regarder comme légère aucune de ces fautes, les punir toutes avec rigueur comme infiniment graves, sans écouter ni les sollicitations des généraux qui, depuis long-tems, se liguent avec les orateurs pour affaiblir la constitution de l'état, ni les prières de ces étrangers que des ministres reconnus coupables font monter à la tribune, pour se dérober par leur crédit à la sévérité de la justice: et comme, dans la guerre, chacun de vous rougirait de quitter le poste où l'aurait placé son général (1), il faut qu'aujourd'hui vous rougissiez de quitter le poste où vous ont placés les lois, les lois qui vous constituent en ce moment défenseurs de la liberté publique.

Souvenez-vous encore que ceux des citoyens qui sont venus ici pour nous entendre, que ceux qui sont retenus ailleurs par des occupations personnelles, vous ont tous confié et ont déposé entre vos mains les intérêts du gouvernement. Par égard pour vos concitoyens, par déférence aux lois, par respect pour votre serment, annullez en ce jour, si je vous démontre que Ctésiphon a proposé un décret contraire aux lois, contraire à la vérité, nuisible à l'état; annullez de pareils décrets, affermissez dans votre ville l'autorité populaire, punissez des ministres qui ne craignent pas d'agir contre

(1) Allusion maligne à la lâcheté de Démosthène, qui avait abandonné son poste à la bataille de Chéronée.

les lois, contre la république en général, et contre chacun de vous en particulier. Si vous m'écoutez dans cet esprit, vous ne déciderez rien, sans doute, qui ne soit conforme à la justice, à votre serment, à vos intérêts propres et à ceux de la république entière.

Je pense, Athéniens, d'après ce que je vous ai dit, vous avoir donné une idée suffisante de la cause : je vais dire un mot des lois touchant les comptables, que Ctésiphon a violées dans son décret.

On a vu, dans les derniers tems, des citoyens revêtus parmi nous d'importantes magistratures, et chargés d'administrer nos finances, gagner, après une gestion infidelle, les orateurs du sénat et du peuple (1), prévenir de loin les comptes par des proclamations et des éloges mendiés : ce qui, dans l'examen des magistrats comptables, embarrassait les accusateurs, et plus encore les juges. Plusieurs de ces magistrats, convaincus d'avoir détourné les deniers du trésor, échappaient à la rigueur des jugemens, et cela devait être. Les juges auraient rougi, je pense, que le même homme, dans la même ville, peut-être dans le cours de la même année, proclamé solemnellement sur le théâtre, honoré par le peuple d'une couronne d'or, pour sa vertu et son intégrité, sortît des tribunaux quelques mois après, condamné et flétri pour ses malversations. Les juges consultaient donc, en donnant leurs suffrages, l'honneur du peuple, et

(1) Il y avait des orateurs qui s'attachaient exclusivement au sénat ou au peuple : il y en avait qui étaient attachés à l'un et à l'autre.



non le crime du coupable. Frappé de ces abus, un des nomothètes (1) porte une loi fort sage, qui défend expressément de couronner un comptable.

Malgré cette utile précaution, on a trouvé des subterfuges pour éluder la loi, et vous y serez trompés, si on ne vous prémunit contre la surprise. Parmi ceux qui veulent, contre les lois, couronner des comptables, il en est de modérés, si toutefois on peut l'être en violant les lois. Attentifs du moins à colorer leur prévarication, ils ajoutent une clause dans leur décret: *on couronnera*, disent-ils, *le magistrat comptable après qu'il aura rendu ses comptes*. C'est faire, il est vrai, le même tort à la république, puisque c'est prévenir les comptes par des couronnes et des éloges; mais enfin celui qui propose le décret, montre à ceux qui l'entendent, que, même dans sa faute, une certaine honte l'a retenu, et l'a empêché de proposer ouvertement des décrets contraires aux lois. Ctésiphon, plus hardi, franchissant de plein saut et la loi et la clause qui l'élude, propose de couronner Démosthène, avant qu'il ait rendu ses comptes, dans l'exercice même de sa charge.

Mais nos adversaires auront recours à un subterfuge différent de celui dont je parlais tout-à-l'heure: ils diront, Athéniens, que les emplois auxquels nomme une tribu en vertu d'un décret, ne sont pas des *charges*, mais des *commissions*; qu'on doit appeler *charges* seulement les emplois que les thesmothètes (2) distribuent par le sort,

---

(1) Les nomothètes étaient à Athènes des magistrats préposés pour abroger les lois qui préjudiciaient à l'état.

(2) On appelait *thesmothètes*, des magistrats qu'on élisait

ou ceux que le peuple confère par ses suffrages ; celui, par exemple, de général de l'infanterie, de commandant de la cavalerie, et autres semblables, que tout le reste n'est que *commissions* données en vertu d'un décret.

À ces subtilités j'oppose la loi que vous avez établie à dessein de les prévenir. Voici votre loi en termes précis. *Tous ceux qui possèdent des charges conférées par le peuple* (le législateur les comprend toutes sous un seul nom, et il appelle charges tous les emplois que le peuple confère) ; *tous ceux qui sont préposés à des ouvrages publics* (or, Démosthène était chargé de la réparation des murs, préposé à un des ouvrages publics les plus considérables) ; *tous ceux qui ont le maniement de quelques deniers du trésor pour plus de trente jours, et qui doivent présider à un tribunal* (or, quiconque est préposé à un ouvrage public, préside à un tribunal) : que leur ordonne la loi ? d'exercer, non leur *commission*, mais leur *charge*, après avoir subi un examen juridique, examen dont les charges même conférées par le sort ne sont pas exemptes. La loi leur ordonne encore, comme à tous les autres citoyens en charge, de porter leurs comptes au greffier et aux juges établis pour cet effet. Les lois elles-mêmes qu'on va vous lire, prouveront ce que j'avance.

On lit les lois.

Puis donc, Athéniens, qu'ils appellent *commissions* les emplois auxquels le législateur donne le

---

tous les ans à Athènes, pour être gardiens et conservateurs des lois. On voit ici qu'ils donnaient au sort certaines charges.

nom de *charges*, c'est à vous de leur rappeler la loi, de l'opposer à leur impudence, et de leur répondre que vous n'écoutez pas les subtilités d'un sophiste qui croit, avec des mots, renverser les lois ; mais que, plus un citoyen aura d'éloquence en parlant contre elles, plus il encourra votre indignation. Car il faut que l'orateur parle comme la loi ; et s'il s'exprime différemment, on doit son suffrage à la loi qui condamne l'orateur, et non à l'orateur qui attaque la loi.

Je vais répondre en peu de mots à une raison que Démosthène croit sans réplique. Il dira : J'ai été chargé de la réparation des murs, je l'avoue ; mais, les deniers qui m'avaient été remis, ne suffisant pas pour achever l'ouvrage, j'ai tiré cent mines (1) de ma bourse ; de quoi suis-je donc comptable ? à moins qu'on ne doive rendre compte d'un acte de libéralité.

Écoutez les réflexions justes et solides que j'oppose à cette raison sans réplique. Dans une ville aussi ancienne et aussi étendue que la nôtre, aucun de ceux qui sont employés au service de l'état de quelque façon que ce puisse être, n'est exempt de rendre des comptes. Les exemples que je vais citer, surprendront sans doute. Les prêtres et les prêtresses qui ne reçoivent de vous que des honoraires, qui ne font qu'adresser pour vous des prières aux dieux, sont comptables en vertu de la loi ; je ne dis pas seulement chacun pris à part, mais tous en corps et par familles, les Eumolpides, les Céryces (2), et tous les autres. La loi rend aussi comp-

(1) Cinq mille livres.

(2) Eumolpides, Céryces, familles sacerdotales, ainsi nom-



tables les armateurs qui n'ont pas eu le maniement de vos finances, qui n'ont pas détourné la plus grande partie de vos revenus, tandis qu'ils n'en déboursent qu'une légère portion, qui ne se vantent pas de vous donner ce qui est à eux, tandis qu'ils vous rendent ce qui est à vous; mais qui, pour servir l'état, ont dépensé généreusement leur patrimoine. Non-seulement les armateurs, mais nos compagnies les plus respectables sont soumises à l'examen des tribunaux. La loi ordonne au sénat de l'Aréopage (1) de présenter ses comptes aux juges, et de subir un examen sur la sévérité de ses décisions; elle soumet à vos suffrages ce conseil auguste qui décide en dernier ressort des causes les plus importantes. Les sénateurs de l'Aréopage, toujours en charge, ne seront donc jamais couronnés? non, sans doute; leurs constitutions ne le permettent pas. Sont-ils donc insensibles à l'honneur? très-sensibles au contraire, même au point que, peu contens de s'interdire toute injustice, ils punissent parmi eux la moindre faute, tandis que vos orateurs se croient au-dessus des réglemens et des lois. Le législateur oblige aussi le sénat des Cinq-cents à

---

mées, parce qu'elles descendaient d'Eumolpe et de Cérix, anciens sacrificateurs d'Athènes. Elles avaient leurs fonctions réglées à la fête d'Eleusis, c'est-à-dire, aux mystères de Cérès. — *Les armateurs*, en grec, *les triérarques*. C'étaient des citoyens chargés par la république d'équiper à leurs dépens une ou plusieurs galères.

(1) L'Aréopage était un tribunal d'Athènes, fameux dans l'antiquité, célèbre par la sagesse et l'équité de ses décisions. Les aréopagites connaissaient sur-tout des crimes capitaux; on les chargeait quelquefois extraordinairement de causes importantes qui intéressaient l'état.

rendre des comptes ; et il se défie tellement d'un comptable, qu'à la tête de ses lois, il défend à tout magistrat comptable de s'absenter pour aucune raison. Quoi ! dira quelqu'un, parce que j'ai été en charge, je ne pourrai m'absenter ? non, vous ne le pouvez pas ; la république craint que vous ne preniez la fuite, et que vous n'emportiez avec vous son secret ou son argent. Le législateur défend encore à un comptable de consacrer ses biens, d'en faire des offrandes aux dieux, d'en disposer par un testament, et de se faire adopter ; il ne lui permet aucun acte de cette nature ; il arrête, en un mot, les biens des comptables jusqu'à ce qu'ils aient rendu leurs comptes. Soit, dira-t-on ; mais ne peut-il pas se trouver un homme qui n'ait rien reçu ni rien dépensé des deniers de l'état, et qui néanmoins ait travaillé pour l'état ? Eh bien ! cet homme-là même est obligé par la loi de porter ses comptes devant les juges. Mais comment le pourra-t-il, n'ayant rien reçu ni rien dépensé ? La loi lui apprend et lui dicte ce qu'il doit inscrire et certifier dans son mémoire ; elle lui ordonne d'inscrire et de certifier cela même, et qu'il n'a rien reçu ni rien dépensé : car nul emploi dans la république n'est exempt de reddition de comptes, de perquisition et de recherche. Pour preuve que je dis vrai, écoutez les lois même.

On lit les lois.

Lors donc que Démosthène, avec confiance et d'un air triomphant, vous dira qu'il n'est point comptable de ce qu'il a donné, répondez-lui : Quoi ! Démosthène, ne deviez-vous pas permettre au héraut des comptes de faire entendre cette pro-



clamation si conforme à nos lois et à nos usages, *Qui veut se porter pour accusateur ?* Permettez, au citoyen qui le voudra, de prétendre contre vous que, loin d'avoir donné de vos biens à la république, vous n'avez pas même dépensé les dix talens (1) qu'elle vous a remis pour la réparation des murs. N'emportez pas de force les honneurs ; n'arrachez pas aux juges leurs suffrages, obéissez aux lois, et ne leur commandez pas ; car, voilà ce qui maintient la démocratie.

Je crois avoir suffisamment réfuté les raisons frivoles qu'apporteront mes adversaires ; je vais prouver actuellement, par les registres publics, que Démosthène était comptable, lorsque Ctésiphon a proposé son décret, puisqu'alors il était chargé de l'administration des deniers du théâtre et de la réparation des murs, sans avoir rendu compte d'aucune de ces deux charges. Greffier, faites-nous voir sous quel archonte (2), dans quelle assemblée, quel mois et quel jour, Démosthène fut nommé à la charge d'administrateur des deniers du théâtre ; et l'on verra que Ctésiphon a proposé de couronner Démosthène, encore revêtu de sa charge. Lisez.

On lit les dates.

Quand je ne dirais rien de plus, Ctésiphon pour-

---

(1) Dix mille écus.

(2) L'archonte était le chef de tous les autres magistrats, ou plutôt le chef de toute la république d'Athènes ; sa juridiction s'étendait sur tout ce qui concernait la justice et la police ; c'était par son nom que se dataient les actes publics et les événemens. Il changeait tous les ans.

rait être justement condamné, puisqu'il est convaincu, non par mes discours, mais par les registres publics. Observez, je vous prie, Athéniens, qu'avant qu'Hégémon (1) eût porté sa loi, il y avait chez vous un contrôleur nommé par le peuple qui, à chaque prytanie, lui rendait compte des revenus de l'état. Par la confiance que vous aviez en Eubulus, vous voulûtes que les citoyens nommés à la charge d'administrateur des deniers du théâtre, eussent, en même tems, celles de contrôleur, de receveur-général, d'intendant de la marine, d'inspecteur des arsenaux, de réparateur des chemins, qu'ils fussent, enfin, chargés de presque toutes les finances d'Athènes. Je n'accuse ici ni ne blâme personne, j'observe seulement que le législateur ne permet pas de couronner un citoyen comptable de la moindre charge; et que Ctésiphon propose de couronner Démosthène, qui réunissait, dans sa personne, toutes les charges de la ville. Pour vous prouver qu'il possédait aussi celle de réparateur des murs, lorsque Ctésiphon proposa son décret, qu'il avait le maniement de deniers publics, qu'il imposait des amendes comme les autres magistrats, qu'il présidait à un tribunal, j'en appelle au témoignage de Démosthène lui-même et de Ctésiphon. Sous l'archonte Chéronide, le 29.e jour du mois de

(1) Hégémon, ministre d'Athènes. Il est parlé d'un Hégémon dans le discours de Démosthène; c'est probablement le même dont il est ici question. — *Prytanie*. On appelait prytanie le tems pendant lequel présidaient les cinquante sénateurs de chaque tribu. — *Eubulus*. C'est probablement le même Eubulus dont il est parlé plusieurs fois dans les discours de Démosthène et d'Eschine.

juillet, dans une assemblée du peuple, Démosthène proposa un décret pour qu'on assemblât les tribus, le second et le troisième jour du mois d'août ; et alors, par un nouveau décret, il demanda qu'on choisît, dans chaque tribu, des hommes pour veiller aux ouvrages, et pour distribuer l'argent. Il voulait, sans doute, et il avait raison, que la république trouvât des citoyens solvables auxquels elle pût faire rendre compte de la dépense. Lisez-nous les décrets.

On lit les décrets.

Mais, Démosthène insiste, et dit qu'il n'a été nommé réparateur des murs, ni par le sort, ni par les suffrages du peuple. Ctésiphon et lui chercheront à faire valoir cette raison futile ; ils emploieront mille subtilités, que je vais détruire d'un mot, après une courte explication des différentes charges de la république.

On distingue trois espèces de magistrats revêtus de vraies charges. La première espèce qui est la plus connue, est composée de ceux qui sont élus par le sort ou par les suffrages du peuple. Dans la seconde, sont renfermés tous ceux qui ont le maniement des deniers publics, pour plus de trente jours, et ceux qui sont préposés à des ouvrages publics. La troisième est désignée clairement par la loi, *et si d'autres encore*, dit-elle, *en vertu d'un choix particulier, président à des tribunaux, qu'ils exercent aussi leur charge après avoir subi un examen.* Mais, si l'on retranche les magistrats élus par le sort ou par le suffrage du peuple, il reste à reconnaître pour magistrats élus en vertu d'un choix particulier les citoyens que des tribus, des tiers de

tribus et des bourgs (1), élisent parmi eux pour avoir le maniement des deniers publics Les tribus procèdent à ces élections, quand elles sont chargées, comme nous voyons ici, de faire creuser des fossés ou de faire construire des galères. Vous allez connaître, par la lecture des lois, la vérité de ce que j'avance.

On lit les lois.

N'oubliez donc pas, Athéniens, ce que vous venez d'entendre, que le législateur ordonne à ceux qui sont choisis par les tribus, d'exercer leur charge, après avoir subi un examen juridique : or, la tribu Pandionide (2) a choisi Démosthène pour la *charge* de réparateur des murs, et à cet effet, il a reçu du trésor près de dix talens : une autre loi défend de couronner un magistrat comptable ; vous avez fait serment de juger suivant les lois ; Ctésiphon a proposé de couronner un comptable, sans avoir même ajouté cette phrase, *après qu'il aura rendu ses comptes.* J'ai apporté en preuves, contre mes adversaires, des lois, des décrets, leur propre témoignage : peut-on prouver, avec plus d'évidence, que le décret est contraire aux lois dans cette partie ?

Je vais prouver maintenant qu'il ne l'est pas moins, quant à la proclamation de la couronne. Il est ordonné expressément, par la loi, de proclamer la couronne dans la salle du sénat, si c'est le sénat

---

(1) Athènes, et en général l'Attique, se divisait en tribus, en tiers de tribus et en bourgs.

(2) Les dix tribus d'Athènes empruntaient leurs noms de dix héros du pays. Pandion, cinquième roi d'Athènes, donnait son nom à la tribu Pandionide.



qui la décerne ; si c'est le peuple, dans l'assemblée du peuple, *et jamais ailleurs.* Greffier, lisez-nous la loi.

On lit la loi.

Cette loi, Athéniens, est fort sage : le législateur pensait qu'un bon ministre ne devait pas ambitionner de se faire valoir devant les étrangers, mais se contenter d'être honoré devant vous seuls et par vous seuls, sans briguer les proclamations par des vues d'un indigne intérêt. Voilà comment s'exprime le législateur ; et l'auteur du décret, comment s'exprime-t-il ? Greffier, lisez le décret.

On lit le décret de Ctésiphon.

Vous l'entendez, Athéniens ; le législateur veut qu'on proclame, dans le Pnyce (1), à l'assemblée du peuple, la couronne décernée par le peuple, *et jamais ailleurs* : Ctésiphon, au contraire, ne s'embarrassant ni des lois, ni du lieu qu'elles prescrivent pour la proclamation, veut qu'on proclame la couronne sur le théâtre, non dans l'assemblée des Athéniens, mais pendant les nouvelles tragédies, en présence, non du peuple seul, mais de tous les Grecs, afin qu'ils sachent aussi quel est l'homme que nous honorons.

Après avoir heurté de front les lois, on le verra, secondé par Démosthène, chercher des détours pour les éluder : je dois vous en avertir, Athéniens, de peur qu'on ne vous trompe. Ils ne pourront pas dire que les lois permettent de proclamer hors de l'assemblée du peuple une couronne décernée par

(1) Pnyce, lieu où le peuple d'Athènes tenait quelquefois ses assemblées.

On lit les lois.

Si donc, Athéniens, ce qu'ils disent, était véritable, s'il y avait deux lois touchant les proclamations, il serait arrivé, je pense, nécessairement, que, les thesmothètes les ayant remarquées, les prytanes en ayant nommé les auteurs, l'une des deux aurait été abrogée, ou celle qui défend, ou celle qui permet de couronner sur le théâtre. Rien de cela ne s'est fait; ils sont donc convaincus d'avancer des choses non-seulement fausses, mais impossibles.

Je vais vous indiquer la source où ils ont puisé cette fausseté, en vous exposant l'origine des lois touchant les proclamations sur le théâtre (1).

Dans le tems des nouvelles tragédies, il se trouvait des citoyens qui, sans avoir obtenu le consentement du peuple, se faisaient couronner les uns

(1) Pour bien éclaircir tout cet endroit, il est bon d'observer qu'Eschine distingue quatre objets de proclamations; les couronnes accordées ou par le peuple et le sénat, ou par les tribus ou les bourgs de l'Attique, ou par les étrangers, et l'affranchissement des esclaves. Par rapport aux couronnes accordées par le peuple et le sénat, une loi ancienne assignait le lieu où elles devaient être proclamées : le magistrat ne pouvait toucher à cette loi. Par rapport aux autres, que l'usage faisait proclamer sur le théâtre, un magistrat défendit, à cause des abus et des inconvéniens, qu'on les proclamât dans ce lieu : il permit seulement d'y proclamer quelquefois celles qui étaient accordées par les étrangers, mais à condition qu'on obtiendrait le consentement du peuple, et que ces couronnes, après la proclamation, ne seraient pas laissées entre les mains de ceux à qui elles auraient été décernées, mais retirées aussitôt pour être consacrées à Minerve. Il défendit d'affranchir les esclaves sur le théâtre.



par ceux de leur tribu, les autres par ceux de leur bourg : quelques-uns, après avoir fait faire silence, affranchissaient publiquement leurs esclaves, prenant tous les Grecs pour témoins d'un affranchissement. Mais ce qu'il y avait de plus odieux, des ministres qui s'étaient ménagé des liaisons dans des villes étrangères, venaient à bout de faire annoncer par la voie du héraut, que le peuple de Rhodes, par exemple, ou celui de Chio, ou de quelque autre ville, les couronnait *pour leur vertu et leur fermeté courageuse* (1). Ils faisaient proclamer ces couronnes, non à l'exemple de ceux qui sont couronnés par le sénat, ou par le peuple, en obtenant de vous un consentement formel dont ils vous auraient su gré ; mais en s'adjugeant eux-mêmes cet honneur public, sans avoir besoin de votre décision. Il arrivait de là que les spectateurs, les chorèges et les acteurs étaient troublés, et que ceux dont on proclamait les couronnes sur le théâtre, étaient plus honorés que ceux qui étaient couronnés par le peuple. Le lieu où se devait proclamer la couronne, était marqué pour les uns, il leur était défendu de la faire proclamer ailleurs ; les autres la faisaient proclamer en présence de tous les Grecs : on ne pouvait couronner ceux-là qu'avec un consentement exprès de votre part ; on couronnait ceux-ci sans cette formalité.

Un de nos législateurs ayant découvert ces abus, porte une loi qui n'a rien de commun avec la loi concernant les couronnes que vous accordez, et qui même n'a pu l'abolir, puisque ce n'était pas

(1) *Pour leur vertu et leur fermeté courageuse*, formule ordinaire des proclamations.

l'assemblée du peuple, mais le spectacle qui était troublé. Par sa nouvelle loi, il n'attaque en rien les anciennes, n'en ayant pas le pouvoir; mais seulement les couronnes accordées sans décret par les tribus et les bourgs, ou par les étrangers, et l'affranchissement des esclaves : il défend expressément d'affranchir un esclave sur le théâtre, de faire proclamer sur le théâtre les couronnes accordées par les tribus, par les bourgs, *ou par d'autres*, sous peine, au héraut, d'être diffamé. Puis donc que le législateur ordonne de proclamer, dans la salle du sénat, les couronnes décernées par le sénat, dans l'assemblée du peuple, celles que le peuple décerne, puisqu'il défend de proclamer sur le théâtre les couronnes décernées par les tribus ou par les bourgs, dans la crainte qu'un citoyen, mendiant des couronnes et des proclamations, ne reçoive des honneurs dont il n'est pas digne; puisqu'il défend en outre d'y proclamer celles qui sont décernées *par d'autres*, c'est-à-dire, par d'autres que le sénat, le peuple, les tribus et les bourgs : que reste-t-il en retranchant les couronnes décernées par le sénat, le peuple, les tribus et les bourgs, sinon celles décernées par les étrangers ? Les lois même vous prouveront la vérité de ce que j'avance.

Il est ordonné par la loi de consacrer à Minerve la couronne d'or qui aura été proclamée sur le théâtre; on l'enlève aussitôt à celui qui est couronné : cependant qui oserait taxer le peuple d'Athènes d'une économie si sordide ? Jamais un particulier, je ne dis pas une république, ne serait assez peu libéral pour proclamer, enlever et consacrer en même tems la couronne dont il a fait don. C'est parce que cette couronne est étrangère



qu'on la consacre, de peur, sans doute, qu'elle ne nous détache de la patrie, en nous faisant préférer la faveur des étrangers à l'estime de nos compatriotes. Mais on ne consacre pas une couronne proclamée dans l'assemblée du peuple; celui qui l'a obtenue, peut la garder et la conserver dans sa maison, afin que ce monument honorable, toujours présent à ses yeux et à ceux de ses enfans, leur inspire du zèle pour la république. Aussi le législateur a-t-il ajouté qu'on ne proclamerait pas sur le théâtre une couronne étrangère, à moins que le peuple n'y eût consenti. Il veut que la ville qui voudra couronner un de vos citoyens, vous envoye demander votre consentement, et que par-là, celui qui est couronné vous en sache gré à vous plus qu'à ceux qui le couronnent, en voyant que c'est vous qui avez scellé cet honneur de vos suffrages. Pour preuve que je dis vrai, écoutez les lois même.

On lit lès lois.

Lors donc que pour vous séduire ils vous diront que, suivant l'expression de la loi, il est permis de couronner sur le théâtre, si le peuple y consent, souvenez-vous de leur répondre : oui, si c'est une ville étrangère qui vous couronne ; car, si c'est le peuple d'Athènes, on vous a marqué le lieu où la couronne doit être ploclamée ; il vous est défendu de la faire proclamer ailleurs que dans l'assemblée du peuple. Employez tout un jour à expliquer ces mots, *et jamais ailleurs*, vous ne prouverez point que votre décret soit conforme aux lois dans cette partie.

Mais il me reste un dernier chef d'accusation



auquel je m'attache principalement, je veux dire le motif que Ctésiphon allègue pour décerner une couronne à Démosthène ; car voici comme il s'exprime dans son décret : *Et le hérault publiera sur le théâtre, en présence des Grecs, que les Athéniens couronnent Démosthène pour sa vertu et sa fermeté courageuse ; et*, ce qui est l'objet essentiel, *parce qu'il continue de servir le peuple par ses actions et par ses discours.* La manière dont je procède, est fort simple et facile à comprendre. Je dois, comme accusateur, démontrer que les éloges donnés à Démosthène sont faux, qu'il n'a jamais commencé, et qu'il ne continue pas maintenant à servir le peuple par ses actions et par ses discours. Si je démontre ce point, Ctésiphon assurément est condamnable, puisque toutes les lois défendent d'insérer des faussetés dans des actes publics. L'auteur du décret doit, comme accusé, établir ce que je détruis. Vous, Athéniens, vous jugerez de nos raisons. Je commence.

Il serait trop long, sans doute, de parcourir tous les détails de la vie privée de Démosthène (1) : qu'est-il besoin, par exemple, de vous entretenir de sa blessure prétendue, de l'incision qu'il s'est faite lui-même à la tête, et de l'accusation qu'il a intentée, à ce sujet, devant l'Aréopage, contre Démomèle, son parent ? Qu'est-il besoin de rap-

(1) Je n'entreprendrai ni de détruire, ni d'établir les anecdotes particulières avancées contre Démosthène par un ennemi. —Plus bas, on ne sait, de Démomèle et de Céphisodote, que ce qu'en dit ici Eschine ; on sait seulement que ce dernier assiégeait l'Halopéconèse, quand il fut révoqué, accusé juridiquement de prévarication, et condamné à une amende de cinq talens.



porter son procédé odieux à l'égard de Céphisodote, lorsque celui-ci, élu pour commander nos vaisseaux, partit pour l'Hellespont ? Vous dirai-je comment Démosthène, qui était un des armateurs, qui avait l'amiral sur son navire, qui mangeait à la même table, participait aux mêmes libations et aux mêmes sacrifices, distinction flatteuse qu'il devait à une ancienne amitié entre les deux familles ; comment, dis-je, Démosthène osa se joindre aux accusateurs qui poursuivaient à mort ce citoyen comme criminel d'état ? Pourquoi vous rappellerais-je son affaire avec Midias (1), les soufflets qu'il en reçut en plein théâtre, au milieu de ses fonctions de chorège, la bassesse qui lui fit vendre trente mines, et l'affront qu'il avait essuyé, et la condamnation déjà prononcée par le peuple ? Je crois devoir omettre ces faits et beaucoup d'autres pareils : non que je veuille, ou tromper votre attente, ou trahir ma cause, mais j'appréhende que vous ne me reprochiez de rapporter des faits certains, à la vérité, mais trop anciens et trop connus. Cependant, Ctésiphon, un homme dans qui les actions les

(1) Midias, citoyen d'Athènes, homme riche et puissant. Ennemi de Démosthène, il avait porté l'audace jusqu'à lui donner un soufflet en plein théâtre lorsqu'il était chorège. Il avait été condamné sur-le-champ par le peuple ; la cause devait être portée à un tribunal particulier pour être jugée en dernier ressort ; l'orateur avait déjà composé contre Midias un discours que nous avons encore : mais il s'accommoda avec lui, et se contenta, dit-on, de toucher trente mines (1500 liv.) pour le soufflet qu'il en avait reçu. — *Chorège.* La chorégie était une espèce de fonction publique et sacrée. Le citoyen qui en était revêtu s'engageait à former, à ses dépens, une troupe de musiciens et de danseurs pour célébrer les fêtes de Bacchus.

plus honteuses sont si avérées et si notoires, que le seul reproche à faire à l'accusateur est de rapporter des faits trop anciens et trop connus, un tel homme mérite-t-il d'être couronné ou blâmé ? Et vous qui avez le front de proposer des décrets contraires aux lois et à la vérité, devez-vous échapper à la sévérité des tribunaux, ou être puni par la république ?

Quant aux iniquités de Démosthène, dans le gouvernement, je tâcherai, Athéniens, de vous les exposer dans l'ordre le plus clair. J'apprends qu'il doit, lorsque ce sera son tour à parler, diviser en quatre parties le tems où il a gouverné la république. La première, dit-on, il la date de notre guerre avec Philippe au sujet d'Amphipolis, et il la termine à la conclusion de la paix et de l'alliance, que Philocrate a proposées de concert avec lui, comme je le prouverai par la suite. La seconde, suivant sa division, commence au tems où nous avons joui de la paix, et finit au jour où lui-même qui avait rompu la paix, a proposé la guerre. La troisième s'étendra depuis le moment où nous avons repris les armes jusqu'à la bataille funeste de Chéronée. La quatrième, enfin, sera remplie par les circonstances présentes. Après avoir ainsi partagé toute son administration, il doit, à ce que j'ai appris, m'adresser la parole, me demander dans lequel de ces tems je le trouve en faute, dans lequel je soutiens qu'il n'a pas servi le peuple avec zèle. Si, refusant de répondre à ses questions, je m'enveloppe de ma robe et veux m'échapper, il ose dire que, venant à moi, il me découvrira le visage, me traînera à la tribune, et me forcera de parler. Afin donc qu'il ne triomphe pas insolemment, que vous, Athéniens, vous soyez prévenus,



et que je ne sois pas réduit au silence, je vous réponds, Démosthène en présence de nos juges, en présence des autres citoyens qui sont hors de cette enceinte, et de tous les Grecs dont ce jugement excite la curiosité (et tel est leur concours extraordinaire, que jamais cause publique n'en vit peut-être un si grand nombre) : je vous réponds que je vous trouve en faute dans chacun des tems que vous distinguez. Si donc je puis me rappeler des faits qui me sont parfaitement connus, je me flatte, avec l'aide des dieux, et l'attention favorable des juges, de prouver à tout le monde que les dieux et les citoyens qui ont gouverné sagement la république, sont les auteurs de notre conservation; que le seul Démosthène est la cause de tous nos maux. J'observerai, dans mon discours, le même ordre qu'il doit observer dans le sien; je parlerai, d'abord, du premier tems de son administration, dont lui-même doit d'abord vous entretenir, du second ensuite, puis du troisième, et, enfin, des circonstances présentes.

Je remonte donc à la paix que Démosthène et Philocrate ont proposée conjointement. Vous auriez pu, Athéniens, faire cette première paix de concert avec toute la nation, si certains ministres vous eussent permis d'attendre les députés que vous aviez alors envoyés à divers peuples de la Grèce pour les animer contre Philippe, et les engager à former avec nous une assemblée générale; vous auriez pu, par la suite des tems, recouvrer la prééminence parmi les Grecs qui vous l'auraient déférée d'eux-mêmes. Vous fûtes privés de ces avantages, grace à Démosthène et à Philocrate, grace à cette cupidité sordide qui les fit conspirer cont

vos intérêts. Si le fait, au premier coup d'œil, vous paraît incroyable, écoutez-en les preuves comme si vous veniez examiner un ancien compte de finances. Vous apportez quelquefois à de pareils examens des préjugés peu favorables; aucun de vous, cependant, quand la preuve est faite, n'est assez peu raisonnable pour quitter le tribunal, sans convenir de l'exactitude du calcul. Ecoutez-moi, de même, si quelques-uns de vous, par hasard, apportaient ici cet ancien préjugé, que Démosthène n'a jamais parlé, pour Philippe, de concert avec Philocrate. Celui qui serait ainsi disposé, doit suspendre son jugement jusqu'à ce qu'il m'ait entendu; la justice l'exige. Si donc, Athéniens, je vous rappelle, en peu de mots, toutes les circonstances; si je vous présente le décret que Démosthène a proposé conjointement avec Philocrate; si le calcul de la vérité même convainc Démosthène d'avoir proposé, de concert avec Philocrate, plusieurs décrets dans les premières négociations de la paix et de l'alliance; d'avoir flatté Philippe avec la dernière bassesse; de n'avoir pas attendu les députés envoyés aux Grecs contre ce prince; d'avoir empêché le peuple de conclure la paix dans une assemblée de la nation; d'avoir, enfin, livré à Philippe Cersoblepte, roi de Thrace, notre ami et notre allié : si je vous offre sur tous ces objets des preuves évidentes, je vous fais une demande des plus justes; convenez, avec moi, je vous en supplie, que le premier tems de son administration n'est pas à l'abri de reproche. Je parlerai de façon que vous n'aurez pas de peine à me suivre.

Philocrate proposa un décret par lequel Philippe pouvait envoyer ici un héraut d'armes et des dé-

putés pour la paix et pour l'alliance : ce décret fut attaqué comme contraire aux lois. Le tems du jugement arriva : Lycine était accusateur ; Philocrate accusé ; Démosthène défendait Philocrate ; celui-ci fut absous. Quelque tems après, c'était sous l'archonte Thémistocle, Démosthène entre au sénat, en qualité de sénateur, dignité qu'il n'avait pas obtenue par le sort, mais à prix d'argent et par intrigue ; il entre afin de seconder, en tout, Philocrate par ses discours et par ses actions, comme sa conduite l'a prouvé. Il fait passer, en effet, un second décret de Philocrate, dans lequel celui-ci demande que l'on choisisse dix députés qui joindront Philippe, et le prieront d'envoyer ici des plénipotentiaires pour la paix : Démosthène était un des députés. A son retour de Macédoine, il parlait hautement en faveur de la paix, et confirmait le rapport de ses collègues. Enfin, seul des sénateurs, il propose de conclure un traité avec le héraut d'armes et les députés de Philippe, se conformant, en cela, aux vues de Philocrate. L'un avait permis à Philippe d'envoyer ici un héraut d'armes et des députés, l'autre conclut avec eux. Mais écoutez la suite, et donnez-moi toute votre attention.

Démosthène, s'étant brouillé avec ses collègues, et les ayant chargés de calomnies, intriguait à leur insu avec Philocrate ; ce qui ne doit pas étonner, puisqu'ils remplissaient l'ambassade et proposaient ensemble les décrets. Ils agissaient tous deux de concert, et voulaient, premiérement, que vous n'attendissiez pas les députés envoyés, par vous, aux Grecs, pour les animer contre Philippe, afin que, par-là, vous fissiez la paix seuls, et non avec les autres Grecs. Ils voulaient, en second lieu,

vous faire conclure avec le roi de Macédoine non-seulement la paix, mais une alliance ; afin que les peuples de votre parti fussent entiérement découragés, en voyant que, vous-mêmes qui les animiez à la guerre, vous aviez déterminé chez vous non-seulement la paix, mais une alliance. Ils voulaient, enfin, que Cersoblepte, roi de Thrace, ne fût pas compris dans le traité, et qu'il n'y eût aucune part ; cependant on armait déjà contre ce prince. Celui qui achetait ces avantages, n'avait pas tort ; il lui était permis de ne pas négliger ses intérêts avant la conclusion du traité. Ceux qui lui vendaient, qui lui livraient les ressources de la république, méritaient seuls toute votre indignation. Ce Démosthène, qui se dit aujourd'hui l'ennemi d'Alexandre, qui se disait autrefois l'ennemi de Philippe ; cet anti-macédonien, qui me reproche l'amitié d'Alexandre, vous enlève adroitement l'avantage des circonstances. Il propose un décret en vertu duquel les prytanes convoqueront une assemblée le huit du mois de Mai, jour consacré aux jeux et aux sacrifices en l'honneur d'Esculape, jour de fête, chose inouie jusqu'alors, afin, disait-il, (c'était son prétexte) afin qu'aussitôt que les députés de Philippe seront arrivés, vous délibériez, sans délai, sur ceux que vous enverrez à Philippe. Il proposait une assemblée pour des députés qui étaient encore en Macédoine ; et dérobant à la république un tems précieux, il précipitait les affaires pour que vous fissiez la paix seuls avant le retour de vos députés, et sans attendre l'acquiescement des autres peuples de la Grèce. Après quoi, Athéniens, les députés de Philippe arrivèrent ; ceux qu'on avait envoyés aux Grecs pour les animer contre ce prince, étaient

encore absens; que fait Démosthène ? il fait passer un second décret, qui porte qu'on délibérera non-seulement sur la paix, mais sur l'alliance, avant le retour de vos députés, aussitôt après les fêtes de Bacchus, le 18 et le 19 du mois. Pour preuve que je dis vrai, écoutez les décrets même.

On lit les décrets.

On tint donc deux assemblées aussitôt après les fêtes de Bacchus. Dans la première, celle du 18, on lut le décret fait par les alliés en commun, et dont voici en peu de mots les principaux articles. Il voulaient d'abord que vous délibérassiez sur la paix seulement; ils ne parlaient pas d'alliance, non par oubli, mais parce qu'ils pensaient que la paix elle-même était plus nécessaire qu'honorable. Ensuite, pour corriger et prévenir les desseins perfides de Démosthène, ils demandaient que le peuple de la Grèce, qui voudrait s'inscrire avec Athènes sur la même colonne (1), et avoir part aux traités, eût trois mois pour le faire. On retirait de-là deux grands avantages. On ménageait, premièrement, aux Grecs un espace de trois mois, qui suffisait pour leurs ambassades; on procurait, en second lieu, à la république la bienveillance des Grecs, par le moyen d'une assemblée générale, et on la mettait dans le cas de ne point faire la guerre seule et sans défense, si les traités venaient à être rompus; malheur dans lequel vous a jetés Démosthène. La lecture du décret même vous prouvera ce que je dis.

(1) On gravait sur des colonnes de marbre ou d'airain les traités que l'on faisait avec quelque prince ou quelque république.

On lit les décrets des alliés.

Je me déclarai, je l'avoue, pour ce décret, et je fus imité par ceux qui avaient harangué le peuple dans la première assemblée; le peuple, en un mot, se sépara convaincu qu'on ferait la paix, et qu'on la ferait conjointement avec toute la Grèce, mais qu'il n'était pas à propos de parler d'alliance, à cause de la sollicitation faite aux Grecs. Une nuit se passe, on s'assemble le lendemain. Alors Démosthène s'emparant de la tribune, et ne laissant à personne la liberté de parler, commence par attaquer tout ce qu'on avait dit la veille; *qu'en vain on prenait des arrangemens, si l'on n'y faisait consentir les députés de Philippe; qu'il ne connaissait pas de paix sans alliance. Il ne faut pas*, disait-il, (je me souviens encore de l'expression, elle m'a frappé par l'odieux du mot et de la personne) *il ne faut pas ARRACHER* (1) *l'alliance de la paix, ni attendre les lenteurs des autres Grecs, mais faire la guerre ou conclure la paix séparément.* Il finit par adresser la parole à Antipater de dessus la tribune, après avoir concerté avec lui les questions et les réponses contre les intérêts de la république. On vit passer, enfin, ce que Démosthène avait emporté

(1) *Arracher.* Cette expression est dure en français, elle rend mot pour mot l'expression grecque, qui semblait dure à Eschine, et qui peut-être n'était que forte dans la circonstance où Démosthène s'en était servi. Il faut se représenter le moment où parle l'orateur, et se mettre à sa place, pour juger de ses expressions. — *Antipater*, un des députés de Philippe. C'est le même Antipater qu'Alexandre laissa en Macédoine pendant son absence, avec la qualité de vice-roi.

par ses déclamations, et ce que Philocrate avait proposé dans un décret.

Il leur restait encore à livrer la Thrace avec son roi Cersoblepte. Ils le firent aussi le 25.e jour du mois de Mai, avant que Démosthène partît pour la seconde ambassade où la paix devait être conclue. Car, ce grand ennemi de Philippe et d'Alexandre, cet orateur qui affecte aujourd'hui de décrier les Macédoniens, a fait deux ambassades en Macédoine, quoique rien ne l'obligeât d'en accepter une seule. Sénateur, par intrigue, présent à l'assemblée, je dis celle du 25, il livra Cersoblepte de concert avec Philocrate. En effet, sans qu'on s'en apperçût, Philocrate inséra dans son décret, et Démosthène fit passer l'article fatal à ce prince. Cet article porte que les députés des alliés prêteront serment, le même jour, entre les mains des députés de Philippe; or, n'admettre au serment que ceux qui avaient des députés, c'était en exclure Cersoblepte, qui n'en avait point. Pour preuve de ce que j'avance, qu'on nous lise le nom du citoyen qui a proposé le décret, et celui du proëdre qui l'a fait passer.

On lit le décret et le nom du proëdre.

Qu'il est beau, Athéniens, qu'il est beau l'établissement des archives publiques! Les écrits qu'on y dépose, monumens ineffaçables, ne varient pas au gré de ces traîtres qui changent si aisément de parti : ils fournissent au peuple les moyens de connaître, quand il voudra, ces hommes qui, après une administration criminelle, se déguisent tout-à-coup en citoyens vertueux.



Il me reste à vous parler de sa basse flatterie. On ne verra jamais que, dans le cours de l'année où il était sénateur, il ait accordé la préséance à aucun député : il l'accorda cependant alors, pour la première et la seule fois, aux députés de Philippe ; il leur fit apporter des coussins, et fit étendre devant eux des tapis de pourpre ; dès le point du jour, il les conduisit lui-même au théâtre ; en sorte que ces basses et indignes complaisances lui attiraient les huées du peuple. Lorsqu'ils partirent pour Thèbes, ce fut lui qui fit le marché pour les voitures ; il les accompagna jusqu'à Thèbes, à la honte et à la confusion de sa patrie. Mais, pour ne point m'écarter de mon sujet, greffier, lisez-nous le décret qui concerne la préséance.

On lit le décret.

Ce flatteur outré de Philippe, ô Athéniens, instruit, le premier, de la mort de ce prince, par un exprès que lui envoyait Charidème (1), feignit d'avoir un songe de la part des dieux : il prétendit impudemment avoir reçu cette nouvelle, non de Charidème, mais de Jupiter et de Minerve, qu'il outrage, le jour, par ses parjures, et avec lesquels il dit avoir, la nuit, des entretiens secrets, qui l'éclairent sur l'avenir. Il venait de perdre une fille

(1) Il y avait un Charidème, qui était né à Orée, ville d'Eubée, qui apprit la guerre sous Iphicrate, et mérita, par ses services, le droit de cité dans Athènes. Si c'est du même Charidème qu'il est ici question, sans doute qu'il se trouvait à la cour de Philippe, quand celui-ci fut assassiné par Pausanias, et qu'il instruisit Démosthène secrétement et promptement de la mort de ce prince.

unique ; et avant de la pleurer, avant de lui rendre les derniers devoirs, il parut en public, couronné de fleurs, revêtu d'une robe blanche ; il immola des victimes, au mépris des lois les plus sacrées, le malheureux ! après avoir perdu celle qui, la première et la seule, lui avait donné le doux nom de père. Ce n'est point à son malheur que j'insulte, c'est sa perversité que je veux démasquer. Un homme qui n'aime pas ses enfans, est un mauvais père, ne sera jamais un orateur intègre ; un homme qui ne chérit pas les personnes qu'il doit le plus chérir, qui le touchent le plus près, n'aimera pas davantage ceux qui ne lui sont unis que par la qualité de citoyens. Non, un particulier pervers ne sera jamais un bon ministre ; et celui qui ne porte, au sein de sa famille, qu'un naturel insensible et dur, n'a montré, en Macédoine, dans son ambassade, ni vertu ni probité : il a pu changer de lieu, il n'a pas changé de caractère.

Pourquoi donc alors cette révolution subite ? car me voici arrivé au second tems de son administration. Pourquoi Philocrate, engagé dans les mêmes complots que Démosthène, a-t-il été condamné et exilé comme criminel d'état, en même tems que Démosthène s'est porté pour accusateur contre ses collègues ? Comment ce ministre odieux nous a-t-il enfin plongés dans un abîme de maux ? Je vais vous le dire, Athéniens, la chose mérite d'être écoutée.

Philippe avait passé les Thermopyles, il avait renversé, contre l'attente de tout le monde, les villes des Phocéens, et augmenté la puissance des Thébains, plus que ne le demandaient le bien de la Grèce et notre propre avantage ; car pour lors



nous pensions ainsi : une alarme subite vous avait fait déserter la campagne ; on se plaignait hautement des citoyens députés pour la paix, et sur-tout de Philocrate et de Démosthène, qui avaient été en ambassade, et qui, de plus, avaient proposé les décrets (ils s'étaient depuis brouillés pour les raisons, sans doute, que vous soupçonnâtes vous-mêmes) : effrayé par ces événemens imprévus, prenant conseil des vices de son cœur, de sa lâcheté naturelle, et de l'envie qu'il portait à Philocrate, mieux payé par Philippe, Démosthène s'imagina que, s'il se mettait à déclamer contre le prince, et à accuser ses collègues d'ambassade, Philocrate succomberait infailliblement, ses autres collègues seraient en péril; que, pour lui, il se ferait honneur, et que, plus il trahirait ses amis, plus il paraîtrait servir sa patrie. Instruits de son dessein, les ennemis du repos public le pressaient de monter à la tribune, publiant par-tout que c'était le seul homme incorruptible. Celui-ci, prenant la parole, et secondant leurs vues, ne manquait pas de leur fournir des semences de guerre et de trouble. C'est lui qui, le premier, nous fit connaître des places dont les noms même nous avaient été jusqu'alors inconnus, Dorisque, Ergisque, Myrgisque, Ganos et Ganide. C'est lui dont les chicanes éternelles ont fermé toute voie d'accommodement. Si Philippe n'envoie pas des députés, c'est qu'il méprise la république; s'il en envoie, ce sont des espions, et non des députés; s'il propose de déférer les plaintes respectives à une ville neutre et impartiale, il n'est point de juge impartial entre Philippe et nous; s'il nous donne l'Halonèse, disputant sur les mots, il doit, disait-il, non la donner, mais la rendre.

C'est lui, enfin, qui a rompu la paix, qui nous a précipités dans une guerre malheureuse, en faisant couronner ceux qui, au mépris du traité, ont porté la guerre, sous la conduite d'Aristodème (1), dans la Thessalie et dans la Magnésie.

Oui, dira-t-on, mais, par l'alliance des Eubéens et des Thébains, pour me servir de ses propres paroles, *il a revêtu notre ville de murs d'airain et de diamant.* Mais, Athéniens, dans ces parties-là même de son ministère, il vous a causé, sans que vous y prissiez garde, les plus énormes préjudices. Je voudrais bien déjà passer à l'alliance des Thébains, cette alliance si importante ; mais, afin de procéder avec ordre, je commence par les Eubéens.

Vous aviez beaucoup à vous plaindre, non-seulement de Mnésarque de Chalcide (2), père de Taurosthène et de Callias, ces deux hommes que Démosthène décore aujourd'hui du titre d'Athéniens, qu'il leur a vendu ; mais encore de Thémison d'Érétrie, qui, en tems de paix, nous avait enlevé Orope. Cependant, lorsque les Thébains passèrent en Eubée, avec le dessein d'en réduire les villes en servitude, sans songer alors au mal qu'on vous avait fait, vous secourûtes les Eubéens par terre et par mer, dans l'espace de cinq jours ; et, en moins de trente, vous obligeâtes les Thébains à mettre

(1) Aristodème, général Athénien. Il est parlé, dans le discours de Démosthène, d'un autre Aristodème, qui était comédien, et qui ne commanda jamais les armées.

(2) Mnésarque, Callias, Taurosthène, Thémison, connus sur-tout par ce que dit d'eux Eschine, soit que tout ce qu'il en dit, soit vrai, soit qu'il soit faux en partie.



bas les armes. Maîtres de l'Eubée, vous rendîtes aux Eubéens et leurs villes et leur liberté; et vous aviez raison de rendre ce dépôt remis entre vos mains; vous sentiez qu'il n'était pas juste d'abuser de la confiance, pour satisfaire votre ressentiment.

Les Chalcidiens payèrent d'ingratitude votre générosité. Quand vous repassâtes en Eubée, pour secourir Plutarque (1), d'abord ils feignirent du moins d'être vos amis; mais, dès que nous fûmes arrivés à Tamynes, et que nous eûmes franchi le mont Cotylée, Callias de Chalcide, à qui Démosthène prodiguait des éloges qu'il s'était fait payer, Callias, voyant l'armée d'Athènes, enfermée dans des défilés, d'où elle ne pouvait sortir que par une victoire, et où elle n'espérait de secours ni par terre ni par mer, ramassa, dans toute l'Eubée, des troupes qu'il renforça de celles que lui envoyait Philippe. Taurosthène, d'ailleurs, qui aujourd'hui nous tend la main, à tous, d'un air si gracieux, amena lui-même, de Phocide, des milices soudoyées, et, s'étant joint à son frère, ils vinrent ensemble comme pour nous écraser. Et si, secondés par la faveur des dieux, nos soldats n'eussent montré le plus grand courage, et, vainqueurs près de l'Hippodrome (2) de Tamynes, n'eussent forcé les ennemis de mettre bas les armes, la république

---

(2) Plutarque, citoyen d'Erétrie, ville d'Eubée, demanda aux Athéniens du secours contre Philippe qui menaçait l'Eubée, et trahit ensuite les Athéniens en se joignant à Philippe. — *Tamynes*, ville d'Eubée, près de laquelle les Athéniens, conduits par Phocion, défirent les Chalcidiens. *Cotylée*, montagne voisine de cette ville.

(1) Hippodrome, place destinée à la course des chevaux.

était déshonorée. Car, dans la guerre, le plus grand malheur n'est pas d'être vaincu, mais de l'être par un ennemi qu'on méprise.

Malgré l'indignité du procédé des Eubéens, vous vous réconciliâtes encore avec eux. Callias, à qui vous aviez pardonné sa faute, revint bientôt à son naturel. Sous prétexte d'assembler, à Chalcide, un conseil général, mais, cherchant en effet à tourner contre Athènes les forces de l'Eubée, aspirant à une domination tyrannique, et se flattant d'engager Philippe à le seconder dans ses vues, il fait un voyage en Macédoine; il suivait ce prince par-tout, et se disait un de ses courtisans. Il offense ce monarque, se sauve de son royaume, et va faire sa cour aux Thébains. Il abandonne encore ceux-ci, plus inconstant que l'Euripe (1), sur les bords duquel il habitait. Placé entre la haine des Thébains et celle de Philippe, voyant les ennemis de toutes parts, et ne sachant de quel côté se tourner, il n'appercevait qu'une ressource, c'était d'engager les Athéniens à faire alliance avec lui, à se dire alliés de Callias, et à le secourir, si on l'attaquait, comme il avait tout lieu de le craindre, si vous ne l'empêchiez.

Dans cette pensée, il député à Athènes Glaucete, Empédon, et Diodore fameux coureur (2);

(1) Euripe, détroit qui séparait l'Eubée du continent de la Grèce; il avait chaque jour de fréquens flux et reflux. Sénèque le tragique, et Pline le naturaliste, prétendent que le flux et le reflux de l'Euripe revient sept fois en vingt-quatre heures.

(2) En grec, *Diodore qui autrefois s'était exercé dans les combats de la longue course.* Personne n'ignore que la course tenait un rang considérable entre les exercices des athlètes. Il

avec de vaines espérances pour le peuple, et de l'argent pour Démosthène et ses partisans. Il achetait à la fois trois avantages. D'abord, il ne voulait pas manquer votre alliance ; car il n'y avait point de milieu, si vous la lui refusiez dans un juste ressentiment, il fallait, de toute nécessité, ou qu'il s'enfuît de Chalcide, ou qu'il y pérît, s'il y restait, tant il y avait de troupes prêtes à tomber sur lui de la part de Philippe et des Thébains : en second lieu, il devait payer quiconque ferait passer l'alliance qu'il desirait, de façon que ceux de Chalcide ne fussent pas tenus d'envoyer ici des députés ; il voulait enfin se dispenser de fournir des subsides. Callias obtint toutes ses demandes. Ce Démosthène, qui se dit l'ennemi des tyrans, qui, suivant Ctésiphon, sert le peuple avec zèle dans tous ses discours, vendit alors les intérêts de la république, vous proposa de faire alliance avec les Chalcidiens, et de les secourir en toute occasion, nous donnant quelques mots en échange, ajoutant, pour la forme, que ceux de Chalcide nous secourraient, si on marchait contre nous. La dispense d'envoyer ici des députés, et de fournir les subsides qui devaient être tout le nerf de la guerre, il la vendit encore à ce peuple. Il couvrait d'ex-

---

y avait différentes sortes de courses, selon la longueur de la carrière que l'on courait : les trois principales étaient celles qu'on appelait *Stadium*, *Diaulus et Dolichus*, c'est-à-dire, *la stade ou la course simplement dite*, *la course redoublée*, *et la longue course*. La course simple ou la stade contenait cent vingt-cinq pas géométriques : la course double, deux fois autant ; mais la longue contenait douze stades, et même plus encore. Glaucète, Empédon, Diodore, inconnus d'ailleurs.

pressions honnêtes la honte de ses actions, affectait de beaux sentimens, et vous faisait croire qu'il fallait d'abord secourir les Grecs qui avaient besoin de secours, et ne songer à l'alliance qu'après les avoir sauvés. Mais afin qu'on sache que je ne dis rien que de véritable, greffier, prenez la lettre de Callias (1), et le décret de Démosthène concernant l'alliance, avec le traité même d'alliance; mais ne lisez que le décret.

On lit le décret.

Ce n'est pas assez d'avoir vendu aux Chalcidiens de si grands intérêts, la dispense d'envoyer ici des députés et de fournir des subsides; vous allez entendre un trait encore plus criant. Callias et Démosthène le héros de Ctésiphon, en sont venus à cet excès, l'un d'insolence, l'autre de cupidité, qu'en votre présence et sous vos yeux ils vous ont dérobé les contributions d'Orée et d'Erétrie, montant à dix talens, et qu'après avoir dispensé les députés de ces villes de venir aux assemblées dans Athènes, ils les ont convoquées à Chalcide, au conseil général de l'Eubée. Quelles manœuvres ont-ils employées pour réussir? c'est ce qui mérite d'être entendu.

Callias se rend ici, non plus par députés, mais lui-même en personne; il se présente à l'assemblée

(1) *La lettre de Callias*, sans doute la lettre remise par Callias aux députés qu'il envoyait aux Athéniens. Eschine fait prendre trois pièces au greffier, et n'en fait lire qu'une; comme si cette réflexion lui fût venue dans le moment à l'esprit, que le décret de Démosthène parlait de la lettre de Callias et du traité d'alliance, et qu'ainsi la lecture du décret devait suffire.



du peuple, vous débite de longs discours concertés avec Démosthène : il arrivait, disait-il, du Péloponèse, où il avait imposé une contribution de cent talens pour la guerre contre Philippe ; il spécifiait les sommes que chaque peuple devait fournir : les Achéens et les Mégariens, soixante talens; toutes les villes de l'Eubée, quarante, avec lesquels on soudoierait des armées de terre et de mer ; d'autres Grecs, selon lui, ne demandaient pas mieux que d'entrer dans la contribution, en sorte qu'on ne manquerait ni d'argent ni de soldats. Voilà pour les objets qu'il voulait rendre publics. Il ajoutait qu'il était occupé d'autres négociations qu'il voulait tenir secrètes, et dont quelques-uns de nos citoyens étaient instruits. Il finissait en nommant Démosthène, et en le priant de rendre témoignage à la vérité de ses discours.

Celui-ci, s'avançant d'un air grave, donnait de grands éloges à Callias, feignait d'être instruit du secret, et se dispensait à vous rendre compte de sa députation dans le Péloponèse et dans l'Acarnanie. Son discours, en somme, se réduisait à ceci : il avait fait contribuer, disait-il, pour la guerre contre Philippe, tous les Péloponésiens et tous les Acarnaniens ; il avait réglé les subsides que fourniraient ces deux peuples, subsides avec lesquels on équiperait des galères, on leverait mille hommes de cavalerie et dix mille d'infanterie ; en outre, ces mêmes peuples devaient fournir de leurs propres milices, chacun, plus de deux mille soldats pesamment armés : les confédérés, ajoutait-il, vous accordaient tous de concert le commandement. L'exécution de ces projets n'était pas renvoyée à un terme fort éloigné, mais fixée au

16 d'Avril ; et même, disait-il, il avait annoncé dans les villes, pour le 15, un rendez-vous général à Athènes. Cet imposteur, ô Athéniens ! a une méthode qui lui est propre. Lorsqu'un menteur ordinaire débite ses mensonges, il n'a garde de s'exprimer clairement et avec précision, dans la crainte d'être convaincu d'imposture : mais, lorsque Démosthène avance une fausseté, il débute par des sermens, et fait des imprécations sur lui-même ; puis il annonce avec assurance des faits qu'il sait bien ne devoir jamais arriver ; il marque le tems précis où ils doivent arriver ; des personnes qu'il n'a jamais vues, il les cite par leur noms ; en un mot, pour mieux surprendre ceux qui l'écoutent, il emprunte le langage de la vérité même ; d'autant plus digne de votre haine, que, sous le masque de la vertu, la malice de son cœur en profane les caractères.

Mais continuons notre récit. Démosthène fit suivre sa harangue de la lecture d'un décret plus long que l'Iliade, et plus vide que les discours qu'il débite, que la vie qu'il mène, rempli d'espérances chimériques et d'armées imaginaires. Dans ce décret, après avoir détourné votre attention de sa fripponnerie, et vous avoir tenus en suspens par une longue énumération d'avantages en idée, il vient à son but, et veut qu'on choisisse des députés pour Erétrie, qui prieront les Erétriens (en effet, il était bien nécessaire de les prier) de remettre leurs cinq talens, non à vous, mais à Callias ; il veut de plus qu'on choisisse d'autres députés pour les Oritains qui les prieront de regarder, comme leur ami et leur ennemi, l'ami et l'ennemi d'Athènes. Après quoi, il fait voir encore qu'un



vil intérêt est le seul motif du décret qu'il propose ; on y lit cet article : *Et les députés exigeront des Oritains qu'ils payent leurs cinq talens non à vous, mais à Callias.*

Pour preuve que je dis vrai, greffier, laissant là les armées, les galères, tout ce fastueux appareil de promesses frivoles, arrêtez-vous à la partie du décret qui prouve la basse cupidité de cet infame et odieux personnage, de cet homme qui, selon Ctésiphon, continue à servir le peuple par ses discours et par ses actions.

On lit une partie du décret de Démosthène.

Vous avez donc goûté, Athéniens, le vain plaisir d'entendre parler d'armées, de galères, de rendez-vous (1), de députés, tandis que vous avez essuyé la perte réelle de dix talens, contribution de vos alliés.

Il me reste à vous prouver que Démosthène a mis cet article dans son décret pour trois talens qu'il devait recevoir, l'un de Chalcide par les mains de Callias, l'autre d'Erétrie par les mains de Clitarque, le troisième enfin de la ville d'Orée ; et c'est ce dernier talent qui a dévoilé tout le mystère, les Oritains ayant un gouvernement démocratique, et faisant tout par décrets. Ce peuple, épuisé par la guerre contre Philippe, réduit à une extrême disette, envoie à Démosthène Gnosidème, fils de ce Charigène autrefois tout-puissant dans leur ville, pour le prier de remettre aux Oritains le talent

---

(1) *De rendez-vous*, en grec, *de pleine lune*, c'est-à-dire, le 15 du mois, pour lequel jour Démosthène avait annoncé un rendez-vous général à Athènes.

qu'ils lui devaient, avec promesse de lui ériger une statue d'airain dans leur ville. Démosthène répondit à Gnosidème qu'il n'avait que faire d'un vil morceau d'airain, qu'il saurait bien se faire payer de son talent par Callias. Les malheureux Oritains, pressés de fournir une somme dont ils manquaient pour-lors, engagèrent les revenus publics, promirent de lui donner tous les mois, pour intérêt de sa corruption, une drachme par mine, jusqu'à ce qu'ils eussent acquitté le principal ; ce qui fut confirmé par un décret du peuple. Pour preuve de ce que je dis, qu'on lise le décret des Oritains.

On lit le décret des Oritains.

Ce décret, Athéniens, est en même tems le déshonneur de la république, une preuve frappante des prévarications de Démosthène, et la condamnation évidente de Ctésiphon ; car il n'est pas possible qu'un homme capable d'un trait de cupidité aussi honteux, soit un bon citoyen, comme l'a osé dire Ctésiphon dans son décret.

C'est ici que je place le troisième tems de son administration, époque funeste où ce ministre a perdu sans ressource les affaires d'Athènes, et celles de la Grèce, par ses impiétés envers le temple de Delphes, par cette alliance également injuste et désavantageuse qu'il nous a fait contracter avec les Thébains. Je commence par ses crimes envers les dieux.

Il est une campagne appelée *Cirrhée*, un port nommé *le port maudit et abominable* : ce pays était jadis habité par les Cirrhéens (1) et les Acragalli-

---

(1) *Cirrhéens*, habitans de Cirrhe, ville de Phocide, dont la

reçues de ces dieux ! Pour preuve de ce que je dis, greffier, lisez-nous la réponse de l'oracle. Ecoutez, Athéniens, à la suite de cette réponse, écoutez l'imprécation horrible ; rappelez-vous aussi les sermens des amphictyons, les sermens de vos ancêtres.

RÉPONSE DE L'ORACLE.

N'espérez pas abattre une ville ennemie ;
L'orgueil de ses remparts bravera vos efforts,
Par ses flots écumans si la mer en furie
Des terres d'Apollon ne vient baigner les bords.

On lit les sermens et l'imprécation.

Malgré cette imprécation, ces sermens et cette réponse de l'oracle, gravés encore aujourd'hui sur la pierre, les Locriens d'Amphisse (1), ou plutôt leurs chefs, les plus scélérats des hommes, labourèrent le terrain sacré, réparèrent et habitèrent *le port maudit et abominable*, exigèrent des péages de ceux qui y entraient, et corrompirent par argent quelques-uns des pylagores parmi lesquels était Démosthène. Celui-ci, nommé par vous Pylagore, reçut des Amphissiens mille drachmes pour ne rien dire à leur sujet dans le conseil des amphictyons. De plus, on convint pour toujours de lui envoyer tous les ans, à Athènes, vingt mines d'un argent impie et sacrilège, à condition qu'il défendrait les Amphissiens de tout son pouvoir auprès du peuple. De là il est arrivé, encore plus

(1) Les Locriens se divisaient en *Locriens-Ozoles*, en *Locriens-Opontiens*, et en *Locriens-Epicnémides*. Ces trois sortes de Locriens avaient chacun leur capitale. Celle des Locriens-Ozoles était Amphisse.

qu'auparavant, que tous ceux qui l'approchaient, particulier, prince, ou république, il les plongeait bientôt dans des maux irremédiables.

Mais admirez, Athéniens, la puissance du sort, qui triomphe de l'impiété des Locriens d'Amphisse. Sous l'archonte Théophraste, et sous l'hiéromnémon Diognète, vous choisîtes pour députés, ce Midias (1) si connu lorsqu'il vivait (et je voudrais qu'il vécût encore pour plus d'une raison), Thrasiclès, et moi troisième avec eux. Dès que nous fûmes arrivés à Delphes, Diognète, notre chef, fut attaqué de la fièvre; la même chose était arrivée à Midias. Les autres amphictyons avaient déjà pris séance : quelques-uns d'entre eux, qui voulaient donner à notre ville des preuves de leur attachement, nous firent savoir que les habitans d'Amphisse, livrés alors et dévoués aux Thébains, proposaient contre nous un décret, qu'ils voulaient nous faire condamner à une amende de cinquante talens, parce que nous avions suspendu des boucliers d'or aux voûtes du nouveau temple, avant qu'il fût consacré, avec cette inscription qui n'avait rien que de juste, *Dépouilles remportées par les Athéniens sur les Perses* (1) *et les Thebains, lorsqu'ils combattaient ensemble contre les Grecs.* Dans

(1) C'est le Midias qui avait donné un soufflet à Démosthène en plein théâtre, et contre lequel celui-ci a composé un discours que nous avons encore.

(2) *Sur les Perses*, en grec, *sur les Mèdes.* Les Perses et les Mèdes avaient été réunis sous un même empire par la victoire de Cyrus. Les Grecs donnaient quelquefois aux Perses le nom de Mèdes. La première fois que les Perses vinrent attaquer la Grèce, les Thébains se joignirent à eux, et les secondèrent dans leur entreprise.



le moment où je pensais à me rendre à l'assemblée des amphictyons, Diognète me fit avertir de m'y transporter sur-le-champ pour défendre la république. J'étais seul d'Athènes, mes collègues étaient absens; j'arrivai donc, j'entrai d'un air assez animé; et, comme j'ouvrais la bouche pour justifier ma patrie, je fus interrompu par les clameurs d'un Amphissien, homme brutal, à ce qu'il me parut, et de la dernière impudence; peut-être aussi quelque dieu le poussait-il à faire une telle faute. Il commença brusquement: Grecs, si vous étiez sages, vous n'auriez pas même prononcé en ces jours le nom des Athéniens, vous les auriez chassés du temple, comme des gens exécrables. Il reprochait en même tems à notre république l'alliance avec les Phocéens que Crobyle (1) avait proposée; il débitait contre elle mille autres propos injurieux que je n'eus pas alors la patience d'entendre, et que même à présent je ne puis me rappeler sans indignation.

Je fus irrité dans cette circonstance plus que je ne l'avais été de ma vie. Je supprime les discours que j'opposai pour-lors à ceux de l'Amphissien: avant de finir, il me vint à l'esprit de rappeller aux amphictyons l'impiété des habitans d'Amphisse envers le terrain sacré; et de la place où j'étais, leur montrant la campagne des Cirrhéens (cette campagne

(1) En grec, *ce Crobyle*. Cet emphatique *ce*, annonce que Crobyle était fort connu à Athènes. Harpocration, à ce mot, dit que *Crobyle* était un surnom d'Hégésippe l'orateur, et il est très-possible qu'il soit ici question d'Hégésippe, orateur d'Athènes assez connu; mais on ne sait pas à quel sujet, et dans quelle conjoncture, il avait proposé l'alliance des Phocéens.

st précisément au-dessous du temple, et frappait os regards), voyez-vous, leur disais-je, voyez-ous, amphictyons, cette campagne labourée par les mphissiens, ces chaumières et ces métairies dont l'ont chargée ? Voyez-vous, de vos propres yeux, *port maudit et abominable* entiérement retabli ? ous savez par vous même, et vous n'avez pas soin d'autres témoignages, qu'ils exigent des oits et qu'ils prennent de l'argent dans un port nsacré. En même tems, je leur faisais lire la ré-nse de l'oracle, le serment et l'imprécation de urs ancêtres. Je protestai que, pour moi, je pren-ais en main les intérêts du peuple d'Athènes, les iens propres, ceux de mes enfans et de ma fa-ille ; que, fidèle au serment, je secourrais Apol-, et le terrain qui lui était consacré, de ma per-nne, de mes biens, de ma voix, de tout mon uvoir ; que j'acquitterais ma république envers dieux. Pour vous, amphictyons, songez à vous-mes : le sacrifice va commencer (1), les victimes nt au pied de l'autel ; vous allez implorer la fa-ur des dieux, et pour vous en particulier, et ur la nation en général : considérez, je vous prie, quelle voix, avec quels sentimens, de quel œil, quel front vous leur adresserez des prières à ces eux, en laissant impunis des hommes exécrables i ont encouru l'anathême porté par l'imprécation. imprécation s'exprime clairement et sans équivo-

---

(1) *Le sacrifice va commencer*, en grec, *les corbeilles sont ées*, c'est-à-dire, sont entre les mains de ceux qui les présen-t. Il n'y avait point de sacrifices sans corbeilles. On y mettait offrandes, le couteau, et autres ustensiles nécessaires pour cérémonie.

que, contre ceux qui auront commis ou permis le sacrilège. Voici les mots qui la terminent : *Que les sacrifices de ceux qui ne puniront pas les prévaricateurs, ne soient agréés, ni d'Apollon Pythien, ni de Latone, ni de la sage Minerve, que leurs offrandes ne soient pas même reçues de ces dieux !*

Après ces discours, et beaucoup d'autres encore, dès que j'eus quitté l'assemblée, il s'élève parmi les amphictyons de grands cris et un grand tumulte; on ne parlait plus des boucliers par nous suspendus à la voûte du temple, mais de la peine encourue par les Amphissiens. Le jour était déjà fort avancé : on fait publier par le héraut, que tous ceux de Delphes, depuis l'âge de seize ans (1), soit libres, soit esclaves, aient à venir, dès la pointe du jour, avec des faux et des bêches, dans un lieu nommé Tytheum. Le même héraut annonce aux hiéromnémons et aux pylagores, qu'ils aient à se rendre tous au même endroit, pour défendre Apollon, et le terrain qui lui était consacré : *Quiconque ne s'y trouvera pas, sera exclus du temple, regardé comme exécrable, et ayant encouru l'anathême porté par l'imprécation.*

Le lendemain donc, nous nous rendîmes, de grand matin, au lieu marqué; de là nous descendîmes dans la campagne des Cirrhéens; et, après avoir détruit le port et brûlé les maisons, nous nous retirâmes. Nous marchions encore, lorsque les Locriens d'Amphisse, qui ne demeuraient qu'à soixante stades de Delphes, vinrent à nous en

(1) En grec, *tous ceux de Delphes qui ont l'âge de puberté, et deux ans par-dessus.* L'âge de puberté était quatorze ans. — *Tytheum*, la place des victimes.

foule, les armes à la main; et, si nous n'eussions regagné la ville avec précipitation, nous courions risque de perdre la vie.

Le jour suivant, Cottyphe (1), chargé de recueillir les suffrages, convoqua l'assemblée générale des amphictyons : on appelle assemblée générale, lorsqu'outre les hiéromnémons et les pylagores, on convoque ceux même qui sont venus pour sacrifier au dieu, et consulter l'oracle. Dans cette assemblée, on faisait de vives plaintes contre les Locriens d'Amphisse, et on donnait de grandes louanges à notre république : pour conclusion, enfin, on décida que les hiéromnémons viendraient à Delphes, un jour marqué, avant l'assemblée suivante, munis d'un décret, en vertu duquel les Amphissiens seraient punis des fautes par eux commises envers le dieu, envers le terrain sacré, envers les amphictyons. Pour preuve de ce que j'avance, le greffier va vous lire l'arrêté des amphictyons.

Le greffier lit.

J'avais remis l'arrêté des amphictyons au sénat, et puis au peuple; on avait approuvé ma conduite,

---

(1) Cottyphe; Eschine, un peu plus bas, ajoute le nom de la ville où il demeurait, *Cottyphe de Pharsale.* Un décret rapporté par Démosthène, dit du même Cottyphe qu'il était Arcadien : cependant Pharsale est une ville de Thessalie; il n'en est point de ce nom en Arcadie. Il y a toute apparence que Cottyphe était originaire d'Arcadie; mais que, s'étant attaché aux Thessaliens, il était allé s'établir à Pharsale, qui est une de leurs villes : et il est probable qu'Eschine, en le disant de Pharsale, a voulu désigner sa patrie d'adoption, et non sa patrie d'origine.

et l'on était résolu à secourir le dieu : Démosthène ne manqua pas de s'y opposer, par une suite de ses engagemens avec les habitans d'Amphisse. Je le confondis en pleine assemblée, et il voyait, d'ailleurs, que les choses étaient trop évidentes, pour qu'il pût vous tromper. Que fait-il ? il se rend au sénat, où il entraîne avec lui des gens simples, et il rapporte, dans l'assemblée du peuple, un décret, ouvrage de quelque sénateur, dont l'ignorance servait sa perfidie. Il vint à bout, par ses intrigues, de faire confirmer ce décret par le peuple, d'en faire un décret du peuple, attendant, pour cela, que l'assemblée fût déjà levée, que la plupart se fussent retirés, et que je fusse parti moi-même; car je ne l'aurais jamais souffert. Voici le précis de son décret : il veut que l'hiéromnémon et les pylagores d'Athènes se rendent à Delphes, au tems marqué par nos ancêtres. Cet article était honnête en apparence, mais criminel en effet, puisque, par-là, il nous empêchait de nous rendre à l'assemblée des Thermopyles, qui, de toute nécessité, devait se tenir avant le tems ordinaire. Par un article du même décret, beaucoup plus clair et plus criant, il défend à l'hiéromnémon et aux pylagores d'Athènes de communiquer en rien avec ceux qui seront à Delphes, d'entrer pour rien dans leurs actions, dans leurs discours, dans leurs décrets. Qu'est-ce à dire, ne pas communiquer avec ceux qui seront à Delphes ? Dirai-je ce qui est vrai ou ce qui est agréable ? Je dirai, Athéniens, ce qui est vrai; car c'est la coutume de ne vous parler que pour vous flatter, qui a réduit la république au triste état où nous la voyons. Ne pas communiquer avec ceux qui seront à Delphes, c'est mépriser

l'imprécation, les sermens de vos ancêtres, la réponse de l'oracle.

Nous donc, Athéniens, nous restâmes, en vertu de ce décret; les autres amphictyons s'assemblèrent à Delphes, excepté ceux d'une ville (1) que je ne nommerai pas; et puisse aucun des Grecs ne jamais ressentir une partie des maux qu'elle a éprouvés! Il fut résolu, dans l'assemblée des amphictyons, qu'on marcherait contre les Locriens d'Amphisse; et l'on choisit, pour général, Cottyphe, celui qui, auparavant, avait recueilli les suffrages. Quoique Philippe ne fût pas alors en Macédoine, ni même dans la Grèce, mais dans un pays fort éloigné, dans la Scythie, Démosthène osera pourtant dire, tout-à-l'heure, qu'alors j'ai armé ce prince contre les Grecs. On traita fort doucement les coupables, la première fois qu'on marcha contre eux. Pour toute punition de leurs crimes énormes, on les condamna à une amende payable au dieu, dans un certain tems; on exila les auteurs impies du sacrilège, et l'on fit revenir ceux que leur piété avait fait exiler. Mais, comme les Amphissiens ne payaient pas au dieu leur amende, qu'ils rappelaient les citoyens impies qu'on avait chassés, et chassaient les pieux citoyens qu'on avait rappelés, on marcha contre eux pour la seconde fois, dans le tems où Philippe était enfin revenu de son expédition contre les Scythes (2), et, lorsque la trahison de Démosthène nous avait empêchés d'accepter le command-

(1) Thèbes, qui venait d'être entièrement ruinée par Alexandre.

(2) Philippe avait reçu quelque mécontentement personnel d'Athéas, roi des Scythes; il marcha contre lui, défit son armée qui était fort nombreuse, et fit un butin très-considérable.

dement d'une guerre sainte, que nous offrait la protection des immortels.

Cependant, Athéniens, ne recevions-nous pas d'en haut des avis suffisans, et, à moins que d'emprunter la voix d'un homme, les dieux pouvaient-ils nous dire plus clairement d'être en garde contre les coups du sort ? Non, je n'ai jamais vu de république plus protégée que la nôtre par la bonté du ciel, et plus exposée par le crime de certains orateurs. Les phénomènes qui accompagnaient nos mystères, et la mort des nouveaux initiés, n'étaient-ils pas un présage assez frappant des malheurs que nous avions à craindre ? Amyniade ne nous avertissait-il pas alors de prévenir les disgraces, d'envoyer, à Delphes, pour consulter l'oracle ? Démosthène s'y opposait : la *Pythie philippise*, disait cet orateur brutal, qui abuse insolemment de la liberté que nous lui accordons. Dans la dernière guerre contre Philippe, quoique les sacrifices ne fussent point favorables, n'a-t-il pas envoyé nos soldats à un péril manifeste ? Toutefois, il osait dire, il n'y a pas long-tems, que Philippe n'était point venu dans notre pays, parce que les sacrifices ne lui étaient point favorables. Quel supplice méritez-vous donc, fléau de la Grèce, vous qui avez envoyé notre armée au combat, sans aucune connaissance de l'avenir, sans aucun présage heureux dans les sacrifices, tandis que le vainqueur n'est point venu dans le pays des vaincus, parce que les sacrifices ne lui étaient point favorables ? Faut-il bannir ou couronner en vous l'auteur de toutes les calamités présentes ?

Est-il en effet, Athéniens, est-il un malheur inoui et imprévu, qui n'ait pas eu lieu de nos jours ?



Notre siècle n'est pas un siècle ordinaire ; nous sommes nés, à ce qu'il semble, pour étonner la postérité. Le grand roi, ce monarque qui a ouvert le mont Athos, qui a enchaîné l'Hellespont, qui demandait aux Grecs la terre et l'eau (1), qui se disait, dans ses lettres, le souverain de tous les hommes, depuis l'orient jusqu'à l'occident, ne combat-il pas aujourd'hui pour défendre sa personne, et non pour commander à d'autres peuples? Ne voyons-nous pas accompagnés de la victoire, et honorés du commandement des Grecs contre les Perses, ceux qui ont secouru le temple de Delphes? Thèbes, ville voisine, Thèbes n'a-t-elle pas disparu en un seul jour du milieu de la Grèce? Quoique les Thébains aient manqué de prudence et de sagesse dans les affaires de la nation, ce n'est pas, toutefois, à une cause naturelle qu'on doit attribuer leur désastre, mais à un vertige qui leur a été envoyé par les dieux, et à un aveuglement dont ils les ont frappés. Les malheureux Lacédémoniens, qui n'ont eu que la plus modique part au premier pillage du temple (2), les Lacédémoniens, qui prétendaient,

---

(1) *Qui demandait aux Grecs la terre et l'eau.* C'était la manière dont les Perses avaient coutume d'exiger la soumission de ceux qu'ils voulaient s'assujettir. — *Ne combat-il pas......* Alexandre avait déjà remporté plusieurs victoires sur Darius.

(2) Les Phocéens avaient profané des terres consacrées à Apollon, ils eurent en conséquence une guerre fort longue à soutenir contre plusieurs peuples de la Grèce ; ils furent secourus par quelques-uns, par les Lacédémoniens entre autres. Pendant le cours de la guerre, les Phocéens ne se firent aucun scrupule de piller le temple de Delphes. Les Lacédémoniens eurent, sans doute, ou furent soupçonnés d'avoir eu quelque part au premier pillage du temple. — *Ne vont-ils pas bientôt.....* Les Lacédé-



jadis, commander aux Grecs, ne vont-ils pas bientôt trouver Alexandre en qualité d'ôtages, traîner par-tout le spectacle de leurs disgraces, se mettre à la merci du jeune prince, eux et leur patrie, s'abandonner à la discrétion d'un vainqueur qu'ils ont offensé? Athènes elle-même, l'asyle commun des Grecs, dans laquelle, auparavant, les députés de leur ville venaient réclamer sa protection puissante, Athènes combat maintenant, non plus pour l'empire de la Grèce, mais pour le sol de la patrie.

Nous avons éprouvé ces révolutions, depuis que Démosthène est entré dans le ministère. La pensée d'Hésiode, à ce sujet, est donc bien véritable : il dit, dans un endroit de ses poëmes, où il veut instruire les peuples, et conseiller les républiques, qu'il ne faut pas écouter des ministres criminels. Je rapporterai ces vers; car, sans doute, on ne nous fait apprendre, dans notre enfance, les plus belles sentences des poëtes, qu'afin que, dans le reste de la vie, nous en fassions usage au besoin.

VERS D'HÉSIODE (1).

Pour un seul criminel, sur une ville entière,
Jupiter a souvent fait tonner sa colère.

---

moniens voulant secouer le joug de la Macédoine, lorsqu'Alexandre faisait la guerre en Asie, s'étaient révoltés, et avaient attiré dans leur parti tout le Péloponèse; mais leurs efforts furent malheureux : ils furent vaincus par Antipater, qui leur permit d'envoyer une ambassade au roi, pour apprendre leur sort de sa bouche.

(1) Hésiode, poëte grec fort ancien. L'opinion la plus commune le fait contemporain d'Homère. On dit qu'il était né à Cumes, ville d'Eolie, mais qu'il fut nourri et élevé à Ascra,

Du céleste courroux, qu'allument ses forfaits,
La cité malheureuse épuise tous les traits.
Tous les maux réunis viennent fondre sur elle,
La peste, la famine et la guerre cruelle.
Ses murs sont renversés, et la mer dans ses flots
Dévore les débris de ses frêles vaisseaux.

Si vous oubliez le poëte, pour ne songer qu'au sens des vers, il vous semblera, je crois, que les vers d'Hésiode sont un oracle prononcé contre le ministère de Démosthène. C'est lui, en effet, c'est son ministère funeste qui a ruiné, de fond en comble, les armées navales, les troupes de terre, les républiques.

Mais assurément, ni Phrynondas, ni Eurybate (1), enfin, nul autre des anciens scélérats, ne fût jamais aussi fourbe, aussi trompeur que cet homme. Il ose, ciel et terre, je vous en atteste, et vous tous qui voulez entendre la vérité! il ose dire, en vous regardant en face, que ce n'est ni la circonstance, ni la gloire dont vous jouissiez, ni le

---

petite ville de Béotie, qui, depuis, a passé pour sa patrie. Il n'est guère connu que par le peu de poësies qui nous sont restées de lui, toutes en vers hexamètres. Ce sont, 1.° *les ouvrages et les jours;* 2.° *la théogonie*, ou généalogie de dieux; 3.° *le bouclier d'Hercule*. Le premier de ces poëmes traite de l'agriculture, et a servi de modèle à Virgile. C'est de ce poëme que sont tirés les vers cités. J'ai annoncé, dans la septième Philippique, que je ne traduirais pas en vers les inscriptions ou morceaux des poëtes qui se rencontrent dans les harangues : j'en ai dit la raison. Comme j'avais traduit les vers actuels d'Hésiode avant que j'eusse pris cette résolution, je les donne en vers, aussi bien que plusieurs inscriptions qui viennent après.

(1) Phrynondas et Eurybate, deux imposteurs célèbres et fameux scélérats.



danger qui les menaçait, qui ont engagé les Thébains à faire alliance avec vous ; mais les harangues de Démosthène. Avant lui, cependant, les plus grands amis des Thébains sont allés, plusieurs fois, chez eux en ambassade, sans aucun succès : le général Thrasybule (1), qui avait toute leur confiance, y alla le premier de tous ; et, après lui, Thrason, qui jouissait, dans leur ville, du droit d'hospitalité ; Léodamas, dont l'éloquence n'a pas moins de force, et certainement plus de douceur que celle de Démosthène ; Archidème, homme éloquent, à qui son amitié pour Thèbes a fait courir des risques dans le ministère ; le ministre Aristophon, qui a subi long-tems le reproche d'être vendu aux Béotiens ; l'orateur Pyrandre, qui vit encore. Aucun d'eux ne put jamais engager les Thébains à faire alliance avec vous : la raison, je ne l'ignore pas, je la tairai, cependant, par égard pour leurs malheurs. Mais, sans doute, après que Philippe leur eut ôté Nicée, pour la donner aux Thessaliens, que, traversant la Phocide, il eut rapproché de Thèbes la guerre qu'il avait d'abord éloignée de la Béotie ; qu'enfin, ayant pris Elatée (2), il l'eut fortifiée et y eut mis garnison ; voyant alors le péril

(1) Trasybule, général d'Athènes, autre que celui dont il est fait mention par la suite : il est parlé d'un Léodamas dans un décret rapporté par Démosthène, et plus bas, dans ce discours-ci, d'un Aristophon qui est sans doute le même. — Thrason, Archidème et Pyrandre, ne sont connus que par ce qu'Eschine en dit dans cet endroit.

(2) Elatée, ville de Phocide, voisine de Thèbes. Il paraît que c'était un poste important pour tenir en respect les Thébains et même les Athéniens. La consternation, où la prise de cette ville jeta ceux-ci, en est une preuve certaine.

à leurs portes, ils eurent recours à vous; vous sortîtes d'Athènes, vous entrâtes dans Thèbes tous en armes, infanterie et cavalerie, avant que Démosthène eût parlé d'alliance. C'était donc l'occasion, la crainte du péril, le besoin de votre alliance qui vous ouvrirent les portes de Thèbes, et non Démosthène : car, pour ce qui est de la conclusion du traité, on vous causa, dans le cours de cette affaire, trois préjudices énormes.

Voici le premier. Philippe semblait n'en vouloir qu'à vous, mais, en effet, il haïssait beaucoup plus les Thébains, comme l'événement le prouva (1); et qu'est-il besoin d'en dire davantage ? Qu'a fait Démosthène ? il vous a dérobé cette connaissance importante, et vous ayant fait accroire que vous seriez redevables de l'alliance qui allait être conclue, non à la conjoncture, mais à ses ambassades, il a d'abord persuadé au peuple qu'on ne devait pas examiner à quelles conditions se ferait cette alliance, pourvu qu'elle se fît. Cet avantage une fois obtenu, il a livré toute la Béotie aux Thébains (2), annonçant, dans un décret, que, si

---

(1) Philippe, après la bataille de Chéronée, où les Athéniens et les Thébains réunis furent vaincus, traita les Thébains beaucoup plus durement que les Athéniens : il mit une garnison dans la ville de ceux-là ; il fit la paix avec ceux-ci, et renvoya leurs prisonniers sans rançon.

(2) Thèbes était la capitale, et non la souveraine de la Béotie. Le conseil souverain de Béotie s'assemblait à Thèbes, où les principales villes, Tanagre, Thespies, Platée, et plusieurs autres envoyaient leurs députés, qu'on appelait *béotarques*, chefs ou principaux de la Béotie. — *Les Béotiens de Thèbes* ; périphrase pour dire, *les Thébains*. Les Athéniens avaient presque toujours été ennemis mortels des Thébains, et amis des autres Béotiens.

souhaitait alors davantage, sinon de combattre séparément ici les troupes athéniennes, à Amphisse les troupes étrangères, et de tomber ensuite sur les Grecs, abattus par un coup si terrible ? Et Démosthène, l'auteur de ces maux, n'est pas satisfait d'avoir échappé à la peine, il veut être honoré d'une couronne d'or ! Il s'irrite, si on s'oppose à ses desirs ! Ce n'est pas assez pour lui d'être proclamé devant vous, il s'indigne, si on refuse de le proclamer à la face de tous les Grecs ! C'est ainsi, comme on le voit, qu'un mauvais génie, armé d'une grande puissance, devient l'artisan des calamités publiques.

Mais le troisième préjudice est sans contredit le plus affreux. Philippe ne méprisait point les Grecs ; il était trop habile pour ne pas voir qu'il allait tout risquer en un jour ; aussi voulait-il faire la paix, et se disposait-il à vous envoyer des députés. D'ailleurs, les principaux de Thèbes eux-mêmes redoutaient, et avec raison, le péril d'une action décisive, instruits de ce qu'ils pouvaient craindre, non par un orateur timide, déserteur de son poste (1), mais par la guerre de Phocide qui avait duré dix ans, et leur avait donné une leçon qu'ils ne pouvaient oublier. Telle était la disposition des esprits. Démosthène s'appercevait déjà que les

---

(1) On sait que Démosthène, s'étant trouvé à la bataille de Chéronée, quitta son poste, jeta son bouclier et prit lâchement la fuite. — *Par la guerre de Phocide.* La plupart des peuples de la Grèce, et sur-tout les Thébains, déclarèrent la guerre aux Phocéens, qui avaient profané, en les cultivant, les terres consacrées à Apollon. Cette guerre fut fort longue, et fut appelée *la guerre de Phocide* ou *la guerre sacrée*.

chefs des Béotiens allaient faire la paix en particulier, et recevoir seuls l'argent de Philippe ; se regardant donc comme indigne de vivre, s'il manquait un seul profit honteux, il s'élance dans l'assemblée où il n'était question ni de guerre ni de paix avec Philippe, mais où il voulait annoncer aux chefs de la Béotie, et pour ainsi dire, leur déclarer à son de trompe qu'ils eussent à lui apporter sa part de l'argent ; il jura par Minerve, dont Phidias (1) semble n'avoir fait la statue que pour fournir à Démosthène un moyen de corruption et de parjure, il protesta que, si quelqu'un parlait de faire la paix avec Philippe, il le saisirait aux cheveux, et le traînerait lui-même en prison ; fidèle imitateur de ce Cléophon (2) qui, dans la guerre contre Lacédémone, perdit, à ce qu'on rapporte, la république par ses emportemens.

---

(1) Phidias, fameux sculpteur de l'antiquité, qui joignait à une main habile un esprit orné des plus belles connaissances. Un de ses principaux ouvrages était sa statue de Minerve. Alcamène et lui avaient été chargés de faire une statue de cette déesse, que l'on voulait placer sur une colonne fort haute. Quand les deux statues furent achevées, on les exposa aux yeux du public. La Minerve d'Alcamène, vue de près, parut admirable, et eut tous les suffrages. Celle de Phidias fut trouvée hideuse : on se moqua du sculpteur et de sa statue. Placez-les, dit-il, à l'endroit où elles doivent être. On les plaça l'une après l'autre. Alors la Minerve d'Alcamène ne parut plus rien ; au lieu que celle de Phidias frappait par un air de grandeur et de majesté qu'on ne pouvait se lasser d'admirer.

(2) C'est probablement du même Cléophon qu'il est parlé dans la harangue du même Eschine sur la fausse ambassade, dans quelques comédies d'Aristophane, et en particulier dans celle des grenouilles, enfin dans les plaidoyers de Lysias contre Agoratus et contre Nicomaque.

Mais comme les Thébains ne l'écoutaient pas, et qu'ils vous conseillaient de faire rentrer vos soldats pour délibérer sur la paix; troublé et hors de lui-même, il monte à la tribune, traite les chefs des Béotiens de lâches qui trahissaient les intérêts de la Grèce, et leur déclare qu'il allait porter un décret, lui qui ne regarda jamais l'ennemi en face, en vertu duquel vous enverriez des députés à Thèbes pour demander aux Thébains un passage contre Philippe. Les principaux de Thèbes, honteux, et craignant, avec quelque raison, de paraître avoir trahi les intérêts de la Grèce, renoncèrent à la paix, et ne pensèrent plus qu'à la guerre.

C'est ici le lieu de vous parler de ces braves citoyens qu'il a envoyés à un péril évident, quoique les sacrifices ne fussent pas favorables, de ces illustres morts dont il a osé louer la bravoure en foulant leurs tombeaux de ces pieds timides qui ont fui, qui ont abandonné leur poste (1). O le plus lâche de tous les hommes, le plus incapable d'une grande action, mais le plus audacieux, le plus insolent en paroles, aurez-vous tout-à-l'heure, à la face de cette assemblée, aurez-vous le front de dire qu'on vous doit une couronne pour tous les malheurs dont vous êtes la cause? Et s'il le dit,

(1) C'était l'usage à Athènes de faire rapporter dans la ville les os des citoyens morts en combattant pour la patrie, de les y faire inhumer aux dépens du public, et de choisir un orateur pour faire leur éloge. Démosthène fut choisi pour faire l'éloge de ceux qui étaient morts à Chéronée. Il témoigne dans son discours combien il fut flatté de ce choix. On prononçait ordinairement l'éloge funèbre sur le lieu même où les os des guerriers avaient été inhumés.

Athéniens, le souffrirez-vous? La mémoire de ces braves gens, morts pour notre défense, mourra-t-elle avec eux? Transportez-vous en esprit du tribunal au théâtre; imaginez-vous voir le héraut s'avancer et entendre la proclamation faite en vertu du décret. Pensez-vous que les parens de nos guerriers malheureux versent plus de larmes, pendant les tragédies, sur les infortunes des héros qu'on y verra paraître, que sur l'ingratitude de la patrie? Quel homme, je ne dis pas un Grec, mais un homme né de parens libres, ne serait pénétré de douleur, quand, à la vue du théâtre, supposé même qu'il eût oublié tout le reste, il se souviendrait du moins qu'à pareil jour, avant les tragédies, lorsque la république était gouvernée par de meilleures lois et de meilleurs Magistrats, le héraut s'avançait, et présentant aux Grecs, revêtus tous d'une armure complète, les jeunes orphelins dont les pères étaient morts à la guerre, il faisait cette proclamation si belle, si capable d'exciter à la vertu: *Ces jeunes gens*, disait-il, *dont les pères sont morts à la guerre en combattant avec courage, le peuple les a élevés pendant leur enfance, il les revêt maintenant d'une armure complète, les renvoie à leurs affaires domestiques sous d'heureux auspices, et les invite à mériter les premières charges* (1). C'est là ce que proclamait autrefois le héraut; mais aujourd'hui, que dira-t-il en présentant aux Grecs celui-là même qui a rendu orphelins nos enfans? Qu'annoncera-t-il? S'il répète les pa-

(1) Platon, dans le Ménexène où se trouve un éloge funèbre des morts, parle de l'usage que rapporte ici Eschine, et à-peu-près dans les mêmes termes que cet orateur.

roles du décret, la vérité ne se taira pas sans doute ; elle en publiera la honte à haute voix, et, contredisant le héraut, elle annoncera que le peuple couronne cet homme, s'il faut l'appeler homme, *pour sa vertu*, lui qui est souillé de vices, *pour sa fermeté courageuse*, lui qui est un lâche, lui qui a abandonné son poste. Je vous en conjure, Athéniens, au nom de Jupiter et des autres dieux, n'allez pas sur le théâtre ériger un trophée contre vous-mêmes, n'allez pas, en présence des Grecs, condamner de folie le peuple d'Athènes ; ne rappelez pas aux Thébains les maux sans nombre et sans remède qu'ils ont essuyés. N'affligez pas de nouveau ces infortunés qui, obligés de fuir de leur ville, grace à Démosthène, ont été reçus dans la vôtre ; ces exilés malheureux dont la corruption de ce traître, et l'or du roi de Perse (1), ont tué les enfans, détruit les temples et les tombeaux. Mais, puisque vous n'étiez pas présens à leur désastre, tâchez de vous l'imaginer ; figurez-vous une ville prise d'assaut, des murs renversés, des maisons réduites en cendres, des mères et leurs

---

(1) Darius, roi des Perses, qui vainquit Alexandre, voyait que Philippe ne cherchait à envahir la Grèce, que pour tomber ensuite sur lui ; il favorisait donc de tout son pouvoir Démosthène, le plus fier ennemi du roi de Macédoine. L'orateur, qui aimait sa patrie, la défendait contre l'ambition de Philippe, qui tenta inutilement de le corrompre ; mais, comme il ne haïssait pas l'argent, il n'était pas fâché de pouvoir en même tems, et ménager les intérêts d'Athènes en se prêtant aux vues de Darius, conformes à celles des Athéniens ; et augmenter sa fortune, en profitant lui-même des richesses immenses de ce prince. Par-là il satisfaisait à la fois deux passions, dont l'une n'était pas à beaucoup près aussi noble que l'autre.

enfans traînés en servitude, des vieillards languissans et des femmes affaiblies par l'âge, privés sur la fin de leurs jours des douceurs de la liberté, versant des larmes, vous adressant des prières, indignés moins contre les instrumens que contre les auteurs de leurs maux, vous suppliant enfin de ne pas couronner le fléau de la Grèce, de vous garantir du sort funeste attaché à sa personne : car, ni particulier, ni république ne réussit jamais avec les conseils de Démosthène. Vous ne rougissez pas, Athéniens, vous qui avez fait une loi contre les nautonniers de Salamine, qui avez ordonné que quiconque d'entre eux aurait renversé sa barque dans le trajet, sans même qu'il y eût de sa faute, ne pourrait plus par la suite exercer sa profession, afin d'apprendre combien on doit ménager la vie des Grecs : vous ne rougissez pas de laisser encore gouverner l'état à celui qui a renversé totalement votre ville et la Grèce entière !

Mais, afin de parler des circonstances présentes qui forment le quatrième tems de l'administration de Démosthène, je dois vous rappeler que, non content d'avoir quitté son poste comme guerrier, il le quitta encore comme citoyen. Au lieu de revenir à Athènes, il s'embarque sur un de vos vaisseaux, et va rançonner les Grecs. Un bonheur inespéré l'ayant ramené dans la ville, tremblant d'abord et presque mourant, il monte à la tribune et vous demande de le nommer pour maintenir la paix. Vous ne vouliez pas même alors que le nom de Démosthène parût à la tête de vos décrets, vous prîtes celui de Nausiclès (1) ; et il veut à pré-

(1) Nausiclès, général d'Athènes, qui se signala plus d'une

sent qu'on le couronne ! Cependant Philippe meurt assassiné, Alexandre lui succède ; Démosthène reprend le cours de ses impostures, dresse des autels à Pausanias, fait décerner par le sénat des réjouissances publiques, et le charge ainsi de l'opprobre d'une joie indécente. Il ne désignait plus le nouveau roi de Macédoine que par le nom de Margitès (1) ; il assurait qu'il ne sortirait pas de son royaume, qu'il resterait dans Pella, uniquement occupé à promener et à conserver sa personne : *Et je n'assure point cela*, disait-il, *sur de simples conjectures, je le sais avec certitude, puisque le courage ne s'achète qu'au prix du sang.* Il parlait de la sorte, lui qui n'a pas de sang dans les veines, qui jugeait d'Alexandre, non par le caractère d'Alexandre, mais par sa propre timidité. Les Thessaliens avaient résolu de vous faire la guerre (2) ; le

---

fois par ses libéralités envers l'état. Il en est parlé dans la harangue de Démosthène. — Plus bas, *Pausanias*, jeune seigneur de la cour de Philippe, à qui ce prince n'avait pas rendu justice, et qui l'assassina pour se venger.

(1) *Margitès* était le nom que l'on donnait en grec à un fou et à un imbécille. Suidas prétend que Margitès était un homme célèbre par sa sottise. Margitès était le titre d'un poëme que quelques-uns attribuent à Homère. Au reste, Alexandre démentit bien le surnom que lui donnait Démosthène. L'orateur ne connaissait pas encore la grande ame et le courage invincible du jeune prince.

(2) Je ne vois pas dans l'histoire à quelle occasion les Thessaliens avaient résolu de faire la guerre aux Athéniens. Au reste, ce peuple avait été attaché à Philippe, et le fut encore à son fils Alexandre, quoique cependant, perfide et léger par caractère, il fût toujours prêt à abandonner le parti qu'il défendait. — *Des nautonniers*.... En grec, *des Paraliens*, c'est-à-dire, des habitans



jeune roi, animé d'une juste colère, avait investi Thèbes; Démosthène, député vers ce prince, prit l'épouvante sur le mont Cithéron, revint au plus vîte sur ses pas, également utile et dans la paix et dans la guerre. Et ce qu'il y a de plus étonnant, vous ne livrâtes point et ne laissâtes point juger dans l'assemblée des Grecs, le traître qui vous a livrés vous-mêmes, si l'on doit ajouter foi à la renommée.

Au rapport des nautonniers qui conduisaient vos citoyens députés vers Alexandre, et d'après le récit de vos députés eux-mêmes (l'histoire est fort croyable), il y avait dans le vaisseau un certain Aristhion, natif de Platée, et fils d'Aristobule, le droguiste, que plusieurs de vous peuvent connaître. Ce jeune homme, d'une beauté rare, habita long-tems dans la maisonde Démosthène; sur quel pied, on ne le sait pas au juste, et je craindrais de l'approfondir. Aristhion, à ce que j'ai ouï dire, persuadé qu'on ignorait son origine et sa vie, s'insinue dans le palais d'Alexandre, et gagne ses bonnes graces. Par son moyen, Démosthène écrit au jeune monarque, et, lui prodiguant ses flatteries, se ménage une réconciliation et quelque sécurité. Et voyez, Athéniens, combien le fait est vraisemblable. Si Démosthène pensait alors ce qu'il veut faire croire à présent, s'il était si contraire à Alexandre, il s'est offert trois occasions de nuire à ce prince, sans qu'il paraisse avoir profité d'aucune.

---

des côtes de la mer. Les habitans de l'Attique se divisaient en habitans des plaines, en habitans des montagnes, et en habitans des côtes. Ceux-ci probablement avaient des vaisseaux de passage dans lesquels ils conduisaient ceux qui voulaient se rendre dans un pays étranger.

D'abord, Alexandre, nouvellement monté sur le trône, passa en Asie, sans avoir suffisamment réglé les affaires de son royaume ; le roi de Perse était fourni abondamment de vaisseaux, d'argent et de troupes ; il nous aurait reçus volontiers dans son alliance, vu les dangers qui le menaçaient. Dans cette première occasion, qu'avez-vous dit, Démosthène, qu'avez vous proposé ? Je consens, si vous le voulez, que vous ayez craint, et que le naturel l'ait emporté : cependant, les conjonctures de la république n'attendent pas les lenteurs d'un ministre timide.

Mais ensuite, lorsque Darius se fut avancé avec ses troupes, qu'Alexandre était presque enfermé dans la Cilicie (1), manquant de tout, comme vous le disiez, et à la veille, selon votre rapport, d'être écrasé par la cavalerie des Perses, lorsque la ville ne pouvait contenir votre insolence, que tenant à la main les lettres que vous aviez reçues, vous les promeniez par-tout avec affectation, faisant remarquer mon air à quelques-uns, comme celui d'un homme abattu et désespéré, et disant que j'étais (2) une victime déjà couronnée de fleurs, que j'expirerais sous le couteau au moindre revers qu'éprouverait Alexandre ; vous ne fîtes rien même

---

(1) C'est près d'Issus, ville de Cilicie, qu'Alexandre remporta une victoire célèbre sur les Perses, dont la cavalerie était fort nombreuse.

(2) *Disant que j'étais* . . . . . En grec, *m'appelant le taureau aux cornes dorées, et disant que j'étais couronné*. Personne n'ignore que dans les sacrifices on dorait les cornes des grandes victimes, telles que le bœuf et le taureau, et qu'on couronnait de feuilles d'arbres ou de plantes les victimes, grandes ou petites,

alors, vous vous réservâtes pour une meilleure occasion.

Mais laissons-là des objets déjà trop anciens, et parlons de faits plus récens. Les Lacédémoniens, avec le secours des étrangers, engagèrent un combat, et défirent une armée près de Corrhage. Les Eléens étaient entrés dans leur parti, tous les Achéens, excepté les Pellenéens, et toute l'Arcadie, excepté Mégalopolis. Cette ville était assiégée, et sur le point d'être prise; on en attendait la nouvelle tous les jours. Alexandre avait passé le pôle arctique, et presque franchi les bornes de l'univers (1). Antipater s'occupait depuis long-tems à lever des troupes; l'avenir était incertain. Montrez-nous, Démosthène, ce que vous fîtes, ce que vous dîtes alors : je vous cède la tribune, parlez-y à votre aise.... Puisque vous gardez le silence, je vous pardonne votre embarras, et je vais rapporter, moi, ce que vous disiez. Ne vous rappelez-vous pas, Athéniens, les expressions étranges et odieuses qu'il vous débitait du haut de cette tribune, et que vous écoutiez, j'ose le dire, avec une patience stupide ? *Il est des gens*, criait-il, *qui ébourgeonnent la république et qui ébranchent le peuple ; on coupe les*

qu'on allait immoler. — *Les Lacédémoniens*..... Voyez plus haut, page 85. — Par rapport à Corrhage, on ne sait pas si c'est un nom d'homme ou de ville. Si c'est un nom de ville, il faut traduire comme j'ai fait; si c'est un nom d'homme, il faut traduire, *une armée commandée par Corrhage.*

(1) Alexandre, après la défaite de Darius, avait pénétré dans la partie septentrionale de l'Asie, du côté du pôle arctique. L'orateur, ou par exagération, ou parce que véritablement les Grecs ne connaissaient rien au-delà, dit qu'*il avait passé le pôle arctique, et presque franchi les bornes de l'univers.*



nerfs des affaires; *les uns nous plient comme de l'osier, les autres nous enfilent comme des aiguilles* (1). De quoi sont, bête féroce, ces expressions, ou plutôt ces monstres d'expressions? Dirai-je ensuite de quelle manière, vous tournant et vous agitant dans la tribune, vous vous donniez pour le plus grand ennemi d'Alexandre? C'est moi, disiez-vous, qui ai armé contre lui les Lacédémoniens; c'est moi qui ai soulevé contre lui les Thessaliens et les Perrhébiens. En effet, Démosthène, vous pourriez soulever la moindre bourgade! vous pourriez approcher, je ne dis pas d'une ville, mais d'une maison où il y aurait du péril! Si on distribue de l'argent en quelque endroit, vous vous présenterez pour en avoir votre part; mais vous ne ferez nulle action de bravoure. S'il arrive par hasard un événement heureux, vous vous l'arrogerez, vous vous en attribuerez toute la gloire; s'il survient quelque alarme, vous prendrez la fuite, et quand nous serons rassurés,

---

(1) Les métaphores qui précèdent, sont véritablement fort extraordinaires, et paraissent bien choquantes. Ecoutons néanmoins, sur cet endroit, un orateur célèbre. Ciceron, après avoir parlé de Démosthène comme d'un orateur très-circonspect, qui connaît mieux que personne la force et la propriété des mots: *Eschine pourtant*, ajoute-t-il, *lui reproche certaines expressions dures, odieuses, insupportables. Il fait plus; car*, *l'apostrophant par le nom injurieux de bête féroce, il lui demande si ce sont là des expressions, ou des monstres d'expressions? De sorte que Démosthène lui-même, au jugement d'Eschine, pèche contre la délicatesse attique. Mais il est aisé*, continue Cicéron, *de critiquer un mot qui a été dit dans la chaleur de l'action, et d'y attacher un ridicule, lorsque l'embrasement des esprits est comme éteint. Aussi Démosthène ne se justifie qu'en badinant, et prétend que le salut des Grecs ne dépend pas d'un mot ou d'un geste.*

vous demanderez des récompenses, vous exigerez des couronnes d'or.

Oui, dira-t-on, mais c'est un bon républicain. Si vous ne faites attention, Athéniens, qu'à la beauté de ses paroles, il vous trompera toujours, comme par le passé; examinez son caractere et la vérité, et dès-lors l'illusion cessera. Voici la règle que vous devez suivre en l'écoutant. Je vais considérer avec vous les qualités qui forment un citoyen sage, un bon républicain; je leur opposerai celles qui constituent un mauvais citoyen, partisan de l'oligarchie: comparez ensemble ces deux hommes; et, les rapprochant de Démosthène, voyez, non duquel des deux il tient le langage, mais duquel des deux il suit la conduite.

Vous conviendrez, sans doute, avec moi qu'un bon républicain doit avoir les qualités que je vais dire. Premiérement, il doit être libre du côté de son père et de sa mère, afin que le malheur de sa naissance ne le rende pas mal intentionné pour les lois qui maintiennent la démocratie. Il faut, secondement, que ses ancêtres aient rendu quelques services au peuple, et qu'ils en aient reçu la récompense, ou du moins qu'ils ne se soient pas attiré sa haine, de peur qu'il ne veuille venger sur la république les disgraces de sa famille. Il faut, en troisième lieu, qu'il soit naturellement sage, modéré et réglé dans sa dépense, pour que ses folles profusions ne le tentent pas de se laisser corrompre. Quatriémement, le bon sens chez lui doit être joint au talent de la parole. Il est beau d'avoir assez et de pénétration d'esprit pour démêler soi-même ce qu'il y a de mieux à dire, et d'éloquence acquise et naturelle pour le persuader aux autres;



sinon, le bon sens est toujours préférable au talent de la parole. Cinquiémement, enfin, il doit être rempli d'un courage qui l'empêche d'abandonner le peuple dans la guerre et dans les périls. Les qualités opposées à celles-là constituent le partisan de l'oligarchie : qu'est-il besoin d'entrer dans le détail ? Examinez maintenant quelles sont les qualités de Démosthène, que l'examen se fasse avec la plus grande équité.

Il a eu pour père Démosthène du bourg de Péanée, homme libre, il faut en convenir : quant à sa mère et à son aïeul maternel, voici quel il est de ce côté. Un certain Gylon du Céramique avait livré aux ennemis Nymphée, ville du Pont, qui alors nous appartenait. Le traître n'attendit pas le jugement qui le condamnait à mort ; il s'exila lui-même, et venant dans le Bosphore, il reçut des tyrans de ce lieu, pour récompense de sa perfidie, une place appelée *Kèpoi* (1), épousa une femme riche assurément et bien dotée, mais Scythe de nation. Il en eut deux filles, qu'il envoya ici avec des sommes considérables. Il maria l'une à quelqu'un que je ne nommerai pas, pour éviter de me faire trop d'ennemis : Démosthène de Péanée, au mépris de toute nos lois, a épousé l'autre, qui nous a donné ce brouillon, cet imposteur. Ainsi, par son aïeul maternel, c'est un ennemi du peuple ; vous con-

---

(1) *Kèpoi*, suivant Harpocration, était une place dans le Bosphore ; Strabon en parle dans sa généalogie. — *Que je ne nommerai pas*. Démosthène nous révèle lui-même, dans une de ses harangues, le nom qu'Eschine supprime ici par des raisons politiques, et nous apprend que sa mère était fille de Gylon, et sœur d'une autre fille qui épousa Démocharès.

damnâtes à mort ses ancêtres : par sa mère, c'est un Scythe, un barbare qui n'a de grec que le langage ; il a le cœur trop pervers pour être Athénien.

Par rapport à sa vie privée, quel est-il ? De commandant de navire, devenu tout-à-coup faiseur de mémoires, il cherchait à remplir le vide de son patrimoine qu'il avait follement dissipé. Comme il avait la réputation de trahir ses cliens, et de se vendre aux parties adverses, il quitta ce métier, et passa d'un saut à la tribune. Il tira beaucoup d'argent de la république, et n'en conserva que fort peu. Les trésors du roi de Perse (1) coulent maintenant au gré de ce prodigue, il est comme inondé de son or ; mais cela ne suffit pas, nulle richesse ne pouvant jamais combler les desirs d'un dissipateur : il vit enfin, non de ses revenus, mais de vos périls.

Quant au bon sens et à l'éloquence, quel est son talent ? de bien dire et de mal faire. La manière, par exemple, dont il se livre à des plaisirs défendus par toutes les lois, et celle dont il use des plus légitimes, est si abominable, que je n'ose la révéler ; car, en général, on hait ceux qui parlent trop ouvertement des infamies d'autrui. De là que revient-il à la république ? de belles harangues et de méchantes actions.

Pour le courage, je n'ai qu'un mot à dire. S'il ne convenait de sa lâcheté, et si vous n'en étiez intimement convaincus, je m'arrêterais pour vous en donner la preuve ; mais puisqu'il la reconnaît lui-même devant le peuple, et que vous n'en doutez nullement, il me reste à vous rappeler les lois

(1) Voyez plus haut, page 96, note.

portées contre les lâches. Solon, cet ancien législateur, a cru devoir soumettre à la même peine celui qui refuse de servir, et celui qui abandonne son poste, en un mot, tout citoyen lâche, car on intente procés à la lâcheté. On sera peut-être surpris qu'on fasse procès à une constitution naturelle qui ne dépend pas de nous : oui, on le fait, et pour quelle raison? c'est afin que, redoutant moins les armes des ennemis que la rigueur des lois, chacun de nous combatte pour la patrie avec plus de courage. Le législateur exclut de l'aspersion lustrale, dans les assemblées, tout citoyen lâche, celui qui refuse de servir, et celui qui abandonne son poste : il ne veut pas qu'on les couronne, ni qu'on les admette aux sacrifices publics : et vous, Ctésiphon, vous voulez que nous couronnions celui que les lois nous défendent de couronner! Vous produisez sur le théâtre, pendant les tragédies, un homme indigne d'y paraître! Vous introduisez dans le temple de Bacchus (1) un lâche qui, par sa fuite, a livré aux ennemis les temples des dieux! Mais, Athéniens, ne perdons pas de vue notre sujet. N'oubliez pas cette règle : quand Démosthène vous dira qu'il est un bon républicain, considérez, non son langage, mais sa conduite; examinez, non ce qu'il dit être, mais ce qu'il est.

Mais puisque nous parlons de couronnes et de récompenses, il est à propos de vous prévenir que, si vous n'arrêtez le cours de cette prodigalité imprudente qui vous fait couronner indifféremment

---

(1) On jouait des tragédies dans ce temple, et on y proclamait des couronnes; celle décernée à Démosthène devait y être proclamée.

et récompenser tout le monde, ceux à qui vous prodiguerez les honneurs ne vous en sauront aucun gré, et les affaires de l'état n'en iront pas mieux. Vous ne corrigerez pas, en effet, les mauvais citoyens, et vous découragerez les bons. Je crois avoir de fortes preuves pour établir ce que j'avance. Si on vous faisait cette demande : Athéniens, la république vous paraît-elle plus florissante de notre tems que du tems de nos ancêtres? vous avoueriez tous qu'elle était plus florissante du tems de nos ancêtres. Les hommes alors valaient-ils mieux qu'à présent? Alors ils excellaient, à présent ils dégénèrent. Les couronnes et les éloges, les récompenses et les gratifications publiques (1) étaient-elles autrefois plus multipliées qu'aujourd'hui? Autrefois les honneurs étaient rares chez nous, le nom de la vertu était précieux : aujourd'hui rien de si commun, de si avili que les honneurs; vous prodiguez des couronnes par habitude et non par réflexion. D'après cette idée, ne trouvez-vous donc pas étrange que, quoique les récompenses soient à présent plus multipliées, les affaires de l'état, néanmoins, allassent mieux alors qu'elles ne vont à présent, et que les hommes valussent mieux autrefois qu'ils ne valent aujourd'hui?

Je vais tâcher, Athéniens, de vous en donner la raison. Pensez-vous qu'on voulût, pour aucune

---

(1) *Les gratifications publiques*. En grec, *les distributions de nourriture dans le prytanée*. On nourrissait aux dépens du public, dans le prytanée, (lieu où s'assemblaient les prytanes) ceux qui avaient signalé leur zèle pour la république; et cet honneur était un des plus grands qu'un citoyen pût recevoir pour prix de ses services.

des fêtes de votre ville (1), s'exercer à la lutte e au pugilat, se préparer enfin à d'autres combat pénibles, si la couronne se donnait, non au meil leur athlète, mais au plus intrigant? non, on n le voudrait pas. Mais, comme la couronne donnée au vainqueur est rare, honorable, difficile à ga gner, qu'elle procure une gloire immortelle, il e des hommes qui, pleins de confiance dans leur forces, se dévouent aux plus rudes travaux, expo sent leur vie et se consacrent tout entiers à v plaisirs (2). Imaginez-vous donc que vous êtes éta blis juges de la vertu des citoyens, et considéré que si vous ne récompensez, suivant les lois, qu'u

(1) *Pour aucune des fêtes de votre ville*, en grec, *pour les panathénées, et pour aucune autre des fêtes où l'on distribue des couronnes.* Les panathénées étaient des fêtes qui se célé braient à Athènes en l'honneur de Minerve, avec beaucoup d'appareil, aussi bien que les bacchanales et les fêtes d'Eleusis, en l'honneur de Bacchus et de Cérès. C'étaient-là les trois grandes fêtes des Athéniens. — *S'exercer à la lutte et au pugilat*, en grec, *s'exercer au pancrase.* J'ai suivi, avec M. Tourreil, Plutarque, qui assure que le *pancrace* était un combat mêlé de la lutte et du pugilat.

(2) L'état des athlètes était aussi dur et gênant que pénible et périlleux. Esclaves du public, leurs corps étaient consacrés à ses plaisirs. — *Etablis juges*, en grec, *établis agonothètes.* On appelait *agonothètes* ceux qui présidaient aux jeux solemnels de la Grèce, ou aux jeux particuliers de chaque ville. On leur faisait prêter serment qu'ils observeraient très-religieusement toutes les lois prescrites dans chaque sorte de combats, et qu'ils ne feraient rien ni directement ni indirectement contre l'ordre et la police établis dans les jeux. Les agonothètes, à Athènes, étaient chargés de veiller à la proclamation des couronnes accordées aux citoyens pour récompenser leurs services, comme on le voit dans les décrets cités par Démosthène.



petit nombre de gens qui en seront dignes, une foule d'athlètes se disputeront sous vos yeux le prix de la vertu; mais que si vous favorisez la cabale et l'intrigue, vous pervertirez les meilleurs naturels.

Je vais mettre cette vérité dans un nouveau jour. Thémistocle qui commandait votre flotte, lorsque vous vainquîtes le roi de Perse à Salamine, vous paraît-il préférable à Démosthène, qui a abandonné son poste? celui-ci vous paraît-il valoir mieux que Miltiade, qui vainquit les barbares à Marathon; ou que ces braves citoyens qui ramenèrent de Phyle (1) le peuple fugitif; ou que ce fameux Aristide, surnommé le juste, surnom bien différent de ceux qui ont été donnés à Démosthène? Pour moi, j'en atteste tous les habitans de l'Olympe, je ne crois pas qu'il convienne de nommer ensemble ce scélérat et ces grands hommes. Eh bien! que Démosthène nous montre s'il est dit quelque part qu'on ait couronné quelqu'un de ces héros. Le peuple était-il donc ingrat? non, il était magnanime; et les citoyens auxquels il n'accordait pas cet honneur, étaient vraiment dignes de la république. Ils ne croyaient pas que leur gloire dût être consignée dans des décrets, mais dans le souvenir d'une patrie reconnaissante; souvenir qui, depuis ce tems jusqu'à nos jours, subsiste encore et subsistera éternellement.

Il est bon de vous rappeler les récompenses qu'on

(1) Phyle, fort de l'Attique. On sait que, pendant la nomination des trente tyrans, un grand nombre de citoyens, ennemis de la tyrannie et partisans de la démocratie, se retirèrent d'abord à Phyle et ensuite au Pirée, sous la conduite de Thrasybule et d'Archine, et qu'enfin ils rentrèrent triomphans dans la ville.



leur accordait. Il y eut, dans les tems dont je parle, des guerriers d'Athènes qui, après avoir essuyé les plus longues fatigues, et couru les plus grands périls, combattirent et défirent enfin les Perses auprès du Strymon (1). Revenus ici, ils demandèrent une récompense au peuple, qui leur en accorda une, fort belle pour ces tems-là. Il fut ordonné qu'on leur dresserait trois statues de pierre dans la galerie des Hermès, avec défense d'y mettre leurs noms, afin, sans doute, que les inscriptions parussent être faites pour le peuple, et non pour les généraux. Je ne dis rien que de véritable, vous en jugerez par les inscriptions même (2).

INSCRIPTION DE LA PREMIÈRE STATUE.

Ils étaient pleins d'ardeur ces guerriers généreux
Que le Strymon a vus, des Perses orgueilleux
Dompter, le glaive en main, la fureur insolente,
Et porter dans leurs rangs la mort et l'épouvante.

---

(1) Ce fut sous la conduite de Cimon, un de leurs grands généraux, que les Athéniens combattirent et défirent les Perses auprès du Strymon, dans la Thrace. Les Perses s'étaient emparés de plusieurs villes dans ce pays, d'où ils incommodaient beaucoup les Grecs. Cimon poursuivit sa victoire, et les en chassa. Eschine dit les *Mèdes*, et non les Perses; mais on sait que les Mèdes avaient été réunis à l'empire des Perses, et ne faisaient avec eux qu'un seul et même peuple. — *Dans la galerie des Hermès*. Les Hermès étaient des statues de Mercure de pierre quarrée, propres à recevoir des inscriptions.

(2) J'ai tâché de laisser aux inscriptions grecques, que j'ai trouvées dans Eschine et dans Démosthène, toute la simplicité qu'on leur connaît. Le mot grec, qui signifie *inscription*, est *epigramma*, dont nous avons pris notre mot d'*épigramme*. La plupart n'ont trouvé aucun sel, rien de piquant dans un recueil intitulé : *Anthologie*, ou *Choix d'épigrammes grecques*; de

INSCRIPTION DE LA SECONDE STATUE.

De ses illustres chefs la sensible patrie
Récompense ainsi la valeur;
Pour elle craindrons-nous d'exposer notre vie,
Excités par un tel honneur?

INSCRIPTION DE LA TROISIÈME STATUE.

C'est d'ici que jadis le vaillant Ménestée
Suivit aux champs troyens les braves fils d'Atrée.
Si l'on en croit Homère, il était au combat
Habile capitaine, intrépide soldat.
La science guerrière, et l'ardeur du courage,
Du peuple Athénien fut toujours le partage.

Voyez-vous, dans une de ces incriptions, le nom des généraux? dans aucune; mais celui du peuple. Transportez-vous en esprit dans la galerie des peintures; car la place publique nous offre des monumens de tous nos grands exploits. Dans quelle vue, Athéniens, vous parlé-je de la galerie des peintures? On y a représenté le combat de Marathon. Quel était le général? C'était Miltiade, répondriez-vous, si on vous le demandait. Son nom, cependant, n'y est pas gravé. Pourquoi cela? N'a-t-il pas demandé cet honneur? oui; mais on le lui a refusé; on lui a permis seulement de se faire peindre, à la

sorte que, pour dire une épigramme sans pointe, ils ont dit *une épigramme à la grecque*. Je veux bien croire que les Grecs n'ont pas réussi, comme les Latins et les Français, dans ce que nous appelons style épigrammatique; mais aussi nous avons tort de chercher une pointe épigrammatique dans ce que les Grecs appeloient *epigramma*, qui ne signifiait pas toujours chez eux une *épigramme*, mais une inscription ou une sentence mise en vers.

tête de l'armée, exhortant ses troupes. On peut voir, dans le temple de Cybèle, auprès de la salle du sénat, la récompense dont vous honorâtes ceux qui ramenèrent de Phyle le peuple fugitif. Celui qui proposa et fit passer le décret, était Archine, un de ces braves citoyens. Il proposa d'abord de leur donner mille drachmes (1), pour les offrandes et les sacrifices : c'est un peu plus de dix drachmes par tête. Il demande ensuite qu'on leur accorde à chacun, non une couronne d'or, mais une couronne d'olivier. Une couronne d'olivier était alors précieuse ; une couronne d'or est maintenant avilie. Encore, Archine ne veut-il pas que ces récompenses soient données au hasard, mais qu'après une exacte recherche le sénat désigne ceux qui, dans Phyle, ont soutenu courageusement le siège contre les Lacédémoniens et les trente tyrans, et non ceux qui ont abandonné lâchement leur poste à Chéronée, et qui ont fui devant l'ennemi. Pour preuve de ce que j'avance, on va vous lire le décret.

On lit le décret touchant la récompense accordée aux citoyens revenus de Phyle.

Lisez aussi, pour le comparer à l'autre, le décret porté, par Ctésiphon, en faveur de Démosthène, l'auteur de nos maux.

On lit le décret de Ctésiphon.

Ce dernier décret efface la gloire qui vous revient du premier : le second est déshonorant, si le premier est honorable ; si nos libérateurs méritaient

(1) Cinq cents livres.

e récompense, Démosthène est indigne d'une uronne. J'apprends, néanmoins, qu'il doit dire e j'ai tort de comparer ses actions à celles de nos cêtres; que Philamon (1) a été couronné aux ux olympiques, pour avoir vaincu, non Glaucus, ; ancien et fameux lutteur, mais ceux de son tems; mme si nous ignorions que les athlètes ont à mbattre contre d'autres athlètes, mais que ceux i veulent être couronnés, ont à lutter contre la rtu même pour laquelle on les couronne; car, le raut ne doit rien publier que de vrai dans les proumations qu'il fait, sur le théâtre, en présence s Grecs. Ne dites donc pas, Démosthène, que us avez mieux gouverné que Patécion (2); acquérez la vertu, et demandez ensuite des récompenses. lais, afin de ne pas m'écarter de mon sujet, on va us lire l'inscription faite pour les citoyens revenus Phyle.

INSCRIPTION.

D'une couronne Athène honora le courage
De ces dignes enfans armés par le devoir,
Qui brisèrent le joug d'un heureux esclavage,
Et rompirent le cours d'un injuste pouvoir.

(1) Philamon, athlète, contemporain d'Eschine et de Démosine. — Glaucus, ancien athlète fort célèbre, était de Cariste, le d'Eubée. Il vainquit plusieurs fois dans les jeux solemnels la Grèce. Après sa mort, son fils lui fit ériger une statue i le représentait en athlète, parce qu'il s'était distingué dans t état; et les Caristiens le firent enterrer dans une isle 'on appelle encore aujourd'hui l'*isle de Glaucus*.

(2) Patécion était probablement un ministre d'Athènes qui ivait pas grand mérite. Suivant Harpocration et Suidas, Patén passait pour un voleur et un brigand. Le dernier ajoute 'il vivait de calomnies, et qu'il faisait métier de séduire les ınes gens riches.

Le poëte dit qu'ils furent honorés d'une couronne, parce qu'ils *rompirent le cours d'un injuste pouvoir*: car tout le monde pensait et disait, alors, que l'autorité du peuple s'était affaiblie du moment où l'on avait cessé de poursuivre les infracteurs des lois. J'ai appris de mon père, qui est mort à l'âge de quatre-vingt-quinze ans..... ce bon vieillard, qui avait passé par toutes les infortunes de la république, m'entretenait, souvent, dans ses heures de loisir: il me disait qu'après le retour du peuple, on punissait également les paroles et les actions dans quiconque était poursuivi, en justice, comme infracteur des lois. Qu'y a-t-il, en effet, de plus criminel que de parler ou d'agir contre les lois ? Les juges, ajoutait-il, n'écoutaient pas comme ils écoutent aujourd'hui. Beaucoup plus ardens que l'accusateur même, ils faisaient lever le greffier à plusieurs reprises, lui ordonnaient de relire les lois et le décret, et condamnaient, comme coupables, non-seulement ceux qui les avaient transgressées toutes, mais celui qui, dans une seule, avait changé une seule syllabe. Rien de si ridicule, au contraire, que ce qui se pratique de nos jours. Le greffier lit le décret de l'accusé ; les juges, inattentifs et distraits, écoutent cette lecture comme quelque chose de frivole, comme on écouterait une chanson. D'ailleurs, les artifices de Démosthène ont introduit, dans vos tribunaux, un abus honteux, qui détruit la forme de vos jugemens. C'est l'accusateur qui se justifie, et l'accusé qui accuse ; les juges oublient quelquefois l'affaire qu'ils sont venus juger, et prononcent, comme malgré eux, sur l'objet dont ils ne sont pas juges. Si l'accusé touche, par hasard, le vrai point du procès, il s'attache à prou-

ver, non que ce qu'il a proposé, est conforme aux lois, mais qu'un autre, avant lui, qui a proposé la même chose, a été absous; et c'est-là, comme je l'entends dire, ce qui remplit Ctésiphon d'une confiance orgueilleuse. Le fameux Aristophon (1) se vantait publiquement d'avoir été soixante-quinze fois accusé comme infracteur des lois. Céphale, au contraire, cet ancien ministre, connu comme excellent républicain, se glorifiait de ce qu'ayant proposé plus de décrets qu'aucun autre, on ne l'avait jamais accusé d'avoir enfreint les lois. Et il avait d'autant plus de raison d'en tirer gloire, qu'alors, sur l'article des lois, non-seulement les citoyens de partis opposés s'accusaient les uns les autres, mais les amis même accusaient leurs amis pour le moindre délit.

En voici une preuve frappante. Archine accusa Trasybule d'avoir violé les lois en proposant de couronner un de ceux qui étaient revenus de Phyle avec lui. Il le fit condamner; et les juges n'eurent point d'égard à ses services, quoique la mémoire en fût toute récente. Ils pensaient que si Trasybule les avait ramenés de Phyle dans Athènes, c'était de nouveau les en chasser lui-même, que de donner aux lois quelque atteinte. Mais, aujourd'hui, un autre usage a prévalu: vos braves généraux, et quelques-uns des citoyens pensionnés par la ville (2),

---

(1) Aristophon et Céphale, l'un général, et l'autre ministre d'Athènes. Il paraît, par ce qu'en dit Eschine, que le premier était aussi peu scrupuleux, que l'autre était intègre et irréprochable. Il est parlé plusieurs fois d'Aristophon dans la harangue de Démosthène.

(2) *Des citoyens pensionnés par la ville,* en grec, *de ceux qui*

sollicitent pour ceux qui sont accusés d'avoir enfreint les lois. On pourrait, à juste titre, les traiter d'ingrats. En effet, dans une ville où ils jouissent d'une récompense honorable, une ville comme la nôtre, que les dieux et les lois conservent, protéger ceux par qui les lois sont attaquées, c'est travailler à détruire la ville même qui récompense leurs services.

Je vais exposer les règles que doit suivre un homme sage et raisonnable qui s'intéresse pour un accusé. Dans une accusation concernant les lois, on divise le jour en trois parties. La première est pour l'accusateur (1), pour les lois et pour le peuple. La seconde est pour l'accusé et pour ses avocats. Si, après que chacun a parlé, l'accusé est déclaré coupable, il vous reste la troisième partie du jour pour décerner la peine, et la proportionner au crime. Vous prier de l'adoucir, ce n'est que solliciter votre clémence. Mais, avant que les juges aient pesé les raisons, les conjurer de déclarer un homme innocent, c'est les conjurer de violer leur

---

ont obtenu des pensions dans le Prytanée. Voyez plus haut, page 107, note.

(1) *La première est pour l'accusateur*, en grec, *La première eau coule pour l'accusateur.* Les anciens se servaient d'horloges d'eau, appelées *clepsydres*, pour mesurer le tems que chaque orateur devait parler. — *Si les griefs.....* Dans les causes criminelles, les juges prononçaient deux fois. D'abord ils jugeaient le fond de la cause, et ensuite ils établissaient la peine. Par le premier jugement, ils ne faisaient que déclarer s'ils condamnaient l'accusé, ou s'ils le renvoyaient absous. Si la pluralité des voix était pour la condamnation, alors, au cas qu'il ne s'agît point d'un crime d'état, on obligeait le coupable à marquer lui-même la peine qu'il avait méritée. Après quoi suivait un second jugement, par lequel les juges proportionnaient la peine au crime.

serment, d'abolir les lois, de détruire l'autorité populaire; c'est demander une chose qu'on ne peut pas plus vous demander que vous ne pouvez l'accorder. Ordonnez donc à tous ces solliciteurs injustes de vous laisser d'abord porter vos suffrages, conformément aux lois, et de ne solliciter que pour adoucir la peine.

Enfin, Athéniens, je serais tenté de dire que, pour les causes qui concernent l'infraction des lois, il faudrait défendre expressément à l'accusateur et à l'accusé, d'employer des sollicitations auprès de leurs juges. Dans ces causes le droit n'est pas obscur et incertain, mais clairement déterminé par vos lois. Or, comme dans l'architecture, lorsqu'on veut voir si un mur est d'aplomb, on applique le niveau pour s'en assurer : de même, dans les accusations concernant l'infraction des lois, les juges ont sous la main les tablettes où sont écrits les lois et le décret attaqué. Montrez-nous, Ctésiphon, la conformité de votre décret avec la loi, et vous n'avez pas besoin d'en dire davantage. Pourquoi, je vous prie, recourir à Démosthène (1)? Pourquoi négliger une défense légitime, et implorer le secours d'un méchant homme, d'un faiseur de harangues? Agir de la sorte, c'est vouloir tromper vos auditeurs, nuire à la république, et porter atteinte à la démocratie.

Quel est donc, Athéniens, le moyen de vous garantir de tels artifices? le voici. Lorsque Ctési-

(1) Eschine aurait bien voulu que ce ne fût pas Démosthène, mais Ctésiphon qui répondît à son discours; il aurait eu meilleur marché de l'un que de l'autre. Il n'avait point tort de redouter Démosthène, comme on verra par la réponse de cet orateur.



phon, du haut de cette tribune, vous aura débité l'exorde qu'on lui a composé, et qu'ensuite, laissant de côté le vrai point de justification, il perdra le tems en vains propos, avertissez-le sans bruit de prendre la tablette pour confronter les lois avec son décret. S'il fait semblant de ne pas vous entendre, refusez de l'écouter, puisque vous êtes venus pour prononcer d'après des justifications avouées par les lois, et non d'après des apologies qu'elles réprouvent. Si donc il évite de se justifier selon les règles, s'il implore l'éloquence de Démosthène, vous ferez sagement d'éloigner de la tribune ce méprisable sophiste, qui croit, avec les mots, renverser les lois. Qu'aucun de vous, lorsque Ctésiphon vous demandera s'il fera parler Démosthène, ne se fasse un mérite de crier le premier : *Faites-le parler, oui, faites-le parler* (1). Je vous le dis, Athéniens, c'est à votre préjudice, c'est pour la ruine des lois et le renversement de la démocratie que vous le ferez parler. Mais, si vous voulez absolument entendre Démosthène, exigez du moins qu'il suive, dans sa justification, le plan que j'ai suivi dans mon accusation. Voici mon plan à-peu-près ; je vais vous le rappeler.

Je n'ai pas commencé par vous entretenir de la vie privée de Démosthène, et par attaquer les crimes de sa vie publique, parce qu'elles m'offraient l'une et l'autre une ample matière ; ou j'aurais été le moins propre des hommes à tirer, d'un sujet quelconque, tout ce qu'il présente. Dans la première partie de ce discours, je vous ai d'abord ex-

(1) Ce que dit ici l'orateur, est une preuve du plaisir que les Athéniens avaient à entendre Démosthène.

posé les lois qui défendent de couronner des comptables ; ensuite j'ai convaincu Ctésiphon d'avoir proposé de couronner Démosthène, lorsqu'il était comptable, sans ajouter au moins cette clause, *après qu'il aura rendu ses comptes* ; je l'ai convaincu, dis-je, d'avoir proposé la chose sans restriction ; d'avoir bravé les lois et les juges. J'ai détruit les objections frivoles qu'ils pourront opposer à la solidité de mes preuves, et que je vous conjure de ne pas oublier. Dans la seconde partie, je vous ai rappelé les lois touchant les proclamations, qui défendent, en termes formels, de proclamer hors de l'assemblée du peuple une couronne décernée par le peuple. Je vous ai fait voir que l'auteur du décret ne s'est embarrassé ni des lois, ni du tems et du lieu qu'elles prescrivent pour la proclamation, puisqu'il veut qu'on proclame la couronne, non dans la place publique, mais sur le théâtre, en présence, non des seuls Athéniens, mais de tous les Grecs, avant les tragédies. Dans la dernière partie, enfin, j'ai rapporté quelques traits qui concernent Démosthène, comme particulier, et je me suis étendu sur ce qui le regarde comme homme d'état.

Exigez donc, de cet orateur, qu'il suive ce même plan dans son apologie ; qu'il se justifie d'abord sur la loi des comptables, ensuite sur celle des proclamations, enfin, ce que je regarde comme l'essentiel, sur les vices et les crimes qui le rendent indigne de la couronne. S'il vous prie de le laisser libre sur le plan qu'il doit suivre, promettant de purger Ctésiphon du violement des lois à la fin du discours, ne vous rendez pas à sa prière ; c'est l'artifice d'un imposteur qui n'a pas envie de rem-

plir sa promesse, et qui, faute de raisons solides, veut, à force de digressions et d'écarts, vous donner le change, et vous faire oublier la cause. Comme donc vous voyez les athlètes dans le pugilat se disputer l'avantage du terrain; de même vous, en vrais athlètes de la république, disputez à Démosthène le plan de sa justification pendant tout le jour, s'il le faut. Ne souffrez pas qu'il s'écarte du sujet par des faux fuyans étudiés; mais, toujours attentifs et sur vos gardes, observant avec soin toutes ses paroles, obligez-le de se renfermer dans la cause, et défiez-vous de ses détours artificieux.

Il est bon de vous prévenir du parti qu'il doit prendre, s'il vous voit apporter au tribunal les dispositions que je dis. Changeant de rôle, il cherchera à exciter votre compassion, à vous attendrir pour lui-même, pour un fourbe habile et un brigand insigne, qui a mis en lambeaux la république: il pleure avec plus de facilité, que les autres ne rient; c'est le premier homme du monde pour se parjurer. Je ne serais pas étonné que, passant tout-à-coup des larmes aux injures, il n'éclatât en invectives contre les citoyens qui écoutent hors de cette enceinte; il ne prétendît que les partisans de l'oligarchie, désignés et nommés par la vérité même, se rangent du côté de l'accusateur; et les défenseurs de la démocratie, du côté de l'accusé. Lorsqu'il débitera ces discours séditieux, interrompez-le pour lui dire: Démosthène, si les braves citoyens qui ramenèrent de Phyle le peuple fugitif, vous eussent ressemblé, c'en était fait de la république; mais ces grands hommes sauvèrent l'état que les discordes civiles avaient épuisé, en

proclamant l'oubli des injures par ce mot admirable et plein de sagesse, *amnistie* (1). Vous, Démosthène, plus curieux de la beauté de vos phrases que du salut de la ville, vous ne vous étudiez qu'à aigrir les esprits. Mais, lorsque, pour se faire croire, il aura recours aux sermens, ou plutôt aux parjures, rappelez-lui que quiconque emploie souvent un tel moyen devant les mêmes hommes pour donner créance à ses paroles, doit pouvoir, ce que ne peut Démosthène, changer de dieux ou d'auditeurs.

Quant à ses larmes et à son ton lamentable, lorsqu'il s'écriera : Où me refugierai-je, Athéniens? exilé d'Athènes, je n'ai plus d'asyle ; répondez-lui : Et les Athéniens, Démosthène, où se réfugieront-ils? Où trouveront-ils de l'argent et des alliés? Quelles ressources avez-vous ménagées à la république? Nous voyons tout ce que vous avez fait pour vous-même. Vous avez quitté la ville, et vous êtes passé au Pirée (2), moins pour y fixer votre demeure que pour être prêt à partir. Vous avez ramassé, pour favoriser votre fuite et fournir aux frais du voyage, les fruits odieux d'un ministère vénal. Mais, enfin, à quoi bon vos pleurs, vos cris, votre ton lamentable? N'est-ce pas Ctésiphon

---

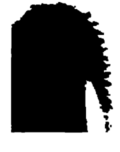
(1) Lorsque les Athéniens voulaient éteindre leurs guerres civiles, ils avaient coutume d'ordonner, par un décret, que de part et d'autre on eût à oublier le passé. Ils avaient dans leur langue un mot pour exprimer cet usage ; ce mot était *mè mnêsikakein*, sous-entendu *dei*, c'est-à-dire, *il faut oublier le mal passé*. Le mot français est *amnistie*, du grec *amnêstia*, qui veut dire *oubli*.

(2) Pirée, port et faubourg d'Athènes. Démosthène habitait dans ce port, dit Eschine ; il était comme un vaisseau à l'ancre prêt à partir.



qu'on accuse ? S'il succombe, la peine n'est-elle pas fixée par les lois ? Vous, Démosthène, vous ne risquez ni vos biens, ni votre vie, ni votre honneur. Mais de quoi est-il donc jaloux ? Il veut absolument des couronnes d'or proclamées sur le théâtre contre toutes les lois, lui qui, supposé même que le peuple d'Athènes fût assez peu sensé, assez aveugle, pour vouloir le couronner dans des conjonctures si peu convenables, devrait monter à la tribune, et dire : Athéniens, j'accepte la couronne ; mais j'en refuse la proclamation dans les circonstances présentes. Il n'est pas juste que je sois couronné, lorsque la république (1) est plongée dans l'affliction et dans le deuil. Ce serait là, sans doute, le langage d'un homme vraiment et solidement vertueux ; le sien sera celui d'un scélérat hypocrite, qui n'a de la vertu que le masque. Ne craignez pas que Démosthène, héros magnanime, guerrier illustre, frustré de la récompense de sa valeur, se donne la mort, dès qu'il sera rentré dans sa maison : non, n'appréhendez rien de tel de ce cœur bas et mercenaire qui, peu jaloux de votre estime, s'est fait lui-même mille fois des incisions à la tête, à cette tête coupable et comptable qu'on veut couronner contre toutes les lois, qui a eu le front d'intenter des procès criminels pour se faire payer de ses propres blessures, qui enfin a mis à profit le soufflet de Midias, ce soufflet dont l'empreinte est

(1) En grec, *lorsque la république est dans le deuil, et qu'elle a coupé ses cheveux* : métamorphose prise des funérailles. Lorsqu'on avait perdu quelqu'un qu'on aimait, on se coupait les cheveux pour témoigner sa tristesse, et on en couvrait le corps de celui qu'on pleurait. Cet usage était fort ancien ; Homère en fait plusieurs fois mention dans ses poëmes.



encore sur sa joue : car cet homme (1) fait, de sa tête, un fonds d'un excellent revenu.

Je vais dire un mot de Ctésiphon, l'auteur du décret : je n'entrerai pas dans le détail de sa vie ; je veux voir si, de vous-mêmes et sans le secours d'un orateur, vous pouvez connaître les méchans. Ne séparons point le héros et le panégyriste, et disons ce qu'on peut dire de tous deux en toute justice. Ils se promènent dans la place publique, pensant et parlant l'un de l'autre dans la plus exacte vérité. Ctésiphon assure qu'il est tranquille pour lui-même, il se flatte d'être pris pour un homme simple ; mais il redoute les variations de Démosthène dans le ministère, ses traits de cupidité et son manque de courage. Quant à Démosthène, lorsqu'il s'examine, il proteste qu'il est plein de confiance pour ce qui le regarde, mais qu'il craint étrangement pour les mœurs corrompues et les infames trafics de Ctésiphon. Et vous, Athéniens, juges de Ctésiphon et de Démosthène, absoudrez-vous deux hommes qui se condamnent mutuellement ?

---

(1) En grec, *car il a reçu de la nature, non une tête, mais une rente*. La traduction littérale n'aurait pas eu de grace en français : il fallait rendre cependant la pointe épigrammatique qui termine agréablement les anecdotes malignes dont Eschine amuse ses auditeurs. Je ne sais pas si j'ai réussi. Il y a dans Lucien, dit M. de Tourreil, une expression semblable à celle d'Eschine, et qui a bien l'air d'avoir été faite d'après la sienne. Jupiter qui sent de violens maux de tête, ordonne à Vulcain de lui décharger un grand coup de hache sur le front. Vulcain obéit ; et voyant sortir, de la tête de Jupiter, Minerve armée de pied en cap : *Oh ! oh !* s'écrie-t-il, *vous portez sur les épaules, non une tête, mais un camp*.

Je vais répondre, en peu de mots, aux invectives dont ils ne manqueront pas de me charger. Selon ce que j'apprends, Démosthène dira que j'ai causé autant de dommages à la république, qu'il lui a rendu de services. Il m'imputera tout le mal que Philippe et Alexandre ont pu faire. Ce harangueur dangereux ne se contentera pas de noircir ce que j'ai dit et fait en qualité de ministre; il décriera mon loisir même et mon silence, afin qu'aucune partie de ma conduite n'échappe à sa malignité. Il empoisonnera jusqu'à mes habitudes innocentes, avec la jeunesse, dans les gymnases (1). Dès l'entrée de son discours, il doit chercher à rendre suspecte l'accusation actuelle, soutenir que ce n'est point par zèle pour le bien de l'état, que je l'ai accusé, mais par envie de faire ma cour à Alexandre, sachant bien que ce prince ne l'aime pas. J'apprends, enfin, qu'il doit me demander pourquoi je m'élève en même tems contre toutes les

---

(1) Ceux qui aimaient les lettres, se faisaient un plaisir d'aller dans les gymnases, c'est-à-dire, dans les lieux où les jeunes gens s'exerçaient à la lutte et au pugilat, pour s'entretenir avec eux, et les instruire dans des conversations aussi utiles qu'agréables. Démosthène ne reprochera point à son adversaire ce goût particulier, peut-être un peu frivole pour un ministre d'Athènes. Il lui fera la plupart des autres reproches prévus avec sagacité, et réfutés avec assez d'adresse; mais ce sera avec une force victorieuse qu'Eschine ne prévoyait pas sans doute. — *Par envie de faire ma cour à Alexandre*. Ce n'est point en lui reprochant de vouloir faire sa cour à Alexandre, que Démosthène, dès l'entrée de son discours, doit rendre suspecte l'accusation d'Eschine; mais en lui reprochant de l'attaquer sur des faits anciens, tandis qu'il pouvait le poursuivre, lorsque les faits étaient encore tout nouveaux.

opérations de son ministère, lorsque je ne les ai ni traversées, ni attaquées dans le détail ; pourquoi je m'avise, en ce jour, de l'accuser auprès de vous, moi qui ne me suis mêlé des affaires publiques, que rarement et par intervalle ?

Pour moi, Athéniens, je n'ai jamais envié les occupations de Démosthène, et ne rougis pas des miennes. Je ne me reproche aucun des discours que j'ai prononcés devant vous, et je mourrais de honte, si je m'étais permis les siens. Quant à mon silence, c'est ma vie simple, Démosthène, qui m'en a inspiré le goût. Modéré dans mes desirs, je me contente d'une fortune médiocre, et ne cherche pas à la grossir par des voies honteuses. Ma volonté seule, et non le besoin d'entretenir mon luxe, me fait taire ou parler : vous vous taisez, vous, lorsque vous avez reçu de l'argent, et vous criez de nouveau, lorsque vous l'avez dépensé. Vous parlez, non pas quand et comme il vous plaît, mais quand et comme il plaît à ceux qui vous paient ; et vous ne craignez pas d'avancer des faits sur lesquels, le moment d'après, vous serez convaincu de mensonge. Vous dites, par exemple, que j'ai intenté l'accusation actuelle, non par amour du bien public, mais pour faire ma cour à Alexandre. Cependant, lorsque je l'ai intentée, Philippe vivait encore (1), Alexandre n'était pas monté sur le trône, et vous n'aviez pas eu votre

(1) Eschine intenta son accusation du vivant de Philippe, et la cause ne fut plaidée que la sixième année du règne d'Alexandre. —*Au sujet de Pausanias*. Voyez plus haut, pages 97 et 98, note ; et page 98, ligne 4. — *Et vos entretiens nocturnes*.... Voyez page 62, ligne 19 et suiv.



songe au sujet de Pausanias, ni vos entretiens nocturnes avec Junon et Minerve. Comment donc aurais-je eu l'idée de faire ma cour à Alexandre, n'étant pas favorisé du même songe que Démosthène? Vous me reprochez encore de ne paraître à la tribune, que rarement et par caprice; comme si nous ignorions qu'un tel reproche, qui pourrait convenir ailleurs, est déplacé dans une démocratie. Dans un état olygarchique, n'accuse pas qui veut, mais celui-là seul qui a le pouvoir en main : dans un gouvernement populaire, celui qui veut, accuse, et quand il le juge à propos. Parler quelquefois au peuple, c'est la marque d'un homme sage, qui attend que l'occasion et l'intérêt public l'appellent à la tribune; ne point passer un jour sans parler, c'est le propre d'un mercenaire, qui trafique de la parole.

Quand vous osez dire que je ne vous ai pas encore accusé, et que vous n'avez pas subi la peine due à vos crimes, quand vous avez recours à de telles raisons, il faut que vous comptiez sur le défaut de mémoire de vos auditeurs, ou que vous vous abusiez vous-même (1). Peut-être vous flattez-vous que le tems qui s'est écoulé depuis que je dévoilai vos impiétés au sujet d'Amphisse, et vos corruptions dans les affaires de l'Eubée, les a fait oublier au peuple. Mais, quel espace de tems pourrait effacer le souvenir de vos brigandages dans l'intendance de la marine? Vous aviez porté une loi pour faire armer trois cents voiles, et vous

(1) Eschine avait, sans doute, plus d'une fois attaqué Démosthène à la tribune, dans ses harangues; mais il ne l'avait jamais poursuivi juridiquement.

aviez persuadé aux Athéniens de vous préposer aux dépenses de l'armement; je vous convainquis alors d'avoir soustrait, à la république, soixante et quinze vaisseaux, de nous avoir privés d'un plus grand nombre de galères, que nous n'en avions, quand nous vainquîmes, à Naxe, les Lacédémoniens et leur général Polis (1). Toutefois, à force de vous envelopper de récriminations, vous vous mîtes à couvert de la peine, en sorte que c'étaient les accusateurs qui avaient à craindre, et non le coupable. Flattant toujours le peuple d'un brillant avenir, et ruinant le présent, vous nous accusiez d'enchaîner les forces de la république, et de lui ravir les occasions. Enfin, au moment où je voulais vous dénoncer comme criminel d'état, ne fîtes-vous pas arrêter Anaxine (2) l'Oritain, qui commerçait à Olympie? Ne le fîtes-vous pas mettre à la torture, après avoir écrit, de votre main, l'arrêt de sa mort? Cependant, à Orée, vous logiez dans sa maison, vous mangiez et buviez à sa table, vous y faisiez des libations, vous lui présentiez la main, en signe d'amitié et d'hospitalité. C'est ce même homme que vous fîtes mourir indignement; et, lorsqu'en présence du peuple, vous reprochant l'atrocité de cette action, je vous appelai meurtrier de votre hôte, sans nier le fait, vous me fîtes une

---

(1) Chabrias, général athénien, vainquit Polis près de Naxe, dans une bataille navale.

(2) Anaxine, connu seulement par cet endroit. On ignore quel était son crime. Sans doute il était coupable; mais ce n'était pas à Démosthène, son hôte, à le faire condamner, à moins qu'un intérêt public bien pressant n'eût demandé sa mort. On sait combien les droits de l'hospitalité étaient sacrés chez les anciens.

réponse contre laquelle se récrièrent tous les citoyens et tous les étrangers qui l'entendirent; vous répondîtes que vous préfériez (1) les intérêts d'Athènes aux vains droits de l'hospitalité. Je ne parle pas ici des lettres supposées, des prétendus espions pris et mis à la torture, pour des crimes imaginaires, sous prétexte que moi et plusieurs autres nous voulions innover dans la république.

Et il doit, après cela, me demander ce qu'on penserait d'un médecin qui ne donnerait aucun conseil à un malade, pendant sa maladie, et qui, venant à ses obsèques, détaillerait à ses parens ce qu'il aurait dû faire pour recouvrer la santé? Mais vous, Démosthène, ne demanderez-vous pas ce qu'on penserait d'un ministre qui, faisant profession de flatter le peuple, et de vendre, aux ennemis de l'état, les occasions favorables, fermerait la bouche, par ses calomnies, aux orateurs bien intentionnés; d'un ministre qui, après avoir fui au milieu du combat, inutile à la patrie, auteur de tous les maux qui la désolent, exigerait des couronnes d'or pour ses services, et demanderait, à ceux que ses persécutions auraient éloignés des affaires, lorsqu'on pouvait encore sauver la république, pourquoi ils ne l'empêchèrent pas de la perdre? Pour dernière réponse, ils vous diraient, Démosthène: Si, après la bataille, vous ne vous accusâtes point, c'est qu'alors nous n'avions point le loisir de songer à votre punition, et qu'on nous

(1) En grec, *que vous préfériez le sel d'Athènes à la table d'un hôte*. Le sel et la table forment l'amitié; ils en sont le symbole. On dit communément que, pour être parfaitement amis, il faut avoir mangé ensemble plusieurs minots de sel.

employait ailleurs pour le salut de l'état (1); mais, lorsque je vous ai vu, non content de n'avoir pas été puni, demander encore à être récompensé, et, par-là, exposer notre ville à la risée des Grecs, je me suis élevé contre vous, et je vous ai intenté cette accusation.

Mais de tout ce que dira Démosthène, voici, j'en atteste les dieux, ce qui m'indigne davantage. Il doit comparer mon éloquence au chant des Sirènes, dont la douce mélodie, justement décriée, perd bien plutôt qu'elle ne charme ceux qui les entendent : il prétendra que mes talens pour la parole, acquis et naturels, perdent ceux qu'ils ont charmés. Je crois, en général, que personne ne peut me faire ce reproche, parce qu'on doit rougir de reprocher ce qu'on ne peut prouver ; mais si quelqu'un avait ce droit, ce ne serait certainement pas Démosthène, mais un brave général, qui, ayant bien servi la république, et ne se sentant d'ailleurs aucune éloquence, envierait le talent de son adversaire, et verrait avec peine que, par l'artifice de ses discours, il peut se faire honneur de services qu'il n'a pas rendus. Mais lorsqu'un homme, pétri d'expressions amères et recherchées, veut être regardé comme un homme simple, dont les services parlent seuls pour lui ; qui pourrait souffrir une pareille prétention dans un misérable discoureur, qui, comme une flûte à qui on ôterait

(1) *Et qu'on nous employait*.... En grec, *et que nous allions en ambassade*, vers Philippe, sans doute, à qui les Athéniens demandèrent la paix après la bataille de Chéronée.

l'embouchure, perdrait tout, si on lui arrachait la langue.

Vous m'étonneriez, Athéniens, si vous rejetiez mon accusation ; et je voudrais savoir pour quel motif. Serait-ce parce que le décret est conforme aux lois ? mais jamais décret n'y fut plus contraire ! Parce que son auteur ne mérite pas d'être puni ? Mais si vous le renvoyez absous, on ne pourra plus examiner la vie des citoyens. Ne serait-il pas bien triste que, dans un jour qui était consacré aux couronnes étrangères, et où le théâtre était rempli de couronnes d'or, accordées au peuple par les Grecs (1), on couronnât, en ce même jour et sur ce même théâtre, un ministre qui est cause que vous n'êtes plus couronnés ? Si quelqu'un des poëtes, dont les tragédies doivent être jouées après la proclamation, représentait dans sa pièce Thersite, couronné par les Grecs, nul de vous ne pourrait soutenir ce spectacle, parce qu'Homère nous peint ce ridicule personnage comme un lâche et un calomniateur ; et vous qui allez couronner le Thersite de nos jours, vous croyez n'être pas sifflés dans l'esprit des Grecs ? Vos pères, attentifs à faire honneur au peuple des succès heureux et brillans, rejetèrent toujours les événemens peu honorables

---

(1) Non-seulement un peuple décernait des couronnes d'or à des citoyens pour récompenser leurs services, mais encore un peuple en décernait à un autre peuple par reconnaissance. — *Thersite*. Homère en parle dans le second livre de son Iliade ; il nous le représente comme un monstre de laideur et de poltronnerie, dont la langue insolente n'épargnait pas les principaux de l'armée.

par la perversité de certains orateurs : renversant cet ordre, Ctésiphon voudrait vous engager à purger Démosthène de ses infamies, pour en noircir le peuple lui-même. Vous dites que vous êtes heureux, et, grace au ciel, vous l'êtes en effet; déciderez-vous donc que, soutenus par Démosthène, vous avez été trahis par la fortune? et, ce qui est le comble de l'absurdité, couronnerez-vous un ministre que vous savez s'être laissé corrompre, le couronnerez-vous dans ces mêmes tribunaux où vous diffamez ceux qui sont convaincus de corruption? Vous condamnez à une amende les juges qui, dans les fêtes de Bacchus, ne distribuent pas avec équité le prix de la danse (1); et vous, établis juges, non des danses, mais des lois de l'état et de la vertu des citoyens, vous distribuerez les récompenses, non suivant les lois, à un petit nombre de personnes qui en seront dignes, mais au premier intrigant! Et qu'arrivera-t-il au juge, partisan de Démosthène? il se retirera, après avoir diminué, par son suffrage, sa propre puissance, pour augmenter celle de l'orateur. Car c'est par les lois et par les suffrages qu'un particulier exerce, dans un état libre, son autorité de souverain; et il ne peut livrer à d'autres ce double gage de son pouvoir, sans détruire lui-même sa souveraineté.

. . . .

(1) *Qui ne distribuent pas avec équité le prix de la danse*, en grec, *qui ne jugent pas avec équité les chœurs orbiculaires*. On appelait *chœurs orbiculaires* ou *bachiques*, les chœurs qui chantaient le dithyrambe, et qui dansaient au chant de cette espèce d'hymne à l'honneur de Bacchus, les mains tantôt libres, tantôt entrelacées.

Ajoutez encore que le serment qu'il prête avant de monter au tribunal, le suit par-tout, et le tourmente : il a à se reprocher un parjure ; et, les suffrages étant secrets, le service qu'il rend, ne peut être connu de celui qu'il oblige. . . . . . .

Il me semble, Athéniens, d'après notre conduite peu sage, que nous sommes à la fois heureux et téméraires. En effet, que, dans les circonstances présentes, le peuple ait abandonné son autorité à quelques ambitieux, c'est une imprudence extrême ; mais c'est un bonheur insigne qu'il ne se soit pas élevé un plus grand nombre d'orateurs pervers et entreprenans. La république a produit anciennement beaucoup d'hommes de ce caractère, bien capables d'asservir le peuple. Le peuple aimait à être flatté : il fut asservi, non par ceux qu'il craignait, mais par ceux qu'il écoutait. Quelques-uns de ceux-ci, du nombre des trente tyrans (1), firent mourir plus de quinze cents citoyens, sans aucune forme, sans entendre les accusations et les défenses, sans permettre même aux parens d'assister aux funérailles. Ne vous rendrez-vous donc pas maîtres de vos ministres ? N'humilierez-vous pas, n'éloignerez-vous pas des orateurs fiers et superbes ? Ne vous persuaderez-vous pas que jamais citoyen n'entreprit d'asservir le peuple avant de s'être mis au-dessus des jugemens ?

(1) Lacédémone, victorieuse et maîtresse d'Athènes, y avait établi, pour la gouverner, trente hommes, pris dans la ville même, qui l'asservissaient, et traitaient cruellement leurs concitoyens.



Je serais bien aise d'examiner devant vous, avec le panégyriste de Démosthène, pour quels services il veut qu'on le couronne. Si vous dites, Ctésiphon, (et c'est le premier article de votre décret) que c'est pour les fossés dont il a entouré la ville, je vous admire : car, il est moins louable d'avoir fini ce bel ouvrage, que blâmable de l'avoir rendu nécessaire. Un bon ministre doit demander des récompenses, non pour avoir rétabli des murs, creusé des fossés, détruit des tombeaux (1), mais pour avoir procuré à la patrie quelque avantage solide. Si vous venez au second article ; où vous ne craignez pas d'avancer que c'est un bon citoyen, qu'il continue à servir le peuple d'Athènes, par ses actions et par ses discours ; laissant toute vaine emphase, arrêtez-vous aux faits, et prouvez ce que vous dites. Je ne parle pas de son dévouement mercenaire pour les Amphissiens et les Eubéens ; mais, quand vous faites honneur à Démosthène de notre alliance avec Thèbes, vous trompez ceux qui ne sont pas instruits, et vous insultez ceux qui le sont. Car, en affectant d'omettre et la circonstance du tems, et la gloire d'Athènes, qui seules nous procurèrent cette alliance, vous croyez, sans doute, qu'on ignore que vous attribuez à votre

(1) *Détruit des tombeaux.* Le mot grec *anelonta* peut signifier également *détruire* ou *relever*. J'ai préféré le premier, parce que Démosthène n'avait pas été chargé de relever les tombeaux, mais de réparer les murs ; et que cette réparation, qui se faisait à la hâte, demandait sans doute qu'on abattît des tombeaux qui nuisaient à l'ouvrage, ou dont les pierres pouvaient y servir.

héros ce qui appartient à la république. Je vais prouver combien est vaine leur arrogance ; la preuve en sera évidente et sensible.

Le roi de Perse, un peu avant qu'Alexandre eût passé en Asie, écrivit au peuple une lettre insolente (1), digne d'un barbare, dans laquelle, entre autres expressions dures, il finit de cette manière : *Je ne vous donnerai point d'argent, ne m'en demandez pas, vous n'en aurez pas.* Ce même prince, se voyant depuis environné de périls, envoya de lui-même, et sans qu'on lui fît aucune demande, trois cents talens au peuple d'Athènes, qui eut la générosité de les refuser. C'était la circonstance, l'extrémité du péril et le besoin d'alliés, qui nous envoyaient cet argent ; c'est aussi ce qui nous a procuré l'alliance des Thébains. Cependant, Démosthène, vous nous étourdissez du nom des Thébains et de leur alliance malheureuse ; et vous ne dites pas un mot des soixante et dix talens du roi de Perse, que vous détournâtes à votre profit, lorsque nous avions le plus grand besoin d'argent. N'est-ce pas, en effet, faute d'argent, faute de cinq talens, que les troupes étrangères ne livrèrent pas aux Thébains la citadelle ? N'est-ce pas encore faute de neuf talens, que, tous les Arcadiens s'étant mis en campagne, et leurs chefs étant disposés à nous secourir, nous ne pûmes profiter de l'occasion (2) ? L'état est pauvre, Démosthène est riche,

(1) L'histoire ne dit pas à quelle occasion le roi de Perse écrivit aux Athéniens la lettre dont parle l'orateur.

(2) Je n'ai trouvé dans l'histoire aucune trace des deux faits cités par Eschine.



et fournit abondamment à ses plaisirs : en un mot, Athéniens, l'or de Darius est pour lui, les dangers pour vous.

Il est bon d'observer leur audace impudente. Lorsque Ctésiphon invitera Démosthène à monter à la tribune, et qu'il y montera pour faire lui-même son éloge, la vanité de ses discours ne sera-t-elle pas plus insupportable que l'infamie de ses actions ? Et si l'on n'écoute qu'avec peine le bien que dit de lui un homme d'un mérite réel, dont les actions et la bravoure sont connues ; aura-t-on la patience d'entendre un lâche, l'opprobre de cette ville, se donner des louanges à lui-même ? Si vous êtes sage, Ctésiphon, vous agirez avec plus d'honnêteté et de franchise. Faites vous-même votre apologie. Vous ne pourriez dire que vous manquez de talent pour la parole. Non, un homme qui a accepté, il y a quelque tems, une ambassade vers Cléopatre, fille de Philippe, et qui lui a fait un compliment de condoléance sur la mort d'Alexandre, roi des Molosses (1), son époux, ne pourrait prétendre aujourd'hui n'avoir point de talent pour la parole. Quoi ! Ctésiphon, vous avez trouvé des expressions pour consoler dans sa douleur une princesse étrangère ; et, lorsqu'on vous accuse d'avoir vendu à prix d'argent, le décret que vous avez proposé,

---

(1) Alexandre, roi des Molosses, (peuple d'Epire, dont la ville principale était Dodone, célèbre par le temple et l'oracle de Jupiter), avait porté la guerre en Italie, guerre qui à la fin lui fut fatale. Ses armées furent mises en déroute, et il se vit contraint de prendre la fuite. Mais comme il traversait un fleuve à



vous n'essaierez pas de vous justifier vous-même !
L'homme que vous gratifiez d'une couronne, ne peut-il donc être connu de ceux qu'il a bien servis, à moins qu'on ne vous aide à le faire connaître ? Demandez aux juges s'ils connaissaient Chabrias, Iphicrate et Timothée (1); demandez-leur pourquoi on leur a accordé des récompenses, et érigé des statues : ils répondront tous à la fois qu'on a récompensé et honoré Chabrias, pour avoir, près de Naxe, remporté une victoire navale ; Iphicrate, pour avoir taillé en pièces les troupes de Lacédémone ; Timothée, pour avoir, dans une expédition maritime, délivré Corcyre ; et tant d'autres grands hommes, pour s'être distingués par nombre de glorieux exploits. Mais, si l'on vous demande, Athé-

---

cheval, il fut percé d'un coup mortel. Sa mort n'assouvit pas la fureur de ses ennemis. Ils firent mille outrages à son cadavre ; et, après l'avoir mis en pièces, ils eurent bien de la peine à consentir que les tristes restes de ce malheureux roi fussent renvoyés dans ses états, et portés à Cléopatre, sa femme. Ce fut dans une circonstance si douloureuse qu'on députa Ctésiphon, pour aller faire à cette reine affligée des complimens de condoléance.

Quoiqu'un homme puisse avoir le talent de composer et de prononcer un compliment dans ces sortes d'occasions, sans avoir celui de plaider une cause, il faut croire néanmoins que les Athéniens, qui avaient la réputation de bien dire, choisissaient alors des citoyens en qui ils connaissaient le talent de la parole.

(1) Chabrias, Iphicrate et Timothée, trois fameux capitaines athéniens, connus sur-tout par les victoires que cite Eschine dans cet endroit.

niens, pourquoi vous ne récompensez pas Démosthène ; vous répondrez que c'est un homme qui se vend, que c'est un lâche, qu'il a abandonné son poste. En croyant honorer cet orateur, ne vous déshonorerez-vous pas vous-mêmes, et ne ferez-vous pas injure à ces braves citoyens qui sont morts pour vous à la guerre ? Imaginez-vous entendre leurs ombres gémir et se plaindre, si on couronne Démosthène. Quoi donc ? Vous rejetez avec horreur et loin de vos limites le bois, la pierre, le fer, tous ces êtres inanimés qui, par hasard, auraient écrasé un homme dans leur chûte (1) ; vous ne souffrez pas même que la main de quiconque aurait attenté à ses propres jours, soit inhumée avec le corps du suicide : et le funeste auteur de la dernière expédition, l'assassin de nos guerriers, ô honte ! sera couronné de vos mains, et proclamé en plein théâtre ! Croyez-vous que, dans le tombeau, ils ne ressentent pas cet affront, et que ceux qui leur survivent, ne perdent pas courage en voyant que la valeur ne mène qu'à la mort, et la mort à l'oubli ?

Mais, ce qui est de la plus grande importance, si les jeunes gens vous demandent sur quel modèle ils se formeront, que leur répondrez-vous ? Vous le savez, ce ne sont pas seulement les exercices du

---

(1) Dracon, fameux législateur des Athéniens, pour leur inspirer l'horreur de l'homicide, avait ordonné, par une loi, qu'on exterminât les choses même inanimées, dont la chûte causerait la mort d'un homme. Solon, qui abolit les lois de Dracon, comme trop dures, ne toucha point à celles qui concernaient l'homicide, et les laissa dans toute leur force.

corps et de l'esprit (1), l'étude de la philosophie et des lettres, qui forment la jeunesse, mais beaucoup plus encore les proclamations publiques. Le hérant annonce-t-il, sur le théâtre, qu'un scélérat sans honneur, est couronné pour sa vertu éminente et pour son zèle patriotique ? Une telle proclamation pervertit le jeune homme qui en est témoin. Un débauché, un corrupteur infame, tel que Ctésiphon, a-t-il été puni ? C'est une leçon pour les autres. L'auteur d'un décret injuste et malhonnête, rentré dans sa maison, veut-il instruire son fils ? le jeune homme ne l'écoute pas ; et comment l'écouterait-il ? Il ne voit plus, dans celui qui le reprend, qu'un censeur incommode. Prononcez donc aujourd'hui, non en simples juges, mais en hommes d'état sur qui tous les yeux sont ouverts ; et faites en sorte de pouvoir justifier votre décision auprès des citoyens absens, qui vous demanderont compte de ce que vous avez décidé. C'est par les

---

(1) *Les exercices du corps et de l'esprit*, en grec, *les palestres et les écoles publiques*. Palestres, lieux où l'on occupait les jeunes gens à la lutte, au pugilat et aux autres exercices. Ces exercices entraient dans le plan de leur éducation. C'est ainsi que chez nous on leur apprend à danser, à monter à cheval, à faire des armes, pour leur former le corps, après qu'on a formé leur esprit.— Plus bas, *l'étude de la philosophie et des lettres*. Le grec, *è mousikè*, *musica*, *la musique*. Ce mot se disait de toutes les sciences ; sans doute parce que les premiers savans et les premiers philosophes étaient des poëtes qui faisaient des vers qu'ils chantaient eux-mêmes, enseignant les hommes par leurs chants, tâchant de leur apprendre, en amusant leurs esprits et flattant leurs oreilles, les sciences nécessaires à leur bonheur, les vertus morales et civiles.

ministres qu'elle couronne, que les peuples jugent d'une république; voulez-vous qu'ils jugent de la vôtre, non par le courage de vos ancêtres, mais par la lâcheté de Démosthène?

Comment donc éviterez-vous cette honte? c'est en vous défiant de ces hommes qui, sous des noms honnêtes et populaires, cachent un naturel perfide. On peut prendre, quand on veut, le nom de vrai et zélé républicain; mais les premiers à usurper ce titre, sont, pour l'ordinaire, les derniers à le mériter. Lors donc que vous trouverez un orateur jaloux de couronnes proclamées en présence des Grecs, ordonnez-lui, conformément à la loi des proclamations, de confirmer les éloges qu'il se donne par le témoignage d'une vie régulière et de mœurs irréprochables. S'il manque d'un pareil témoignage, ne les confirmez pas, vous, ces éloges, et songez à retenir un reste d'autorité qui vous échappe. Car, enfin, n'est-il pas étrange qu'au mépris du sénat et du peuple, de simples particuliers reçoivent des députations et des dépêches, non de la part de gens obscurs, mais des principaux personnages de l'Europe et de l'Asie? Oui, ils en reçoivent; et quoiqu'il y ait peine de mort pour de pareilles liaisons, loin de les dissimuler, plusieurs font trophée de leurs correspondances; ils se lisent leurs dépêches, et n'ont pas honte, les uns de vous exhorter à vous reposer sur eux comme sur les soutiens du gouvernement, les autres de demander qu'on les honore comme les sauveurs de la patrie. Cependant, le peuple, abattu par ses disgraces, tel qu'un vieillard dans la décrépitude et le délire, ne gardant pour lui que le

titre de son pouvoir, en laisse à d'autres la réalité. Et vous, Athéniens, vous sortez de vos assemblées, non après avoir délibéré sur vos intérêts, mais après avoir partagé entre vous, comme les restes d'un festin à frais communs, les débris de votre ancienne opulence. (1)

Vous allez voir, par ce qui suit, que j'ai raison de vous reprocher votre mollesse. Un citoyen de cette ville, (je souffre de vous retracer si souvent l'image de nos malheurs), un citoyen timide, dont toute la faute était d'avoir tenté de passer à Samos, fut pris le même jour, et condamné à mort par le sénat de l'Aréopage, comme traître à la patrie. Un autre particulier, qui s'était réfugié à Rhodes, fut accusé, il n'y a pas long-tems, comme criminel d'état, pour avoir montré de la frayeur dans des circonstances critiques. Les voix furent partagées; une seule de plus, il subissait la mort ou l'exil (2).

---

(1) Il faut entendre ici par les débris de l'ancienne opulence d'Athènes, des fonds considérables provenus des contributions des alliés de cette république, fonds qui avaient été affectés originairement à des expéditions pour le bien de la Grèce, mais qui furent employés par abus en distributions faites au peuple les jours d'assemblées et de spectacles.

(2) On ignore quel est le citoyen dont il est parlé en premier lieu. Par rapport à l'autre, il s'appelait Léocrate. Il était un des citoyens timides qui ne purent résister à la terreur que répandit dans Athènes la déroute de Chéronée, et qui cherchèrent leur salut dans la fuite. L'orateur Lycurgue l'accusa juridiquement d'avoir trahi la patrie et contrevenu au décret qui, peu de jours après la bataille de Chéronée, défendit à tout citoyen de sortir d'Athènes. Lycurgue nous a peint le caractère de Léocrate, et

Rapprochons le passé du présent. Un orateur, la cause de tous nos maux, qui a quitté son poste dans le combat, et s'est enfui d'Athènes, parce qu'elle était menacée d'un siége, exige des couronnes et des proclamations. N'éloignerez-vous point ce fléau commun de la Grèce ? ou plutôt ne saisirez-vous point, pour le punir, cet usurpateur du gouvernement, ce tyran de la tribune, qui nous maîtrise avec des paroles ?

Considérez, d'ailleurs, dans quelle circonstance vous allez juger. Nous sommes à la veille des jeux pythiques ; les Grecs vont bientôt se réunir pour les célébrer : par une suite de l'administration de Démosthène, on impute aujourd'hui aux Athéniens d'avoir perdu la Grèce. Si vous couronnez ce ministre, vous paraîtrez être complices des infracteurs de la paix générale ; mais si vous le punissez, vous purgerez le peuple de toute imputation. Pensez donc qu'il ne s'agit pas, dans cette cause, d'une ville étrangère, mais de la vôtre. Ne prodiguez pas les honneurs, donnez-les avec discernement : accordez les récompenses aux meilleurs citoyens, aux citoyens les plus dignes.

---

nous a donné l'histoire de sa désertion ou de sa fuite, dans la seule harangue qui nous reste de lui. — *Une seule de plus, il subissait la mort ou l'exil.* La coutume générale des Athéniens était d'absoudre, lorsque les voix se trouvaient partagées. Ils ne manquaient point, en ce cas, d'être contraires à l'accusateur, et favorables à l'accusé. Cette coutume était fort sage, et conforme à toutes les règles de la justice et de l'humanité. — Plus bas, jeux pythiques, un des quatre jeux solemnels de la Grèce, se célébraient tous les cinq ans près de Delphes, en l'honneur d'Apollon Pythien.

Ne vous contentez pas de prêter l'oreille à mes discours, ouvrez les yeux pour voir quelle sorte de gens solliciteront pour Démosthène. Sera-ce ceux qui ont partagé les exercices et les amusemens de sa jeunesse ? Mais peu jaloux de la dépouille d'un sanglier ou des honneurs du gymnase, il s'est enfoncé dans des études de chicane pour envahir les biens des riches. Examinez encore sa vanité audacieuse lorsqu'il osera dire que, par une simple ambassade, il a arraché Byzance des mains de Philippe (1); que par la force de son éloquence il a soulevé les Acarnaniens, et déterminé les Thébains; car il vous croit assez simples pour vous laisser persuader par tout ce qu'il vous dit, comme si vous possédiez dans sa personne la déesse de la Persuasion, et non pas un imposteur habile.

Mais, lorsqu'à la fin de son discours il invitera les complices de ses brigandages à se ranger autour de lui pour sa défense, imaginez-vous voir rangés autour de cette tribune où je parle, et opposés à l'impudence de ces traîtres, les bienfaiteurs de la république. Imaginez-vous entendre Solon, grand philosophe, législateur fameux, dont les sages institutions ont affermi chez nous la démocratie; Aristide, cet homme juste et désintéressé, qui a réglé les contributions de la Grèce, et dont le peu-

(1) *Il a arraché Byzance*, etc. On verra, dans la harangue même de Démosthène, comment il sauva Byzance. Cet orateur ne parle pas des Acarnaniens, qui étaient un peuple d'Epire en Grèce, et qu'il anima, sans doute, contre le roi de Macédoine. La détermination des Thébains à l'alliance avec Athènes, est la partie la plus importante et la plus frappante de son discours.

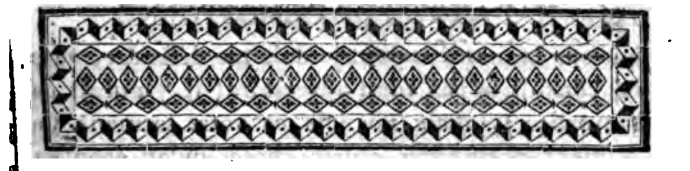
ple, après sa mort, fut obligé de doter les filles ; l'un vous conjurant avec cette douceur qui lui était si naturelle, de ne pas préférer aux lois et à votre serment les vains discours de Démosthène ; l'autre se plaignant avec force du mépris de la justice, et vous demandant comment vous, dont les pères ont délibéré s'ils feraient mourir, et ont fini par bannir de leur ville et de tous les pays de leur domination, Arthmius de Zélie (1), qui avait seulement apporté dans la Grèce de l'or des Perses; Arthmius reçu dans Athènes, où il avait droit d'hospitalité ; comment, dis-je, vous ne rougissez pas d'honorer d'une couronne d'or Démosthène, qui n'a pas simplement apporté, mais qui a reçu de l'or des Perses, pour prix de ses trahisons, et qui l'a encore entre les mains ! Pensez-vous que Thémistocle, que tous nos braves citoyens morts à Marathon et à Platée, soient insensibles à ce qui se passe de nos jours, et que des tombeaux même de nos ancêtres ne sortent pas des gémissemens, si on couronne celui qui avoue lui-même avoir conspiré avec les Barbares contre les Grecs ?

Pour moi, terre, soleil, vertu, lumières acquises et naturelles, qui nous faites discerner le bien et le mal, je vous prends à témoin que, dans

(1) Arthmius était fils de Pythonax, et né à Zélie, ville de la Troade. Il passait souvent par Athènes, où il jouissait même du droit d'hospitalité. Emissaire d'Artaxerxès, roi de Perse, il répandit dans le Péloponèse l'or de ce prince. Il vint à Athènes ; mais les Athéniens ayant découvert ses menées, le bannirent de leur ville, et le déclarèrent à jamais infame, lui et sa race. Il est beaucoup parlé de cet Arthmius dans une des Philippiques.



cette cause, j'ai défendu l'état autant qu'il m'était possible avec de simples discours; et si j'ai parlé d'une manière digne de mon sujet, j'ai rempli mon ministère selon mes desirs, du moins selon mes forces, si je suis resté au-dessous. Vous, Athéniens, éclairés et par les raisons que je vous ai présentées, et par d'autres qui auront pu m'échapper, prononcez aujourd'hui selon la justice et pour les intérêts de la république.



HARANGUE

DE DÉMOSTHÈNE

SUR LA COURONNE

OU

POUR CTÉSIPHON.*

JE commence (1), Athéniens, par implorer tous les dieux : je leur demande que, dans cette cause, ils vous inspirent pour moi les mêmes sentimens dont je suis animé pour la république et pour chacun de vous ; je leur demande encore, et votre religion, votre sureté, votre honneur, y sont intéressés,

* Le sommaire de la harangue de Démosthène se trouve avec celui de la harangue d'Eschine qui précède.

(1) Lucien, dans un de ses dialogues, fait un éloge très-ingénieux de l'éloquence de Démosthène, et en particulier de sa harangue sur la couronne. Il introduit la rhétorique, qui se plaint de ce que lui Lucien l'a abandonnée pour le dialogue ; et, dans la harangue qu'elle fait à ce sujet, elle débute par les premières paroles de l'exorde de Démosthène.

que sur la manière dont je dois me défendre, vous ne consultiez pas mon adversaire (il y aurait de l'injustice), mais nos lois et votre serment. Ce serment porte entre autres choses qu'on écoutera également les deux parties ; c'est-à-dire, qu'il faut non-seulement déposer toute prévention, et accorder à l'une et l'autre partie une faveur égale, mais encore permettre à chacune d'elles de suivre le plan d'accusation ou de défense qu'elle aura préféré.

Eschine, dans ce jugement, a sur moi deux grands avantages. Le premier, c'est que nos périls ne sont pas égaux. Je risque bien plus à déchoir de votre bienveillance, que lui à ne pas triompher dans son accusation. Je risque, moi, ... mais je dois éviter toute parole sinistre (1), en commençant ce discours ; lui, au contraire, n'a rien à perdre s'il perd sa cause.

Le second avantage, c'est qu'il est dans la nature de l'homme d'écouter avec plaisir l'accusation et l'injure, et de ne supporter qu'avec peine l'apologie et l'éloge. Ce qui est fait pour plaire, était donc le partage de mon rival ; ce qui déplaît presque généralement, est maintenant le mien. Si d'un côté, par un sentiment de crainte, je n'ose vous entretenir de mes actions, je paraîtrai n'avoir pu détruire les reproches de mon adversaire, ni établir mes droits à la récompense qu'il voudrait me ravir. De l'autre, si j'entre dans les détails de ma vie publique

---

(1) Les Grecs avaient une crainte superstitieuse sur certaines paroles de mauvais augure. Cette superstition régnait principalement dans les sacrifices, où le héraut avait grand soin d'avertir que l'on s'abstînt de toute parole qui pût porter malheur.

et privée, je serai forcé de parler souvent de moi. Je le ferai du moins avec la plus grande réserve ; et ce que la nature de ma cause m'obligera de dire, il est juste de l'imputer à celui qui a rendu ma justification nécessaire.

Vous conviendrez, je pense, Athéniens, que la cause présente m'est commune avec Ctésiphon, et que je ne dois pas la défendre avec moins d'ardeur que si j'étais accusé moi-même. Il est cruel d'être dépouillé par qui que ce soit, plus cruel encore de l'être par un ennemi ; mais le plus grand des malheurs serait de se voir enlever le plus grand des biens, votre affection et votre bienveillance.

Intéressé, comme je le suis, dans ce différend, je vous prie, Athéniens, et je vous supplie tous d'écouter mon apologie, dans des dispositions équitables, ainsi que l'ordonnent les lois : ces lois que cet ancien législateur, Solon, votre ami et l'ami du peuple, ne se contenta pas de graver sur l'airain, pour en assurer l'empire, mais qu'il crut encore devoir consacrer par la religion du serment ; non qu'il se défiât de votre intégrité, du moins je l'imagine ; mais il sentait qu'il est impossible à l'accusé d'échapper à des imputations et à des calomnies, si puissantes dans la bouche de l'accusateur, qui parle le premier, si chacun de vous, fidèle au respect envers les dieux, n'accueille favorablement celui qui parle le dernier, et ne pèse les raisons de l'un et de l'autre avec l'impartialité qui convient à des juges.

Puis donc qu'en ce jour j'ai à rendre compte de mon administration publique et de ma vie privée, je vais implorer, de nouveau, tous les dieux, en leur adressant la même prière qu'au commence-

ment de ce discours. Je leur demande donc que, dans cette cause, ils vous inspirent, pour moi, les mêmes sentimens dont je suis animé pour la république et pour vous ; je leur demande encore qu'ils vous dictent, dans cette affaire, le jugement le plus convenable à la gloire de tous les citoyens en général, et à la religion de chacun des juges en particulier.

Si mon adversaire se fût renfermé dans son accusation, j'aurais commencé moi-même par justifier le décret qu'il attaque (1) ; mais, puisqu'il s'est répandu en déclamations aussi fausses que déplacées, je crois devoir, Athéniens, le réfuter d'avance, en peu de mots, sur cet article, de peur que quelqu'un de vous, prévenu par des calomnies étrangères au procès, ne soit moins favorable au fond même de la cause.

Considérez, je vous prie, avec quelle simplicité et quelle solidité je réponds à ses invectives contre ma personne. Si vous me connaissez tel qu'il m'a dépeint, car je n'ai pas vécu ailleurs que chez vous, fermez-moi la bouche ; et, mon ministère fût-il irréprochable, prononcez, et condamnez-moi. Mais, si vous êtes parfaitement convaincus que j'ai plus d'honneur que lui, et que je sors de parens plus honnêtes, que ni moi ni les miens, pour ne rien dire de plus, ne le cédons à aucune famille

---

(1) *Le décret qu'il attaque*, en grec, *le décret préliminaire du sénat*. Le décret de Ctésiphon avait été approuvé par le sénat, et par conséquent adopté comme sien ; il fallait qu'il fût encore approuvé et adopté par le peuple pour être exécuté ; et c'est ce qu'Eschine voulait empêcher, en accusant Ctésiphon devant le peuple, comme ayant enfreint les lois dans son décret.

estimable, refusez de l'en croire sur le reste, comme n'ayant avancé par-tout que des mensonges : pour moi, je réclame, en cette occasion, la bienveillance que vous m'avez toujours témoignée dans les accusations diverses que j'ai eues à soutenir. Un homme aussi rusé que vous l'êtes, Eschine, a-t-il bien pu s'imaginer que je différerais de justifier mes actions politiques, pour repousser d'abord des outrages personnels : non, je ne le ferai point, je ne suis pas insensé. Je vais examiner, avant tout, les calomnies dont vous noircissez mon administration ; et, quant à ce torrent d'injures que vous m'avez prodiguées sans pudeur, je m'en occuperai dans un autre tems, si l'on veut bien m'entendre.

L'accusation présente est grave, et par le nombre et par la qualité des délits qu'elle renferme ; elle offre même de ces crimes que la loi punit des derniers châtimens : mais l'accusateur n'a d'autre motif, dans le procès qu'il intente, que d'insulter un ennemi, de l'outrager, de le diffamer, de l'accabler, d'assouvir, enfin, un cruel ressentiment. Si j'étais coupable de tout ce qu'il m'impute, la république, non, la république ne pourrait assez le punir lui-même. Je sais que la tribune ne doit être fermée à aucun des citoyens qui veulent parler au peuple ; mais aussi, j'en atteste les dieux, il est contraire aux lois de la justice et d'une sage démocratie, de n'y paraître que pour contenter sa haine et sa malignité. Ce qui serait juste et régulier, ce serait qu'Eschine, quand il me voyait causer à la république d'aussi grands dommages qu'il l'annonçait tantôt avec son ton de déclamateur, m'eût attaqué et poursuivi légalement dans le tems même où je commettais les délits ; qu'il m'eût

dénoncé comme infracteur des lois, si j'enfreignais les lois ; déféré aux juges comme traître à l'état, si je trahissais l'état ; car, sans doute, un homme qui accuse Ctésiphon, uniquement pour me nuire, n'eût pas manqué de m'accuser moi-même, s'il eût cru pouvoir me convaincre. Supposé donc qu'il me vît commettre quelqu'un des crimes qu'il me reprochait tout-à-l'heure, ou quelqu'autre, il est des formes établies pour la poursuite des coupables, et des tribunaux qui infligent les peines les plus sévères. Eschine pouvait me poursuivre selon ces formes, m'attaquer devant ces tribunaux ; et, par-là, il aurait mis les juges à portée de confronter les imputations avec les faits. Mais comment procède-t-il ? Il fuit la voie la plus simple et la plus droite, et, craignant d'être convaincu par les faits même, encore récens, il vient, long-tems après, accumuler à plaisir les inculpations diffamantes, les sarcasmes, les invectives, jouer une comédie. Enfin, c'est à moi qu'il en veut, et c'est Ctésiphon qu'il accuse. Toute son accusation respire la haine qu'il me porte ; et, malgré cette haine, il ne m'a jamais attaqué ; mais, pour me perdre, il cherche à en diffamer un autre, qu'il serait facile de tirer d'embarras. En effet, Athéniens, si l'on voulait défendre Ctésiphon, on pourrait se contenter de dire qu'Eschine et moi nous devions vuider ensemble les débats d'une animosité mutuelle, sans nous jeter sur un tiers, et lui porter des coups qui ne devaient tomber que sur nous seuls ; car c'est le comble de l'injustice.

Il n'en faudrait point davantage pour se convaincre que toute l'accusation d'Eschine est aussi contraire à la justice qu'à la vérité : je vais examiner

néanmoins chaque article séparément, et surtout les mensonges qu'il a débités au sujet de l'ambassade faite en Macédoine, et de la paix conclue avec Philippe, en m'attribuant tout le mal qu'il a fait lui-même, conjointement avec Philocrate (1). Il est convenable, Athéniens, et même nécessaire de vous rappeler l'état de la Grèce dans ces tems-là, pour vous présenter chaque événement dans son vrai point de vue.

Pendant la guerre de Phocide, qu'on ne m'imputera pas, sans doute, puisque je n'étais pas entré dans les affaires, quand elle s'alluma; vous, Athéniens, vous étiez disposés à desirer le salut des Phocéens, quoique coupables à vos yeux, en même tems que vous n'auriez pas été fâchés du mauvais succès des Thébains, quel qu'il pût être : et vous aviez d'autant plus sujet d'être animés contre ceux-ci, que la victoire de Leuctres (2) les avait rendus insolens. Tout le Péloponèse, d'ailleurs, était divisé : ceux qui haïssaient Lacédémone, n'étaient pas assez forts pour détruire sa puissance; ceux que Lacédémone avait mis à la tête des villes, n'en

---

(1) Il est beaucoup parlé de ce Philocrate dans la harangue d'Eschine. Voyez pag. 55 et suiv. — Plus bas, *pendant la guerre de Phocide*.... La plupart des peuples de la Grèce, et sur-tout les Thébains, déclarèrent la guerre aux Phocéens, qui avaient profané, en les cultivant, des terres consacrées à Apollon. Cette guerre fut fort longue, et fut appelée *la guerre de Phocide*, ou *la guerre sacrée*.

(2) Leuctres, ville de Béotie, près de laquelle les Thébains, sous la conduite d'Epaminondas, remportèrent une victoire célèbre sur les Lacédémoniens. Cette victoire les rendit fort puissans dans la Grèce, et leur inspira beaucoup d'orgueil.



étaient plus les maîtres ; ce n'était, chez ces peuples et chez tous les autres, que dissentions et que troubles interminables. Philippe, qui voyait ces désordres, et ils étaient assez visibles, distribuait de l'argent aux traîtres de tous les pays, animait les peuples les uns contre les autres, les mettait aux prises ensemble, profitait des fautes et des imprudences d'autrui, en un mot, faisait tout servir à son ambition. Mais comme, selon toute apparence, ces Thébains, si fiers alors, aujourd'hui si malheureux (1), épuisés par la guerre, allaient être forcés de recourir aux Athéniens ; Philippe, pour leur ôter cette envie, et empêcher l'union des deux républiques, vous offrit à vous la paix, et aux Thébains du secours. Qu'est-ce donc qui pensa vous livrer entre les mains de ce prince, aux artifices duquel vous vous abandonniez volontairement ? C'est, dirai-je la lâcheté ou l'imprudence des autres Grecs ? Dirai-je l'une et l'autre en même tems ? Ils vous croyaient essuyer les fatigues d'une guerre longue et continuelle, et cela pour les intérêts communs de la nation, comme on le vit bien ensuite, sans vous aider ni d'hommes, ni d'argent, sans vous secourir en rien. Irrités, comme il convenait, d'une telle indifférence, vous prêtâtes volontiers l'oreille aux propositions de Philippe. Ce sont donc les conjonctures, et non mes intrigues, comme le disait faussement Eschine, qui vous ont déterminés à la paix. Mais on verra, si l'on veut tout examiner, que la corruption des citoyens perfides qui ont négocié cette paix, est la cause de tous nos

---

(1) *Aujourd'hui si malheureux*. Alexandre venait de saccager et de ruiner de fond en comble la ville de Thèbes.

malheurs. C'est uniquement l'intérêt de la vérité qui me fait traiter et discuter ce point avec exactitude, puisque les délits qu'on a pu commettre alors, ne me regardent en aucune façon. Celui qui fit mention de paix, qui en parla le premier, c'était le comédien Aristodême (1). Celui qui appuya son sentiment, qui le proposa par écrit, et qui, en conséquence, partageait avec lui les présens de Philippe, c'était Philocrate, votre complice, Eschine, et non le mien; non, dussiez-vous, le nier jusqu'à extinction de voix. Ceux qui se déclarèrent pour le décret, je n'examine pas ici leur motif, furent Eubulus et Céphisophon; quant à moi, je n'y suis pour rien.

Quoique tous ces faits soient d'une vérité incontestable, il a poussé l'impudence jusqu'à oser dire que j'ai conseillé la paix, et que même j'ai empêché la république de la concerter avec les Grecs, dans une assemblée générale. Cependant, ô le plus. . . . mais je ne puis trouver de nom qui vous convienne, vous a-t-on vu, vous qui étiez présent, sous les yeux duquel je privais la république d'une confé-

---

(1) *Le comédien Aristodème.* Nous avons déjà observé que les comédiens chez les Grecs, étaient plus considérés que chez nous; qu'ils n'étaient pas même exclus de l'administration des affaires. On ne méprisait que ceux qui, ayant peu de talens, se jetaient dans ces troupes qui courent le pays. Eschine avait commencé par être acteur dans ces troupes; et même, suivant Démosthène, il n'y jouait que les troisièmes rôles. Notre orateur lui reproche plus d'une fois, dans ce discours, sa première profession. Il y fait allusion plus haut, page 148, ligne 2; et plus bas, page 154, ligne 2, où il se sert du verbe *tragôdein, tragico more vociferari, parler avec le ton d'un acteur tragique.* — Eubulus et Céphisophon, deux citoyens d'Athènes et ministres de cette ville.

dération aussi importante que vous l'annonciez tantôt avec votre ton de déclamateur, vous a-t-on vu faire éclater votre zèle, monter à la tribune, éclairer vos compatriotes, les instruire des trahisons dont vous m'accusez ? Si pourtant je m'étais vendu à Philippe, pour exclure les Grecs de la participation à la paix, vous deviez, Eschine, non garder le silence, mais crier, protester, confondre le traître. Vous n'en avez rien fait, vous n'avez pas dit un mot.... Et qu'aurait-il dit, Athéniens ? On n'avait alors député à aucun des Grecs; ils s'étaient déclarés tous depuis long-tems, et l'accusateur n'a rien avancé que de faux à ce sujet.

Mais je ne suis pas le seul sur qui tombent ses mensonges ; ils attaquent la république entière dans un point essentiel. En effet, Athéniens, si vous excitiez les autres Grecs à la guerre, dans le tems même que vous députiez à Philippe pour la paix, vous agissiez en vrais Eurybates (1), et non en gens d'honneur, en républicains généreux. Mais il n'est rien de cela; non, il n'en est rien. A quel dessein, je vous prie, auriez-vous député vers les Grecs, dans cette circonstance ? Pour les amener à la paix ? mais ils en jouissaient tous : pour les exciter à la guerre ? mais, vous-mêmes, vous délibériez sur la paix. Il est donc manifeste que je n'ai été ni l'auteur, ni la cause de la paix d'alors, et,

---

(1) Eurybate était un Ephésien fameux par sa perfidie et sa scélératesse. Ayant reçu des sommes considérables de Crésus, pour lui lever des troupes contre les Perses, il manqua de fidélité à ce roi, et remit cet argent à Cyrus. De là on disait proverbialement *un Eurybate*, pour dire un homme sans foi.

›nséquent, qu'il n'y a rien de vrai dans tous
scours d'Eschine à cette occasion.
›uis que la paix eut été résolue, examinez en-
uelle fut sa conduite et la mienne : cet exa-
rous fera connaître celui de nous deux qui
lait pour Philippe, et celui qui n'était oc-
ue de vous et des intérêts de l'état. Je por-
ı qualité de sénateur, un décret qui enjoi-
aux députés de se rendre, au plutôt, dans
ı où ils pourraient recevoir le serment du
que : ce qu'ils ont refusé de faire, malgré
qu'ils en avaient reçu. Il faut vous appren-
Athéniens, combien il importait d'user de
ıce. Philippe, pour son avantage, devait dif-
les sermens ; et vous, pour le vôtre, vous
dû les hâter. Pourquoi, c'est que vous, vous
›mpîtes tous les préparatifs de guerre, je ne
s du jour où vous aviez juré la paix, mais du
nême où vous l'aviez espérée. Philippe, au
ire, ne fut jamais plus actif. Il pensait, et
ait juste, qu'on ne lui disputerait pas ce qu'il
pris avant la conclusion du traité, et qu'as-
ent on ne voudrait pas le rompre pour quel-
›laces. Prévoyant donc ses intentions, et
ınt à le prévenir, je portai un décret qui
nait aux députés de le joindre au plutôt, pour
ir son serment. Par-là, Athéniens, la paix
été conclue, sans que les Thraces, vos
, eussent perdu les places dont Eschine se
t tout à l'heure, Serrie, Myrtium, Ergisque ;
ue Philippe se fût rendu maître de la Thrace,
mparant des postes qui pouvaient l'y con-
; sans qu'il eût acquis des facilités pour con-
le reste, en tirant, de ses premières conquêtes,



beaucoup d'argent et de soldats. Et mon adv saire, qui ne dit pas un mot de ce décret, qui garde de le produire, me fait un crime de ce qu qualité de sénateur, j'ai admis à votre audience députés du prince (1). Mais que devais-je fai Athéniens ? Devais-je écarter de votre audience hommes qui venaient exprès pour conférer a vous ? Devais-je encore ne pas faire donner l'or de leur assigner une place au spectacle ? Mais en auraient eu pour deux oboles, si cet ordre n vait pas été donné. Fallait-il ménager ces min intérêts de la république, et vendre, comme traîtres, l'état entier à Philippe ? Non, cert Greffier, lisez le décret que n'a pas produit chine, quoiqu'il le connût très-bien : lisez.

DÉCRET.

« Sous l'archonte Mnésiphile, le dernier j » du mois de Septembre, pendant la préside » de la tribu Pandionide, Démosthène, fils » Démosthène de Péanée, a dit (2) : Attendu

---

(1) Démosthène répond ici, en passant, aux reproches que fait Eschine sur les basses complaisances qu'il prétend qu' eues pour les députés de Philippe, en les introduisant d l'assemblée et au spectacle. On peut voir ces reproches, p. 6 *Pour deux oboles*. On donnait deux oboles pour avoir une pl au spectacle ; ces deux oboles servaient probablement aux ré rations des sièges. L'obole valait vingt deniers de notre monn

(2) J'ai cru devoir traduire, mot à mot, les débuts des décr voulant leur laisser leur air d'antiquité et de forme judiciair *Sous l'archonte*. Nous avons déjà vu que l'archonte était le de tous les autres magistrats, ou plutôt le chef de toute la ré blique d'Athènes : c'était par son nom que se dataient les a publics et les événemens ; il changeait tous les ans. — *Pens*

» Philippe, ayant envoyé aux Athéniens une am-
» bassade pour la paix, est convenu avec eux des
» articles du traité; il a semblé bon au sénat et au
» peuple d'Athènes, pour conclure la paix arrêtée
» dans la première assemblée, de choisir cinq dé-
» putés parmi tous les Athéniens, avec ordre de
» se rendre, sans aucun délai, où ils apprendront
» que sera le prince, de recevoir au plutôt son ser-
» ment, et de comprendre dans le traité convenu
» entre lui et le peuple d'Athènes, les alliés de
» l'un et de l'autre. Ont été nommés pour la dé-
» putation, Eubulus d'Anaphlyste, Eschine de
» Cothoce, Céphisophon de Rhamnuse, Démo-
» crate de Phlyes, Cléon de Cothoce (1). »

---

la présidence.... en grec, *pendant la prytanie*.... Nous répéterons ce que nous avons déjà dit dans le discours d'Eschine et ailleurs. La ville d'Athènes était divisée en dix tribus. On élisait tous les ans, dans chaque tribu, cinquante citoyens qui, tous ensemble, composaient un sénat, appelé *le sénat des Cinq-cents*. Chaque tribu, dans la personne de ces cinquante citoyens, avait, tour-à-tour, la préséance dans le sénat. On appelait *prytanie*, le tems pendant lequel présidaient les cinquante sénateurs de chaque tribu.

(1) Eschine et Démosthène semblent annoncer, dans leurs harangues sur la fausse ambassade, que les mêmes citoyens qui avaient été de la première ambassade, furent de la seconde, de celle pour les sermens. Mais je vois, par le décret actuel, que les députés de la seconde ambassade n'étaient pas les mêmes que ceux de la première, à l'exception d'Eschine. Pour concilier les deux orateurs avec le décret, il faut croire qu'on donna des adjoints aux députés ci-nommés, et qu'on les prit parmi ceux de la première ambassade. Eschine dit positivement qu'ils étaient onze députés dans la seconde ambassade, en comptant celui des alliés, et il est certain aussi que Démosthène était de cette ambassade.

J'avais porté ce décret pour l'intérêt d'Athèn et non pour l'avantage de Philippe; nos honn députés n'en firent aucun cas; ils s'arrêtèrent t mois entiers en Macédoine jusqu'au retour prince, qui eut le tems de subjuguer toute la Thr Ils pouvaient cependant en moins de dix jou peut-être en moins de trois ou quatre, arriver d l'Hellespont, prévenir Philippe, et sauver les] ces en lui faisant jurer la paix. Car, sans dou il ne les aurait pas attaquées en notre présence; ne recevant pas son serment, nous n'aurions p fait la paix; et il n'aurait pas joui du double av tage de la paix et des places. Voilà quel fut d l'ambassade le premier trait, et de fourberie d part de Philippe, et de perfidie de la part de hommes pervers et ennemis des dieux. Auss déclare que je fus, que je suis, que je serai t jours l'implacable ennemi de pareils hommes, é nellement opposé à leurs desseins. A la suite d première manœuvre, vous en allez voir une a encore plus criminelle.

Philippe avait juré la paix, après s'être assur la Thrace, grace à ces députés corrompus qui vaient tenu compte de mon décret; il obtient core d'eux, à prix d'argent, qu'ils ne sortira pas de Macédoine jusqu'à ce qu'il eût tout dis pour aller attaquer les Phocéens. Il voulait, s doute, que, n'ayant ici par vos députés auc nouvelle de son expédition prochaine, vous songeassiez pas à prendre les armes, et à v mettre en mer pour lui fermer, comme vous a déjà fait, le passage des Thermopyles; qu'e vous n'apprissiez d'eux son vrai dessein, que lorsq aurait déjà franchi ce passage, et que vous ne

riez plus à tems de rien faire. Mais comme il n'était pas encore sans inquiétude, comme il tremblait que, malgré sa diligence à s'emparer d'un poste important, vous ne vous déterminassiez, dès que vous l'en sauriez maître, à secourir les Phocéens avant leur entière destruction, et qu'ainsi il ne manquât le succès de son entreprise ; il sépare Eschine de ses collègues, et, le payant en particulier, il engage cette ame vénale à vous tenir des discours, à vous faire des promesses, qui ont tout perdu. Je vous prie, Athéniens, et je vous supplie de ne pas oublier, dans toute la suite de ma justification, que si Eschine, en m'accusant, n'eût rien dit d'étranger à la cause, je me serais prescrit la même règle en me défendant ; mais que, ce méchant homme ne m'ayant pas épargné les imputations calomnieuses, je suis obligé de répondre en peu de mots à chacun de ses reproches.

Quels étaient donc alors ces discours et ces promesses d'Eschine qui vous ont été si funestes ? Il ne faut pas, disait-il, vous alarmer de ce que Philippe a passé les Thermopyles : tout ira selon vos desirs si vous vous tenez en repos ; et vous apprendrez, dans deux ou trois jours, qu'il est devenu l'ami de ceux dont il paraissait l'ennemi, et l'ennemi de ceux dont il se disait l'ami. Il ajoutait d'un ton grave et sentencieux, que ce n'étaient point les paroles qui cimentaient les amitiés, mais l'unité d'intérêts : or, que c'était également l'intérêt de Philippe, celui des Phocéens et le vôtre, d'abattre au plutôt l'orgueil insupportable des Thébains. Plusieurs écoutaient ces discours avec plaisir, par la haine qu'on portait alors à ce peuple : mais qu'arriva-t-il quelques jours après ? Les

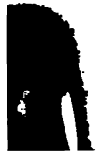
malheureux Phocéens furent perdus sans ressource; leurs villes furent rasées ; vous qui vous endormies sur la foi de ce traître, vous désertâtes bientôt la campagne et transportâtes vos effets dans la ville ; Eschine reçut de l'argent. Ce n'est pas tout : les Thébains et les Thessaliens, mécontens d'Athènes, surent gré à Philippe de ses succès et de ses conquêtes.

Je ne veux rien avancer sans preuve : greffier, lisez-nous le décret de Callisthène (1) et la lettre de Philippe ; ces deux pièces prouveront la vérité de ce que j'avance.

DÉCRET.

« Sous l'archonte Mnésiphile, le vingt et unième
» jour du mois de Décembre, dans une assem-
» blée extraordinaire, convoquée par les généraux,
» de l'avis des prytanes et du sénat, Callisthène,
» fils d'Etéonique de Phalère, a dit : Qu'aucun
» Athénien, sous aucun prétexte, ne séjourne à

(1) Callisthène, citoyen d'Athènes, qui se mêlait du gouvernement. — Plus bas, *dans une assemblée extraordinaire*. On distinguait à Athènes deux sortes d'assemblées, les unes ordinaires, les autres extraordinaires. Les premières étaient convoquées par les seuls prytanes, en des jours et pour des sujets marqués. Les dernières se convoquaient tantôt par les prytanes, tantôt par les généraux, et n'avaient de sujet, qu'autant que les occasions leur en donnaient. — Les prytanes étaient les cinquante sénateurs qui étaient en tour de présider, et qui seuls avaient le droit de convoquer les assemblées du peuple. — On élisait dix généraux tous les ans ; chacune des dix tribus en élisait un ; ils commandaient chacun leur jour ; chaque général de jour exerçait la charge de généralissime. Les généraux commandaient les armées, et ils étaient dans la ville comme ministres de la guerre.



» la campagne, qu'il réside dans la ville et dans
» le Pirée, excepté ceux qu'on aura distribués dans
» les garnisons; que ces derniers gardent exacte-
» ment leur poste, sans s'écarter de jour ni de
» nuit. Quiconque désobéira à ce décret, encourra
» les peines portées contre les traîtres, à moins
» qu'il ne prouve qu'il lui a été impossible d'obéir.
» Le général d'office, le trésorier et le greffier du
» sénat jugeront les excuses des contrevenans.
» Que chacun transporte au plutôt de la campagne
» tous ses meubles et effets, ceux qui seront en-
» deçà de cent stades, dans la ville et le Pirée;
» ceux qui seront au-delà de cent stades, dans
» Éleusis, Phyle, Aphidne, Rhamnuse et Su-
» nium. Signé, *Callisthène de Phalère.* »

Etait-ce, Athéniens, dans cette espérance que vous aviez conclu la paix? Etait-ce là ce que vous avait promis ce vil mercenaire? Lisez maintenant, greffier, la lettre que Philippe nous écrivit après son expédition.

LETTRE DE PHILIPPE. (1).

» Philippe, roi de Macédoine, au sénat et au
» peuple d'Athènes, salut. Vous savez que nous
» avons passé les Thermopyles, et subjugué la Pho-
» cide. Nous avons mis garnison dans les villes qui
» se sont rendues d'elles-mêmes, celles qui ont

(1) Les lettres de Philippe, que nous retrouvons dans Démosthène, ont toutes un air cavalier et militaire, que j'ai tâché de conserver dans la traduction. Le ton de ces lettres annonce la supériorité du prince qui écrit, et la faiblesse du peuple auquel il écrivait.

» fait résistance, nous les avons détruites, après
» les avoir emportées de force, et réduit les ha-
» bitans en servitude. Mais comme j'apprends que
» vous vous disposez à secourir les Phocéens, je
» vous conseille, par cette lettre, de vous épar-
» gner ce soin. En général, votre conduite ne me
» semble nullement régulière : vous concluez la
» paix avec moi, et vous prenez les armes contre
» moi pour un peuple qui n'est pas compris dans
» notre traité. Si vous violez nos conventions, vous
» ne gagnerez que d'avoir commis les premiers une
» injustice. »

Vous entendez comme il parle, comme il s'exprime clairement dans la lettre qu'il vous adresse à vous-mêmes, c'est-à-dire, à ses alliés. Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait contre le vœu et en dépit des Athéniens. Ainsi, Thébains et Thessaliens, si vous êtes sages, vous les regarderez comme vos ennemis, vous vous abandonnerez à moi. Voilà ce que dit sa lettre, ou du moins voilà ce qu'elle veut dire. Par cette politique, il vint à bout d'aveugler, d'endormir ces deux peuples, de façon que, sans nulle prévoyance, sans nul pressentiment de l'avenir, ils le laissaient s'agrandir librement de toutes parts. Et c'est là ce qui a enfin opéré la ruine totale des malheureux Thébains. Celui qui a secondé Philippe, qui, de concert avec ce prince, les a jetés dans une confiance aveugle ; celui qui vous a trompés vous-mêmes par de faux rapports et par de vaines promesses ; c'est celui-là même qui déplore aujourd'hui les maux des Thébains, qui en fait un récit lamentable, lui qui est la cause de leurs maux, de ceux des Phocéens, et

généralement de tous les malheurs de la Grèce. Oui, sans doute, Eschine, ces malheurs vous touchent, l'infortune des Thébains vous afflige, vous qui avez des possessions dans la Béotie (1); qui labourez les champs dont ils sont dépouillés; et je m'en réjouis, moi, Démosthène, dont la tête fut demandée aussitôt après par le prince auteur de leur désastre. Mais, je suis tombé sur des discours qu'il est peut-être à propos de renvoyer à un autre tems; je reviens donc à prouver que la corruption et la perfidie de mes adversaires sont la cause des calamités présentes.

Lorsque Philippe vous eut trompés, grace à ces députés perfides, qui, en Macédoine, s'étaient rendus à lui, et qui ne vous annonçaient ici que des mensonges; lorsque les Phocéens eurent été les victimes du même artifice, et que leurs villes eurent été ruinées, qu'arriva-t-il? Les méprisables Thessaliens et les stupides Thébains voyaient, dans l'ennemi commun, leur ami, leur bienfaiteur, leur libérateur; il était tout pour eux; ils ne voulaient rien entendre, quand on leur parlait contre Philippe. Vous, Athéniens, quoique mécontens et remplis de défiance, vous observiez néanmoins la paix: et que pouviez-vous faire étant seuls? Les autres Grecs, abusés comme vous, et trompés dans

(1) La Béotie était la contrée, et comme la province dont Thèbes était la capitale. Eschine avait eu ou avait acquis des terres dans cette contrée. — *Dont la tête* . . . . . Alexandre, après avoir ruiné Thèbes, demanda aux Athéniens effrayés, et qui craignaient pour eux le même sort, qu'ils lui livrassent quelques-uns de leurs orateurs, au nombre desquels était Démosthène; mais il se désista de sa demande.

leurs espérances, l'observaient sans aucune peine; quoique Philippe depuis long-tems leur fît réellement la guerre. En effet, subjuguer, dans ses courses, les Illyriens, les Triballes (1), et même quelques-uns des Grecs, renforcer de tous côtés sa puissance, gagner par argent certains ministres qui voyageaient chez lui à la faveur de la paix, du nombre desquels était Eschine; dresser de telles batteries, n'était-ce pas faire la guerre aux peuples contre lesquels il les disposait ? S'ils ne s'en apperçurent point, c'est autre chose; ce n'est pas à moi du moins qu'on doit s'en prendre, à moi qui éclairais les projets de Philippe, qui protestais contre, chez vous sans cesse, et par-tout où j'étais envoyé. Mais, la contagion avait gagné toutes nos villes. Les magistrats et les ministres se laissaient corrompre par des présens; les particuliers et le peuple, ou ne prévoyaient rien, ou se livraient aux fausses douceurs d'un repos actuel. Telle était, d'ailleurs, la disposition de tous les Grecs, que chacun d'eux, ne pouvant s'imaginer que l'orage arriverait jusqu'à lui, se flattait de pouvoir échapper, quand il le voudrait, tandis que les autres seraient en péril. De là, je pense, on a vu, d'un côté, les peuples trouver la servitude dans une oisive et funeste sécurité; de l'autre, ceux qui les gouvernaient, et qui croyaient avoir tout vendu, excepté eux-mêmes, sentir bientôt qu'ils s'étaient vendus eux-mêmes les premiers. Au lieu des noms d'hôtes et d'amis qu'ils recevaient avec l'or de Philippe, on leur donne à présent les noms de flat-

(1) Illyriens, peuple voisin de la Macédoine. Triballes, peuple de la Mysie, contrée de l'Asie-Mineure.

teurs, d'ennemis des dieux, et autres qui leur conviennent. Car, Athéniens, ce n'est pas pour l'intérêt du traître qu'on dépense son argent, et l'on n'a garde de le consulter, dès qu'on se voit maître de ce qu'il a vendu : autrement, y aurait-il un sort plus heureux que celui d'un traître ? Mais non, il n'en est pas ainsi, il s'en faut bien : pourquoi ? En devenant maître des villes, l'usurpateur le devient aussi des perfides qui lui en ont ouvert les portes ; et c'est alors, oui, c'est alors qu'il les déteste, parce qu'il connaît leur scélératesse ; c'est alors qu'il n'a pour eux que de la défiance et du mépris : voici des faits qui le démontrent. Quoique les événemens soient passés, ils doivent être toujours présens aux yeux du sage qui veut s'instruire. On appelait amis de Philippe, Lasthène (1), jusqu'à ce qu'il eût livré Olynthe ; Timolaüs, jusqu'à ce qu'il eût perdu Thèbes ; Eudicus et Simus, tous deux de Larisse, jusqu'à ce qu'ils eussent trahi les Thessaliens ; mais bientôt toute la terre a été pleine de traîtres chassés de leurs villes et accablés d'outrages. Et que n'ont-ils pas eu à souffrir ? Que sont devenus Aristrate à Sicyone, Périlas à Mégares ? N'y traînent-ils pas leur vie dans l'opprobre ? Il n'en faudrait pas davantage pour se con-

(1) Lasthène, Timolaüs, Eudicus, Simus, Aristrate, Périlas, tous citoyens de différentes villes, dévoués au roi de Macédoine, qui lui livrèrent quelque partie de la Grèce, mais qui n'eurent pas à se louer de leur trahison. Il y a une particularité sur Lasthène. Il avait livré à Philippe Olynthe, sa patrie. Appelé traître par les soldats même de ce prince : *Ne prenez pas garde*, lui dit ce monarque, *à ce que disent des hommes grossiers, qui nomment chaque chose par leur nom.*



vaincre que le citoyen qui défend sa patrie avec le plus de zèle, qui s'oppose avec le plus d'ardeur à ceux qui la trahissent, ce citoyen, Eschine, vous procure à vous-même, traître et mercenaire, les moyens de continuer vos criminels trafics. Et c'est, je le puis dire, c'est parce qu'il est un certain nombre de ces amis de l'état, qui combattent sans cesse vos projets, que vous subsistez encore, et qu'on vous paie ; vous auriez péri, il y a long-tems, s'il n'eût tenu qu'à vous.

Je suis loin d'avoir épuisé tout ce qu'on pourrait dire sur les événemens dont je parle ; mais je crois en avoir déjà trop dit. Au reste, il faut s'en prendre à ce méchant homme qui, se déchargeant sur moi de ses iniquités, aurait voulu me souiller de ses propres noirceurs, et qui, par-là, m'oblige à me laver auprès de nos jeunes citoyens qui sont nés depuis ces événemens. J'ai pu fatiguer la plupart de ceux qui m'écoutent, et qui connaissaient sa perfidie mercenaire, avant même que j'eusse dit un mot. Il la décore néanmoins du nom d'amitié ; *lui qui me reproche l'amitié d'Alexandre* (1), disait-il dans un endroit de son discours, ce sont ses propres termes..... Moi, vous reprocher l'amitié d'Alexandre ! D'où l'auriez-vous acquise ? Comment l'auriez-vous méritée ? Non, je ne vous nommerai jamais l'ami ni de Philippe, ni d'Alexandre, je ne suis pas assez insensé ; à moins qu'il ne faille nommer amis de ceux qui les paient, les moissonneurs et autres mercenaires qu'ils tiennent à leurs gages. Mais, je ne l'ai pas fait ; j'étais bien éloigné de le

(1) Ce sont les propres paroles extraites du discours d'Eschine : on peut les voir dans le discours même, page 58, ligne 17.

faire. Mercenaire aux gages de Philippe, d'abord, et maintenant d'Alexandre, c'est le nom que je vous donne, que vous donne ce peuple. Si vous en doutez, demandez-le à lui-même, ou plutôt je vais le demander pour vous..... Athéniens, pensez-vous qu'Eschine soit l'ami ou le mercenaire d'Alexandre ?..... Vous entendez ce qu'ils disent (1).

Je vais à présent me justifier sur le fond même de l'accusation, et entrer dans le détail des actions de ma vie, afin qu'Eschine, quoiqu'il ne l'ignore pas, entende, néanmoins, à quel titre je prétends mériter le décret porté en ma faveur, et de plus grandes récompenses encore. Greffier, prenez l'acte d'accusation, et faites-en lecture.

ACTE D'ACCUSATION.

» Sous l'archonte Chéronide, le sixième jour
» du mois de mai, Eschine, fils d'Atromète de
» Cothoce, a cité, devant l'archonte, Ctésiphon,
» fils de Laosthène, d'Ananaphliste, pour avoir
» proposé un décret contraire aux lois. Ce décret
» porte qu'on accordera à Démosthène, fils de
» Démosthène, de Péanée, une couronne d'or,

(1) Après que les Athéniens ont répondu, tout d'une voix, qu'Eschine est un mercenaire, Démosthène reprend, en lui adressant la parole à lui-même : *Vous entendez ce qu'ils disent.* Il fallait être bien sûr de son éloquence et de son pouvoir sur les auditeurs, pour risquer une telle interrogation. Remarquons que l'orateur ne se hasarde à la leur faire, que quand il a enflammé et embrâsé leurs cœurs par la sortie la plus vive contre les traîtres, et que par-là il les a disposés à répondre suivant son desir.

» qui sera proclamée, sur le théâtre, aux grandes
» fêtes de Bacchus, le jour des nouvelles tragé-
» dies (1); que le peuple couronne Démosthène,
» fils de Démosthène, de Péanée, à cause de sa
» vertu et de sa fermeté courageuse, à cause du
» zèle dont il est animé, sans cesse, pour les Grecs
» en général, et pour les Athéniens en particulier;
» et encore, parce que, toujours ardent pour les
» intérêts de la république, il continue à la servir
» par ses actions et par ses discours. — Ce décret
» est faux et contraire aux lois, dans toutes ses
» parties; car les lois défendent, d'abord, d'insé-
» rer des faussetés dans les actes publics, et, ensuite,
» de couronner un comptable : or, Démosthène
» était chargé de la réparation des murs et des
» dépenses du théâtre. Il est ordonné, par ces
» mêmes lois, de proclamer la couronne, non sur
» le théâtre, aux fêtes de Bacchus, le jour des
» nouvelles tragédies, mais dans la salle du sénat,
» si c'est le sénat qui la décerne; si c'est le peuple,
» dans le Pnyce (2), à l'assemblée du peuple.
» Conclusions, cinquante talens. Se sont joints à
» l'accusateur, Céphisophon, fils de Céphiso-
» phon de Rhamnuse, Cléon, fils de Cléon de
» Cothoce ».

C'est-là, Athéniens, ce qu'Eschine attaque dans le décret de Ctésiphon, et c'est aussi par-là que je vais vous prouver, d'abord, l'exactitude et la régu-

(1) *Aux grandes fêtes*... Voyez plus haut, page 46, note.

(2) Pnyce, lieu où le peuple s'assemblait quelquefois. — Céphisophon, Cléon, deux citoyens qui avaient prêté leurs noms à l'accusateur, auquel ils se joignaient.

arité de ma justification. Je suivrai l'accusateur pas pas, et, réfutant chaque point de son accusation, je tâcherai de n'en omettre aucun. Pour justifier l'article du décret qui annonce que je continue servir la république par mes actions et par mes discours, et qui fonde mon éloge sur le zèle dont e suis animé pour la patrie, il faut, sans doute, xaminer ma conduite dans le gouvernement. Par et examen, on verra si tout ce qu'avance Ctésiphon, mon sujet, est faux ou véritable. Mais il n'a pas jouté, *après qu'il aura rendu ses comptes*, il veut qu'on lui décerne une couronne, et qu'on la proclame sur le théâtre : ce point tient aussi, je pense, mon administration; savoir, si je mérite, ou non, qu'on me décerne une couronne, et qu'on la proclame devant le peuple. Cependant je me propose de justifier encore, par les lois même, le décret porté en ma faveur.

Telle est, Athéniens, la manière simple et raisonnable dont j'ai résolu de me défendre. Je vais vous entretenir, d'abord, de mon ministère ; et ne pensez pas que je m'écarte de la cause, en rappelant mes discours et mes démarches pour l'intérêt de la Grèce. S'inscrire en faux contre l'article du décret, qui annonce que je sers la république par mes actions et par mes discours, c'est rendre propre et essentiel, à la cause présente, l'exposé de ma conduite dans le gouvernement ; mais comme il y a plusieurs parties dans l'administration, et que j'ai préféré celle qui a pour objet les intérêts de toute la Grèce, il est juste de tirer de là mes preuves.

Je ne parlerai pas de ce que Philippe a conquis et usurpé dans la Grèce, avant que je montasse à

la tribune, puisque cela m'est absolument étranger : quant à ce que j'ai dit et fait pour m'opposer à ses entreprises, depuis que je travaille dans cette partie, j'en parlerai, et j'en rendrai compte après quelques réflexions préliminaires.

Philippe avait un grand avantage : on vit paraître, je ne dis pas chez quelque peuple de la Grèce, mais chez tous en général, une multitude incroyable de traîtres, d'ames vénales, de scélérats ennemis des dieux. De concert avec ces hommes, ministres et instrumens de son ambition, le roi de Macédoine animait, les uns contre les autres, les Grecs, que des dissentions mutuelles n'avaient déjà que trop animés. Trompant ceux-ci, corrompant ceux-là, les gagnant tous par toutes sortes de moyens, il vint à bout de diviser des forces qu'un même intérêt aurait dû réunir contre ses projets de grandeur. Dans cet état des choses, et dans l'ignorance où étaient les peuples de la Grèce d'un mal naissant, qui empirait tous les jours, il faut que vous examiniez, Athéniens, à quelles démarches devait se porter notre république, et que vous m'en fassiez rendre compte, puisque c'est moi qui me suis mis à la tête de ce genre d'administration. Fallait-il donc, Eschine, que la république d'Athènes, dépouillant sa dignité et la noblesse de ses sentimens, se rangeât, avec les Thessaliens et les Dolopes (1), sous les étendards de Philippe, pour conquérir avec lui, et lui assurer le commandement

(1) Les Thessaliens et les Dolopes, deux peuples qui n'étaient pas fort estimés dans la Grèce pour la noblesse de leurs sentimens. Les uns mettent les Dolopes dans la Thessalie, les autres dans l'Etolie, d'autres enfin dans l'Epire. Ils étaient, au siége de

le la Grèce, pour détruire elle-même la gloire et es droits de nos ancêtres ? Ou, sans se déshonorer par cette infamie, fallait-il qu'elle attendît, en repos, des malheurs qu'elle prévoyait depuis long-tems, et qui paraissaient inévitables, si personne ne travaillait à les prévenir ?

Pour moi, je le demande au censeur le plus rigoureux des avis que j'ai donnés, quel parti voulait-il qu'embrassât la république ? Le parti peut-être de ceux qui contribuèrent à l'infortune et au déshonneur de la Grèce, tels que les Thessaliens et d'autres qui ne pensaient pas mieux ; ou de ceux qui laissèrent agir l'ennemi commun, dans l'espérance de profiter des révolutions, parmi lesquels on peut citer les Arcadiens, les Messéniens et les Argiens. Mais la plupart de ces peuples, pour ne pas dire tous, se trouvent encore plus mal de leur conduite, que nous de la nôtre. Quand même Philippe, après avoir vaincu, se serait arrêté aussitôt, sans chercher d'autres avantages, et sans inquiéter aucun des Grecs ni de ses alliés, n'aurait-on pas dû se plaindre de quiconque aurait fermé les yeux sur ses premières conquêtes ? Mais, s'il en voulait également à la gloire, à la puissance, à la liberté de tous les peuples ; si, par-tout où il le pouvait, il détruisait la forme républicaine ; dira-t-on que vous n'embrassâtes pas le parti le plus honorable, en suivant mes conseils ? Encore un coup, Eschine, que devait faire la république, lorsqu'elle voyait Philippe marcher à l'empire et à la souveraineté de la Grèce ? Et moi, ministre, que devais-je dire ?

Troie, soldats d'Achille, de Phénix, ou de Pyrrhus ; car on n'est pas d'accord sur ce point.



Que devais-je proposer dans la ville d'Athènes? La circonstance du lieu n'est pas indifférente. Je savais que, dans tous les tems, jusqu'au moment où je montai à la tribune, ma patrie avait toujours combattu pour l'honneur et pour la prééminence; qu'elle avait sacrifié plus d'hommes et d'argent par un motif de gloire et pour l'intérêt de tous les Grecs, que les autres Grecs n'en avaient fourni, chacuns, pour eux-mêmes. Je voyais le Macédonien, notre adversaire, braver les périls, pour étendre son empire et sa domination; je le voyais un œil de moins, l'épaule rompue, la main et la cuisse estropiées (1), abandonner, sans regret, à la fortune, telle partie de son corps qu'elle voudrait prendre, pourvu que le reste vécût plein d'honneur et de gloire. Qui oserait dire, cependant, qu'un Barbare, élevé dans Pella, ville jusqu'alors obscure et méprisée, dût avoir une opinion de lui-même, assez haute pour desirer, pour espérer de commander aux Grecs; et que les Athéniens, à qui la tribune et le théâtre offrent, tous les jours, des exemples de la vertu de leurs ancêtres, dussent avoir des sentimens assez bas, pour aller, d'eux-mêmes, livrer à Philippe la liberté de la Grèce! Non, on n'oserait le dire.

---

(1) Philippe eut l'œil droit crevé d'un coup de flèche au siège de Méthone; dans une bataille livrée aux Triballes, il fut blessé à la cuisse, et eut un cheval tué sous lui. Il reçut sans doute encore, dans d'autres circonstances, des blessures dont les historiens ne parlent pas. — *Qu'un Barbare.* Les Grecs traitaient de *Barbares* tous les peuples qui n'étaient pas Grecs. La plupart d'entre eux traitaient de *Barbares* les Macédoniens même, quoique les rois de ceux-ci prétendissent descendre d'Hercule par Caranus.

Il ne vous restait donc qu'un parti, et un parti indispensable, c'était de réprimer, par de justes voies, les entreprises d'un monarque injuste. Vous, Athéniens, vous le fîtes toujours, comme vous le deviez faire; et moi je vous y animai, je vous le proposai en arrivant au ministère, je ne le nie pas. Mais, dites-nous, Eschine, je vous le demande encore, que devait faire Démosthène? Je passe sous silence Amphipolis, Pydna, Potidée, l'Halonèse, je n'en fais point mention. Quant à la prise de Serrie et de Dorisque, à la ruine de Péparrhète, et à quelques autres dommages qu'a essuyés notre république, je pourrais même ignorer si ces faits sont réels : vous disiez néanmoins tout-à-l'heure que mes discours, à l'occasion de ces pertes, nous avaient attiré l'inimitié de Philippe, quoique les décrets d'alors soient d'Eubulus (1), d'Aristophon, de Diopithe, et non de moi, ô vous qui débitez, au hasard, tout ce que la malignité vous suggère! Je me tais encore là-dessus. Mais un prince qui s'assujettissait l'Eubée, et voulait s'en servir pour tenir l'Attique en respect; qui entreprenait sur Mégares; s'emparait d'Orée; détruisait Porthmos; établissait, pour tyrans, à Orée, Philistide; Clitarque, à Erétrie; qui soumettait l'Hellespont; assiégeait Byzance; rasait les villes de la Grèce, où

---

(1) Eubulus, ministre d'Athènes; Aristophon et Diopithe, ministres et généraux athéniens. Il est parlé d'Aristophon dans le discours d'Eschine, qui précède. Diopithe était père de Ménandre, poëte comique, qui a été l'original de Térence. — Plus bas, Philistide et Clitarque, deux citoyens ambitieux et mal intentionnés, qui asservirent chacun leur ville, pour se conformer aux vues de Philippe.

y rappelait les exilés : un prince qui commettait toutes ces violences, agissait-il contre la justice, contre la foi des traités ? Rompait-il la paix ou non ? Fallait-il ou non que quelqu'un des Grecs parût pour arrêter le cours de ses brigandages ? S'il ne le fallait pas, s'il fallait que la Grèce devînt la proie du premier occupant (1), à la vue, de l'aveu des Athéniens, je l'accorde, j'ai eu tort de donner des conseils, on a eu tort de les suivre, et même je consens qu'on fasse retomber sur moi seul tous les délits et toutes les fautes. Mais, s'il était besoin que quelqu'un des Grecs se montrât le vengeur de la Grèce, à qui convenait-il mieux de le faire qu'au peuple d'Athènes ? C'était-là l'objet de mon administration. Quand je voyais Philippe asservir tous les Grecs, je traversais ses desseins, j'avertissais les peuples, je les instruisais, je les exhortais, je remuais tout pour lui créer des obstacles. Enfin, c'est lui, Eschine, et non pas Athènes, qui a rompu la paix, en nous enlevant nos vaisseaux. Greffier, prenez les décrets, avec la lettre de Philippe, et lisez-les de suite. Par l'examen de ces pièces, on verra clairement sur qui doivent tomber les reproches. Lisez.

(1) En grec, *la proie des Mysiens*, c'est-à-dire, la proie des peuples les plus faibles, et accoutumés à être pillés par les autres. Ce qui fonda ce proverbe, c'est que les Mysiens, pendant l'absence de leur roi Télèphe, se trouvèrent si faibles, qu'ils furent en butte aux outrages de tous les peuples voisins, qui les pillèrent impunément ; de sorte que, pour dire qu'un peuple était réduit à la dernière faiblesse, on disait qu'il pouvait être pillé par les Mysiens même, eux qui avaient coutume d'être pillés par tous les autres peuples. La Mysie était un pays de l'Asie mineure.

PREMIER DECRET.

» Sous l'archonte Néoclès, au mois d'Août,
» dans une assemblée extraordinaire, convoquée
» par les généraux, Eubulus, fils de Mnésithée,
» de Cypre, a dit : Les généraux ayant annoncé
» dans l'assemblée qu'Amyntas, général de Phi-
» lippe, avait emmené en Macédoine et tenait
» sous bonne garde l'amiral Léodamas, et les vingt
» vaisseaux envoyés, avec lui, dans l'Hellespont,
» pour le transport du bled ; les prytanes et les
» généraux auront soin d'assembler le sénat, et
» de faire élire des députés pour Philippe, qui lui
» demanderont de renvoyer l'amiral, les vaisseaux
» et les soldats. Si Amyntas a agi par ignorance,
» on ne lui en fait pas un crime. Si le général
» d'Athènes a passé les ordres, on examinera sa
» faute, et on le fera punir selon qu'il le mérite.
» Mais, si c'est le prince ou son général qui est
» coupable, les députés le manderont au peuple,
» afin qu'il délibère aussitôt sur ce qu'il est à pro-
» pos de faire. »

C'est Eubulus qui a porté ce décret et non Démosthène. Aristophon a porté le suivant, Hégésippe en a porté un ensuite, puis Aristophon pour la seconde fois, puis Philocrate, puis Céphisophon, puis tous les autres ; mais de ma part il n'en existe aucun. Lisez un second décret.

SECOND DÉCRET.

» Sous l'archonte Néoclès, le dernier jour du
» mois d'Août, de l'avis du sénat, les prytanes et

» les généraux ont fait leur rapport de ce qui avait
» été décidé dans l'assemblée extraordinaire, sa-
» voir ; qu'on choisirait des députés pour Phi-
» lippe, qui lui demanderaient de renvoyer les
» vaisseaux, et qui lui communiqueraient les or-
» dres et les décrets du peuple. Ont été nommés
» pour la députation, Céphisophon, fils de Cléon,
» d'Anaphlyste ; Démocrite, fils de Démophon,
» d'Anagyruse ; Polycrite, fils d'Apémante, de
» Cothoce. Ce décret a été porté par Aristophon,
» pendant la présidence de la tribu Hippothoon-
» tide. »

Je produis, Eschine, ces décrets, produisez à votre tour celui que j'ai porté ; et d'après lequel je suis auteur de la guerre. Mais vous ne le pourriez pas ; si vous l'aviez pu, c'eût été la première chose que vous auriez faite. Philippe, lui-même, ne me reproche rien à ce sujet, quoiqu'il se plaigne des autres ministres. Lisez, greffier, la lettre de Philippe.

LETTRE DE PHILIPPE.

» Philippe, roi de Macédoine, au sénat et au
» peuple d'Athènes, salut. Vos députés Céphiso-
» phon, Démocrite et Polycrite, m'ont demandé
» de vous renvoyer les vaisseaux que commandait
» Léodamas. En général, vous me paraissez bien
» simples de croire que j'ignore que ces vaisseaux,
» partis en apparence pour transporter du bled de
» l'Hellespont à Lemnos, étaient destinés à se-
» courir les Sélymbriens que je tiens assiégés, et
» qui ne sont pas compris dans nos traités ; que

ces ordres ont été donnés à l'amiral, sans l'aveu du peuple d'Athènes, par quelques magistrats
» qui sont encore en charge, et par d'autres qui
» n'y sont plus. Ils voudraient absolument que le
» peuple rompît avec moi et me déclarât la guerre,
» cherchant plutôt à nous mettre aux prises qu'à
» secourir les Sélymbriens, dans l'idée que la guerre
» ne peut que leur être avantageuse. Mais, comme
» je pense qu'elle n'est utile ni à vous ni à moi, je
» vous renvoie vos vaisseaux ; et, par la suite, si
» vous éloignez des affaires ceux de vos chefs qui
» vous conseillent aussi mal, si vous les punissez
» comme ils le méritent, je ferai en sorte, moi-
» même, de maintenir la paix. Adieu. »

On ne voit, dans cette lettre, ni le nom de Démosthène, ni aucune plainte qui tombe sur moi personnellement. Pourquoi donc, en se plaignant des autres ministres (1), Philippe ne parle-t-il pas de moi ? c'est qu'il n'aurait pu rappeler ce que j'ai fait, sans réveiller le souvenir de ses injustices que je poursuivais et traversais sans cesse. Il avait cherché à s'introduire dans le Péloponèse ; je proposai sur-le-champ une députation pour le Péloponèse : j'en proposai aussi pour l'Eubée, lorsqu'il toucha à l'Eubée : lorsqu'il établit des tyrans dans Orée et dans Erétrie, je proposai pour ces deux villes,

(1) *En se plaignant des autres ministres*. Que veut dire Démosthène par ces mots ? Les autres ministres ne sont pas plus nommés que lui. Apparemment qu'ils étaient désignés par ces paroles, *quelques magistrats qui sont encore en charge, et d'autres qui n'y sont plus :* circonstance où probablement Démosthène ne se trouvait pas.



non plus une députation, mais une expédition : après quoi, j'envoyai contre lui des flottes qui sauvèrent la Quersonèse, Byzance et tous nos alliés. De là, les éloges, les honneurs, les couronnes, les actions de grace, dont leur reconnaissance paya vos bienfaits, et qui vous couvrirent de gloire. Parmi les peuples attaqués, ceux qui suivirent vos conseils, y trouvèrent leur salut; les autres, qui les avaient négligés, eurent souvent lieu de se rappeler ce que vous leur aviez prédit, aussi convaincus de votre sagesse et de votre prévoyance que de votre amitié généreuse, puisque vos prédictions furent toutes justifiées par l'événement. Cependant, que n'eût pas donné Philistide pour être maître dans Orée; Clitarque, pour l'être dans Erétrie; Philippe, lui-même, pour jouir de ces deux places, et s'en servir contre vous, pour qu'on ne découvrît pas ses autres injustices, et qu'on ne les éclairât pas ? Tout le monde le sait, et vous, Eschine, mieux que personne, vous qui logiez les députés de Clitarque et de Philistide, lorsqu'ils vinrent dans notre ville, vous qui étiez leur hôte, et qui faisiez leurs affaires. Oui, des gens qu'on avait chassés, comme ennemis de la république, opposés, dans tous leurs discours, à ses droits et à ses intérêts, vous les aviez pour amis. Vous n'avez donc rien avancé que de faux, ô vous qui osez dire, dans vos invectives, que je me tais, quand j'ai reçu de l'argent, et que je crie quand je l'ai dépensé : vous, au contraire, vous criez les mains pleines, et vous crierez toujours, si on ne vous ferme la bouche, aujourd'hui, par une sentence qui vous diffame.

Quoiqu'on m'ait couronné pour les services que



e rendis alors ; quoiqu'Aristonique (1) ait porté un décret conçu dans les mêmes termes que celui de Ctésiphon, quoique la couronne ait été proclamée sur le théâtre, et que cette proclamation eût déjà été précédée par une autre plus ancienne ; quoiqu'Eschine fût présent, il ne s'est point opposé au décret, et n'en a point accusé l'auteur. Greffier, lisez ce décret.

DÉCRET.

« Sous l'archonte Chéronide, fils d'Hégémon, » le vingt-sixième jour du mois de Mai, pendant » la présidence de la tribu Léontide, Aristonique » de Phréare a dit : Attendu qne Démosthène, fils » de Démosthène, de Péanée, a rendu de grands » services aux Athéniens et à plusieurs de leurs » alliés ; que, par ses décrets, il a servi les uns et » les autres, soit par le passé, soit dans ces der- » niers tems ; qu'il a arraché à la servitude plu- » sieurs villes de l'Eubée ; qu'il continue à montrer » du zèle pour le peuple d'Athènes ; que par ses » discours et par ses actions il se rend utile, au- » tant qu'il peut l'être, aux Athéniens et aux au- » tres Grecs : il a semblé bon au sénat et au peuple » d'Athènes d'accorder publiquement des louanges » et une couronne d'or à Démosthène, fils de

---

(1) Il y avait deux Aristonique, l'un de Marathon, et l'autre du bourg de Phréare, Plutarque dit d'Anagyruse. C'est de ce dernier qu'il est ici question : ce fut lui qui décerna une couronne d'or à Démosthène. Nous verrons par la suite que Démomèle, et Hypéride avant lui, avaient porté, en faveur du même Démosthène, des décrets tendant à lui décerner une couronne d'or, qui devait être proclamée sur le théâtre.



ils, sur-tout, ne pas vous communiquer leurs sentimens criminels! Greffier, lisez le décret par lequel les Byzantins et les Périnthiens ont décerné des couronnes au peuple d'Athènes.

DÉCRET DES BYZANTINS (1).

« Sous le pontife Bosphoricus, après avoir
» consulté le sénat, Damagète a dit dans une assem-
» blée générale : attendu que par le passé le peuple
» d'Athènes ne cessa jamais d'être bien intentionné
» pour les Byzantins, et pour les Périnthiens qui
» leur sont unis par l'amitié et par le sang, que
» dans la circonstance présente il vient encore de
» leur rendre de grands et d'importans services,
» en les défendant contre Philippe, roi de Macé-
» doine, qui avait marché contre notre pays et
» notre ville, qui ravageait déjà par le feu notre
» territoire, qui coupait et renversait les arbres;
» attendu que, dans cette circonstance, les Athé-
» niens nous ont fourni cent vingt vaisseaux,
» des vivres, des armes et des soldats, qu'ils nous
» ont délivrés des plus grands périls, rétablis dans
» la possession du gouvernement, des lois et des
» tombeaux de nos ancêtres : il a semblé bon aux
» peuples de Périnthe et de Byzance, d'accorder
» aux Athéniens les droits de cité dans les villes

(1) Cette pièce est fort obscure : je l'ai débrouillée et éclaircie, autant qu'il m'a été possible, dans mes notes sur le texte grec, avec le secours de M. de Tourreil et des autres commentateurs. Ce décret est dans le dialecte dorique dont se servaient les Byzantins. — *Sous le Pontife.* Les Byzantins désignaient l'année par le nom du souverain pontife, comme les Athéniens par le nom de l'archonte.

» de l'un et de l'autre, le droit de s'y marier, » d'y acquérir, des terres et des maisons ; la pré- » séance dans les spectacles, une place auprès des » ministres de la religion dans les assemblées du » sénat et du peuple ; et à ceux qui voudront » habiter dans nos villes, une exemption entière » des charges municipales. On érigera dans le » Bosphore trois statues de seize coudées cha- » cune (1), qui représenteront le peuple d'Athènes » couronné par les peuples de Byzance et de Pé- » rinthe. On enverra des présens dans les grandes » assemblées de la Grèce, aux jeux isthmiques, » néméens, olympiques et pythiques ; on y fera » proclamer la couronne que nous décernons au » peuple d'Athènes, afin que tous les Grecs soient » instruits et de la générosité des Athéniens, et » de la reconnaissance des peuples de Byzance » et de Périnthe. »

Lisez aussi le décret par lequel les peuples de la Quersonèse nous ont décerné des couronnes.

DÉCRET

DES PEUPLES DE LA QUERSONÈSE.

« Les peuples de la Quersonèse, qui habitent » Sestos, Cléonte, Madyte, Alopéconèse, décer- » nent au sénat et au peuple d'Athènes une cou-

(1) La hauteur de ces statues devait être énorme ; mais elle n'a rien de surprenant par rapport aux usages des anciens, qui, pour marquer leur reconnaissance envers leurs bienfaiteurs, leur élevaient souvent, comme on sait, des statues colossales — *Aux jeux isthmiques*.... Voyez, pour ces quatre jeux, tome premier, précis historique, ARTICLE *jeux solemnels de la Grèce*.

» ronne du prix de soixante talens (1); ils dressent
» deux autels, l'un à la reconnaissance et l'autre
» au peuple d'Athènes, qui leur a rendu le plus
» grand service qu'il pût leur rendre, en les déli-
» vrant des mains de Philippe, en les rétablissant
» dans la possession paisible de leur patrie, de
» leurs lois, de leur liberté, de leurs temples et de
» leurs sacrifices; et par la suite ils ne cesseront
» jamais de lui témoigner leur reconnaissance, et
» de lui faire tout le bien dont ils seront capables:
» c'est ce qu'ils ont résolu en plein sénat. »

Ainsi, par la sagesse et la vigueur de ma politique, non-seulement j'ai sauvé la Quersonèse et Byzance; non-seulement j'ai empêché que l'Hellespont ne fût assujetti au roi de Macédoine; non-seulement j'ai procuré des honneurs à la république; mais encore j'ai exposé aux yeux de tous les Grecs la générosité des Athéniens, et la méchanceté de Philippe. On a vu, d'un côté, Philippe assiéger les Byzantins, quoique leur ami et leur allié; procédé le plus indigne et le plus horrible : de l'autre, vous, Athéniens, qui n'aviez contre eux que trop de sujet de plainte pour la manière peu satisfaisante dont ils en avaient agi avec vous, on vous a vus, je ne dis pas oublier toute injure, mais sauver des ingrats qu'on attaquait, et gagner, par ce procédé généreux, l'estime, l'amitié, la considération de tous les Grecs. On sait généralement que la république a couronné, avant moi, plusieurs de ses citoyens; mais, on ne pourrait citer que moi,

(1) Soixante mille écus.

du moins parmi les orateurs et les ministres, qui aie fait couronner la république.

Mais pour vous convaincre que les reproches qu'a faits Eschine aux Eubéens et aux Byzantins, en rappelant ce qui avait pu vous déplaire en eux, ne partent que d'un fond de malignité, et parce qu'ils sont faux, comme sans doute personne ne l'ignore, et sur-tout parce que, fussent-ils véritables, on devait tenir, envers ces peuples, la conduite que j'ai tenue; je vais rapporter en peu de mots un ou deux traits à la gloire de la république d'Athènes: car une république, ainsi qu'un particulier, doit régler ses démarches sur les grands exemples qu'elle a devant les yeux.

Vous donc, Athéniens (1), dans un tems où

---

(1) La guerre du Péloponèse était finie; les Lacédémoniens étaient sortis vainqueurs; maîtres d'Athènes, ils avaient ruiné ses murailles, détruit ses vaisseaux, et y avaient établi trente tyrans pour la gouverner. Tout-puissans dans la Grèce, ils venaient d'envoyer, contre le roi de Perse, Agésilas, qui le faisait trembler jusques dans son palais. Un commandant d'Artaxerxès, en Asie, trouve moyen de détacher de leur parti, Thèbes, Argos et Corinthe. Les Thébains députent vers les Athéniens pour implorer leur secours, et les faire entrer dans la ligue. Les Athéniens, quoiqu'à peine délivrés de leurs tyrans, malgré leur faiblesse et la puissance de leur rivale, prennent les armes, et marchent d'abord vers Haliarte, ville de Béotie, et ensuite vers Corinthe, auprès desquelles Lacédémone avait des troupes considérables et d'excellens généraux; et cela, quoiqu'ils n'eussent pas lieu d'être contens de la conduite qu'avaient tenue à leur égard les Thébains et les Corinthiens dans la guerre du Péloponèse: il y a en grec, *dans la guerre décélique*. Décélée était un bourg de l'Attique. Les Lacédémoniens s'en étant rendus maîtres la dix-neuvième année de la guerre du Péloponèse, le fortifièrent; et, à la faveur de ce

Lacédémone commandait sur terre et sur mer; où ses garnisons occupaient les pays voisins de l'Attique, l'Eubée, toute la Béotie, Tanagre, Mégares, Egines, Cléones, les autres isles d'alentour; dans un tems où vous n'aviez ni murs ni vaisseaux, vous marchâtes au secours d'Haliarte, et peu de jours après au secours de Corinthe, quoique dans la guerre du Péloponèse vous eussiez eu beaucoup à vous plaindre des Corinthiens et des Thébains. Mais vous n'écoutâtes pas un ressentiment que vous auriez rougi de manifester. Cependant, Eschine, on ne peut dire que dans ces deux circonstances les Athéniens eussent des services à reconnaître, ou qu'ils n'apperçussent pas le péril de leurs démarches : mais, incapables de rejeter des peuples qui recouraient à eux, ils s'exposaient pour l'honneur et pour la gloire avec une résolution aussi sage qu'héroïque. Car ils savaient que la mort est inévitable avec quelque soin qu'on s'enferme pour échapper à ses coups; ils savaient qu'un

---

poste, ils causèrent de grands dommages aux Athéniens pendant tout le reste de cette guerre. La dernière partie de cette guerre s'appela donc *guerre décélique*. Mais le fort de Décélée devint si célèbre, qu'on donnait quelquefois ce nom à la guerre entière du Péloponèse. Laquelle guerre du Péloponèse s'était élevée entre Athènes et Lacédémone. La révolte des Corcyréens contre Corinthe en fut l'occasion et le prétexte; mais la trop grande puissance, et la domination odieuse d'Athènes, en furent la véritable cause. Cette guerre entraîna tous les peuples de la Grèce, dont les uns se déclarèrent pour Athènes, les autres pour Lacédémone. Elle dura vingt-sept ans. Elle était appelée *guerre du Péloponèse*, parce que les Lacédémoniens, qui en étaient les chefs, étaient habitans d'une partie de la contrée de la Grèce, appelée Péloponèse.

grand cœur doit toujours entreprendre les grandes choses, animé par l'espoir du succès, et supporter avec courage les disgraces qui lui sont envoyées par les dieux. C'est là le principe d'après lequel se conduisirent nos ancêtres, d'après lequel se sont conduits les plus âgés d'entre nous.

Les Lacédémoniens (1) n'étaient pas vos amis sans doute; quel bien vous avaient-ils fait? vous en aviez éprouvé mille traitemens cruels : cependant, lorsque les Thébains, après la victoire de Leuctres, cherchaient à les détruire, vous vous y opposâtes, sans craindre la gloire et la puissance dont jouissait, pour-lors, la république de Thèbes, et sans penser à tous les maux que vous avaient fait souffrir ceux même pour qui vous vous exposiez. Par-là vous apprîtes à tous les peuples de la Grèce, que, quelque offense qu'un d'eux ait pu vous faire, vous pourrez vous en venger dans toute autre occasion; mais que, dès qu'il s'agira de leur salut ou de leur liberté, vous oublierez tout ressentiment pour les défendre contre la violence.

---

(1) Les Thébains, ayant à leur tête Epaminondas, avaient remporté à Leuctres, sur les Lacédémoniens, une victoire qui avait fort affaibli leur puissance; sous la conduite du même chef, ils avaient fait une irruption dans la Laconie, qu'ils avaient ravagée; ils avaient fait trembler Sparte elle-même. Les Lacédémoniens, ayant tout à craindre d'un ennemi qui devenait tous les jours plus fier et plus entreprenant, recoururent aux Athéniens, et députèrent vers ce peuple pour implorer son secours. Les Athéniens n'avaient pas oublié les mauvais traitemens qu'ils avaient reçus de Sparte en plus d'une occasion; il fut résolu cependant qu'Athènes secourrait les Lacédémoniens de toutes ses forces.

D'autres Grecs (1) trouvèrent en vous des prot teurs aussi magnanimes. Les mêmes Thébains : tant emparés de l'Eubée, vous ne fermâtes pas yeux sur cette usurpation ; vous secourûtes Eubéens, malgré la juste colère qui vous anin contre Thémison et Théodore, au sujet d'Orc Alors, pour la première fois, des citoyens a s'étaient portés d'eux-mêmes à subvenir aux f d'un armement naval (2); je fus du nombre : n nous parlerons ailleurs de cet article. Quel belle que fût l'action de sauver l'isle d'Eubée, v en fites une bien plus belle encore, lorsque, maî et des personnes et des villes de ceux qui v avaient offensés, mais qui s'étaient abandonn vous, vous les leur rendîtes généreusement voulant pas abuser de leur confiance pour ve d'anciennes injures.

---

(1) L'Eubée était divisée en deux factions, dont l'une réclamé le secours de Thèbes, et l'autre celui d'Athènes. Thébains d'abord ne rencontrèrent point d'obstacle, et sans peine triompher leur faction ; mais, à l'arrivée des Athé tout changea de face. Ils repoussent les Thébains, les chas rétablissent le calme dans l'Eubée, et ne veulent d'autre de leurs travaux que la gloire d'avoir vaincu et pacifié. Ils a toutefois beaucoup à se plaindre de Thémison, tyran d'Er qui, de concert avec Théodore, leur avait enlevé Oro pleine paix.

(2) En grec, *des citoyens s'étaient alors offerts d'eux-n pour être triérarques*. Les triérarques étaient des citoyens cl par la république d'équiper à leurs dépens une ou plu galères. — *Mais nous parlerons....* Je ne trouve dans ce dis aucun endroit où il soit parlé de l'article qu'annonce ici De thène ; à moins qu'il n'en soit parlé dans des pièces qu' lire, comme attestant les charges publiques qu'il a rem pièces qui ne nous ont pas été conservées.

Je passe mille autres faits pareils que je pourrais rapporter ; des expéditions fréquentes, des combats par terre et sur mer livrés anciennement et de nos jours, par la république d'Athènes, pour le salut et la liberté des autres Grecs.

Après cela, moi qui l'avais vue cette république toujours prête, dans de telles conjonctures, à combattre pour les intérêts d'autrui, et qui voyais qu'alors il s'agissait de ses intérêts propres, à quoi devais-je la déterminer par mes discours et par mes conseils ? à montrer du ressentiment, grands dieux! contre des peuples qui réclamaient son assistance, et à chercher elle-même des prétextes pour trahir son propre avantage ? Eh ! ne m'eût-on pas exterminé, et avec justice, si j'eusse dit un seul mot propre à diminuer la gloire de notre ville ? Quoi que j'eusse dit, vous n'eussiez rien fait de honteux, je le sais, et je n'en doute pas : car, si vous l'aviez voulu, qui vous en empêchait ? N'en aviez-vous pas le pouvoir ? et manquiez-vous de traîtres pour vous le conseiller ?

Mais reprenons la suite de mon ministère. Considérez encore, Athéniens, dans ce que je vais dire, les vrais intérêts de la république. Je voyais votre marine dépérir tous les jours ; les riches s'acquitter, à peu de frais, des contributions ; ceux qui étaient pauvres ou médiocrement riches, surchargés du reste, et le peuple d'Athènes manquant par-là les occasions : je portai une loi par laquelle je rappelai les riches à leur devoir, je tirai d'oppression les pauvres ; et, ce qui importait le plus à l'état, je fis en sorte qu'on n'attendît point après les préparatifs. Je fus accusé comme infracteur des lois. Je parus au tribunal, je gagnai ma cause, et



l'accusateur n'obtint pas la cinquième partie des suffrages. Quelle somme, cependant, croit-on que m'offraient les premiers de chaque classe, les seconds et les troisièmes, pour m'engager surtout à ne point proposer ma loi, ou du moins à faire en sorte qu'elle ne passât pas ? La somme qu'ils m'offraient, Athéniens, je n'ose vous le dire. Et ils avaient leur raison pour essayer de me corrompre. En vertu des premières lois, pouvant s'associer jusqu'à seize pour acquitter leur taxe, ils ne donnaient rien ou presque rien, et les citoyens peu riches, se trouvaient foulés : en vertu de la mienne, chacun donne suivant ses facultés, et tel qui, auparavant, ne contribuait que d'un seizième à l'armement d'un seul vaisseau, se vit obligé d'en équiper deux. Aussi ne se nommaient-ils pas armateurs, mais associés pour l'armement d'un vaisseau. Que n'auraient-ils point donné pour faire rejeter une loi si utile, et pour s'affranchir d'une si juste obligation ? Greffier, lisez-nous d'abord le décret qui certifie que j'ai été accusé et absous : vous lirez ensuite les rôles, celui qui fut fait sur la première loi, et celui qui fut dressé sur la mienne. Lisez.

DÉCRET.

» Sous l'archonte Polyclès, le seizième jour du
» mois de novembre, pendant la présidence de la
» tribu Hyppotoontide, Démosthène, fils de Dé-
» mosthène, de Peanée, a substitué à l'ancienne
» loi, suivant laquelle les armateurs s'associaient
» pour la construction d'une galère, une nouvelle
» loi concernant l'armement des vaisseaux, que
» le sénat et le peuple ont acceptée ; Patrocle de



Phlyes, a cité Démosthène devant les juges comme infracteur des lois, et n'ayant pas obtenu la cinquième partie des suffrages (1), il a payé une amende de cinq cents drachmes. »

Montrez-nous aussi le rôle ci-devant en usage.

ANCIEN ROLE.

» On tirera, des sociétés établies pour les contri» butions, seize citoyens, depuis vingt-cinq ans » jusqu'à quarante ; et ils contribueront à frais » égaux, à la construction et à l'armement d'une » galère. »

Montrez-nous, par opposition à ce rôle, celui qui fut dressé sur la dernière loi.

NOUVEAU ROLE.

» On choisira des armateurs pour construire une » galère, suivant l'estimation des biens, depuis la » somme de dix talens (2). Ceux dont les biens » sont estimés davantage, seront chargés, suivant » l'estimation faite, de fournir jusqu'à trois vais» seaux et une chaloupe : la même proportion sera » observée à l'égard de ceux qui auront moins de » dix talens ; ils s'uniront ensemble pour contri-

(1) On voit, par cet endroit et par quelques autres, que, quand on accusait quelqu'un, il fallait toujours avoir au moins la cinquième partie des suffrages, pour n'être pas condamné à une amende plus ou moins forte, ou à quelque autre punition plus considérable. — *Cinq cents drachmes*, deux cent cinquante liv.

(2) Dix talens, dix mille écus ; car il faut se rappeler que le talent valait mille écus.

» buer, chacun selon ses facultés, jusqu'à la c
» currence de dix talens. »

Vous semble-t-il donc que j'ai peu ménagé
citoyens pauvres, ou que les riches n'eussent
acheté bien cher la dispense d'une obligation l
time ? Je ne m'applaudis pas seulemet d'avoir
sisté aux sollicitations des riches, et d'être a
absous d'une accusation, mais encore d'avoir p
une loi sage, dont l'expérience a confirmé l'util
Pendant toute la guerre où l'on a suivi ma loi p
l'armement des flottes, aucun armateur ne voi
présenté de requête comme étant trop chargé ;
cun ne s'est réfugié dans le temple de Diane (1);
cun n'a été mis en prison par les intendans d
marine ; aucune galère, ayant mis à la voile,
été enlevée à la république, ou n'est restée dan
port faute de pouvoir partir ; ce qui n'était que
ordinaire, lorsque les anciennes lois subsistai
Le mal venait de la pauvreté des contribuabl
dont plusieurs se trouvaient souvent hors d'éta
payer leur taxe. Pour remédier à ces abus
transportai, des pauvres sur les riches, les frai
l'armement ; et par-là tout se passa dans l'or
Je mérite donc des éloges pour avoir suivi c
tamment un système politique qui a procuré à l'
de la gloire, des honneurs et de la puissance ; p
n'avoir déshonoré mon administration par au
trait de jalousie, de ressentiment, ni de m
gnité ; pour ne m'être permis rien de honteux

(1) En grec, *ne s'est réfugié dans Munychie*. Munychie
un port de l'Attique. Diane y avait un temple célèbre, qui se
d'asyle à ceux que l'on poursuivait pour dettes.

d'indigne des Athéniens. Et ma conduite ne se dément jamais, soit dans les affaires de la république, soit dans celles de la Grèce. Dans les affaires de la république, j'ai estimé les droits du peuple plus que la faveur des riches; dans celles de la Grèce, j'ai préféré aux dons et à l'amitié de Philippe les intérêts de tous les Grecs.

Il me reste, je crois, maintenant à parler de la proclamation et des comptes (1); car il me semble qu'il est assez prouvé, jusqu'ici, que j'ai toujours bien servi la république, et que je ne cesse d'être zélé pour elle : j'omets néanmoins les plus importans de mes services, persuadé qu'il est tems de répondre à ce qui concerne l'infraction des lois, et que même, en taisant le reste de mes actions politiques, j'aurai pour elles votre propre témoignage.

Tous ces discours embrouillés et confus, dont vous fatiguait Eschine en discutant les lois, étaient, sans doute, intelligibles pour vous, et n'étaient pas moins obscurs pour moi-même : je vais me défendre par la simple équité, et en suivant la route la plus droite.

Je suis si loin de me croire dispensé de rendre des comptes, comme le répétait si souvent cet imposteur, que j'avoue être comptable, tous les jours de ma vie, des deniers et des affaires d'Athènes, dont j'ai eu l'administration; mais je soutiens que je ne le suis nullement de ce que j'ai donné à la république de mon plein gré, entendez-vous, Eschine? Ni moi, ni aucun autre, pas même un

(1) Voyez sommaire, page 26, ligne 35, les réflexions que nous avons faites sur cet endroit du discours.



des neuf archontes (1). En effet, lorsqu'un citoyen généreux, exerçant sa libéralité envers l'état, lui a fait don d'une partie de ses biens, est-il une loi assez injuste, assez inhumaine, pour le frustrer de la reconnaissance qui lui est due, pour le livrer à la calomnie, et soumettre le bienfait à sa malignité? Non, il n'en est pas. Si l'accusateur dit qu'il en est une, qu'il la montre, je me rends et je me tais. Mais il n'en est aucune, Athéniens. Eschine, cependant, par un excès de malice, me faisant un crime de mes propres largesses, lorsque j'administrais les deniers du théâtre, s'écrie : Le sénat couronne un coupable. Oui, mais c'est pour les dons qu'il a faits, et non pour aucun emploi dont il soit comptable, infame calomniateur. Vous étiez chargé, dit-il encore, de la réparation des murs. Aussi méritais-je des éloges pour avoir suppléé de ma bourse aux deniers qui m'avaient été remis, sans me faire tenir compte de ce supplément. Un compte, il est vrai, demande un examen et une revision ; mais un présent mérite de la reconnaissance et des éloges : et voilà le motif du décret qui me couronne.

Il m'est facile de prouver, par plusieurs exemples, que ces principes sont véritables, qu'ils sont fondés, et dans vos lois et dans vos coutumes. Vous couronnâtes, plus d'une fois, le général (2) Nau-

(1) *Archontes*, magistrats d'Athènes, dépositaires de l'autorité souveraine ; ils succédèrent aux rois dans le gouvernement de l'état ; on en élisait neuf tous les ans. Le premier s'appelait simplement *archonte* ; nous en avons parlé plus haut : on a vu, dans le premier volume, les noms et les fonctions des autres.

(2) Nausiclès et Diotime, généraux athéniens, ne sont connus

siclès, pour ses libéralités envers l'état. Diotime et Charidème furent couronnés tous deux pour avoir fourni des boucliers. Néoptolème que voici, préposé à des ouvrages publics, reçut le même honneur, pour avoir fait une partie de ces ouvrages à ses propres dépens. Il serait, en effet, bien triste qu'un citoyen, dans l'exercice et à cause de sa charge, ne pût faire aucun don à l'état; ou qu'au lieu d'éprouver la reconnaissance qu'il mérite pour un pareil don, il eût à subir la rigueur des comptes. Pour preuve de ce que j'avance, greffier, prenez les décrets qui furent portés alors, et faites-en lecture. Lisez.

PREMIER DÉCRET.

« Sous l'archonte Démonique, le vingt-sixième » jour du mois de Novembre, Callias de Phréare, » de l'avis du sénat et du peuple, a dit : Il a sem- » blé bon au sénat et au peuple de couronner le » général Nausiclès, pour avoir fourni une somme, » sans exiger qu'on le remboursât, lorsque Philon, » trésorier des troupes, ne pouvait, à cause des » tems orageux, ni joindre, ni soudoyer les deux » mille Athéniens qui servaient à Imbros, et qui

---

que par ce qu'en dit Démosthène. Il est parlé d'un Charidème dans le discours d'Eschine; peut-être est-ce le même que celui-ci. Voyez plus haut, page 62. Démosthène, dans sa harangue sur la fausse ambassade, parle d'un Néoptolème, comédien fameux, qui fut employé dans les affaires publiques. Celui dont il est parlé ici, n'était pas le même; car dans la cinquième Philippique, ou harangue sur la paix, il est dit expressément que Néoptolème, le comédien, s'était transporté en Macédoine, lui et toute sa fortune. — Philon, cité dans le décret suivant, inconnu d'ailleurs.

» portaient du secours à leurs compatriotes établis » dans cette isle. La couronne sera proclamée aux » fêtes de Bacchus, dans le tems des nouvelles » tragédies. »

SECOND DÉCRET.

» Ouï le rapport des Prytanes, conformément à » l'avis du sénat, Callias de Phréare a dit : Attendu » qu'une partie des troupes ayant été dépouillée, » par les ennemis, dans le combat près du fleuve (1), » Charidème, général de l'infanterie, envoyé à » Salamine, et Diotime, commandant la cavalerie, » ont fourni, à leurs dépens, huit cents boucliers » aux soldats de recrue ; il a semblé bon au sénat » et au peuple de décerner à Charidème et à Dio- » time une couronne d'or, de la proclamer aux » grandes Panathénées (2), dans le combat gym- » nique, et aux fêtes de Bacchus, dans le tems des » nouvelles tragédies, et de charger du soin de la » proclamation les thesmothètes, les prytanes et » les agonothètes. »

---

(1) On ne sait ni de quel fleuve, ni de quel combat il est ici question. — Salamine, ville de l'île de Cypre. On ignore quelle était cette expédition des Athéniens à Salamine.

(2) Panathénées, fêtes qui se célébraient à Athènes en l'honneur de Minerve : il y en avait de deux sortes, les grandes et les petites, qui se célébraient à-peu-près avec les mêmes cérémonies : les petites chaque année, les grandes après quatre ans révolus.— *Dans le combat gymnique*, dans le combat de la lutte et du pugilat. — *Les thesmothètes* étaient des magistrats qu'on élisait tous les ans à Athènes, pour être les gardiens et les conservateurs des lois. On voit ici qu'ils étaient chargés quelquefois du soin de la proclamation des couronnes. — Prytanes. Voyez plus haut, page 23, note. — Agonothètes. Voyez page 108, note 2.

Chacun d'eux, Eschine, comptable de la charge qu'il exerçait, ne l'était pas de l'action pour laquelle il était couronné : je ne l'étais donc pas, moi, davantage ; car, dans une même cause, j'ai les mêmes droits que les autres, sans doute. J'ai donné de mes biens, et c'est pour cela que je reçois des éloges, n'étant pas comptable de ce que j'ai donné. J'exerçais une charge, et j'ai rendu compte de ma charge, mais non pas, certes, de mes largesses. J'ai malversé, direz-vous ; et pourquoi ne m'accusiez-vous pas, vous qui étiez présent, quand je rendais mes comptes ?

Pour vous convaincre, Athéniens, par son propre témoignage, que j'étais couronné pour des actions dont je n'étais pas comptable, on va prendre le décret porté en ma faveur, et le lire en entier. Par les articles de ce décret, qu'il n'attaque point, on verra clairement ses impostures par rapport à ceux qu'il attaque. Lisez, greffier.

DÉCRET.

« Sous l'archonte Eutyclès, le vingt-deuxième » jour du mois de Janvier, pendant la présidence » de la tribu OEnéide, Ctésiphon, fils de Lasthène » d'Anaphlyste, a dit : Attendu que Démosthène, » fils de Démosthène, de Péanée, chargé de la » réparation des murs, a dépensé trois talens de » son bien, dont il a fait présent au peuple ; que, » lorsqu'il avait l'administration des deniers du » théâtre, il a généreusement ajouté cent mines » pour les sacrifices, à la somme tirée de toutes » les tribus ; il a semblé bon au sénat et au peuple » d'Athènes de donner des éloges à Démosthène,

» fils de Démosthène, de Péanée, à cause de sa
» vertu et de sa fermeté courageuse, à cause du
» zèle dont il est animé sans cesse pour le peuple
» d'Athènes; de lui décerner une couronne d'or,
» qui sera proclamée sur le théâtre, aux fêtes de
» Bacchus, dans le tems des nouvelles tragédies,
» et de charger l'agonothète du soin de la procla-
» mation. »

Vous le voyez, Eschine, vous vous taisez sur le don que j'ai fait au peuple, et vous vous récriez contre l'honneur dont le sénat (1) le paie; vous avouez que le bienfait est légitime; et la reconnaissance, vous l'attaquez comme illégitime. Un méchant atroce, ennemi des dieux, possédé du démon de l'envie, quel est-il? Juste ciel! n'est-ce pas un tel homme?

Quant à la proclamation sur le théâtre, je ne dis point que mille couronnes y furent mille fois proclamées; que moi-même j'y fus couronné plusieurs fois auparavant. Mais, au nom des dieux, Eschine, êtes-vous assez dépourvu de sens, pour ne pas comprendre que celui qui reçoit la couronne, acquiert la même gloire, en quelque endroit qu'on la proclame; que c'est pour l'intérêt de ceux qui la décernent, que la proclamation s'en fait sur le théâtre. Oui, sans doute, la récompense que la république accorde avec appareil, est un encouragement à la bien servir, et on applaudit moins au service qui la mérite, qu'à la gratitude qui la donne.

---

(1) Le sénat avait déjà approuvé et adopté le décret de Ctésiphon. Voyez plus haut, page 148.

Aussi a-t-on porté la loi que le greffier va nous lire. Lisez.

LOI.

« Les couronnes que décerneront les bourgs,
» seront proclamées dans chaque bourg particulier;
» mais, si le peuple ou le sénat décerne des cou-
» ronnes, on pourra proclamer celles-ci sur le
» théâtre, aux fêtes de Bacchus. »

Entendez-vous, Eschine, la loi qui dit expressément : *Si le sénat ou le peuple décerne des couronnes, on pourra les proclamer sur le théâtre, aux fêtes de Bacchus.*

Pourquoi donc, malheureux imposteur, accumuler des mensonges? Pourquoi forger des fables? Pourquoi ne pas courir à l'ellébore (1), pour vous guérir de ces manies? Quoi! vous ne rougissez pas d'intenter, par haine, une accusation sans fondement! Vous n'avez pas honte, tantôt d'altérer, tantôt de tronquer des lois, qu'il aurait fallu lire dans leur intégrité, du moins à des juges qui ont fait serment de prononcer suivant les lois! Et après cela, tel qu'un homme qui donnerait à un artiste l'idée d'une statue dont il ne trouverait jamais l'exécution à son gré, vous tracez, de fantaisie, le portrait du vrai républicain (2) : comme si le vrai

(1) Tout le monde sait que l'ellébore était une plante employée communément par les anciens, pour guérir les cerveaux malades.

(2) Voyez, dans le discours même d'Eschine, page 103 et suivantes, les qualités qu'il demande dans un bon républicain.— Plus bas, *vous vomissez des torrens d'injures*, en grec, *vous dites tout ce qui vous passe par la tête, comme de dessus un tom-*

républicain se faisait connaître par des paroles et non par des actions. Ce n'est pas tout : vous criez comme un furieux, vous vomissez des torrens d'injures, qui vous conviennent à vous et aux vôtres plus qu'à moi.

Au reste, Athéniens, je pense que l'invective est très-différente de l'accusation. L'accusation doit former un corps de délits soumis à l'animadversion des lois : l'invective n'est qu'un tissu d''injures, que des ennemis se renvoient, en suivant leur humeur. Aussi, je crois que ces tribunaux ont été érigés par nos ancêtres, non pour que, vous y rassemblant, après vous avoir arrachés à vos affaires domestiques, nous nous déchirions devant vous, les uns les autres, par des invectives sanglantes ; mais pour que, si quelqu'un a trahi les intérêts de l'état, nous le convainquions de ses crimes par des preuves solides. Instruit de ces vérités aussi bien que moi, Eschine a mieux aimé invectiver qu'accuser. Or, comme il ne serait pas juste d'être en reste avec lui, même pour cet article, je tâcherai de le satisfaire, après lui avoir fait cette seule question.

Eschine, devait-on vous nommer l'ennemi de la république, ou le mien ? Le mien, direz-vous, sans doute. Cependant, lorsque vous pouviez, si j'étais coupable, me poursuivre devant les tribunaux où je rendais mes comptes, devant ceux où j'étais accusé de crimes d'état, devant d'autres encore,

---

bereau ou une charrette. Il y a plusieurs opinions sur ces façons de parler grecques ; la plus probable est que, pendant les vendanges, les premiers acteurs de comédie, montés dans un tombereau, barbouillés de lie, se promenaient dans les campagnes, et disaient des injures à tous les passans.

is me laissiez tranquille : et lorsque tout cons-
e à me déclarer innocent, lois, tems écoulé,
ir préfix, jugemens antérieurs toujours à mon
ıntage, administration reconnue irréprochable,
vices rendus à la patrie, qui lui ont acquis plus
moins de gloire, selon les conjonctures dont un
nistre ne peut répondre ; c'est alors que vous
attaquez. Prenez garde d'être en effet l'ennemi
la république, quand vous prétendez être le
en.

Après avoir exposé à mes juges toutes les rai-
ıs capables de décider leurs suffrages, comme la
stice semble exiger que, malgré mon éloignement
ur l'invective, je rende à mon accusateur quel-
es vérités absolument nécessaires pour toutes les
jures calomnieuses qu'il a vomies contre moi,
faut faire connaître le caractère et l'origine de
homme, si prompt à médire, si hardi à relever
s expressious, lui qui s'en est permis, dont rou-
ait tout homme un peu raisonnable. En effet,
j'avais pour accusateur un Eacus, un Rhada-
ınthe, un Minos (1), et non pas un artisan de
ots, un suppôt de chicane, un clerc de greffe,
ne crois pas qu'ils eussent jamais emprunté un
ıgage aussi extraordinaire, qu'ils se fussent
iés d'un ton aussi tragique : *ô terre, ô soleil,*
ertu (2), invoquant *les lumières acquises et natu-*
les qui nous font discerner le bien et le mal.... et

---

1) Eacus, Rhadamanthe, Minos, trois rois fameux par leur
ité pendant leur vie, et que la fable, après leur mort, a faits
es des enfers.

2) Ces exclamations et invocations se trouvent dans la pérorai-
ı d'Eschine, page 143.

autres exclamations que nous venons d'entendre. Vous osez prononcer le nom de vertu, infame! eh! qu'avez-vous de commun avec elle, vous et les vôtres? Connaissez-vous ce qui est bien ou ce qui est mal? Où l'auriez-vous appris? Nommez-nous votre école? Est-ce à vous de nous vanter les succès de vos maîtres? Ceux qui ont le plus profité de leurs soins, ne sont pas les plus empressés à en tirer gloire; on les voit même embarrassés des éloges qu'ils reçoivent. Mais quiconque, ainsi que vous, abandonné dans son enfance, affecte les manières et les talens, fruits d'une éducation soignée, ne fait que révolter ceux qui le voient et qui l'entendent, sans réussir à passer pour ce qu'il veut être.

Ayant à parler de vous et des vôtres, Eschine, je n'appréhende point de manquer de matière; tout mon embarras est de savoir par où commencer. Dirai-je d'abord comment votre père Tromès, les pieds retenus dans des entraves (1) de bois, servait, en qualité d'esclave, Elpias, maître d'école auprès du temple de Thésée; ou comment votre mère, qui passait tous les jours à de nouveaux mariages dans un lieu suspect près du héros Calamite, éleva dans vous une belle statue, un excellent acteur pour les troisièmes rôles? Dirai-je ensuite comment un certain Phormion, joueur de flûte, esclave de Dion, la retira de cet honnête commerce? Mais, en vérité, je crains que de tels détails, qui sont dignes de vous, ne paraissent in-

(1) *Entraves de bois*, morceaux de bois qu'on mettait dans les pieds des esclaves pour les empêcher de s'enfuir. — *Du héros Calamite*. On ne sait pas quel était ce héros *Calamite*.

gnés de moi. Je les abandonne donc pour commencer l'histoire de sa vie.

Eschine, ô Athéniens ! n'est pas né parmi ceux au rang desquels vous le voyez aujourd'hui, mais parmi ces misérables que le peuple abhorre. Il n'y a pas long-tems, que dis-je ? il n'y a que deux jours qu'il est devenu tout-à-coup Athénien et orateur. Ajoutant deux syllabes au nom de son père, il l'appela Atromète, au lieu de Tromès. Il décora sa mère du nom de Glaucothée ; personne n'ignore qu'on la nommait auparavant *Empusa* (1), sans doute, à cause de son libertinage effréné et de ses complaisances criminelles : pour quelle autre raison, en effet, lui eût-on donné ce beau nom ?

Tel est donc, Eschine, votre naturel ingrat et pervers ; d'esclave devenu libre, d'indigent devenu riche par la faveur des Athéniens, loin de leur témoigner votre reconnaissance, vous cherchez à leur nuire en vous vendant à leurs ennemis. Je tairai les occasions dans lesquelles il est incertain qu'il ait parlé pour la république, je rappellerai celles dans lesquelles il est évident qu'il agissait pour Philippe.

Qui de vous ne connaît cet Antiphon (2) chassé de votre ville ? Il avait promis au roi de Macédoine de brûler vos arsenaux de marine : en conséquence il s'était introduit dans Athènes. Je le surpris au Pirée, et le fis comparaître devant le peuple.

---

(1) *Empusa*, mot grec, *un spectre*, *un lutin*. J'ai francisé ce mot, parce que, n'ayant pas un son fort agréable, il m'a paru propre à exprimer une injure : ce qu'il exprimait, sans doute, chez les Grecs.

(2) Antiphon, inconnu d'ailleurs.

Le perfide Eschine, à force de s'emporter, à force de crier que j'exerçais des violences inouies dans une république; que j'outrageais des citoyens malheureux, que je forçais leurs maisons, fit relâcher le coupable sans aucune forme. Et, si le sénat de l'Aréopage (1), instruit du fait et de votre ignorance condamnable, en pareil cas, n'eût recherché l'incendiaire pour se ressaisir de lui et l'amener devant vous, il vous aurait échappé, il aurait évité la rigueur des jugemens, jouirait de l'impunité, graces aux déclamations d'Eschine; mais, par la vigilance du sénat, il subit la question, et fut puni de mort comme l'eût mérité son défenseur.

Justement irrité d'une pareille conduite, le même sénat de l'Aréopage voyant que, par un effet de cette imprudence qui vous fait si souvent négliger l'utilité commune, vous aviez nommé Eschine pour plaider votre cause dans le temple de Délos (2); le sénat, dis-je, à qui vous aviez abandonné cette affaire, le rejeta comme un traître, et chargea Hypéride de parler à sa place. Il procéda

---

(1) *Le sénat de l'Aréopage.* Voyez plus haut, page 39, note.

(2) *Vous aviez nommé Eschine.....* en grec, *vous aviez nommé Eschine syndic*, *syndikon*. On appelait, en grec, *syndikos*, un orateur choisi et député pour soutenir les prérogatives d'une ville, ou d'une nation entière, et pour être le défenseur du droit public. — *Hypéride*, un des dix orateurs célèbres d'Athènes; il était recommandable par la douceur et la délicatesse de son style. Il fut toujours fort opposé à Alexandre. Antipater, un des successeurs de ce prince, obligea les Athéniens de le bannir de leur ville, le poursuivit dans son exil, et le fit mourir. — *En prenant sur l'autel....* Ce qui ne se faisait que dans les matières concernant la religion.

ans cette nomination en prenant sur l'autel les arques de ses suffrages ; et ce méchant homme en eut pas un seul. Pour preuve de ce que je dis, effier, faites paraître les témoins.

TÉMOINS.

» Au nom de tous les sénateurs, Callias de Sunium, Zénon de Phlyes, Cléon de Phalère, Démonique de Marathon, attestent, en faveur de Démosthène, que, le peuple ayant nommé Eschine pour plaider sa cause dans le temple de Délos, devant les amphictyons, l'Aréopage assemblé jugea Hypéride plus digne que lui de parler pour la république; Hypéride fut envoyé en conséquence. »

Lors donc qu'Eschine, chargé de parler pour le peuple, fut rejeté et remplacé par un autre, il fut déclaré par-là traître à la patrie, et mal intentionné pour Athènes. Et cet audacieux imposteur, puni alors pour un trait bien plus grave que tous ceux qu'il m'impute, m'en fournit un nouveau que je vais vous rappeler.

Quand Philippe envoya Python le Byzantin (1) et avec lui les députés de tous ses alliés, dans le dessein de vous confondre et d'exposer vos torts,

(1) Python de Byzance, grand orateur, avait obtenu le droit de cité à Athènes, puis s'était tourné du côté de Philippe. Il avait une éloquence vive et persuasive, à laquelle il était difficile de résister. Philippe s'en servit avec avantage dans plusieurs députations; mais Python trouvait en Démosthène un homme qui savait lui répondre, et qui ramenait bientôt les esprits qu'il avait entraînés.



je ne cédai pas à l'insolence de Python qui se répandait en invectives contre vous, je ne lui laissai pas le champ libre ; mais je me levai, je pris la parole, je défendis avec ardeur les droits de ma patrie, et je prouvai si évidemment les torts de Philippe, que ses alliés eux-mêmes se levèrent et en convinrent avec moi. Pour Eschine, il secondait Python, il déposait contre vous et contre la vérité. Ce n'est pas tout, on l'a surpris peu de tems après, se rendant chez Thrason avec l'espion Anaxine. Mais peut-on conférer tête à tête avec l'espion des ennemis, sans être soi-même un espion et l'ennemi de la république ? — Pour preuve que je dis vrai, greffier, faites paraître les témoins.

TEMOINS.

» Célédème, fils de Cléon, Hypéride, fils de
» Calleschre, Nicomaque, fils de Diophante,
» après avoir prêté serment entre les mains des
» généraux, attestent, en faveur de Démosthène,
» qu'ils ont vu Eschine, fils d'Atromète, de Co-
» thoce, se rendre de nuit chez Thrason et confé-
» rer avec Anaxine, convaincu d'être l'espion de
» Philippe. Ces témoignages ont été rendus sous
» l'archonte Nicias, le troisième jour du mois de
» Septembre. »

Il est, Athéniens, il est encore mille autres traits pareils que je pourrais rapporter, et que j'omets. Oui, je pourrais ajouter une infinité d'actions qu'on lui vit faire alors pour servir vos ennemis ou pour me nuire. Mais vous oubliez ces actions, et ne gardez pas contre les coupables toute la haine qu'ils méritent. Par un abus dangereux vous per-

tez à tout orateur, quel qu'il soit, de supplan-
et de calomnier celui qui ne parle que pour
, sacrifiant le bien de l'état au plaisir d'en-
re débiter des injures. Aussi est-il toujours plus
e, et plus sûr en même tems, de se mettre à
lde de vos ennemis, que de défendre vos inté-
lans le poste où ils nous demandent.

roir agi de concert avec Philippe, même avant
la guerre fût déclarée, c'est un crime énorme,
ds dieux! c'était agir contre la patrie : passez-
éanmoins, si vous le trouvez bon, passez-lui
ttentat. Mais, lorsqu'on nous prenait ouverte-
t nos vaisseaux, qu'on ravageait la Querso-
, que l'ennemi marchait contre l'Attique, que
rojets n'étaient plus douteux, et qu'enfin la
re fut allumée, ce malin auteur des satyres
plus mordantes (1) ne pourrait citer aucun
ce rendu pour-lors à l'état. Non, on ne voit
le moindre décret utile qui porte le nom d'Es-
e. S'il prétend qu'il en est un seul, qu'il le
tre, je lui cède la tribune; mais il n'en est
n. Cependant, il n'y a pas de milieu, il faut
u'il n'ait pas porté de décrets contraires aux
ns, parce qu'il ne trouvait rien à reprendre dans

) En grec, *ce misérable faiseur d'iambes*, c'est-à-dire, *de*
es amères et mordantes. On sait que les anciens employaient
ntiers les vers iambes dans les pièces mordantes et saty-
s; le poëte Archiloque les avait mis en vogue. *Archilocum*
rio rabies armavit iambo, dit Horace, la colère arma le
e Archiloque de l'iambe dont il fut l'inventeur. — *Qu'il le*
tre..... en grec, *qu'il le montre aux dépens de mon eau.*
anciens se servaient d'horloges d'eau appelées *clepsydres*,
: mesurer le tems que chaque orateur devait parler.

ce que je proposais, ou qu'il n'ait rien proposé de meilleur, parce qu'il craignait de blesser les intérêts de Philippe. Mais, s'il n'a pas porté de décret, lorsqu'il fallait vous servir, se taisait-il, lorsqu'il était question de vous nuire ? Il n'y avait que pour lui à parler.

La république, peut-être, aurait pu souffrir ses perfidies obscures ; il est, Athéniens, il est un crime éclatant qui a mis le comble à tous les autres. En vous débitant de longs discours, en vous rapportant les décrets des Locriens d'Amphisse (1), ce méchant homme voulait étouffer la vérité, mais il n'a pu réussir, il s'en faut bien ; non, Eschine, quoi que vous puissiez dire, vous ne vous laverez jamais des iniquités que vous commîtes alors. J'invoque devant vous, Athéniens, les dieux et les déesses tutélaires de l'Attique, Apollon Pythien révéré par Athènes comme un de ses ancêtres ; et si je vous dis aujourd'hui la vérité, si je vous l'ai dite alors, dès que je vis ce scélérat ourdir son intrigue (et je ne tardai pas, non je ne tardai pas à m'en appercevoir), je les supplie tous de m'accorder le salut et le bonheur ; mais, si la haine ou la rivalité me porte à l'accuser faussement, puissent ces mêmes dieux me priver de tout avantage !

(1) Les Locriens se divisaient en *Locriens-Ozoles*, en *Locriens-Oponciens* et en *Locriens-Epicnemides*. Ces trois sortes de Locriens avaient chacun leur capitale. Celle des Locriens-Ozoles était Amphisse. — *Apollon Pythien*, il était surnommé *Pythien*, parce qu'il avait tué le serpent Python. — *Révéré par Athènes comme un de ses ancêtres*. Apollon avait épousé Créuse, fille d'Erectée, sixième roi d'Athènes, de laquelle il eut un fils nommé Ion.



ourquoi donc toutes ces précautions sur moi-même, et ce ton de véhémence ? c'est, Athéniens, que, malgré le témoignage des registres publics, et la vérité des faits encore présens à votre mémoire, je crains que vous ne jugiez Eschine incapable de si grands crimes; comme il arriva, lorsque, séduits par ses faux rapports, vous laissâtes ruiner de fond en comble la malheureuse Phocide. Cette guerre d'Amphisse, qui a ouvert à Philippe les portes d'Elatée, et qui l'a mis à la tête des Grecs amphictyoniques, événement d'où est enfin résultée la ruine de la Grèce, c'est lui qui l'a suscitée, lui, l'unique auteur de tous nos maux. Je ne manquai pourtant pas alors d'élever la voix, et de m'écrier en pleine assemblée : Eschine, vous portez la guerre dans l'Attique, la guerre des amphictyons. Mais ses audacieux partisans me fermaient la bouche; les autres, dans leur surprise, me soupçonnaient de lui intenter, par inimitié personnelle, une accusation chimérique. Ecoutez donc aujourd'hui, puisqu'alors on vous empêchait de l'entendre, écoutez quel fut la nature, le but et le dénouement de ces intrigues. Je vais vous mettre sous les yeux un projet bien concerté, vous instruire sur l'histoire de ces tems-là, et vous apprendre quelle était la politique de Philippe.

Pour se délivrer de la guerre que lui faisait Athènes, ce prince n'avait qu'un moyen; c'était de soulever contre elle Thèbes et la Thessalie. Quoique supérieur à vos généraux aussi malheureux que mal habiles, il avait à souffrir de la guerre même et des courses de vos armateurs. Il ne pouvait ni faire entrer les productions des autres pays, ni faire sortir les siennes. Moins fort que vous sur mer,

il ne lui était pas possible de passer dans l'Attique, à moins que les Thessaliens ne le suivissent dans son expédition, et que les Thébains ne lui en livrassent le passage. Quels que fussent vos généraux (je n'en dis rien ici), et quel que fut le succès de ses armes, il se trouvait gêné par la position des lieux et les avantages réciproques des deux républiques (1). Il faisait réflexion que, s'il conseillait aux Thessaliens et aux Thébains de marcher contre vous par le seul motif d'une haine particulière, ils ne l'écouteraient pas ; mais il espérait, qu'en se faisant élire général, sous prétexte de défendre la cause commune, il pourrait plus aisément les persuader ou les tromper. Que fait-il donc ? Admirez son adresse. Il entreprend de susciter une guerre aux amphictyons, et de semer le trouble dans leurs assemblées, bien assuré de les forcer par-là de recourir à lui. Il sentait encore que, si dans cette intrigue il employait l'entremise de quelqu'un de ses députés (2) ou de ses alliés, les Thessaliens et les Thébains, s'appercevant du piège, pourraient se tenir sur leurs gardes ; mais que, si l'avis partait d'un Athénien, de quelqu'un de chez vous qui étiez ses rivaux, il cacherait aisément sa marche. Son but était sûr ; comment y parvint-il ? Il prend Eschine à ses gages ; celui-ci, sans que personne parmi nous, comme c'est assez l'ordinaire, en craignît ou prévînt les suites, avait été nommé pylagore par les brigues de trois ou quatre factieux.

---

(1) Athènes et Thèbes.

(2) *De ses députés*, en grec, *des hiéromnémon envoyés par lui*. — Plus bas, *nommé pylagore*. Voyez plus haut, pages 73 et 74, note.

Il ne se fut pas plutôt rendu à l'assemblée des amphictyons avec le titre honorable de représentant des Athéniens, qu'oubliant et négligeant tout le reste, il ne s'occupa que de l'objet pour lequel il était payé. Par ses beaux discours, par des fables inventées avec art et débitées avec emphase; pour faire croire que la campagne Cirrhée était consacrée aux dieux, il trompa aisément les députés des autres peuples, qui ne se défiaient pas de ses artifices, et qui ne voyaient rien dans l'avenir; il leur fit décider qu'on visiterait la campagne que les Locriens d'Amphisse cultivaient comme étant de leur domaine, et qu'il prétendait faire partie du terrain sacré. Les Locriens ne nous avaient intenté aucun procès, et ne nous faisaient aucun de ces reproches qu'il a fabriqués pour colorer son crime: il est aisé de s'en convaincre. Les Locriens ne pouvaient intenter un procès à la république sans un ajournement; qui donc nous ajourna? De quelle autorité (1)? Dites-nous, Eschine, nommez-nous quelqu'un qui le sache? Mais vous ne le pourriez pas; et c'est un moyen faux employé pour nous séduire.

Les amphictyons ayant visité le territoire des habitans d'Amphisse, par le conseil de ce fourbe, ceux-ci tombèrent sur eux les armes à la main, les percèrent presque tous de traits, et en prirent même quelques-uns. Dès qu'une fois ces attentats eurent donné lieu de se plaindre des Amphissiens, et de leur déclarer la guerre, d'abord, Cottyphe (2)

(1) Pour intenter action contre quelqu'un, il fallait avoir autorité du magistrat.

(2) *Cottyphe.* Voyez plus haut, page 81.

14 *

fut élu général de l'armée des amphictyons. Mais comme les uns n'étaient pas venus au rendez-vous et que les autres ne pouvaient réussir, d'anciens scélérats de Thessalie, et de quelques autres républiques, gagnés et apostés pour cet effet, déférèrent le commandement à Philippe pour la prochaine assemblée. Ils s'appuyaient de raisons plausibles : il fallait, disaient-ils, contribuer ensemble, soudoyer des troupes, punir ceux qui contreviendraient, ou recourir à ce prince. Qu'est-il besoin d'en dire davantage ? Il est élu général ; bientôt après il lève une armée à la hâte, se met en marche comme pour aller à Cirrhée, laisse là et Cirrhéens et Locriens, tombe sur Elatée, s'empare de cette ville ; et si les Thébains détrompés, dès qu'ils eurent appris cette nouvelle, ne s'étaient pas réunis à vous, tout l'effort de la guerre serait venu fondre sur Athènes avec la rapidité d'un torrent (1). Les Thébains arrêtèrent, du moins, la première impétuosité de Philippe, par la faveur de quelque dieu, sans doute, mais aussi par ma politique, autant

(1) Je me suis interdit les notes sur le style pour ne point trop les multiplier ; qu'on me permette cependant d'en mettre une ici. La phrase grecque, dit M. de Tourreil, par le son, par le nombre et par la cadence des mots, peint d'après nature la rapidité et le fracas d'un torrent ; mais ce genre de beautés, ajoute-t-il, quoique sensible, ne se peut point aisément transporter dans une autre langue. J'adopte la première partie de son sentiment, mais non pas la seconde. Je ne vois point, par exemple, que notre langue manque de ressources pour l'harmonie imitative. Nos bons écrivains ont montré le contraire. Je ne prétends pas avoir trouvé le mieux ; mais je pense avoir rendu à peu près l'harmonie du grec : *tout l'effort de la guerre serait venu fondre sur Athènes avec la rapidité d'un torrent.*

qu'il dépendait d'un mortel. — Greffier, montrez-nous les décrets des amphictyons, et la date des événemens, on verra combien ce méchant homme a excité de troubles sans être puni. Lisez-nous, d'abord, les décrets des amphictyons.

PREMIER DÉCRET

DES AMPHICTYONS.

« Sous le pontife Clinagoras, dans l'assemblée » du printems, les pylagores et leurs adjoints, » avec tous les membres du conseil amphictyoni- » que, instruits que les Amphissiens profanent » un terrain sacré, qu'ils l'ensemencent et y font » paître leurs troupeaux, ont arrêté que les pyla- » gores et leurs adjoints se rendraient sur les lieux, » qu'ils feraient poser des colonnes pour servir de » bornes au territoire des Amphissiens, avec dé- » fense à ceux-ci de les passer dans la suite. »

SECOND DÉCRET.

« Sous le pontife Clinagoras, dans l'assemblée » du printems, attendu que les Locriens d'Am- » phisse ont partagé, entre eux, un terrain sacré, » qu'ils le cultivent, qu'ils y font paître leurs » troupeaux, que, voyant qu'on s'opposait à leur » impiété, ils sont venus les armes à la main, ont » repoussé avec violence ceux qui composent l'as- » semblée auguste de tous les Grecs, et en ont » blessé quelques-uns, entre autres Cottyphe, » l'Arcadien (1), général des amphictyons; les

(1) Eschine, dans son discours, dit qu'il était de Pharsale, ville de Thessalie. Voyez page 81, note.

» pylagores et leurs adjoints, avec tous les autres
» membres du conseil amphictyonique, ont arrêté
» qu'on enverrait des députés à Philippe, qu'on
» l'inviterait à secourir Apollon et les amphic-
» tyons, à empêcher que le dieu ne continue
» d'être insulté par les impies Locriens, qu'enfin
» on lui ferait savoir que les Grecs, qui jouissent
» du droit amphictyonique, l'ont choisi pour leur
» général. »

Lisez aussi la date des événemens; elle s'accorde avec le tems où Eschine fut pylagore. Lisez.

DATE.

» Sous l'archonte Mnésitide, le seizième jour
» du mois d'avril. »

Lisez-nous, maintenant, la lettre que Philippe écrivit à ses alliés dans la Péloponèse, quand il vit que les Thébains n'entraient pas dans ses vues. Vous verrez, Athéniens, qu'il cachait le vrai but de ses démarches, le projet de vous attaquer, vous, les Thébains, et tous les Grecs, en même tems qu'il affectait de servir la cause commune, et de faire exécuter les décrets des amphictyons. L'homme qui fournissait ce prétexte au roi de Macédoine, qui lui procurait les moyens de réussir, c'était Eschine. Lisez.

LETTRE DE PHILIPPE.

» Philippe, roi de Macédoine, aux magistrats
» supérieurs et inférieurs des Péloponésiens, qui
» sont dans mon alliance, et généralement à tous
» mes autres alliés, salut. Atttendu que les Lo-

» criens, surnommés Ozoles, habitans d'Amphisse,
» ont commis des sacrilèges contre le temple d'A-
» pollon, qui est à Delphes, qu'ils ravagent, les
» armes à la main, une terre qui lui est consacrée,
» je veux secourir le dieu, conjointement avec
» vous, je veux punir des impies qui violent le
» respect justement dû aux choses regardées comme
» saintes parmi les hommes. Ainsi, assemblez-vous
» en armes, dans la Phocide, avec des vivres pour
» quarante jours, au commencement du mois pro-
» chain, appellé *Loüs*, en Macédoine, *Baëdro-*
» *mion*, chez les Athéniens, *Panémus* (1), chez
» les Corinthiens. Nous consulterons ceux qui se
» trouveront au rendez-vous; ceux qui ne s'y
» trouveront pas, seront condamnés à une amende.
» Adieu. »

Voyez-vous comme il élude les motifs particuliers qui le font agir, et comme il se couvre du prétexte de la cause commune des amphictyons? Quel est donc l'homme qui l'a secondé dans cette manœuvre, qui lui a fourni ces prétextes, qui, enfin, a été la cause principale de tous nos malheurs? N'est-ce pas ce traître? Ne dites donc plus, Athéniens, en vous promenant dans les places: Un seul homme a causé tous les malheurs de la Grèce. Non, ce n'est pas un seul homme, mais une infinité d'hommes pervers, répandus chez tous les peuples, j'en atteste la terre et le ciel. Eschine était de ce nombre; et même, s'il faut le dire sans détour, je ne crains pas d'assurer qu'il est le fléau

(1) Ce mois, qui avait différens noms chez les trois peuples cités, répondait à notre mois de novembre.

qui a enveloppé, dans la même ruine, hommes, villes, républiques : car, c'est à celui qui a fourni le principe des maux qu'on doit les imputer tous. J'admire, au reste, qu'en le voyant, vous n'ayez pas, d'abord, détourné les yeux ; mais, sans doute, d'épaisses ténèbres offusquent votre vue, et vous dérobent l'aspect de la vérité.

Les menées nuisibles de cet ennemi de l'état me conduisent naturellement aux projets utiles que leur opposa mon zèle : vous devez m'écouter, Athéniens, pour plusieurs raisons, et, sur-tout, parce qu'il serait honteux qu'ayant soutenu pour vous les plus rudes travaux, je ne pusse vous engager à en supporter le récit.

Comme je voyais que les Thébains, et presque vous-même, séduits par les agens mercenaires que Philippe s'était ménagés dans Thèbes et dans Athènes, vous fermiez les yeux sur l'objet le plus à craindre pour vous, le plus digne de votre attention, sur l'accroissement de sa grandeur, et que, sans être en garde contre ses mauvais desseins, vous étiez animés par des haines mutuelles toujours prêtes à éclater, je travaillais sans cesse à prévenir une rupture ouverte. Et je n'étais pas le seul convaincu qu'il importait de réunir les deux peuples. Je savais qu'Aristophon, et ensuite Eubulus, s'étaient occupés, dans tous les tems, de ce projet d'alliance, toujours d'accord sur ce point, quoique souvent opposés sur les autres. Vous les flattiez, cœur faux et perfide, vous leur faisiez la cour pendant leur vie, et vous n'avez pas honte de les décrier après leur mort : car tous les reproches que vous me faites au sujet de notre alliance avec Thèbes, ne tombent pas aussi directement sur moi,

» et les Béotiens ; mais comme ces peuples sont » trop éclairés sur leurs intérêts pour vous rendre » les arbitres de leurs actions, vous changez tout-» à-coup d'avis, vous m'envoyez des députés et un » héraut d'armes, pour me rappeler le traité, et » me demander une trève, et cela sans que je » vous aie lésés en aucune manière. Quoi qu'il » en soit, après avoir ouï vos députés, je veux » bien souscrire à votre demande, et je suis prêt » à faire une trève, à condition toutefois que vous » chasserez de votre ville les orateurs qui vous » donnent de mauvais conseils, et que vous les no-» terez comme ils le méritent. Adieu. »

RÉPONSE AUX THÉBAINS.

» Philippe, roi de Macédoine, au sénat et au » peuple de Thèbes, salut. J'ai reçu votre lettre » par laquelle vous renouvelez l'union et la paix » que nous avons jurées ensemble. J'apprends, » néanmoins, que les Athéniens vous témoignent » la plus grande amitié, pour vous faire entrer dans » leurs vues. Je vous blâmais d'abord, croyant » que vous alliez vous rendre à leurs instances, et » embrasser leur parti : convaincu, maintenant, » que vous aimez mieux garder la paix avec moi, » que de suivre leurs conseils, j'ai lieu de me » réjouir, et je loue votre conduite à plusieurs » égards, mais sur-tout, parce que vous prenez le » parti le plus sûr, et que vous avez pour moi de » l'amitié. J'espère que vous vous trouverez bien » de persister dans cette disposition. Adieu. »

Philippe, content d'avoir indisposé, l'une contre l'autre, les deux républiques, par l'entremise et les

menées des traîtres, fier de nos décrets et de ses réponses, s'avance à la tête d'une armée, et s'empare d'Elatée. Il pensait que les Thébains et vous, quoi qu'il pût entreprendre, ne vous uniriez jamais contre lui. Vous savez tous l'alarme qui se répandit alors dans cette ville, écoutez, néanmoins, quelques circonstances essentielles pour ma cause.

Il était déjà tard, les prytanes prenaient leur repas accoutumé (1); un courier vient leur annoncer qu'Elatée est prise. Aussitôt, les uns se lèvent de table, courent à la place publique, en chassent les marchands, mettent le feu à leurs marchandises; les autres envoient chercher les généraux, ordonnent au trompette de donner le signal : toute la ville était pleine de tumulte. Le lendemain, dès le point du jour, les prytanes convoquent les sénateurs dans le lieu de leur assemblée; vous, Athéniens, vous vous rendez aussi dans le lieu de la vôtre; et, avant que le sénat eût eu le tems de rien arrêter, tout le peuple avait dejà pris ses places. Après quoi, dès que les sénateurs parurent, que les

(1) Les prytanes (les cinquante sénateurs qui étaient en tour de présider, et qui seuls avaient le droit de convoquer les assemblées du peuple) avaient toujours dans le Prytanée, ou hôtel-de-ville, un repas de fondation. Ce repas était simple et frugal : soit afin que, par leur exemple, ils prêchassent la tempérance aux autres citoyens; soit afin qu'en cas d'accidens inopinés, ils fussent en état de prendre sur-le-champ des résolutions convenables. — *Elatée*. Voyez plus haut, page 88, note 2. — *Font venir la trompette*, qui appelait les citoyens à l'assemblée. — *Le héraut s'avance*. Le héraut, chez les Athéniens, était un crieur, un huissier de l'état, chargé de faire les proclamations publiques; il était comme la voix du peuple dans les assemblées.

prytanes eurent annoncé la nouvelle, présenté le courier qui l'apportait, que celui-ci eût été entendu; le héraut s'avance, et commence à crier : Qui veut monter à la tribune? Personne ne se présentait. Il recommence à plusieurs reprises. Personne ne se levait, quoique tous les généraux et tous les orateurs fussent présens, quoique la patrie demandât, à haute voix, un avis salutaire; car c'est la patrie elle-même qui parle, lorsque le héraut se fait entendre au nom des lois. Cependant, si c'était à ceux qui voulaient le salut de la patrie, à se présenter dans la circonstance, vous qui m'écoutez, et les autres Athéniens, vous levant aussitôt, vous seriez tous montés à la tribune, puisque, tous, vous vouliez également le salut de la république. Si c'était aux plus riches, les trois cents (1) plus riches auraient parlé. Si c'était aux citoyens riches en même tems que zélés, on aurait vu paraître ceux qui, depuis, ont secouru l'état de sommes d'argent considérables : ces libéralités annonçaient du zèle et des richesses. Mais, sans doute, cette conjoncture, cette journée ne demandait pas un citoyen qui fût riche seulement et zélé, mais qui eût suivi les affaires dès le principe; qui, par de justes réflexions, eût pénétré les desseins du prince, et les motifs de sa conduite. Un citoyen, en effet, qui n'eût pas connu sa politique, qui ne l'eût pas étudiée depuis long-tems, malgré son zèle et ses richesses, n'eût pas été capable de discerner le bon parti, et de vous donner le meilleur conseil. Le

(1) Les trois cents plus riches citoyens de la ville étaient plus chargés que les autres dans les contributions, mais aussi ils jouissaient d'une plus grande distinction.

citoyen que demandaient les circonstances, et qui parut alors, ce fut moi. Je montai à la tribune, je vous tins des discours que vous devez écouter de nouveau, pour deux raisons : premiérement, afin que vous sachiez que, seul des orateurs et des ministres, je ne quittai pas, dans ces tems orageux, le poste (1) où me demandait le bien de la patrie, mais que, dans ces conjonctures critiques, je la servis avec ardeur par mes décrets et par mes conseils. La seconde raison, c'est que le peu de tems que vous mettrez à m'entendre, vous rendra beaucoup plus éclairés, par la suite, sur vos vrais intérêts. Je dis donc :

» Ceux qui s'alarment si vivement, dans l'idée » que les Thébains sont dévoués à Philippe, igno» rent l'état présent des affaires : moi, je ne » doute pas que, s'il jouissait de cet avantage, » nous n'apprissions qu'il est, non dans Elatée, » mais sur nos frontières : et je suis convaincu » que ses démarches n'ont pour but aujourd'hui » que de s'assurer des Thébains. En voici la » preuve. Ce prince tient à ses ordres tous les ci» toyens de Thèbes qu'il a pu corrompre par » son argent, ou séduire par son adresse ; mais » il lui reste à gagner ceux qui se sont toujours » opposés, et qui s'opposent encore à ses entre» prises. Quelles sont donc ses vues, et pour » quelle raison a-t-il pris Elatée ? c'est afin qu'en

(1) On doit remarquer que Demosthène affecte de se servir de ce mot *poste* dans plusieurs endroits de son discours, comme pour faire entendre que s'il avait, comme guerrier, abandonné son poste à la bataille de Chéronée, il ne l'avait jamais abandonné, comme ministre, à la tête des affaires.

» approchant son armée victorieuse, la montrant
» de plus près et à ses partisans et adversaires, il
» inspirât aux uns de la confiance et de la har-
» diesse, en même tems qu'il épouvanterait les
» autres, et les obligerait de céder par crainte ou
» par nécessité. Si donc, vous disais-je, parais-
» sant trop sensibles à ce qui aurait pu nous dé-
» plaire autrefois dans la conduite des Thébains,
» nous nous défions de ce peuple et le regardons
» comme notre ennemi, sans compter que nous
» agirons au gré de Philippe, je crains que ceux
» qui lui ont été opposés jusqu'à présent, n'entrent
» enfin dans ses intérêts, et que par-là tous les
» Thébains, livrés de concert à ce prince, ne
» viennent avec lui tomber sur l'Attique. Mais si
» vous déférez à mes conseils, si, renonçant à
» de vaines disputes, vous examinez sérieusement
» ce que je vais dire, il vous semblera, je pense,
» que je ne dis rien qui ne soit à propos, et qui
» ne tende à délivrer la république du danger qui
» la menace. Quel est donc mon avis? Il faudrait
» d'abord cesser de craindre pour vous, ne vous
» occuper que des Thébains qui sont plus exposés
» que vous ne l'êtes, et qui ont plus besoin d'être
» secourus; il faudrait ensuite faire partir pour
» Eleusis votre infanterie et votre cavalerie, vous
» montrer sous les armes à toute la Grèce, afin
» que vos partisans à Thèbes puissent aussi eux-
» mêmes parler librement pour la bonne cause,
» lorsqu'ils verront que, si Philippe a dans Elatée
» une armée prête à secourir ceux qui lui vendent
» leur patrie, vous aussi, Athéniens, vous êtes
» prêts à secourir ceux qui veulent combattre pour
» la liberté, et que vous les secourrez en effet, si

» on les attaque. Je voudrais encore qu'on nom-
» mât dix députés, et qu'on leur permît de déci-
» der, par eux-mêmes, avec les généraux, le jour
» qu'ils partiraient pour Thèbes, et celui où nos
» troupes sortiraient d'Athènes. Mais les députés
» une fois arrivés, que faire dans cette conjoncture
» délicate? Donnez-moi, je vous prie, toute votre
» attention. Ne demandez rien aux Thébains, cela
» serait peu décent dans la circonstance; mais
» engagez-vous à leur donner du secours, dès qu'ils
» en demanderont; faites-leur entendre qu'ils
» sont dans un péril extrême, et que nous sommes
» mieux instruits qu'eux des desseins de Philippe.
» S'ils acceptent nos offres, s'ils écoutent nos
» conseils, nous aurons obtenu ce que nous vou-
» lions, et nous l'aurons obtenu sans avoir com-
» promis l'honneur de la république; si au
» contraire nos démarches sont inutiles, ils ne
» pourront s'en prendre qu'à eux des malheurs où
» ils seront tombés par leur faute, et nous n'au-
» rons rien fait qui ne soit digne de nous. »

Après de tels discours, et d'autres semblables, je descendis de la tribune. Mon avis fut approuvé généralement, et ne fut contredit de personne. Je ne me contentai pas de le donner de vive voix, je le proposai par écrit; je ne me bornai pas à proposer le décret, je me chargeai de l'ambassade; chargé de l'ambassade, je déterminai les Thébains: en un mot, me livrant à toute cette affaire sans réserve et sans relâche, je n'épargnai ni mes soins ni mes peines dans les périls qui assiégeaient la république. Greffier, montrez-nous le décret qui fut porté alors.

Eh bien! Eschine, quel rôle avons-nous joué,

vous et moi, dans ce jour remarquable? Prétendez-vous que j'ai joué celui d'un Batalus (1), surnom que vous me donnez dans vos plaisanteries et dans vos sarcasmes; et vous celui d'un héros, non d'un héros obscur, mais de quelqu'un des plus connus sur la scène, Cresphonte, Créon, ou cet OEnomaüs dont vous estropiâtes le personnage dans Colytte. Moi donc alors le Batalus de Péanée, je fus pour la république un citoyen plus utile que vous, l'OEnomaüs de Cothoce. Vous, Eschine, vous n'étiez d'aucun secours pour la patrie; et moi, Démosthène, je remplissais tous les devoirs d'un excellent patriote. Greffier, lisez le décret.

---

(1) Nous avons déjà observé que Batalus était un joueur de flûte mou et efféminé : son nom avait passé en proverbe parmi les Grecs. On le donna à Démosthène dans sa jeunesse. La vie oisive et nonchalante dans laquelle le plongea d'abord une molle éducation, le lui fit donner. — Cresphonte un des descendans d'Hercule; Créon, frère de Jocaste; OEnomaüs, roi d'Elide. Il y a bien de la malignité cachée sous le dénombrement de ces héros. Ce sont les noms des personnages qu'Eschine avait joués, lorsqu'il était comédien. Démosthène a grand soin de lui rappeler le souvenir de sa première profession. — *Dont vous estropiâtes le personnage dans Colytte.* Harpocration rapporte qu'Eschine jouant à Colytte le personnage d'OEnomaüs qui poursuit Pélops, tomba sur le théâtre, brisa dans sa chûte les ajustemens de son personnage, et fut relevé par Sannion, chef des musiciens. Démosthène se sert d'un verbe en grec que j'ai rendu en français par celui d'*estropier*, qui rappelle la chûte désagréable que fit alors Eschine, en même tems qu'il exprime la manière déplaisante dont il rendait son rôle. Colytte était un bourg de l'Attique. — *Le Batalus de Péanée*... Démosthène était du bourg de Péanée, Eschine de celui de Cothoce.

DÉCRET DE DÉMOSTHÈNE.

» Sous l'archonte Nausiclès, le seizième jour
» du mois d'Août, pendant la présidence de la
» tribu Aïantide, Démosthène, fils de Démos-
» thène, de Péanée, a dit : Attendu que, par le
» passé, Philippe, roi de Macédoine, a violé
» manifestement le traité de paix conclu entre lui
» et le peuple d'Athènes, qu'il a méprisé les ser-
» mens et les droits regardés comme sacrés dans
» toute la Grèce, qu'il a pris des villes qui ne lui
» appartenaient pas, qu'il en a même asservi qui
» nous appartenaient, n'ayant reçu de nous au-
» cune offense ; que présentement encore, pour
» comble de violence et de cruauté, il s'empare
» des villes grecques, met des garnisons dans les
» unes et abolit la forme de leur gouvernement,
» détruit les autres, réduit leurs habitans en servi-
» tude, et livre à des Barbares leurs demeures,
» leurs temples et leurs tombeaux, ne faisant rien
» en cela que de conforme à sa patrie et à son
» caractère, usant insolemment de sa fortune
» présente, oubliant qu'il a passé contre toute es-
» pérance d'un état de faiblesse à ce point de gran-
» deur : tant que les Athéniens le voyaient s'em-
» parer de villes barbares de leur dépendance, ils
» étaient moins sensibles à des injustices qui les
» regardaient eux seuls ; mais aujourd'hui qu'ils le
» voient emporter de force des villes grecques,
» les insulter ou les renverser, ils croiraient com-
» mettre un crime et dégénérer de la gloire de
» leurs ancêtres, s'ils laissaient un macédonien
» asservir la Grèce. En conséquence, le sénat et le
» peuple d'Athènes, animés du courage de leurs

» ancêtres, qui ont mieux aimé défendre la liberté
» des Grecs que leur propre patrie, ont résolu,
» après avoir fait des prières et des sacrifices aux
» dieux et demi-dieux qui protègent l'Attique,
» de mettre en mer deux cents vaisseaux, d'or-
» donner à l'amiral de passer les Thermopyles, au
» général de l'armée et au commandant de la ca-
» valerie de conduire leurs troupes à Eleusis. Ils
» ont résolu, en outre, d'envoyer des députés
» aux autres Grecs, mais avant tout aux Thébains,
» comme étant menacés de plus près par Philippe,
» de les exhorter à combattre avec ardeur pour
» leur liberté et pour celle des autres Grecs, sans
» craindre les efforts de l'ennemi commun; de
» les avertir, enfin, que le peuple d'Athènes, ou-
» bliant le passé, et ne songeant plus aux sujets de
» plainte qui ont pu aliéner les deux républiques,
» leur enverra des secours de troupes, d'argent,
» d'armes et de traits, persuadé qu'il est beau pour
» des Grecs de se disputer le commandement;
» mais que souffrir qu'un Barbare les en dépouillât,
» et se soumettre volontairement à son joug, ce
» serait attenter eux-mêmes à leur propre gloire,
» et déroger à la vertu de leurs ancêtres. Les Athé-
» niens, d'ailleurs, savent que les Thébains, comme
» eux Grecs d'origine, leur sont encore unis par
» les liens du sang (1). De plus, ils se rappellent

(1) Les Grecs se regardaient tous comme enfans d'une même famille et du même sang, descendans tous d'Hellen, fils de Deucalion. La Grèce était pour eux une patrie commune qu'ils croyaient devoir défendre contre tous les autres peuples qu'ils traitaient de barbares. Il fallait cependant qu'il y eût quelque liaison de parenté plus intime entre Thèbes et Athènes, que les

» les services que notre ville a rendus à leurs ancêtres. En effet, lorsque les Héraclides furent dépouillés par les Péloponésiens, du royaume de leurs pères, nos ancêtres les rétablirent, en réduisant par la force des armes les ennemis des descendans d'Hercule, ils recueillirent Œdipe et les compagnons de son infortune, sans parler de beaucoup d'autres actions célèbres qu'on pourrait citer encore, lesquelles attestent notre amitié pour les Thébains. Aussi le peuple d'Athènes n'abandonnera pas dans cette occasion leurs intérêts, ni ceux des autres Grecs; il a résolu de former avec eux des alliances publiques et particulières, et de les sceller par des sermens réciproques. »

anciens héros, fondateurs des deux villes, fussent unis par quelque consanguinité que nous ignorons, et que Démosthène fait valoir dans cette circonstance. Au reste, la plupart des Grecs, et sur-tout les Athéniens, traitaient de barbares les Macédoniens même, quoique leurs rois prétendissent descendre d'Hercule par Caranus. — *Lorsque les Héraclides*..... Eurysthée, l'implacable ennemi d'Hercule et de toute sa race, avait chassé les Héraclides, ou descendans d'Hercule, du Péloponèse, sur lequel ils avaient des droits incontestables. Ils y rentrèrent, et s'y établirent environ un siècle après, avec le secours des Athéniens principalement, si nous en croyons ce que dit ici Démosthène. — *Ils recueillirent Œdipe.* Il n'y a personne qui ne connaisse Œdipe et ses aventures tragiques. Quoique les Thébains eux-mêmes l'eussent forcé de renoncer à la couronne, et de sortir de Thèbes; cependant, comme ce n'était que malgré eux qu'ils avaient chassé de leur ville ce prince infortuné, poursuivi par les destins, et plus malheureux que coupable, Démosthène peut faire valoir, vis-à-vis de ce peuple, la compassion qui porta les Athéniens à le recevoir dans Athènes, et à ne pas lui refuser un asyle dans ses malheurs.



DÉPUTÉS.

» Démosthène, fils de Démosthène, de Péa-
» née; Hypéride, fils de Cléandre, de Sphette;
» Mnésithide, fils d'Antiphane, de Phréare;
» Démocrate, fils de Sophile, de Phlyes; Calles-
» chre, fils de Diotime, de Cothocè. »

Voilà, dans la réalité, quels furent le principe et le fondement de la réconciliation d'Athènes et de Thèbes, ces deux villes que nos traîtres avaient portées d'abord à la haine, aux inimitiés et à la défiance. Ce décret éloigna le péril qui enveloppait la république, et le dissipa comme un nuage. Un bon patriote devait donc, s'il trouvait un parti meilleur, en faire part alors à ses concitoyens, et non blâmer à présent celui qu'on a pris. Le ministre et le calomniateur, différens en tout le reste, différens sur-tout en ce que l'un donne son avis avant les événemens, qu'il se livre à la discrétion de la fortune, des conjonctures, de ceux même qu'il persuade, de quiconque veut le juger; tandis que l'autre, qui a gardé le silence, quand il fallait prendre la parole, se déchaîne après coup contre les événemens fâcheux. C'était donc alors, je le répète, pour un bon patriote et pour un homme équitable, l'unique tems de parler.

Pour moi, je porte la confiance jusqu'à dire que, si l'on peut montrer aujourd'hui qu'il y avait un parti meilleur, ou même un autre parti à prendre que celui que j'embrassai, je m'avoue coupable. Oui, si l'on découvre à présent quelque projet dont l'exécution alors eût été plus avantageuse, j'ai dû le connaître, j'en conviens; mais s'il n'y



en a pas à présent, s'il n'y en avait pas alors, si on ne peut en indiquer un seul, même à l'instant où je parle, que devait faire un ministre? Ne devait-il point, parmi tous les projets réels et possibles, choisir le plus utile? Et c'est ce que j'ai fait, Eschine, quand le héraut criait : Qui veut conseiller le peuple? Non, qui veut censurer le passé et garantir l'avenir? Tranquillement assis, dans ces conjonctures critiques, vous gardiez le silence; moi, je montais à la tribune, et j'y parlais. Mais puisque vous ne l'avez point fait alors, dites-nous, du moins à présent, montrez-nous quel avis convenable j'ai manqué d'ouvrir, quelle occasion favorable j'ai manqué de saisir, à quelle alliance, à quelle démarche j'aurais dû plutôt déterminer les Athéniens. On abandonne le passé, on n'en fait point un sujet de délibération; l'avenir seul ou le présent réclame les conseils d'un ministre. Alors donc il y avait des périls qui menaçaient la patrie, d'autres qui la pressaient déjà; examinez ma conduite au milieu de ces périls, sans accuser l'événement. La divinité décide du succès des entreprises, la conduite du ministre annonce son habileté. Ne me faites donc pas un crime de ce que Philippe a eu l'avantage de la victoire, d'une victoire qui dépendait de la fortune et non de l'orateur. Mais que je n'aie pas suivi toutes les lumières de la prudence humaine; que je ne me sois pas conduit, dans ces tems difficiles, avec toute la droiture et la vigilance possibles, avec une activité même qui fût au-dessus de mes forces; que je n'aie pas porté la république à des entreprises honorables, dignes d'elle, et nécessaires; montrez-le moi, et ensuite venez m'accuser. S'il est survenu, Athéniens, une



tempête violente, un coup de foudre supérieur à tous vos efforts et à ceux de tous les Grecs, que faire, je vous prie ? Faut-il m'imputer ce contre-tems ? Faudrait-il imputer le naufrage à un commandant de navire, qui, n'ayant rien négligé pour la sureté de son vaisseau, ayant eu soin de le munir de toutes les choses nécessaires, le verrait assailli, fatigué, et même brisé par la tempête ? Je ne gouvernais pas le vaisseau, dirait-il ; et moi, je ne commandais pas l'armée, je n'étais pas le maître du sort, le sort est le maître de tout.

Raisonnez donc, Eschine, et ouvrez les yeux. Si le succès nous a été si contraire, quoique nous fussions unis aux Thébains, à quoi fallait-il nous attendre, s'ils n'eussent pas été nos amis, s'ils l'eussent été de Philippe, qui alors épuisait sa politique pour s'attacher ce peuple ! Si la défaite nous a jetés dans un tel péril et dans une telle consternation, quoique le combat (1) eût été donné à trois journées de l'Attique, que ne devions-nous pas craindre, si ce malheur fût arrivé sur notre territoire ? Pourrions-nous encore subsister, conférer, respirer ? Un jour eût suffi pour sauver l'état ; mais deux, mais trois, nous ont fourni bien des ressources. Sans ce délai.... Mais, Athéniens, est-il besoin de vous dire les malheurs dont vous fûtes préservés par la protection des dieux, et par cette même alliance qu'on me reproche, et qui fut cependant le rempart d'Athènes ? C'est pour vous qui devez nous juger, c'est pour ceux qui sont

---

(1) *Le combat*, la bataille de Chéronée, où Philippe vainquit les Athéniens et les Thébains réunis. Chéronée, ville de Béotie, était à trois journées de l'Attique.



hors de cette enceinte, et qui m'écoutent, que je suis entré dans ces détails; car, pour confondre ce vil personnage, il suffirait de ce raisonnement clair et précis.

Si, lorsque nous délibérions sur les intérêts de la république, l'avenir, Eschine, caché pour tous les autres, se dévoilait à vous seul, vous deviez alors en révéler les secrets; s'il se cachait pour vous-même, vous êtes comptable de la même ignorance que les autres. Pourquoi donc suis-je plutôt accusé par vous, que vous par moi? Cependant je l'emporte d'autant plus sur vous, quant au point dont il est question (je ne parle pas encore des autres), que je me suis livré à l'intérêt commun, sans craindre ni considérer pour moi aucun danger. Vous, au contraire, vous ne donnâtes aucun avis plus utile; autrement on n'eût pas suivi le mien: vous ne fûtes d'aucun secours à la patrie. Ce que pouvait faire le citoyen le plus utile et le plus mal intentionné, vous le fîtes après l'événement; et tandis qu'Aristrate à Naxe, Aristolaüs (1) à Thase, ennemis de la république, citaient ses amis devant les juges, Eschine, dans Athènes même, accusait Démosthène. Mais un homme qui tire sa gloire des malheurs de la Grèce, mérite d'être condamné, au lieu d'en accuser un autre; un homme qui profite des mêmes circonstances que les ennemis de l'état, ne saurait être bien intentionné pour la patrie: vous le prouvez, Eschine,

---

(1) Aristrate et Aristolaüs avaient profité, sans doute, de la défaite de Chéronée pour accuser, chacun dans leur ville, les partisans d'Athènes, qui étaient la cause innocente de cette défaite.

par votre vie privée, par votre vie publique, par vos discours, et même par votre silence. Traite-t-on une affaire intéressante pour l'état, Eschine est muet; est-il arrivé un malheur imprévu, Eschine parle. Ainsi, dans nos corps, les anciennes fractures et autres vices semblables, se réveillent et s'annoncent par des douleurs, dès qu'il survient quelque maladie (1). Mais, puisque l'accusateur insiste si fort sur l'événement, je vais avancer une espèce de paradoxe; quelqu'étrange qu'il puisse paraître, je supplie ceux qui m'entendent, je les conjure, au nom des dieux, de l'écouter sans répugnance, et de l'examiner sans prévention.

Quand même l'avenir eût été connu de tous les Athéniens, que tous les Athéniens eussent prévu notre défaite, et que vous, Eschine, vous l'eussiez prédite, la publiant à grands cris, vous qui n'avez pas ouvert la bouche; la république d'Athènes ne devait pas changer de conduite pour peu qu'elle eût égard à sa propre gloire, à celle de ses ancêtres, au jugement de la postérité. On pense, à présent, qu'elle a échoué dans une entreprise, comme il peut arriver à tous les hommes, si telle est la volonté des dieux; mais, alors, on l'eût accusée d'avoir prétendu commander aux Grecs, et de les avoir tous livrés à Philippe, en se désistant de cette

(1) Personne n'ignore que, lorsqu'on a eu un membre rompu ou démis, les douleurs qu'on avait senties autrefois se font sentir de nouveau, quand le corps est ébranlé par quelque maladie. Démosthène compare fort ingénieusement Eschine à un vice inhérent au corps de la république, qui se fait sentir dans les maladies survenues à ce corps, c'est-à-dire, dans les malheurs de l'état.

prétention. Si jamais elle eût cédé, sans combat, ces objets importans, pour lesquels nos ancêtres ont bravé tous les périls, qui n'eût pas eu le dernier mépris, pour vous, Eschine ? car, la république et moi nous serions à l'abri de tout reproche. De quel œil, grands dieux, verrions-nous accourir ici tous les Grecs, si, les affaires étant réduites au point où elles sont, et Philippe nommé chef et arbitre de la Grèce, d'autres, sans nous, eussent pris les armes pour s'opposer à ce déshonneur ? et cela, tandis qu'Athènes, en aucun tems, ne préféra jamais une sûreté honteuse à des dangers honorables! Qui des Grecs, qui des Barbares ignore que les Thébains, que les Lacédémoniens, qui avaient la puissance avant eux, que le roi de Perse, nous auraient laissé volontiers toutes nos possessions, nous auraient même accordé toutes nos demandes, si nous eussions voulu recevoir la loi, et permettre à un autre de commander aux Grecs ? Mais, sans doute, cette conduite n'était pas supportable pour des Athéniens ; elle n'était ni dans leurs mœurs, ni dans leur nature. Non, on n'a jamais pu persuader à la république d'Athènes de s'attacher à des peuples puissans, mais injustes, d'acheter son salut au prix de sa liberté : mais on l'a vue, dans tous les tems, combattre pour la prééminence, s'exposer pour l'honneur et pour la gloire. Et même, Athéniens, ces principes vous paraissent si beaux, si conformes à votre caractère, que vous vantez ceux de vos ancêtres qui les ont suivis, les comblant d'éloges qu'ils méritent, sans doute. Qui n'admirerait, en effet, le courage et la résolution de ces grands hommes qui, abandonnant leur pays et leur ville, sont montés sur leurs vaisseaux pour éviter de sous-

crire aux volontés d'un maître (1)? Thémistocle qui leur donnait ce conseil, fut élu général; Cyrsile, qui leur conseillait d'obéir, fut lapidé par vous; et non-seulement lui, mais sa femme elle-même fut lapidée par les vôtres. Car, les Atheniens d'autrefois ne cherchaient pas un orateur, un général, qui leur procurât une heureuse servitude; ces fiers républicains auraient mieux aimé ne pas vivre, que de vivre esclaves. Chacun d'eux ne se croyait pas né seulement pour ses parens et pour ses proches, mais pour sa patrie, avant tout. Et pourquoi cela? c'est qu'un citoyen qui se croit né seulement pour ses parens et pour ses proches, attend de la nature la mort qu'elle lui prépare; celui, au contraire, qui se croit né sur-tout pour sa patrie, ira au-devant du trépas pour ne la point voir dans l'esclavage; et il regarderait comme plus terribles que la mort, la honte et les insultes qu'il lui faudrait essuyer dans une ville asservie.

---

(1) Xerxès était près de fondre sur l'Attique avec toutes ses forces; les Athéniens, se trouvant hors d'état de lui résister, résolurent, de l'avis de Thémistocle, d'abandonner leur ville, de s'embarquer tous, et de se retirer à Salamine. Xerxès leur livra, près de cette île, une bataille navale, qu'il perdit; Thémistocle, élu général des Athéniens, commandait leur flotte. C'est dans une autre circonstance, quand Xerxès eut quitté la Grèce, après sa défaite de Salamine, et que Mardonius, qu'il y avoit laissé à la tête de ses troupes, fit une irruption dans l'Attique, que les Athéniens, qui crurent devoir abandonner de nouveau leur ville, lapidèrent Cyrsile (nommé Lycidas par plusieurs historiens), parce qu'il leur conseillait d'écouter les propositions du général des Perses. L'histoire ajoute que les femmes athéniennes, courant à la maison de ce citoyen timide, lapidèrent sa femme et ses enfans.

Si donc j'osais dire que c'est moi, Démosthè[ne]
qui vous inspirai des sentimens dignes de vos a[n]
cêtres, il n'y a personne qui ne fût en droit de
reprendre : mais je déclare que vos résolutions c[ou]
rageuses sont nées de votre propre fonds, je mo[ntre]
que la république pensait avant moi, avec la mê[me]
noblesse, en même tems que je soutiens avoir p[rêté]
mon ministère à tous ses efforts magnanimes ;
l'accusateur, en m'imputant tout, en vous a[ni]
mant contre moi, comme si j'étais cause de
périls et de vos alarmes, veut me frustrer d'
couronne pour le moment ; ce qui serait vous
vir les éloges de tous les siècles à venir. Oui,
condamnant l'auteur du décret, vous impro[uvez]
mon administration, on dira que vous avez fa
et non pas que vous avez subi les rigueurs d
injuste fortune. Mais non, Athéniens, non,
n'avez point failli en vous exposant volontairem[ent]
pour le salut et la liberté de tous les Grecs,
jure, et par ceux de vos ancêtres qui ont comb
pour la Grèce à Marathon, et par ceux que la
de Platée a vus rangés en bataille, et par ceux
ont livré le combat naval, soit d'Artémise, so
Salamine (1), généreux citoyens dont les corp
posent dans les tombeaux publics. L'état l
honorés tous de la même sépulture, oui, Esch
et non simplement ceux dont la fortune a sec[ondé]
la valeur. Cette conduite était juste ; car
avaient montré le même courage, quoiqu'ils
sent éprouvé chacun le sort que leur réserva
divinité.

---

(1) *Marathon, Platée, Artémise et Salamine.* Voyez l
tionnaire géographique dans le premier volume.

Après cela, calomniateur odieux, vil et méprisable greffier, afin de m'enlever, avec la couronne, l'estime et la bienveillance des Athéniens, vous nous avez détaillé les belles actions, les combats t les trophées de nos ancêtres, comme si la cause vait besoin de ce détail. Pour moi, orateur de la publique, qui voulais l'engager à combattre pour ι prééminence, quels sentimens, indigne hision, devais-je porter à la tribune ? ceux d'un omme qui lui conseillât des bassesses ? La mort ût été mon juste partage.

Enfin, Athéniens, on ne doit pas juger dans : même esprit les causes des particuliers et les auses publiques. Les affaires des particuliers se écident d'après les lois et les usages communs, nais dans les grands intérêts de l'état, la gloire de ιos ancêtres est l'unique loi qu'il faut consulter. Chacun des juges, s'il ne veut rien faire qu'elle 'avoue, ne doit monter au tribunal, pour juger ıne cause publique, qu'en se pénétrant de cette dée, qu'avec les ornemens de la magistrature, il va revêtir la dignité d'Athènes (1).

Cette digression, sur les exploits de vos ancêtres, m'a fait omettre quelques faits et quelques décrets : je reprends donc mon récit où je l'avais laissé.

Arrivé à Thèbes avec mes collègues d'ambassade, j'y trouvai les députés de Philippe, ceux

(1) En grec, *qu'il va prendre la dignité d'Athènes avec le bâton et le symbole de la magistrature*. Lorsque les juges allaient au tribunal, ils tenaient à la main une sorte de bâton ou de sceptre. Ils avaient encore un autre symbole, comme il paraît par cet endroit de Démosthène, mais on ne sait pas ce que c'était.

et leurs enfans, ils ont déclaré qu'ils ne doutaie nullement de votre vertu. Vous ne tardâtes pas leur apprendre qu'ils ne s'étaient point trompés s votre compte. Pendant tout le tems où votre arm séjourna dans la ville, on ne se plaignit jamai pas même injustement; tant vous montrâtes ak de modération. Dans les deux premiers combat livrés (1) de concert avec eux, vous parûtes, je dis pas irrépréhensibles, mais admirables, par discipline, le bon ordre et l'ardeur de vos troupe Aussi, vous receviez des éloges dans les autr villes; et, dans la vôtre, on faisait aux dieux d sacrifices solemnels et des prières publiques. Lor qu'Athènes était occupée de cette fête, qu'on voyait et n'entendait par-tout qu'acclamations joie et transports d'alégresse, je demanderais v lontiers à Eschine s'il sacrifiait alors, et s'il réjouissait avec le peuple; ou bien si, triste, abatt gémissant sur la prospérité publique, il se ten caché dans sa maison. S'il assistait, avec les autre aux sacrifices, n'est-ce pas un crime, ou mêr une impiété, de vouloir que des juges liés enve les dieux par la religion du serment, condamnen comme malheureuse, une alliance qu'il célébrai comme heureuse, à la face de ces mêmes dieu S'il s'éloignait de nos temples, ne mériterait point de périr mille fois, pour s'être affligé seul ce qui était le sujet d'une joie universelle? Greffie lisez-nous les décrets concernant les sacrifices.

---

(1) Le grec ajoute, *livrés l'un auprès du fleuve et l'autre hiver.* L'histoire ancienne ne nous dit rien de ces deux combat

On lit les décrets.

Nous étions donc alors dans la joie et dans les sacrifices, et les Thébains étaient persuadés qu'ils nous devaient leur salut. Il est arrivé, en un mot, que vous, qui paraissiez avoir bientôt besoin de secours, grace aux ménées des traîtres, vous secourûtes les autres, grace à mes conseils. Quel était alors le langage de Philippe, quelles étaient ses alarmes? Vous l'allez apprendre par les lettres qu'il écrivit dans le Péloponèse. Greffier, prenez ces lettres, et faites-en lecture, afin que l'on sache ce qu'ont produit ma vigilance, mes courses, mes peines, et tous ces décrets contre lesquels Eschine s'élève si fort.

On a vu chez nous Athéniens, avant moi, un grand nombre d'illustres orateurs; le fameux Callistrate (1), Aristophon, Céphale, Thrasybule, et mille autres; mais aucun d'eux ne s'est livré, comme moi, à toutes les parties d'une affaire. Celui qui avait proposé le décret, n'allait pas en ambassade; celui qui allait en ambassade, n'eût pas proposé le décret; chacun d'eux cherchait à épargner ses peines, et, en cas de malheur, se ménageait une excuse. Quoi donc, dira quelqu'un, avez-vous, sur les autres, une telle supériorité de force et de courage, que seul vous ayez suffi à tout? Je ne dis pas cela; mais telle était à mes yeux

(1) Callistrate, orateur athénien, dont le discours éloquent sur la ville d'Orope fit prendre à Démosthène la résolution de se donner tout entier à l'éloquence. Aristophon, Céphale et Trasybule, ministres d'Athènes, dont il est parlé dans le discours d'Eschine.

la grandeur du péril qui menaçait la république, qu'il me semblait devoir exclure toute réflexion sur ma sureté propre, et demander, pour le bien commun, qu'un seul homme se prêtât à tout, sans se refuser à rien. Je m'étais aussi persuadé, peut-être follement, mais enfin je m'étais persuadé que personne ne proposerait rien de mieux que ce que je proposais, ne ferait rien de mieux que ce que je faisais, et ne s'acquitterait de l'ambassade avec plus de zèle et d'intégrité : aussi je me trouvais par-tout. Greffier, lisez les lettres de Philippe.

On lit les lettres (1).

C'est ma politique, Eschine, qui réduisit Philippe à cette démarche; c'est moi qui le fis descendre à cet humble langage, lui qui, tant de fois, écrivit contre nous en termes fiers et hautains. Pour récompense, on m'accorda une couronne. Vous qui étiez présent quand j'étais couronné, vous ne vous y opposâtes pas; Diondas (2), qui attaqua les décrets, n'obtint pas la cinquième partie des suffrages. Greffier, lisez-nous ces décrets, qui ne

---

(1) Nous n'avons point ces lettres de Philippe, dans lesquelles, sans doute, ce politique habile, qui savait se plier aux circonstances, avait adouci son style et ménagé ses paroles, soit pour endormir, soit pour appaiser les Athéniens.

(2) *Diondas* : on voit par cet endroit et par un autre que c'était un des grands ennemis de Démosthène; voilà tout ce qu'on en sait. — *Aristonique*. Voyez plus haut, page 179, note. — *Démomèle et Hypéride*. Quel est ce Démomèle? est-ce celui dont il est parlé dans la harangue d'Eschine, p. 52, ligne 27? C'est ce qu'on ignore. *Hypéride*. Voyez plus haut, page 204, note 2.

furent ni condamnés par les juges, ni attaqués par Eschine.

On lit les décrets.

Ces décrets sont conçus dans les mêmes paroles, dans les mêmes syllabes dont s'était déjà servi Aristonique, et qui ont été depuis employées par Ctésiphon. Eschine, néanmoins, ne les a pas attaqués, ni secondé celui qui les attaquait. Cependant, supposé même que l'accusation actuelle eût quelque fondement, il eût été plus convenable alors de poursuivre Démomèle et Hypéride, auteurs des décrets dont je parle, qu'il ne l'est, aujourd'hui, de poursuivre Ctésiphon. Pourquoi? C'est qu'à présent Ctésiphon peut s'appuyer de leur exemple, alléguer, pour sa défense, les décisions antérieures des tribunaux, le silence d'Eschine, qui n'a pas attaqué les décrets qui ont précédé le sien, et dont le sien n'est que la copie, la disposition des lois, qui ne permettent pas de revenir sur des articles déjà décidés : et mille autres raisons : alors, au contraire, on eût examiné la cause, sans aucun de ces préjugés. Mais aussi, l'accusateur ne pouvait alors, comme à présent, calomnier à son aise, s'étayer d'une multitude de vieilles chroniques et de décrets antiques, qu'on ne soupçonnait pas qu'il pût rappeler en ce jour; il ne pouvait changer l'ordre des tems, supprimer les vrais motifs des actions, pour y en substituer de faux, avoir l'air, enfin, de dire quelque chose. Non, ces moyens, alors, n'étaient pas praticables. Mais l'audience de juges qui auraient eu les affaires encore présentes et presque entre les mains, sous les yeux de la vérité même, qui n'aurait pas encore été éloignée,

il eût été confondu sans peine. Il a donc évité de paraître, lorsqu'il était facile de le convaincre; et ce n'est qu'aujourd'hui qu'il entre en lice, s'imaginant, à ce qu'il semble, que vous êtes venus pour regarder un combat d'orateurs, et non pour examiner la conduite d'un ministre ; pour juger les beautés d'un discours, et non pour peser les intérêts de l'état.

Subtil et adroit sophiste, il prétend que vous devez déposer les opinions fausses que vous apportez au tribunal à notre sujet, et vous rendre à l'évidence des preuves, comme vous vous rendez à l'évidence du calcul, lorsque, persuadés qu'un comptable est en reste, vous trouvez, par l'examen de ses comptes, qu'ils sont exacts, et qu'il n'est rien dû. Voyez, je vous prie, combien est ruineux tout ce qui n'a point la vérité pour fondement. Il avoue, par cette comparaison ingénieuse, que, du moins en ce jour, vous pensez qu'il parlait pour Philippe, et moi pour la patrie ; autrement, s'efforcerait-il de vous faire changer d'opinion sur le compte de nous deux ? Au reste, Athéniens, pour vous prouver l'injustice et l'inutilité de ses efforts, je n'emploierai ni chiffres, ni jetons (car ce n'est pas ainsi qu'on calcule les affaires) ; mais je résumerai les faits par une révision courte et simple ; et dans cette espèce de compte, vous serez à la fois mes témoins et mes juges.

C'est par ma politique, objet de ses accusations, que les Thébains se joignirent à nous pour arrêter Philippe, au lieu de tomber avec ce prince sur notre pays, comme on le craignait ; c'est par moi que la guerre s'arrêta à sept cents stades de la ville, sur les terres des Béotiens, au lieu de venir em-

brâser l'Attique ; c'est par moi que l'Attique, du côté de la mer, fut en paix pendant toute la guerre, au lieu d'être infestée et pillée par les pirates de l'Eubée; c'est par moi que Philippe eut deux ennemis sur les bras, les Byzantins et nous, au lieu d'envahir l'Hellespont, en prenant Byzance. Eh bien ! Eschine, la revision de ces faits vous paraît-elle semblable à un calcul d'arithmétique ? faut-il les rayer de nos annales, et non plutôt chercher à en perpétuer la mémoire ? Je n'ajoute pas que les autres peuples ont éprouvé la cruauté de Philippe, toujours terrible, quand une fois il a été le maître ; que vous, Athéniens, vous avez justement recueilli les fruits de cette douceur qu'il affectait à votre égard, et dont il couvrait ses desseins sur le reste de la Grèce (1). Je ne dis rien de cela; mais je ne crains point de dire qu'un homme qui voudrait juger avec équité la conduite d'un ministre, et non la censurer avec malignité, ne me ferait jamais les reproches que vous me faisiez tout-à-l'heure, ne s'amuserait jamais à forger des métaphores, à ridiculiser des expressions, à contrefaire des gestes (eh ! qu'importait au bonheur de la Grèce, que j'usasse de telle expression plutôt que de telle autre, que je portasse la main ici plutôt que là); mais en juge équitable, il discuterait le fond même des choses, il examinerait quelles étaient les forces et les ressources de la république lorsque j'entrai dans le gouvernement, celles que je lui

(1) Philippe et Alexandre, par politique, ménagèrent toujours les Athéniens, dont ils redoutaient la puissance. Démosthène, par son activité et son éloquence, n'avait pas peu contribué à les rendre redoutables.



procurai lorsque je fus à la tête des affaires, et tous les avantages des ennemis qu'elle avait à combattre: après quoi, s'il eût été manifeste que j'eusse ou diminué ou augmenté les forces de l'état, vous auriez pu, Eschine, ou dévoiler mes fautes, ou m'épargner vos calomnies. Vous avez évité cette discussion, je vais la faire moi-même; voyez, Athéniens, si je dis vrai.

La république n'avait pour alliés que quelques insulaires, et les plus faibles, puisque Rhodes, Chio et Corcyre n'étaient point pour nous. Les subsides ne montaient qu'à quarante-cinq talens, qu'on avait même levés d'avance. Votre infanterie et votre cavalerie se réduisaient aux seuls habitans d'Athènes. Les traîtres, ce qui était le plus à desirer pour Philippe, et pour vous le plus à craindre, avaient aliéné vos voisins : les Thébains, les Mégariens et les Eubéens penchaient plus vers la haine que vers l'amitié. Tel était à-peu-près l'état de la république ; qui pourrait dire le contraire? Jetez maintenant un coup d'œil sur la puissance de Philippe, notre ennemi et notre rival. D'abord, ce qui est essentiel dans la guerre, il était lui-même généralissime de ses troupes; ses soldats étaient aguerris, toujours sous les armes, ses finances dans le meilleur état : tout ce qu'il jugeait à propos, il le faisait à l'instant sans l'annoncer dans des décrets, sans délibérer en public, sans être cité en justice par la calomnie, ni accusé comme infracteur des lois, sans être obligé de rendre compte à personne, par-tout souverain arbitre, chef et maître absolu. Pour résister à un tel prince, (ceci mérite d'être examiné); qu'avais-je en ma disposition ? Rien. Le droit même de

monter à la tribune, seul avantage que je pusse lui opposer, je le partageais avec ses fidèles pensionnaires; et leurs avis pernicieux ne pouvaient l'emporter sur mes conseils, ce qui n'arrivait que trop souvent sous divers prétextes, que vos résolutions ne fussent au gré de l'ennemi.

Malgré d'aussi grands désavantages, je vous procurai l'alliance des peuples de l'Eubée, de l'Achaïe, de Corinthe, de Thèbes, de Mégares, de Leucade, de Corcyre; ces alliances vous ont donné quinze mille hommes d'infanterie et deux mille de cavalerie, sans compter les troupes de la république. Quant aux subsides, je les fis monter le plus haut que je pus. Si, vous rejetant sur ce que devaient fournir pour leur part les Thébains, les Byzantins et les Eubéens, vous disputez, Eschine, sur l'égalité des répartitions, vous ignorez, sans doute, que, de trois cents vaisseaux que la Grèce avait équipés jadis pour sa défense, la république seule en fournit deux cents pour sa part (1). Elle ne se crut pourtant pas lésée; elle n'accusa point les ministres qui lui avaient donné ce conseil, et ne leur témoigna nulle indignation (c'eût été pour elle un opprobre); mais elle rendit graces aux dieux de ce que, dans le péril commun, et pour le salut de la Grèce, elle seule fournissait le double de tous les autres ensemble. Ajoutez que par vos plaintes vous vous faites un faux mérite auprès des Athéniens; car, pourquoi ne dire qu'à présent, ce qu'il était à propos de faire? Pourquoi ne l'avoir

(1) C'était à la bataille de Salamine que les Athéniens avaient deux cents vaisseaux, tandis que tous les autres Grecs ensemble n'en avaient que cent.

pas alors proposé, vous qui étiez dans Athènes, qui vous trouviez aux assemblées ? Si toutefois nous pouvions agir autrement dans ces conjonctures critiques où nous étions forcés d'accepter non ce que nous aurions voulu, mais ce que nous présentait la fortune. Un autre était là pour marchander, pour enchérir, et recevoir les peuples que nous aurions rejetés. On attaque aujourd'hui ce que je fis alors ; mais, Athéniens, si par des discussions basses et minutieuses j'eusse obligé les républiques de nous abandonner et de s'attacher à Philippe, en sorte que ce prince se fût vu en même tems le maître de l'Eubée, de Thèbes et de Byzance ; que pensez-vous qu'auraient fait et dit ces hommes ennemis des dieux ? Ne m'auraient-ils pas accusé d'avoir rebuté, d'avoir livré à Philippe, des peuples qui sollicitaient notre alliance ? Philippe, auraient-ils dit, par le moyen des Byzantins, s'est soumis l'Hellespont, et dispose du transport des blés dans toute la Grèce ; par le moyen des Thébains, il a porté de nos frontières au sein de l'Attique une guerre cruelle ; la mer est devenue impraticable par les incursions des pirates de l'Eubée. Voilà ce qu'ils auraient dit sans doute ; et que n'auraient-ils pas dit encore ? Quel monstre, ô Athéniens ! Quel monstre, qu'un envieux et un calomniateur, toujours prêt à mordre et à déchirer, quoi qu'on fasse et quoi qu'il arrive ! Tel est cet homme méprisable, qui ne fit jamais rien de louable ni d'honnête, renard masqué, singe tragique, Œnomaüs de village (1), orateur à contre-tems. En effet, Eschine, quel avantage retirons-nous

(1) On doit se rappeler qu'Eschine avait été comédien, qu'il

e votre éloquence ? Vous venez à présent nous onner des avis sur le passé ; tel qu'un médecin ui, après n'avoir indiqué, dans ses visites, aucun emède propre à guérir ses malades, suivrait au ombeau l'un d'entre eux qui viendrait à mourir, et, accompagnant les funérailles, dirait : Si cet homme avait employé tel ou tel remède, il ne serait point mort. Et c'est aujourd'hui, orateur insensé, que vous venez nous donner des conseils !

Quant à notre défaite (1), dont vous triomphez, malheureux, lorsque vous devriez en gémir, vous trouverez, Athéniens, que je n'y contribuai nullement. Un raisonnement simple le démontre. Partout où je fus envoyé en ambassade, j'eus toujours l'avantage sur les députés de Philippe, en Thessalie, à Ambracie, dans l'Illyrie, dans la Thrace, à Byzance, dans mille autres endroits, et dernièrement à Thèbes ; mais quand j'avais réussi à les vaincre par la force des raisons, le prince venait tout détruire par la force des armes. C'est-là pourquoi vous m'attaquez, Eschine. Vous ne rougissez pas de me traiter de lâche, et de vouloir que j'eusse triomphé seul des armées de Philippe et cela par des discours. Car de quelle autre chose étais-je le maître ? je ne l'étais ni de la valeur ou de la fortune des combattans, ni des opérations du général, dont vous me demandez comptez, tant la passion vous aveugle. Examinez avec telle rigueur qu'il vous plaira les objets qui dépendent d'un ministre, j'y consens ; et quels sont ces objets ? Un ministre doit observer les af-

---

jouait dans les campagnes, et qu'entre autres rôles il avait joué celui d'OEnomaüs.

(1) La défaite de Chéronée.

faires dans leur principe, en prévoir les suites et les annoncer au peuple : je l'ai fait. De plus, il doit d'un côté corriger, autant qu'il le peut, les lenteurs, les irrésolutions, les méprises, les contentions, vices inséparables des républiques, et comme inhérens à leur nature; il doit, de l'autre, porter les citoyens à l'union et à la concorde, et leur inspirer du zèle pour le service de l'état : je l'ai fait encore, et personne ne pourrait me reprocher d'avoir rien omis qui fût en ma puissance. Si donc on demande par quels moyens Philippe a exécuté le plus grand nombre de ses entreprises, chacun répondra que c'est par ses troupes, par ses largesses, et sur-tout en corrompant ceux qui étaient à la tête des affaires. Je n'étais ni le maître, ni le chef des armées; je ne suis donc pas responsable de leurs opérations. Mais j'ai vaincu Philippe, puisque je ne me suis point laissé gagner par son or. Car, si le traître qui se vend, est vaincu par celui qui l'achète, celui qui résiste à la corruption, est vainqueur de celui qui cherche à le corrompre. Ainsi, pour ma part, Athènes fut invincible.

Voilà les motifs, sans parler de mille autres, qui ont autorisé et qui justifient le décret de Ctésiphon. Ce que je vais dire à présent, est connu de tout le monde.

Aussitôt après le combat, au milieu des alarmes et des périls, lorsque personne n'aurait été surpris des emportemens du peuple contre moi, le peuple instruit et témoin de mes travaux et de mes peines, adopta mes conseils pour le salut de la république. Tout ce qui avait rapport à la défense de la ville, distribution des sentinelles, réparation des fossés, contribution pour rétablir les murs, tout se faisait

r mes décrets. On avait besoin d'un intendant s vivres, je fus choisi préférablement à tout :tre. Ensuite, ces hommes, attentifs à me nuire, étant ligués pour me perdre, me traduisirent de-nt les tribunaux comme ayant enfreint les lois, mme ayant malversé dans l'administration des faires et des deniers de l'état. Il le firent d'abord, on par eux-mêmes, mais par des agens coupables, ous le nom desquels ils espéraient cacher leurs esseins. Dans les premiers tems, vous le savez, Athéniens, et vous ne l'avez pas oublié, on m'ac-usait presque tous les jours; la folie de Sosiclès, a noirceur de Philocrate, la fureur de Diondas et e Mélane (1), furent mises en œuvre; rien n'était pargné. Si, dans toutes ces occasions, mes ennemis n'eurent jamais l'avantage; après les dieux, c'est à vous et aux autres citoyens que je le dois. Cette justice m'était due, et je l'attendais de juges équi-tables qui voulaient être fidèles à leur serment. Ainsi, dans les causes pour crimes d'état, me dé-clarer innocent, sans accorder aucun suffrage à mes accusateurs, c'était me déclarer un excellent ministre; me renvoyer absous d'une accusation con-cernant les lois, c'était me rendre le témoignage que je ne disais et ne proposais rien que de con-forme aux lois; approuver mes comptes, c'était reconnaître mon intégrité irréprochable dans le

(1) *Sosiclès, Philocrate, Diondas, Mélane.* L'histoire ne nous apprend rien sur les causes et les effets de la haine implacable de ces quatre hommes, et de leur déchaînement contre Démosthène. Le Philocrate dont il est parlé ici, ne doit pas être le même que celui dont il est beaucoup parlé dans les discours précédens : nous savons d'ailleurs qu'il avait été exilé d'Athènes.

maniement de vos finances. Après cela, en quels termes l'auteur du décret devait-il s'expliquer sur ma conduite ? Pouvait-il parler autrement que le peuple, autrement que des juges engagés par un serment, autrement que la vérité même qui s'exprimait par la voix publique ? Je le veux, dit Eschine ; mais il est glorieux de n'avoir jamais été accusé, ainsi que Céphale (1) ; oui, sans doute, du moins cela est heureux : est-ce une raison, cependant, pour blâmer un ministre souvent accusé, et jamais convaincu ? Mais, du moins, vis-à-vis de lui je peux m'attribuer le même honneur que Céphale, puisqu'il n'a ni commencé, ni poursuivi contre moi aucune accusation, et que par-là il a reconnu lui-même que je ne le cède en rien à Céphale.

La malignité et la basse jalousie éclatent dans plusieurs de ses discours, mais, sur-tout, dans ses déclamations sur la fortune (2) En général, il faut manquer de délicatesse et avoir perdu le sens pour

(1) Céphale, ministre intègre. Voyez page 115.

(2) Les anciens donnaient beaucoup à la fatalité : c'était une force aveugle qui entraînait les hommes dans le malheur, et même dans le crime, sans qu'il fût possible de résister à sa violence. Cette fatalité est le mobile presque unique de leurs tragédies, et c'est peut-être, pour le dire en passant, ce qui les a rendues un peu trop uniformes. Non-seulement ils croyaient que le destin s'attachait à poursuivre un homme, mais encore que la mauvaise fortune, que le sort malheureux qui le suivait, se communiquait à ceux qui l'approchaient. Oreste, dans Racine, dit à Pylade :

> Je ne sais, de tout tems, quelle injuste puissance
> Laisse le crime en paix et poursuit l'innocence.

procher à un autre la rigueur du destin qui le ursuit : car, si le mortel qui croit être le plus tuné, ignore s'il le sera jusqu'au soir, doit-il nter son propre bonheur, et reprocher au malureux son infortune ? Eschine, sur cet article mme sur beaucoup d'autres, s'est exprimé avec dernière arrogance. Qu'on voye et qu'on juge mbien mes discours à ce sujet sont plus sensés et us solides que les siens. Pour moi, j'estime la publique heureuse, Jupiter et Apollon (1) nous ont assuré par leurs oracles ; je regarde, au ontraire, comme triste et fâcheux le destin de tous s autres peuples. En effet, quel peuple dans la

---

De quelque part sur moi que je tourne les yeux,
Je ne vois que malheurs qui condamnent les dieux.
. . . .
. . . .
Mais toi, par quelle erreur veux-tu toujours sur toi
Détourner un courroux qui ne cherche que moi ?

En conséquence de ces principes, Eschine, méchamment, a eprésenté Démosthène, dans un endroit de son discours, comme un misérable poursuivi par la fortune, et qui commuiquait son malheur à tous ceux qui lui confiaient leurs affaires.

Démosthène lui répond ici en faisant voir, 1.° que quand ême il aurait été poursuivi par la fortune, il serait cruel de i reprocher son malheur ; 2.° qu'il est ridicule de prétendre ue la destinée d'un particulier influe sur la destinée de la épublique ; 3.° qu'il n'a pas été si malheureux pendant sa vie, ue sa fortune n'a pas été si misérable ; et de là il prend occasion e comparer sa fortune avec celle d'Eschine.

(1) En grec, *Jupiter Dodonien et Apollon Pythien*. Jupiter vait à Dodone, ville considérable de l'Epire, un temple ameux, où il rendait des oracles. *Apollon Pythien*, ainsi nommé parce qu'il avait tué le serpent Python.



Grèce ou parmi les Barbares, n'a pas éprouvé u infinité de maux dans les circonstances présent Mais avoir pris le parti le plus honorable, et n'ê pas plus malheureux que les autres Grecs, qui pe saient trouver leur avantage à se séparer de nou voilà ce que j'appelle le bonheur de la républiq avoir échoué dans quelqu'une de nos entrepris et n'avoir pas toujours réussi selon nos desirs, c'é le sort de tous les hommes, et la part qui no revenait dans le malheur commun. Pour ce qui de la fortune attachée à nos personnes, à la mien ou à celle de tout autre, il me semble qu'on do en juger par ce qui nous est personnel. C'est ains Athéniens, qu'il faut raisonner, et je crois q vous le pensez de même. Au lieu qu'Eschine pr tend que la destinée d'un particulier commande la destinée de la république, c'est-à-dire, une de tinée faible et obscure à une haute et glorieu destinée. Eh quoi! cela se peut-il? Si vous voul absolument, Eschine, examiner ma fortune, me tez-la en parallèle avec la vôtre, et si vous trouv la vôtre fort inférieure, ne décriez plus la mienn remontez donc à la source et comparez. Au nom Jupiter et des autres dieux, qu'on ne m'accuse p de folie. C'est manquer de sens, je l'avoue, q de reprocher à un autre sa pauvreté, et de se g rifier d'avoir été nourri dans l'abondance. Si, for par les invectives et les calomnies de ce méchan je me jette dans de pareils détails, j'userai du moi dans mes discours de toute la modération dont serai capable et que le sujet pourra permettre.

Dès l'enfance j'eus l'avantage, Eschine, de f quenter les écoles les plus honnêtes, et de jo d'une assez grande aisance pour n'être réduit j

» besoin à rien faire de bas. Au sortir de cet âge, j'agis conformément à l'éducation que j'avais reçue ; je donnai des jeux au peuple, j'équipai des galères, je fournis aux contributions, j'exerçai en tout tems ma libéralité, soit en particulier, soit en public ; je me rendis utile à l'état et à mes amis. Lorsque je fus entré dans le gouvernement, je me conduisis si bien, que je fus plusieurs fois couronné par mes compatriotes et par les autres Grecs, et que mes ennemis eux-mêmes n'osèrent censurer mon administration. Telle a été ma fortune jusqu'à ce jour. Je pourrais ajouter encore plusieurs traits que je supprime, dans la crainte de choquer ceux qui m'écoutent. Pour vous, homme illustre, qui méprisez les autres, comparez votre fortune avec la mienne.

Né dans la misère et dans la bassesse, vous passâtes votre enfance près de votre père qui tenait école. Préparer l'encre, nettoyer les bancs, balayer la classe (1), telle était votre occupation ; occupation d'un esclave et non d'un enfant libre. Parvenu à l'adolescence, vous aidiez votre mère dans ses opérations mystiques, et lui lisiez ses formules lorsqu'elle initiait. Pendant la nuit vous couvriez les candidats d'une peau de faon, vous leur versiez du vin, vous les arrosiez d'eau lustrale, les frottiez de son et d'argile ; et les faisant lever aussitôt après l'expiation, vous leur ordonniez de prononcer ces mots : *J'ai fui le mal et j'ai trouvé*

---

(1) Voilà des détails bien bas, et qui pourront déplaire dans notre langue ; mais je les donne tels qu'ils sont dans mon auteur. — *Vous couvriez les candidats*..... On voit dans toutes ces cérémonies les superstitions du paganisme.

le bien. Vous vous vantiez de crier mieux que personne ; et je n'ai pas de peine à le croire. Vous déclamez aujourd'hui d'un ton trop éclatant pour n'avoir pas crié alors d'une manière remarquable. Pendant le jour vous conduisiez en triomphe les troupes des nouveaux initiés, qui marchaient dans les rues couronnés de fenouil et de peuplier. Vous pressiez des serpens (1) dans vos mains, les élevant sur votre tète, criant à haute voix, *Evoë*, *saboë*, et dansant à l'air de ces paroles, *Hyès attès*, *attès hyès*. Honoré par les vieilles femmes des noms de *chef*, de *conducteur*, de *porte-van*, de *porte-lierre*, et autres semblables, vous en receviez des tourtes et des gâteaux, digne fruit de vos peines. Qui n'admirerait après cela son bonheur ? qui n'envierait sa fortune ? Quand vous fûtes inscrit, n'importe comment, je passe sur l'article,

(1) En grec, *des serpens joufflus*. C'est une espèce de serpens ainsi nommés, parce qu'ils ont des joues enflées et bouffies. On dit qu'ils ne mordent point, ou que, s'ils mordent, ils ne tuent pas, mais causent seulement un peu d'inflammation et de douleur. Lorsque les prêtres et les autres ministres de Bacchus célébraient certains mystères de ce dieu, ils tenaient à la main de ces sortes de serpens, parce que la vue de ces animaux était toute propre à remplir les spectateurs d'une frayeur superstitieuse. — *Evoë*, *saboë*, deux mots que les prêtres et les prêtresses de Bacchus répétaient sans cesse et à grands cris dans les cérémonies de ce dieu. *Hyès attès*, *attès hyès*, espèce de refrain que l'on chantait dans les mêmes cérémonies, et à l'air duquel on dansait. Comme ces mots *évoë*.... n'étaient employés que dans les mystères de Bacchus, c'étaient, sans doute, des épithètes de ce dieu. Le commentateurs les expliquent ; mais ces explications, ou ne satisferaient point du tout, ou n'apprendraient pas grande chose. — De *porte-van*, de *porte-lierre*. Le van et le lierre étaient consacrés à Bacchus.

enfin, quand vous fûtes inscrit dans une tribu (1), vous choisîtes aussitôt l'honnête emploi de greffier et d'huissier, sous des magistrats subalternes. Dégoûté de cette profession brillante où vous avez commis vous-même les malversations que vous reprochez aux autres, la suite de votre vie ne dépara point de si beaux commencemens : vous vous engageâtes pour jouer les troisièmes rôles, dans la troupe de Simmycas et de Socrate, ces fameux histrions, surnommés *les Pathétiques*. Dans vos courses, vous vous amusiez à cueillir sur le terrain d'autrui des figues, des raisins, des olives, comme si vous eussiez acheté la récolte. Aussi reçûtes-vous alors plus de coups que dans toutes ces représentations où vous risquiez pour vos jours. Car, les spectateurs vous avaient déclaré une guerre irréconciliable; et comme ils ont payé vos talens de plus d'une blessure, vous êtes fondé à traiter de lâches ceux qui ne connaissent pas ces périls.

Sans m'arrêter aux vices qu'on peut attribuer à l'indigence, je viens à ceux qui naissent de votre fonds. Dans les affaires politiques (car vous voulûtes aussi vous en mêler), on vous vit, par une suite de vos engagemens, vous affliger des succès de votre patrie, trembler, frémir, redoutant le supplice pour les crimes que vous aviez à vous reprocher, et ne montrant de l'assurance, que quand vos compatriotes étaient malheureux. Mais un

(1) Lorsque les jeunes gens à Athènes avaient atteint l'âge de vingt ans, ils étaient inscrits sur la liste des citoyens, après avoir prêté serment; et ce n'était qu'en vertu de cet acte public et solemnel qu'ils devenaient membres de l'état.

homme qui se félicite de la mort de plusieurs milliers de citoyens, que ne doit-il pas avoir à craindre de ceux qui leur survivent ?

J'aurais encore à dire de lui mille choses que je supprime, persuadé que je ne dois pas dévoiler au hasard toutes ses turpitudes, mais seulement celles dont je puis parler sans rougir. Faites donc, Eschine, sans aigreur et sans amertume, le parallèle de votre fortune et de la mienne, et demandez à ceux qui nous environnent, laquelle des deux ils voudraient choisir.

Vous étiez valet d'école, moi, j'étais écolier : vous serviez dans les initiations, j'étais initié : vous dansiez dans les jeux, j'y présidais : vous étiez greffier, moi magistrat : vous étiez acteur des troisièmes rôles, moi spectateur : vous vous laissiez tomber sur le théâtre (1), je sifflais : dans le ministère, vous agissiez pour nos ennemis, moi pour la patrie : et, pour finir le parallèle, aujourd'hui même où il est question pour moi d'une couronne, on rend justice à mon innocence ; vous, au contraire, vous êtes reconnu pour un calomniateur, et il s'agit de décider si, dans ce jugement, on vous imposera silence pour toujours, en ne vous accordant point la cinquième partie des suffrages. Vous le voyez, Eschine, la fortune brillante qui vous a constamment suivi, vous donne le droit de mépriser la mienne. Je vais vous lire, Athéniens, les témoignages qui attestent les charges publiques

(1) *Vous vous laissiez tomber sur le théâtre*, voyez plus haut, page 225, note.

que j'ai remplies : vous, Eschine, lisez les vers que vous débitiez si mal, ceux-ci, par exemple :

Je quitte le séjour du ténébreux averne.....

et ces autres :

Sachez que, malgré moi, j'annonce des désastres.....(1).

Que les dieux, et tous ces hommes qui m'écoutent, te perdent comme tu le mérites, citoyen pervers, traître à la patrie, vil acteur des troisièmes rôles. Lisez, greffier, les témoignages en ma faveur que j'ai annoncés.

On lit les témoignages qui attestent les charges publiques que Démosthène a remplies.

Dans mes fonctions publiques, voilà comme je me suis comporté. Dans le reste de ma vie, si vous n'êtes pas tous convaincus que j'ai été doux, humain, toujours prêt à secourir nos citoyens indigens, je me tais, et ne me permets de citer ni les prisonniers que j'ai rachetés, ni les filles sans parens et sans fortune que j'ai mariées, ni telle autre action dont je pourrais tirer gloire. Car, en fait de service, tel est mon sentiment : c'est à celui

---

(1) Des deux vers que cite Démosthène, le premier est de l'Hécube d'Euripide, l'autre est de l'Antigone de Sophocle. Ils sont pris, sans doute, des rôles qu'avait joués Eschine quand il était comédien. Je ne crois pas que l'orateur les ait pris au hasard. Dans le premier, il me semble avoir voulu représenter son accusateur sortant des enfers, le poursuivant armé de la calomnie, et le montrer, dans le second, profitant des malheurs de la Grèce pour satisfaire sa haine, triomphant de ses disgraces, quoiqu'il assure n'en parler qu'avec peine et malgré lui.



qui l'a reçu de le publier, à celui qui l'a rendu de le taire, si l'un veut être généreux, et si l'autre craint d'être ingrat. Qui rappelle un bienfait, a l'air de le reprocher. Je ne ferai rien de semblable; rien ne me fera descendre à de pareils détails. Quoi qu'on pense de moi à cet égard, je suis content.

J'abandonne les objets particuliers pour revenir aux objets publics; je veux encore en dire quelques mots. Si, dans tout l'univers, Eschine, vous pouvez nommer un seul mortel, Grec ou Barbare, qui n'ait ressenti les effets de la puissance de Philippe et d'Alexandre, à la bonne heure, je conviens avec vous que mon sort, ou, si vous le voulez, mon mauvais destin, a causé toutes les révolutions présentes. Mais si tant d'hommes, qui ne m'ont ni vu ni entendu, je ne dis pas des particuliers, mais des villes et des nations entières, ont essuyé mille disgraces, n'est-il pas plus juste et plus raisonnable de rejeter les maux qui accablent tous les peuples, sur la rigueur du sort qui les poursuit tous, et sur un enchaînement de circonstances malheureuses? Vous donc, Eschine, vous supprimez les vraies causes de ces maux; et, parce que j'avais quelque part au gouvernement dans Athènes, vous me les imputez à moi seul, sachant bien qu'au moins une partie de l'imputation retombe sur tous les orateurs, et principalement sur vous. En effet, si j'eusse décidé en souverain, et par moi-même, les affaires publiques, vous auriez raison, vous et les autres, de vous élever aujourd'hui contre moi; mais si vous étiez présent à toutes les assemblées; si l'on délibérait en commun sur les intérêts de l'état; si tout le peuple trouvait bons mes avis,

et vous sur-tout, Eschine, (car, sans doute, ce n'était point par affection que vous me cédiez les espérances, la gloire et les honneurs qui étaient le prix de mes conseils, mais par conviction, mais par impossibilité d'en donner de meilleurs); n'est-ce pas le comble de l'injustice de condamner à présent ce que je disais alors, si vous n'aviez rien de mieux à dire ?

Voici des règles que je crois invariables et généralement approuvées. Un citoyen a-t-il prévariqué, il doit encourir l'indignation et subir la peine; a-t-il simplement failli, on doit l'excuser plutôt que le punir; n'a-t-il commis aucun délit, ni fait aucune faute, mais se livrant à ce que tout le monde jugeait nécessaire, a-t-il, avec tout le monde, manqué de réussir; loin d'aggraver sa douleur par des reproches et des injures, on doit la partager. Ces règles ne sont point seulement fondées sur les lois; elles sont établies par la nature même, et gravées de sa main dans le cœur de tous les hommes. Eschine donc l'emporte tellement sur tous en méchanceté et en cruauté, qu'il m'impute, comme des crimes, les évènemens que lui-même représentait comme des coups de la fortune.

D'ailleurs, comme si tous ses discours ne respiraient que candeur et zèle pour la patrie, il vous avertit de vous défier de moi; et me donnant les noms d'imposteur, de fourbe, de sophiste, et autres semblables, il vous exhorte à prendre garde que je ne vous trompe et ne vous séduise : comme s'il suffisait de faire les premiers des reproches qui nous conviennent, pour que ces reproches soient fondés, et pour que ceux qui les entendent, n'examinent point d'où ils sont partis. Pour moi, je

sais qu'Eschine vous est connu, et que vous le jugez plus digne qu'un autre des noms odieux qu'il me donne. Je sais aussi que mon éloquence (je passe le mot, quoique je n'ignore pas que notre réputation dépend, en grande partie, de la disposition de ceux qui nous écoutent, et qu'un orateur est considéré, selon que vous l'accueillez favorablement, et que vous l'honorez de votre bienveillance); mais enfin, si j'ai quelque talent, on verra que je l'ai toujours exercé pour vous dans les affaires publiques, et jamais contre vous, même dans les causes particulières. Pour Eschine, toujours prêt à parler en faveur de vos ennemis, et contre tout citoyen avec lequel il a eu quelque démêlé, ou qui a eu le malheur de lui déplaire, il n'emploie son éloquence ni pour la justice, ni pour le bien général. Cependant un citoyen vertueux n'excite pas des hommes, qui viennent juger des causes importantes, à servir sa colère, sa haine, ses passions; il ne monte jamais à la tribune conduit par de tels motifs, mais travaillant sur lui-même, il réprime les mouvemens de son cœur, et les modère du moins s'il ne peut les étouffer. Dans quelles occasions un orateur-ministre doit-il donc se piquer de force et de véhémence? C'est lorsque la patrie est exposée à de grands périls, ou que le peuple a de grands intérêts à discuter avec les ennemis. Voilà les occasions; et c'est alors que le bon patriote signale son zèle. Mais, sans avoir jamais poursuivi aucun crime dans ma vie publique, j'ajouterai, ni dans ma vie privée, soit au nom de l'état, soit en son nom propre, m'accuser aujourd'hui sur la proclamation d'une couronne, s'épuiser à ce sujet en longs discours, c'est annoncer la

haine, la jalousie, la bassesse, tout ce qu'il y a de plus odieux ; tomber enfin sur Ctésiphon, sans m'avoir jamais attaqué directement, c'est le dernier excès de la malice.

Vos déclamations, Eschine, me feraient croire que vous avez entrepris cette cause, non pour demander justice de quelques délits, mais pour faire parade d'une belle voix. Ce ne sont néanmoins ni les agrémens du discours, ni la beauté de la voix, qu'on estime dans un orateur ; mais cette conformité de vues et de sentimens avec la république, qui lui fait aimer et détester ceux qu'elle aime et ceux qu'elle déteste. L'orateur animé de cet esprit, rapporte toutes ses paroles à son amour pour elle ; celui, au contraire, qui flatte ses ennemis jurés, ne tient pas aux mêmes espérances, et par conséquent n'attend pas son salut du même endroit que le peuple. Mais, sans doute, ce ne fut jamais là mon système, je ne séparai jamais mes intérêts de ceux de l'état, et je n'ai rien fait à part. Ni moi non plus, direz-vous. Le pouvez-vous dire ? vous, Eschine, qui, aussitôt après le combat, partîtes en ambassade vers Philippe, l'auteur de toutes nos disgrâces (1), quoique jusqu'alors vous eussiez toujours refusé cette commission, comme personne ne l'ignore. Mais, je vous le demande, quel est le citoyen qui trompe la république ? N'est-ce pas celui qui parle autrement qu'il ne

(1) Après la bataille de Chéronée, les Athéniens, craignant la puissance et la colère du vainqueur, lui envoyèrent une ambassade pour lui demander la paix. Il est probable qu'ils lui députèrent ceux qu'ils savaient être de ses amis : Eschine était du nombre des députés.

pense ? Quel est le citoyen à qui s'adressent les malédictions prononcées par le héraut dans chaque assemblée (1) ? N'est-ce pas à un tel homme ? Quoi de plus criminel, en effet, dans un orateur, que de parler contre ses propres sentimens ! Telle est toutefois la conduite que vous avez tenue.

Après cela, vous parlez encore, et vous regardez en face vos compatriotes ! Croyez-vous donc qu'ils ne sachent pas qui vous êtes ? ou que le sommeil et l'oubli se soient emparés d'eux, au point qu'ils ne se souviennent pas des discours que vous leur débitiez dans cette tribune, protestant, avec serment et imprécation sur vous-même, qu'il n'y avait aucune liaison entre vous et Philippe; que la haine seule, et non la vérité, me portait à vous faire ce reproche? Cependant, à la première nouvelle de la défaite, oubliant toutes vos protestations, et levant le masque, vous vous disiez l'hôte et l'ami de ce prince, noms dont vous décoriez vos criminels trafics. En effet, à quel titre réel ou légitime, Eschine, fils de Glaucothée la musicienne, aurait-il été l'hôte, l'ami, ou simplement connu de Philippe, roi de Macédoine ? Pour moi, je ne le vois pas; mais je vois que vous vous êtes vendu à ce monarque, pour trahir vos concitoyens. Convaincu de trahison, et dans l'esprit de tout le monde, et par le témoignage de votre conduite, vous m'accablez d'injures, vous me reprochez des malheurs dont il faudrait m'accuser moins que tout autre.

---

(1) Les assemblées commençaient toujours par des sacrifices et par des prières, et l'on ne manquait pas d'y joindre des imprécations terribles contre ceux qui conseilleraient quelque chose de contraire au bien public.

C'est d'après mes conseils, Eschine, que la république résolut et qu'elle exécuta de grandes choses : voici la preuve qu'elle ne l'avait pas oublié. Lorsque, immédiatement après notre infortune, il fallut choisir un orateur pour l'éloge funèbre (1), le choix du peuple ne tomba, ni sur vous, qu'on avait proposé, vous qu'un si bel organe avait rendu célèbre ; ce ne fut pas non plus sur Démade, qui venait de

---

(1) Athènes était fort reconnaissante envers les citoyens qui étaient morts à son service. Entre autres marques de sa reconnaissance, elle célébrait leur mémoire par des éloges funèbres. C'était un grand honneur parmi les Athéniens que d'être choisi pour faire ces éloges ; Démosthène témoigne ici combien il fut touché d'un pareil choix. Il le devait être d'autant plus, que lui-même avait conseillé la bataille où étaient morts ceux qu'il était chargé de louer. Parmi ses harangues, nous en avons une qui a pour titre : *Eloge de ceux qui furent tués à Chéronée ;* mais Libanius l'a trouvée si faible et si indigne des autres ouvrages de ce grand orateur, qu'il l'a crue supposée. — *Ni sur Démade*... Démade, de marinier était devenu orateur d'Athènes, et fameux orateur. Il avait beaucoup de vivacité et de franchise. Fait prisonnier à la bataille de Chéronée, il fut le seul qui osa reprocher à Philippe la joie indécente à laquelle il se livrait après sa victoire. Ce prince, loin de lui en savoir mauvais gré, l'en estima davantage, et lui accorda son amitié. Démade en profita pour l'engager à conclure la paix avec les Athéniens. Il périt misérablement. Il avait écrit secrétement une lettre contre Antipater, un des successeurs d'Alexandre. Cassandre, fils d'Antipater, qui intercepta cette lettre, égorgea le fils de Démade sous ses yeux, et le tua ensuite lui-même sur le corps de son fils. — *Hégémon,* orateur Athénien, qui, sans doute, avait eu quelque prétention à l'éloge funèbre. Il est parlé d'un Hégémon dans la harangue d'Eschine. — *Pythoclès.* Démosthène, dans sa harangue sur la fausse ambassade, parle d'un Pythoclès, fils de Pythodore, son ennemi et ami d'Eschine ; c'est probablement du même Pythoclès qu'il est ici question.

conclure la paix, ni sur Hégémon, ni sur beaucoup d'autres; ce fut sur moi seul qu'il jeta les yeux. Vous m'attaquâtes alors, Pythoclès et vous; et avec quelle fureur, avec quelle impudence, juste ciel! vous produisiez, de concert, les griefs et les invectives que vous renouvelez en ce jour; mais le peuple n'en fut que plus ardent à confirmer ses choix. Quoique vous n'en puissiez ignorer le motif, je vais cependant vous le dire. Les Athéniens connaissaient, d'une part, mon zèle et mon intégrité, de l'autre, vos iniquités et vos perfidies. Ces liaisons avec Philippe, que vous désavouâtes toujours dans les prospérités de la patrie, vous en conveniez dans ses disgraces. Ils pensaient donc que des hommes à qui les calamités publiques n'étaient qu'une occasion de découvrir le fond de leur ame, ennemis secrets depuis long-tems, n'avaient attendu que le moment pour se déclarer. Ils ne croyaient pas qu'on dût confier l'éloge de nos illustres morts à celui qui avait logé sous le même toit, et participé aux mêmes sacrifices que ceux contre qui ils avaient mesuré leurs armes; qu'on dût honorer, dans Athènes, des hommes qui, en Macédoine, avaient célébré la désolation de la Grèce, dans la joie et les festins, à la table des meurtriers de leurs compatriotes. Ils ne voulaient pas qu'on déplorât le sort de nos héros avec des larmes feintes, ni qu'on jouât la douleur, mais qu'on la ressentît réellement. Cette douleur sincère, ils la trouvaient dans leur cœur, dans le mien, non dans le vôtre; c'est pour cela qu'ils vous ont rejeté, et qu'ils m'ont choisi. Les pères et les frères de nos guerriers malheureux, chargés du soin des obsèques, me rendirent la même justice. Il était

ısage que le banquet funèbre se fît chez le plus oche parent des morts ; ils le firent chez moi, et ɔse dire qu'ils me devaient cette déférence ; car si, ır le sang, ils étaient plus unis à chacun d'eux en ırticulier, je l'étais, plus que personne, à tous en énéral par le sentiment. Oui, sans doute, le plus ıtéressé à leur salut et à leurs succès devait, dans affliction commune, sentir, plus vivement qu'aucun autre, une perte si digne de nos regrets et de os larmes. — Greffier, lisez-nous l'inscription nême dont le peuple voulut honorer leur mémoire ; Eschine s'y reconnaîtra pour un insigne calomniateur, pour un personnage odieux.

INSCRIPTION.

Ceux qu'enclôt cette tombe, armés pour la patrie,
A l'intérêt commun ont immolé leur vie.
Contre un injuste effort leur vaillante fierté
Combattit pour les Grecs et pour la liberté,
Pour les sauver du joug d'un honteux esclavage :
La fortune jalouse a trompé leur courage.
Ils n'ont point réussi dans leurs nobles travaux ;
Jupiter l'a voulu : mais en dignes héros
Ces mortels ont péri pour la cause publique.
Il n'est donné qu'aux dieux, ce privilège unique
De ne faillir jamais, de réussir toujours.
De la fatalité qui peut vaincre le cours ?

Entendez-vous, Eschine, ce que dit l'inscription :

Il n'est donné qu'aux dieux, ce privilège unique
De ne faillir jamais, de réussir toujours.

Ce n'est pas du ministre, mais des dieux qu'elle fait dépendre le succès. Pourquoi donc, calomniateur infame, pourquoi, au sujet de nos revers, m'accabler d'invectives, et me charger d'imprécations

dont le ciel devrait tourner l'effet sur vous et vos pareils? Ce qui m'a le plus révolté, Athéniens, dans le cours de ses calomnies et de ses invectives, c'est qu'en insistant sur nos malheurs, il en a parlé sans éprouver ni témoigner la tristesse d'un citoyen zélé et vertueux. Avec cet air et ce ton satisfait, avec ces éclats d'une voix sonore, il croyait m'accuser, sans doute, et il ne faisait que prouver contre lui-même, qu'il n'était pas aussi touché que nous de nos infortunes. Toutefois, un citoyen qui aime les lois et le gouvernement de son pays, autant qu'Eschine s'en pique, s'il ne peut rien davantage, doit du moins s'affliger et se réjouir avec le peuple, et non embrasser, par système, le parti de nos ennemis, comme a fait l'accusateur, en m'imputant le désastre de la nation, et les disgraces d'Athènes. Cependant, Athéniens, ce ne sont ni mes discours ni mes conseils qui vous ont déterminés, pour la première fois, à secourir les Grecs; et si vous m'accordiez ce point unique, que c'est Démosthène qui vous fit résister si long-tems à une puissance qui s'élevait contre la Grèce, ce serait m'accorder le plus grand honneur que personne ait jamais obtenu. Mais je suis bien éloigné de vous faire cette injure; vous ne le souffririez pas, et, pour peu que mon adversaire eût de raison, il ne viendrait point, par haine contre moi, ternir l'éclat de vos actions les plus glorieuses.

Mais, pourquoi m'arrêter à ces plaintes, lorsque j'ai à réfuter des calomnies beaucoup plus atroces? Quand on m'accuse, grands dieux! d'avoir été dévoué à Philippe, que n'est-on pas capable de dire? Cependant, j'en atteste le ciel et la terre, si, mettant à part toute imputation fausse et inju-

...ense, il fallait examiner, dans la plus exacte ...ité, à qui l'on pourrait justement attribuer les ...volutions de nos jours, on verrait que c'est aux ...reils d'Eschine, dans chaque ville, et non à ceux ...i me ressemblent. Lorsque la puissance de Phi...ppe était encore faible et ses ressources bornées, ...rsque nous ne cessions d'avertir et d'exhorter les ...euples, et que nous leur donnions les meilleurs ...onseils, on a vu ces perfides vendre, à vil prix, ...es grands intérêts de la Grèce, tromper à l'envi et ...éduire leurs compatriotes, jusqu'à ce qu'ils les ...ussent réduits en servitude. Ainsi, Daochus, Cinéas, Thrasidée (1) ont asservi les Thessaliens; Cercydas, Hiéronime, Eucalpidas, les Arcadiens; Myrtès, Téladame, Mnasée, les Argiens; Euxithée, Cléotime, Aristechme, les Eléens; Néon et Thrasyloque, dignes fils de l'odieux Philiade, les Messéniens; Aristrate, Epicharès, les Sicyoniens; Dinarque, Démarate, les Corinthiens; Ptéodore, Elixe, Périlas, les Mégariens; Timolaüs, Théogiton, Anemœtas, les Thébains : le jour ne me suffirait pas pour nommer tous les traîtres. Ce sont ces hommes qui, chacun dans leurs villes, suivaient les mêmes principes que ceux-ci dans Athènes : ames de boue, détestables flatteurs, redoutables fléaux qui, après avoir mutilé et défiguré leurs patries, assis à la table de Philippe, et la coupe à

(1) *Daochus, Cinéas, Trasidée, etc.* Quand l'histoire nous fournirait des particularités sur tous les traîtres dont il est ici fait mention, on ne finirait pas en les rapportant; qu'il suffise de savoir, d'après le témoignage de Démosthène, que tous ces hommes étaient dévoués à Philippe, et que, chacun de leur côté, ils lui vendaient leur patrie.

la main, lui vendaient la liberté publique (1); qui, plaçant le bonheur dans les excès et les infamies de la débauche, ne comptaient pour rien l'indépendance, et la douceur de n'avoir pas un maître, avantage que nos pères regardèrent toujours comme la règle et le dernier terme de la félicité.

Au milieu de cette conspiration générale, de cette lâcheté, ou plutôt, s'il faut le dire, de cette perfidie universelle, qui a trahi la liberté commune; si le monde entier a rendu justice à l'innocence d'Athènes, comme Athènes me la rend, c'est l'ouvrage de mon administration. Et vous me demandez, Eschine, à quel titre je prétends mériter une couronne; je vais vous le dire. C'est que chez tous les Grecs, tous les ministres, en commençant par vous, s'étant laissés corrompre, d'abord, par Philippe, ensuite par Alexandre, je ne cédai, moi, ni à la douceur des paroles, ni à la grandeur des promesses, ni aux occasions, ni à l'espérance, ni à la crainte, ni à la faveur, et que rien ne put m'engager à trahir ce que je regardai toujours comme les droits et les intérêts de ma patrie; c'est que tous les conseils que je donnai, je ne les donnai jamais comme vous, en vil mercenaire qui, ainsi

(1) Le grec a une force particulière, *propepokotes*, *qui propinaverunt libertatem* (Græciæ) *Philippo*; *ils ont bu la liberté* (de la Grèce) *à la santé de Philippe*. *Ils ont trinqué la liberté de la Grèce*, pourrait-on dire dans le style le plus familier. L'expression grecque est belle, on en sent la beauté, sans qu'il soit besoin de s'arrêter long-tems pour la faire sentir. Ne pouvant trouver en français d'expression aussi forte, j'ai tâché d'y suppléer par une image.

que la balance, penche du côté qu'il reçoit le plus, mais que je montrai par-tout une ame droite et incorruptible, et qu'ayant été, plus que personne, à la tête des plus grandes affaires, je me conduisis, dans toutes, avec une droiture sans exemple et une fidélité à toute épreuve. Voilà pourquoi je prétends mériter une couronne.

Quant à ces réparations de fossés et de murs, objets de vos railleries, je les crois dignes de reconnaissance et d'éloges : et pourquoi non ? Mais je regarde comme bien inférieure aux autres cette partie de mon ministère. Non, ce n'est point avec les briques, ni avec des pierres, que j'ai fortifié Athènes; ce n'est point de cela que je m'applaudis davantage. Examinez vous-même, avec des yeux d'équité, les fortifications dont je l'ai revêtue. Armes, navires, ports, villes, forteresses, chevaux, soldats levés pour la défense commune; voilà ce que vous trouverez, Eschine; voilà les remparts dont j'ai couvert et muni l'Attique, autant que le pouvait la prudence humaine; remparts qui embrassaient toute la contrée, et non simplement le port et la ville. Enfin, ce n'est pas de moi que triomphèrent la politique et les armes de Philippe, il s'en faut beaucoup; c'est des généraux et des troupes confédérées que triompha sa fortune. En voici les preuves qui sont évidentes; jugez-les, Athéniens.

Que devait faire un citoyen zélé, un ministre qui travaillait pour sa patrie avec toute la prudence, toute l'ardeur, toute la droiture dont il était capable? Ne devait-il pas couvrir l'Attique du côté de la mer, par l'Eubée; du côté du continent, par la Béotie; du côté du Péloponèse, par le pays limi-

trophe ? Ne devait-il pas nous ménager un passage libre et sûr pour le transport de nos grains ? D'une part, nous assurer ce que nous possédions, la Proconèse, la Quersonèse, Ténédos, y faire marcher des secours, parler en conséquence, et proposer des décrets ; de l'autre, engager dans notre parti et dans notre amitié Byzance, Périnthe, Abydos ; ôter à l'ennemi ses principales forces, et suppléer celles qui nous manquaient ? Et c'est ce que vous fîtes, Athéniens, en vertu de mes décrets et de mes démarches. Qu'on examine ma conduite sans passion, on verra que je concertai tout avec sagesse, que j'exécutai tout avec droiture ; que je ne manquai aucune occasion, ni par ignorance, ni par infidélité ; que je n'omis rien, en un mot, qui fût au pouvoir et à la portée d'un seul homme. Si la rigueur du sort, ou quelque divinité contraire, ou l'incapacité des généraux, ou la perversité des traîtres, ou toutes ces causes réunies, ont ébranlé et renversé la constitution de la Grèce, où donc est la faute de Démosthène ? Ah ! s'il se fût trouvé dans chaque ville un seul citoyen tel que j'étais ici dans mon poste ; que dis-je ? si un seul homme en Thessalie, si un seul en Arcadie eût pensé comme moi, aucun des Grecs, ni en-deçà, ni au-delà des Thermopyles, ne gémirait à présent dans l'oppression ; mais gouvernés par leurs propres lois, et jouissant tous d'une heureuse indépendance, ils vivraient dans leur patrie sans péril et sans crainte, redevables de leur bonheur à vous et aux autres Athéniens, grace à mes conseils. — Pour vous convaincre, Eschine, que je ne dis rien de trop, et que même je ne dis pas tout, de peur d'irriter l'envie, gref-

fier, prouvez vous-même ce que j'avance, et lisez l'énumération des secours que mes décrets ont procurés à la république.

Le greffier lit.

Voilà, Eschine, voilà ce que doit faire un bon citoyen. Si le succès eût suivi, ciel et terre, je vous en atteste, nous serions maintenant au faîte de la grandeur, et à juste titre : mais, si le succès nous a manqué, nous avons du moins cet avantage, que notre réputation est intègre, notre conduite irréprochable, et qu'on impute tout à la fortune, qui règle les choses à son gré : oui, voilà ce que doit faire un bon citoyen, et non se détacher des intérêts de la patrie, se vendre aux ennemis de l'état, pour les servir à son préjudice ; non déchirer un ministre qui s'est fait une règle de ne prononcer aucun discours, de ne proposer aucun décret qui ne soit digne de la république ; non chercher l'occasion de venger la moindre offense personnelle, ni se retrancher, comme vous faites si souvent, dans un loisir coupable et perfide. Il est, sans doute, Athéniens, il est un loisir honnête et même utile à la république ; tel est celui dont plusieurs de vous jouissent avec simplicité ; mais non celui dont Eschine abuse, il s'en faut beaucoup. Eloigné des affaires quand il lui plaît, ce qui n'est pas rare, il épie le moment où vous êtes fatigués d'un orateur qui parle sans cesse, et où, par un caprice de la fortune, nous éprouvons quelqu'un de ces accidens qui n'arrivent que trop dans le cours de la vie. A-t-il trouvé cette occasion, il sort à l'instant de son repos, comme un vent qui s'élève : devenu tout-à-coup ministre, il monte à la tribune, et

nous déployant sa belle voix, il nous débite, d'un ton ferme et tout d'une haleine, de longues tirades de mots, qui, sans produire aucun bien, ni procurer aucun avantage, causent la perte des particuliers et la honte de la république. Cependant, Eschine, si votre attention à perfectionner vos talens partait d'une intention droite, et d'un vrai zèle pour l'état, elle aurait dû produire des fruits précieux, utiles à tous; alliances avec des républiques, augmentation des revenus, agrandissement du commerce, lois salutaires, obstacles aux desseins de nos ennemis : car, c'est de quoi il était question dans les derniers tems, et c'est sur quoi les conjonctures passées fournirent au vrai patriote de fréquentes occasions de signaler son zèle; occasions où vous ne parûtes jamais ni le premier, ni le second (1), ni dans aucun rang : non pas du moins lorsque vous auriez pu accroître les forces de la patrie. Quelle alliance, en effet, quels secours, quels amis, quelle gloire avez-vous procurés à la république ? Quelle ambassade, quel emploi de votre part qui l'ait rendue plus illustre ? Quelle affaire des Athéniens ou des autres Grecs a réussi entre vos mains ? Armes, galères, arsenaux, réparation de murs, troupes de cavalerie, lequel vous doit-on de tous ces avantages ? Quelle ressource les pauvres ou les riches trouvèrent-ils jamais dans vos libéralités pour l'état ? aucune. Mais au moins, direz-vous, j'ai montré de l'ardeur et

(1) En grec, *ni le premier, ni le second, ni le troisième, ni le quatrième, ni le cinquième, ni le sixième.* Il me semble que cette énumération arithmétique n'aurait eu aucune grace en français.

ton zèle. Dans quel lieu, dans quel tems, ô le plus pervers des hommes! Lorsque, sans exception, tous ceux qui avaient parlé à la tribune, contribuèrent de leurs biens pour le salut commun; que dernièrement encore Aristonique fit à la république le sacrifice d'un argent qu'il destinait à des besoins personnels, vous ne vous montrâtes pas même alors, vous ne donnâtes rien. Peut-être étiez-vous dans l'indigence. Dans l'indigence! vous qui aviez hérité plus de cinq talens de Philon (1), votre beau-frère, et qui aviez reçu, pour votre part, deux talens que vous donnaient les chefs de chaque classe, pour avoir changé la loi des armateurs! Mais j'omets ces détails, afin de ne pas me jeter dans des écarts, en passant ainsi d'un propos à un autre: toujours est-il clair que ce n'est point par indigence que vous ne fournîtes pas aux contributions, mais dans la crainte d'agir en rien contre les intérêts de ceux qui vous paient.

Quand donc paraissez-vous avec avantage? Quand brillez-vous le plus? c'est quand il faut parler contre vos citoyens: c'est alors que vous mettez en œuvre une voix éclatante, une excellente mémoire, tous les talens d'un merveilleux histrion, et d'un fameux Théocrine (2). Vous louez les

---

(1) Il est parlé de ce Philon dans la harangue d'Eschine sur les prévarications de l'ambassade. — *La loi des armateurs*. Je ne sais pas de quelle loi il s'agit ici; c'est peut-être de celle qu'avait portée Démosthène, et dont il est parlé plus haut, page 189 et suiv.

(2) En grec, *d'un Théocrine tragique*. Théocrine fut un calomniateur fameux. Il avait composé d'abord quelques pièces pour le théâtre; mais il quitta ce métier pour embrasser celui d'accu-

grands hommes nos prédécesseurs ! sans doute ils méritent des louanges. Doit-on cependant, Athéniens, abuser du respect dû à ces illustres morts, pour me comparer avec eux, moi qui vis au milieu de vous ? Qui ne sait, en effet, que, tant que nous vivons, nous sommes plus ou moins en butte à l'envie, et que la haine elle-même cesse de nous poursuivre après le trépas ? Dans cette disposition du cœur humain, est-ce à ceux qui vécurent avant moi, que je dois être comparé ? non, Eschine, il y aurait de l'injustice ; mais c'est à vous, ou à celui que vous voudrez de vos semblables, qui vivent encore. Considérez, outre cela, s'il est plus beau et plus utile pour la république, d'oublier et de mépriser les services présens, parce que ceux de nos ancêtres sont au-dessus de tout éloge, ou d'accorder son estime et sa bienveillance à quiconque sert encore la patrie avec zèle. Mais enfin, qu'il me soit permis de le dire, si l'on examine de bonne foi ma conduite dans le ministère, on reconnaîtra que j'ai eu les mêmes principes, et que j'ai suivi la même route que ces grands hommes, et que vous, Eschine, vous imitez leurs calomniateurs : car, dès ce tems-là, on ne manquait pas d'envieux, qui exaltaient les morts pour décrier les vivans, par une basse jalousie, par un procédé tel que le vôtre. Vous dites donc que je suis loin d'égaler les héros d'Athènes ; et vous, Eschine, les égalez-vous ? Votre frère (1), ou quelqu'un de nos orateurs les

---

sateur, ou plutôt celui de calomniateur. Son nom fonda, parmi les Grecs, une espèce de proverbe. Pour dire un calomniateur, ils disaient un *Théocrine*.

(1) Eschine avait deux frères, Philocharès et Aphobète, dont

égale-t-il ? aucun, selon moi. Mais de grace, homme juste, pour ne point me fâcher, comparez les vivans entre eux, et les talens du même genre, comme on fait pour les poëtes, les musiciens, les athlètes, et tous les autres. Philamon, par exemple, n'est pas sorti sans couronne des jeux olympiques, parce qu'il était moins fort que Glaucus et d'autres athlètes qui se sont rendus célébres avant lui; mais il a été proclamé vainqueur et couronné, parce qu'il a montré plus de vigueur et d'adresse que tous ceux qui sont entrés en lice avec lui. De même, vous, Eschine, comparez-moi à des orateurs, à vous, par exemple, à tel autre que vous voudrez; je ne cède à aucun. Tant que la république pouvait prendre le parti le plus avantageux, et que tous les citoyens pouvaient disputer de zèle pour la patrie, on m'a vu donner les avis les plus utiles; tout se faisait par mes décrets, par mes lois, par mes ambassades; nul de vous ne se montrait en aucune occasion, à moins qu'il ne fallût nuire à vos compatriotes. Mais, après le coup fatal dont nous n'avons pu nous garantir, quand on ne choisissait plus de fidèles ministres, mais des esclaves dociles, prêts à se vendre aux ennemis de l'état, et à ramper devant les tyrans, vous étiez alors en crédit vous et vos pareils, vous paraissiez

---

il est parlé dans les harangues sur les prévarications de l'ambassade, qui, tous deux, avaient été employés dans le gouvernement de l'état, ou comme généraux, ou comme ministres. En était-il mort un? Ou y en avait-il un plus connu et plus distingué que l'autre? — *Philamon et Glaucus*, deux athlètes fameux, surtout Glaucus. Philamon était contemporain de Démosthène. Par rapport à Glaucus, voyez page 113, note 1.

Succès des deux Harangues.

Eschine succomba, et paya de l'exil une accusation témérairement intentée. Il alla s'établir à Rhodes, où il ouvrit une école d'éloquence, dont la gloire se soutint pendant plusieurs siècles. Il commença ses leçons par lire à ses auditeurs les deux harangues qui avaient causé son bannissement. On donna de grands éloges à la sienne; mais quand ce vint à celle de Démosthène, les battemens de mains et les acclamations redoublèrent. Ce fut alors qu'il dit ce mot si louable dans la bouche d'un ennemi et d'un rival: *Eh! que serait-ce donc, si vous l'aviez entendu lui-même?*

Au reste, le vainqueur usa bien de sa victoire. Au moment qu'Eschine sortit d'Athènes pour aller à Rhodes, Démosthène, la bourse à la main, courut après lui, et l'obligea d'accepter une offre inespérée, et une consolation solide. Sur quoi Eschine s'écria: *Comment ne regretterais-je pas une patrie où je laisse un ennemi si généreux, que je désespère de rencontrer ailleurs des amis qui lui ressemblent!*

SOMMAIRE DES HARANGUES

D'ESCHINE ET DE DÉMOSTHÈNE,

Sur les prévarications de l'Ambassade.

PHILIPPE, maître d'Olynthe, et assuré de la Thessalie, voyait ses états bornés au midi par la Phocide, et au nord par le royaume de Cersoblepte. Il trouvait, dans l'une et dans l'autre, des alliés d'Athènes, et il ne pouvait y rien entreprendre, sans y attirer des secours plus puissans que ceux qui avaient retardé la prise d'Olynthe. Il voulait profiter de la première impression de terreur que sa victoire avait jetée dans Athènes, pour engager les Athéniens à conclure un traité où leurs alliés ne fussent pas compris. Il dit à des députés Eubéens, qui étaient venus le prier de régler les affaires de leur isle, qu'il n'était pas éloigné de faire la paix avec Athènes, à la satisfaction de tout le monde. Il était sûr que ces paroles ne manqueraient pas d'être reportées à cette république. Elles le furent en effet, mais ne produisirent point, pour le moment, ce qu'il en attendait. Les motifs de vengeance l'emportèrent, et firent nommer des députés pour soulever contre lui toute la Grèce. Eubulus et Eschine, qui furent depuis tous deux à la tête de la faction macédonienne, étaient alors les plus animés contre Philippe. Eschine passa en Arcadie ; et, dans une assemblée nombreuse d'Arcadiens, convoquée à Mégalopolis, il leur fit promettre de prendre les armes contre le roi de Macédoine.

Cependant un riche Athénien, nommé Phrynon, fut pris et pillé par des soldats macédoniens, malgré la trève de quinze jours que l'on observait dans toute la Grèce pendant la célébration des jeux olympiques ; il fut même obligé de payer une rançon pour sa personne. De retour à Athènes, il demanda au peuple qu'on l'envoyât en Macédoine avec un citoyen portant le caractère de député, pour tâcher de se faire rendre l'argent de son rachat et les effets qui lui avaient été pris. On lui donna Ctésiphon pour l'accompagner dans son voyage, et pour appuyer sa requête. Philippe les reçut tous deux avec son affabilité ordinaire. Il leur dit,

entre autres choses, qu'il n'avait jamais fait la guerre aux Athéniens que malgré lui, qu'il voudrait bien la voir finir. Phrynon et Ctésiphon, charmés de l'accueil du monarque, ne manquèrent pas d'exagérer à leur retour ses bonnes dispositions pour la république. Le peuple en reçut la nouvelle avec des applaudissemens de joie, et passa tout d'un coup, de la haine la plus violente, à une reconnaissance excessive. On oublia les préparatifs de guerre; et un citoyen, appelé Philocrate, proposa d'envoyer un hérant et des députés à Philippe, pour découvrir ses vraies intentions, et lui faire des propositions de paix. Le décret de Philocrate fut d'abord combattu, et ensuite confirmé. Quelques Athéniens, dont les parens avaient été pris dans Olynthe, présentèrent leur requête au peuple, qui députa sur-le-champ le comédien Aristodème, pour traiter uniquement de la rançon des prisonniers. Aristodème, à son retour, rendit compte de sa commission; et, dans son rapport, il assura que Philippe était prêt, non-seulement à faire la paix avec les Athéniens, mais à conclure avec eux un traité d'alliance : il insista sur l'estime particulière que ce prince avait pour la république. Le peuple, extrêmement flatté de ce discours, nomma aussitôt des députés pour traiter de la paix et des intérêts respectifs. Il en choisit cinq, qui se désignèrent cinq adjoints. Ctésiphon, Philocrate, Phrynon, Iatroclès, Nausiclès, prirent Cimon, Démosthène, Dercylle, Eschine, Aristodème : on y ajouta Aglaocréon, Ténédien, de la part des alliés. Il serait trop long de rapporter ce que les députés firent et dirent en Macédoine, et comment ils furent reçus par Philippe. La lecture des deux discours, et sur-tout celui d'Eschine, instruira suffisamment de ces détails.

Revenu de l'ambassade, Démosthène donna publiquement des éloges à ses collègues; il proposa de leur décerner une couronne d'olivier, et de les inviter le lendemain à souper au Prytanée. On indiqua deux assemblées pour délibérer sur la paix : dans la première, Eschine contredit Philocrate, qui proposait de faire la paix avec Philippe sans y comprendre les alliés; dans la seconde, où il sembla s'être rapproché de ce ministre, et avoir changé de langage, il exhorta les Athéniens à ne pas écouter les orateurs qui les entretenaient des triomphes de leurs ancêtres, et à ne donner de secours à aucun des Grecs, excepté à ceux qui les auraient secourus auparavant. Quoique Démosthène fût bien éloi-

né d'approuver Eschine et Philocrate, il était d'avis de précipiter la conclusion de la paix, de peur que Philippe ne se prévalût des conquêtes qu'il faisait alors. C'est dans cette même vue que, quand il fut choisi avec Eschine et avec d'autres pour aller donner et recevoir les sermens, il fit porter un décret, par lequel il était ordonné aux députés de joindre au plutôt le roi de Macédoine; mais loin de faire diligence, ses collègues prirent de longs détours, et n'arrivèrent à Pella que cinquante jours après leur départ. Pour abréger, les sermens furent donnés et reçus, et l'on conclut la paix. Revenu à Athènes, Eschine, soit qu'il voulût favoriser les projets de Philippe, soit qu'il eût été trompé lui-même par ce prince, fit aux Athéniens des rapports, et leur donna des espérances qui les tranquillisèrent sur le sort des Phocéens, malgré les protestations de Démosthène. La malheureuse Phocide fut entiérement détruite, ses villes ruinées, et ses habitans distribués par bourgades. Le roi de Macédoine se fit adjuger le titre d'amphictyon, dont les Phocéens furent déclarés déchus. La nouvelle qu'en reçurent les Athéniens, les jeta dans une grande consternation, et leur fit prendre l'alarme pour eux-mêmes. Eschine était parti une troisième fois en ambassade vers Philippe; il se trouva avec ses collègues au repas magnifique que donna le Monarque pour célébrer ses victoires. Quoique Démosthène ne l'ait accusé d'avoir prévariqué dans la seconde ambassade, que trois ans après la destruction entière de la Phocide, il paraît néanmoins qu'il s'y était disposé bien plutôt, et qu'il en fut empêché par divers obstacles qu'on suscita pour retarder son accusation.

La harangue qui nous est restée de lui, et que j'intitule, *Harangue sur les prévarications de l'ambassade*, n'est pas une des moins belles de cet illustre orateur. Quoiqu'inférieure, pour l'intérêt, à celle de la couronne, il me semble qu'elle annonce plus d'imagination et de génie. Dans l'une, Démosthène avait une excellente cause à défendre, et une matière abondante. On l'avait attaqué sur toutes les parties d'un long ministère, où il s'était montré aussi ardent et zélé, qu'intègre et incorruptible. Dans l'autre, il accusait un collègue d'ambassade sur ce qu'il avait fait en Macédoine; et pour le convaincre, il ne pouvait guère invoquer le témoignage que des autres députés, partisans de l'accusé. Il l'attaquait sur ce qu'il avait dit à Athènes, quoique

l'on pût absolument donner aux discours d'Eschine des interprétations favorables. Malgré la stérilité et la difficulté du sujet, le génie fécond de Démosthène lui présente une foule de présomptions qu'il emploie avec un art admirable. Les inductions qu'il tire d'une multitude de faits recueillis de toutes parts, un grand nombre d'objections qu'il prévient et qu'il détruit d'avance, les réflexions générales et les lieux communs qu'il insère avec adresse, les invectives violentes débitées sans ménagement contre la personne de l'accusé, le sel de l'ironie et du sarcasme qu'il répand sur lui à pleines mains, le ridicule ou l'odieux qu'il tâche de jeter sur les citoyens qui sollicitent en sa faveur, ses efforts auprès des juges pour fermer leur cœur à la compassion; tous ces moyens, et d'autres réunis, composent un discours varié, intéressant, et plus long que celui de la Couronne.

Son plan d'accusation est compliqué et un peu embarrassé : il attaque réellement les trois ambassades, quoiqu'il paraisse n'attaquer que la seconde; et il accuse tous les députés, quoiqu'il semble n'accuser qu'Eschine. Ses imputations contre celui-ci tombent sur les faux rapports qu'il a faits, sur les mauvais conseils qu'il a donnés, sur les ordres reçus d'Athènes qu'il n'a pas exécutés, sur un tems précieux qu'il a perdu, enfin, sur ce qu'il s'est laissé corrompre pour tous ces articles : telle est la division qu'il annonce, et qu'il ne suit pas fort exactement. On ne sait guère où placer l'article des mauvais conseils donnés. Je ne vois, dans toute la harangue, que deux endroits où il en soit question, sans que la chose soit bien marquée : d'abord, après le retour de la première ambassade, lorsqu'Eschine conseille aux Athéniens de ne pas écouter les orateurs qui les entretenaient des triomphes de leurs ancêtres; ensuite, après le retour de la seconde, lorsqu'il les exhorte à rester tranquilles, et à ne point s'inquiéter, dans l'espérance que tout s'arrangera à leur gré. Démosthène ne s'attache point non plus à suivre l'ordre des tems; il remonte, en commençant, à celui où Eschine était contraire au roi de Macédoine, où il haranguait contre ce prince, soit à Athènes, soit dans d'autres villes de la Grèce. De là il passe tout d'un coup au retour de la première ambassade. Avant de parler de ce qui s'est passé dans le cours de la seconde, qui renferme la perte d'un tems précieux que Philippe a mis à profit, et le peu d'attention des députés à remplir les ordres d'Athènes, et à prévenir le dé-

pouillement de Cersoblepte, il s'étend sur les faux rapports que fit Eschine au retour de cette seconde ambassade; rapports qui, selon lui, ont perdu les Phocéens, et livré à Philippe le passage des Thermopyles. C'est là l'objet principal de son accusation. Les autres articles ne sont, pour ainsi dire, qu'effleurés : il développe celui-ci avec cette éloquence forte, véhémente et rapide, qui lui était naturelle : il réfute toutes les objections qu'on pouvait faire à ce sujet. Vient, après cela, ce qui concerne la troisième ambassade ; ensuite on est étonné de voir arriver, en dernier lieu, les délits commis dans le cours de la seconde, et le procédé généreux de Démosthène à l'égard des prisonniers athéniens. L'article de la corruption est mêlé avec tous les autres, dont il est inséparable. L'auteur termine l'exposition des griefs par une courte récapitulation, d'après laquelle il prétend qu'il est impossible aux juges d'absoudre l'accusé.

Tout le reste de la harangue offre des observations nouvelles et particulières sur ce qu'il a déjà dit : quelques moyens nouveaux qui lui avaient échappé, ou qu'il n'avait pu placer dans le corps de ses preuves : ses raisons les plus fortes présentées, plusieurs fois, sous des jours différens, et, comme je l'ai déjà dit, des réflexions générales et des lieux communs, des objections prévenues et détruites, etc.

Dans la harangue d'Eschine, digne rival de Démosthène, il y a moins de force et d'élévation, mais plus d'esprit et de finesse, plus d'ordre et de rapidité dans les faits. Il rapporte de suite, et dans le détail le plus exact, toute l'histoire de la paix conclue avec Philippe, depuis les premières propositions que ce prince en fit faire aux Athéniens, jusqu'après la ruine des Phocéens et le dépouillement de Cersoblepte, qui suivirent la conclusion.

Son exorde est des plus adroits, des plus propres à prévenir les juges en sa faveur, et à les indisposer contre celui qui l'accuse. Avant d'entrer en matière et de parcourir les détails, il cherche à décréditer toute l'accusation, qu'il représente comme confuse et se détruisant elle-même. L'histoire succincte de la détermination à la paix et de la nomination des députés montre, dans Démosthène, un homme qui était ami zélé de ce Philocrate dont il prétend qu'Eschine était le complice ; un homme qui était impatient de faire cette paix qui, à son avis, était déshonorante. D'après une narration exacte et détaillée de tout ce qui s'est passé dans le



cours de la première ambassade et au retour, Eschine est un orateur aussi sage et aussi zélé qu'éloquent ; Démosthène est un présomptueux ridicule qui se vante de fermer la bouche à Philippe, et qui ne peut dire un mot, qui est réduit au silence, dès qu'il paraît devant ce prince ; c'est un envieux, jaloux du mérite d'autrui ; un fourbe, un perfide, qui a joué indignement ses collègues, et dont, par conséquent, les imputations ne méritent aucune créance ; c'est un vil flatteur, qui fait bassement sa cour au roi de Macédoine ; c'est un menteur effronté qui avance des faits contradictoires. Fidèle à son système, il agit toujours de concert avec Philocrate ; il est impatient de conclure la paix, il précipite les choses d'une façon indécente. Eschine se justifie fort au long sur certains discours qu'il avait tenus à la tribune, et que Démosthène lui avait reprochés avec beaucoup de force ; discours par lesquels il conseillait aux Athéniens de ne pas écouter les orateurs qui les entretenaient des triomphes de leurs ancêtres. Il rappelle les circonstances dans lesquelles Athènes délibérait sur la paix. Des orateurs brouillons et factieux, peu inquiets du salut de cette ville, cherchaient à enflammer leurs concitoyens par l'exemple de leurs ancêtres : lui, leur conseillait d'imiter la bravoure de leurs ancêtres, mais d'éviter l'imprudence de leurs pères, qui avaient perdu la patrie par des guerres témérairement entreprises et follement soutenues. — Mais il exhortait à faire la paix avec Philippe, après avoir animé les Grecs contre ce monarque. — Il expose les raisons qu'il a eues de changer. Enfin, dit-il, il faut juger les députés d'après les circonstances dans lesquelles ils ont rempli leur ambassade, et ne pas les rendre responsables d'événemens qui ne dépendaient pas d'eux.

Il termine sa justification par les deux articles les plus essentiels ; le dépouillement de Cersoblepte et la ruine des Phocéens. Par rapport au premier article, il prouve que Démosthène lui-même a exclu Cersoblepte du traité, et que ce prince était dépouillé de ses états, avant que les députés partissent pour la seconde ambassade. Il se justifie, en passant, d'être parti pour une troisième, dont il avait fait une espèce de démission pour cause de maladie. Il répond à l'article des Phocéens, en détaillant tout ce qui s'est dit et fait dans le cours et au retour de la seconde ambassade. On y voit Démosthène faisant un grand étalage de zèle patriotique, portant avec appareil un seul talent, pour racheter

des prisonniers athéniens, mais refusant de parler pour les vrais intérêts de la patrie, accusant ses collègues devant Philippe, tenant à son audience des discours frivoles, inutiles et même ridicules, tandis qu'Eschine parle solidement, et avec une noble franchise, pour les Béotiens et les Phocéens. Revenu à Athènes, il a rendu compte au peuple de ce qu'il avait dit à Philippe; il n'a rien promis de la part de ce prince; il a rapporté que les Eubéens paraissaient inquiets de leur union subite avec le monarque; il n'a pas empêché Démosthène d'annoncer la vérité : comment l'aurait-il empêché ? Démosthène a donné des louanges à ses collègues dans un décret; il a fait en particulier le plus grand éloge de la manière dont lui Eschine avait parlé à Philippe.

Dans le reste du discours, il détruit, d'une façon victorieuse, quelques imputations particulières; celle de la lettre, qu'il a, dit-on, composée pour le roi de Macédoine; celle de la femme olynthienne, qu'on l'accuse d'avoir insultée dans l'ivresse; celle d'avoir chanté à la table de Philippe; celle d'avoir varié dans le ministère. Il détruit également la preuve tirée de la renommée; il fait plusieurs reproches à Démosthène; il explique les vraies causes de la ruine des Phocéens, qui, loin de le regarder comme l'auteur de leur désastre, ont envoyé des députés pour solliciter en sa faveur; il parle de sa famille, de ses parens et alliés, dont il donne une idée avantageuse; il rappelle les services qu'il a rendus comme guerrier; il établit les avantages de la paix par des exemples pris dans les siècles précédens, et qui démontrent que la paix fut toujours aussi utile aux Athéniens, que la guerre leur a été nuisible. Sa péroraison est des plus touchantes : c'est un chef-d'œuvre de pathétique.

Il est sans doute agréable de voir aux prises deux grands orateurs; mais ce qui choque et ce qui révolte dans tous deux, ce sont les injures grossières dont ils s'accablent, ce sont les mensonges impudens qu'ils se sont permis l'un ou l'autre. L'éloquence n'est-elle donc faite que pour satisfaire la haine ou pour établir des faussetés ? On verra dans le premier tome, discours préliminaire, des réflexions sur les invectives et les injures que se permettaient les anciens orateurs; je n'en dirai rien ici : on peut les lire à l'endroit où je les ai mises, et les appliquer à tous les discours où elles peuvent avoir lieu.

Au reste, les deux harangues sur les prévarications de l'am-

bassade ont été prononcées, sous l'archonte Pythodore, dans la deuxième année de la CIX.e Olympiade. Plutarque doute si la cause a été plaidée en effet, parce qu'Eschine et Démosthène n'en font pas mention dans leurs plaidoyers sur la couronne. Mais il a pu fort bien arriver qu'ils n'en aient pas parlé ; l'un, parce que le jugement ne lui avait pas été favorable ; l'autre, parce qu'il était peut-être resté sur son compte des soupçons peu avantageux qu'il craignait de réveiller : on prétend même qu'il ne fut absous qu'à la sollicitation du ministre Eubulus, qui jouissait d'un grand crédit dans Athènes.

J'avertis que je n'entreprends pas (la chose serait impossible) de montrer qui, d'Eschine ou de Démosthène, dit la vérité dans beaucoup de faits particuliers qu'ils racontent chacun en leur manière. Il y a beaucoup d'endroits dans les deux harangues, sur-tout dans celle de Démosthène, fort obscurs et fort embrouillés. Je n'ai épargné aucune peine (et je ne puis dire combien cela m'a coûté), pour tout expliquer et tout éclaircir, pour ne rien laisser dans ma traduction qui ne présente un sens clair et naturel.



HARANGUE
DE DÉMOSTHÈNE
SUR LES PRÉVARICATIONS
DE L'AMBASSADE (1).

En voyant dernièrement, ô Athéniens ! lorsqu'on ravaillait à composer ce tribunal, ceux qui vous mportunaient déjà et vous obsédaient, vous avez pu juger de toutes les intrigues et de tous les ressorts que mon adversaire a fait jouer dans cette cause. Quant à moi, je ne vous demande, en ce jour, que ce que votre équité m'accorderait, sans que je le demande, c'est que vous ne préfériez ni la faveur ni les personnes, aux droits de la justice et à la religion du serment; mais que vous regardiez ces deux objets comme les deux plus grands ntérêts des juges et de la république, et les solli-

(1) Dans ma première édition, j'avais intitulé les deux haranues de Démosthène et d'Eschine, *Harangues sur la fausse amassade*. Quoique ce titre soit assez vulgaire, j'ai cru devoir le hanger, parce qu'il m'a paru rendre mal le grec, présenter uelque chose d'obscur, et même de faux.

citations des protecteurs de l'accusé, comme autant d'entreprises de l'iniquité sur la justice, que les lois vous chargent de réprimer, loin de les rendre utiles aux coupables.

Un ministre qui n'a rien à se reprocher, se montre toujours prêt à revenir sur ses comptes, quoiqu'il les ait déjà rendus : Eschine agit bien différemment. Avant de paraître devant vous, et de justifier sa conduite, il a eu soin d'écarter un de ceux qui se disposaient à le poursuivre (1); il va par-tout menaçant les autres, et introduit, par là, un abus aussi criant que nuisible. Car, si celui qui a géré quelque partie des affaires publiques vient à bout d'éloigner ses accusateurs, non par les preuves de son innocence, mais par la terreur de sa personne, c'en est fait de votre autorité.

Je me flatte de pouvoir convaincre l'accusé d'avoir commis les délits les plus graves, et encouru les dernières peines ; malgré cette confiance, je vous l'avouerai, Athéniens, il me reste une inquiétude, c'est que toutes les causes portées à votre tribunal, me paraissent dépendre encore plus de la circonstance, que du fond des causes même ; et je tremble que le tems qui s'est écoulé depuis l'ambassade (2), ne vous ait fait oublier les prévarica-

(1) Il est question ici de Timarque, un des accusateurs d'Eschine, que celui-ci avait fait condamner, comme s'étant livré à des vices infames : or, tout homme condamné pour ce sujet était diffamé, et ne pouvait plus parler en public. Nous avons le discours d'Eschine contre Timarque : je l'ai traduit, et placé à la fin du second volume.

(2) J'ai déjà remarqué dans le sommaire, qu'on avait suscité, sans doute, divers obstacles pour retarder l'accusation de Démos-

ns que je poursuis, ou ne vous ait familiarisés ec elles.

Il est pour vous, cependant, un moyen facile de ononcer selon la justice, c'est d'examiner avec tention les articles sur lesquels on doit demander mpte à un député; je veux dire, de considérer, emiérement, les rapports qu'il a faits; seconde-ent, les conseils qu'il a donnés; en troisième eu, les ordres qu'il a reçus; enfin, l'emploi qu'il fait du tems, et de voir, après cela, si, à tous s égards, il s'est montré incorruptible. Et pour-uoi cet examen? le voici. Vous ne pouvez déli-érer sur les affaires, que d'après le rapport qu'on ous fait: s'il est fidèle, vous prenez un bon parti; il est faux, vous en prenez nécessairement un auvais. Pour les conseils, vous suivez, de préfé-ence, ceux d'un député, le supposant plus ins-ruit qu'un autre des objets qu'il a traités dans son mbassade. Il ne doit donc pas être convaincu de ous avoir donné des conseils pernicieux, ou peu ignes de vous. Quant aux divers ordres dont vous vez pu le charger, et, sur-tout, ceux que vous vez formellement exprimés, il faut qu'il les ait idèlement remplis. Pourquoi encore demander compte du tems? c'est, Athéniens, que le sort des plus grandes affaires dépend presque toujours du moment. Or, si, pour l'intérêt des ennemis, on aisse passer ce moment décisif, on ne le retrouve lus, quoi qu'on fasse. Quant au désintéressement, ecevoir des présens pour nuire à la patrie, le crime st affreux, sans doute, et mérite toute votre indi-

---

ène, et qu'il s'était écoulé trois ans depuis la ruine des Phocéens, ui suivit de près l'ambassade.

gnation. Le législateur, toutefois, sans désig
cette circonstance, défend, en général, de recer
des présens sous aucun prétexte; persuadé,
semble, que quiconque a pu en accepter, ne pou
plus juger, avec droiture, des intérêts de l'état.

Si donc je convaincs Eschine (1) d'avoir tro
le peuple par de faux rapports; de l'avoir empê
d'apprendre, de moi, la vérité; de vous a
conseillé contre vos intérêts; de n'avoir exé
aucun de vos ordres; d'avoir consumé un tems
cieux, pendant lequel la république a perdu
occasions essentielles; enfin, si je démontre q
pour tous ces articles, il a partagé avec Philoc
le prix et le salaire de la trahison, condamnez
et faites-lui subir une peine proportionnée
délits. Mais, si je ne prouve pas ce que j'avan
je dis même tout ce que j'avance, regardez-
comme un délateur odieux, et renvoyez l'acc
absous.

Quoique j'aie à relever dans Eschine, outre c
que je viens d'annoncer, beaucoup d'autres g
capables de lui attirer la haine générale, je c
mencerai, Athéniens, par vous rappeler, ce
la plupart de vous n'ont pas oublié, quel syst
il suivit d'abord dans le ministère, et quels
cours il tenait à la tribune contre Philippe, afin
vous prouver que ce sont principalement les p
mières démarches et les premières harangues
ministre qui le convainquent de corruption.

C'est lui qui le premier des Athéniens, com

---

(1) C'est la division du discours, que Démosthène ne suit
exactement, comme je l'ai déjà observé, mais qui se trouve
pée dans toute l'étendue de sa harangue.

vous le disait alors, s'apperçut que Philippe en ulait aux Grecs, et qu'il corrompait quelques-s des principaux d'Arcadie; c'est lui qui, secondé r Ischandre, acteur en second sous Néoptolè-e (1), instruisait là-dessus, tantôt le sénat, tan-t le peuple, et vous persuadait d'envoyer par-tout s députés, pour qu'on vînt ici de toutes parts dé-bérer sur la guerre contre le roi de Macédoine; st lui qui, à son retour d'Arcadie, vous rappor-les longs et magnifiques discours qu'il disait roir débités pour vous à Mégalopolis, dans une semblée nombreuse, contre Hiéronime, orateur évoué à Philippe; c'est lui, enfin, qui exposait le rt que faisaient à leur patrie et à toute la Grèce, ux qui se laissaient corrompre et recevaient l'or u prince. Telle était, d'abord, sa conduite dans

(1) Néoptolème, comédien fameux. Ischandre, autre comé-ien, qui jouait les seconds rôles sous Néoptolème. Il y avait ois sortes de comédiens; ceux qui jouaient les premiers rôles, uxquels les autres étaient comme subordonnés, *protagonistai*; ux qui jouaient les seconds rôles, *deuteragonistai*; ceux qui uaient les troisièmes, *tritagonistai*. Il y en a qui prétendent l'Ischandre n'était pas acteur; que ces mots, *acteur en second us Néoptolème*, doivent se prendre dans un sens métapho-ique, c'est-à-dire, qui travaillait en second sous Néoptolème, ui secondait Néoptolème, lorsqu'il agissait pour l'état et au nom e l'état. Au reste, on voit par cet endroit, et par d'autres, que s comédiens n'étaient pas exclus de l'administration des affaires ubliques. — *D'envoyer par-tout des députés*, le peuple d'Athènes omma des députés pour soulever toute la Grèce contre Phi-ippe. Eschine, entre autres, partit en Arcadie. Il assembla dix ille Arcadiens, et leur fit promettre de porter les armes contre e roi de Macédoine. Hiéronyme, arcadien, élève d'Isocrate, ui opposa en vain son éloquence.

le ministère, et les garans qu'il donnait de s
de penser.

Lors donc qu'Aristodème (1), Néoptolèm
siphon, et d'autres encore qui n'avaient :
de Macédoine que des paroles trompeuses
eurent persuadé d'envoyer à Philippe des
pour la paix, vous nommâtes, entre autres, E
non comme un ami du monarque, capabl
vendre vos intérêts, mais comme un hom
qui pourrait observer les démarches de ses
gues : les discours qu'il avait tenus, et la hai
portait au prince, devaient vous donner
cette idée avantageuse. Il vint donc me tr
il me proposait de nous réunir dans le com
députation, et m'exhortait à rompre, de co
les desseins de l'odieux et impudent Phil
de sorte, Athéniens, que, jusqu'à notre re
la première ambassade, je n'avais pas le m
soupçon qu'il eût été gagné, ni qu'il se fût

En effet, outre ces premiers discours,
parlais tout-à-l'heure, il prit la parole dans
mière des deux assemblées où vous deviez dé
sur la paix; et tel fut son début, dont je m

---

(2) Aristodème, comédien de profesion, qui se mê
du gouvernement. — *Ctésiphon*, citoyen d'Athènes, re
dable par son âge et par son expérience. Je ne crois
ce soit le même qui ait proposé, dans un décret, de
une couronne d'or à Démosthène, à un orateur qui le tr
mal dans ce discours. — *Philocrate*, dont il est parlé un
bis, est assez connu par cette harangue et par d'autres
singulier qu'Eschine et Démosthène se reprochent mutue
ici et ailleurs, d'avoir été associés à ce Philocrate, qu
le témoignage de tous deux, s'était rendu méprisabl
conduite.

pelle encore les propres termes : » Je crois, Athé-
» niens, vous disait-il, que, quand Philocrate au-
» rait long-tems réfléchi sur le moyen le plus
» propre à empêcher la conclusion de la paix, il
» n'aurait pu en trouver de meilleur que son dé-
» cret ; pour moi, tant qu'il restera un Athénien,
» je ne vous conseillerai jamais une pareille paix :
» toutefois, je dis qu'il faut faire la paix. » Tel fut son début aussi précis que raisonnable. Il avait tenu ce langage la veille, en présence du peuple ; le lendemain, lorsqu'il était question de confirmer la paix, j'appuyai le décret des alliés (1), et je prenais des mesures pour qu'on la fît aux conditions les plus avantageuses ; vous étiez de mon avis, et vous ne vouliez pas même entendre le méprisable Philocrate : Eschine, qui voulait favoriser les vues de ce ministre, se lève, monte à la tribune, et prononçant ces discours horribles, pour lesquels il devrait mourir mille fois, il ose dire, grands dieux ! que vous ne deviez point songer à vos ancêtres, ni écouter les orateurs qui vous rappelaient leurs combats et leurs victoires ; qu'il porterait un décret, en forme de loi, selon lequel on ne devait secourir que ceux des Grecs qui vous auraient secourus les premiers. Le malheureux ! l'impudent !

---

(1) Plusieurs alliés d'Athènes y avaient envoyé des députés pour délibérer avec les Athéniens sur la paix qu'on voulait conclure. Le discours d'Eschine nous apprend ce que disait le décret qu'ils portèrent dans cette occasion. Il parle encore, dans sa harangue sur la couronne, d'un décret des alliés au sujet de la paix. Avaient-ils porté plusieurs décrets ? Ou l'orateur cite-t-il différens articles du même décret ? c'est ce que nous ne pouvons décider.



il parlait de la sorte à la face et sous les yeux des députés de la Grèce (1), des députés que vous aviez fait venir d'après son avis, avant qu'il se fût vendu.

Je vous montrerai, par la suite, comment il perdit un tems précieux, quand vous l'eûtes nommé pour aller prendre les sermens, comment il ruina les affaires de la république, et comment il devint mon ennemi par la seule raison que je m'opposais à ses desseins : écoutez auparavant ce qui a suivi le retour de cette seconde ambassade dont je lui fais rendre compte aujourd'hui.

Revenu de Macédoine, où, loin d'avoir trouvé rien de ce qu'on vous avait annoncé, ni de ce qu'on vous avait fait espérer pour vous persuader de faire la paix, nous avions vu, au contraire, qu'on nous avait joués en tout, et que plusieurs de nos collègues, agissant contre votre décret (2), avaient vendu, de leur côté, ce qui était en leur pouvoir; revenus, dis-je, de notre ambassade, nous nous rendîmes au sénat (tout le monde peut attester ce que

---

(1) *Des députés de la Grèce*, c'est-à dire, des députés envoyés par les peuples de la Grèce, autres que les alliés des Athéniens; par les peuples chez lesquels les Athéniens, avant qu'on fût déterminé à faire la paix avec Philippe, avaient envoyé des députés pour les exhorter à défendre la liberté de la nation contre ce prince. Eschine semble prouver, avec assez de force, qu'il était impossible que ces députés fussent présens, lorsqu'on délibérait sur la paix, et lorsque lui, Eschine, parlait à la tribune dans la circonstance que rappelle Démosthène.

(2) Décret porté par Démosthène, qui ordonnait aux députés de joindre au plutôt Philippe. Peut-être cependant s'agit-il d'un autre décret, qui marquait aux députés ce qu'ils devaient dire et faire dans leur ambassade.

je vais dire, puisque la salle était pleine) : je pris donc la parole, j'exposai la vérité même, et je me plaignis des coupables. Après avoir parlé, d'abord, de ces belles espérances que Ctésiphon et Aristomède avaient rapportées de Macédoine, venant ensuite aux discours qu'Eschine avait tenus pendant es négociations de la paix, j'arrivai aux fautes ans lesquelles on avait jeté la république, et uant aux autres objets (j'entendais les Phocéens (1) t les Thermopyles), je donnai le conseil de ne as les abandonner, de pas nous exposer au même nconvénient, de ne pas nous laisser conduire d'es- érances en espérances, de promesses en promes- es, dans l'abîme d'où nous ne pourrions plus ortir : le sénat applaudit à mes réflexions. Lors- u'on tint l'assemblée du peuple, où il fallait vous endre compte, Eschine, prévenant ses collègues,

(1) Phocéens, peuple de la Grèce, qui habitait les environs du temple de Delphes. Ils avaient profané des terres consacrées à Apollon. Ils se soulevèrent contre le décret des amphictyons, qui les déclarait sacrilèges, et qui les condamnait à une grosse amende. C'est ce qui causa la guerre de Phocide, si connue sous le nom de *guerre sacrée*. Les Thébains s'étaient montrés les plus ardens à poursuivre la condamnation; ils furent attaqués par les Phocéens. La longueur de la guerre épuisa les deux partis, et sur-tout les Thébains, qui furent réduits à implorer le secours du roi de Macédoine. Philippe ne pouvait soumettre la Phocide qu'en se rendant maître des Thermopyles. Pour cela il fallait amuser les Béotiens, qui pouvaient lui livrer ce passage; il fallait endormir les Athéniens, qui avaient une flotte aux nvirons, et qui d'ailleurs, mortels ennemis de Thèbes, favoriaient les Phocéens leurs alliés. Il en vint à bout, en faisant roire aux uns qu'il avait envie de rétablir les villes de Béotie ue les Thébains avaient détruites, et en trompant les autres ar de belles espérances, qui les engagèrent à rester tranquilles.



s'empara de la tribune. Au nom des dieux, Athéniens, rappelez-vous les faits dont je parle, et apprenez ce qui a perdu et ruiné entiérement vos affaires. Bien loin de dire un mot de ce qui s'était fait dans l'ambassade, ou de parler de ce que j'avais dit dans le sénat, et d'en contester la vérité, cet orateur tint de si beaux discours, il annonça tant et de si grands avantages, qu'il vous séduisit tous. Il avait persuadé à Philippe, disait-il, de consulter uniquement les intérêts d'Athènes pour ce qui regardait les amphictyons (1), et pour tous les autres articles. Il rapportait, en substance, tout ce qu'il avait dit au prince, en beaucoup de paroles, pour l'animer contre Thèbes, et comptait que, grace à son ambassade, vous apprendriez, dans deux ou trois jours, sans sortir de vos murs, sans prendre les armes, sans vous inquiéter de rien, que Thèbes seule était assiégée, et qu'on ne touchait pas au reste de la Béotie; que Thespies et Platée étaient rétablies; que l'argent était rendu au dieu de Delphes, non par les Phocéens, mais par les Thébains, qui avaient médité l'invasion du temple (2); que lui-même avait prouvé au monar-

(1) C'est-à-dire, pour ce qui regardait les informations qu'il fallait faire contre ceux qui avaient pillé le temple de Delphes; car c'est là ce que les amphictyons avaient à cœur.

(2) Suivant Ulpien, les Thébains et les Phocéens avaient eu guerre originairement pour une campagne située sur les bords de la mer; les Thébains alors avaient médité de s'emparer des richesses du temple de Delphes; de sorte que les Phocéens n'avaient fait qu'exécuter ce qu'ils avaient médité avant eux. C'est là, suivant lui, ce qui fonde le raisonnement que Démosthène met dans la bouche d'Eschine. — Plus bas, *avaient mis sa tête à prix*, en grec, *avaient fait publier par le hérant une somme*

que, qu'avoir médité ce sacrilège était un aussi grand crime que de l'avoir exécuté ; que les Thébains, informés de ce propos, avaient mis sa tête à prix ; qu'en passant par l'Eubée, quelques habitans de cette isle lui avaient témoigné leurs inquiétudes et leurs alarmes sur votre alliance avec Philippe. Nous sommes informés, disaient ces Eubéens, des conditions auxquelles vous avez fait la paix avec le roi de Macédoine ; nous n'ignorons pas que, si vous lui avez cédé Amphipolis, il s'est engagé à vous livrer l'Eubée. Enfin, ajouta Eschine, j'ai réglé un autre objet (c'était Orope qu'il désignait à mots couverts), mais je ne veux pas encore en parler, à cause de l'envie que me portent à présent quelques-uns de mes collègues.

Ayant donné, par ce rapport, une haute opinion de son mérite, jugé par vous un grand homme d'état, un personnage extraordinaire, il descend de la tribune avec une gravité imposante. J'y monte après lui, je proteste de mon ignorance sur tout ce qu'il venait de dire, et j'entreprends de vous exposer une partie du rapport que j'avais fait au sénat. Philocrate et lui criaient autour de moi, l'un à droite, l'autre à gauche, me coupaient la parole, et m'accablaient de leurs froides railleries.

---

d'argent contre lui, c'est-à-dire, avaient fait promettre une somme d'argent à quiconque le tuerait. — *Qu'en passant par l'Eubée.* Eubée, isle de la mer Egée, qui n'était séparée de l'Attique que par un détroit fort peu large. Philippe et les Athéniens firent diverses tentatives pour s'en emparer. Philippe s'en rendit enfin le maître, et s'en servit comme d'une vaste citadelle pour tenir Athènes en respect. — Plus bas, Orope, ville sur les confins de la Béotie et de l'Attique : les Thébains l'avaient enlevée aux Athéniens, qui auraient bien voulu la recouvrer.



Vous, Athéniens, vous n'en faisiez que rire; vous refusiez de m'entendre, et ne vouliez croire que ce qu'Eschine vous avait annoncé. Et cela était bien naturel. Qui de vous, en effet, plein de si belles espérances, eût écouté un orateur qui cherchait à les détruire, et attaquait la conduite de ceux même qui en repaissaient votre crédulité? Tout le reste alors n'était rien, sans doute, au prix de ce qu'ils vous faisaient attendre. Contredire des hommes qui avaient servi si admirablement la république, à ce qu'on croyait, c'était vous fatiguer mal-à-propos, c'était jalousie pure.

Mais pourquoi rappelé-je aujourd'hui ces faits, et suis-je entré d'abord dans ces détails? voici, Athéniens, ma principale raison. C'est pour qu'aucun de vous, m'entendant blâmer aujourd'hui ce qui s'est fait alors, ne me trouve étrange et peu croyable, ne s'étonne et ne s'écrie : Que ne nous parliez-vous plutôt? Que ne nous instruisiez-vous dans le tems? Mais pour que chacun, se rappelant et les belles promesses avec lesquelles les traîtres, dans chaque occasion, fermaient la bouche à quiconque voulait parler, et les espérances magnifiques dont Eschine vous amusait, sente que ce sont ces promesses et ces espérances qui vous ont séduits, et qui, entre autres préjudices, vous ont empêchés d'entendre la vérité sur-le-champ et dans le moment convenable. Telle est la première, la principale raison qui m'a fait entrer dans ces détails. J'ai voulu, en second lieu, et cette raison n'est pas moins importante, qu'après vous être rappelé quels principes suivait Eschine, avant qu'il se fût laissé entamer par les présens, et combien, d'abord, il était en garde contre Philippe, vous

puissiez considérer son attachement subit à ce prince, et la confiance qu'il lui témoigna bientôt. Enfin, si tout ce que ce ministre annonçait, s'est réalisé, et si nos affaires sont devenues meilleures, croyez qu'il a agi avec droiture et pour les intérêts de la république : mais s'il est arrivé tout le contraire de ce qu'il nous disait, et si de tous ses beaux discours, il ne nous est revenu que de la honte et des périls, sachez que la vraie cause de son changement soudain est un vil intérêt qui lui a fait vendre la vérité à prix d'argent.

Mais, puisque je suis tombé sur cet article, je vais vous dire, avant tout, comme on vous a distraits des affaires de la Phocide. Et que nul de vous, Athéniens, d'après l'importance des événemens, ne croie que j'impute à Eschine des maux qui étaient au-dessus de ses forces ; mais qu'il voie que tout homme que vous auriez placé dans le même poste, et rendu maître des conjonctures, que tout homme, dis-je, qui, se vendant aux ennemis, eût voulu vous tromper et vous séduire, aurait fait autant de mal que ce traître. Car, si, dans l'administration de vos affaires, vous employez quelquefois des hommes méprisables, les intérêts des peuples qui vous sont confiés, ne le sont pas ; il s'en faut beaucoup. D'ailleurs, c'est bien Philippe qui, selon moi, a perdu les Phocéens ; mais les deputés l'ont secondé. Enfin, il faut examiner si les députés, de propos délibéré, ont ruiné les Phocéens en tout ce qui dépendait de leur ministère, et non, sans doute, si Eschine eût pu perdre la Phocide seul et par lui-même. Greffier, prenez le décret rendu par le sénat, sur mon rapport ; prenez aussi la déposition du citoyen qui l'a

porté. On verra, par ces deux pièces, qu'on ne peut dire que je cherche, aujourd'hui, après m'être tû alors, à séparer ma cause de celle de mes collègues; mais que j'ai lu dans l'avenir, que j'ai accusé les députés sur-le-champ, et que le sénat, à qui il me fut permis d'exposer la vérité, ne fit d'eux aucun éloge, ne les invita point au Prytanée; affront qui, depuis que la ville existe, n'a été fait à aucun député, pas même à ce Timagoras (1), condamné à mort par le peuple, mais qu'ont essuyé, de nos jours, les citoyens chargés de conclure la paix. Greffier, lisez d'abord la déposition et ensuite le décret.

On lit la déposition et le décret.

Ici on ne voit ni éloge, ni invitation au Prytanée de la part du sénat pour les députés. Si Eschine prétend le contraire, qu'il le prouve, et je descends de la tribune : mais il ne le pourrait. Si donc nous avons tous tenu la même conduite dans l'ambassade, le sénat était fondé à nous traiter tous avec

---

(1) Les Thébains, vainqueurs à Leuctres, étaient devenus fort puissans. Plusieurs peuples de la Grèce, jaloux ou alarmés de leur pouvoir naissant, s'étaient ligués pour en arrêter les progrès. Ils avaient député à Artaxerxès Mnémon, alors roi de Perse, pour l'engager à entrer dans leur ligue. Les Thébains députèrent, de leur côté, Pélopidas, qui fut très-bien reçu du monarque, et lui persuada tout ce qu'il voulait. Timagoras, un des députés d'Athènes, avait paru ne pas s'éloigner des vues de Pélopidas. Le prince lui avait fait bon accueil et l'avait comblé de présens. A son retour il fut accusé par Léon, son collègue, et condamné à mort par le peuple. Il y a toute apparence qu'il ne fut pas accusé en arrivant, et que, suivant l'usage, il fut invité avec son collègue à souper au Prytanée.

la même rigueur, puisqu'alors nous aurions tous été également coupables. Mais, si les uns ont agi avec droiture, et les autres avec perfidie, il est probable que les citoyens corrompus auront fait participer à l'affront les citoyens intègres. Comment donc distinguer le député perfide ? la chose est facile. Rappelez-vous quel est celui qui, au retour, se plaignit de tout ce qui s'était fait dans l'ambassade. Le prévaricateur, sans doute, n'avait besoin que de se taire, de laisser couler le tems, et d'éviter de rendre compte de ses actions; au lieu qu'en se taisant, le plus intègre de vos députés eût paru avoir trempé dans les menées odieuses de ses collègues, eût autorisé les soupçons par son silence. Or, c'est moi qui, au retour, me suis élevé contre les autres; aucun d'eux n'a osé m'attaquer.

Le sénat avait donc porté son décret; le peuple s'assemble; Philippe était déjà maître des Thermopyles; et c'est-là la première prévarication que je reproche à nos traîtres, de lui avoir livré un passage aussi important, de n'avoir pas averti, lors que vous pouviez délibérer et agir en conséquence de vos délibérations, et d'être cause que vous n'ayez appris la marche de Philippe qu'avec son arrivée, et au moment où il n'était plus possible de vous donner un bon avis. Ce n'est pas tout; dans l'assemblée, on ne vous lut pas le décret du sénat, vous ne sûtes pas même qu'il existait. Eschine, monté à la tribune, vous tenait les discours que je rapportais tout-à-l'heure : il avait persuadé Philippe, et vous annonçait de sa part un nombre infini de grands avantages; c'était pour cela, disait-il, que les Thébains avaient mis sa tête à prix. Vous donc que la marche de Philippe avait

d'abord effrayés, et qui en vouliez aux députés d'avoir négligé de vous prévenir, vous vous radoucîtes dans l'espérance que tout s'arrangerait à votre gré; vous ne voulûtes m'écouter ni moi ni aucun autre. Après cela, on vous lut une lettre qu'Eschine avait composée à notre insu (1), et qui ne contenait visiblement que l'apologie des députés prévaricateurs. Philippe, en effet, vous marque que c'est lui qui a empêché vos députés de se rendre dans les villes grecques dont ils devaient recevoir le serment, qu'il les a retenus pour travailler avec lui à la réconciliation des habitans d'Ale avec ceux de Pharsale. Il se charge enfin de tous leurs délits, et les prend sur son compte. Quant aux Phocéens et aux Thespiens, et à tout ce qu'Eschine vous annonçait, il n'en fait nulle mention. Et en cela il avait ses vues. Il prend sur lui la faute des députés, qui méritaient d'être punis pour avoir manqué de remplir vos ordres portés dans le décret; c'est lui qui se charge de cette faute, lui, sans doute, qui n'avait à craindre aucune punition de votre part. Mais, les promesses par lesquelles il voulait vous séduire et vous surprendre, c'est Eschine qui les annonce, afin que par la suite vous n'eussiez

---

(1) Démosthène prétend qu'Eschine avait eu des entretiens secrets avec Philippe, et qu'il lui avait composé la lettre dont il est ici question. — *Ale*, ville de Thessalie, était en guerre avec Pharsale. Philippe la prit et la livra aux Pharsaliens. — *Thespiens*, habitans de Thespies, ville de Béotie, détruite par les Thébains. Les Athéniens en desiraient le rétablissement, ainsi que de Platée, aussi détruite par les mêmes Thébains. — *Portés dans le décret*. Décret qui marquait aux députés ce qu'ils avaient à dire et à faire dans leur ambassade.

aucune plainte à faire au roi de Macédoine, ne trouvant ni dans sa lettre ni dans ses autres écrits aucune trace de ces promesses. Greffier, lisez la lettre composée par Eschine et envoyée par Philippe; et vous, Athéniens, voyez si les choses sont telles que je les expose. Lisez.

On lit la lettre de Philippe.

Vous entendez la lettre, Athéniens, vous voyez combien elle est obligeante et flatteuse (1). Pour l'article des Thébains, ou celui des Phocéens, ou les autres qu'Eschine a annoncés, pas un mot. Non, il n'y a rien de sincère dans la lettre de Philippe; et vous en allez juger par vous-mêmes. *Il a retenu*, dit-il, *les députés pour réconcilier les habitans d'Ale;* et toute la réconciliation qu'ont obtenue ces malheureux, c'est qu'ils ont été chassés de leur pays, et que leur ville a été détruite. Lui qui cherche en quoi il pourrait vous obliger, ne marque pas même avoir eu la pensée de relâcher vos prisonniers. On vous a déjà attesté, Athéniens, et l'on vous attestera encore, que j'avais emporté avec moi un talent à dessein de les racheter. C'est pour me ravir l'honneur de cette générosité, qu'Eschine a engagé le monarque à vous faire des offres vagues de services. Mais voici ce qu'il y a de plus fort. Philippe, dans sa première

(1) Il y a toute apparence par ce qui suit, que ces paroles de l'orateur sont ironiques. Philippe, problablement, avait écrit aux Athéniens à-peu-près en ces termes : Examinez vous-mêmes, Athéniens, dites-moi en quoi je pourrais vous obliger, car j'en cherche les occasions. C'est-là ce que Démosthène appelle ensuite faire des offres vagues de services.

lettre (1) que nous vous avons remise, vous mandait qu'il vous aurait expliqué clairement tout ce qu'il voulait faire pour vous, s'il eût été sûr que vous fissiez alliance avec lui : l'alliance s'est faite; et il dit qu'il ne sait pas en quoi il pourrait vous obliger. Comment ? il ne le sait pas, après ce qu'il vous a écrit lui-même ! Il le saurait, sans doute, s'il ne vous eût pas joués.

Pour preuve que Philippe a vraiment écrit dans sa première lettre ce que je dis, greffier, prenez la lettre, et lisez à l'article dont je parle. Lisez.

Le greffier lit.

Ainsi, avant d'obtenir la paix, il déclare que, si on y joint l'alliance, il marquera ce qu'il doit faire pour la république; et quand il a obtenu l'une et l'autre, il dit ne savoir pas en quoi il pourrait vous obliger. Si vous le lui dites, vous; il répondra qu'il ne fera rien qui puisse compromettre sa gloire; ayant recours à des paroles vagues, afin que si vous venez à vous expliquer sur ses offres, il ait une défaite toute prête. On pouvait dans le tems dévoiler ces traits de politique du prince, et beaucoup d'autres; on pouvait vous instruire et vous empêcher d'abandonner les affaires, si les vaines promesses au sujet de Thespie, de Platée, de l'humiliation prochaine des Thébains, ne vous eussent dérobé la vérité. Cependant, si on ne voulait que vous amuser et vous tromper par de vaines paroles, on avait raison de vous annoncer l'humiliation des Thébains,

(1) Cette première lettre est sans doute celle que Philippe avait remise aux députés dans leur première ambassade.

mme prochaine : mais si elle était véritablement solue, il fallait en garder le secret. En effet, si, ns la position où ils se trouvaient, les Thébains gagnaient rien à prévoir l'orage, comment 'en ont-ils pas été accablés ? S'ils ne l'ont conjuré ne parce qu'ils l'ont prévu, qui est-ce qui en a arlé ? N'est-ce pas Eschine ? Mais le projet n'était as de les humilier ; Eschine ne le voulait ni ne espérait. Aussi ne lui fais-je pas un crime de ce u'il a dit ; il devait vous amuser de vaines paoles, fermer tout accès à la vérité, vous engager rester tranquilles, et faire passer un décret (1) ropre à causer la perte des Phocéens. C'était là e but de toutes ces harangues, de toutes ces pronesses magnifiques qui vous ont séduits. Moi qui tais présent, qui en connaissais le faux, et qui le connaissais d'après les raisons que je vais vous lire : d'abord, lorsque Philippe allait jurer la paix, nos traîtres annoncèrent que les Phocéens étaient exclus du traité, article qu'il fallait nécessairement omettre, si on voulait réellement leur salut ; ensuite, ce n'était point Philippe dans sa lettre, ni ses députés, qui vous faisaient les promesses, mais Eschine : jugeant donc par-là de leur peu de sincérité, je montai à la tribune, et j'essayai le vous détromper. Sur votre refus de m'entenlre, je m'arrêtai, je protestai seulement (rappeez-vous le fait, au nom des dieux) je protestai ontre tous les rapports faits par Eschine, je déclaai que je ne croyais pas à ces grands avantages, 'ajoutai même que je ne l'espérais pas. Comme

(1) C'est un décret de Philocrate, dont il va être question out-à-l'heure.

vous parûtes choqués de ce dernier mot ; Eh bien! Athéniens, vous disais-je, si ce qu'annoncent mes collègues se réalise, accordez-leur, à mon exclusion, des éloges, des honneurs et des couronnes; s'il arrive tout le contraire, marquez-leur votre indignation : je me retire. Pas encore, dit Eschine, restez un moment : mais au moins n'allez pas vous attribuer par la suite ce qu'annoncent vos collègues. Non, lui dis-je, je serais dans mon tort. Philocrate, se levant après lui, débute avec cette indécence : Athéniens, ne soyez pas surpris que Démosthène et moi nous ne pensions pas de même, il boit de l'eau, je bois du vin. Ce début vous fit rire. Mais considérez le décret qu'il donna ensuite à lire au greffier. La lecture, il est vrai, en est agréable ; mais si on examine le tems où il a été porté, on verra qu'Eschine et Philocrate n'ont eu d'autre but que de livrer pieds et mains liés les Phocéens à Philippe. Greffier, lisez le décret.

On lit le décret.

Vous voyez, Athéniens, combien sont flatteuses et mesurées les expressions du décret ; vous voyez qu'on y stipule la paix et l'alliance en faveur de Philippe et de ses descendans, et qu'on lui fait un mérite d'avoir promis de nous satisfaire. Mais il n'avait rien promis, et tant s'en faut, qu'au contraire il mande qu'il ne sait pas en quoi il pourrait nous obliger ; c'était Eschine qui avait parlé et promis pour lui. Philocrate, vous trouvant tout disposés par les belles paroles de cet orateur, annonce, dans son décret, que, si les Phocéens ne se prêtaient à ce qui était convenable, et ne li-

rraient le temple aux amphictyons, le peuple d'Athènes ferait marcher des troupes contre les opposans. Ainsi, Athéniens, profitant du moment où, restés chez vous, vous ne vous étiez pas transportés sur les lieux, où les Lacédémoniens s'étaient retirés, parce qu'ils s'appercevaient de l'artifice, et où aucuns des peuples amphictyoniques n'étaient présens, excepté les Thébains et les Thessaliens, Philocrate, avec toute l'adresse imaginable, livre le temple à ceux-ci, en proposant de le livrer aux amphictyons; et à quels amphictyons? On ne voyait là que les Thébains et les Thessaliens. Il se garde bien de proposer que l'on convoque les amphictyons, qu'on attende qu'ils soient rassemblés; qu'on enjoigne à Proxène (1) de porter du secours dans la Phocide, ou qu'on mette les Athéniens en campagne; rien de tel en un mot. Mais, dit-on, Philippe vous a écrit deux lettres d'invitation. Oui; mais voulait-il sincèrement vous voir sortir de vos murs? Point du tout; car il n'eût pas choisi, pour vous inviter à venir, le moment où il était inutile de vous mettre en campagne, il ne m'eût pas empêché de me rendre dans la Phocide, comme je l'avais projeté (2), et n'eût pas chargé

(1) Proxène, général athénien, qu'on avait envoyé avec une flotte et une armée, et qui s'était mis à portée de s'emparer des Thermopyles. — *Vous a écrit deux lettres d'invitation.* Philippe écrivit aux Athéniens deux lettres différentes, dans lesquelles, après les avoir remerciés du dernier décret qu'ils avaient rendu en sa faveur, il les priait de lui envoyer incessamment des députés, pour terminer les affaires de Phocide en leur présence, et de concert avec eux.

(2) On ne sait pas pourquoi, et en quelle qualité, Démosthène avait résolu de se rendre dans la Phocide.



ce traître de vous amuser des discours les plus propres à vous retenir dans vos murs. Pourquoi donc vous écrivait-il ? Il voulait que, persuadés qu'il agirait selon vos desirs, vous ne prissiez aucun parti à son préjudice ; et qu'endormis dans leurs espérances, les Phocéens, qui comptaient sur vous, ne se missent pas en état de défense, mais que, perdant tout espoir, ils se livrassent eux-mêmes à sa discrétion. Greffier, lisez-nous les lettres de Philippe.

On lit les lettres.

Les lettres, il est vrai, nous invitent à venir, et même sur-le-champ. Mais, pour peu qu'elles fussent sincères, Eschine et les autres ne devaient-ils pas les appuyer, vous engager à faire sortir vos troupes, et demander que Proxène, qu'ils savaient n'être pas éloigné de la Phocide, s'y transportât aussitôt ? Mais ils ont agi et dû agir autrement. Peu attentifs au fond de la lettre, ils ne considéraient que les vues du prince qui écrivait : c'étaient ces vues qu'ils favorisaient : c'étaient ces vues qu'ils secondaient. Lors donc que les Phocéens eurent appris ce qui s'était passé dans votre assemblée, qu'ils eurent en main le décret de Philocrate, et qu'ils furent informés des rapports et des promesses d'Eschine, ils se trouvèrent pris de tous côtés ; et voici comment. Quelques-uns d'entr'eux, hommes sensés, étaient d'abord en garde contre Philippe ; ils prirent le parti de s'abandonner à ce prince. Pourquoi ? C'est qu'ils pensaient que, quand Philippe aurait la plus grande envie de les tromper, les députés d'Athènes n'oseraient tromper les Athéniens ; que les rapports d'Eschine ne pouvaient

être faux, qu'on voulait la perte des Thébains, et non la leur. D'autres, pleins de courage, étaient prêts à tout souffrir et à se défendre; mais ils étaient arrêtés par l'idée que Philippe leur était favorable, et que, s'ils lui témoignaient de la défiance, vous marcheriez contre eux, vous dont ils attendaient du secours. Quelques-uns, enfin, croyaient que vous vous repentiez d'avoir fait la paix avec le monarque; mais on leur montrait que vous étendiez cette paix à vos descendans (1): ainsi ils n'espéraient plus rien de votre part. Et voilà pourquoi, rassemblant tout dans un seul article, nos traîtres vous ont frappés du coup le plus cruel qu'ils pussent vous porter. En effet, proposer une paix éternelle avec un homme mortel, dont la puissance n'est fondée que sur quelques conjonctures passagères, stipuler le déshonneur d'Athènes, nous enlever jusqu'aux occasions que pourrait nous offrir la fortune, et, par un dernier trait de scélératesse, envelopper, dans une paix nuisible, tous les Athéniens qui existent et qui doivent exister; peut-on rien concevoir de plus odieux? Vous n'auriez jamais souffert, assurément, qu'on ajoutât l'article contre lequel je m'élève, si alors vous n'eussiez compté sur ces promesses d'Eschine auxquelles les Phocéens ont eu une confiance qui les a

---

(1) Selon la formule assez ordinaire, les Athéniens avaient inséré, dans leur traité de paix, les mots de *paix perpétuelle*, de *paix conclue avec eux et leurs descendans*. Ce n'était à peu près qu'une formule; car cette perpétuité se bornait souvent à un petit nombre d'années. La déclamation de Démosthène qui suit, quoiqu'éloquente, n'est donc dans la réalité qu'une déclamation.



perdus. Oui, après s'être abandonnés à la discrétion du prince, après avoir été eux-mêmes lui livrer leurs villes, ces malheureux ont éprouvé tout le contraire de ce qu'on vous avait annoncé.

Mais, afin de démontrer que c'est ce concours de circonstances et les manœuvres des députés qui ont perdu la Phocide, je vais rapporter les dates de chaque fait. Si quelqu'un d'eux trouve faux mon calcul, qu'il monte à ma place, et qu'il prenne, pour me convaincre, sur le tems qui m'est accordé. La paix s'est faite le 19 du mois de mai. Mes collègues et moi nous fûmes absens trois mois entiers pour recevoir les sermens. Pendant tout ce tems, les Phocéens subsistaient encore. Nous revînmes de l'ambassade le 13 du mois d'août; Philippe était déjà aux Thermopyles, et faisait aux Phocéens des promesses auxquelles ils ne se fiaient pas. Ce qui le prouve, c'est qu'ils ont envoyé chez nous des députés. Le 16 du même mois, se tint l'assemblée du peuple, dans laquelle Eschine et ses complices perdirent toutes les affaires par leurs rapports faux et trompeurs. Je compte que cinq jours après, les Phocéens furent informés de vos résolutions; car leurs députés étaient ici, et avaient intérêt de savoir ce que les vôtres rapportaient de Macédoine, et ce que vous alliez décider. Je mets donc, au 20 du mois, la connaissance qu'eurent les Phocéens de ce qui se passait dans nos assemblées, puisqu'il y a cinq jours depuis le 16 jusqu'au 20. Le 21 et le 22 suivirent : le 23 vit conclure, entre Philippe et les Phocéens, cet accord qui consomma la perte de ceux-ci. Qu'est-ce qui le prouve? Le 27 du mois, vous étiez assemblés au Pirée, pour régler

nos arsenaux de marine; Dercylle (1) vint de Chalcide vous annoncer que le monarque avait tout livré aux Thébains. Il y avait cinq jours, disait-il, que l'accord était conclu. Du 23 au 27 on a précisément les cinq jours. Nos traîtres sont donc convaincus, par le tems où ils ont fait leurs rapports et où ils ont porté leur décret, d'avoir secondé Philippe, et contribué à la ruine des Phocéens.

Une autre preuve, non moins forte, que les Phocéens n'ont péri que parce qu'ils étaient persuadés, grace à nos députés mercenaires, que le roi de Macédoine venait les sauver, c'est qu'aucune de leurs villes n'a été assiégée, prise d'assaut, et emportée de force; mais que toutes ont été détruites de fond en comble, uniquement d'après le traité (2) conclu avec un prince dont ils connaissaient la perfidie. Greffier, prenez le traité d'alliance des Athéniens avec les Phocéens, et le décret en vertu duquel Philippe a détruit leurs villes. On verra, par-là, ce que les Phocéens devaient attendre de

(1) Dercylle était un des députés dans les deux premières ambassades. On en avait envoyé une troisième. Il y a toute apparence qu'il en était le chef, et qu'ayant appris à Chalcide le sort des Phocéens, il était revenu sur ses pas pour en donner nouvelle à ses concitoyens.

(2) C'est le traité par lequel les Phocéens se rendirent à Philippe, et que ce prince se chargea de faire approuver aux amphictyons. L'article le plus important était, *que la nation serait épargnée, et qu'on ferait tomber la punition sur les sacrilèges*. L'orateur ajoute, *conclue avec un prince dont ils connaissaient la perfidie*, et auquel, par conséquent, ils ne se sont fiés que parce qu'ils comptaient sur les faux rapports d'Eschine.



vous, et ce qu'ils ont souffert, grace à ces ennemis des dieux. Lisez, greffier.

On lit l'alliance des Athéniens avec les Phocéens.

Voilà, Athéniens, ce que les Phocéens devaient attendre de vous, l'amitié, l'alliance, du secours. Voici ce qu'ils ont souffert, grace à ce perfide qui nous a empêchés de les secourir. Lisez, greffier.

Traité des Phocéens avec Philippe (1).

Avez-vous remarqué, Athéniens, ce qui vient d'être lu? *Traité des Phocéens avec Philippe.* On ne dit pas avec les Thébains, avec les Thessaliens, avec les Locriens, ni avec aucun autre peuple amphictyonique. Les villes, dit encore le traité, seront livrées à Philippe, non aux Thébains, ni aux Thessaliens, ni à aucun autre peuple. Pourquoi? C'est qu'Eschine vous ayant annoncé que Philippe venait pour sauver les Phocéens, ceux-ci avaient toute confiance en ce prince; c'était à lui qu'ils

(1) Démosthène fait lire d'abord le traité des Phocéens avec Philippe, parce que ce traité était lié étroitement avec le décret des amphictyons, qui avait statué la ruine des Phocéens. Il fait des réflexions sur le titre même du traité, et sur un des principaux articles. Au reste, les principaux articles du décret des amphictyons, qui sera lu ensuite, étaient, que les Phocéens seraient déchus du droit de députer à l'assemblée des amphictyons, lequel droit serait dévolu à Philippe et à ses successeurs; qu'ils seraient obligés de livrer leurs armes et leurs chevaux, et qu'il leur serait défendu de s'en procurer à l'avenir; que toutes les villes de la Phocide seraient détruites et réduites en hameaux de soixante habitations, distantes l'une de l'autre de plus de cent pas.

pportaient tout, c'était avec lui qu'ils faisaient paix. Greffier, continuez de lire. Comparez, théniens, ce qu'espéraient ces malheureux, avec qui leur est arrivé. Leur est-il arrivé rien de ce l'annonçait Eschine, ou même d'approchant? isez.

e greffier lit le décret des amphictyons au sujet des Phocéens.

Jamais, Athéniens, vous n'avez vu, dans la rèce, d'événement aussi fâcheux, ni aussi impornt, et, peut-être, n'en vit-on jamais dans les ècles qui nous ont précédés. Un seul homme, hilippe, est devenu maître des plus grandes afires, par la perfidie des députés, sous les yeux Athènes, de cette république accoutumée à veiller chef aux intérêts de la Grèce, et à ne rien souffr de semblable. Ce n'est pas seulement par la cture du décret, mais plutôt par les événemens ui l'ont suivi, qu'on peut apprendre les détails du sastre de la Phocide. Spectacle triste, Athéniens, bien digne de compassion, que celui dont nos ux furent témoins, malgré nous, en allant à elphes: des maisons renversées, des murs abattus, s campagnes désertes, pas un homme en âge de mbattre, des femmes, de faibles enfans, quelques eillards traînant leur caducité et leur misère; en mot, il n'est pas d'expression qui puisse rendre déplorable état de ces malheureuses contrées. ependant, je vous entends dire à tous que, dans circonstance où il s'agissait de détruire notre lle (1), les Phocéens combattirent l'opinion des

(1) Lorsque le Lacédémonien Lysandre se fut rendu maître

Thébains. Si donc vos ancêtres revenaient à la vie, comment pensez-vous qu'ils opineraient dans cette cause ? Que prononceraient-ils sur le sort des traîtres qui ont opéré la ruine de la Phocide ? Pour moi, je pense qu'ils ne se feraient aucun scrupule de les lapider de leurs propres mains. N'est-il pas honteux, en effet, ou plutôt n'est-ce pas le comble de la honte, que des peuples qui nous sauvèrent alors, qui opinèrent pour notre conservation, éprouvent aujourd'hui un tel désastre, grace à nos députés, et qu'ils souffrent, sous nos yeux, des maux tels qu'aucun peuple de la Grèce n'en souffrit jamais ? Qui donc est la cause de ces maux ? Quel est l'auteur de l'imposture ? N'est-ce pas Eschine ?

Bien des raisons, Athéniens, doivent nous faire trouver, dans Philippe, un monarque heureux ; mais il est un bonheur, selon moi, un bonheur essentiel, dont il a joui, et dont nul homme de notre âge ne pourrait se glorifier. Avoir réduit de grandes villes sous sa puissance, avoir étendu au loin ses conquêtes, s'être signalé par d'autres succès semblables, ce sont-là des prospérités brillantes et dignes d'envie, sans doute ; mais elles lui sont communes avec plusieurs princes. Un bonheur qui lui est propre, et qu'il ne partage avec personne, le voici. Il avait besoin d'hommes pervers, pour servir son ambition, et il en a trouvé de plus pervers qu'il ne pouvait souhaiter. Doit-on penser autrement de ceux que j'attaque ? Ces promesses trompeuses, que Philippe, qui avait de si grands

d'Athènes, il délibéra, avec les peuples alliés, si l'on détruirait cette ville, ou si l'on la laisserait subsister. Les Thébains opinaient à sa destruction : les Phocéens furent d'un avis contraire.

intérêts, craignait de vous faire par lui-même, et qu'il n'avait osé vous communiquer dans aucune lettre, ni par aucune ambassade; nos députés perfides, vendus à ce prince, vous les ont offertes, pour en séduire votre crédulité. Sujets et serviteurs d'un maître, Antipater et Parménion (1), que vous ne deviez plus revoir, ont craint de vous tromper par eux-mêmes; et des Athéniens, des députés d'Athènes, la plus libre de toutes les républiques, eux qui devaient vous rencontrer et vous voir à chaque instant; qui devaient passer près de vous le reste de leurs jours, et vous rendre compte de leur conduite, ont eu le front de vous jouer par leurs impostures! Serait-il possible de trouver des hommes plus méchans, disons mieux, des scélérats plus désespérés? Mais, pour vous prouver qu'Eschine a encouru l'imprécation (2), et qu'après toutes ses perfidies, vous ne pouvez l'absoudre

(1) Antipater et Parménion avaient été députés à Athènes par Philippe, pour la conclusion de la paix. Antipater était le plus respecté des ministres de Philippe, et celui pour qui le roi lui-même avait le plus de considération. Ce prince disait quelquefois à table, quand il voulait se livrer à boire, *Buvons à présent, il suffit qu'Antipater soit à jeun.* Parménion joignait tout le mérite d'un grand capitaine à celui d'un courtisan vertueux. On peut juger du cas que Philippe en faisait par cette réponse. On lui apprenait que les Athéniens avaient nommé leurs dix généraux: *Ils sont heureux d'en trouver dix tous les ans*, dit-il en regardant Parménion, *je n'en ai connu qu'un dans ma vie.*

(2) Les assemblées du peuple à Athènes s'ouvraient par un sacrifice et par une imprécation. L'imprécation se faisait en ces termes: *Périsse maudit des dieux, avec sa race, quiconque agira, parlera ou pensera contre la république!* Cette même imprécation se prononçait à l'ouverture des assemblées du sénat.

sans crime et sans impiété, le greffier va vous lire l'imprécation même, établie par la loi. Lisez, greffier.

Le greffier lit.

Telle est, Athéniens, l'imprécation ordonnée par la loi, que prononce le héraut dans chaque assemblée du peuple, et qu'il répète dans le sénat, quand la séance est formée. Eschine ne peut dire qu'il l'ait ignorée, puisqu'étant simple greffier, officier subalterne du sénat et du peuple, il la dictait lui-même au héraut. Ne serait-ce donc point la chose du monde la plus absurde et la plus étrange, si, aujourd'hui que vous en avez le pouvoir, vous ne faisiez pas pour vous-mêmes ce que vous demandez aux dieux par la voix du héraut public? Pourriez-vous envoyer absous celui dont vous priez le ciel d'exterminer la maison, la personne et la postérité? Non, Athéniens, vous ne le pouvez pas. Le ministre dont la perfidie échappe à votre connaissance, abandonnez-le aux dieux, pour le punir; mais celui qui est convaincu et que vous tenez sous votre main, ne leur commettez pas le soin de le poursuivre.

J'apprends qu'Eschine, par un excès de hardiesse et d'effronterie, ne songera à se justifier d'aucun des crimes de son ambassade, que, sans parler ni des rapports, ni des promesses, ni des mensonges par lesquels il en a imposé à toute la ville, et comme s'il paraissait devant d'autres juges moins instruits que vous de la vérité, il se rejetera sur les Lacédémoniens, sur les Phocéens, sur Hégésippe. Mais cette manière de se défendre est du dernier ridicule et le comble de l'impudence. En

fet, tout ce qu'il dira des Lacédémoniens (1), Hégésippe, et principalement des Phocéens; que es derniers n'ont pas reçu Proxène, que cè sont les impies, que ce sont..... en un mot, quelque eproche qu'il veuille leur faire; tout ce qu'il pourra lire existait, sans doute, avant que nos députés fussent revenus, et n'empêchait pas que les Phocéens ne fussent sauvés; qui est-ce qui nous en assure? Eschine lui-même. Il ne vous disait pas alors qu'à moins que Proxène ne fût reçu, que les Lacédémoniens ou Hégésippe ne l'empêchassent, que tel ou tel autre événement ne vînt tout détruire, les Phocéens seraient sauvés; mais sans parler d'aucun obstacle, il disait simplement qu'il venait d'engager Philippe à sauver les Phocéens, rétablir les villes de Béotie, et à vous rendre maîtres des affaires; que cela s'exécuterait au plus tard dans deux ou trois jours, et qu'en conséquence les Thébains avaient mis sa tête à prix. N'écoutez donc pas ce qu'il vous dira de la conduite qu'ont tenue les Lacédémoniens ou les Phocéens avant qu'il vous

---

(1) Les Lacédémoniens avaient toujours favorisé et même secouru les Phocéens; mais ceux-ci, en dernier lieu, venaient de refuser le secours que leur offrait Archidame, roi de Lacédémone. Les Lacédémoniens, en conséquence, s'étaient retirés, et avaient laissé Philippe maître de faire ce qu'il voudrait. — *D'Hégésippe*. Je ne vois pas dans l'histoire quel rapport Hégésippe, orateur d'Athènes, avait eu avec les Phocéens. — *Que ces derniers n'ont pas reçu Proxène*. Il était venu à Athènes des députés de Phocide offrir aux Athéniens de leur remettre les villes de la Pylée, c'est-à-dire, les villes voisines des Thermopyles; mais Phalécus, général des Phocéens, quoique déposé, s'était jeté dans Nicée à la tête de huit mille auxiliaires, et avait empêché Proxène de s'emparer de ces villes.

eût fait ses rapports ; rejetez cette apologie, et ne permettez pas qu'il s'étende sur la perversité des Phocéens. Car, sans doute, ce n'est pas pour leur vertu que vous sauvâtes autrefois les Lacédémoniens, les Eubéens perfides (1), et tant d'autres ; mais parce que leur salut importait à la république, comme de nos jours celui des Phocéens. Enfin, quelle faute avons-nous faite depuis les discours d'Eschine, nous, Lacédémoniens, Phocéens et autres, pour empêcher l'exécution de ce qu'il vous avait annoncé ? Faites-lui cette demande, à laquelle il ne pourra répondre. Dans l'espace de cinq jours, il vous a fait ses faux rapports, vous les avez crus, les Phocéens en ont eu la nouvelle, ils se sont livrés, ils ont péri. Ce qui prouve avec évidence que le but de toute l'intrigue était la ruine des Phocéens. Dans le tems où Philippe, ne pouvant se mettre en marche à cause de la paix récemment conclue, faisait ses dispositions, il invitait alors les Lacédémoniens à se rendre sur les lieux, et leur faisait de belles promesses, de peur que les Phocéens ne se les attachassent par votre entremise. Mais lorsqu'il fut arrivé aux Thermopyles, et que les Lacédémoiens, découvrant l'artifice, se fussent retirés ; il aposta de nouveau Eschine pour essayer de vous séduire, dans la crainte que vous ne vinssiez à vous appercevoir qu'il favorisait les Thébains, que les Phocéens avec votre secours ne fussent en état de se défendre, et que par-là il ne se vît rejeté dans les longueurs d'une guerre qui lui

---

(1) *Que vous sauvâtes autrefois..... les Eubéens perfides.* Voyez harangue de Démosthène sur la couronne, pages 187 et 188.

ferait perdre un tems précieux et l'occasion d'emporter tout, comme cela est arrivé, sans livrer de combat. N'allez donc pas, Athéniens, parce que Philippe a trompé les Phocéens et les Lacédémoniens, pardonner à Eschine de vous avoir trompés vous-mêmes; vous ne lui feriez pas justice.

S'il vous dit qu'en dédommagement de la Phocide, des Thermopyles et des autres objets que vous avez perdus, il vous reste la Quersonèse (1); au nom de dieux, ne recevez pas cette défense, et ne souffrez pas que, pour mettre le comble au mal qu'il vous a fait dans son ambassade, il vous charge encore, par son apologie, de la honte d'avoir vendu vos alliés au prix d'une faible portion de vos domaines. Non, vous ne l'avez point fait. Mais la paix était déterminée, et la Quersonèse nous était assurée quatre mois avant la ruine des Phocéens; et c'est Eschine qui, depuis, vous séduisant par ses faux rapports, a perdu la Phocide. D'ailleurs, la Quersonèse est aujourd'hui plus en danger qu'elle n'était alors : car, enfin, si Philippe l'attaquait, serait-il plus facile de le réprimer maintenant, qu'avant qu'il nous eût dépouillés d'une partie de nos avantages? non, certes. Qu'avons-nous donc gagné à rester maîtres de cette province, si, délivré de toute crainte et de tout péril, le monarque n'a plus rien qui l'empêche de l'opprimer?

J'apprends encore qu'il doit dire : Je suis étonné

(1) Cersoblepte, roi de Thrace, se sentant trop faible pour défendre la Quersonèse contre Philippe, l'avait cédée aux Athéniens. Le roi de Macédoine venait de le déposséder, et, par conséquent, il lui était plus facile d'opprimer la Quersonèse, qui, d'ailleurs, était dépourvue d'un puissant secours, par la ruine des Phocéens, alliés d'Athènes.

que Démosthène m'accuse, quand les Phocéens ne se plaignent pas de moi. Il est à propos de vous prévenir et de vous en dire la raison. Parmi les Phocéens exilés, les uns, ce sont les plus sages et les plus modérés, supportent leur infortune en silence; éloignés de leur patrie, aucun d'eux ne voudroit, pour venger les maux communs, se faire des ennemis particuliers : les autres, à qui l'argent seul ouvrirait la bouche, ne trouveront point qui leur en donne. Je ne leur en donnerais pas, moi, pour venir appuyer mon accusation par le récit de leurs disgraces : les faits eux-mêmes, trop véritables, parlent assez haut. Quant aux restes infortunés des habitans de la Phocide, ils sont trop malheureux pour s'en venir ici inquiéter ceux de nos citoyens à qui nous faisons rendre des comptes. Distribués en bourgades, et dépouillés de leurs armes, gémissant sous le joug de la servitude, tremblant sous la main des soldats de Thèbes et de Macédoine qu'ils sont forcés d'entretenir, leurs maux les occupent assez. Ne permettez donc pas à Eschine d'employer ces moyens de défense; mais exigez de lui qu'il montre ou que les Phocéens n'ont pas été ruinés, ou qu'il n'a pas promis que Philippe les sauverait. Voici, en deux mots, Eschine, le compte de votre ambassade : qu'est-il arrivé ? Qu'avez-vous annoncé ? Avez-vous annoncé le vrai ? vous serez absoûs : le faux ? vous serez puni. Les Phocéens ne se présentent pas; que conclure de là, sinon que vous les avez réduits, autant qu'il était en vous, à ne pouvoir pas plus attaquer leurs ennemis, que défendre leurs amis ?

Mais outre la honte et le déshonneur dont nous

couvrent les événemens, il est aisé de prouver qu'ils nous exposent aux plus grands périls. Qui de vous, en effet, peut ignorer que la guerre des Phocéens, et le passage des Thermopyles, dont ils étaient les maîtres, vous mettaient à l'abri des Thébains, et leur fermaient, ainsi qu'à Philippe, l'entrée du Péloponèse, de l'Eubée et de l'Attique. C'est donc par leurs artifices et leurs mensonges que mes collègues vous ont fait abandonner l'avantage des lieux et des affaires, qui contribuait à la sûreté de votre république : et ce rempart que formaient autour de vous des armées nombreuses, une guerre continuelle, les villes puissantes d'un peuple allié, une grande étendue de pays, vous l'avez laissé détruire. Vous aviez déjà envoyé aux Thermopyles des secours qui montaient à plus de deux cents talens, si l'on compte les dépenses des particuliers qui furent de cette expédition ; ces secours ont été aussi inutiles, que vos espérances au sujet des Thébains ont été vaines.

Mais parmi toutes les menées odieuses qu'employait Eschine, pour servir Philippe, il en est une qui annonce tout le mépris qu'il faisait de vous et de la république ; la voici. Philippe, dès le commencement, s'était fait un système d'obliger en tout les Thébains ; Eschine, en vous rapportant le contraire, et en leur faisant connaître que vous étiez mal intentionnés pour eux, a fortifié leur haine contre vous, et leur attachement pour le monarque. Pouvait-on vous jouer d'une manière plus insultante ? Greffier, prenez le décret de Diophante (1), avec celui de Callisthène, et faites-en

(1) Diophante avait été envoyé aux Thermopyles avec une

lecture. Vous verrez, Athéniens, que, quand vous faisiez ce qui était convenable, on vantait vos actions, on en rendait graces aux dieux par des sacrifices chez vous et chez les autres peuples de la Grèce; mais que, quand vous vous êtes laissés tromper par des citoyens perfides, vous vous êtes vus obligés de retirer des campagnes vos femmes et vos enfans, et de célébrer, dans la ville, les fêtes d'Hercule, quoiqu'en tems de paix. Et vous ne puniriez pas un homme qui vous a empêchés d'honorer les dieux selon le rit établi par vos ancêtres! Greffier, lisez les décrets.

On lit le premier décret.

Voilà, Athéniens, ce que vous aviez ordonné précédemment, et ce qui était digne de la gloire de vos actions. Lisez le second décret.

On lit le second décret.

Voilà ce que des traîtres vous ont fait ordonner depuis. Ce n'était pas dans cet espoir que vous aviez d'abord conclu la paix et l'alliance, et qu'en-

---

armée. Il occupa les défilés qui séparent la Thessalie de la Phocide, et, garnissant de troupes toutes les places des environs, il obligea Philippe de se retirer. Il fut reçu à Athènes comme s'il revenait d'une victoire; on lui décerna des couronnes, et il fit ordonner lui-même des sacrifices à Hercule, et des prières publiques pour remercier les dieux. On peut voir, dans la harangue de Démosthène sur la couronne, le décret de Callisthène, qui ordonnait aux Athéniens de transporter leurs effets de la campagne dans la ville. Ce fut sur la nouvelle de la ruine des Phocéens que fut porté ce décret. Elle jeta les Athéniens dans une consternation d'où ils ne sortirent que pour donner des marques de la plus grande frayeur.

suite vous vous êtes laissés persuader de les étendre à vos descendans ; mais vous deviez, sur la foi de vos députés, en recueillir de merveilleux avantages. Cependant, vous savez tous quelles furent, depuis, vos alarmes, en apprenant que les troupes de Philippe étaient auprès de Porthmos ou de Mégares. Si donc ce prince ne s'est pas encore jeté sur l'Attique, peu importe, ce n'est pas là ce qui doit nous rassurer ; mais si, grace à nos députés, il peut y entrer quand il voudra, c'est-là ce qu'il faut considérer, et, dans l'appréhension d'un pareil danger, détester et punir celui qui a causé nos alarmes, et qui a ménagé à Philippe un tel avantage.

Je m'attends qu'Eschine évitera de répondre à mes accusations, et que, pour vous distraire de ses délits, il décrira longuement les avantages de la paix et les maux de la guerre, qu'enfin, pour toute justification, il fera l'éloge de la paix. Mais, cet éloge même fait sa condamnation : car si la paix, source de tant de biens pour tous les autres, est devenue pour nous la cause de tant de troubles et d'embarras, que doit-on dire, sinon que nos députés, gagnés par des présens, ont rendu mauvais ce qui était bon de sa nature ? Mais, quoi, dira-t-il peut-être, la paix ne vous laisse et ne vous assure-t-elle pas trois cents vaisseaux avec leurs agrès, et de l'argent dans le trésor ? A cela répondez, qu'en vertu de la paix, les affaires de Philippe ont bien plus prospéré que les nôtres ; que ses munitions de toute espèce, ses domaines, ses finances se sont considérablement accrus. Les nôtres, il est vrai, ont augmenté aussi : mais la puissance qui résulte de l'heureux état des affaires et du nom-



bre des alliés, et d'où proviennent tant d'avantages pour soi et pour ceux dont les forces et l'amitié peuvent être utiles, nous en avons vu notre part, vendue par nos députés, s'affaiblir et se réduire à rien, et celle de Philippe s'accroître et inspirer la terreur. Or, tandis que ce prince, par leurs manœuvres, a vu multiplier ses alliés et ses finances, il ne serait pas juste de nous faire valoir les fruits de la paix comme un échange des biens que les traîtres nous ont fait perdre. Non, ce n'est pas en dédommagement de ceux-ci que ceux-là nous ont été donnés, tant s'en faut; mais nous aurions joui des uns, et nous aurions eu les autres par surcroît, si ces perfides n'y eussent mis obstacle.

En un mot, Athéniens, et vous en conviendrez avec moi, quelques pertes et quelques disgraces qu'ait essuyées la république, si Eschine n'y a pas contribué, il ne serait pas juste de l'en punir; mais il le serait aussi peu de l'absoudre pour les avantages qu'un autre aurait procurés. Ne considérez donc que ce qui est vraiment de lui, et selon qu'il vous paraîtra avoir bien ou mal fait; montrez-lui du ressentiment ou de la reconnaissance. Et comment trouverez-vous la vérité? ce sera en ne lui permettant pas de tout confondre, les fautes des généraux, la guerre avec Philippe, les fruits de la paix; mais en examinant chaque objet à part. Par exemple, nous étions en guerre avec Philippe. Ici, quelqu'un accuse-t-il Eschine, et veut-il le rendre responsable des événemens de la guerre? personne. Il est donc justifié, à cet égard, et n'a pas besoin de répondre. Car c'est sur les points contestés qu'un accusé doit produire des témoins

et fournir des moyens, et non chercher à surprendre en se défendant sur des objets que personne ne lui conteste. Ne venez donc pas, Eschine, nous parler de la guerre sur laquelle vous n'êtes pas accusé. Mais, poursuivons : on nous a conseillé de faire la paix ; nous avons acquiescé, nous avons envoyé des députés en Macédoine, ceux-ci en ont amené d'autres, avec plein pouvoir de conclure. Ici, demande-t-on encore, quelqu'un se plaint-il d'Eschine? Quelqu'un l'accuse-t-il d'avoir conseillé la paix, ou d'avoir prévariqué en amenant des députés pour la conclure ? Personne. Qu'il ne parle donc pas du dessein de faire la paix qui n'est pas son ouvrage.

Que prétendez-vous donc, me dira-t-on, et où commencez-vous à l'accuser ? Je commence, Athéniens, à l'époque où, tandis que vous délibériez, non si vous feriez la paix (elle était déjà résolue), mais à quelles conditions vous la feriez, Eschine, traversant des orateurs qui, dans leurs décrets, ne proposaient rien que de juste, appuya, après s'être vendu lui-même, le décret d'un ministre qui ne proposait rien que pour de l'argent. Choisi pour l'ambassade des sermens, il n'exécuta aucun de vos ordres, perdit ceux de vos alliés qu'avait épargnés la guerre, et vous en imposa, sur des objets de la plus grande importance, par des mensonges qu'aucun homme n'a eu ni n'aura jamais le front de débiter. Dans le commencement, jusqu'à ce que Philippe pût traiter avec nous de la paix, Ctésiphon et Aristodème s'étaient chargés des premières menées ; et lorsqu'il fut question de conclure, ils remirent le reste à Eschine et à Philocrate, qui, prenant leur place, ont tout perdu.

Et après cela, quand il faudra rendre compte de ses délits et en subir la peine, ce fourbe adroit, cet ennemi des dieux, ce vil greffier, se justifiera comme si on l'accusait d'avoir fait la paix; non pour répondre à plus de griefs qu'on lui en impute, ce serait une folie, mais parce que, ne voyant rien d'honnête, ne voyant que des crimes dans toute sa conduite, il pense qu'une justification sur la paix aura, du moins, une apparence favorable. Je crains, Athéniens, oui, je crains que, semblables à ces gens qui empruntent à gros intérêts, nous ne reconnaissions, mais trop tard, que nous avons payé cher la paix, dépouillée de ce qui en faisait la sureté et la force, je veux dire les Thermopyles et la Phocide. Mais, encore une fois, ce n'est pas Eschine qui, dans le principe, nous a déterminés à la paix. Je vais avancer une proposition qui tient du paradoxe, et qui n'en est pas moins vraie. Si quelqu'un trouve réellement la paix avantageuse, qu'il en rende grace aux généraux, dont tout le monde se plaint (1). Car, s'ils eussent fait la guerre comme vous le desiriez, vous n'auriez pu même entendre prononcer le nom de paix. Si donc la paix s'est faite, on la doit aux généraux; et si elle est devenue dangereuse et peu sure, c'est par le crime des députés qui se sont vendus au roi de Macédoine. Ecartez donc, Athéniens, écartez Eschine de toute dissertation sur la paix, et renfermez-le dans ses actions personnelles. Ce n'est pas

(1) Démosthène veut parler ici de Charès, de Molossus et de quelques autres généraux peu habiles, qui se conduisirent fort mal, et qui laissèrent Philippe remporter sur eux de grands avantages.

lui qui a fait la paix, ce n'est pas pour cela qu'on l'accuse, mais c'est à cause de lui qu'on se repent de l'avoir faite. En voici la preuve. Si la paix eût été conclue, sans que depuis vous eussiez été trompés, et sans qu'aucun de nos alliés eût péri, qu'aurions-nous à reprocher à cette paix, sinon d'être peu honorable, et c'est un premier tort d'Eschine de s'être prêté, dès-lors, aux vues de Philocrate ? Toutefois, rien n'était encore perdu : mais les manœuvres du traître nous ont causé, depuis, bien d'autres maux.

Vous voyez, je crois, Athéniens, que les députés ont tout perdu et tout ruiné par des voies aussi honteuses que criminelles. Au reste, je suis si éloigné d'agir ou de vous faire agir par passion dans cette cause, que, si l'on peut attribuer tout ce qui s'est fait à un défaut de jugement ou d'habileté, à quelque ignorance enfin, j'absous moi-même Eschine, et je vous conseille de l'absoudre, quoiqu'aucune de ces excuses ne me paraisse recevable dans un citoyen. En effet, vous ne forcez et ne contraignez personne de se charger de vos affaires; mais, lorsqu'un homme, persuadé qu'il en a le talent, se présente, vous l'accueillez avec la bienveillance d'un peuple doux et honnête, et non avec la malignité de l'envie, vous lui conférez les emplois et lui confiez vos intérêts. S'il réussit, il a droit aux honneurs et aux distinctions dans sa ville; s'il échoue par sa faute, en sera-t-il quitte pour trouver des défaites et des excuses ? Cela ne serait pas juste. En effet, nos alliés, leurs femmes, leurs enfans, et tous les autres, qui auront péri, se consoleront-ils par cela seul que leur désastre est l'ouvrage de mon ignorance, pour ne pas dire celle



d'Eschine ? non, certes. Quoi qu'il en soit, p donnez-lui tous les maux dont il est la cause, c'est par simplicité ou par incapacité qu'il nous porté des coups funestes : mais, si c'est par fond de perversité et pour un vil intérêt ; si événemens même l'en convainquent, faites-le m rir, s'il est possible ; ou, si vous le laissez viv faites-en du moins un exemple.

Examinez, je vous prie, combien est solide raisonnement par lequel je vais le convaincre. faut, de toute nécessité, que, s'il ne s'est pas ven à Philippe, et s'il vous a trompés de bonne foi, vous ait débité ses discours au sujet des Phocéen de Thespies ou de l'Eubée, ou parce qu'il a enten le monarque s'engager expressément à faire ce q lui Eschine vous annonçait ; ou parce que, séd et gagné par sa bienveillance pour nous dans reste, il attendait de sa part ce qu'il vous fais espérer ; il n'est point de milieu. Or, dans deux cas, il doit porter à Philippe la haine la pl vive. Pourquoi ? c'est qu'autant qu'il a dépendu ce prince, il se trouve dans la position la pl déshonorante et la plus cruelle. Il vous a tromp il est décrié ; on le juge digne de mort ; et si on fait ce qui convient, il y a long-tems qu'on l' accusé comme criminel d'état : mais par simp cité, et par un excès de condescendance, nous n contentons de lui demander des comptes, qu'il re quand il lui plaît(1). Est-il donc quelqu'un qui l' entendu s'élever contre Philippe, dévoiler sa p

(1) Nous avons déjà remarqué qu'il s'était écoulé trois depuis la seconde ambassade, et que sans doute on avait sus des obstacles pour retarder l'accusation de Démosthène.

ie, dire un mot au désavantage de ce monar-
e ? non, assurément ; et il n'est pas un Athénien
i ne se porte, plus volontiers qu'Eschine, à se
indre de Philippe, quoiqu'il n'en ait reçu au-
ne offense personnelle. Pour moi, j'aurais voulu
e cet orateur, s'il n'avait rien à se reprocher,
us eût dit : Athéniens, faites de moi ce que vous
oudrez ; j'ai cru Philippe, j'ai été trompé ; j'ai
illi, je l'avoue ; mais je vous en avertis, défiez-
ous de ce prince, c'est un perfide, un fourbe, un
échant. Ne voyez-vous pas tout le mal qu'il m'a
it, et comment il m'a joué ? Ni vous, ni moi,
avons entendu d'Eschine de tels discours. Pour-
uoi, c'est qu'il n'a été trompé, ni abusé, mais
u'il a parlé pour de l'argent ; et que, s'étant
endu et livré à Philippe, il est devenu pour lui
n utile et fidèle mercenaire, et pour vous un ci-
oyen nuisible, un député perfide, digne de mille
orts.

Mais ce n'est pas la seule preuve qu'il s'est fait
payer les promesses trompeuses dont il a séduit
votre crédulité. Il vint ici dernièrement des Thes-
saliens, et avec eux des députés de Philippe, qui
vous demandaient d'assurer à ce prince le titre
d'amphictyon. A qui convenait-il sur-tout d'atta-
quer leurs demandes ? à Eschine, sans doute.
Pourquoi ? c'est que Philippe avait fait tout le
contraire de ce que lui Eschine avait annoncé. Il
avait annoncé que Philippe fortifierait Thespies
et Platée ; qu'il ne perdrait pas les Phocéens ; qu'il
réprimerait, en votre faveur, l'insolence des Thé-
bains ; et ce prince a augmenté la puissance des
Thébains contre nos intérêts ; il a ruiné les Pho-
céens de fond en comble ; il a détruit Orchomène



et Coronée, loin de relever les murs de Thesp[illegible] et de Platée. La conduite du monarque pouvait-e[illegible] contredire davantage les rapports d'Eschine ? C[illegible] lui-ci, toutefois, n'a pas ouvert la bouche, n'a p[illegible] dit un mot pour attaquer ses demandes ; et ce qu[illegible] y a de plus étrange encore, il est le seul dans tou[illegible] la ville qui les ait soutenues (1) ; démarche à l[illegible] quelle n'a pas osé se porter l'impudent Philocra[illegible] Comme vous l'interrompiez par vos clameurs, [illegible] que vous refusiez de l'entendre, il descend de [illegible] tribune, et signalant son zèle pour le roi de Mac[illegible] doine, aux yeux de ses députés : Beaucoup de ge[illegible] dit-il, font du bruit ; mais peu, dans l'occasio[illegible] voudraient combattre. Voilà, vous vous le ra[illegible] pelez, ce que disait ce guerrier admirable (2)[illegible] bons dieux !

De plus, si je ne pouvais prouver, par de fort[illegible]

---

(1) Cet endroit a fait croire à Libanius et à d'autres, q[illegible] Démosthène avait composé, sans la prononcer, la harangue s[illegible] la paix, où il conseille aux Athéniens de ne pas s'opposer [illegible] décret, presque unanime des amphictyons, qui avaient agrégé [illegible] leurs corps Philippe et ses descendans. Philippe avait écrit [illegible] peuples qui ne s'étaient pas trouvés à l'assemblée ; il leur de[illegible] mandait de ratifier son élection. Démosthène ne soutient pa[illegible] sa demande comme légitime, mais il conseille de ne pas s'op[illegible] poser, crainte de pis, au décret qui l'a élu. Or, comme je l'a[illegible] observé dans le sommaire de la harangue sur la paix, il y a une grande différence entre parler en faveur de quelqu'un pour ap[illegible] puyer sa demande, et conseiller seulement de ne pas le refuser, de peur que ce refus n'ait des suites dangereuses.

(2) Nous verrons, dans la harangue d'Eschine, qu'il se piquait d'être brave guerrier, et qu'il avait signalé son courage dans plusieurs circonstances. Démosthène n'avait pas l'avantage de ce côté-là.

présomptions, que les députés se sont laissés corrompre, et si la chose n'était pas visible, il faudrait recourir à des informations et autres moyens juridiques. Mais, si plus d'une fois Philocrate est convenu lui-même, en pleine assemblée, qu'il a reçu l'or du prince; s'il l'a prouvé lui-même par sa conduite, en achetant des bleds, en construisant des maisons, en se chargeant d'une ambassade, sans attendre qu'il fût nommé, en amassant des bois, et faisant valoir ouvertement son argent; il ne peut le nier, sans doute, après son propre aveu et de telles preuves. Mais quel est l'homme qui, par le seul avantage de procurer de l'argent à Philocrate, pouvant s'unir aux citoyens irréprochables, serait assez insensé ou assez ennemi de lui-même, pour aimer mieux se déclarer contre eux, se déshonorer, se jeter dans l'embarras, et consentir à être accusé et confondu avec le coupable, plutôt que de s'en détacher? Non, personne ne serait capable de cette folie.

Voilà, pour peu qu'on y réfléchisse, voilà des preuves, aussi fortes qu'évidentes, qu'Eschine a reçu de l'or, et qu'il s'est vendu à Philippe. En voici une autre tirée d'un fait tout récent, et qui n'est pas moins convaincante. Vous savez que dernièrement, lorsqu'Hypéride (1) accusait Philocrate comme criminel d'état, je m'avançai, et je dis qu'une chose m'étonnait dans cette accusation, c'est que Philocrate eût conduit seul de telles manœuvres, et que les neuf autres députés n'y eussent

---

(1) Hypéride, orateur d'Athènes, dont il ne nous est resté aucun discours. Il était, dit-on, recommandable par beaucoup d'esprit et de finesse.

aucune part ; que cela ne pouvait être , et
n'eût pu rien faire par lui-même , s'il n'avai
secondé par quelques-uns d'entre eux. Mais a
ajoutai-je, de ne condamner, ni de ne justifier
sonne , et de laisser aux coupables et aux inno
le soin de se faire connaître , que celui qui le
dra se lève , et que , paraissant devant les jug
il déclare qu'il n'a point trempé dans les me
de Philocrate , et qu'il ne les approuve point
regarde , comme purgé de tout soupçon , celui
le fera. Vous vous rappelez , sans doute , ce
que je leur donnais. Aucun n'a paru , aucu
s'est montré. Les autres, du moins , avaient
cun leur prétexte. Celui-ci avait rendu ses comp
celui-là était absent , un autre avait un gendre
en Macédoine. Eschine ne pouvait alléguer auc
de ces raisons ; mais il s'est vendu tellement à
lippe , que , peu content de lui avoir engagé
services par le passé , il est résolu , s'il est ab
en ce jour, à ne point cesser d'agir pour lui à v
préjudice ; et quand même vous lui pardonne
de n'avoir rien fait , pas même dit un mot qui
soit contraire, il se ferait toujours un crime de
pas agir en tout à son gré, aux risques d'être acc
décrié, regardé comme l'opprobre de sa ville. M
revenons à Philocrate. Pourquoi cette société
un pareil homme? Pourquoi cette inquiétude à
sujet? Supposé même qu'il eût parfaitement ré
dans son ambassade , et qu'il n'eût agi que p

---

(1) *Avait un gendre en Macédoine*. Philippe lui-même, à
Phrynon , un des députés , avait envoyé son jeune fils , sur le
Démosthène fait entendre que le roi de Macédoine avait des
peu honnêtes.

l'avantage de l'état, après l'aveu formel qu'il avait reçu l'or du prince, en vertu de cette ambassade, un député intègre devait le fuir, craindre les soupçons, et protester, pour lui-même, de sa probité. Mais Eschine s'est conduit autrement.

Tous ces faits, Athéniens, ne sont-ils pas clairs? ne disent-ils pas, ne publient-ils pas que l'accusé s'est laissé corrompre, qu'un vil intérêt l'a rendu méchant dans tous les points et dans tous les tems, qu'on ne doit rien attribuer à l'ignorance, à l'incapacité, ni à la fortune? Et qui atteste, dit-il, que j'ai reçu de l'or? car c'est là son grand moyen de défense. Les faits eux-mêmes, Eschine, l'attestent, les faits, qui sont la plus forte des preuves. Et vous ne pouvez dire que la séduction des paroles ou la faveur ait changé leur nature; on aura beau les examiner, ils seront toujours tels qu'ils sont réellement, grace à votre perfidie et à votre corruption.

Ajoutez aux faits le témoignage que vous allez rendre contre vous-même. Oui, je vous somme de paraître et de détruire les inductions que je tire contre vous. Et vous ne pouvez vous en défendre en alléguant un défaut de talent : car, vous qui, dans un tems limité, avec tout l'art d'un poëte qui arrange sa fable, plaidez des causes neuves, et les gagnez sans le secours d'aucun témoin (1), il faut que vous soyez singuliérement habile.

De toutes les démarches d'Eschine, qui doivent

---

(1) Eschine avait accusé Timarque de s'être livré à des vices infames; il l'avait attaqué par des inductions et des présomptions, sans produire de témoins : Timarque avait été condamné.

nos alarmes, sans attendre l'ordre du sénat et du peuple, sans faire attention à la maladie qui lui avait servi de prétexte, sans égard au choix d'un autre député et à la peine de mort portée contre une pareille conduite, enfin, sans considérer l'absurdité révoltante de passer au milieu de la ville de Thèbes, à travers l'armée des Thébains, devenus maîtres de toute la Béotie, et même de la Phocide, après avoir publié que les Thébains avaient mis sa tête à prix. Mais il était si transporté, si occupé du salaire de sa trahison, qu'oubliant et négligeant tout le reste, il partit pour se rendre auprès de Philippe.

Ce procédé est affreux, sans doute; ce qu'il fit arrivé près du monarque, l'est bien plus encore. Vous étiez si touchés du désastre des infortunés Phocéens, que vous n'envoyâtes, aux jeux pythiques (1), ni sénateurs, ni thesmothètes, et que vous vous privâtes de ce spectacle, auquel l'usage vous appelait. Insultant à votre tristesse, Eschine assista

(1) Les jeux solennels de la Grèce étaient au nombre de quatre; les olympiques, les pythiques, les néméens et les isthmiques. Les jeux pythiques, dont il est ici question, se célébraient tous les cinq ans près de Delphes, en l'honneur d'Apollon. Les amphictyons en étaient les juges. Les Athéniens, comme peuple amphictyonique, y envoyaient de chez eux des sénateurs ou des thesmothètes. On appelait thesmothètes six des neuf archontes qu'on élisait tous les ans à Athènes. Ils étaient les gardiens et les conservateurs des lois : ils avaient soin de les revoir et d'empêcher qu'il ne s'y glissât des abus. Démosthène parle des jeux pythiques comme ayant été établis par les ancêtres d'Athènes. L'histoire cependant, ou plutôt la fable, dit qu'ils furent institués par Jason, de Thessalie, ou par Diomède, roi d'Etolie.

ux festins et aux sacrifices par lesquels Philippe élébrait, avec les Thébains, le succès et la fin de a guerre. Il prenait part aux libations du roi de Macédoine, et aux prières qu'il adressait aux dieux, pour les remercier d'avoir détruit les villes, le pays et les forces de nos alliés. Assis à sa table, couronné de fleurs, à son exemple, il recevait la coupe le sa main, et, dans les chants d'alégresse, mêlait a voix à celle du vainqueur. Et il ne peut contester e que j'avance. Son excuse, pour ne pas aller en mbassade, est consignée dans vos registres, qui ont déposés au temple de Cybèle, sous la garde 'un officier public : on y trouve aussi le décret (1) orté à ce sujet. Quant à sa conduite près du monarque, ses collègues, et d'autres qui étaient présens, m'en ont fait le rapport ; car je n'étais pas e l'ambassade, ayant refusé d'en être. Greffier, sez le décret avec l'article des registres, et faites araître les témoins.

Le greffier lit, et fait paraître les témoins.

A votre avis, Athéniens, que demandaient aux ieux les Thébains, dans leurs actions de graces, t Philippe, quand il faisait des libations ? Ne emandaient-ils pas l'avantage et le succès des rmes pour eux et leurs alliés, et le contraire pour s alliés des Phocéens ? Eschine priait avec eux ; es prières étaient des imprécations contre la patrie, ue vous devez, en ce jour, faire retomber sur sa ête.

(1) Sans doute le décret qui renfermait l'excuse d'Eschine, our ne pas aller en ambassade, et qui en nommait un autre à a place.

Il est donc parti contre la loi, qui punit de mo un pareil attentat (1); arrivé près de Philippe, a fait des actions dont la mort devait être le prix il en avait déjà fait, dans l'ambassade précéden pour lesquelles il mériterait également de mouri déterminez la peine, en conséquence, et fait qu'elle égale l'atrocité des délits. En effet, At niens, quelle honte, si vous qui, réunis en cor du peuple, blâmez tous les événemens qu'on a v résulter de la paix; vous qui refusez de particip aux décrets des amphictyons, qui montrez du m contentement et de la défiance pour Philippe, trouvez toute sa conduite atroce, perfide, aus contraire à vos intérêts qu'à ceux de la justice; si dis-je, montant au tribunal, pour examiner, a nom de l'état, des comptes sur ces mêmes objet vous oubliez vos sermens, et renvoyez absous l'a teur de tous nos maux, un traître dont les crim sont notoires et avérés! Lequel de vos citoyens, o des autres Grecs, ne vous blâmerait pas, si, quand il vous entend vous plaindre du roi de Macédoine, qui, durant les négociations de la paix, n'a fait, après tout, qu'une action très-pardonnable, en achetant les intérêts de la Grèce des marchands qui les vendent, il vous voyait faire grace à un homme convaincu d'avoir livré ces mêmes intérêts d'une manière aussi honteuse, lorsque les lois infligent les derniers supplices à de tels coupables?

On objectera, peut-être, que ce serait une cause de rupture avec Philippe, de condamner les négo-

(1) Il y avait probablement peine de mort contre quiconque partait en ambassade sans être envoyé par le sénat ou par le peuple.

ciateurs de la paix. Si cette objection est fondée, je n'ai pas de plus fort grief à produire contre Eschine. Car, si le prince, qui a prodigué son or pour obtenir la paix, est devenu, par-là, si puissant et si redoutable, qu'il vous faille sacrifier, à l'envie de lui plaire, la justice et votre religion; quelle peine ne doit-on pas faire subir à ceux qui vous réduisent à cette extrémité?

Mais je crois être en état de prouver que, selon toutes les apparences, la punition des traîtres sera plutôt, pour Philippe, une raison de s'attacher à vous. Ce monarque, soyez-en persuadés, ne méprise pas votre république; et, s'il vous préfère les Thébains, ce n'est pas qu'il vous croie des amis moins utiles; mais il a entendu dire à nos traîtres (je leur en fis un jour le reproche en pleine assemblée, et ils n'entreprirent pas d'y répondre), que le peuple est une multitude aussi inconstante que téméraire; que, semblable aux vagues de la mer, elle se soulève sans sujet; que l'un vient, l'autre s'en va; qu'aucun ne s'embarrasse, ne se ressouvient même de ce qui a rapport au bien public; que le monarque doit donc avoir des amis qui agissent chez vous en sa faveur, et qui règlent tout selon ses desirs; qu'avec ce secours, il fera, dans votre ville, tout ce qu'il voudra. Si donc Philippe eût vu que nous avions traité, à leur retour, comme ils le méritaient, ceux de nos citoyens qui lui ont tenu ce langage, il eût suivi l'exemple du roi de Perse. Et qu'a fait ce prince? Il avait donné, à ce qu'on rapporte, quarante talens à Timagoras (1), qui lui avait exa-

---

(1) C'est le même Timagoras dont nous avons parlé plus haut, pag. 302, note. Je n'ai trouvé nulle part dans l'histoire

géré son crédit; mais, lorsqu'il sut que vous aviez fait justice de cet homme, et que, loin de pouvoir remplir ses promesses, il n'avait pu conserver ses jours, il s'apperçut qu'il avait mal placé ses dons. En conséquence, il vous remit, comme vous appartenant, Amphipolis, qu'il avait défendue, jusqu'alors, comme une ville amie et alliée, et, par suite, il ne donna plus d'argent à personne. C'est ainsi qu'en eût agi Philippe, s'il eût appris que quelqu'un de nos traîtres avait été puni, et c'est ainsi qu'il en agira, s'il vient à le savoir : mais, s'il les voit obtenir des distinctions parmi vous, dominer à la tribune, et citer en jugement qui bon leur semble, quel parti prendra-t-il? de dépenser beaucoup, quand il pourrait dépenser peu, et de flatter tous les citoyens, quand il lui suffirait d'en gagner un petit nombre? Il y aurait de la folie.

Jamais ce monarque n'eût songé, de lui-même, à prodiguer ses bienfaits à tout le peuple de Thèbes; il en était bien éloigné. Ce furent les députés de cette ville qui l'y déterminèrent; et voici comment. Arrivés en Macédoine, tandis que nous y étions encore, Philippe voulut leur donner de l'argent, et en assez grande quantité, à ce qu'ils ont dit. Mais, comme ils s'obstinaient à le refuser, ce prince, dans le repas qui suivit un sacrifice, les ayant invités, et les traitant avec amitié, leur offrit divers présens, des prisonniers, et autres dons semblables, et finit par vouloir leur faire accepter des coupes d'or et d'argent. Ils refusèrent tout, sans que rien

le fait concernant Amphipolis, dont parle ensuite Démosthène. C'est, sans doute, dans le traité de la paix d'Antalcide que le roi de Perse reconnut qu'Amphipolis appartenait aux Athéniens.

ût vaincre leur résistance ; et même un d'entre ux, nommé Philon, lui fit une réponse qui aurait té bien mieux placée, ô Athéniens! dans la bouche e vos députés, que dans celle des députés de Thèbes. l dit donc, à Philippe, que ses collègues et lui taient fort sensibles à sa générosité et aux témoignages de sa bienveillance, mais qu'ils n'avaient as besoin de présens pour être attachés et dévoués sa personne ; que, dans les circonstances où se rouvait leur république, ils le priaient de faire un utre usage de ses bonnes dispositions, et de les urner vers quelque objet digne d'elle et de lui ; ue, par-là, il gagnerait à jamais l'affection de la lle et de ses députés.

Examinez, je vous prie, ce qu'a valu aux Thébains la conduite généreuse de leurs députés, et que les nôtres nous ont produit par leur perfidie ercenaire ; et voyez combien, en effet, il est sentiel de ne pas vendre les intérêts de la patrie. Les Thébains ont obtenu d'abord la paix dans ı tems où, épuisés et fatigués de la guerre, ils aient sur le point de succomber ; puis, la perte tale des Phocéens, l'entière destruction de leurs lles et de leurs forteresses. Est-ce là tout? non. joutez Orchomène, Coronée, Corsies, Tilphosse (1), et du territoire des Phocéens tout ce qu'ils nt voulu. Voilà ce qu'ont gagné les Thébains à

---

(1) Orchomène, Coronée, villes de Béotie fort connues. hilippe les soumit aux Thébains lorsqu'il eut détruit les Phocéens qui s'en étaient emparés. Suivant Etienne, Tilphossée tait une place de Thessalie. Par rapport à Corsies, ni lui, ni trabon, ne parlent d'une ville de ce nom, ni dans la Béotie, i dans la Phocide, ni aux environs.



la paix, et ce qu'ils n'auraient jamais osé prétendre. Et leurs députés qu'ont-ils gagné ? rien que l'honneur d'avoir servi leur patrie ; rare et magnifique avantage, pour qui met un juste prix à la vertu et à la gloire que nos traîtres ont sacrifiées à un vil intérêt.

Mettons en parallèle ce que la paix a valu à la république d'Athènes et à ses députés ; y trouve-t-on rien qui ressemble à ce que nous venons de voir ? Les Athéniens ont tout perdu, leurs domaines et leurs alliés ; ils ont juré à Philippe qu'ils réprimeraient et traiteraient en ennemi, quiconque entreprendrait de leur conserver ou de leur faire rendre leurs alliés et leurs domaines ; qu'ils regarderaient au contraire comme allié ou comme ami celui qui les en a dépouillés. C'est-là, en effet, ce qu'Eschine a persuadé par ses discours, et ce que Philocrate, son complice, a proposé dans un décret. Mon sentiment avait prévalu le premier jour ; je vous avais déterminés à confirmer le décret des alliés (1) avant de donner audience aux députés de Philippe, mais Eschine, faisant renvoyer la délibération au lendemain, vous fit adopter l'avis de Philocrate, qui contenait les articles dont je parle, et d'autres encore plus crians. Voilà ce que les Athéniens ont gagné à la paix ; il ne serait pas facile d'ajouter à cette infamie. Et les députés, auteurs de ces manœuvres...? Je supprime tout ce que vous avez vu de vos propres yeux, le bled, le bois, les maisons ; ils ont acquis dans le pays de nos malheureux al-

---

(1) Nous avons parlé de ce décret plus haut, page 296, ligne pénultième, note 2.

liés (1) des fonds considérables, des possessions qui rapportent à Philocrate un talent, et trente mines à Eschine. Mais n'est-ce pas une chose affreuse et déplorable, que vos députés se soient enrichis du désastre de vos alliés; et que la même paix, qui n'a procuré à la république qui les a envoyés, que la ruine de ses alliés, la perte de ses domaines, et l'opprobre en échange de la gloire, ait été pour les députés traîtres à cette même république, une source abondante de revenus et de richesses, un passage rapide de la misère à l'opulence? Mais, afin de certifier ce que je dis (2) greffier, faites paraître les Olynthiens, qui nous en rendront témoignage.

Les témoins paraissent.

Je ne serais pas étonné qu'Eschine osât vous dire qu'il était imposible de faire une paix honorable et telle que je la demandais, nos armes ayant été malheureuses par la faute de nos généraux. S'il le dit, au nom des dieux, n'oubliez pas de lui demander quelle est la république qui l'a envoyé en ambassade. Si c'est une république qui ait eu d'habiles généraux et d'heureux succès, il a pu recevoir des présens; si c'est Athènes, pourquoi la même paix qui l'a enrichi, a-t-elle dépouillé la ville dont il

(1) Sans doute des Olynthiens, dont Démosthène invoquera tout-à-l'heure le témoignage. On sait que Philippe avait détruit de fond en comble la ville d'Olynthe, malgré tous les efforts que firent, pour la secourir, les Athéniens animés par l'éloqnence de Démosthène.

(2) C'est-à-dire, sans doute, afin de prouver qu'Eschine et Philocrate ont acquis des fonds considérables dans le pays des Olynthiens.

était député ? Il fallait, pour que tout fût dans l'exacte justice, que la ville et ses députés n'eussent pas un sort différent : au lieu qu'Eschine s'est comblé de biens et sa patrie dépouillée de ses possessions.

Qu'on examine encore ceci ; croit-on que les Phocéens aient eu sur les Thébains plus d'avantage à la guerre que Philippe n'en a eu sur nous ? pour moi, je prononce sans crainte en faveur des Phocéens. Ils étaient maîtres d'Orchomène, de Coronée, de Tilphossée ; ils avaient dégagé leurs troupes assiégées dans Néones (1), tué deux cents soixante et dix hommes à leurs ennemis, près d'Hédylée, où ils avaient érigé un trophée ; ils étaient sortis vainqueurs d'un combat de cavalerie ; enfin, les Thébains étaient accablés d'un déluge de maux. Vous, Athéniens, vous étiez bien éloignés d'un état aussi triste, et puissiez-vous n'y tomber jamais ! Ce qu'avait de plus fâcheux votre guerre contre Philippe, c'est que vous ne pouviez faire à ce prince tout le mal que vous auriez voulu ; d'ailleurs, vous étiez à l'abri de ses coups et n'aviez rien à craindre de sa part. Comment donc se fait-il qu'en vertu de la paix, les Thébains, si malheureux à la guerre, aient recouvré leurs possessions et envahi celles de leurs ennemis ; et que les Athéniens aient perdu

---

(1) Etienne parle d'une ville de Phocide, nommée Néones. Il y a toute apparence que les Thébains assiégeaient des troupes de Phocide retirées dans Néones, et que les Phocéens les avaient dégagées. — Hédylée était une montagne dans la Phocide. — *Les Thébains étaient accablés d'un déluge de maux.* En grec, *une iliade de maux avait investi les Thébains. Une iliade de maux*, façon de parler, c'est-à-dire, des maux pareils à ceux qu'avaient éprouvés les Troyens.

par la paix ce qui leur avait été laissé par la guerre? C'est que les députés de Thèbes n'ont pas trahi ses intérêts, et que ceux d'Athènes ont vendu les siens. Cependant Eschine aura le front de dire que vos alliés étaient épuisés et fatigués de la guerre. Mais ce qui suit, vous fera connaître encore mieux combien vos députés, gagnés par l'or de Philippe, ont prévariqué dans leur ambassade.

Lorsque la paix de Philocrate, qu'Eschine avait appuyée, eut été conclue(1), et que les députés du monarque furent repartis après avoir reçu nos sermens, rien n'était encore perdu, la paix n'avait d'autre inconvénient que d'être peu glorieuse et peu digne de la république; mais on nous faisait espérer de merveilleux dédommagemens : interposant alors l'autorité du peuple, je pressais mes collègues de partir au plutôt pour l'Hellespont, de ne rien négliger et de ne pas souffrir que Philippe s'emparât de quelque place dans l'intervalle (2); persuadé que tout ce qui est pris durant les négociations de la paix, est perdu pour celui qu'il l'a laissé prendre. En effet, lorsqu'on se détermine à

---

(1) *Conclue*, de la part des Athéniens, qui avaient prêté serment entre les mains des députés de Philippe. Philippe devait le prêter entre les mains des députés d'Athènes, qu'on lui envoyait. Après avoir parlé fort au long de ce qui a suivi le retour de la seconde ambassade, l'orateur parle, mais beaucoup plus brièvement, de ce qui s'est passé dans le départ et dans le cours de cette même ambassade. Il se plaint sur-tout des délais affectés de ses collègues : plaintes qu'il répète dans sa harangue sur la couronne.

(2) Philippe était pour-lors dans la Thrace, où il s'empara de Serrie et de Dorisque qui étaient des villes athéniennes, et du Mont-Sacré dont il dépouilla Cersoblepte.

la paix pour un bien général, on ne va pas recommencer la guerre pour quelques objets particuliers; chacun reste en possession de ceux dont il se trouve saisi. D'ailleurs, la diligence de vos députés vous assurait deux avantages essentiels. En nous transportant sur les lieux, et faisant prêter serment à Philippe, d'après le décret, ou nous l'aurions obligé de rendre ce qu'il avait pris à notre république, et de ne pas toucher au reste; ou s'il ne l'eût pas fait, nous vous l'aurions mandé sur-le-champ. Et, sans doute, qu'instruits de son avidité et de sa mauvaise foi dans des objets plus éloignés et moins essentiels, vous auriez fait plus d'attention à des objets plus voisins et plus importans, je veux dire les Thermopyles et la Phocide. Par-là, Philippe, n'étant pas maître de ces postes, et vous, n'ayant pas donné dans le piège, vous auriez été à l'abri de toute crainte, et le prince se serait porté de lui-même à vous donner satisfaction. Cette idée me paraissait d'autant plus juste, que, si les Phocéens subsistaient aujourd'hui comme alors, et qu'ils fussent encore maîtres des Thermopyles, le roi de Macédoine ne pourrait vous forcer par la crainte à céder vos droits. En effet, n'ayant ni passage sur terre, ni l'avantage sur la mer, il n'aurait pu pénétrer dans l'Attique, et s'il eût refusé de vous faire justice, vous pouviez lui fermer tous les ports, le réduire à manquer d'argent, et lui couper ses autres ressources. En conséquence, comme plus intéressé à la paix, c'eût été lui qui eût fait toutes les démarches pour l'obtenir.

Et ce n'est pas d'après l'événement, et pour m'en prévaloir, que je fais aujourd'hui ces réflexions, je les faisais dès-lors; je lisais pour vous dans l'a-

venir, et j'avertissais mes collègues : en voici la preuve. Il n'y avait plus d'assemblée du peuple à tenir, tout était décidé et terminé; les députés n'étaient point partis, et perdaient un tems précieux; je portai, en qualité de sénateur (car le sénat était chargé de régler notre départ), je portai un décret d'après lequel les députés devaient partir au plutôt, et se rendre, sous la conduite de Proxène, dans les lieux où ils apprendraient que serait Philippe. Ce décret était conçu dans les propres termes que je dis. Le greffier va vous en faire la lecture.

On lit le décret.

Je fis donc partir mes collègues malgré eux, comme le prouvera la conduite qu'ils ont tenue. Arrivés à Orée, et réunis à Proxène, au lieu de s'embarquer et d'exécuter les ordres qu'ils avaient reçus, ils prirent de longs détours, et nous firent employer vingt-trois jours pour nous rendre en Macédoine. Nous perdîmes près d'un mois à Pella, en attendant l'arrivée de Philippe; et ce tems, joint à celui du voyage, faisait exactement cinquante jours. Cependant le monarque prenait dans la Thrace, Dorisque, le Mont-Sacré, et d'autres places fortes; il profitait de nos délais pour disposer toute chose à son avantage; tandis que je ne cessais de me plaindre hautement, et d'avertir les députés, leur parlant d'abord comme un collègue qui donne son avis, ensuite comme quelqu'un qui veut éclairer des gens qui se trompent, enfin comme un homme qui n'a rien à ménager avec des scélérats et des perfides qui se seraient vendus. Celui qui m'était le plus contraire, et qui combattait ouvertement ce que je proposais et ce que vous aviez or-



On lit la lettre et les décrets.

Pour preuve que, si on eût voulu me croire, et suivre les dispositions du décret, nous aurions joint Philippe dans l'Hellespont, je vais faire paraître en témoignage ceux qui nous accompagnaient.

Les témoins déposent.

Greffier, lisez une autre déposition, la réponse que fit le prince à Euclide qui vint après nous.

On lit la déposition (1).

Vous allez voir, Athéniens, que les députés ne peuvent nier eux-mêmes d'avoir cherché, en tout, les intérêts de Philippe. Lorsque nous étions à la veille de partir pour la première ambassade, où il était question de négocier la paix, vous fîtes prendre les devants à un héraut d'armes pour assurer notre marche; les députés, faisant la plus grande diligence, arrivèrent à Orée avant le héraut, ne l'attendirent pas, se rendirent par mer, sans aucun délai, à la ville d'Ale (2), qui était assiégée,

---

Aliens et les Phocéens. *Celui du peuple*, qui ordonnait qu'on effaçât cette clause.

(1) D'Euclide apparemment, qui attestait la réponse que Philippe lui avait faite. Cette réponse était, sans doute, une preuve en faveur de Démosthène. Euclide était un homme de lettres; il avait la plus riche bibliothèque d'Athènes. Les Athéniens l'avaient député seul et à la hâte vers le monarque, pour lui représenter que Serrie et Dorisque, dont il s'était emparé, étaient des villes athéniennes.

(2) Ale, Pagase et Larisse, villes de Thessalie, à une certaine distance l'une de l'autre.

traversèrent l'armée de Parménion, qui en faisait le siège, passèrent à Pagase, et, avançant toujours, ne furent joints qu'à Larisse par le héraut, tant ils mettaient d'ardeur et de précipitation dans leur marche. Et lorsqu'on était en pleine paix, qu'ils pouvaient aller en toute sureté, et qu'ils avaient ordre de faire diligence, il ne leur est venu à l'esprit ni de hâter leur marche, ni de se mettre en mer. Pourquoi cette différence ? c'est que, dans le premier cas, la paix ne pouvait se faire assez tôt pour l'avantage de Philippe; et que, dans le second, il ne pouvait y avoir un trop long intervalle entre la paix et les sermens. Greffier, lisez la déposition qui prouvera ce que j'ai avancé.

On lit la déposition.

Est-il donc possible de mieux convaincre les députés d'avoir agi en tout pour l'intérêt de Philippe, que de vous montrer que, dans la même route, en divers tems, ils se sont arrêtés quand votre intérêt demandait qu'ils se hâtassent, et qu'ils se sont hâtés quand il convenait d'attendre le héraut ?

Examinez, Athéniens, comment Eschine et moi nous avons employé le tems de notre voyage en Macédoine, et de notre séjour à Pella. Moi, je me suis fait un devoir de travailler au rachat des prisonniers, de les visiter et de les consoler, de leur avancer le prix de leur rançon, enfin de solliciter Philippe à nous accorder leur liberté au lieu des présens qu'il nous offrait. Pour Eschine, je montrerai tout-à-l'heure la conduite qu'il a tenue, toujours fidèle à son systême.

Mais pourquoi Philippe nous offrait-il des pré-



sens en commun? Car, il est bon de savoir que ce monarque avait commencé par nous sonder chacun en particulier, faisant en quelque sorte sonner l'or à nos oreilles; et il ne nous en offrait pas peu, Athéniens. Mais, n'ayant pu réussir auprès d'un d'entre nous (je ne me nommerai pas, les faits même désigneront le citoyen intègre, quel qu'il soit), il crut que s'il nous en offrait en commun, nous le recevrions tous sans défiance, et que la moindre part que chacun aurait aux largesses communes, mettrait à l'abri ceux qui se seraient vendus séparément. Voila pourquoi il nous pressait tous d'accepter ce qu'il appelait présens d'hospitalité. Comme je m'opposais à ses largesses, les autres se les partagèrent à mon insu. Ensuite, je demandais au prince de vouloir bien, à la place de ses dons, nous remettre les prisonniers; mais ne trouvant pas honnête de me refuser, ne trouvant pas décent de me répondre que tels et tels avaient reçu, ou de paraître craindre la dépense, il élnda ma proposition sans la rejetter, et remit aux panathénées à relacher les prisonniers. Greffier, lisez d'abord la déposition d'Apollophane, et ensuite celle des autres témoins.

On lit les dépositions.

Je vais vous parler, Athéniens, des prisonniers à qui j'ai avancé le prix de leur rançon pendant que nous séjournâmes à Pella pour attendre Philippe. Quelques-uns d'entre eux, répandus dans la ville, sur leur parole, n'espérant plus, à ce que je pense, obtenir du prince leur liberté entière, me dirent qu'ils aimaient mieux se racheter eux-mêmes que de lui avoir cette obligation. Ils m'empruntèrent

donc les uns trois mines, les autres cinq, d'autres la somme dont ils avaient besoin. Lorsque Philippe eut annoncé qu'il renverrait le reste des prisonniers, rassemblant ceux à qui j'avais prêté de l'argent, je leur rappellai ce qui s'était passé entre nous; et, ne voulant pas qu'ils eussent à se repentir de leur précipitation, ni que des citoyens pauvres se fussent cachetés à leurs dépens, tandis que les autres se flattaient que le monarque les renverrait sans rançon, je leur fis présent de ce qu'ils m'avaient emprunté. Greffier, lisez les dépositions qui attestent ce que je dis.

On lit les dépositions.

Telles sont, Athéniens, les sommes que j'ai remises, et dont j'ai fait présent à des citoyens infortunés. Lors donc qu'Eschine, dans sa réponse, m'adressera ces paroles : Pourquoi, Démosthène, vous qui, dès le moment où je parlai en faveur de Philocrate, vous êtes apperçu de toutes nos manœuvres, à ce que vous dites, avez-vous encore accepté avec nous l'ambassade des sermens? Pourquoi ne l'avez-vous pas refusée? N'oubliez pas, Athéniens, que j'avais donné parole aux prisonniers que j'ai rachetés, d'apporter avec moi le prix de leur rançon, et de concourir, de tout mon pouvoir, à leur prompte délivrance. Or, il eût été indigne de tromper ces malheureux, de les abandonner à leur triste sort, et peu sûr, comme peu honnête, d'errer sans titre en pays ennemi, d'après mon refus de l'ambassade. N'eût été ce motif, me punisse le ciel si, à quelque prix que ce fût, j'eusse accepté de partir avec de pareils collègues! Ce qui le prouve; c'est qu'ayant été nommé deux fois pour la troisième

ambassade, j'ai refusé deux fois, et que dans la seconde, je n'ai jamais été de leur avis. Ainsi, lorsque les choses ont dépendu de moi seul, elles ont eu le succès que je viens de dire; elles ont mal tourné pour l'état lorsque le nombre a prévalu. Cependant, elles auraient toujours également prospéré, si on eût suivi mes conseils; et moi qui, dans la seule vue de mériter votre estime, dépensais de l'argent, tandis que d'autres en recevaient, n'aurais-je pas, à moins que d'avoir perdu le sens et la raison, préféré le double avantage de ne rien dépenser, et d'être encore plus utile à ma patrie? Oui, Athéniens, oui, je l'aurais préféré, mais il fallait céder au nombre.

A ma conduite, opposez, je vous prie, celle d'Eschine et de Philocrate; le parallèle fera ressortir nos caractères. D'abord, ils ont exclu du traité les Phocéens, les Aliens et Cersoblepte, au mépris du décret que vous aviez porté, et malgré les discours qu'on vous avoit tenus (1). Ensuite, ils ont entrepris de changer et de rendre nul le décret qui nous envoyait en ambassade. Ce n'est pas tout; ils ont inscrit, dans le traité, les Cardiens comme alliés du monarque, et s'étant opposés à ce qu'on envoyât la lettre que je vous écrivais, ils en ont fait partir une autre qui ne contenait que des faussetés. Et après cela, parce que je blâmais leur conduite, qui me paraissait infame, et qui me faisait craindre de me voir enveloppé dans leur condamnation, cet excellent républicain a osé dire que j'avais promis à Philippe de détruire votre démo-

(1) J'ignore quels sont les discours dont veut parler ici Démosthène.

cratie, lui qui, pendant le cours de notre ambassade, n'a cessé d'avoir, avec ce prince, des entrevues secrettes !

Je supprime les autres faits, et me borne à celui-ci. Une certaine nuit, je n'y étais pas, Dercylle, prenant avec lui un de mes esclaves, observait Eschine dans la ville de Phères. L'ayant vu sortir de la tente du monarque, il chargea l'esclave de me l'annoncer, et de s'en souvenir lui-même. Enfin, lorsque nous étions à la veille de notre départ, ce citoyen pervers n'eut pas honte de passer un jour et une nuit seul à seul avec Philippe. Pour établir ce que j'avance, je commencerai par l'attester à mes risques, et en donnant acte de ma déposition; ensuite, j'interpellerai mes collègues, et les sommerai d'attester le fait, ou de protester de leur ignorance. S'ils prennent ce dernier parti, il me sera facile de les convaincre de parjure.

On lit la déposition (1).

Vous avez vu les peines et les embarras que m'ont suscités mes collègues pendant tout le cours de l'ambassade. Imaginez, en effet, ce qu'ils ont pu faire en Macédoine près du monarque qui les paie ; puisqu'ici, devant vous-mêmes, qui pouvez les récompenser ou les punir, ils agissent comme vous voyez.

Je vais rassembler tous les griefs que j'ai produits jusqu'à présent, on verra que je n'ai rien omis

(1) C'est la déposition que fait Démosthène lui-même dans sa propre cause, et dont il donne acte, de façon qu'on peut l'attaquer en justice, s'il avance le faux.

de ce que j'ai annoncé dans le début de mon discours. J'ai montré qu'Eschine ne vous a rien rapporté de véritable, qu'il vous a joués et trompés; ce que j'ai prouvé, non par des paroles, mais par des faits. J'ai montré, de plus, que, par ses faux rapports et ses vaines promesses, il vous a empêchés d'apprendre de moi la vérité; qu'il vous a donné des conseils nuisibles; qu'il a traversé le projet de paix des alliés, et secondé celui de Philocrate; qu'il a perdu assez de tems, pour que vous ne pussiez marcher au secours des Phocéens, quand même vous l'auriez voulu; que, dans le cours de l'ambassade, il s'est porté à beaucoup d'autres actions aussi perverses; qu'il a reçu de l'argent; qu'il a tout vendu, tout livré; qu'enfin il s'est souillé des crimes les plus atroces. Voilà ce que j'avais annoncé, et voilà ce que j'ai montré. Ce qui me reste à dire est fort simple: le voici. Vous avez fait serment, Athéniens, de prononcer suivant les lois, suivant les décrets du sénat et du peuple: Eschine est convaincu d'avoir agi, dans son ambassade, contre les lois, contre les décrets, contre toutes les règles; il doit donc être condamné par des juges équitables.

Quand il serait innocent sur tout le reste, il existe deux chefs d'accusation pour lesquels il mérite la mort. Il a livré à Philippe la Phocide et la Thrace. Est-il dans toute la Grèce deux postes qui nous soient plus essentiels que les Thermopyles sur terre et l'Hellespont sur mer? Les députés les ont vendus l'un et l'autre, et livrés honteusement au monarque, à votre préjudice. Quel crime, sur-tout, sans parler du reste, de lui avoir abandonné la Thrace avec ses places fortes? On pourrait citer

mille exemples de citoyens que vous avez punis de mort pour de semblables délits ; il n'est pas difficile d'en nommer qui ont été condamnés à de fortes amendes ; Ergophile (1), Céphisodote, Timomaque, plus anciennement, Ergoclès, Denys, et d'autres, qu'on peut dire avoir moins nui tous ensemble à l'état, que l'accusé. Sans doute, Athéniens, la prudence vous faisait alors prévoir et prévenir les disgraces ; mais aujourd'hui votre négligence ne vous permet d'être sensibles qu'aux maux de chaque jour, et qui vous affectent dans le moment. Aussi vos décrets se multiplient à tout propos et sans effet. Vous voulez que Cersoblepte soit compris dans le traité ; que Philippe n'ait pas rang parmi les amphictyons ; que le traité de paix soit réformé dans plusieurs articles. Cependant aucun de ces décrets (2) n'eût été nécessaire, si Eschine eût voulu s'embarquer sans délai, et faire ce qui était convenable. Mais ce qu'on aurait pu conserver, en allant par mer, et en vous rapportant

---

(1) Ergophile, général athénien, dont il est parlé dans le discours de notre orateur contre Aristocrate, et dans les rhétoriques d'Aristote. — *Céphisodote*. Il est parlé, dans la harangue d'Eschine sur la couronne, d'un Céphisodote, amiral, qui partit avec une flotte pour l'Hellespont, et qui, à son retour, fut poursuivi comme criminel d'état. — Par rapport à Ergoglès, il paraît que c'est le même contre lequel Lysias a écrit un plaidoyer, et qu'il dit, dans son discours contre Philocrate, avoir été condamné pour péculat par les Athéniens. — Quant aux deux autres, Timomaque et Denys, je n'ai trouvé aucune particularité qui les concerne.

(2) Je ne trouve nulle part aucune trace de ces décrets ; je ne vois ni qui les porta, ni dans quel tems ils furent portés.

la vérité, il l'a perdu en nous faisant aller par terre, et en ne nous annonçant que des mensonges.

J'apprends qu'il doit se récrier et se plaindre, d'être le seul des orateurs qu'on oblige à rendre compte de simples paroles. Je n'examinerai point ici s'il ne serait pas juste de rechercher, pour ses paroles, quiconque a parlé pour de l'argent; je dis seulement que, si Eschine, sans caractère et par ignorance, a parlé mal-à-propos, il faut l'excuser et ne pas le traiter à la rigueur; mais si, élu député d'Athènes, il s'est fait payer pour vous tromper indignement, ne le renvoyez pas absous, et n'admettez pas le principe, qu'on doit être dispensé de rendre compte de simples paroles. Car de quelle autre chose peut-on faire rendre compte à des députés ? On ne leur confie ni vaisseaux, ni places, ni soldats, ni citadelles; rien de tout cela n'est en leur disposition; ils ne disposent que du tems et des paroles. Si donc Eschine n'a point fait perdre de tems à la république, il n'est pas en faute; s'il lui en a fait perdre, il est coupable; s'il ne vous a tenu que des discours conformes à la vérité et à vos intérêts, on doit l'absoudre; s'il vous a débité des mensonges pour de l'argent, et afin de vous nuire, il doit être condamné. Non, on ne peut vous faire un plus grand tort, que de vous déguiser la vérité. Quelle sera, en effet, l'administration d'un état où la parole fait presque tout, si on n'y tient au peuple que des discours trompeurs ? Mais si, de plus, gagné par des présens, on se permet de parler pour l'avantage de vos ennemis, ne courez-vous pas les plus grands risques ? Pour ce qui est du tems, il est d'un autre prix chez vous que dans les gouvernemens aristocratique et monar-



hique; oui, et d'un bien plus grand prix. Dans es gouvernemens, tout se fait sur-le-champ par n édit. Chez vous, dans toutes les affaires, il faut, vant tout, que le sénat, instruit par un rapport, lonne un décret; et il ne s'assemble extraordinairement, que quand il est question de répondre à les députés étrangers. Le décret du sénat doit être orté à l'assemblée du peuple, qui se tient le jour ixé par les lois (1). Les ministres habiles et bien intentionnés qui y paraissent, ont à combattre l'ignorance et la malice. Ce n'est pas tout; lorsqu'enfin on a pris le parti qui semble le plus avantageux, il faut attendre que les citoyens les moins aisés se soient mis en état d'acquitter leur taxe. Ainsi, nous faire perdre du tems dans un gouvernement tel que le nôtre, ce n'est pas nous dérober des momens, non, mais nous enlever les affaires.

J'entends certains propos, que ne cessent de répéter ces hommes qui cherchent à vous faire prendre le change : *On trouble notre ville*; *On empêche Philippe de nous faire du bien.* Sans perdre le tems leur répondre, je vais vous faire lire les lettres e Philippe (2), et vous rappeler chacune des irconstances où vous fûtes séduits. Vous verrez u'à force de nous jouer par ses vaines promesses, u'on nous rebat jusqu'au dégoût, ce prince a erdu le droit de nous tromper.

---

(1) Il y avait deux sortes d'assemblées; les unes ordinaires, ui étaient fixées à certains jours; les autres extraordinaires, ui étaient convoquées exprès, selon le besoin.

(2) Démosthène ne marque pas et rien ne nous montre quelles ont les lettres qu'il va faire lire.

On lit les lettres de Philippe.

Après avoir prévariqué, dans toutes les parties de son ambassade, d'une manière si honteuse et si contraire à vos intérêts, Eschine s'en va de tous côtés, criant : Que penser de Démosthène, qui accuse ses collègues? Oui, certes, je vous accuse, et j'y serais forcé, quand je ne le voudrais pas; les piéges que vous m'avez tendus pendant notre voyage, m'en imposent la loi; et les crimes que vous avez commis dans l'ambassade, ne me laissent d'autre parti à prendre, que de me déclarer votre accusateur, ou de paraître votre complice. Mais je prétends n'avoir pas été votre collègue, le collègue d'un homme dont toutes les démarches étaient iniques, tandis que les miennes n'avaient pour but que l'avantage des Athéniens. Votre collègue, Eschine, c'était Philocrate; les collègues de Philocrate, c'était vous, c'était Phrynon; vous aviez tous les mêmes principes, vous teniez tous la même conduite. Où sont ces tables, ces repas, ces libations qui nous rassemblaient (1)? s'écrie-t-il sans cesse d'un ton déclamateur : comme si c'étaient les citoyens vertueux, et non les citoyens pervers, qui violent ces droits sacrés. Les prytanes sacrifient par-tout en commun, et participent aux mêmes repas et aux mêmes libations. Mais, parmi eux, les gens de bien ne se prêtent point pour cela aux vues des méchans; ils dénoncent, au sénat et

(1) Les anciens consacraient la table par les libations qu'ils faisaient aux dieux. C'était chez eux un crime d'agir contre les personnes avec lesquelles on avait mangé à la même table.

au peuple, ceux de leur corps qu'ils trouvent en faute. Les sénateurs, les généraux, presque toutes les compagnies, ont aussi leurs sacrifices et leurs repas communs. Laissent-ils, à cause de cela, impunis ceux des leurs qui se permettent de prévariquer ? il s'en faut beaucoup. Léon accusa Timagoras (1), quoiqu'il eût été quatre ans son collègue d'ambassade. Eubulus accusa Tharrécès et Smicythe, avec lesquels il avait vécu dans la plus grande intimité. Conon, cet ancien général, accusa Adimante, qui avait été son collègue dans le commandement des armées. Parmi tous ces hommes, quels étaient ceux, Eschine, qui violaient les libations et les sacrifices ? Étaient-ce ceux qui desservaient leur patrie, qui se laissaient corrompre, qui prévariquaient dans leur ambassade, ou bien ceux qui les accusaient ? C'étaient, sans doute, ceux qui, par leur conduite criminelle, ne violaient pas des sacrifices particuliers, mais qui, comme vous, trahissaient les dieux de la patrie, et livraient leurs temples.

Mais pour vous convaincre, Athéniens, que, de tous ceux qui sont allés trouver Philippe avec titre ou sans caractère, et en général de tous les hommes, Eschine et ses semblables sont les plus per-

(1) Nous avons parlé plus haut de Léon et de Timagoras. Voyez page 302, note 1. — Il est parlé dans l'histoire de Xénophon d'un Eubulus, général qui commandait dans le tems d'Alcibiade ; mais il n'y est pas fait mention de Tharrécès et de Smicythe qu'il accusa. — Conon, fameux capitaine athénien, assez connu. Après le combat des Arginuses, il fut continué général, et on lui donna pour collègues Philoclès et Adimante. L'histoire ne dit rien de l'accusation qu'il intenta contre ce dernier.

vers et les plus scélérats ; je vais vous raconter en peu de mots un fait qui est étranger à la cause.

Philippe (1) après la prise d'Olynthe, célébrait ses jeux olympiques ; et, pour embellir la fête, il avait rassemblé les plus fameux acteurs de toute la Grèce. Les ayant admis à sa table, et distribuant des prix à ceux qui s'étaient distingués, il s'apperçut que Satyrus, acteur comique, était le seul qui ne se présentait pas : surpris, il lui en demanda la raison ; l'aurait-il soupçonné d'avarice? Ou le croirait-il indisposé contre lui? Satyrus, dit-on, lui répondit qu'il n'avait besoin d'aucun des présens que desiraient les autres, que cependant il en était un qui lui serait le plus agréable de tous, et qui coûterait le moins à Philippe, mais qu'il n'osait en faire la demande dans la crainte d'un refus. Le monarque lui ordonne de parler, et dans un transport de générosité, promet de lui accorder

(1) Cette histoire se trouve dans Diodore de Sicile, livre 16, telle à-peu-près que Démosthène la raconte. — *Jeux olympiques*. On ne sait point si ces jeux olympiques sont ceux qui furent institués par Hercule en l'honneur de Jupiter, et qui se célébraient tous les quatre ans en Elide, près de Pise, appelée autrement Olympie ; ou si c'est une fête particulière qu'Archelaüs, un des prédécesseurs de Philippe, avait instituée dans la Macédoine, et qui se célébrait, non par des combats, mais par des spectacles. On peut observer, au reste, que la CVIII.e olympiade tombe dans l'année même dont nous parlons, et que Philippe était maître dans l'Elide, où les jeux olympiques se célébraient. — *Satyrus*, était sans doute ce comédien fameux, ami de Démosthène, qui, lui faisant déclamer des vers de Sophocle, et les déclamant à son tour, lui fit sentir quel était le pouvoir d'une belle déclamation, et lui fit abandonner le dessein qu'il avait pris de ne plus parler en public, découragé par le mauvais succès de sa première harangue.

ut ce qu'il demandera. J'avais à Pydna, reprit
ityrus, un ami nommé Apollophane (1), que ses
inemis ont fait condamner à mort sur de fausses
nputations. Ses proches, qui craignaient pour ses
lles encore enfans, les envoyèrent à Olynthe,
omme dans un asyle sûr. La ville ayant été prise,
lles ont subi le sort des habitans, elles sont vos cap-
ives et en âge d'être mariées. Je vous les demande,
rince, ne me les refusez pas. Voici l'usage que je
ompte faire de vos bienfaits : loin d'en tirer aucun
rofit, je fournirai une dot à ces jeunes infortu-
iées, je les placerai d'une manière convenable,
t ne permettrai pas qu'elles éprouvent aucun trai-
ement indigne de leur père ou de moi. Ce discours
le Satyrus excita de si grands applaudissemens
parmi tous les convives qui en faisaient l'éloge à
'envi, que Philippe, touché, lui accorda sa de-
mande, encore qu'Apollophane, père des jeunes
illes, eût été un des meurtriers d'Alexandre son
rère.

A cette conduite de Satyrus dans un repas donné
par Philippe, comparez celle de vos députés dans
un repas donné aussi en Macédoine, par un simple
particulier, et voyez combien peu elles se ressem-
blent. Invités chez Xénophron, fils de Phédime (2),
un des trente tyrans, je ne voulus pas m'y trou-

(1) Apollophane, de Pydna, était un des meurtriers d'Alexan-
dre, frère aîné de Philippe, qui avait succédé à Amyntas leur
père, et qui ne régna pas un an entier.

(2) Xénophon, dans la liste qu'il donne des trente tyrans
établis à Athènes par Lysandre lorsqu'il eut réduit cette ville
malheureuse, ne parle pas d'un Phédime, mais d'un Phédrias,
qui, sans doute, est celui dont il est ici question. Son fils
Xénophron n'est pas connu.

ver ; ils s'y rendirent. Quand on eut commencé à boire (1), le maître de la maison fit entrer une Olynthienne d'une grande beauté, mais encore plus sage et plus vertueuse que belle, comme on le verra par la suite. D'abord les convives la pressaient doucement de prendre part au festin, ainsi qu'Iatroclès me le raconta le lendemain. Insensiblement, le vin échauffant leur audace, ils lui ordonnèrent de s'asseoir près d'eux et de chanter. Cette malheureuse femme, qui ne savait ni ne voulait chanter, s'en défendait de toutes ses forces. Eschine et Phrynon prirent son refus pour une insulte, ils trouvaient étrange qu'une captive, née chez un peuple exécrable et ennemi des dieux, chez des Olynthiens, fît ces difficultés. Eh bien! qu'on fasse venir un esclave, qu'on apporte un fouet. L'esclave vient armé d'un fouet, et par l'ordre des convives, faciles à irriter, il se saisit de l'Olynthienne, qui, fondant en larmes, se plaignait amèrement de cette violence ; il déchire sa robe et l'accable de coups. Hors d'elle-même, et troublée par un traitement aussi cruel qu'ignominieux, la femme s'élance, se jette aux genoux d'Iatroclès (2), renverse

(1) *Quand on eut commencé à boire.* Cette expression pourra paraître extraordinaire et pas assez noble. Mais il fallait exprimer clairement et sans équivoque des mœurs différentes des nôtres. Dans la plupart des repas, les Grecs, après avoir mangé, se mettaient à boire, et souvent avec excès comme l'on pense. Ainsi *être à boire* dans leurs repas, était comme qui dirait dans les nôtres *être au dessert*. Nous verrons, dans la harangue d'Eschine, qu'on faisait un mérite à Philippe d'avoir le talent de boire.

(2) Iatroclès, nommé un peu plus haut, était un des dix députés qui furent envoyés vers Philippe pour conclure la paix.

a table ; et, si celui-ci ne l'eût arrachée à leur cruauté, elle serait périe victime de leur débauche : car Eschine, cet homme lâche par caractère, est terrible dans l'ivresse. Il n'était question que de cette histoire dans l'Arcadie ; Diophante vous en a fait le récit, et je l'obligerai d'en rendre témoignage : on en parlait beaucoup en Thessalie, et sur-tout.

Coupable de telles horreurs, cet infâme osera vous regarder en face, et d'une voix retentissante viendra bientôt nous vanter la vie qu'il a menée! Une telle effronterie m'indigne : comme si on ne vous avait pas vu, Eschine (1), dans votre enfance, lire à votre mère ses formules d'initiations ; dans votre première jeunesse, vous rouler parmi les bacchantes, au milieu des troupes de buveurs ; greffier, sous des magistrats subalternes, trahir votre ministère à vil prix ; enfin, et ce tems n'est pas éloigné, acteur dans des troupes de campagne, vous estimer trop heureux d'y jouer les troisièmes rôles. Par où donc comptez-vous vous faire valoir ? Ce n'est pas assurément par la vie que vous avez menée, puisqu'elle est telle que je viens de le dire. Et cet homme, grands dieux! a eu l'impudence de citer quelqu'un devant vous pour ces désordres : mais ce n'est pas le moment d'en parler. Greffier, lisez les dépositions qui attestent l'histoire de la femme Olynthienne.

— *Diophante*. J'ignore si c'est le même dont il est parlé dans ce même discours, page 323.

(1) Ces anecdotes sur la vie d'Eschine sont exposées un peu plus au long dans la harangue sur la couronne.

On lit les dépositions.

Convaincu de prévarications aussi graves et en aussi grand nombre, de prévarications qui renferment tous les crimes ensemble, corruption, fourberie, mensonge, fausseté envers la patrie, basse adulation, trahison et perfidie, tout ce qui peut s'imaginer de plus atroce ; il ne pourra se justifier sur aucun des griefs, ni produire pour sa défense un seul moyen simple et raisonnable. Un de ceux dont j'apprends qu'il doit faire usage, me paraît tenir de la folie ; mais enfin, quand on ne trouve pas de raison solide, c'est une nécessité de recourir à tout. Il dira donc, on m'en a prévenu, qu'après avoir partagé ses délits, approuvé ses projets, secondé ses démarches, changeant tout-à-coup de systême, je viens l'accuser.

Ce n'est pas-là justifier sa conduite, c'est accuser la mienne. Si j'ai suivi son exemple, je suis coupable ; mais il n'en est pas plus innocent, il s'en faut bien. Je crois, cependant, devoir vous prouver ces deux points-ci, qu'il n'avancera rien que de faux, et que, ce qu'il dira, fût-il vrai, cette manière de se justifier ne serait pas légitime. Une manière simple et légitime, ce serait de faire voir, ou que les événemens, pour lesquels on l'accuse, ne sont pas arrivés, ou que ces mêmes événemens sont avantageux à la république : et il ne peut avancer ni l'un ni l'autre. Il ne peut, en effet, ni dire que, les Phocéens détruits, les Thébains fortifiés, Philippe maître des Thermopyles, ses soldats occupant l'Eubée, ses troupes entreprenant sur Mégares, plusieurs de nos alliés exclus des sermens pour la

paix; il ne peut, dis-je, ni prétendre que ces événemens sont utiles à la république, après avoir annoncé le contraire comme avantageux et prochain, ni vous persuader que des faits, dont vous n'êtes que trop surs pour les avoir vus, ne sont pas arrivés. Il me reste donc à vous montrer que je n'y ai eu aucune part.

Voulez-vous que, supprimant tout le reste, mes discours dans vos assemblées, mes démêlés avec mes collègues, dans le cours de l'ambassade comme dans les autres circonstances, je vous prouve, par leur propre témoignage, que ma conduite a été opposée à la leur; qu'ils ont reçu de l'argent pour trahir la patrie, et que j'en ai constamment refusé? Voici mes raisons. Si l'on vous faisait ces demandes: Athéniens, quel est, à votre avis, le citoyen de cette ville le plus audacieux, le plus téméraire, le plus effronté? Du premier mot, j'en suis sûr, vous nommeriez Philocrate. Quel est l'orateur qui peut le mieux se faire entendre, et déclamer, d'une voix claire et distincte, les plus longs discours? Sans hésiter vous répondriez, c'est Eschine. Quel est celui auquel ils reprochent le défaut de hardiesse, et une timidité (1) que j'appelle pudeur? c'est Démosthène. En effet, je ne fatiguai jamais mes concitoyens; je ne cherchai jamais à me faire écouter par force. Cependant, toutes les fois que, dans vos assemblées, il fut question de l'ambassade des ser-

---

(1) Un peu de timidité dans un orateur, quand elle ne va pas jusqu'à le troubler, lui sert beaucoup auprès de ses auditeurs, loin de nuire à l'effet de son éloquence. Cicéron dit, de lui-même, qu'il tremblait de tout son corps toutes les fois qu'il commençait à parler.

mens, vous me vîtes attaquer les députés, dévoiler leur perfidie, leur reprocher, en face, de s'être laissé corrompre, et d'avoir vendu les intérêts de l'état. Aucun d'eux ne combattit mes reproches, aucun ne prit la parole, aucun ne se montra. Comment donc se fait-il que ceux de nos citoyens dont le front est le plus assuré, et l'organe le plus sonore, se taisent devant Démosthène, de tous les orateurs le plus timide, et le moins recommandable par sa voix ? C'est que la vérité est aussi forte que le mensonge est faible. La conscience de leur corruption fait tomber leur audace ; c'est elle qui enchaîne leur langue, leur ferme la bouche, y étouffe la parole, les réduit au silence.

Voici un fait tout récent que, sans doute, vous n'aurez pas oublié. Dernièrement, lorsqu'assemblés au Pirée, vous vous opposiez à ce qu'Eschine allât en ambassade (1), il s'en prenait à moi, il menaçait de me citer en justice, de m'accuser comme criminel d'état, ajoutait aux menaces les exclamations du dépit. Ces emportemens étaient le prélude et l'annonce de longs discours et d'accusations compliquées. Toutefois, il n'était besoin que de deux ou trois mots fort simples, tels qu'eût pu les trouver le plus novice des esclaves. Athéniens, devait-il dire, la conduite de Démosthène est étrange ; il m'accuse de crimes dont il est complice ; il prétend que j'ai reçu de l'argent, et c'est lui qui en a reçu, ou qui l'a partagé avec nous. Mais il s'est bien gardé de tenir ce langage ; vous n'avez jamais entendu, de sa part, rien de semblable. Il

(1) De quelle ambassade s'agit-il ici ? Eschine avait été des trois grandes ambassades faites au roi de Macédoine.

s'en tenait à de vaines menaces. Et pourquoi? c'est qu'intimement convaincu de ses délits, il redoutait tout ce qui pouvait les rappeler. Si, par hasard, son idée le portait de ce côté-là, le remords le repoussait à l'instant, et l'arrêtait; mais rien ne l'empêchait de se répandre en invectives et en injures vagues. Mais ce n'est pas là ce qu'il y a de plus fort: écoutez, Athéniens, non des paroles, mais un fait. Etant allé deux fois en ambassade, je trouvais juste de rendre compte deux fois. Eschine, accompagné de témoins, se présente aux juges, et s'oppose à ce que je sois admis à leur tribunal, sous prétexte que j'avais déjà rendu mes comptes, et que je n'étais plus comptable. La démarche, en elle-même, était absurde; mais quel en était le motif? Ayant rendu compte de la première ambassade, pour laquelle il n'était pas accusé, il aurait voulu ne point reparaître pour la seconde, sur laquelle il était recherché, et dans laquelle se trouvait renfermé tout le corps de délits. Si j'eusse paru une seconde fois au tribunal, il était obligé d'y paraître lui-même de nouveau; et c'est pour cela qu'il empêchait que j'y fusse appelé. Ce fait, Athéniens, vous prouve évidemment, et qu'Eschine s'est condamné lui-même, en sorte que vous ne pouvez plus l'absoudre; et qu'il ne dira rien que de faux contre moi. Oui, s'il avait quelque chose de vrai à dire, on l'eût vu, pour lors, prendre la parole, et m'attaquer devant les juges, au lieu de chercher à m'éloigner de leur tribunal. Greffier, faites paraître les témoins, qui attestent la vérité (1) de ce que j'avance.

(1) Avant de faire paraître les témoins et de faire lire leur

Observez, je vous prie, Athéniens, que, si Eschine ne me répond que par des reproches injurieux, étrangers à l'ambassade, vous devez refuser de l'entendre, pour plus d'une raison. Ce n'est pas moi qui suis l'accusé, et il ne me sera point permis de lui répondre. D'ailleurs, employer les injures, n'est-ce pas avouer qu'on manque de preuves? Et un accusé qui peut se défendre, vient-il attaquer? Faites, de plus, cette réflexion : si, traduit en justice, j'avais Eschine pour accusateur, et Philippe pour juge; et que, dans le désespoir de ma cause, j'eusse recours aux invectives, croyez-vous que Philippe souffrît tranquillement qu'en sa présence on injuriât ses amis les plus fidèles? Ne vous montrez donc ni moins délicats, ni moins sensibles que le monarque, et forcez Eschine de se justifier sur les crimes dont on l'accuse. Mais lisez-nous, greffier, la déposition des témoins.

On lit la déposition.

Ainsi, moi qui ne me sentais nullement coupable, je ne craignais pas de rendre mes comptes, et je me soumettais volontiers à toutes les recherches prescrites par la loi : Eschine agit tout différemment. Est-il donc possible que nous ayons tenu l'un et l'autre la même conduite? Ou peut-il me faire des reproches qu'il ne m'a pas faits jusqu'ici? non, sans doute. Il emploiera toutefois ce moyen; oui, et l'on ne doit pas s'en étonner. Qui ne sait, en effet, que, depuis qu'il existe des hommes, et qu'on rend des jugemens, on n'a guère vu de cou-

---

déposition, Démosthène fait encore quelques réflexions qui ont rapport à ce qu'il vient de dire.

pable avouer son crime? Ils s'arment tous d'effronterie, nient les faits, en inventent de faux, cherchent des défaites, épuisent toutes les ressources, pour se soustraire à la punition. Ne vous laissez tromper, Athéniens, par aucun de ces artifices; mais jugez d'après vos propres connaissances; ne vous en rapportez ni à mes discours, ni à ceux d'Eschine, ni aux témoins payés de l'argent de Philippe, pour déposer tout ce qu'il voudra; et vous verrez avec quel zèle ils s'en acquitteront. Ne considérez pas non plus la beauté et la force de sa voix, ni la faiblesse de la mienne; car vous ne devez pas, si vous êtes sages, prononcer aujourd'hui sur la personne des orateurs, ni sur leurs talens, mais envisager l'infamie qui résulte des affaires honteusement et indignement ruinées; la faire retomber, cette infamie, sur ses auteurs, en raisonnant d'après des faits qui vous sont connus. Et quels sont ces faits? Sans entrer dans un détail qui serait inutile, voici ce que je dis. Si les événemens qui ont résulté de la paix, vous ont été annoncés tels qu'ils sont arrivés; si vous convenez que, sans avoir vu les ennemis infester votre pays, ni vous être vus attaqués du côté de la mer, et exposés, d'ailleurs, à quelque risque, sans que le prix des subsistances fût haussé, ou que votre situation eût rien de plus fâcheux qu'aujourd'hui, prévoyant ou sachant, pour l'avoir entendu dire aux députés, que vos alliés étaient à la veille de leur ruine, que les Thébains allaient accroître leur puissance, Philippe s'emparer des villes de la Thrace, et établir, dans l'Eubée, des forts, pour vous tenir en respect; qu'enfin il arriverait tout ce que vous avez vu de vos propres yeux; si, dis-je, vous

convenez avoir été assez lâches et assez bas pour vous trouver trop heureux de faire la paix dans ces circonstances, renvoyez Eschine absous, et à l'opprobre n'ajoutez pas l'injustice. Oui, il ne vous a fait aucun tort, et il y a de la folie, à moi, de l'accuser. Mais si, au contraire, les députés ne vous ont tenu que des discours agréables et flatteurs; s'ils vous ont dit que Philippe était bien intentionné pour la république d'Athènes, qu'il sauverait les Phocéens, et réprimerait l'insolence des Thébains; que, de plus, s'il obtenait la paix, vous seriez bien dédommagés d'Amphipolis; qu'il vous rendrait Orope et l'Eubée; si, par ces rapports et ces promesses, ils vous ont joués et trompés en tout; s'ils vous ont presque enlevé l'Attique, condamnez-les, et, pour surcroît des affronts que vous avez essuyés (je ne puis me servir d'un autre terme), affronts qui leur ont valu un riche salaire, ne vous retirez pas du tribunal chargés d'une malédiction et d'un parjure.

Considérez encore ceci, Athéniens; quel motif aurais-je eu de les accuser, s'ils n'eussent réellement prévariqué? non, sans doute. Est-il si doux d'avoir beaucoup d'ennemis? non, cela n'est ni doux ni même sûr. Mais peut-être y avait-il entre Eschine et moi d'anciennes inimitiés. Nullement. Que dira-t-il donc? Vous avez craint pour vous-même, Démosthène, et vous avez cru vous sauver par une accusation. Je sais qu'il le dit. Mais, Eschine, il n'y avait point de danger, puisque, à vous entendre, il n'y avait point de prévarication. Au reste, Athéniens, s'il dit que je craignais pour moi-même; considérez dans quelles frayeurs doivent être les coupables, si, malgré mon innocence,

j'appréhendais de partager la peine de leurs crimes. Ce n'est donc point par ces motifs que je vous accuse, Eschine. Pourquoi donc vous accusé-je ? Je vous calomnie, peut-être, par intérêt, et je veux recevoir de vous de l'argent. Eh ! ne m'était-il donc pas plus avantageux d'en recevoir de Philippe, qui m'en offrait beaucoup plus que ceux-ci ne pourraient m'en donner, et d'avoir en même tems l'amitié du prince et celle de mes collègues ? Car, j'eusse été, oui, j'eusse été leur ami, si j'avais participé à leurs manœuvres ; la haine qu'ils me portent, n'est pas une haine héritée de leurs pères ; ils ne me haïssent que parce que je ne suis pas entré dans leurs vues. Devais-je plutôt leur demander ma part de leur salaire, devenir leur ennemi et celui du monarque, et après avoir tiré de ma bourse une somme considérable pour racheter les prisonniers, mendier aujourd'hui une portion modique du prix de la trahison que je ne recevrais qu'avec peine des traîtres ? non, certes. Mais j'ai dit la vérité pour l'intérêt de la vérité ; je me suis montré incorruptible pour l'intérêt de la justice, et pour en recueillir le fruit par la suite, me persuadant que je partagerais avec quelques-uns de vous les récompenses et les distinctions accordées à la vertu, et que rien ne pouvait me dédommager de votre estime. Je hais les députés, parce que, dans l'ambassade, je les ai reconnus pervers et ennemis des dieux, et que leur corruption qui vous a indisposés contre l'ambassade en général, m'a privé en particulier des honneurs que j'avais lieu d'attendre. Je les accuse, et je les oblige à rendre des comptes, parce que je prévois l'avenir, et que je veux qu'il soit décidé devant le peuple, et par un jugement, que nos

démarches étaient opposées. D'ailleurs, Athéniens, je vous dirai ce que je pense ; je crains, oui, je crains que, sans avoir eu part à leurs délits, vous ne m'enveloppiez un jour dans leur condamnation, et qu'en attendant vous n'agissiez contre eux avec trop de mollesse. Car vous me paraissez être dans une indifférence extrême, ne vous montrer sensibles aux maux que dans le moment qu'ils arrivent, ne prendre aucune précaution à la vue de ceux qu'éprouvent les autres peuples de la Grèce, et ne témoigner aucune inquiétude sur le sort de votre république outragée, depuis long-tems, de la manière la plus indigne.

Ce que je vais dire, vous semblera étrange et peut-être incroyable. Je me suis trop retenu et ne puis plus me taire. Vous connaissez, sans doute, Pythoclès (1), fils de Pythodore. J'étais fort lié avec lui, et jusqu'à ce jour, il n'y avait eu entre nous aucun refroidissement. Mais depuis qu'il a vu Philippe, il m'évite quand il me rencontre, et s'il est contraint de m'aborder, il se retire aussitôt, de peur qu'on ne nous apperçoive ensemble. Au lieu qu'on le voit se promener avec Eschine, faire le tour de la place publique, raisonner et délibérer avec lui. Mais n'est-il pas affreux, Athéniens, que les créatures et les agens de Philippe, frappés du caractère de ce Prince, et croyant le voir sans cesse à leurs côtés, pensent ne pouvoir lui cacher la moindre de leurs démarches, mais devoir régler selon ses vues leur haine et leur amitié ; tandis que des

(1) Ce Pythoclès est sans doute le même dont il est parlé dans la harangue du même Démosthène sur la couronne. Voyez page 265.

citoyens uniquement occupés de vos intérêts, jaloux de votre confiance et incapables de la trahir, ne trouvent chez vous que stupeur, insensibilité, et que moi-même je me voye forcé de combattre d'égal à égal, sous vos yeux, contre des scélérats dont les crimes vous sont connus ? Voulez-vous savoir la raison de cette différence ? Je vais vous l'apprendre ; et ne me sachez pas mauvais gré, si je vous dis la vérité. Philippe, qui est seul, chérit absolument et sans partage ceux qui secondent ses projets, comme il hait ceux qui les traversent : au lieu qu'aucun de vous en particulier ne peut s'imaginer que quiconque sert ou dessert la patrie, le sert ou le dessert lui-même. Il est des motifs qui vous touchent chacun plus fortement que l'intérêt public, et qui souvent vous entraînent ; la jalousie, la mauvaise humeur, une fausse pitié, les égards pour la sollicitation, et mille autres. Quand on échapperait à tout le reste, pourrait-on échapper à l'envie, qui ne peut voir sans douleur un citoyen intègre et zélé ? Les fautes qui naissent en détail de ces désordres, se multiplient peu à peu, et produisent, en somme, le malheur de l'état.

Prenez garde, Athéniens, de vous laisser toucher dans cette cause par aucun des motifs dont je parle, et ne renvoyez pas absous un homme qui vous a causé de si grands préjudices. Que dira-t-on si vous l'épargnez ? La ville d'Athènes a député vers Philippe, Philocrate, Eschine, Phrynon, Démosthène. — (1) Eh bien ! Celui-ci, loin de s'être

(1) Pour entendre tout cet endroit, il faut supposer une espèce de dialogue. — Plus bas, *paie sa table et ses plaisirs*. En grec, *achète les courtisanes et des poissons*. Les Athéniens,

enrichi dans son ambassade, a racheté, à ses dépens les prisonniers : celui-là, c'est Philocrate, de l'argent qu'il a reçu pour trahir sa patrie, paie sa table et ses plaisirs. Un autre, c'est l'infame Phrynon, a envoyé son fils, encore adolescent, au roi de Macédoine (1). Démosthène n'a rien fait d'indigne ni de l'état, ni de lui. Non content d'avoir rempli la charge de chorège, et d'avoir équipé, à ses frais, des vaisseaux, il a cru devoir fournir la rançon des prisonniers, et n'a pu souffrir que, faute d'argent, ses concitoyens vissent prolonger leur captivité. Eschine, loin d'avoir délivré aucun prisonnier, a procuré au monarque les moyens d'asservir tout un pays de nos alliés, plus de dix mille hommes de leur infanterie et près de dix mille de leur cavalerie. — Eh bien ! qu'est-il arrivé de là? —Maîtres du sort des coupables, instruits de tout depuis long-tems, les Athéniens..... — Qu'ont-ils fait? — Renvoyant absous des perfides qui s'étaient laissé corrompre, qui s'étaient déshonorés, eux, leurs enfans et leur patrie, ils ont jugé que c'étaient des hommes qui savaient conduire leurs affaires, et que celles de la ville n'allaient pas mal. — Et l'accusateur, comment l'ont-ils regardé? — Comme un insensé, qui ne connaissait pas les ressources de la ville, et ne savait où jeter son argent. Qui donc, Athéniens, après de tels exemples, sera jaloux de se montrer intègre? Qui voudra se charger des soins d'une ambassade, sans nul esprit de cupidité, si vous ne témoignez pas plus de confiance

---

et en général les Grecs, étaient friands de poissons : c'était un des mets délicats de leurs tables.

(1) Voyez plus haut, par rapport à ce fait, pag. 334.

ceux qui ont refusé de l'argent qu'à ceux qui en nt reçu ? Ainsi, ce n'est pas un jugement que vous llez prononcer en ce jour, non, c'est une loi que ous allez porter, qui décidera à jamais lequel vaut nieux ou de se vendre sordidement aux ennemis, ans une ambassade, ou de se dévouer noblement t sans aucun intérêt au service de la patrie. Il ne ut pas de témoins pour le reste, on en va pro-uire aux fins de prouver que Phrynon a envoyé on fils à Philippe (1).

Eschine n'a donc pas accusé Phrynon d'avoir nvoyé son fils au roi de Macédoine, sans respect our sa jeunesse; et si un citoyen, dans la fleur de 'âge, distingué par sa figure, a vécu avec trop peu e réserve, et n'a pas prévu les soupçons auxquels a beauté peut donner lieu, il accuse ses mœurs ! Mais il faut vous dire un mot du décret d'invitation; 'avais presque oublié cet article, dont il est à pro-os de vous parler. Au retour de la première am-assade, je fis passer, dans le sénat, un décret que e rapportai dans les assemblées du peuple où vous leviez délibérer sur la paix. Dans ce décret, n'ayant ncore vu ni entendu rien qui annonçât les préva-ications des députés, et me faisant une loi de la outume, je leur décernais des éloges et je les nvitais au Prytanée, je l'avoue ; j'ajoute même que j'ai ouvert ma maison aux députés de Phi-ippe, et que je n'ai rien oublié pour les recevoir

---

(1) L'orateur continue de parler avant que les témoins pa-aissent, et ne fait lire leur déposition qu'après avoir encore lit quelque chose. — *Et si un citoyen.....* C'est de Timarque qu'il est ici question, comme dans plusieurs autres endroits qui uivent.

honorablement. En effet, ayant vu qu'ils se piquaient de traiter leurs hôtes avec noblesse et magnificence, je n'ai pas cru devoir leur céder cette gloire, mais tâcher de l'emporter sur eux-mêmes en cela. Eschine dira tout-à-l'heure ; Démosthène a fait lui-même notre éloge, il nous a invités au Prytanée : mais il ne distinguera pas les tems, et ne dira pas que tout s'est passé avant que l'état eût souffert quelque préjudice, avant que la corruption des députés fût manifeste, au moment qu'ils arrivaient de la première ambassade, dont ils avaient à rendre compte au peuple, enfin avant qu'on eût pu se douter que Philocrate dût porter des décrets nuisibles, et qu'Eschine dût les appuyer de ses discours. Si donc il vous parle de mon décret, rappelez-vous qu'il est antérieur à leurs prévarications. Je n'ai eu, depuis, aucune liaison avec eux, aucune société. Greffier, lisez la déposition des témoins.

On lit la déposition (1).

Philocharès et Aphobète, frères d'Eschine, solliciteront peut-être pour lui. Vous ne manquez pas, Athéniens, de réponses solides à leur faire. Voici ce que vous devez leur dire, sans rien craindre et sans dissimuler : Aphobète et Philocharès, quoique votre métier, à vous, Aphobète, soit de peindre des enseignes et des tambours, et que vos frères

(1) C'est la déposition des témoins, qui attestent que Phrynon a envoyé son fils à Philippe.—*Philocharès et Aphobète*... Eschine, dans son discours, tâche de donner une idée plus avantageuse de sa famille, et de détruire les mauvaises impressions que Démosthène en veut faire prendre.

assent des greffiers subalternes et des hommes du commun (ce qui, sans être un crime, n'est pas un titre pour commander des troupes), nous vous avons nommés ambassadeurs et généraux, emplois les plus honorables qui soient dans la république. Aucun de vous n'eût-il prévariqué, nous ne vous aurions encore aucune obligation, et c'est vous qui nous seriez redevables de vous avoir donné la préférence sur des citoyens qui la méritaient. Mais si, dans les fonctions même dont vous avez été honorés, un de vous a grièvement prévariqué, ne devez-vous pas éprouver notre rigueur plutôt que notre indulgence? Oui, et je pense ainsi. Peut-être qu'ils insisteront, et qu'avec cette voix et ce front, qui fait tout leur mérite, ils vous diront qu'il est bien pardonnable de secourir un frère. Ne vous rendez pas, Athéniens, et pensez que, s'il leur est permis de venir au secours d'Eschine, c'est un devoir pour vous de défendre les lois, l'état en général, et sur-tout la religion, du serment que vous avez prêté avant de monter au tribunal. S'ils vous supplient d'absoudre leur frère, demandez-leur si c'est comme innocent ou comme coupable. Si c'est comme innocent, je dis moi-même qu'on doit l'absoudre : si c'est, dans tous les cas, et quoi qu'il ait fait, ils vous supplient donc d'offenser les dieux par un parjure; car les dieux connaîtront vos suffrages, encore qu'ils soient secrets. Et ce secret des suffrages est un trait de sagesse dans le législateur. Comment cela? c'est que, par ce moyen, l'accusé ne peut savoir quel est le juge qui lui a été favorable, et que les dieux n'en sauront pas moins quel est le juge qui s'est parjuré. Or, ne vaut-il pas mieux que chacun de vous ne prononce rien que

mêmes vers, Eschine, je puis les tourner contre vous, et en vous les appliquant dans cette cause, je ne ferai rien qui ne soit à propos. Quiconque fréquente Philocrate et agit de concert avec lui dans une ambassade, je n'en demande pas davantage; je sais qu'il a pris de l'argent, comme Philocrate qui l'avoue. Mais lui qui traite les autres de vils déclamateurs et de rusés sophistes, qui leur prodigue les injures, mérite lui-même, incontestablement, les dénominations odieuses qu'il leur donne. Les vers qu'il a cités, sont du Phénix d'Euripide. Cette pièce ne fut jamais représentée ni par Théodore, ni par Aristodème, sous lesquels Eschine a joué les troisièmes rôles; elle le fut par Molon et par quelques autres de nos anciens acteurs. Mais l'Antigone de Sophocle fut souvent donnée par Aristodème et par Théodore : elle est pleine de beaux vers, de vers instructifs pour les peuples, qu'Eschine a négligé de rapporter, quoiqu'il les eût déclamés souvent et qu'il les sût très-bien. Car, sans doute, vous n'ignorez pas qu'on fait quelquefois la faveur aux acteurs des troisièmes rôles, de jouer les rôles de roi (1), et de paraître sur la

---

de débauche de Timarque. Il en est beaucoup parlé dans la harangue d'Eschine contre Timarque. Démosthène semble annoncer qu'il cite, en propres termes, les réflexions d'Eschine après les vers d'Euripide; cependant je ne trouve, dans la harangue de cet orateur, ni les choses, ni les paroles.

(1) Apparemment qu'on donnait quelquefois à jouer aux plus faibles acteurs, des rôles de roi qui n'étaient pas difficiles, où il fallait plus représenter que parler ou agir avec feu : tel est, dans Antigone, le rôle de Créon, qui est un rôle tranquille et froid.

scène portant le sceptre et le diadême. Or, voyez comment, dans cette pièce, le poëte fait parler le Créon-Eschine, qui, dans son ambassade, ne s'est pas appliqué les vers qu'il avait débités sur le théâtre, et qui, dans son accusation contre Timarque, ne les a pas cités aux juges. Vous, greffier, faites-en lecture.

Vers de Sophocle (1).

» Il est impossible de connaître les sentimens, » l'ame et le caractère d'un homme qui n'a pas » encore vécu sous l'empire des lois, et géré les » charges de l'état. Tout ministre d'une républi» que, qui ne lui donne pas les meilleurs conseils, » et dont la crainte enchaîne la langue, je l'ai » toujours regardé et le regarderai toujours comme » un méchant. Quiconque a des amis qu'il pré» fère à la patrie, est à mes yeux un personnage » vil et méprisable. Pour moi, j'en atteste Jupiter » qui connaît tout, je ne garderais pas le silence, » si je voyais mes concitoyens exposés à périr, si » je voyais le désastre s'avancer contre eux; j'évi» terais sur-tout de prendre pour ami l'ennemi de » la patrie, persuadé que nous lui devons tout à

(1) Les vers de Sophocle, que j'ai traduits en prose, sont tirés de l'Antigone de ce poëte, et sont mis dans la bouche du roi Créon. Je les ai traduits en prose, parce que j'ai craint de ne pouvoir bien rendre en vers les pensées de Sophocle. D'ailleurs, j'ai annoncé dans le volume précédent (et j'ai dit pour quelles raisons) que j'avais pris le parti de traduire et de publier en prose les pièces de vers grecs que je rencontrerais dans les orateurs, excepté celles que j'avais déjà traduites en vers avant de prendre ce parti.

» cette patrie, que nous ne manquerons jamais
» d'amis tant qu'elle subsistera, tant que nous
» jouirons avec elle d'une navigation heureuse. »

Eschine ne s'est pas rappelé ces vers dans le cours de son ambassade; mais, ne trouvant rien d'aussi grand ni de plus utile que l'amitié de Philippe, il l'a préférée au salut de la patrie, et a dit un éternel adieu à Sophocle et à ses maximes. Quoiqu'il vît le désastre s'approcher de nous avec l'armée qui marchait vers la Phocide, loin de l'annoncer et d'en avertir, il l'a caché, il a secondé l'entreprise, et empêché qu'on ne vous en parlât, oubliant, sans doute, qu'il devait tout à sa patrie; que c'est dans cette patrie que sa mère, avec l'argent des initiations et des expiations, nous a élevé ces rares personnages; et que son père, qui, comme je l'apprends de nos anciens, tenait école près du héros médecin (1), vivait misérablement, mais, enfin, vivait; que c'est dans cette patrie que ses frères et lui, greffiers subalternes, au service de tous les tribunaux, faisaient argent de leurs prévarica-

---

(1) Quelques savans prétendent que ce héros médecin se nommait Toxare, qu'il était étranger, et qu'on célébrait tous les ans à Athènes une fête en son honneur. Le même Démosthène, dans la harangue sur la couronne, dit que le père d'Eschine servait, en qualité d'esclave, Elpias, maître d'école auprès du temple de Thésée. Est-ce la même anecdote qu'il rapporte ici? et y avait-il, auprès du temple de Thésée, une statue ou chapelle du héros médecin? — *Nourris deux ans aux frais de l'état*, en grec, *nourris deux ans au Tholus*. Harpocration parle du *Tholus*; il dit qu'on appelait à Athènes le *Tholus*, la salle où mangeaient les prytanes, à cause de la forme ronde de cette salle. En général, on appelait *Tholus*, tout lieu bâti en voûte avec la forme ronde.

tions, et que par la suite, élevés au rang de greffiers publics, ils ont été nourris deux ans aux frais de l'état; qu'enfin, c'est de cette même patrie que nous l'avons vu partir pour une ambassade. Il n'a tenu compte d'aucun de ses bienfaits; et, loin de lui procurer une heureuse navigation, il l'a renversée, submergée, livrée aux ennemis, autant qu'il était en son pouvoir. Et vous n'êtes pas, Eschine, un vil sophiste, un misérable discoureur, un homme pervers et ennemi des dieux, vous qui, affectant de taire des maximes que vous saviez pour les avoir déclamées souvent, avez recueilli et cité, pour perdre un citoyen, des vers qui ne furent jamais dans vos rôles!

Mais voyez, Athéniens, ce qu'il disait de Solon (1). Ce grand homme, disait-il, représenté tenant la main dans sa robe, donnait une idée de la sagesse des ministres d'alors. C'était un trait malin qu'il comptait lancer contre la pétulance de Timarque. Toutefois on dit à Salamine, qu'il n'y a pas encore cinquante ans que la statue est faite; et l'on en compte près de deux cent quarante depuis Solon jusqu'à nous. Ainsi l'ouvrier qui l'a représenté dans cette attitude, ni même son aïeul, ne peuvent l'avoir vu. Cependant Eschine en a parlé aux juges, et a tâché de la rendre, en ajoutant le geste à la parole. Mais ce qui était bien

(1) Solon, fameux législateur d'Athènes. Nous verrons ensuite pourquoi on lui avait érigé une statue à Salamine. — Plus bas, *près de deux cent quarante depuis Solon jusqu'à nous*. Est-ce depuis la naissance, depuis la mort, depuis le ministère de Solon? Cette expression vague, *depuis Solon*, a embarrassé ceux qui ont voulu vérifier le calcul de Démosthène.

plus essentiel pour nous qu'une simple attitude; l'ame et la vertu de Solon, loin de chercher à les connaître et à les exprimer dans sa conduite, il a fait tout le contraire. En effet, Solon, après la défection de Salamine, et malgré la défense, sous peine de mort, de proposer de la recouvrer, prenant sur lui les risques du conseil, composa des vers (1) qu'il débita publiquement, et par-là rendit une place à sa patrie, et effaça la honte dont elle s'était couverte. Mais Eschine, qu'a-t-il fait? une ville dont le roi de Perse et tous les Grecs vous avaient déclaré possesseurs légitimes, Amphipolis, il l'a vendue à Philippe, et il a appuyé de ses discours le décret de Philocrate qui la livrait à ce prince. C'était bien à lui, je vous le demande, à citer l'exemple de Solon. Et ce n'est pas seulement chez vous qu'il agissait de la sorte; en Macédoine, il n'a pas daigné prononcer le nom d'Amphipolis, objet principal de son ambassade. Et voici, entre

(1) Solon aimait beaucoup la poësie. Il avait renfermé dans un poëme une grande partie de ce qu'il avait fait pour la république, et mis ses lois en vers. Il en avait fait plus de quatre mille, si l'on en croit Diogène de Laerce. Plutarque rapporte plusieurs fragmens de ses poësies. Par rapport à Salamine, l'histoire dit que les Athéniens, fatigués de la longue et rude guerre qu'ils avaient soutenue contre les Mégariens pour la possession de cette ville, défendirent, par un décret, de rien proposer sur cette affaire, sous peine de mort. Solon, ne pouvant supporter la honte d'une pareille lâcheté, et voyant que les jeunes gens ne respiraient que la guerre, mais que personne n'osait ouvrir la bouche, contrefit l'insensé, se jeta dans la place publique, prononça les vers qu'il avait composés au sujet de Salamine. Les Athéniens révoquèrent le décret, et la ville fut reprise.

utres choses, ce qu'il vous disait à son retour, et ue vous devez vous rappeler : J'aurais pu parler l'Amphipolis, mais je m'en suis abstenu, parce ue je voulais laisser cette partie à Démosthène. 'renant aussitôt la parole, je disais qu'Eschine 'était pas homme à me laisser le soin de dire à 'hilippe ce qu'il était jaloux de lui dire lui-même ; u'il aurait plutôt donné de son sang, que de céder n mot à personne. Au reste, Athéniens, comme avait reçu le prix de sa trahison, il n'aurait jamais pu contrarier un monarque qui n'avait donné l'argent que pour ne pas rendre la place. Greffer, lisez-nous les vers de Solon ; on verra comen il haïssait les hommes qui ressemblent à ce aître. Ce n'est pas à la tribune, Eschine, non, ais en ambassade, qu'il faut tenir la main dans sa be. Après l'avoir tendue en Macédoine pour cevoir, et par cette bassesse avoir fait rougir tre patrie, vous venez nous prononcer de beaux scours, et nous débiter d'une voix sonore de isérables lieux communs long-tems médités. 'oyez-vous donc que, pour vous soustraire à la ine de tous vos crimes, il suffise de venir avec geste et le ton d'un héros de théâtre, nous déamer de belles maximes, et vomir des injures ntre moi ? Greffier, lisez les vers.

VERS DE SOLON.

Notre illustre cité, que Jupiter conserve,
Par l'effort des mortels ne peut jamais périr :
La fille de ce dieu, la vaillante Minerve,
De son bras protecteur se plaît à la couvrir.
Ses propres citoyens conjurent sa ruine :
Pour un vil intérêt, le ministre imprudent
Attaque sa puissance, et sourdement la mine.

Des premiers magistrats le crédit insolent
Seconde sans pudeur son projet téméraire.
Leur orgueil de l'état enfante les malheurs;
De la cupidité leur ame mercenaire
Saisit avidement les conseils séducteurs.
Rien ne peut contenter des cœurs insatiables
Qui ne sauraient jouir, dans une heureuse paix,
Des biens dont le desir nous rend plus misérables.
Mais déjà, sans horreur pour les plus noirs forfaits,
Et brûlant de grossir leurs injustes richesses,
Ils boivent à longs traits le sang des malheureux.
Pour eux tout est permis, la fraude et les bassesses,
Le pillage et les vols : leur brigandage affreux
Ne respecte aucun droit, ni sacré, ni profane;
Ils exercent par-tout leur avide fureur.
La justice les voit, et déjà les condamne;
Du crime, ce sévère et terrible vengeur,
Semble avoir oublié leur coupable insolence;
Mais il les a suivis de son perçant regard;
Il observe leurs pas, il approche en silence,
D'autant plus rigoureux, qu'il arrive plus tard.
Tout l'état cependant, victime de leur rage,
Éprouve dans son sein les maux les plus cruels,
Et se forge les fers d'un indigne esclavage.
Parmi les citoyens quels débats criminels!
L'ennemi les attaque, et le glaive homicide
Dévore la jeunesse, en moissonne la fleur.
Le peuple, que conduit l'homme injuste et perfide,
Vaincu de tous côtés, voit tomber sa grandeur.
L'indigent, sans espoir, vaincu, chargé de chaines,
Loin du pays natal, aux plus rudes saisons,
Va gémir accablé de travaux et de peines.
Ainsi les maux publics entrent dans nos maisons.
En vain du riche altier les palais magnifiques
Voudraient les éloigner; ils franchissent les murs;
Ils sauront le trouver dans ses vastes portiques,
Et sous ses toits dorés lui porter des coups sûrs.
O mes concitoyens! redoutez la licence
Qui trouble les états et les mèt aux abois;

De vos législateurs chérissez la prudence ;
Aimez le joug utile, aimez le frein des lois :
Des folles passions il prévient les ravages.
Pour le crime, les lois sont un heureux écueil.
De la sédition dissiper les orages,
Enchaîner l'injustice et réprimer l'orgueil,
Marquer d'un droit douteux les routes tortueuses,
Contenir l'insolent, régler nos intérêts,
Et tarir du malheur les sources dangereuses :
Des lois, pour les humains, voilà les grands effets.

Vous entendez, Athéniens, ce que dit Solon des itoyens traîtres à la patrie, et des dieux qui veil-ent à sa conservation. Pour moi, je pense et j'es-ère qu'il sera toujours vrai de dire que les dieux ous protègent. Il me semble même que tout ce ue nous voyons se réunir dans cette cause, est un émoignage sensible de leur protection. Voici com-ient. Un homme a commis, dans son ambas-ade, les délits les plus graves, il a livré à l'ennemi n pays où les dieux devaient être honorés par ous et par vos alliés; et cet homme, poursuivant in de ses accusateurs, a réussi à le faire déclarer nfame. Pourquoi cela ? c'est afin que lui-même, tant coupable, soit condamné, par vous, sans itié et sans indulgence. De plus, en accusant Ti-narque, il s'est déchaîné contre moi; et, dans me assemblée du peuple, faisant éclater son dépit, l menaçait de m'accuser lui-même. Pourquoi ces nenaces ? c'est afin que vous m'écoutiez favorable-nent, moi qui ai suivi, et qui connais, dans tous eurs détails, les délits dont je l'accuse. Enfin, lui ui a évité jusqu'à présent de rendre ses comptes, es rend dans une circonstance où, vu les périls ui nous menacent, il n'est ni sûr ni possible de lais-

ser impunie ses corruptions. En effet, Athéniens, il convient, dans tous les tems, de détester et de punir les perfides qui se laissent corrompre; mais jamais votre sévérité ne pourrait être mieux placée, ni plus universellement utile que dans les conjonctures présentes.

Un mal contagieux s'est répandu dans toute la Grèce; mal funeste, aux ravages duquel ne peuvent vous soustraire qu'une vigilance extrême de votre part, et une faveur insigne de la fortune. Les citoyens les plus distingués, ceux qui sont à la tête des affaires dans leur république, renoncent volontairement à la liberté; et, se parant des noms d'hôtes, d'amis, d'intimes de Philippe, ils courent, les malheureux! au devant de la servitude. Le peuple et les magistrats qui devraient les réprimer, ou les punir de mort sur-le-champ, loin de sévir contre eux, les admirent, les vantent, et envient leurs succès. Accru et fortifié par une émulation dangereuse, ce mal avait déjà fait perdre aux Thessaliens (1) le rang et la considération dont ils jouissaient dans la Grèce; ils vient encore de leur ravir la liberté, en livrant à des soldats macédoniens plusieurs de leurs citadelles. Pénétrant dans le Péloponèse, il a armé les uns contre les autres les habitans d'Elie; il a rempli de démence et de fureur ces misérables qui, pour dominer dans leur patrie, et pour plaire à un prince étranger, ont trempé leurs mains dans le sang de leurs proches

(1) Les Thessaliens s'étaient attachés à Philippe; ils avaient en lui toute confiance; mais ce prince ne les délivra de leurs tyrans, que pour les asservir lui-même. — Plus bas, *les habitans d'Elide*. Voyez tome 2, page 187.

t de leurs concitoyens. Il ne s'est pas arrêté là : entré dans l'Arcadie, il l'a bouleversée ; et ces Arcadiens, à qui l'amour de la liberté devait inspirer la noblesse de vos sentimens, puisque seuls de tous les Grecs ils peuvent se vanter comme vous d'être enfans de la terre qu'ils habitent (1) ; les Arcadiens eux-mêmes, vils flatteurs du roi de Macédoine, lui érigent des statues, lui décernent des couronnes, et décident de le recevoir dans leurs villes, s'il paraît dans le Péloponèse. Les Argiens n'ont pas été plus sages. Vous aussi, Athéniens, il faut le dire, vous ne pouvez user de trop de précautions contre un mal qui, après avoir parcouru toutes les villes d'alentour, s'est introduit, enfin, dans la vôtre. Tandis qu'il est encore tems, tenez-vous sur vos gardes, et punissez ceux qui, les premiers, ont apporté chez vous la contagion ; ou craignez de ne reconnaître l'utilité de mes avis, que lorsqu'il n'y aura plus de ressource.

Vous faut-il un exemple plus frappant et plus sensible que le désastre des Olynthiens ? infortunés ! ils n'ont péri que par une suite de ce désordre, comme le prouve toute leur histoire. Avant la ligue chalcidienne (2), dans le tems où ils n'avaient en-

---

(1) Les anciens disaient, des peuples qui avaient défriché un pays, ou qui n'étaient pas venus s'y établir d'ailleurs, qu'ils étaient nés du pays même, ou enfans de la terre qu'ils habitaient. On les appelait en grec, *autoctones*, en latin, *aborigines*. Les Athéniens, les Arcadiens, et quelques autres peuples de la Grèce, passaient pour *autoctones*, ou nés dans le pays même qu'ils habitaient. Les Arcadiens étaient dévoués à Philippe.

(2) Chalcide, ville d'Eubée, avait fondé dans la Thrace plusieurs villes, dont Olynthe était la principale. Toutes ces villes se réunirent et formèrent une ligue appelée *Chalcidienne*, du

core que quatre cents cavaliers, et que, tous ensemble, ils ne formaient pas six mille hommes, les Lacédémoniens vinrent les attaquer avec des armées considérables de terre et de mer, (Lacédémone, vous le savez, dominait alors sur l'un et l'autre élément); assaillis par cette puissance, ils ne perdirent pas une place, pas même un fort: ils remportèrent plusieurs victoires, tuèrent aux ennemis trois de leurs généraux, et, enfin, conclurent la paix aux conditions qu'ils voulurent. Mais, lorsque quelques-uns de leurs chefs eurent commencé à recevoir des présens, et que le peuple, par une ignorance stupide, ou plutôt par un triste aveuglement, les eut regardés comme plus fidèles que ses ministres les plus zèlés; lorsqu'on a vu Lasthène couvrir sa maison de bois qui lui étaient envoyés de Macédoine, Euthycrate nourrir d'immenses troupeaux de bœufs qu'il n'avait pas achetés, d'autres rassembler du bétail de toute espèce, d'autres élever des coursiers d'un grand prix; lorsqu'on eut vu le peuple qu'ils trahissaient, loin d'éclater et de les punir, les regarder avec admiration, les estimer, les respecter, vanter leurs talens; lors, dis-je, que les choses en furent venues à ce point, et que la corruption eut prévalu, alors, quoiqu'ils eussent sous les armes mille hommes de cavalerie, plus de dix mille d'infanterie, tous leurs voisins

---

nom de leur fondatrice. Les peuples qui la formaient, se nommaient *Chalcidiens*. Avant cette réunion, les Lacédémoniens, jaloux de la puissance d'Olynthe, qui croissait de jour en jour, l'attaquèrent vivement. Les Olynthiens, après une vigoureuse résistance, furent enfin obligés de se rendre. Suivant Démosthène, ce fut à des conditions fort avantageuses.

pour alliés, quoique vous les eussiez secourus de dix mille étrangers, de quatre mille de vos citoyens et de cinquante de vos vaisseaux, rien ne put les sauver. En moins d'une année de guerre, ils avaient perdu, grace à des perfides, toutes les villes chalcidiennes. Philippe ne pouvait suffire aux offres de ses créatures, et n'était embarrassé que du choix. Il prit cinq cents cavaliers avec leurs armes, qui lui étaient livrés par les chefs même; chose inouie et sans exemple. Mais les traîtres ne respectaient ni la lumière du jour qui les éclairait, ni le sol de la patrie qui les nourrissait, ni les temples des dieux, ni les tombeaux de leurs ancêtres, ni la renommée qui devait publier leur infamie: tant la cupidité, ô Athéniens, aveugle et transporte les esprits qu'elle domine! Vous, du moins, vous, soyez plus sages, et, armés de rigueur contre de telles perfidies, punissez-les comme elles le méritent. Eh! serait-il raisonnable qu'après avoir porté le décret le plus sévère contre les traîtres d'Olynthe (1), vous n'eussiez pas la force de punir, chez vous, des ministres prévaricateurs? Greffier, lisez-nous le décret au sujet des Olynthiens.

On lit le décret.

Les Grecs et les Barbares ont applaudi à ce décret porté contre des traîtres, contre des hommes

(1) Les Athéniens furent si touchés de la ruine d'Olynthe, qu'ils portèrent un décret contre les traîtres qui l'avaient livrée. Ils furent prévenus par les vainqueurs pour les deux plus coupables. Euthycrate et Lasthène furent d'abord outragés de paroles par les soldats macédoniens, qui, voyant que Philippe semblait autoriser cette licence, les mirent en pièces presque sous ses yeux.

ennemis des dieux. Puis donc que les présens disposent à la trahison, et que plusieurs n'en reçoivent que dans le dessein de trahir, regardez, Athéniens, comme traître, celui de vos ministres qui reçoit des présens. Si chacun d'eux ne livre à part que les conjonctures, les affaires ou les soldats, c'est que chacun ne peut livrer que les objets dont il dispose ; mais tous méritent également votre haine. Vous êtes les seuls des Grecs qui, dans cette partie, ayez des exemples domestiques, et qui puissiez imiter vos ancêtres, que vous avez raison de louer. Si le calme et la tranquillité dont vous jouissez maintenant, ne vous permettent pas de vous signaler par les mêmes expéditions, les mêmes combats et les mêmes exploits, vous pouvez du moins imiter leur sagesse. La sagesse est de toutes les circonstances; et il n'est pas plus difficile et plus pénible d'ouvrir, que de fermer l'oreille à sa voix. Le tems que vous mettez à délibérer, employez-le à connaître et à décider ce qui convient dans chaque affaire ; vous ferez prospérer la république, et soutiendrez la gloire de vos aïeux; si, au contraire, vous décidez mal, vous perdrez l'état, et vous déshonorerez la vertu de vos pères. Que pensaient donc ceux-ci au sujet des présens? Greffier, prenez la condamnation d'Arthmius (1), gravée sur une colonne, et faites-en lecture. Il faut vous montrer, Athéniens, que vous regardez, d'un œil indifférent, des actions que vos ancêtres punissaient du dernier supplice. Lisez, greffier.

(1) Il est beaucoup parlé de cet Arthmius dans une des Philippiques. Voyez second volume, page 171 et suiv.

On lit l'inscription de la colonne.

Vous entendez, Athéniens, ce que porte l'inscription : elle déclare ennemi du peuple d'Athènes et de ses alliés, Arthmius, fils de Pytonax, de Zélie, lui et toute sa race. Et pourquoi? parce qu'il a apporté chez les Grecs l'or des Barbares. Ce qui prouve évidemment combien vos ancêtres veillaient à ce que personne, quel qu'il fût, n'entreprît de nuire, avec l'or, aux intérêts de la Grèce : et vous, vous ne songez pas même à empêcher qu'aucun Athénien ne nuise à la république d'Athènes ! Mais a-t-on déterminé au hasard la place de l'inscription ? non. Mais, dans un lieu tout consacré et aussi vaste que l'est notre citadelle, on a placé la colonne à droite de la grande statue de Minerve, monument qu'Athènes a élevé aux frais des autres Grecs, pour éterniser le souvenir de la guerre contre les Barbares. Alors, sans doute, on avait pour la justice un respect si religieux, et on punissait la corruption d'une manière si éclatante, qu'on crut devoir placer ensemble, et la statue de Minerve, qui attestait la valeur des Athéniens, et l'inscription de la colonne, qui constatait la peine du coupable. Mais, aujourd'hui, si vous ne réprimez les excès dont nous sommes les témoins, bientôt les méchans, sûrs de l'impunité, se feront un jeu de cette infamie.

Au reste, Athéniens, ce n'est pas dans cette seule action que vous devez imiter vos ancêtres, mais dans plusieurs autres qui ont suivi. Vous savez, je pense, pour l'avoir entendu dire, que Callias, fils d'Hipponique (1), était chef de l'am-

(1) Artaxerxès Longue-main, roi de Perse, fatigué d'une

ne vous faire aucun tort, du moins avec connaissance. Si de tous les délits, pour lesquels les députés dont je parle furent condamnés à mort, il en est un que n'aient pas commis Eschine et ses complices, faites-moi subir la même peine, j'y consens. Examinons la chose. *Attendu*, dit la sentence, *que les députés ont agi contre la commission et le décret.* C'est-là le premier grief.—Mais ceux-ci n'ont-ils pas agi contre leur commission? Le décret de notre ambassade porte que la paix s'étendra aux Athéniens et à leurs alliés : n'ont-ils pas exclu du traité les Phocéens nos alliés? Le décret ordonne qu'on ira prendre dans chaque ville le serment des chefs; ne se sont-ils pas contentés du serment de ceux que leur envoyait Philippe? Le décret interdit toute conférence particulière avec le prince : ont-ils cessé de traiter en particulier avec le prince?—*Attendu*, ajoute la sentence, *que quelques-uns d'entre eux ont été convaincus d'avoir fait de faux rapports dans le sénat.* Mais ceux-ci en ont fait devant le peuple; et par où sont-ils convaincus? par la preuve la moins équivoque; par les événemens : car il est arrivé tout le contraire de ce qu'ils ont promis au nom de Philippe. — *Attendu*, dit encore la sentence, *qu'ils nous ont écrit des faussetés.* — Ceux-ci n'en ont-ils pas écrit? — *Attendu*, dit-elle, *qu'ils ont trompé nos alliés, et qu'ils ont reçu des présens.* — Au lieu de tromper simplement nos alliés, ceux-ci les ont entiérement perdus : ce qui est bien plus que de les avoir trompés. Quant aux présens, s'ils niaient en avoir reçu, il faudrait les en convaincre; mais puisqu'ils en conviennent, il ne reste qu'à les envoyer au supplice.

Vous donc, Athéniens, vous les enfans de ceux

même qui ont rendu la sentence, et dont quelques-uns l'ont rendue avec eux, vous aurez souffert qu'Epicrate, un des bienfaiteurs du peuple, un de ceux qui l'avaient ramené du Pirée, ait été puni de mort; derniérement encore, vous aurez laissé condamner à une amende de dix talens Thrasybule, fils du fameux Thrasybule (1), cet ami du peuple, qui l'a ramené de Phyle; vous aurez laissé subir la même peine à un des descendans d'Harmodius et d'Aristogiton, de ces deux hommes célèbres qui vous ont rendu les services les plus importans, en récompense desquels vous avez décidé, par une loi, qu'ils auraient part aux libations dans nos temples et dans nos sacrifices, qu'ils seraient chantés et honorés à l'égal des dieux et des héros; vous aurez vu ces trois citoyens subir une condamnation, sans que ni la pitié, ni l'indulgence, ni les larmes d'enfans qui portent le nom de vos bienfaiteurs; sans que rien, en un mot, pût adoucir la rigueur de la sentence : et le fils d'un Atromète, d'un simple maître d'école, le fils d'une Glaucothée, d'une prêtresse de Bacchus, qui conduit les troupes de Bacchantes, et qui exerce des fonctions dans lesquelles une autre, avant elle, a

(1) Thrasybule, fameux général d'Athènes, qui délivra sa patrie de trente tyrans qui l'opprimaient. Suivi d'un petit nombre d'amis, il se retira d'abord dans Phyle, forteresse de l'Attique, où une partie du peuple s'était réfugiée. — Plus bas, *un des descendans d'Harmodius et d'Aristogiton*. Ulpien croit que c'était le général Proxène : il n'appuie d'aucune preuve son opinion. Harmodius et Aristogiton sont fort connus dans l'histoire d'Athènes. Tous deux, de concert, tuèrent Hipparque, fils de Pisistrate, tyran de cette ville. Ils furent regardés par les Athéniens et honorés comme les libérateurs de la patrie.

été punie de mort (1) ; un tel homme, né de tels parens, un homme que vous êtes maîtres de punir, vous le renverrez absous, comme si lui, son père, ou quelqu'un de sa race, vous eussent rendu quelque service ! Où sont donc les chevaux, où sont les vaisseaux qu'il nous a procurés ? Dans quelle expédition militaire, dans quelle charge publique s'est-il distingué ? Par quelle contribution, par quels travaux et quels périls a-t-il prouvé son zèle ? Dans quel de ces objets et dans quel tems a-t-on vu Eschine et sa famille se rendre utiles à la république ? Vous eût-il bien servis dans tout le reste, il mériterait la mort, pour avoir manqué de droiture et de désintéressement dans l'ambassade. Mais, s'il n'a servi l'état, ni dans ce dernier objet, ni dans les autres, ne le punirez-vous pas ? Ne vous rappelerez-vous pas ce qu'il disait, en accusant Timarque ? qu'il (2) n'y avait rien à espérer d'un état qui ne montrait point de vigueur contre les coupables, ni d'un gouvernement où les sollicitations et la pitié l'emportaient sur les lois ; qu'il ne fallait vous laisser attendrir, ni par les pleurs et le grand âge de la mère de Timarque, ni par le malheur de ses enfans, ni par aucune autre considération ; mais vous convaincre que, si vous laissez

(1) Ulpien pense que Démosthène parle ici d'une Ninus, apparemment aussi prêtresse de Bacchus, qui fut accusée par Ménéclès de composer pour de jeunes gens des philtres amoureux.

(2) Ce que Démosthène rapporte comme ayant été dit par Eschine dans la harangue contre Timarque, ne s'y trouve pas. Nous avons déjà fait plus haut la même observation. Ce qui semble prouver que cet orateur avait dit bien des choses en parlant, qu'il n'a pas laissées par écrit.

miner les lois et le gouvernement, vous ne trouveriez personne qui voulût s'attendrir pour vous. Un citoyen malheureux est diffamé, parce qu'il a su qu'Eschine avait prévariqué; et vous laisseriez impuni le prévaricateur! Et pourquoi l'épargneriez-vous? S'il a cru que des citoyens qui n'ont péché que contre eux-mêmes, méritaient un châtiment si rigoureux, quelle peine des juges, fidèles à leur serment, ne doivent-ils pas infliger à des coupables qui ont péché si grièvement contre la république, et dont Eschine est convaincu d'être le complice? Mais, dit-il, la condamnation de Timarque réformera nos jeunes gens : mais la sienne réformera nos ministres, qui jettent la république dans les derniers périls, et qui, je crois, méritent toute notre attention.

Mais il faut vous apprendre que, s'il a perdu Timarque, ce n'est pas pour opérer la réforme de vos enfans, qui sont assez sages par eux-mêmes; et vous préserve le ciel d'avoir jamais besoin, pour eux, de réformateurs tels qu'Eschine et Aphobète! il faut, dis-je, vous apprendre que, s'il a perdu Timarque, c'est que celui-ci, étant sénateur, proposa de punir de mort (1) quiconque serait convaincu d'avoir envoyé à Philippe des armes ou des agrès de vaisseaux. En voici la preuve. Depuis combien de tems Timarque haranguait-il le peuple? depuis très-long-tems. Or, dans tout cet intervalle où Eschine n'a cessé d'avoir part à l'administration, il n'a jamais paru ni indigné ni révolté de voir un pareil homme monter à la tribune; ce

(1) Je ne vois nulle part à quelle occasion Timarque avait proposé le décret dont parle Démosthène.

n'est qu'à son retour de Macédoine, et après s'être vendu à Philippe, qu'il a entrepris de l'en exclure. Greffier, lisez le décret de Timarque.

On lit le décret.

Celui donc qui, pour votre intérêt, a proposé qu'il fût défendu, sous peine de mort, d'envoyer des armes à Philippe, a été condamné et diffamé; et celui qui a livré à ce prince les armes de vos alliés, c'est lui qui accusait et qui débitait, grands dieux! ces longs discours contre le désordre des mœurs, assisté de ses deux beaux-frères, qui ne peuvent se montrer sans exciter la clameur publique; de l'infame Nicias, qui s'est vendu à Cabrias, en Egypte; du détestable Cérybion (1), qu'on a vû, sans masque et sans pudeur, se signaler dans les folies des bacchanales. Mais, que dis-je? j'oubliais son frère Aphobète, qui l'animait par sa présence. Et alors, quel torrent de paroles, et que de vaines déclamations sur le désordre et sur l'infamie!

Mais parlons de l'opprobre où sa perversité et ses discours trompeurs ont jeté notre ville. Je supprimerai le reste, et ne dirai rien que vous ne sachiez tous. Autrefois, Athéniens, les Grecs étaient empressés de savoir ce qui avait été résolu chez vous; aujourd'hui, c'est nous qui courons dans les places publiques, qui prêtons l'oreille pour

(1) Ce Cérybion était sans doute Epicrate, beau-frère d'Eschine. Cérybion, suivant Ulpien, était un sobriquet injurieux. Eschine appelle Philon, son autre beau-frère, que Démosthène nomme Nicias. Cabrias, fameux général athénien, avait secouru, contre le roi de Perse, Tachos, monté sur le trône d'Egypte.

:voir ce que les autres ont décidé. Que font les rcadiens? qu'ont ordonné les Amphictyons ? où ι Philippe ? est-il en vie ? est-il mort ? N'est-ce pas ce qui nous occupe ? Pour moi, ce que je crains, : n'est pas que Philippe meure ou qu'il vive, mais ue la haine contre les traîtres et l'ardeur à les unir ne vivent plus en vous. Philippe, malade ou n santé, n'a rien qui m'épouvante, si vous conervez votre ancienne vigueur. Mais si des hommes ui se laissent corrompre par ce monarque, sont ssurés chez vous de l'impunité; s'ils sont soutenus ar quelques-uns des citoyens à qui vous donnez otre confiance, et si ceux-ci parlent aujourd'hui our eux après s'être défendus, par le passé, d'agir our Philippe ; c'est-là ce qui m'épouvante.

Car enfin, Eubulus (1), d'où vient que, dans a cause d'Hégésilée, votre cousin, et dernièrement lans celle de Thrasybule, fils de Nicérate, votre ncle, qui vous appelaient à leur secours, vous ;ardâtes le silence pendant tout le tems de la dis:ussion, et qu'au moment où on allait prononcer a peine, loin de parler pour eux aux juges, vous 1'élevâtes la voix que pour leur proposer vos ex:uses? Pourquoi, ayant refusé votre assistance à ros parens et à vos proches, prenez-vous aujour-

(1) Eubulus, ministre d'Athènes, qui avait beaucoup de crédit dans la ville. Hégésilée commandait en Eubée lorsque les Athéniens envoyèrent du secours à Plutarque : c'était un homme sans mérite. On l'accusait d'avoir secondé Plutarque dans ses perfidies. — *Thrasybule, fils de Nicérate.* On connaît le fameux Thrasybule, et Nicias, fils de Nicérate, dont le fils était nommé Nicérate ; mais l'histoire ne dit pas que Thrasybule fût de la famille de Nicias. — *Et qu'au moment où on allait prononcer la peine.* Voyez plus haut, page 116, note.

d'hui la défense d'Eschine; d'Eschine, qui, lors qu'Aristophon (1) accusait Philonique, et, en sa personne, toutes les opérations de votre ministère, faisait cause commune avec l'accusateur, et se rangeait parmi vos ennemis? vous qui, cherchant à effrayer l'assemblée, aviez dit qu'il fallait courir sur-le-champ au Pirée, contribuer de ses biens, employer pour la guerre les fonds destinés au théâtre, et rejeter le parti qu'Eschine appuyait par ses discours, et que l'odieux Philocrate proposait dans ses décrets, parti qui, au lieu d'une paix honorable, nous a donné une paix honteuse; c'est au moment que vous voyez qu'ils ont tout perdu par leurs manœuvres, que vous vous réconciliez avec eux! Quoi! vous aurez chargé d'imprécations Philippe en présence du peuple; vous aurez juré sur la tête de vos enfans, que vous desiriez la perte de ce prince; et vous vous intéressez maintenant pour Eschine! Mais Philippe périra-t-il, si vous défendez ceux qui lui sont vendus? Comment, je vous prie, vous avez dénoncé Myroclès (2) pour avoir exigé vingt drachmes de chacun des particuliers qui

(1) Aristophon, général et ministre d'Athènes, qui se vantait d'avoir été soixante-quinze fois accusé, et soixante-quinze fois absous. On ne sait point quel est Philonique, et à quelle occasion il l'accusa. — *Les fonds destinés au théâtre.* Les fonds destinés originairement aux dépenses de la guerre, et employés, par abus, aux frais des spectacles. Voyez second vol. pag. 53 et suiv.

(2) Myroclès était de Salamine, et ne fut pas heureux dans le gouvernement de la république; c'est-là tout ce qu'en dit Suidas. — Plus bas, *Céphisophon.* Il est parlé, dans la réponse d'Eschine, d'un Céphisophon, ami de Charès; je ne sais pas si c'est le même.

vaient pris la ferme des mines ; vous avez poursuivi, comme coupable de sacrilége, Céphisophon, pour avoir apporté sept mines à la caisse trois jours trop tard : et des citoyens qui ont reçu l'or du monarque, qui en conviennent, qui sont convaincus de s'être laissé corrompre pour la ruine de nos alliés, loin de les poursuivre, vous demandez qu'ils soient absous ! Cependant, Eubulus, ce sont là les crimes vraiment à craindre, les crimes qui demandent toute notre vigilance et les plus grandes précautions ; mais les délits que vous poursuiviez avec tant de rigueur, que sont-ils ? Jugeons-en par les exemples.

Il y avait dans Elide des citoyens qui pillaient le trésor, et cela se conçoit. Est-il quelqu'un d'entre eux qui aient eu part au renversement de la démocratie ? aucun. Et quand Olynthe subsistait, manquait-elle de ces sortes de citoyens ? Je pense que non. Est-ce par eux qu'Olynthe a péri ? non, certes. Croyez-vous qu'il n'ait pas paru à Mégares d'infidèles administrateurs des deniers publics ? il y en a paru nécessairement. Est-ce parmi eux qu'il faut chercher les auteurs de ses infortunes ? non, sans doute. A qui donc imputer la ruine de leur patrie ? à ceux qui font gloire d'être amis de Philippe, qui sont à la tête des armées et des affaires, et qui se croient faits pour être au-dessus du peuple. Dernièrement, à Mégares, n'avait-on pas accusé Périlas, devant les Trois-Cents (1), de s'être rendu auprès de Philippe ? Ptéodore, le plus considérable des

(1) *Les Trois-Cents* étaient probablement, à Mégares, un sénat composé de trois cents personnes, comme à Athènes le

Mégariens par sa naissance, ses richesses et son crédit, intervient, obtient sa grace, et l'envoie de nouveau vers le roi de Macedoine. Qu'en est-il résulté? Périlas, à la tête des troupes étrangères, paraît au dehors, Ptéodore intrigue au dedans, et le seconde par ses manœuvres. Tant il est vrai qu'il n'y a rien de plus dangereux que de laisser un citoyen quelconque s'élever au-dessus des autres. Que personne n'ait le crédit de faire absoudre ou condamner tel ou tel à son gré, mais que chacun soit jugé selon qu'il le mérite; c'est-là l'essence et le soutien de la démocratie. On a vu chez nous, dans divers tems, des citoyens devenir puissans; Callistrate (1), après lui Aristophon, Diophante, et d'autres avant eux. Mais où chacun dominait-il? à la tribune et sur le peuple. Aucun, jusqu'à ce jour, n'avait dominé dans les tribunaux, sur les lois et sur les jugemens. Ne souffrez pas qu'Eubulus commence. Et pour vous prouver combien il vous importe de vous tenir en garde contre un trop grand crédit, loin de l'augmenter par un excès de confiance, il me suffit de vous lire un oracle des dieux, qui veillent beaucoup plus à la conservation d'Athènes, que ceux qui la gouvernent. Greffier, lisez l'oracle (2).

---

sénat *des Cinq-Cents.* — Démosthène parle, dans sa harangue sur la couronne, de Périlas et de Ptéodore, comme de traîtres à leur patrie.

(1) Callistrate, orateur athénien. Un discours éloquent qu'il prononça sur la ville d'Orope, fit prendre à Démosthène la résolution de se donner tout entier à l'éloquence. Nous venons de parler d'Aristophon. Diophante est sans doute le même dont il est fait mention plus haut.

(2) J'ignore à quelle occasion fut rendu l'oracle que va faire

présenta Ischandre (1), en vous disant qu'il arrivait d'Arcadie avec de bonnes intentions, qui ne cessait de crier que Philippe envahissait la Grèce et le Péloponèse, tandis que les Athéniens s'endormaient? Qui débitait ces beaux et longs discours? Qui faisait lire les décrets de Miltiade et de Thémistocle (2), et le serment prêté par nos jeunes citoyens dans le temple d'Aglaure? N'est-ce pas Eschine? Quel est celui qui vous conseillait d'envoyer des députés presque jusqu'à la mer rouge, parce que, disait-il, la Grèce était attaquée par Philippe, et qu'il vous convenait plus qu'à d'autres de réprimer son ambition, et de ne pas abandonner les intérêts de la Grèce? N'est-ce pas Eubulus qui a proposé le décret? N'est-ce pas Eschine qui est parti pour l'ambassade du Péloponèse? Arrivé chez ces peuples, il les a harangués, et leur a dit ce qu'il a voulu; vous, Athéniens, vous n'avez pas oublié ce qu'il vous disait à son retour.

Dans ses harangues il traitait Philippe de bar-

---

(1) C'est le même Ischandre dont il est parlé plus haut. Il paraît qu'il était Arcadien.

(2) Eschine faisait lire les décrets de Miltiade et de Thémistocle pour animer les Athéniens de son tems à se défendre contre Philippe, comme ces deux grands hommes animaient leurs contemporains à se défendre contre les Perses. — *Dans le temple d'Aglaure*. Aglaure était une fille de Cécrops, fondateur et premier roi d'Athènes. Les Thraces, sous la conduite d'Eumolpe, étant venus porter la guerre dans l'Attique, l'oracle promit la victoire aux Athéniens, si quelqu'un du sang royal mourait pour la république. Aglaure se dévoua elle-même, et se précipita du haut des murs. On lui dédia un temple avec un petit bois dans la citadelle. Les jeunes gens qui faisaient leur première campagne, prêtaient le serment militaire dans ce temple.

bare et de fléau de la Grèce ; il vous rapportait avec quelle satisfaction les Arcadiens voyaient Athènes sortir, enfin, de son assoupissement, et s'occuper sérieusement des affaires. Mais rien, disait-il, ne l'avait autant indigné que la rencontre d'Atrestide revenant d'auprès du roi de Macédoine, et traînant à sa suite des femmes et des enfans, environ au nombre de trente. Etonné, ajoutait-il, il avait demandé à un voyageur quel était cet homme et la troupe qui le suivait. On lui avait répondu que c'était Atrestide qui s'en retournait avec des prisonniers d'Olynthe, dont Philippe lui avait fait présent. Touché jusques aux larmes, il avait gémi, disait-il, sur le sort de la Grèce, réduite à voir et à souffrir de pareilles indignités. Il vous conseillait d'envoyer en Arcadie pour vous plaindre des créatures de Philippe, d'autant plus que ses amis l'avaient assuré que les partisans du prince ne tarderaient pas à être punis, si les Athéniens l'avaient à cœur, et s'ils envoyaient des députés. Tels étaient les discours qu'il vous tenait alors ; discours fort beaux, sans doute, et dignes de la république. Mais, dès qu'il eut fait le voyage de Macédoine, et qu'il eut vu l'ennemi de la Grèce et le sien, Philippe, parlait-il de même ou à-peu-près ? Il s'en faut beaucoup. Vous ne deviez plus penser à vos ancêtres, parler de leurs victoires, ni secourir aucun peuple. Il ne concevait pas ceux qui voulaient qu'on attendît les Grecs, pour délibérer sur la paix avec Philippe, comme si vous aviez besoin de quelqu'un pour terminer vos affaires. A l'entendre, Philippe, grands dieux ! n'était pas seulement l'homme le plus éloquent, mais le meilleur ami des Grecs, entiérement dévoué à la répu-

blique d'Athènes. Vous aviez parmi vous des esprits mal faits et chagrins, qui ne rougissaient pas de l'accabler d'injures et de le traiter de barbare. Est-il possible qu'à moins de s'être vendu, le même homme ait osé tenir de tels discours après ceux qu'il avait tenus d'abord ? Lui qui s'était indigné contre Atrestide, à l'occasion des femmes et des enfans d'Olynthe, eût-il pu agir de concert avec Philocrate, qui avait amené ici des femmes libres de cette même ville, pour en faire le jouet de sa passion ; avec Philocrate, si connu par ses infamies, que, sans entrer dans aucun détail, il suffit de dire qu'il a amené des femmes, pour que les juges et les autres devinent le reste, et plaignent ces infortunées dont le sort n'a pas touché le cœur d'Eschine, ne l'a pas fait gémir sur le malheur de la Grèce, réduite à les voir outragées par des députés d'Athènes, chez les Athéniens même les alliés d'Olynthe ?

Après tous les crimes de son ambassade, il tâchera de vous attendrir par ses larmes ; peut-être même que, faisant paraître ses enfans, il vous les présentera à la tribune. A ce spectacle, Athéniens, opposez-en un autre, celui des enfans de vos alliés et de vos amis, chassés de leurs villes, traînant leur indigence de contrée en contrée, plongés par les manœuvres d'Eschine dans les derniers malheurs, et bien plus dignes de compassion que les enfans d'un père aussi coupable, et convaincu d'avoir trahi la patrie. Rappelez-vous vos propres enfans auxquels il a ravi toute espérance en les liant par un traité honteux. S'il emploie les larmes, songez que vous tenez entre vos mains un homme qui vous exhortait à envoyer des députés en Arca-

die, pour vous plaindre des partisans de Philippe. Mais est-il besoin aujourd'hui d'envoyer une ambassade dans le Péloponèse, de faire les frais et de soutenir les fatigues d'un long voyage ? Ne suffit-il pas que chacun de vous, se levant de sa place, aille jusqu'à la tribune, pour prononcer avec justice en faveur de la patrie, contre un homme, grands dieux ! qui ne vous parlait d'abord que de Marathon, de Salamine, de combats, de victoires, et qui, à son retour de Macédoine, changeant tout-à-coup de langage, vous disait de ne plus penser à vos ancêtres, de ne plus parler de leurs triomphes, de laisser sans secours les peuples de la Grèce, de ne pas délibérer avec eux, et, pour ainsi dire, de renverser vos murs de vos propres mains ! propos infames et révoltans que nul chez vous n'osa jamais vous tenir.

Que j'interroge, en effet, un Grec, ou même un Barbare : Dites-moi, est-il une contrée, dans la Grèce, qui eût conservé son nom, et qui fût possédée par les Grecs qui l'occupent, si nos ancêtres n'eussent signalé leur courage à Marathon et à Salamine (1) ?.. Non, sans doute, il n'est personne qui fût assez insensé, assez peu instruit de notre histoire, assez ennemi de notre république, pour lui disputer cet honneur, et pour ne pas convenir que, sans elle, toute la Grèce serait maintenant sous le joug des Barbares. Et ces grands hommes, à qui leurs ennemis n'oseraient refuser les éloges

---

(1) Démosthène fait une question, et, sans attendre la réponse, il parle comme si on lui avait répondu. C'est un mouvement brusque qui donne de l'énergie au discours, et que j'ai cru devoir conserver.

l'ils méritent, Eschine demande que vous, leurs
escendans, vous perdiez le souvenir de leurs ex-
oits, afin qu'il reçoive le prix de sa trahison ?
ependant, la louange due à leurs belles actions,
t le seul avantage dont puissent jouir les morts ;
est un bien propre, qui les suit au tombeau, et
ue l'envie n'entreprend plus de leur disputer.
schine, qui voudrait leur ravir ce bien, mérite de
erdre l'honneur par une sentence qui le diffame.
'est la vengeance, Athéniens, que vous devez
ujourd'hui à vos ancêtres. Oui, méchant, vous
vez cherché, par vos discours, à obscurcir les
iomphes de nos ancêtres, et à les dépouiller de
ur gloire; et, par ces mêmes discours, vous avez
ausé tous nos malheurs, qui vous ont rendu un
omme riche, un homme important. Car, avant
u'il eût frappé la république des coups les plus
unestes, il ne désavouait pas, Athéniens, d'avoir
té greffier; il reconnaissait l'avoir été par vos suf-
rages, et ne sortait pas des bornes de la modéra-
ion. Mais, depuis qu'il a mis le comble aux maux
qu'il vous a faits, il fronce le sourcil, et, s'il
échappe à quelqu'un de dire, *Eschine qui a été greffier*, il se croit insulté, il se déclare aussitôt son
ennemi. On le voit, dans la place publique, enflant
les joues, laissant traîner sa robe, marcher du
même pas que Pythoclès (1). C'est à présent un
des affidés et des amis de Philippe, un de ces
hommes mécontens de la démocratie, qui la décrient
comme un gouvernement orageux et insensé, lui

(1) C'est probablement le même que Pythoclès, fils de Pythodore, dont il est parlé plus haut. — *Tholus*. Voyez plus haut, page 386.

qui, naguères, rampait humblement devant le Tholus.

Mais il faut, Athéniens, que, sans entrer dans un trop long détail, je vous explique comment Philippe est venu à bout de vous tromper avec le secours de ces hommes ennemis des dieux; et il est à propos qu'examinant les choses avec vous, je vous développe les ressorts de sa politique. Ce prince avait, depuis long-tems, le plus grand intérêt à finir une guerre qui livrait son royaume au pillage des armateurs, et qui, fermant ses ports, l'empêchait d'acheter les productions des divers pays, et de vendre celles du sien. Il nous renvoya donc, en les chargeant de paroles flatteuses, Néoptolème, Aristodème et Ctésiphon. Dès que nos députés se furent rendus auprès de lui, il prit Eschine à ses gages, pour appuyer et seconder, par ses discours, les manœuvres de Philocrate, et rendre inutiles les bonnes intentions de quelques-uns de leurs collègues. De concert avec ce traître, le roi de Macédoine nous écrivit une lettre, sur laquelle il comptait, plus que sur tout le reste, pour obtenir la paix. Cependant, il trouvait que c'était avoir peu gagné, s'il ne parvenait à perdre les Phocéens; ce qui était d'autant moins facile, que la fortune l'avait réduit à cette alternative, de ne pouvoir rien exécuter de ce qu'il voulait, ou de manquer à sa parole, de violer ses sermens, et d'avoir les Grecs et les Barbares pour témoins de sa perfidie. S'il recevait les Phocéens dans son alliance, et s'il les admettait au même serment que vous, dès-lors il manquait aux Thébains et aux Thessaliens, et violait l'engagement de livrer, aux uns, la Béotie, et de rétablir les autres dans les droits amphictyo-

niques (1). Si, au contraire, il les excluait du traité, comme, en effet, il les en a exclus, il pensait que vous l'empêcheriez de passer outre, en faisant avancer du secours aux Thermopyles, comme vous auriez fait, si on ne vous eût trompés. Dans ce cas, il ne lui était pas possible d'aller plus loin; il le sentait, et, pour s'en convaincre, il n'avait besoin, pour preuve, que ce qui lui était arrivé à lui-même. La première fois qu'il vainquit les Phocéens, dans un combat où Onomarque (2), leur chef et leur général, fut tué, et leurs milices étrangères taillées en pièces, il ne put, encore qu'aucun des Grecs et des Barbares, excepté vous, n'eût marché à leurs secours, il ne put approcher des Thermopyles, loin d'aller plus avant, et d'exécuter ce qu'il avait résolu. Il devait donc voir que, dans la conjoncture présente, où les Thessaliens étaient en différend avec lui (3), où les Phéréens avaient refusé, pour la première fois, de le suivre, et où les Thébains venaient d'essuyer une défaite entière, qu'attestait un trophée, il ne pouvait

(1) J'ai déjà observé, dans les remarques pour la harangue *sur la paix*, que les Thessaliens, on ne sait pour quelle raison, avaient perdu le droit de séance à l'assemblée des amphictyons, et qu'ils recouvrèrent ce droit par le crédit de Philippe, leur protecteur.

(2) Onomarque, général des Phocéens, avait succédé à Philomèle; il remporta d'abord quelques avantages sur Philippe et sur les Thébains; mais enfin il fut entiérement défait par ce prince dans un combat, où il périt lui-même misérablement.

(3) Les Thessaliens étaient dévoués à Philippe; mais comme ils n'étaient pas toujours satisfaits de ce prince, et que d'ailleurs, par caractère, ils étaient inconstans et perfides, ils eurent souvent des querelles avec lui. — Phéréens, habitans de Phères, ville de Thessalie.

avancer, si vous secouriez les Phocéens, et que jamais il ne réussirait par la force, s'il ne joignait encore la ruse. Comment donc, se disait-il, sans me déclarer imposteur et parjure, ferai-je réussir mes desseins? Comment? le voici. J'aposterai des citoyens d'Athènes, pour tromper les Athéniens; et, par-là, j'éviterai que l'odieux n'en retombe sur moi. Les députés de Philippe vous prévenaient donc que leur maître ne voulait pas recevoir les Phocéens dans son alliance. Nos traîtres appuyaient, en disant que le prince ne pouvait honnêtement les comprendre dans le traité, à cause des Thébains et des Thessaliens; mais que, si une fois il avait la paix, et la principale influence dans les affaires, il ferait alors ce que nous voudrions qu'il stipulât aujourd'hui. C'est par de telles manœuvres, par de vaines paroles et par de fausses espérances, que le prince a obtenu la paix, sans y comprendre les Phocéens. Ce n'est pas tout; il fallait vous détourner d'envoyer des troupes au passage des Thermopyles, près duquel cinquante de vos vaisseaux attendaient Philippe pour l'arrêter, s'il tentait de le franchir. Comment s'y prendra-t-on? Quelle ruse faudrait-il employer? Il faudrait vous dérober un tems précieux, traîner les choses en longueur, et vous amener au point que vous ne pussiez plus vous mettre en campagne au moment que vous le voudriez. Et c'est ce qu'ont fait les partisans du prince. Quant à moi, Athéniens, je n'ai pu prendre les devants, comme je vous l'ai dit plus d'une fois. J'avais loué un vaisseau dans l'intention de partir; on m'en a empêché. Il fallait encore que les Phocéens, se confiant à Philippe, se livrassent eux-mêmes, pour qu'il n'y eût pas de tems perdu, et

qu'il ne fût porté, chez vous, aucun décret contraire à ses vues. Voici comme raisonnait ce monarque : Je ferai dire, par les députés d'Athènes, que je veux sauver les Phocéens ; par-là, ceux qui pourraient se défier de moi, ne se défiant pas des députés, se livreront eux-mêmes. J'inviterai les Athéniens à venir en armes, afin que, dans l'espoir que tout se passera à leur gré, ils ne prennent aucune résolution à mon désavantage. Mes créatures feront des rapports et des promesses, au moyen desquels Athènes, quoi qu'il arrive, restera dans l'inaction. C'est par ces voies et ces menées, que ces hommes détestables sont venus à bout de leurs funestes projets. Aussi, bientôt après, loin de voir Thespies et Platée rétablies, vous apprîtes qu'Orchomène et Coronée étaient réduites en servitude. Loin que Thèbes fut humiliée, son insolence et son orgueil réprimés, les villes de vos alliés furent détruites, et détruites par ces mêmes Thébains, dont les discours d'Eschine réduisaient la ville en bourgades. Loin que l'Eubée nous fût donnée pour Amphipolis, Philippe s'y est retranché comme dans un fort élevé contre nous, d'où il ne cesse d'entreprendre sur Géreste et sur Mégares (1). Loin qu'Orope nous soit rendue, nous prenons les armes pour défendre Dryme et le territoire de Panacte ; ce que nous ne

(1) Nous avons vu, dans la première philippique, que Philippe avait pris aux Athéniens, sous le cap de Géreste, plusieurs vaisseaux richement chargés ; et plus haut, dans ce discours, les intrigues de Ptéodore et de Périlas, pour livrer à ce prince Mégares, leur patrie. — Panacte, selon Etienne, était une forteresse de l'Attique. Il y a toute apparence que Dryme, dont il ne parle pas, en était voisine. — Plus bas, *les vrais amphictyons*, c'est-à-dire, les Phocéens.

conque se vend pour le servir, est traité comme Eschine et ses pareils. Faut-il produire des témoins? Faut-il des raisons plus fortes pour vous convaincre, et serait-il possible de résister à celles que j'ai fournies?

Dernièrement, quelqu'un s'approchant de moi, devant la salle du sénat, me donna un avis bien extraordinaire; il me dit qu'Eschine se disposait à accuser Charès (1), et que, par cet artifice, il comptait vous donner le change. Pour moi, quoique je pense que la conduite de Charès est au-dessus de tout reproche, qu'il vous a toujours servis avec toute la fidélité et tout le zèle dont il était capable, et que s'il n'a pas été plus heureux, il faut s'en prendre aux traîtres dont la corruption a perdu nos affaires; je n'insisterai pas là-dessus, j'irai même jusqu'à convenir de ce que pourra dire Eschine; il ne sera pas moins ridicule à lui d'accuser Charès, pour se défendre. Car, enfin, je ne lui impute aucun des événemens de la guerre, dont les généraux seuls sont responsables; je ne lui reproche pas davantage la paix faite par la république; et jusques-là je le tiens quitte de tout. Quel est donc mon objet, et où commencé-je à l'accuser? Je commence aux premières négociations de la paix; et je l'accuse d'avoir appuyé les décrets de Philocrate, combattu les avis des ministres les mieux intentionnés, et de s'être fait payer pour cela; je l'accuse d'avoir perdu un tems précieux dans la seconde ambassade, de n'avoir exécuté aucun de vos ordres, d'avoir

(1) Nous avons observé, dans le second volume, que Charès, général d'Athènes, avait beaucoup de vanité, mais peu de mérite. Il était ami de Démosthène, qui tâchait au moins de l'excuser, s'il ne pouvait le défendre.

trompé la ville, et perdu les affaires, en vous assurant que Philippe vous accorderait tout ce que vous pouviez desirer; je l'accuse, enfin, d'avoir pris en toute occasion le parti de ce prince, malgré les avis qu'on vous donnait de vous défier d'un monarque qui vous avait fait tant de mal : voilà, dis-je, de quoi je l'accuse, voilà ce que vous ne devez pas oublier. Pour moi, si j'eusse vu que la paix était juste et raisonnable, et que vos députés n'avaient pas commencé par se vendre, et fini par vous tromper, j'aurais été le premier à leur décerner des éloges et des couronnes. Quant aux revers qu'un général peut avoir essuyés par sa faute, ils sont étrangers à la cause. En effet, quel général a perdu les Phocéens, livré Ale, Dorisque, Cersoblepte, le Mont-Sacré, les Thermopyles, ouvert à Philippe le chemin de l'Attique, à travers les villes et les campagnes de nos amis et de nos alliés ? Quel général a soumis à ce monarque l'Eubée, et derniérement Mégares, ou peu s'en est fallu, livré aux Thébains Orchomène et Coronée, et rendu ce peuple puissant ? De tous ces objets si importans et en si grand nombre, il n'en est pas un qui ait été perdu par la faute de nos généraux, ou cédé dans quelque clause que Philippe nous aurait fait accepter par adresse; mais tous ont été vendus et livrés par nos députés perfides.

Si donc, cherchant à vous échapper, Eschine s'écarte de son objet et se rejette sur quelqu'autre, arrêtez-le en lui disant : Nous ne jugeons pas un général, il ne s'agit pas de guerre et de combats; ne dites pas qu'un autre a opéré la ruine des Phocéens, mais faites voir que vous n'y avez aucune part. Pourquoi, si Démosthène a prévariqué, ne

parliez-vous pas plutôt, et ne l'accusiez-vous quand il rendait ses comptes? cela seul suffirait pour vous condamner. Ne venez pas nous vanter les douceurs de la paix et tous ses avantages; on ne vous impute pas d'avoir engagé la république à la faire. Mais que la paix n'ait pas été honteuse et déshonorante, que depuis sa conclusion on ne vous ait pas trompés par de faux rapports qui ont tout perdu; c'est là ce que vous devez prouver, Eschine, puisque c'est là ce qu'on a démontré contre vous. D'ailleurs, pourquoi tous ces éloges d'un prince, auteur de tous nos maux? Si vous le pressez ainsi, Athéniens, il n'aura rien à dire pour sa défense. Et vainement voudra-t-il encore faire éclater cette voix qu'il a si bien exercée.

Peut-être serait-il à propos de fixer vos idées sur le cas que vous devez faire de la voix; d'autant plus que, fier de la sienne, Eschine, à ce que j'apprends, compte sur cette ressource pour vous subjuguer. Pour moi, je ne pourrais concevoir qu'un homme que vous avez hué, chassé du théâtre, lapidé, presque (1), lorsqu'il représentait les malheurs de Thieste et les infortunes des Troyens, au point de l'avoir dégouté pour jamais des troisièmes rôles; qu'un tel homme, dis-je, qui a causé une infinité de maux, non jouant sur la scène,

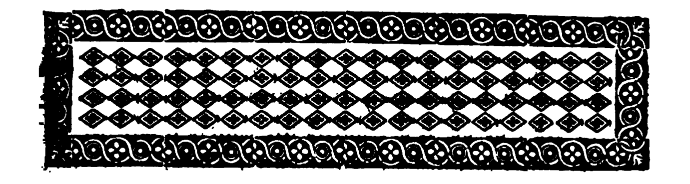
(1) Démosthène, dans la harangue sur la couronne, dit qu'Eschine risquait pour ses jours lorsqu'il était comédien; que les spectateurs lui avaient déclaré une guerre irréconciliable. Il y aurait ici une question à examiner, dont je laisse la discussion à d'autres. Pourquoi Eschine qui, sur le théâtre, ne jouait que les troisièmes rôles, et qui encore, suivant Démosthène, n'y brillait pas, se distinguait-il à la tribune, d'après le témoignage même de Démosthène, par le son éclatant de sa voix et la beauté de sa déclamation?

mais chargé des affaires publiques et des grands intérêts de l'état, vous prît par les sons de sa voix, et vous forçât de l'écouter. Non, Athéniens, non, ne portez pas la folie à cet excès : songez plutôt que s'il s'agit de recevoir un crieur public, vous devez exiger qu'il ait une voix forte et distincte ; mais que s'il est question du choix d'un député, ou de quelqu'un qui se propose pour vos affaires, il vous faut un homme intègre et sage, un homme qui se montre noble et grand lorsqu'il agit pour vous, doux et simple lorsqu'il vit avec vous. Moi, par exemple, la gloire de Philippe ne m'a pas ébloui ; je n'ai eu des yeux que pour nos prisonniers de Macédoine ; je n'ai jamais fléchi devant ce prince. Eschine rampait à ses pieds ; assis à sa table, il chantait ses triomphes et insultait à vos malheurs. Sans doute, quand l'éloquence, la voix et quelques autres talens de cette nature, se trouvent dans un citoyen vertueux, uniquement jaloux de vous servir et de vous plaire, vous ne sauriez trop les encourager et les applaudir ; c'est un bien commun que vous partagez tous : mais quand ces avantages se rencontrent dans une ame avide et perverse, qui céde au plus léger intérêt, vous devez les repousser avec le mépris et l'aversion qu'ils méritent. Car, les talens du méchant que vous accueillez, ne sauraient tourner qu'à la ruine de la patrie. Voyez quels maux nous ont causés ceux qui brillent dans Eschine. Les autres talens pourraient peut-être se soutenir par eux-mêmes ; celui de l'éloquence tombe dès qu'il trouve de l'opposition dans les auditeurs. N'écoutez donc l'accusé que comme un traître, un mercenaire, un imposteur qui ne saurait ouvrir la bouche que pour vous tromper.

Considérez encore qu'indépendamment de tout autre motif, il est essentiel, dans la position où nous sommes à l'égard de Philippe, qu'Eschine soit renvoyé absous. En effet, de deux choses l'une, ou le monarque, forcé de nous rendre justice, changera de systême ; et lui qui jusqu'ici ne s'est attaché qu'un petit nombre de gens pour tromper la multitude, se tournera de votre côté, lorsqu'il apprendra que vous avez puni les perfides, et que vous êtes redevenus les maîtres : ou s'il persévère dans son audace et son orgueil, en punissant Eschine et ses semblables, vous aurez purgé la ville d'autant d'ennemis domestiques, toujours prêts à servir l'ennemi commun. Eh ! si la crainte de votre justice n'a pu les retenir, que n'oseront-ils point s'ils sont assurés de l'impunité ? Sur quel Euthycrate, sur quel Lasthène (1), le moindre de nos traîtres ne l'emportera-t-il pas ? Quel citoyen se piquera de vertu, quand il verra que le crédit, les richesses, et tout ce que l'amitié de Philippe peut assurer de biens, est le partage des pervers qui se vendent ; et que des hommes, qui ont fait preuve d'intégrité, et le sacrifice d'une partie de leur fortune, ne trouvent, pour récompense, que des embarras, la haine et la jalousie ? Ne souffrez pas, Athéniens, un pareil désordre. Votre gloire, votre religion, votre sûreté, vos plus grands intérêts, tout s'oppose à ce que vous fassiez grace à Eschine; tout exige que vous le punissiez, pour l'exemple de nos citoyens et de tous les peuples de la Grèce.

---

(1) Euthycrate et Lasthène, citoyens d'Olynthe, dont il a déjà été question plusieurs fois, qui avaient vendu et livré leur patrie à Philippe.



HARANGUE
D'ESCHINE
SUR LES PRÉVARICATIONS
DE L'AMBASSADE. *

Je vous prie, Athéniens, de m'écouter avec bienveillance, considérant la grandeur du péril que je cours, la multitude des imputations auxquelles il me faut répondre, les intrigues, les artifices, et l'acharnement d'un accusateur qui a juré ma perte. Il voudrait que des juges, engagés par leur serment à donner aux deux parties une attention égale, fermassent l'oreille à la voix de l'accusé. Et il ose le demander, non dans un mouvement d'indignation : car, l'auteur d'une imposture ne saurait s'indigner contre un crime qui n'existe pas ; et le crime fût-il réel, on n'ôte point à l'accusé la liberté de se défendre. Les juges, avant de condamner un homme, cité devant eux, veulent avoir entendu ses raisons, et avoir reconnu, par eux-mêmes,

* Le sommaire de la harangue d'Eschine se trouve avec celui de la harangue de Démosthène, qui précède.

ticle, de m'en avertir, et de me faire connaître sur quoi vous voulez être instruits ; je vous conjure de ne point prendre d'impression défavorable, mais d'écouter, avec un esprit non prévenu, le détail de ma justification.

Je ne sais trop par où la commencer, tant il règne de confusion dans le discours auquel il faut que je réponde ; et voyez si mon embarras n'est pas naturel. C'est moi qu'on accuse, c'est moi qu'on poursuit criminellement ; et la plus grande partie de l'accusation roule sur Philocrate, sur Phrynon, sur mes collègues, sur Philippe, sur la paix, sur Eubulus et son administration : je me trouve confondu au milieu de tout cela. Démosthène, à l'entendre, est le seul qui ait à cœur les intérêts de la république ; les autres et moi, nous sommes autant de traîtres qu'il n'a cessé d'accabler d'invectives et d'outrages, sans faire grace à personne. Il me déprime et m'avilit ; puis, tout-à-coup, sans aucune raison, il change de langage ; et, comme s'il accusait Alcibiade ou Thémistocle, deux des plus grands hommes qu'ait eus la Grèce, il m'impute d'avoir détruit les villes de la Phocide, de vous avoir ôté, et d'avoir livré à d'autres les postes les plus importans de la Thrace, d'avoir dépouillé Cersoblepte, votre allié et votre ami. Il a été jusqu'à me comparer à Denys, tyran de Sicile (1) ; n'épargnant ni la voix, ni les gestes, il

(1) Démosthène avait pu comparer Eschine à Denys, tyran de Sicile, qui originairement avait été greffier. Il n'a pas laissé dans son discours cette comparaison, qui, sans doute, lui parut forcée lorsqu'il l'examina de sang froid. Il n'y est point parlé non plus de l'oracle ou du rêve de la prêtresse de Syracuse, dont parlent Plutarque et Valère-Maxime.

vous exhortait à vous tenir en garde contre un homme redoutable et dangereux, ainsi qu'il lui a plu de me peindre : enfin, il vous a fait essuyer la lecture du rêve d'une prêtresse de Syracuse. Après avoir porté les choses à cet excès, comme s'il eût voulu me ménager, il attribuait les événemens aux armes de Philippe, plutôt qu'à mes discours.

Je sens, Athéniens, qu'ayant à répondre à un accusateur aussi effronté et aussi téméraire, il ne m'est pas facile de le suivre dans tous les détails de son accusation, encore moins de parer sur-le-champ à des attaques et à des calomnies imprévues; cependant, pour mettre plus d'ordre et de clarté dans le discours, et faire ressortir la justice de ma cause, je commence au moment où il était question de la paix, et où vous nommâtes des députés pour la conclure. Par-là j'espère que nous pourrons, moi, me rappeler les faits plus sûrement, les détailler plus aisément ; et vous, les retenir avec moins de peine.

Vous vous ressouvenez, je crois, que les députés des Eubéens, après avoir traité de la paix avec vous, pour eux-mêmes, vous annonçaient, de la part de Philippe, que ce prince desirait d'entrer en paix avec Athènes et de finir la guerre. Au bout de quelque tems, Phrynon fut pris par des armateurs, pendant la trève des jeux olympiques (1),

(1) Entre tous les jeux de la Grèce, les olympiques tenaient sans contredit le premier rang ; et cela pour trois raisons. Ils étaient consacrés à Jupiter, le plus grand des dieux ; ils avaient été institués par Hercule, le plus grand des héros ; enfin, on les célébrait avec plus de pompe et de magnificence que tous les autres, et ils attiraient un plus grand nombre de spectateurs,

comme il s'en plaignait lui-même. Lorsqu'il se fut racheté, et qu'il fut revenu ici, il vous priait de nommer un député pour la Macédoine, et de l'envoyer avec lui vers Philippe, afin de recouvrer, s'il pouvait, l'argent de son rachat. Sur sa demande, vous nommâtes Ctésiphon pour député, et vous leur permîtes de partir. Ctésiphon, revenu de Macédoine, après avoir rendu compte du sujet de son ambassade, ajouta que Philippe lui avait dit qu'il vous faisait la guerre à regret, et qu'il voudrait dès à présent la terminer. Ce rapport de Ctésiphon, joint à toutes les promesses flatteuses du monarque, dont il vous fit part, fut très-bien reçu du peuple, obtint des éloges au député, et n'ayant été contredit de personne, fut suivi d'un décret que proposa Philocrate, et que tout le peuple accepta d'un consentement unanime. Par ce décret, Philippe pouvait envoyer ici un hérault d'armes et des députés pour la paix. Quelques-uns s'y étaient opposés d'abord, et ils avaient fort à cœur de réussir, comme on le vit par la suite. Ils attaquèrent le décret, comme contraire aux lois, choisirent Lycine pour accusateur, et conclurent à une amende de cent talens; après quoi la cause fut portée au tribunal. Philocrate, qui était malade, chargea Démosthène de plaider sa cause, et non pas moi. Démosthène, cet ennemi né de Philippe, employa un jour entier à parler pour Philocrate, qui enfin fut absous. L'accusateur n'obtint pas la

qu'on y voyait accourir de toutes parts. Toutes les guerres cessaient dans la Grèce pendant la célébration de ces jeux; il y avait une trève de quinze jours, et les plus grands ennemis se rapprochaient.

nquième partie des suffrages. Ces faits vous sont nnus.

Olynthe avait été prise dans ce même tems; pluseurs de vos citoyens y avaient été faits prisonners, entre autres Stratoclès, frère d'Ergocharès, Everate, frère de Strombique. Leurs parens vous résentèrent une requête, et vous prièrent de vous téresser pour eux : leur demande fut appuyée par hilocrate et par Démosthène, et non par Eschine. n députe, vers Philippe, Aristodème le comédien, qui son art avait procuré les bonnes graces du oi. Aristodème, au retour de son ambassade, déourné par quelques occupations, ne parut pas ussitôt dans le sénat; il fut prévenu par Stratoclès qui revenait de Macédoine, et que le prince, dont il était le prisonnier, avait renvoyé sans rançon. Plusieurs étaient mécontens qu'Aristodème ne rendît pas compte de son ambassade, tandis que Stratoclès répétait, au nom de Philippe, ce que d'autres avaient déjà dit de sa part. Enfin, Démocrate, s'étant rendu au sénat, engagea l'assemblée mander Aristodème : Démosthène, qui m'accuse, était un des sénateurs. Aristodème parut donc; il insista sur les dispositions favorables du roi de Macédoine pour notre république, ajoutant que ce prince serait jaloux d'être notre allié. Il tint ce discours non-seulement dans le sénat, mais devant le peuple. Démosthène, loin de le contredire, proposa de lui décerner une couronne. Le peuple ayant été suffisamment instruit, Philocrate porte un décret en vertu duquel on choisira dix citoyens qui seront députés vers Philippe, et qui traiteront avec lui de la paix et des intérêts respectifs. Le nombre des députés était convenu; je fus désigné par Nau-

siclès (1), et Démosthène par Philocrate, contre lequel il s'élève aujourd'hui. Il mettait lui-même tant d'ardeur dans toute cette affaire, que pour qu'Aristodème pût nous accompagner dans l'ambassade, sans que ses intérêts en souffrissent, il fit choisir des députés par le sénat, avec ordre de prier les villes où il devait jouer, de le tenir présent au théâtre. Pour certifier tout ce que je dis, greffier, prenez les décrets de Démosthène (2), avec la déposition d'Aristodème, et faites-en lecture; faites aussi paraître les témoins de la déposition. Les juges verront quel était l'intime ami de Philocrate, quel était celui qui l'engageait à obtenir du peuple des graces pour Aristodème.

On lit les décrets et la déposition.

Voilà comme les affaires furent conduites dans

(1) Il est parlé, dans la harangue de Démosthène *sur la couronne*, d'un Nausiclès, général athénien, qui, dans un besoin pressant, soudoya les troupes de ses propres deniers, et ne redemanda pas la somme qu'il avait déboursée. Le peuple, par reconnaissance, lui décerna une couronne. Il fut couronné plusieurs fois encore pour le même sujet. Je croirais que c'est ici le même Nausiclès. Il devait être d'un certain âge, et jouir d'une certaine considération, puisqu'il fut un des cinq députés qui se choisirent chacun un collègue d'ambassade. Eschine se sert du mot *désigné*, parce que sans doute cette nomination particulière devait être confirmée par le peuple.

(2) Démosthène avait porté deux décrets au sujet du même Aristodème; l'un pour qu'on lui décernât une couronne, l'autre pour qu'il fût tenu présent au théâtre dans les villes où il devait jouer. — *Obtenir du peuple des graces pour Aristodème*, sans doute la confirmation du second décret en sa faveur. — *Les témoins de la déposition*, c'est-à-dire, ceux qui attestaient que la déposition était vraiment d'Aristodème.

les commencemens, non par Eschine, mais par Philocrate et Démosthène. Dans le cours de l'ambassade, celui-ci demandait à partager notre table; ce ne fut pas à moi qu'il s'adressa, mais à ceux qui vivaient avec moi, à Iatroclès un de nos collègues, et au Ténédien Aglaocréon le député des alliés (1). Il prétend que, dans la route, je l'ai exhorté à nous réunir pour traverser les manœuvres de l'audacieux Philocrate. Pure invention de sa part. Aurais-je animé contre Philocrate, Démosthène, que je savais avoir défendu Philocrate dans une accusation qui lui fut intentée, et avoir été désigné par lui pour l'ambassade? Mais nous étions bien loin, mes collègues et moi, d'avoir des conférences particulières avec Démosthène : il nous a fallu essuyer, pendant tout le voyage, les propos arrogans de cet homme vain et présomptueux.

Nous examinions tous ensemble ce que nous pouvions dire à Philippe; Cimon paraissait craindre que ce prince ne l'emportât sur nous dans la discussion des droits (2) : Démosthène nous promettait des sources d'éloquence intarissables; il devait parler de nos droits sur Amphipolis et des

(1) J'ai déjà dit qu'Aglaocréon, de Ténédos, était le député des alliés qu'on avait choisi pour accompagner les dix députés d'Athènes. Ténédos, isle des Sporades, dans l'Hellespont.

(2) Philippe était aussi habile politique que grand guerrier. Il parlait d'ailleurs et écrivait facilement. — *Démosthène nous promettait*.... Il n'est pas besoin de faire remarquer avec quelle finesse l'orateur rapporte ces fanfaronades de Démosthène, qui resta muet devant Philippe. — *A la seule condition*.... Léosthène, orateur athénien, passait pour avoir beaucoup d'esprit. Ses ennemis l'ayant fait exiler d'Athènes, il se retira à la cour de Macédoine : il paraît que c'était un homme important.

causes de la guerre, de façon à fermer absolument la bouche à Philippe, et à lui persuader de rendre Amphipolis aux Athéniens, à la seule condition que ceux-ci rappelleraient Léosthène. Pour ne pas vous arrêter trop long-tems sur son arrogance, dès que nous fûmes arrivés en Macédoine, nous réglâmes entre nous que, lorsque nous paraîtrions devant le prince, chacun parlerait suivant son âge, en commençant par les plus âgés. Démosthène était le plus jeune, à ce qu'il nous dit lui-même.

Cependant le monarque nous donne audience. Ecoutez (1), Athéniens, ce qui suit, avec la plus grande attention. Vous verrez dans notre accusateur l'excès de la jalousie, de la timidité et de la méchanceté, ses manœuvres odieuses à l'égard de ses collègues d'ambassade dont il partageait la table; manœuvres qu'on ne se permettrait pas contre des ennemis mortels. Il a, dit-il, le plus grand respect pour les droits sacrés de la patrie, lui, je le dirai hardiment, qui n'est point du même pays que vous, lui dont l'origine n'est point la vôtre : et nous qui, dans cette patrie, avons une demeure, des autels et des sacrifices, les tombeaux de nos pères, des liaisons honnêtes avec vous, des alliances légitimes, des parens et des enfans; nous, enfin, qui dans Athènes avons mérité votre confiance, puisque vous nous avez choisis pour députés, à peine avons-nous mis le pied en Macédoine, nous sommes devenus tout-à-coup des traîtres. Ce Démosthène, qui n'a aucune partie de son corps qui ne soit vénale, pas même l'organe de la voix, fait

---

(1) Ici commence une longue parenthèse qui ne finit qu'à ces mots, *qui fut surnommé le juste*.

éclater contre ceux qui reçoivent des présens, une haine et des mépris qui le feraient prendre pour le fameux Aristide chargé de régler les contributions de la Grèce, et surnommé le juste. Mais écoutez les discours que j'ai tenus pour la république, et ceux qu'a débités Démosthène, ce grand défenseur de l'état : car je veux détruire, les uns après les autres, tous les griefs de l'accusation. Je vous dois, sans doute, les plus justes remercîmens pour l'attention et le silence que vous daignez me prêter : si donc je ne me justifie pas sur quelques articles, c'est de moi seul, et non de vous, que j'aurai à me plaindre.

Les plus âgés portèrent d'abord la parole : mon tour vint ensuite. J'ai rapporté dans le détail le plus exact, devant le peuple assemblé, les discours que j'adressai pour-lors au monarque, et les réponses qu'il me fit; je vais essayer de vous en rappeler la substance.

J'exposai d'abord à Philippe l'attachement de son père pour la république d'Athènes ; je détaillai les obligations que vous avait Amyntas, sans en omettre aucune, et les rapportant toutes par ordre : de là je passai aux services dont il était lui-même l'objet et la preuve. Amyntas (1) venait de mourir laissant trois fils, Alexandre qui était l'aîné, Perdiccas et Philippe qui étaient encore enfans ; Eurydice leur mère était trahie par ceux qui semblaient

---

(1) La narration devient directe, mais ne s'adresse pas à Philippe. — *Pausanias*, prince du sang royal de Macédoine, avait été chassé du trône pour ses cruautés. Il essaya d'y remonter après la mort d'Amyntas ; mais il fut repoussé par Iphicrate. Il revint encore à la charge après Perdiccas, mais Phi-

lui être le plus dévoués. Pausanias voulait envahir la Macédoine : il avait été chassé du royaume ; mais aidé par les conjonctures et soutenu d'un parti puissant, il s'était emparé, avec une armée grecque, d'Anthemonte, de Therme, de Strepsa et d'autres places. Les Macédoniens n'étaient pas d'accord, et le plus grand nombre penchait pour Pausanias. Dans ces circonstances, les Athéniens envoyèrent Iphicrate, qu'ils avaient nommé général, du côté d'Amphipolis, dont les habitans pour-lors étaient maîtres de la ville et du territoire. Iphicrate s'étant rendu sur les lieux, escorté seulement de quelques navires, plutôt pour examiner l'état du pays que pour assiéger la ville, Eurydice votre mère, disais-je à Philippe, le pria de venir ; et, au rapport de tous ceux qui étaient présens, elle remit entre ses bras Perdiccas votre frère, et vous plaçant sur ses genoux, vous-même qui étiez encore dans la tendre enfance : Iphicrate, lui dit-elle, Amyntas, père de ces enfans, était attaché de cœur aux Athéniens, il vous a adopté pour fils lorsqu'il vivait ; vous tenez donc à nous par des liens publics et particuliers, ami de ce royaume et frère de ces enfans. Ensuite, elle le conjura de la manière la plus pressante, de prendre en main sa défense, celle de ses enfans et du royaume ; en un mot, de les sauver. Notre général, touché, chassa Pausanias de Macédoine, et vous conserva l'empire à vous et à vos frères.

---

lippe l'obligea de renoncer à ses prétentions. — Anthemonte, ville de Macédoine. Therme ; Etienne en fait une ville de Thrace, et Thucydide, une ville de Macédoine. Strepsa, ville de Macédoine, selon Etienne ; de Thrace, suivant Harpocration.

Après cela, Athéniens, je fis mention de Ptolomée (1), établi tuteur des jeunes princes; je rappelai son ingratitude à votre égard et l'indignité de ses procédés; je montrai comment, après vous avoir traversés au sujet d'Amphipolis, il avait fait alliance avec les Thébains ennemis déclarés d'Athènes. Je fis voir que Perdiccas, monté sur le trône, vous avait disputé cette même ville à main armée, et que vous, malgré les offenses de ce prince, et après l'avoir vaincu sous la conduite de Callisthène (2), vous voulûtes bien encore faire une trève avec lui, espérant toujours le ramener à la justice. Je tâchai de détruire le reproche fait au peuple au sujet de ce général, et je montrai qu'il avait été condamné à mort, non pour avoir accordé une trève à Perdiccas, mais pour d'autres causes. Je ne craignis pas, enfin, de parler contre Philippe lui-même, et de lui reprocher que, succédant à la couronne, il avait succédé à la guerre contre notre république. J'apportai, pour preuves de tout ce que j'avais dit, les lettres reçues de Macédoine, les décrets des Athéniens, et la trève de Callisthène. Il convenait aussi de dire quelques mots de notre première possession du pays contesté (3),

(1) Ptolomée, frère naturel de Perdiccas et de Philippe, et leur aîné. Après divers événemens, il s'empara du trône de Macédoine au préjudice du prince dont il avait été le tuteur; mais Perdiccas lui ôta la couronne avec la vie.

(2) Callisthène, général athénien, était sur le point de reprendre Amphipolis, lorsque Perdiccas l'engagea à conclure une trève avantageuse à la Macédoine. Elle fut désapprouvée par le peuple d'Athènes, qui, peu de tems après, condamna à mort le général qui l'avait faite.

(3) C'est toujours Amphipolis dont il s'agit. — *Thésée*,



nommé pour lors *Les-neuf-chemins*, des fils de Thésée, et d'Acamas, un d'eux, qui, à ce qu'on rapporte, l'avait reçu en dot de sa femme. Il fallait alors discuter ces articles, et j'entrai dans les détails nécessaires; mais il faut, peut-être, les abréger aujourd'hui. Voici les preuves que je tirai, non des anciennes chroniques, mais des événemens de nos jours. Lorsque les Lacédémoniens (1), et les autres Grècs confédérés s'assemblèrent, Amyntas, père de Philippe, envoya à l'assemblée générale un député qui, sans être gêné dans son suffrage, prononça librement qu'Amphipolis appartenait aux Athéniens, et que les Macédoniens s'uniraient avec les autres Grecs, pour leur en assurer la jouissance. Je prouvais par des registres publics l'unanimité des Grecs dans le décret, et je montrais quels en étaient les auteurs. Il n'est donc pas juste, disais-je à Philippe, qu'une ville qu'Amyntas, votre père, nous a cédée en présence de tous les Grecs, non par de simples discours, mais par une décision authentique, vous, son fils, vous prétendiez qu'elle fait partie de votre empire. Direz-vous qu'elle vous appartient par droit de conquête? Si vous l'aviez emportée en nous faisant la guerre, elle vous appartiendrait, sans contredit, comme acquise par le droit des armes; mais lorsque vous avez pris une ville des Athéniens aux habitans

---

dixième roi d'Athènes, et un des plus fameux héros de l'antiquité. *Acamas*, un de ses fils, qu'il avait eu de Phèdre, était au siège de Troie, et fut député avec Diomède pour aller redemander Hélène : il fut un de ceux qui s'enfermèrent dans le cheval de bois.

(1) Ici la narration est directe, mais non adressée à Philippe.

d'Amphipolis, ce n'est pas le bien de ceux-ci que vous avez pris, mais le bien des Athéniens.

Après ces discours et d'autres pareils, je cédai la place à Démosthène. On attendait en silence de ce génie fécond une pièce rare et sublime; car Philippe et ses courtisans, je l'ai su depuis, avaient entendu parler de ses magnifiques promesses. Dans cette disposition de tous les assistans, cet orateur fougueux prononce en tremblant un exorde fort obscur, il avance un peu dans son sujet; mais tout-à-coup il s'égare, se tait, et ne peut plus retrouver la parole (1). Philippe voyant son embarras, lui dit, pour le rassurer, qu'il ne devait pas s'imaginer avoir éprouvé une disgrace, comme un acteur sur le théâtre; qu'il rappelât tranquillement et peu-à-peu sa mémoire, et achevât ce qu'il s'était proposé de dire. Mais une fois troublé, et ayant perdu le fil de son écrit, il ne put se remettre : il essaya de reprendre, et toujours avec aussi peu de succès. Comme on ne disait plus rien, l'introducteur nous fit retirer.

Lorsque nous fûmes seuls entre nous, Démosthène, ce citoyen utile, d'un air de mauvaise humeur, me dit que j'avais perdu la république et ses alliés. Fort surpris de cette imputation, mes collègues et moi, nous voulûmes en savoir la cause. Il me demanda si j'avais oublié quelle était la position d'Athènes, et avec quelle ardeur le

---

(1) La disgrace arrivée à Démosthène devant Philippe, et qu'Eschine raconte si malignement, lui a été commune avec plusieurs grands orateurs. On ne doit donc pas être si mortifié et se laisser décourager, si par hasard on l'éprouvait lorsqu'on débute dans l'éloquence.

peuple épuisé et fatigué desirait la paix. Comptez-vous beaucoup, me dit-il, sur les cinquante vaisseaux dont il a résolu l'armement, et qui ne seront jamais équipés ? Vous avez irrité Philippe; et vos discours étaient de nature à changer une paix en guerre implacable, plutôt qu'à faire succéder la guerre à la paix.

Je commençais à détruire son reproche; Philippe nous fait avertir de rentrer. Dès que nous fûmes assis, il entreprend de répondre par ordre, mais en peu de mots, à tous nos discours. Comme il s'arrêtait sur-tout aux miens, et avec quelque raison peut-être, puisqu'autant qu'il était en moi, je n'avais rien omis de ce qu'il était possible de dire; comme il m'adressait souvent la parole, sans faire attention à Démosthène, qui avait joué le rôle le plus ridicule; celui-ci était à la gêne et au supplice. Mais, lorsqu'à la fin de son discours, le prince prit un ton de douceur et de bonté, ce méchant homme, qui voyait tomber le reproche calomnieux qu'il m'avait fait en présence de nos collègues, de causer la guerre et la division, fut déconcerté, et ne put cacher la peine qu'il en ressentait : il la manifesta, et avec indécence, jusques dans le repas où nous fûmes invités par le monarque.

Nous étions en route pour revenir de notre ambassade; changeant tout-à-coup, contre notre attente, Démosthène nous parlait à chacun avec une douceur propre à nous séduire. Je n'avais pas encore l'idée d'un perfide, d'un fourbe parfait, d'un vrai scélérat; cet homme, pendant notre voyage, m'en a fourni le modèle. Il nous prenait chacun à part, promettait à l'un de lui procurer

une recette (1) et de l'aider de sa fortune, à l'autre de l'élever au généralat. Assidu à me flatter, il vantait mon génie facile, me félicitait de la manière dont j'avais parlé à Philippe, me fatiguait de mes propres louanges. Dans un repas que nous prîmes ensemble à Larisse, il se mit à plaisanter sur lui-même et sur l'embarras où il s'était trouvé; il assurait que Philippe était le plus éloquent des hommes. Je venais à l'appui, et je disais, pour ma part, qu'il avait répondu à tous nos discours avec une mémoire fort présente. Ctésiphon, le plus âgé d'entre nous, comptait ses années, en exagérait le nombre, et ajoutait que, pendant le cours d'une si longue vie, il n'avait pas vu d'homme d'une humeur aussi facile et aussi agréable. Ce vrai Sisyphe (2), battant des mains et applaudissant à cet éloge : Vous ne répéteriez pas, disait-il à Ctésiphon, ces paroles devant le peuple; et notre habile collègue (c'était de moi qu'il voulait parler) n'oserait dire aux Athéniens que Philippe est fort éloquent, qu'il est doué d'une belle mémoire. Nous étions sans défiance, nous n'appercevions pas le tour perfide qu'il voulait nous jouer, et dont vous serez instruits tout-à-l'heure. Il nous amène au point de convenir avec lui que nous répéterions tous, devant le peuple, les propos que nous venions de tenir. Il me pria instamment de ne pas ou-

(1) Il paraît que Démosthène avait déja, ou du moins qu'il se piquait d'avoir beaucoup de crédit dans sa ville.

(2) Personne n'ignore que Sisyphe, fils d'Eole, était un fameux brigand qui désolait l'Attique, et qui fut tué par Thésée. Les poëtes ont feint qu'il était condamné dans les enfers à rouler sans cesse une grosse pierre du bas d'une montagne en haut, d'où elle retombait sur-le-champ.

blier de dire, dans mon rapport, qu'il avait parlé d'Amphipolis.

Jusqu'ici, Athéniens, j'ai pour moi le témoignage de mes collègues, qu'il n'a cessé d'outrager et de calomnier dans son accusation. Quant aux discours tenus à cette tribune, je ne puis vous en imposer, puisque vous les avez entendus vous-mêmes. Ayez encore, je vous prie, la patience d'écouter les faits qui suivent. Vous desirez d'entendre mes réponses sur ce qui regarde Cersoblepte et les Phocéens, je le sais, et je me hâte d'y arriver; mais, si vous n'écoutez les faits qui précèdent, vous perdrez la suite de ceux dont je viens de vous offrir le détail. Si, dans une cause aussi sérieuse, vous me permettez de suivre le plan que j'ai adopté, vous pourrez m'absoudre, d'après les preuves suffisantes de mon innocence; et, par les articles que mes adversaires avouent, vous verrez la vérité de ceux qu'ils contestent.

De retour à Athènes, nous fîmes dans le sénat un rapport succinct de notre ambassade, et nous remîmes la lettre de Philippe. Démosthène fit notre éloge devant les sénateurs; et, à la face de l'autel qui était sous leurs yeux, il protesta qu'il félicitait Athènes d'avoir choisi pour députés des hommes qui, par leur éloquence et par leur intégrité, par leurs paroles et par leurs actions, s'étaient montrés dignes d'une telle patrie. Il dit de moi, en particulier, que je n'avais pas trompé les espérances des citoyens qui m'avaient nommé pour l'ambassade. Enfin, il proposa de nous décerner une couronne d'olivier (1), pour récompense de notre zèle

(1) L'olivier était consacré à Minerve; Athènes était sous la

patriotique, et de nous inviter, le lendemain, à souper au Prytanée. Pour preuve que je dis vrai, le greffier va vous lire le décret de Démosthène adopté par le sénat; et, pour confirmer ce qui précède, on lira aussi les dépositions de nos collègues d'ambassade.

On lit le décret de Démosthène, et les dépositions des collègues d'ambassade.

Nous fîmes au peuple le rapport de notre ambassade. Ctésiphon, comme le plus âgé, monte le premier à la tribune. Il dit, entre autres choses, ce qu'il avait promis à Démosthène de vous dire; il parle de l'affabilité du prince, de sa bonne mine, de sa gaieté dans les repas, et de son talent pour boire. Philocrate ensuite, et Dercylle, ayant dit quelques mots, je paraîs à mon tour. Après avoir détaillé les autres parties de notre ambassade, passant à l'article dont j'étais convenu avec mes collègues, je fais l'éloge de la mémoire et de l'éloquence de Philippe; enfin, pour me prêter aux desirs de Démosthène qui m'en avait prié, j'annonce qu'il s'était chargé de dire, sur Amphipolis, ce qui aurait pu nous échapper.

---

protection de cette déesse : c'était donc un honneur distingué que d'obtenir une couronne d'olivier. On gardait dans la citadelle un olivier appelé sacré; c'était de cet arbre qu'on faisait une couronne pour récompenser ceux qui avaient bien servi l'état. — Le *Prytanée* était comme l'hôtel-de-ville d'Athènes. On y donnait des repas aux citoyens qui avaient rendu quelque service à l'état : quelquefois même on les y nourrissait toute leur vie. On l'appelait *Prytanée*, parce que les prytanes s'y assemblaient.

Quand nous eûmes tous fini notre rapport, Démosthène se lève, se frottant le front, et prenant cet air imposteur avec lequel il débute pour l'ordinaire. Il avait vu le peuple approuver mes discours et en donner des marques sensibles; il dit néanmoins qu'il admirait également et les députés qui avaient parlé, et les citoyens qui les avaient écoutés; qu'oubliant, les uns d'entrer en délibération, les autres de donner des conseils, ils se contentaient, dans les affaires de leur république, d'un vain babil sur un étranger; que rien cependant n'était plus facile que de faire le rapport de l'ambassade. Voici, disait-il, comme il fallait s'y prendre. En même tems il fait lire le décret du peuple. Quand il fut lu : C'est ce décret, dit-il, qui nous a envoyés en ambassade; nous avons exécuté tout ce qu'il porte. Greffier, prenez la lettre que nous avons remise de la part de Philippe. Lorsqu'on en eut fait la lecture : Voilà, dit-il, la réponse du prince, il vous reste à délibérer. Ce discours excita un murmure dans toute l'assemblée : quelques-uns regardaient Démosthène comme un orateur habile et précis, et le plus grand nombre comme un envieux et un méchant homme. Voyez, ajouta-t-il, comme je tranche sur les autres articles. Eschine a vanté l'éloquence de Philippe. Je ne la trouve pas, moi, si admirable; qu'on dépouille ce prince de sa fortune, un autre qui en sera revêtu, ne lui sera pas inférieur pour la parole. Ctésiphon a loué sa belle figure. Le comédien Aristodème, un de nos collègues, ne lui cède nullement de ce côté-là. On admire sa mémoire. Cette qualité n'est pas rare. C'est un convive agréable et qui boit bien. Philocrate, un des députés, boit mieux encore. On

m'a laissé de quoi dire sur Amphipolis. Mais l'orateur qui a parlé avant moi, ne céderait pas un mot à personne. Au reste, disait-il, ce sont là de pures bagatelles. Je vais proposer un décret, et je demande qu'on traite avec le héraut d'armes de Philippe, et les députés qu'il doit envoyer ici, et qu'on charge les prytanes d'indiquer, dès que les députés seront arrivés, une assemblée pour deux jours de suite, dans laquelle on délibérera non-seulement sur la paix, mais encore sur l'alliance. Je demande, en outre, qu'on nous décerne des éloges, à mes collègues et à moi, si nous en méritons, et qu'on nous invite, pour le lendemain, à souper au Prytanée.

Pour preuve que je dis vrai, greffier, prenez le décret de Démosthène. Vous verrez, Athéniens, toutes ses variations, son naturel jaloux, insidieux et perfide, ses liaisons et ses complots avec Philocrate. Greffier, faites paraître nos collègues d'ambassade, et lisez leurs dépositions avec les décrets de Démosthène.

On lit un premier décret de Démosthène.

Mais ce n'est pas le seul décret qu'il ait porté; il proposa, ensuite, dans le senat, d'assigner aux députés de Philippe, dès qu'ils seraient arrivés, une place pour les jeux dans les fêtes de Bacchus. Lisez encore ce décret.

On lit un second décret.

Lisez aussi les dépositions de nos collègues d'ambassade : on verra que ce Démosthène, qui ne sait pas défendre les intérêts de la république, signale

son éloquence contre ceux dont il a partagé la table, et avec lesquels il a fait des libations.

On lit les dépositions.

Jusqu'à présent, Athéniens, vous devez voir que ce n'est pas Philocrate et Eschine, mais Philocrate et Démosthène qui se sont ligués pour négocier la paix ; et je crois en avoir fourni des preuves suffisantes. J'en appelle à votre témoignage pour les rapports faits devant vous ; j'ai produit les dépositions de mes collègues pour ce qui s'est dit en Macédoine, et ce qui s'est passé dans notre voyage. Vous avez entendu l'accusation de Démosthène ; et vous vous rappelez qu'il la commence aux discours concernant la paix, que j'ai tenus à la tribune. C'est, sur-tout, à ce sujet qu'il a éclaté en déclamations violentes, quoique, dans cette partie, il n'ait débité que des mensonges.

Il prétend qu'alors j'ai parlé en présence des députés de la Grèce, que nous avions invités à se rendre ici, ou pour faire la guerre à Philippe, de concert avec nous, s'il en était besoin, ou pour participer à la paix, s'il était à propos de la conclure. Examinez un peu tout ce qu'il vous a caché d'important, et combien est grande son impudence. Les dates de l'élection des députés envoyés dans la Grèce, quand nous étions encore en guerre avec Philippe, le moment du départ, et les noms de ces mêmes députés, sont consignés dans les registres publics : leurs personnes ne sont pas en Macédoine, mais au milieu de nous ; il faut un décret du sénat pour que les députés des puissances étrangères paraissent devant le peuple. Vous prétendez, Démosthène, que les Grecs avaient en-

voyé des députés ; eh bien ! montez à cette tribune, je vous la cède pour un moment, nommez la ville grecque qu'il vous plaira, que vous dites avoir pour lors envoyé des députés, et faites lire le décret du sénat porté à leur sujet ; produisez pour témoins les députés envoyés d'ici dans les villes de la Grèce, et s'ils déposent qu'ils étaient présens, qu'ils n'étaient pas éloignés quand on délibérait sur la paix, si vous prouvez qu'ils ont paru dans le sénat, et que les décrets sont de la date que vous prétendez, je ne dis plus rien, et je me condamne moi-même au dernier supplice. Greffier, montrez-nous le décret des alliés. Ce décret dit, en termes formels, que le peuple d'Athènes, délibérant sur la paix avec Philippe, et que les députés, envoyés par les Athéniens dans la Grèce, pour exhorter les villes à défendre la liberté publique, n'étant pas revenus, les alliés ont statué que, lorsque les députés seraient de retour, et auraient fait le rapport de leur ambassade aux Athéniens et à leurs alliés, les prytanes convoqueraient deux assemblées, selon les formes ordinaires, dans lesquelles le peuple délibérerait sur la paix, et qu'on regarderait comme arrêté en commun, par les alliés, ce que le peuple aurait décidé en particulier. Greffier, lisez le décret de nos alliés.

On lit le décret.

Lisez à présent, pour l'opposer à l'autre, le décret de Démosthène, par lequel il veut qu'après les fêtes des Bacchus, et l'assemblée tenue dans le temple de ce dieu, les prytanes indiquent deux assemblées, l'une pour le 18 du mois, et l'autre pour le 19. Il marque un tems fixe, et précipite

les assemblées, sans attendre le retour de nos citoyens, députés vers les Grecs. Dans leur décret, les alliés, dont je conviens avoir appuyé la décision par mes discours, demandent qu'on délibère seulement sur la paix; Démosthène voulait qu'on délibérât même sur l'alliance. On va lire son décret.

On lit le décret de Démosthène.

Vous venez d'entendre, Athéniens, la lecture des deux décrets : ils convainquent Démosthène d'avoir annoncé comme présens des députés qui étaient absens, et d'avoir infirmé le décret des alliés que vous aviez envie de confirmer. Les alliés avaient décidé qu'on attendrait vos citoyens députés vers les Grecs; Démosthène se hâte tout-à-fait indécemment de changer cette disposition; et, pour empêcher qu'on ne les attende, il emploie non-seulement des paroles, mais un décret en forme, par lequel il ordonne qu'on délibérera sur-le-champ.

Il a prétendu que, dans la première assemblée où Philocrate avait harangué le peuple, on m'avait vu monter après lui à la tribune, blâmer la paix dont il était le moteur, la présenter comme déshonorante et indigne de la république; mais que le lendemain parlant en faveur du même Philocrate, et entraînant l'assemblée avec le plus grand succès, je vous avais persuadé de ne pas secourir les Grecs, de ne pas écouter ceux qui vous rappelaient les combats et les victoires de vos ancêtres. La fausseté et même l'impossibilité de ces faits, seront démontrées, premiérement par le témoignage de Démosthène lui-même qui les avance; secondement, par celui du peuple d'Athènes, qui se les rap-

pellé ; en troisième lieu, par celui d'un homme digne de foi, d'un de vos ministres, d'Amyntor, à qui Démosthène a montré un décret pour savoir s'il le donnerait au greffier, décret qui, loin d'être contraire à celui de Philocrate, y était absolument conforme ; quatriémement, enfin, par la seule absurdité de l'imputation.

Greffier, lisez le décret de Démosthène, qui porte expressément que, dans la première assemblée, tout citoyen serait libre de donner son avis, et que, dans celle du lendemain, les proëdres des assemblées recueilleraient aussitôt les suffrages, et qu'on n'aurait pas la liberté de parler en ce même jour où il assure que j'ai parlé en faveur de Philocrate.

On lit le décret de Démosthène.

Les décrets restent tels qu'ils ont été portés d'abord ; la calomnie change de propos au gré des conjonctures. L'accusateur me prête deux harangues ; son décret et la vérité ne m'en donnent qu'une. Pouvais-je parler dans l'assemblée du lendemain, puisqu'on n'avait pas la liberté de le faire, et que les proëdres s'y opposaient ? Mais, si j'eusse pensé comme Philocrate, quel eût été mon but en me déclarant contre lui dans la première assemblée, et en me prêtant à ses vues dès le lendemain, devant les mêmes auditeurs ? aurait-ce été de lui être utile, ou de me donner de la considération ? Mais par-là je n'obtenais ni l'un ni l'autre, et je m'attirais la haine générale, sans rien gagner.

Greffier, faites paraître Amyntor, et lisez sa déposition. Je veux vous prévenir, Athéniens, des termes dans lesquels je demande qu'elle soit conçue.

phon, un des amis intimes de Charès, fut obligé de porter un décret, en vertu duquel Antiochus, commandant de la marine légère, partirait au plutôt, chercherait le général, et lui dirait, dès qu'il l'aurait joint, que le peuple était surpris que Philippe marchât contre la Quersonnèse, province d'Athènes; que les Athéniens n'avaient aucune nouvelle ni du général, ni de l'armée dont ils lui avaient confié le commandement. Pour preuve de ce que je dis, écoutez le décret, rappelez-vous la guerre; et quant à la paix, demandez-en compte aux généraux, et non aux députés.

On lit le décret du peuple, porté par Céphisophon.

Telle était la position de la république, quand on délibéra sur la paix. Des orateurs factieux montaient à la tribune, et, au lieu de vous donner des conseils utiles dans la circonstance, ils vous exhortaient à regarder le vestibule de la citadelle, à rappeler à votre souvenir le combat de Salamine, les tombeaux de vos ancêtres, et leurs victoires. Je disais, moi, qu'en se rappelant ces grands objets, il fallait imiter la prudence de ces mêmes ancêtres, mais éviter les fautes de nos pères, et nous garantir d'une ambition funeste. Je vous exhortais à imiter la valeur que nos aïeux avaient signalée contre les Perses, sur terre et sur mer, dans les journées de Platée, de Salamine, de Marathon et d'Artemise; l'intrépidité de Tolmide (1), qui, à la tête de mille

(1) Ce fut après la réduction d'Egine, que les Athéniens, qui étaient en guerre avec les Lacédémoniens, firent le tour du Péloponèse, sous le commandement de Tolmide, un de leurs plus braves capitaines. — Plus bas, *dans l'expédition de Sicile*

Athéniens, avait parcouru impunément le Péloponèse, déclaré contre nous. Mais je vous conseillais d'éviter l'imprudence qui avait engagé vos pères dans l'expédition de Sicile pour secourir les Léontins, tandis que les ennemis étaient dans leur pays, et que Décelée était fortifiée ; cette imprudence qui, en dernier lieu, leur fit rejeter, quoique vaincus, les propositions de Lacédémone, lorsqu'elle leur offrait la paix, et qu'elle leur laissait l'Attique, Lemnos, Imbros, Scyros, et la liberté de se gouverner par ses propres lois. Ils n'acceptèrent aucune de ces propositions, et voulurent continuer la guerre, qu'ils ne pouvaient soutenir. Un certain Cléophon (1), misérable artisan, que plusieurs se souvenaient d'avoir vu les fers aux pieds; qui, par des moyens honteux et à force de largesses faites au peuple, était parvenu à se faire inscrire sur le catalogue des citoyens, menaçait d'égorger le premier qui parlerait de paix. Enfin, Athènes fut réduite à se trouver trop heureuse, pour obtenir la paix, d'abandonner tout, de détruire ses murs, de recevoir de Lacédémone une garnison et un gouverneur, de céder l'autorité à trente tyrans, qui firent périr, sans aucune forme, quinze cents ci-

---

les Athéniens entreprirent cette expédition par le conseil d'Alcibiade, sous prétexte de secourir les Léontins contre les Syracusains. Elle fut aussi malheureuse qu'elle était téméraire. Ils y perdirent une flotte considérable, et l'élite de leur jeunesse. — *Décelée* était un bourg de l'Attique. Les Lacédémoniens s'en rendirent maîtres la dix-neuvième année de la guerre du Péloponèse. Ils y bâtirent un fort, d'où ils causèrent de grands dommages aux Athéniens pendant tout le reste de cette guerre.

(1) Par rapport à ce Cléophon, voyez plus haut, page 93, note 2.



toyens. Je vous avertissais, je l'avoue, d'éviter cette imprudence, en même tems que je vous exhortais à imiter les exploits de vos ancêtres.

Je n'apprenais pas, en effet, nos malheurs de la bouche de personnes étrangères, mais de celui auquel je tiens de plus près. Atromète, mon père, que vous outragez sans le connaître, et sans avoir vu quel il était dans sa jeunesse; vous, sur-tout, Démosthène, qui, du côté de votre mère, tires votre origine des Scythes (1) vagabonds; Atromète s'est exilé sous les Trente, et a contribué au retour du peuple. Cléobule, mon oncle maternel, fils de Glaucus d'Acarnanie, conjointement avec Démanète, fils de Buzigus, a vaincu, dans un combat naval, Chilon, amiral des Lacédémoniens. Tout, dans ma famille, me rappelle donc les infortunes de la république; mes oreilles en retentissent.

Vous me faites des reproches au sujet de mon ambassade en Arcadie, et des discours que j'y ai tenus dans de nombreuses assemblées; vous dites que j'ai changé avec les conjonctures, vous qui avez le caractère d'un esclave fuyard, et à qui il ne manque que d'en porter les marques (2). Pendant la guerre, je l'avoue, j'animais contre Philippe, autant qu'il était en moi, les Arcadiens et les autres Grecs; mais, voyant que nous n'étions secourus d'aucun peuple, que les uns étaient indifférens sur les progrès de l'ennemi, que les au-

---

(1) L'orateur explique, dans sa harangue sur la couronne, comment Démosthène, du côté de sa mère, tirait son origine des Scythes.

(2) A Athènes, comme à Rome, on marquait d'un fer chaud les esclaves fuyards.

tres les secondaient même ; que chez nous les orateurs faisaient servir la guerre à leurs dépenses énormes ; je conseillai aux Athéniens, je ne le nie pas, de se rapprocher du roi de Macédoine, et de conclure avec lui une paix que vous regardez comme honteuse, vous, Demosthène, qui n'avez jamais manié les armes, mais que je prétends, moi, être plus honorable que la guerre. On doit, sans doute, juger les députés d'après les circonstances dans lesquelles ils ont rempli leur ambassade, et les généraux, d'après les troupes dont ils ont eu le commandement. Ce n'est pas aux députés qui annoncent la paix, qu'on érige des statues, qu'on accorde des couronnes, des préséances dans les jeux, et des pensions dans le Prytanée ; mais aux généraux qui ont remporté quelque grand avantage. Si on rend les premiers responsables des événemens militaires pour lesquels on récompense les autres, il ne sera plus possible de conclure des traités ; et, personne ne voulant plus se charger d'une ambassade, les guerres deviendront interminables.

Il me reste à parler de Cersoblepte, des Phocéens, et des autres reproches calomnieux de l'accusateur. Soit dans la première, soit dans la seconde ambassade, j'ai annoncé au peuple ce que j'ai vu comme je l'ai vu, et ce que j'ai entendu comme je l'ai entendu. Qu'ai-je donc vu et qu'ai-je entendu touchant Cersoblepte ? J'ai vu, ainsi que tous mes collègues, le fils de Cersoblepte en otage chez Philippe, et il y est encore à présent. Lors de notre première ambassade, au moment où mes collègues et moi nous nous mettions en route pour revenir ici, et que Philippe partait pour la Thrace, ce

prince nous promit à nous-mêmes de ne pas attaquer la Quersonèse tant que vous délibèreriez sur la paix. Aussi, dans le jour où vous arrêtâtes la paix, on ne parla point de Cersoblepte, dont il fut ensuite question de cette manière. Nous avions été nommés pour la seconde ambassade, l'ambassade des sermens, et nous n'étions pas encore partis; il se tint une assemblée que présidait Démosthène, mon accusateur actuel. Dans cette assemblée, Critobule de Lampsaque s'avance, et vous dit qu'il venait de la part de Cersoblepte, que ce prince demandait à prêter serment entre les mains des députés de Philippe, et à être inscrit dans le traité avec vos alliés. Après ces paroles, Aleximaque remet aux proëdres des assemblées un décret qui portait que le député de Cersoblepte prêterait serment entre les mains des députés de Philippe avec les autres alliés. Lorsqu'on en eut fait lecture (vous vous rappelez, sans doute, Athéniens, le fait dont je parle), Démosthène se lève au milieu des proëdres, il dit qu'il ne ferait point passer ce décret, et ne romprait point la paix avec Philippe, qu'il ne connaissait point des alliés qui prétendaient être admis aux traités comme aux libations dans les sacrifices (1), qu'on indiquerait pour eux une assemblée particulière. Vous vous récriez à ces paroles, et vous invitez les autres proëdres à monter à la tribune, de façon que le décret passa malgré Démosthène. Pour preuve que je dis vrai, greffier, faites paraître Aleximaque,

(1) Cet endroit a beaucoup exercé les commentateurs. Cependant, en le traduisant comme il m'a paru se présenter assez naturellement, le sens en est clair et facile.

auteur du décret, et les co-proëdres de Démosthène, dont vous lirez la déposition.

On lit la déposition des co-proëdres de Démosthène.

Ce Démosthène qui, tout-à-l'heure, déplorait le sort de Cersoblepte, est donc convaincu d'avoir cherché à l'exclure du traité. Dès que l'assemblée fut levée, les députés de Philippe firent prêter serment aux alliés dans votre prétoire (1). L'accusateur a eu le front d'avancer que j'ai éloigné du serment Critobule, député de Cersoblepte, en présence des alliés, des généraux et du peuple qui venait d'arrêter le contraire. D'où me serait donc venue cette puissance ? ou comment n'aurait-on pas relevé ma démarche ? Si j'avais eu cette hardiesse, l'auriez-vous souffert, Démosthène ? n'auriez-vous pas rempli la place publique de vos clameurs, en me voyant, comme vous le disiez dans votre accusation, éloigner un député du serment commun ? On va faire paraître les généraux et les députés des alliés : écoutez, Athéniens, ce qu'ils déposent.

On lit les dépositions.

N'est-il donc pas horrible que, dans une cause, pour crime capital, un homme ose charger de calomnies aussi atroces, je ne dis pas son (2) conci-

---

(1) Je ne sais pas ce qu'on appelait à Athènes prétoire, ou maison du général. — *L'accusateur a eu le front d'avancer....* C'est encore une chose qu'on ne trouve pas dans le discours de Démosthène.

(2) Démosthène ne regarde pas sans doute, comme son concitoyen, quelqu'un qui le poursuit avec tant d'acharnement;

toyen (ne confondons pas ici les termes), mais un de vos citoyens ? et n'est-ce pas avec raison que nos ancètres ont établi cette coutume qui subsiste encore, que, dans les causes, pour meurtre (1), jugées auprès du temple de Pallas, on ferait jurer sur les chairs des victimes l'accusateur qui aurait gagné sa cause, on l'obligerait d'affirmer que les juges qui lui ont donné leurs suffrages, n'ont rien prononcé que de juste, et que lui-même n'a rien avancé que de véritable ? En cas qu'il se soit permis des mensonges, il souhaite que les dieux le plongent lui et ses enfans dans les plus affreuses disgraces, et qu'ils comblent les juges de prospérités. Cette coutume, Athéniens, est sans doute fort sage. Car, s'il est vrai qu'aucun de vous ne voudrait se permettre un meurtre même légitime, combien plus éviterait-il un meurtre inique, par lequel il ravirait à quelqu'un la vie, les biens ou l'honneur ? On en a vu beaucoup pour de telles actions, se donner la mort de leur propre main,

---

ou peut-être Eschine lui reproche-t-il encore ici son origine barbare du côté de sa mère.

(1) *Dans les causes pour meurtres.....* On peut regarder Démosthène comme coupable de meurtre, puisqu'il veut faire périr un citoyen innocent. Tout cet endroit du discours me paraît un peu forcé et tiré de loin. Au reste, Démosthène parle assez au long, dans son plaidoyer contre Aristocrate, du tribunal qui siégeait auprès du temple de Pallas, et des règles usitées en ce tribunal, où l'on jugeait, dit-il, les meurtres involontaires. Il explique ces règles ; mais il ne dit rien de ce serment terrible que l'accusateur, suivant Eschine, était obligé de prêter lorsqu'il avait gagné sa cause. Je ne vois pas non plus pourquoi l'orateur, voulant aggraver le crime de Démosthène, choisit, pour sa comparaison, un tribunal où l'on jugeait les meurtres involontaires.

ou y être condamnés dans les tribunaux. Ne me pardonnerez-vous donc pas, avant que je reprenne l'article de Cersoblepte, de traiter Démosthène d'homme infame, qui n'a aucune partie de son corps pure et intègre, pas même celle qui est l'organe de la parole ?

Mais il faut montrer que ses autres imputations, au sujet de ce malheureux prince, sont évidemment fausses (1). C'est, à mon avis, chez vous un usage admirable, et utile sur-tout pour ceux qu'on accuse sans fondement, de conserver, dans les registres publics, les dates, les décrets et les noms des proëdres qui ont recueilli les suffrages. Démosthène vous disait tout-à-l'heure que ce qui avait perdu Cersoblepte, c'est qu'étant le chef de l'ambassade, et abusant de mon crédit, j'ai refusé de suivre l'avis qu'il nous donnait à mes collègues et à moi, de passer aussitôt dans la Thrace où Philippe assiégeait Cersoblepte, pour lui représenter l'injustice de sa conduite; qu'au lieu d'agir comme il nous disait, nous avons séjourné à Orée pour y faire des amis. Ecoutez donc la lettre de Charès, dans laquelle ce général vous marque que Cersoblepte a été dépouillé de ses états, et que Philippe a pris le Mont-Sacré, le 24 du mois de Mai : or, Démosthène, choisi pour être de l'ambassade, présidait une assemblée du peuple, le 25 du même mois.

On lit la lettre de Charès.

Nous passâmes ici le reste du mois, et même

(1) J'ai ajouté cette petite phrase pour renouer le fil du discours.

nous ne partîmes que dans le mois suivant. J'en fournis pour témoin le sénat lui-même qui a donné un décret par lequel les députés avaient ordre de partir pour aller prendre les sermens. Greffier, lisez le décret du sénat.

On lit le décret du sénat.

Lisez aussi la date.

On lit la date.

Vous voyez, Athéniens, que le décret est du troisième jour de Juin; vous voyez que Cersoblepte était dépouillé de ses états plusieurs jours avant mon départ, selon le témoignage de Charès, dont la lettre est du mois précédent, à moins que Mai ne vienne après Juin. Aurais-je donc pu sauver Cersoblepte qui était dépouillé avant que je partisse d'Athènes? Croyez-vous après cela que l'accusateur n'ait pas avancé des mensonges sur ce qui s'est passé dans la Macédoine et en Thessalie (1), lui qui ne craint pas de mentir contre le témoignage du sénat, contre la foi des registres publics, des dates, des assemblées du peuple? Vous avez compassion de Cersoblepte à Orée, vous, Démosthène, qui, dans Athènes où vous étiez président, l'avez exclu du traité! Vous vous élevez aujourd'hui contre ceux qui reçoivent des présens, vous qu'on a vu condamné à une amende par le sénat de l'Aréopage, pour avoir né-

(1) *Dans la Macédoine et en Thessalie*, où les députés avaient fait prêter serment à Philippe. Ils accompagnèrent ce monarque jusqu'à Phères, ville de Thessalie, où il prêta serment entre leurs mains.

ligé de poursuivre une accusation en crime, in-
ntée contre Démomèle votre cousin, au sujet
'une incision à la tête que vous vous étiez faite
ous-même (1). Vous affichez la noblesse des sen-
mens, comme si nous ignorions que vous êtes
bâtard d'un Démosthène, armurier ! Vous vous
es efforcé de prouver que j'avais prévariqué de
ouveau en partant pour la troisième ambassade
ont je m'étais démis ; de deux décrets, vous avez
té l'un et supprimé l'autre (2).

Voici le fait, Athéniens. Au retour de la seconde
nbassade, dont je faisais mon rapport avec zèle,
loisi député par les Amphictyons, je ne refusai
oint cette troisième ambassade, quoique déjà in-
sposé; mais je promis de la remplir, si ma santé
e le permettait. Lorsque mes collègues furent
artis, j'envoyai au sénat mon frère, mon neveu
un médecin, non pour me démettre de l'am-
assade, la loi ne permettant pas de se démettre,
ntre les mains du sénat, d'un ministère conféré
ar le peuple; mais pour prévenir de mon indis-
osition. Cependant mes collègues, instruits de la

(1) Il lui fait le même reproche dans la harangue sur la
uronne. — *D'un Démosthène armurier.* Le père de Démos-
ène n'était ni serrurier, ni armurier, ni un forgeron crasseux
enfumé, comme quelques-uns le croient peut-être, d'après
chine, son ennemi, et le mordant Juvenal. C'était un homme
he, qui employait un grand nombre d'esclaves pour faire
loir des forges.

(2) *Vous avez cité un décret*, celui qui renfermait l'excuse
Eschine pour ne pas aller en ambassade, et qui en nommait
 autre à sa place. *Vous avez supprimé l'autre*, probablement
lui qui ordonnait aux mêmes députés, qui étaient revenus sur
urs pas, de repartir et d'aller trouver Philippe.



ruine des Phocéens, revinrent sur leurs pas; il se tint une assemblée du peuple, à laquelle ma santé, qui était meilleure, me permit d'assister; et, comme le peuple persistait à presser le départ de tous ceux qui avaient été choisis d'abord, je ne crus point devoir, par une défaite, me refuser à un tel empressement. Vous, Démosthène, qui n'avez pas attaqué cette dernière ambassade quand je rendais mes comptes, vous vous déchaînez contre l'ambassade des sermens, pour laquelle je vais produire des preuves aussi claires que solides.

Vous et les autres imposteurs, vous trouvez commode de transposer les tems; je veux, moi, procéder avec ordre, et je commence à notre départ pour l'ambassade des sermens. Nous étions dix députés, sans compter celui qu'envoyaient les alliés. Instruits des tours perfides que Démosthène avait joués à ses collègues dans la première ambassade, aucun de nous, dans la seconde, ne voulut manger à la même table que ce traître; nous évitions même sur la route, autant qu'il était possible, de loger avec lui sous le même toit. Quant au voyage en Thrace, il n'en était pas question parmi nous, le décret ne nous enjoignant pas de nous transporter dans ce pays, mais uniquement de prendre les sermens de Philippe, toute autre chose en un mot. D'ailleurs, quand même nous serions passés en Thrace, qu'aurions-nous fait, puisque Cersoblepte était déjà dépouillé, comme vous venez de le voir? Tout ce que Démosthène a dit, est faux; et, comme il n'était pas fondé dans son accusation, il a eu recours au mensonge et à l'imposture.

Il était accompagné de quelques esclaves qui portaient ses bagages, dans lesquels il avait un

talent d'argent, comme il le dit lui-même. Ses collègues ne pouvaient le regarder sans se rappeler ses anciens surnoms. Etant enfant, sa mollesse, ou quelque vice infame, le firent appeler Batalus (1). Au sortir de l'enfance, ayant intenté procès à ses tuteurs et conclu contre chacun d'eux à dix talens, il fut nommé Argas. Reçu dans la classe des hommes, on lui donna le nom de Sycophante, nom commun à tous les méchans. Il faisait le voyage, disait-il, (vous venez de l'entendre vous-mêmes de sa bouche) pour racheter nos prisonniers : il savait néanmoins que Philippe, dans la guerre, n'avait jamais exigé de rançon d'aucun Athénien, et il avait appris des amis du monarque qu'il renverrait les autres prisonniers de même après la paix conclue. Un grand nombre de nos citoyens étaient en captivité; et il portait un talent, somme modique, seulement suffisante pour la rançon d'un seul, qui encore n'eût pas été trop riche.

Arrivés en Macédoine, nous y attendions Philippe qui était en Thrace. Dès que nous sûmes qu'il était revenu, nous eûmes entre nous une conférence. Nous faisons la lecture du décret qui nous envoyait en ambassade, et nous expliquons les ordres qui nous y étaient donnés, outre les sermens que nous devions prendre. Comme personne

---

(1) *Batalus* était un joueur de flûte connu par sa mollesse. — J'ignore si avant Démosthène il y avait un homme nommé *Argas*, ou si ce surnom venait du mot *argôs*, qui veut dire, *dur*, *cruel*, *méchant*. — *Sycophante* se disait proprement de ceux qui dénonçaient les voleurs de figues. Il s'appliquait aux calomniateurs, aux médisans, aux hommes qui aimaient à déchirer la réputation d'autrui, à susciter des affaires et des procès. — *Dix talens*, dix mille écus.

ne touchait les articles essentiels, et que tous s'arrêtaient aux objets moins importans, je fis à mes collègues des réflexions qu'il est à propos de vous répéter ici. Au nom des dieux, Athéniens, puisque vous avez écouté l'accusateur parcourant tous les griefs au hasard et au gré de son caprice, écoutez l'accusé détaillant avec ordre tous ses moyens de défense, et continuez-moi l'attention favorable dont vous m'avez honoré jusqu'à présent.

Je fis donc part à mes collègues, comme je viens de le dire, de ce que je pensais. Vous me paraissez, leur disais-je, fort éloignés de saisir les ordres essentiels du peuple. Car enfin, pour recevoir les sermens du prince, et traiter avec lui des autres articles, je dis même de celui de nos prisonniers, la république n'avait qu'à choisir de simples exécuteurs de ses volontés, à qui elle aurait donné sa confiance. Mais c'est à des députés intelligens à discuter en habiles politiques les grands intérêts d'Athènes et de Philippe. Je parle, leur disais-je, de l'expédition aux Thermopyles, qui est toute prête. J'ai de fortes preuves pour appuyer mes conjectures, les voici. Les députés de Thèbes sont arrivés, ceux de Lacédémone arrivent, ceux d'Athènes sont venus avec un décret qui porte que les députés feront ce qui leur semblera le plus expédient; tous les Grecs ont les yeux sur nous, et attendent l'issue de notre députation. Si le peuple eût cru devoir exprimer dans le décret, qu'on exigerait du monarque de réprimer l'orgueil de Thèbes, et de rétablir les villes de Béotie, il l'eût marqué nettement dans le décret; mais, usant de termes généraux pour éviter de se compromettre en cas de refus, il a pensé que nous devions en prendre sur

tous les risques. Si donc nous voulons signaler notre zèle pour l'état, comme auraient pu faire d'autres députés qu'Athènes pouvait envoyer à notre place, nous ne devons pas craindre d'encourir la haine des Thébains. Un de ces Thébains, le général Epaminondas, sans craindre de choquer notre république, disait formellement à Thèbes, en pleine assemblée, qu'il fallait dépouiller notre citadelle de ses plus beaux ornemens pour en décorer la sienne.

Ici Démosthène m'interrompt en criant, comme le savent nos collègues ; car il joint à ses autres vices d'être tout Thébain dans le cœur : Eschine, disait-il en propres termes, est un homme hardi, il aime le trouble et les embarras. J'avoue, moi, que je suis timide, et que je redoute les périls même éloignés. Je ne suis pas d'avis que nous brouillions ensemble les deux républiques ; le meilleur parti, je crois, pour nous autres députés, c'est de ne nous mêler que de ce qui nous regarde. Philippe va aux Thermopyles ! Que m'importe ? On ne m'accusera pas pour l'expédition de ce prince ; mais pour avoir agi ou parlé mal à propos en passant les ordres. Tranchant la difficulté, nos collègues décidèrent que, lorsqu'on nous interrogerait, nous dirions chacun pour notre part ce qui nous semblerait le plus expédient. Pour preuve de ce que je dis, greffier, faites paraître nos collègues d'ambassade, et lisez leurs dépositions.

On lit les dépositions.

Philippe était de retour, et les députés de toutes les villes s'étaient rassemblés à Pella (1) dans le

(1) Philippe était en Thrace quand les députés d'Athènes sont

nous aviez chargés de traiter ; car Démosthène, cet orateur fécond et sublime, avait oublié l'essentiel. Je parlai donc de l'expédition des Thermopyles, du temple de Delphes, et des amphictyons. Je demandai sur-tout à Philippe de ne rien décider à Delphes par la force des armes, mais par le droit des suffrages ; que si la chose n'était pas possible, comme elle ne l'était pas sans doute, puisqu'il avait déjà une armée près de cette ville, je lui représentai qu'ayant à délibérer sur des objets sacrés pour les Grecs, il devait prendre garde d'offenser la divinité, et se faire une loi d'écouter ceux qui voulaient l'instruire des usages saints et antiques. En même tems, je remontai jusqu'à l'origine du temple ; j'exposai la manière dont il avait été bâti, et les premières assemblées des amphictyons ; je lus les sermens par lesquels ces anciens Grecs s'engageaient à ne détruire aucune ville amphictyonique, à ne point couper, soit en guerre, soit en paix, les eaux du fleuve qui les arrose ; ils devaient marcher contre ceux d'entre eux qui manqueraient à ces engagemens, renverser leurs villes, s'employer des pieds, des mains, de la voix, de toutes leurs puissances, pour punir quiconque pillerait les richesses du dieu, se rendrait complice du sacrilège, ou donnerait un mauvais conseil contre son temple. Le serment était accompagné d'une imprécation terrible. Après cette lecture, je déclarai au prince qu'il me semblait juste de ne pas laisser en ruines les villes des Béotiens, puisqu'elles étaient amphictyoniques et comprises dans le serment. Je nommai ensuite les douze peuples (1) qui avaient droit à l'assemblée

(1) Eschine annonce douze peuples, et il n'y en a que onze

de Delphes, les Thessaliens, les Béotiens (et non les seuls Thébains), les Doriens, les Ioniens, les Perrhébiens, les Magnésiens, les Locriens, les Œtéens, les Phtiotes, les Maléens, les Phocéens. Je montrai que chaque ville avait un égal droit de suffrage, la plus faible comme la plus puissante; que les députés de Lacédémone n'avaient pas plus de pouvoir que ceux de Dorie et de Cytinie, ni les députés d'Athènes plus que ceux de Priène et d'Erythrée, et ainsi des autres, chaque ville ayant également deux voix. Je représentai que l'expédition actuelle devait être fondée sur la justice; que, les amphictyons étant assemblés dans le temple, et ayant tous un droit égal de parler et de voter, il fallait poursuivre et juger les auteurs de l'invasion du temple et non leur patrie, punir ceux qui auraient eu quelque part à l'impiété, mais épargner les villes qui abandonneraient les coupables à la décision des juges. Si, employant la voie des armes, disais-je à Philippe, vous confirmez les injustices des Thébains, sans compter que vous trouverez

---

de nommés. Ce sont, sans doute, les Achéens, dont le nom s'est perdu par la faute des copistes. Les auteurs varient sur la liste des peuples amphictyoniques. Il a pu y avoir des changemens dans la suite des siècles, et ce n'a peut-être pas toujours été les mêmes peuples qui ont eu droit à l'assemblée des amphictyons. Par exemple, les Macédoniens ont remplacé les Phocéens. Au reste, les Béotiens comprenaient Thèbes; les Doriens, Lacédémone; les Ioniens, Athènes; les Achéens, Argos. — Dorie et Cytinie, villes doriennes; Erythrée et Priène, villes ioniennes. Est-ce que toutes les villes sans exception, renfermées dans l'étendue des peuples amphictyoniques, avaient droit d'envoyer des députés à l'assemblée de Delphes? Il faut le conclure, d'après ce que dit ici l'orateur.

des ingrats dans ceux dont vous favoriserez l'ambition, ne pouvant jamais leur faire autant de bien que ne leur en a fait ci-devant Athènes qu'ils ont payée d'ingratitude; ceux que vous aurez abandonnés injustement, ne pourront être vos amis, et même ils seront plus vos ennemis qu'ils ne l'ont été par le passé.

Sans m'arrêter, Athéniens, à vous détailler les discours que je tins alors au roi de Macédoine, je renferme tout en peu de mots, et pour finir cet article, je dis : La fortune et Philippe étaient maîtres des projets et de leur exécution; je ne l'étais, moi, que du zèle et de la parole. J'ai parlé pour la justice et pour vos intérêts; il est arrivé, non ce que nous desirions, mais ce que Philippe a voulu. Lequel devez-vous donc estimer davantage, ou celui qui n'a cherché à vous rendre aucun service, ou celui qui n'a rien négligé de ce qui était en son pouvoir? Je supprime beaucoup de choses en ce moment, vu la conjoncture.

Démosthène m'accuse d'avoir fait un faux rapport, en disant que dans peu de jours Thèbes serait humiliée, et d'avoir alarmé les Eubéens, en vous amusant de vaines espérances. Voyez, je vous prie, la mauvaise foi du personnage. En Macédoine, je déclarai à Philippe que, selon moi, Thèbes faisait partie de la Béotie, et non la Béotie de Thèbes : revenu ici, je vous annonçai que je l'avais dit au prince. A entendre Démosthène, je n'ai pas seulement annoncé, j'ai promis. Je vous disais que Léocharès de Chalcide voyait, avec inquiétude, notre union subite avec le monarque, aussi bien que la clause du décret par laquelle il nous était enjoint de faire ce qui nous semblerait

le plus expédient. Les citoyens des petites villes, comme eux, redoutaient, disait-il, les secrets des grands états. Selon Démosthène, ce ne sont pas ces paroles que j'ai rapportées, mais une promesse formelle que l'Eubée vous serait remise. Pour moi, j'ai cru qu'une république, qui avait à délibérer sur les intérêts de toute la Grèce, ne devait ignorer aucun des propos tenus par les Grecs.

Mais voici de sa part un nouveau trait de calomnie : il s'est plaint vivement que Philocrate et moi nous l'avions empêché, malgré le desir qu'il en avait, de vous annoncer la vérité. Mais, je vous le demande, jamais homme député par vous éprouva-t-il quelque empêchement, quand il voulut faire le rapport de son ambassade ? Proposa-t-il jamais d'honorer par des éloges, et d'inviter à un repas public, des collègues qui lui auraient fermé la bouche, et dont il aurait reçu un pareil affront ? Or, Démosthène, au retour de la seconde ambassade (1), dans laquelle il prétend que les affaires de la Grèce ont été ruinées, ne s'est pas contenté de nous décerner des éloges dans un décret ; mais, lorsque je faisais le rapport des discours que j'avais tenus au sujet des amphictyons et des Béotiens, dans le détail le plus exact et dans les mêmes termes, et non dans un compte précis et à la hâte, comme je fais maintenant ; lorsque le peuple me donnait les plus grandes marques d'approbation, Démosthène, dont je réclamai le témoignage, avec celui de mes autres collègues,

(1) Démosthène paraît bien éloigné d'avoir tenu, après la seconde ambassade, la conduite qu'Eschine lui prête ici. Comment ont-ils pu se contredire l'un et l'autre si ouvertement ?



et à qui je demandai si je rapportais fidélement ce que j'avais dit à Philippe, Démosthène se leva après tous les autres qui m'avaient rendu justice en termes honorables, et déclara que je n'avais point parlé à la tribune comme en Macédoine, mais que j'avais parlé en Macédoine beaucoup mieux qu'à la tribune. Les juges qui doivent prononcer dans cette cause, me sont témoins de ce que j'avance. Cependant, Démosthène, si j'eusse trompé les Athéniens, pouviez-vous trouver une plus belle occasion pour me convaincre? Vous dites que, dans la première ambassade, vous n'aviez pas remarqué que je conspirasse contre l'état, et que vous vous en êtes apperçu dans la seconde, pour laquelle vous m'avez loué en pleine assemblée : vous attaquez aussi la première, quoique vous disiez n'attaquer que la seconde, celle des sermens. Mais enfin, si vous blâmez la paix, vous avez vous-même proposé l'alliance; et si Philippe trompait notre république, il n'usait d'artifice, que pour obtenir la paix qui lui était avantageuse. Il était question, dans la première ambassade, d'accorder la paix à ce prince; elle était toute accordée, quand la seconde s'est faite : pourquoi donc, Athéniens, vous aurais-je trompés?

Mais voyez toute l'imposture de l'accusateur, d'après le détail de ses imputations. Il m'accuse d'avoir traversé, pendant la nuit, le Lydias (1)

(1) Le Lydias était un fleuve de Macédoine. Il était communément nommé en grec, *Lydias*. Quelques auteurs, entre autres Harpocration, le nomment *Loidias*. — Nous avons parlé plus haut de Léosthène, pag. 435, note 2. — Python de Byzance, grand orateur, s'était d'abord attaché aux Athéniens; il s'attacha depuis à Philippe.

dans une nacelle, pour aller trouver le roi de Macédoine, et de lui avoir composé la lettre qu'il vous a écrite. En effet, Léosthène, que des calomniateurs ont fait exiler d'ici, n'aurait pas été capable de lui composer une lettre; Léosthène, que quelques-uns soutiennent avoir été l'orateur le plus éloquent après Callistrate. Philippe, devant lequel Démosthène s'est vu réduit au silence, ne pouvait la composer lui-même; Python le Byzantin ne le pouvait pas, lui qui se pique sur-tout de bien écrire: mais, sans doute, c'était à moi à composer la lettre; cette formalité était nécessaire. Vous, Démosthène, qui prétendez que j'ai eu avec Philippe plusieurs entretiens secrets pendant le jour, vous m'accusez de l'avoir été trouver pendant la nuit; il fallait donc absolument une lettre écrite de nuit. Vous allez être convaincu de faux par le témoignage du Ténédien Aglaocréon et d'Iatroclès, fils de Pasiphon, qui ont vécu avec moi et couché dans la même chambre tout le tems que j'ai passé en Macédoine. Ils savent que je ne me suis pas écarté d'eux une seule nuit, ni même une partie de la nuit. De plus, j'ai amené des esclaves que je livrerai pour être mis à la question. Je vais interrompre mon discours, si l'accusateur y consent, et l'on mettra les esclaves à la torture devant nos juges, s'ils le permettent. J'aurai le reste du jour pour achever ma justification; car on a consacré onze heures pour toute cette cause. Si, dans la question, les esclaves exposent que je me suis éloigné une seule nuit de ceux avec qui je vivais, ne m'épargnez pas, Athéniens, et condamnez-moi sur-le-champ à la mort. Mais si vous, Démosthène, vous êtes convaincu de mensonge, conve-

nez ici en pleine assemblée, je me contente de cette peine, convenez que vous êtes un homme efféminé, un vil esclave par le cœur. Greffier, faites paraître les esclaves devant cette tribune, et lisez la déposition de mes collègues.

On lit la déposition avec la proposition faite par Eschine à Démosthène.

Puis donc que Démosthène se refuse à ma proposition, et qu'il ne veut pas, dit-il, se compromettre, en acceptant la déposition des esclaves dans la torture, prenez la lettre que Philippe a écrite aux Athéniens. Elle doit être fort subtile et bien propre à les séduire, cette lettre qui exigeait mes veilles.

On lit la lettre.

Ecoutez, Athéniens, ce que dit la lettre : *J'ai prêté serment*, dit Philippe, *entre les mains de vos députés, et j'ai inscrit le nom de ceux de mes alliés qui étaient présens, avec celui de leurs villes.* Il ajoute qu'il vous enverra les noms de ceux qui sont venus trop tard. Vous semble-t-il, Athéniens, que Philippe n'ait pu écrire pendant le jour, et sans moi? Oui, certes, plus j'y pense, Démosthène me paraît n'avoir songé, en m'accusant, qu'à briller dans le cours de sa harangue, et s'embarrasser peu si, quelques heures après, on verrait en lui le plus méchant des Grecs. Car enfin, pourrait-on donner la moindre créance aux discours d'un homme qui n'a pas craint de dire que, si Philippe avait franchi les Thermopyles, c'était à mes paroles qu'il le devait, et non à ses armes ; d'un homme qui a supputé, devant vous, les jours où j'ai fait le rap-

sort de notre ambassade, où Phalécus, tyran des Phocéens, a été instruit, par ses envoyés, de ce qui se passait à Athènes; et où les Phocéens, trompés par mes discours, ont livré à Philippe le passage des Thermopyles et les villes de la Phocide?

Voilà ce qu'a forgé un accusateur artificieux; mais ce qui, dans la réalité, a perdu les Phocéens, c'est, premiérement, la fortune, qui dispose de tout; en second lieu, la guerre elle-même, qui a duré dix ans. Ce qui avait formé la puissance des tyrans de la Phocide, est ce qui l'a détruite. Ils avaient établi leur pouvoir sur les ruines du gouvernement, en portant une main sacrilège sur les trésors de Delphes, et en soudoyant, avec ces trésors, des milices étrangères; ils l'ont vu tomber, dès que les fonds, épuisés par l'entretien de ces milices, leur ont manqué. Une troisième cause de la perte des Phocéens, ce sont les divisions que la disette amène toujours parmi les troupes. Ajoutons, pour quatrième cause, l'aveuglement de Phalécus, qui le tranquillisait sur l'avenir. Voici le fait. Dans le tems où l'armée de Philippe et la cavalerie thessalienne étaient dans la Phocide, et un peu avant que vous fissiez la paix, il vous arriva, de ce pays, des députés qui vous demandaient du secours, et qui promettaient de vous abandonner Alpone, Thronium et Nicée (1), villes maitresses du passage des Thermopyles. Vous aviez arrêté

(1) Alpone, Thronium, Nicée, trois villes appartenant aux Locriens-Epicnémides, et voisines du passage des Thermopyles. On les appelait, pour cette raison, villes de la Pylée. Les Phocéens s'en étaient emparés.

que les Phocéens remettraient ces places à Proxène, votre général; vous étiez résolus à équiper cinquante vaisseaux, et à faire partir l'élite de votre jeunesse; mais les tyrans, loin de livrer les places à Proxène, firent mettre en prison les députés qui étaient venus vous annoncer qu'on vous les livrerait; et les Phocéens furent les seuls des Grecs qui n'acceptèrent pas le sauf-conduit que leur offraient nos féciaux, pour les mystères de Cérès (1). Enfin, sourds aux propositions d'Archidame, roi de Sparte, qui se disait disposé à prendre leurs villes sous sa protection, et à les défendre, ils lui répondirent qu'ils craignaient la mauvaise foi de Lacédémone, plus que le désastre de leurs affaires. Dans ce tems, vous étiez encore en guerre avec Philippe, et le jour où vous délibériez sur la paix, on vous lisait la lettre de Proxène, qui mandait que les Phocéens ne lui avaient pas livré les places; vos féciaux, de retour, annonçaient que les Phocéens étaient les seuls des Grecs qui n'acceptaient pas le sauf-conduit, et qu'ils avaient mis en prison les députés qui (2) étaient venus ici de leur part. Pour certifier ce que j'avance, greffier, faites paraître les féciaux avec Métagène et Callicrate, députés, par Proxène, vers les Phocéens, et lisez la lettre de ce général.

---

(1) On appelait *mystères de Cérès*, les fêtes qu'on célébrait avec beaucoup de pompe à Eleusis en l'honneur de cette déesse. Tous les Grecs y étaient admis. Les Athéniens offraient un sauf-conduit pour se rendre aux mystères, à ceux des Grecs, sans doute, qui étaient encore en guerre avec Philippe.

(2) Ces députés étaient venus promettre aux Athéniens de leur livrer les villes de la Pylée. Phalécus, à leur retour, les avait fait mettre en prison.

Le greffier lit la lettre de Proxène, avec les dates et la déposition des témoins.

Vous entendez, Athéniens, les dates tirées des registres publics; elles vous ont été lues avec la lettre et la déposition des témoins, qui ont ajouté qu'avant mon départ pour la troisième ambassade, Phalécus, tyran des Phocéens, se défiait d'Athènes et de Lacédémone, et se confiait à Philippe.

Mais, était-il le seul qui ignorât l'avenir? Quelle était ici la disposition du peuple? N'espériez-vous pas tous que les Thébains seraient humiliés par un prince qui voyait leur audace, et qui n'était pas d'humeur à augmenter la puissance d'un peuple perfide? Les députés de Lacédémone, de concert avec les vôtres, n'agissaient-ils pas contre les Thébains! Dernièrement, en Macédoine, n'attaquaient-ils pas ouvertement, ne menaçaient-ils pas les députés de Thèbes? Ceux-ci n'étaient-ils pas eux-mêmes inquiets et alarmés? Les Thessaliens, insultant aux autres, ne se flattaient-ils pas hautement que l'expédition tournerait à leur avantage? Des courtisans du monarque n'annonçaient-ils pas, en termes formels, à certains d'entre vous, que les villes des Béotiens seraient rétablies? Les défiances des Thébains ne leur avaient-elles pas fait mettre en campagne une armée nombreuse? Philippe, en conséquence, ne vous avait-il pas écrit une lettre par laquelle il vous exhortait à vous joindre à lui, avec toutes vos troupes, pour défendre les droits de la justice? Les ministres, amis de la guerre, qui traitent la paix de lâcheté, n'empêchaient-ils pas votre armée de partir, quoique vous eussiez conclu avec le prince la paix et l'alliance? Ils craignaient,

disaient - ils, qu'on ne se servît de vos soldats comme d'otages. Est-ce moi qui ai empêché le peuple d'imiter nos ancêtres? N'est-ce pas vous, Démosthène, et ceux qui conspiraient avec vous contre l'état? Etait-il plus sûr et plus honorable pour Athènes de prendre les armes, lorsque les Phocéens étaient le plus transportés par la fureur; lorsque, maîtres d'Alpone et de Nicée, ils résistaient à Philippe; que Phalécus, leur général, n'avait pas encore livré ces villes aux Macédoniens, et qu'ils rejetaient le sauf-conduit pour les mystères, que leur offrait un peuple qui voulait les secourir; lorsque, nous unissant au roi de Macédoine, nous aurions laissé de côté les Thébains; enfin, lorsque les Thessaliens et les autres amphictyons étaient sous les armes, et que nous étions appelés par un monarque avec lequel nous avions conclu une alliance? Cette dernière occasion n'était-elle pas plus favorable que celle où, grace à votre lâcheté et à votre jalousie, les Athéniens transportèrent leurs effets des campagnes dans la ville. J'étais alors parti pour l'assemblée des amphictyons, dans une troisième ambassade, dont vous osez dire que je m'étais chargé de mon chef, vous qui, tout mon ennemi que vous êtes, n'avez pas entrepris de m'accuser de prévarication dans cette partie de mon ministère (1); oui, vous, qui cependant ne m'épargnez pas les procès criminels. Quoi qu'il en soit, les Thébains étaient sur les lieux, et faisaient leurs demandes; notre république, n'ayant pas envoyé

(1) Démosthène fait bien, en passant, de vifs reproches à Eschine sur la troisième ambassade; mais il ne l'accuse pas en forme sur cet objet.

de troupes, était dans l'alarme par votre faute; les Thessaliens s'étaient unis aux Thébains par notre imprudence, et à cause de leur haine invétérée contre les Phocéens, qui jadis avaient égorgé leurs otages (1); Phalécus avait fait ses conditions, et on l'avait laissé aller avant mon arrivée, avant celle d'Etienne, de Dercylle, et des autres qui étaient députés vers les amphictyons; les habitans d'Orchomène, effrayés, demandaient à se retirer de la Béotie la vie sauve; Phalécus et les Orchoméniens avaient obtenu ce qu'ils voulaient, quoique les députés de Thèbes fussent présens, quoique les Thébains et les Thessaliens témoignassent ouvertement la peine qu'ils ressentaient de cette facilité du monarque. Alors, ce ne fut pas moi, sans doute, mais vous, Démosthène, mais votre lâche perfidie, mais vos liaisons avec les Thébains, qui perdirent les affaires. En voici, je pense, des preuves sans réplique.

S'il y avait quelque chose de vrai dans vos imputations, je serais accusé par les Phocéens et par les exilés de Béotie, dont j'aurais chassé les uns, et empêché les autres de revenir. Mais les exilés de Béotie, qui approuvent mon zèle, sans considérer les événemens, se sont réunis pour solliciter en ma faveur par des députés. Il est venu aussi, pour me défendre, des députés de la part des Phocéens, dont j'ai défendu les jours devant les amphictyons, dans une troisième ambassade. Les Œtéens (2) voulaient qu'on fît périr toute leur jeunesse; moi,

(1) Plutarque rapporte ce fait dans ses œuvres morales.

(2) Les OEtéens étaient des peuples de Thessalie qui avaient droit à l'assemblée des amphictyons.

j'obtins que ces malheureux paraîtraient devant les amphictyons, et plaideraient leur cause. On avait accordé au tyran Phalécus la liberté de se retirer; et on allait condamner à mort des innocens ! Je pris en mains leur défense, et je les sauvai du trépas. Pour preuve de ce que je dis, greffier, faites paraître le Phocéen Mnason et les députés, ses collègues, aussi bien que ceux qui ont été choisis parmi les exilés de Béotie. Paraissez devant cette tribune, Pythion et Lipare, et sauvez-moi du péril que je cours, comme je vous ai sauvés de la mort.

On fait paraître les députés de Béotie et de Phocide, qui sollicitent et déposent en faveur d'Eschine.

Qu'il serait donc triste pour moi de me voir condamné, lorsque je suis accusé par Démosthène, l'ami des Thébains, le plus méchant des Grecs, et défendu par les Phocéens et les Béotiens !

Il a osé dire que mes propres paroles me confondaient. Dans votre accusation contre Timarque, disait-il, vous avez cité, en témoignage, la renommée, qui publiait sa honte, et dont Hésiode, excellent poëte, parle en ces termes :

Par la voix des peuples formée,
Fille du Tems, la Renommée
Pourrait-elle jamais périr ?
Elle est déesse, et ne saurait mourir.

Or, ajoutait-il, la même déesse s'élève aujourd'hui contre vous, puisque tous les peuples publient que vous avez reçu l'or du roi de Macédoine.

Vous le savez, Athéniens; il y a une grande différence entre la renommée et la calomnie : la re-

nommée n'a rien de commun avec la médisance ; la médisance et la calomnie sont sœurs. Je vais vous donner une idée claire de l'une et de l'autre. La renommée est la voix de plusieurs citoyens qui, sans nul motif étranger, publient un fait tel qu'ils le savent. La calomnie est le rapport d'un seul homme qui, cherchant par-tout des imputations, décrie quelqu'un devant un grand nombre de personnes, dans les assemblées du peuple, ou dans celles du sénat. Nous sacrifions publiquement à la renommée, comme à une déese; nous poursuivons publiquement les calomniateurs, comme des méchans. Ne confondez donc pas, Démosthène, ce qu'il y a de meilleur avec ce qu'il y a de pis.

Parmi ses imputations calomnieuses, ce qui m'a le plus indigné, c'est qu'il m'a reproché d'avoir été traître à la patrie. En me chargeant d'une telle trahison, il fallait faire voir en moi un homme féroce, qui a dépouillé tous les sentimens de la nature, qui s'est déjà noirci d'une infinité de crimes. Vous m'êtes des témoins suffisans, vous tous qui m'écoutez, de ma vie et de ma conduite journalière; mais tous vous ne connaissez pas ceux qui composent la famille d'un citoyen, et qui sont chers à son cœur, s'il est honnête. Je vais vous présenter le plus grand nombre des parens qui me restent, et dont je puis tirer gloire. Vous verrez quels gages j'ai laissés à Athènes, quand je suis parti en ambassade pour la Macédoine. Vous, Démosthène, vous avez débité mille calomnies contre mes auteurs, contre toute ma famille, contre les premières années de ma jeunesse : moi, je vais dire les choses dans l'exacte vérité.

Mon père, Atromète, que voici, est presque le

plus âgé des citoyens; il a déjà vécu près d'un siècle. Dans ses jeunes ans, avant que d'avoir perdu son bien à la guerre, il exerçait la profession d'athlète. Chassé par les Trente, on l'a vu servir en Asie, et se distinguer dans les combats par son courage. Il est de la curie qui a les mêmes sacrifices que les Etobutades (1), et de laquelle, en conséquence, on tire la prêtresse de Minerve. Il s'est trouvé, comme je l'ai dit plus haut, parmi ceux qui ont ramené le peuple fugitif. Tous les parens de ma mère sont libres; cette mère infortunée, que je m'imagine voir maintenant inquiète et alarmée sur mon sort. Elle-même, Démosthène, sous les Trente, a suivi son époux à Corinthe, et a partagé avec lui les malheurs publics. Vous qui prétendez être homme (moi je doute qu'on doive vous donner ce nom), accusé d'avoir abandonné votre poste à la guerre, vous n'avez échappé qu'en donnant une somme à Nicodème, votre accusateur, pour lui fermer la bouche. C'est ce même Nicodème que vous avez fait périr de concert avec Aristarque (2); et, les mains teintes de sang, vous osez paraître dans la place publique! Philocharès, que voici, l'aîné de mes frères, ne s'est pas livré,

(1) Les Etobutades, famille sacerdotale dans Athènes, ainsi nommée parce qu'elle descendait de Butès, fameux sacrificateur. Elle était consacrée particuliérement à Minerve. Il y en a qui prétendent qu'*Etobutades* était le nom des citoyens du bourg Butéie. — *Comme je l'ai dit plus haut.* Voyez page 456.

(2) Aristarque, jeune homme riche, qui s'était attaché à Démosthène, avait assassiné Nicodème, auquel il en voulait. Les ennemis de Démosthène lui reprochaient d'avoir trempé dans ce meurtre. Démosthène s'étend beaucoup sur ce reproche, dans sa harangue contre Midias.

comme vous le dites méchamment, à des occupations déshonnêtes; mais il a vécu dans les lieux d'exercice, et a servi sous Iphicrate. Il commande dans les armées depuis trois ans, et il est venu, Athéniens, pour vous supplier de m'absoudre. Voici encore Aphobète, le plus jeune de mes frères, qui, député vers le roi de Perse, s'est conduit, dans son ambassade, d'une manière digne d'Athènes; qui, chargé de recueillir les deniers publics, les a administrés avec la plus grande intégrité; qui, enfin, a donné à l'état des enfans légitimes, et n'a pas livré sa femme à Cnosion, comme vous, Démosthène. Il se présente, et se met au-dessus de vos vaines injures; car de pareils traits ne font qu'effleurer celui auxquels ils s'adressent.

Vous n'épargnez pas même ceux à qui je tiens par alliance, et vous portez l'impudence et l'ingratitude jusqu'à ne pas chérir, ne pas révérer Philodème, père de Philon et d'Epicrate, qui vous a fait inscrire dans votre bourg, comme le savent les anciens du bourg de Péanée. Ma surprise est extrême, que vous osiez dire du mal de Philon, et cela devant les plus sages de cette ville, que le seul motif de l'intérêt public a conduits au tribunal pour juger, et qui font plus d'attention à la vie des citoyens qu'à leurs discours. Croyez-vous donc qu'ils n'aimassent pas mieux avoir dix mille soldats qui ressemblent à Philon, pour la force du corps et la sagesse de la conduite, que trente mille efféminés comme vous? Vous faites un crime à Epicrate, frère de Philon, de sa douceur et de sa complaisance. Mais sait-on qu'il se soit conduit indécemment, ou pendant le jour aux fêtes de Bacchus, comme vous le prétendez, ou pendant la

nuit ? Et vous ne pouvez dire qu'on n'a point remarqué ses désordres, puisque sa personne était connue. J'ai eu de la fille de Philodème, sœur de Philon et d'Epicrate, trois enfans, une fille et deux fils. Je les présente avec les autres pour me servir de preuve auprès de mes juges, et pour leur faire cette unique question : Je vous le demande, Athéniens, vous semble-t-il que j'aie livré à Philippe, avec ma patrie, avec mes amis, avec les temples des dieux et les tombeaux de nos ancêtres, ces enfans, ce que j'ai de plus cher au monde ? croyez-vous que j'aie préféré la faveur du prince à leur conservation ? Etais-je dominé par quelque passion violente ? ou ai-je jamais commis quelque bassesse par intérêt ? Ce n'est pas la Macédoine qui nous fait vicieux ou vertueux, mais le naturel ; et nous ne sommes pas autres au retour d'une ambassade, que nous n'étions quand vous nous avez envoyés. Je me suis trouvé associé, dans une fonction publique, au plus fourbe, au plus méchant des hommes, qui ne dirait rien de vrai, même malgré lui. Lorsqu'il avance un mensonge, débutant par un parjure, regardant en face ses auditeurs, il ne se contente pas de dire faussement qu'une chose est arrivée, il marque le jour où elle est arrivée, forge le nom de quelqu'un qu'il dit avoir été présent, et contrefait, sans nulle pudeur, le langage de la vérité même.

Mais ce qui est favorable à mon innocence, c'est que le bon sens manque à cet imposteur insigne, à ce vil artisan de mots. Considérez, en effet, la folie et la grossièreté de cet homme qui a fabriqué contre moi, au sujet d'une femme olynthienne, des calomnies contre lesquelles vous vous

êtes récriés sur-le-champ : car il me reprochait des excès dont je suis fort éloigné, devant des auditeurs qui me connaissent.

Et voyez comme il s'est préparé de loin à cette accusation. Il est un certain Aristophane, d'Olynthe, qui fréquente notre ville. Il avait été recommandé à Démosthène, dont on lui avait vanté le talent pour la parole. Celui-ci lui prodigua ses caresses, et fit tout ce qu'il put pour l'amener à rendre contre moi un faux témoignage. Il promit de lui donner cinq cents drachmes (1), et autant après la déposition, s'il voulait paraître devant vous, et exciter votre compassion par le récit des prétendues violences que j'avais commises dans le vin envers une captive infortunée, sa parente. Aristophane lui répondit, comme on le sait de lui-même, qu'en lui faisant cette proposition, il avait fort bien raisonné, eu égard à son exil et à son embarras actuel; mais qu'il s'était trompé sur son caractère, en le croyant capable de se porter à une pareille démarche. Pour preuve de ce que j'avance, je vais faire paraître Aristophane lui-même, qui déposera en ma faveur.

Greffier, faites paraître l'Olynthien Aristophane, et lisez sa déposition; faites aussi paraître Dercylle, fils d'Antoclès, et Aristide, fils d'Euphilète, qui ont appris le fait de sa bouche, et qui sont venus me le rapporter.

On lit les dépositions.

Vous entendez, Athéniens, les dépositions de

(1) Deux cent cinquante livres.



témoins qui ont prêté serment. Vous vous rappelez, sans doute, ces tours odieux de rhéteur dont Démosthène s'applaudit avec ses jeunes disciples, et qu'il a employés aujourd'hui contre moi ; vous avez vu comme, versant des larmes feintes, et déplorant les malheurs de la Grèce, il a loué Satyrus, acteur comique (1), d'avoir demandé à Philippe, étant assis à sa table et attendri par le vin, quelques-uns de ses amis, détenus prisonniers, et occupés à fouir les vignes du monarque. Partant de là, et élevant avec effort sa voix aigre et coupable : Quoi ! disait-il, un homme qui représente des valets de comédie, s'est montré si généreux et si magnanime ; et le ministre d'une grande république, qui en Arcadie haranguait de nombreuses assemblées, n'a pu réprimer sa pétulance ! échauffé par la débauche dans un repas que donnait Xénodochus (2), un des courtisans de Philippe, il a traîné par les cheveux, et, s'armant d'un fouet, il a accablé de coups une captive malheureuse ! Si donc vous l'en eussiez cru, ou si Aristophane eût consenti à déposer contre moi, j'aurais péri injustement, chargé d'un crime horrible. Un aussi mauvais génie, attaché à la perte des citoyens (eh ! puisse-t-il ne pas opérer celle de la république), le laisserez-vous triompher impunément sous vos yeux ? Vous qui purifiez l'assemblée, vous adresserez des prières au ciel en vertu de ses décrets ;

(1) Ce n'est pas ainsi que Démosthène a raconté l'histoire de Satyrus, et ce ne sont pas là les réflexions qu'il a faites.

(2) Démosthène ne dit pas Xénodochus, mais Xénophron, fils de Phédime ou Phédrias, un des trente tyrans.

vous enverrez des armées par terre et par mer, malgré ce que dit Hésiode dans un de ses poëmes!

VERS D'HÉSIODE. (1)

Pour un seul criminel, sur une ville entière,
Jupiter a souvent fait tonner sa colère :
Du céleste courroux qu'allument ses forfaits
La cité malheureuse épuise tous les traits.

Je n'ajoute plus qu'un mot. S'il est parmi les hommes un genre de malice dans lequel je ne prouve pas que Démosthène ait excellé, je prononce moi-même mon arrêt. Mais, sans doute, un accusé a trop de souci et d'embarras, pour se livrer à tous les mouvemens d'une juste colère : le péril le rappelle au soin de sa défense, et l'occupe tout entier de l'accusation dont il lui fait craindre d'omettre un seul grief. Je vais donc vous rappeler, Athéniens, et me rappeler à moi-même les imputations de l'accusateur : entrons dans le détail.

Suis-je accusé pour avoir proposé un décret, pour m'être opposé à des lois ou en avoir abrogé, pour avoir conclu quelque traité au nom de la république, pour avoir supprimé ou ajouté quelque article de la paix ? La paix déplaisait à quelques orateurs? Eh bien ! ne devaient-ils pas s'y opposer, lorsqu'elle s'est faite, plutôt que de m'accuser aujourd'hui ? Plusieurs, dans la guerre, s'enrichis-

(1) Ces vers sont tirés du poëme d'Hésiode, intitulé *les ouvrages et les jours*. Ils sont cités dans la harangue d'Eschine sur la couronne, avec quatre autres vers suivans du même poëme. Je les donne en vers, parce que je les avais déjà traduits en vers dans la harangue sur la couronne.

saient de vos contributions et de vos revenus ; mais à présent plus de gain pour eux ; la paix ne nourrit point leur oisiveté. Ceux donc qui, sans avoir reçu aucun dommage, nuisent à la république, accableront le défenseur de la paix ; et vous, qui en recueillez le fruit, vous abandonnerez les ministres qui vous servent utilement !

Mais, dit l'accusateur, j'ai chanté avec Philippe ses triomphes et la ruine des Phocéens. Quelle preuve peut-il en donner ? J'ai été invité avec mes collègues à un repas de cérémonie, où, en comptant tous les députés de la Grèce, se trouvaient plus de deux cents convives. Sans doute, je me suis fait remarquer dans la foule ; et ne pouvant garder le silence, j'ai chanté avec le prince, si l'on en croit Démosthène qui n'était pas présent, qui ne produit le témoignage d'aucune personne présente (1). Et comment a-t-on distingué ma voix, à moins que je n'aie entonné comme *dans* les chœurs ? Au reste, Démosthène, si je me suis tu, vous m'accusez à faux. Si, lorsque ma patrie subsistait encore, et que l'état n'avait essuyé aucune disgrace, j'ai chanté, avec mes collègues, des hymnes par lesquels on rendait aux dieux des honneurs qui ne déshonoraient pas les Athéniens, j'ai fait une action religieuse, et n'ai commis aucune faute qui puisse empêcher les juges de m'absoudre. Mais je suis, pour cela même, un homme dur et cruel ; et vous, une ame tendre et sensible, vous qui accusez des collègues dont vous avez par-

---

(1) Démosthène, dans son plaidoyer, produit des témoins, et ce ne peut être que des personnes qui étaient présentes, autrement leur témoignage n'eût été d'aucun poids.

;é la table, et avec lesquels vous avez fait des ations.

Vous m'avez reproché des variations dans le nistère, parce que j'ai été en ambassade vers Phipe, après avoir animé les Grecs contre lui. Vous ıvez, si vous voulez, faire le même reproche à ıte la ville d'Athènes. Nous avions fait la guerre x Lacédémoniens : nous les avons secourus après bataille de Leuctres. Nous avions ramené dans :r patrie les Thébains fugitifs : nous les avons nbattus à Mantinée (1). Nous avions attaqué les étriens et leur chef Thémison : nous les avons ıvés quelque tems après. Combien d'autres Grecs l'égard desquels nous avons agi de même ? Car états, comme les particuliers, sont obligés, par litique, de s'accommoder aux circonstances. Que it faire un bon ministre ? Ne doit il pas donner meilleur conseil pour le moment présent ? Que it dire un malin accusateur ? Ne doit-il pas déiser les conjonctures et attaquer les conseils ? ıis à quelles marques un traître par caractère 'a-t-il reconnu ? Un traître, n'est-ce pas celui i, comme vous avez fait à l'égard de ceux qui ıient recours à vous, et qui vous donnaient leur nfiance, compose à prix d'argent des plaidoyers 'il livre à la partie adverse ? Vous avez composé,

1) Mantinée, ville d'Arcadie, fameuse par la bataille que Thébains gagnèrent sur les Lacédémoniens, et où Epamiıdas fut tué entre les bras de la victoire. Les Athéniens y ouraient les Lacédémoniens. — *Nous avions attaqué....* Ce de la conversation des Erétriens, ou habitans d'Erétrie, ville ıubée, est rapporté assez au long dans la harangue d'Eschine la couronne.



pour le banquier Phormion (1), un plaidoyer qu'il vous a payé, et que vous avez remis à Apollodore qui le poursuivait en crime. Vous êtes entré dans la maison d'Aristarque, fils de Moschus, maison alors heureuse et florissante ; vous l'avez ruinée. Vous vous êtes fait donner par Aristarque exilé, trois talens qui auraient été pour lui une ressource dans son exil. Vous vous disiez toutefois l'ami de ce jeune homme distingué par sa beauté : mais vous ne l'étiez pas, puisqu'un méchant ne peut véritablement aimer. Oui, c'est à ces marques, et à d'autres semblables, qu'on reconnaît un traître.

Dans un endroit de son discours, il fait mention du service militaire, et m'appelle, par dérision, un excellent soldat. On ne trouvera pas mauvais, je pense, que je traite aussi cet article ; et je vais le traiter, non pour répondre à ses invectives, mais à cause de l'affaire sérieuse qu'il me suscite. Car en quel lieu, en quel *tems*, *ou* devant qui en parlerai-je, si je ne le fais aujourd'hui ?

Au sortir de l'enfance, je fus employé pendant deux ans à la garde des frontières (2), comme je

(1) Je suis fâché, pour l'honneur de Démosthène, qu'il nous ait laissé lui-même des preuves de sa mauvaise foi et de son défaut de probité. Parmi les plaidoyers qui nous sont restés de lui, il en est deux, dont l'un est pour Phormion, et l'autre pour Apollodore, adversaire de Phormion. Au reste, Apollodore était fils de Pasion, banquier. Phormion, esclave de Pasion, avait épousé sa veuve et gouverné la banque. Il nous reste plusieurs plaidoyers de Démosthène, composés pour Apollodore dans diverses circonstances. — *Vous êtes entré*.... Le même fait est un peu plus détaillé dans la harangue contre Timarque, à la fin du tome second.

(2) Les Athéniens prenaient les armes à l'âge de dix-huit

le ferai attester, par ceux de mon âge, avec qui je servais, et par les chefs qui commandaient alors. La première expédition où je me suis trouvé, était celle où j'accompagnai le convoi de Phlionte, avec de jeunes citoyens et les milices étrangères d'Alcibiade. Nous fûmes attaqués par l'ennemi, près du fossé Némée; et je combattis avec une valeur qui me mérita des éloges de la part des chefs. Je servis encore dans d'autres expéditions pareilles. A la bataille de Mantinée, je me comportai d'une manière honorable et digne de la république. En Eubée, dans l'affaire de Tamynes, je m'exposai à la tête d'une troupe choisie, avec une hardiesse qui me fit accorder une couronne par les généraux, et ensuite par le peuple, lorsqu'à mon retour je lui apportai la nouvelle de la victoire, et que Téménide, un des principaux officiers qu'on avait députés du camp avec moi, eût rendu témoignage à la bravoure que j'avais signalée dans le combat. Pour preuve que je dis vrai, greffier, lisez le décret qui me couronne, faites paraître Téménide, et les citoyens avec lesquels j'ai servi pour la république; faites aussi paraître le général Phocion (1), qui se montrera bientôt parmi mes

---

ans. Ils étaient employés pendant deux ans à la garde des frontières; ce qui s'appelait en grec *péripolein*. A l'âge de vingt ans ils pouvaient servir dans les guerres étrangères. — *Némée*, contrée d'Elide, entre Cléones et Phlionte. Il y avait, sans doute, dans ce pays un fossé connu, appelé *le fossé Némée*. L'histoire ne parle pas de cette expédition dans laquelle servit Eschine. — *Mantinée*, célèbre par la victoire qu'Epaminondas remporta sur les Lacédémoniens, mais qui lui coûta la vie. —

(1) Phocion eut beaucoup de part au gouvernement des affaires d'Athènes, tant au dehors qu'au dedans. C'était en même tems

défenseurs, si les juges le permettent, et qui est maintenant pour moi un témoin que j'abandonne à la malignité de Démosthène, s'il rend un faux témoignage.

On lit le décret et les dépositions.

Puis donc, Athéniens, que je vous ai apporté la première nouvelle de la victoire et des succès de vos enfans, je vous conjure de sauver, dans le premier

---

un philosophe austère, un grand capitaine, et un orateur habile. Sa régularité extrême et sa probité exacte ne se démentirent jamais, et le firent généralement aimer et estimer des étrangers comme des citoyens. Il fut employé et mis à la tête des troupes dans plusieurs circonstances, et réussit presque toujours. Il ne sollicita jamais le commandement, et fut toujours nommé général en son absence. Il avait une sorte d'éloquence serrée et précise, qui plaisait beaucoup aux Athéniens. Il balançait à la tribune Démosthène, qui l'appelait *la coignée de ses paroles*, parce que, sans doute, il en détruisait souvent l'effet. Ils étaient opposés dans le ministère. Phocion, quoique distingué par son mérite militaire et par plusieurs avantages remportés sur Philippe, penchait assez ordinairement pour la paix; Démosthène, qui n'était point guerrier, mais dont le génie vif et pénétrant démêlait tous les desseins de Philippe, et prévoyait toutes ses démarches comme s'il eût assisté à ses conseils, ne cessait d'animer contre ce prince les Athéniens et les autres peuples de la Grèce. Le roi de Macédoine disait de cet orateur qu'il valait plusieurs armées à sa patrie.

Eschine dit que Phocion se montrera bientôt parmi ses défenseurs, qu'il paraîtra comme son avocat, *sénugoron*, si les juges le permettent. Dans des causes importantes, un accusé priait quelquefois des personnages considérables de parler en sa faveur, et ils parlaient, en effet, si les juges le permettaient. — Plus bas, *et non ceux de Démosthène*. Nous avons déjà vu que Démosthène, du côté de sa mère, était Scythe d'origine.

procès capital qu'il subit, un citoyen l'ennemi des méchans, et non du peuple, comme le prétend mon accusateur, un citoyen qui ne vous empêche pas d'imiter vos ancêtres (je dis vos ancêtres, et non ceux de Démosthène ; il n'en a point ici), mais qui vous exhorte à régler votre conduite sur les traits de sagesse que vous offre la conduite même de vos aïeux. Il faut reprendre les choses d'un peu haut, et vous développer les avantages d'une bonne politique.

Comblée de gloire (1), Athènes se vit dans un état heureux après la bataille navale de Salamine ; et quoique nos murs eussent été renversés par les Barbares, la paix dont nous jouissions avec Lacédémone, maintint chez nous la démocratie. Soulevés ensuite par quelques-uns d'entre nous qui nous firent entreprendre la guerre contre les Lacédémoniens, après bien des maux soufferts de part et d'autre, Cimon, fils de Miltiade (2), ami de Sparte, nous ménagea avec elle une trève de cinquante années. Cette trève ne dura que treize ans pendant lesquels on nous fit fortifier le Pirée, élever la partie septentrionale de nos murs, ajouter cent vaisseaux à ceux que nous avions déjà, renforcer notre

---

(1) Je voulais donner un récit abrégé des faits principaux depuis la bataille de Salamine jusqu'après la destruction de la tyrannie des Trente ; mais, en consultant l'histoire de ce tems-là, j'ai vu si peu de conformité entre ce que rapportent les historiens et ce que dit l'orateur, que j'ai renoncé à mon projet. Je n'ai pas entrepris de les concilier, ce qui serait peut-être impossible, et ce qui, d'ailleurs, est étranger à mon ouvrage.

(2) Cimon, fils de Miltiade, célèbre par plusieurs victoires remportées sur les Perses.

cavalerie de trois cents hommes, acheter trois cents archers scythes, et maintenir le gouvernement démocratique. La république, assaillie par des ministres qui n'avaient aucune prudence, et dont les sentimens répondaient à la bassesse de l'extraction, retomba de nouveau dans la guerre occasionnée par les Eginètes (1). Les dommages qu'elle lui causa, lui firent desirer la paix. Elle envoya aux Lacédémoniens une ambassade, à la tête de laquelle était Andocide, et conclut avec eux une paix dont elle jouit pendant trente années, et qui la mit dans un état florissant. Elle amassa dans le trésor mille talens d'argent monnoyé, construisit cent autres navires et des arsenaux de marine, recruta les troupes de douze cents cavaliers et d'archers en pareil nombre; éleva la longue muraille du côté du midi; et personne ne tenta d'abolir la démocratie. On nous engagea dans la guerre contre les Mégariens. Le ravage de nos campagnes et la perte de nos possessions nous firent desirer la paix, et nous la conclûmes par l'entremise de Nicias, fils de Nicérate (1). Pendant le tems et par le moyen de cette

(1) Egine, petite isle voisine d'Athènes. Les Athéniens eurent, avec les Eginètes, une guerre violente, dans laquelle les Lacédémoniens, les Corinthiens, et tous les Péloponésiens prirent le parti en faveur d'Egine, qui, cependant, fut obligé de se rendre, d'abattre ses murailles et de payer tribut. — *Andocide*, aïeul d'Andocide l'orateur, dont il nous est resté quelques harangues, et qui eut beaucoup de part aux affaires de son tems. — *Mille talens*, un million d'écus. En se rappelant que le talent attique valait mille écus, il est facile d'évaluer les sommes suivantes, qui paraissent énormes et extraordinairement enflées. — *Cent autres navires*, c'est-à-dire, cent navires, outre les cent dont il a été parlé plus haut.

(2) Nicias, fils de Nicérate, général athénien fort connu. Il

paix, nous remîmes au trésor sept mille talens, nous acquîmes trois cents vaisseaux légers, bien équipés; nous levions chaque année un tribut qui nous faisait un revenu de plus de douze cents talens; nous étions maîtres de Naxe, de l'Eubée et de la Quersonèse, où nous établîmes alors plusieurs colonies. Au milieu de toute cette prospérité, nous déclarâmes la guerre à Lacédémone à cause des Argiens et à leur sollicitation. Les discours emportés d'orateurs fougueux nous réduisirent enfin à recevoir une garnison dans notre ville, et à subir la domination odieuse des Quatre-Cents et ensuite des Trente (1): nous fîmes la paix, ou plutôt nous reçûmes la loi qu'on voulut nous imposer. Revenus à une conduite plus sage, nous secouâmes le joug; le peuple fut ramené de Phyle par Archine et Thrasybule ses défenseurs, qui lui firent jurer une am-

---

commandait dans l'expédition de Sicile, qui fut entreprise contre son avis. Il y périt misérablement avec toute son armée. — Plus bas, *Naxe*, isle de la mer Egée, près de laquelle les Athéniens remportèrent une victoire considérable, sous la conduite de Chabrias.

(1) Les Athéniens étaient fort affaiblis par la défaite entière qu'ils avaient essuyée en Sicile. Ils avaient besoin d'Alcibiade, qu'ils avaient exilé, et qui ne consentit à revenir qu'à condition qu'on abolirait le gouvernement démocratique, et qu'on remettrait l'autorité entre les mains de quatre cents citoyens des plus riches. Ceux-ci abusèrent extrêmement de leur pouvoir, et ne tardèrent pas à être déposés. La domination des Trente fut établie, quelque tems après, par Lysandre vainqueur. Archine et Thrasybule furent les principaux chefs du parti qui ramena dans Athènes le calme et la liberté. Thrasybule proposa cette célèbre amnistie, par laquelle les citoyens s'engagèrent, avec serment, à oublier le passé.

nistie générale, amnistie dont la sagesse fut reconnue par tous les Grecs. Le peuple s'étant relevé et ayant repris de nouvelles forces, des hommes qui avaient acquis le droit de cité par des voies illicites, toujours soutenus des plus vicieux de la ville, occupés à fomenter la guerre, augurant et annonçant des malheurs pendant la paix, excitant par leurs harangues les esprits vifs et ardens, eux qui n'osent pas même se présenter à l'ennemi quoiqu'ils soient nommés pour lever des troupes et commander les flottes; ces hommes, dis-je, déshonorés par les excès de leur méchanceté et par l'infamie de leurs désordres, jetant la république dans les derniers périls. Ces hommes qui caressent et qui flattent le nom de la démocratie, dont ils violent l'esprit, ces ennemis de la paix, qui est le soutien du gouvernement populaire, ces avocats de la guerre, qui en est le fléau, se réunissent maintenant et se tournent contre moi. Philippe, disent-ils, nous a tout ravi pendant la conclusion du traité; il viole la paix qu'il trouvait utile à ses desseins, et qu'il a obtenue à prix d'argent; ils m'accusent, ces mêmes hommes, non comme député d'Athènes, mais comme répondant de Philippe et caution de la paix; ils me rendent responsable des événemens, moi qui ne pouvais même disposer de tous les discours. Le même orateur, qui me loue dans ses décrets, m'accuse devant les tribunaux. J'étais dixième député, et je suis poursuivi seul, obligé seul de rendre compte de l'ambassade.

Vous voyez devant vous, ô Athéniens! pour joindre leurs prières aux miennes, mon père qui vous conjure de ne pas lui ravir l'espoir de sa vieillesse; mes frères qui, séparés de moi, trouveront

la vie insupportable ; ceux à qui je tiens par alliance ; ces jeunes enfans qui ne sentent pas encore les périls qu'ils courent avec leur père, et qui n'en sont que plus dignes de compassion s'il doit éprouver quelque disgrace. Intéressez-vous pour eux, je vous en conjure ; ne les livrez pas à mes ennemis, à un homme aussi timide qu'une femme, et non moins cruel dans son ressentiment. Je sollicite et j'implore pour mon salut, les dieux d'abord, et vous ensuite qui allez prononcer dans cette cause, vous auprès de qui je me suis justifié sur tous les griefs, du moins autant que j'ai pu m'en souvenir. Je vous prie de me conserver, de ne pas me sacrifier à un vil faiseur de mémoires, à un Scythe infame, vous qui êtes pères, qui avez des enfans, ou qui vous intéressez à de jeunes frères, vous rappelant, en ce jour, la condamnation de Timarque, qui est pour notre jeunesse une exhortation immortelle à la vertu. Vous tous enfin que je n'ai jamais insultés par mon faste, vivant sans luxe comme les plus simples particuliers ; vous contre lesquels, par une modération bien rare, je n'ai jamais employé mes talens dans les divers genres de procès, je vous demande la conservation d'un citoyen qui a servi la république avec zèle dans son ambassade, et qui soutient seul les attaques de la calomnie auxquelles ont succombé tant de guerriers célèbres. Ce n'est pas la mort qui est affreuse ; ce qu'on redoute le plus, ce sont les outrages essuyés dans les derniers momens. Qu'il est triste de voir un ennemi qui nous insulte en face, et d'entendre de ses propres oreilles les invectives de la haine ! Je me suis cependant offert à toutes les injures de Démosthène, et je me suis mis entre les mains de la justice. Elevé parmi vous,

occupé de tous vos exercices utiles (1), je n'ai connu que des plaisirs honnêtes qui n'ont déshonoré personne ; on n'a vu personne, dans le recensement des citoyens, accusé par moi devant ceux de sa tribu, et privé de sa patrie ; je n'ai traduit personne devant les juges pour aucune charge dont il fût comptable. Je n'ai plus qu'un mot à dire, et je finis.

Il était en mon pouvoir, Athéniens, de ne vous causer aucun dommage ; mais ne subir aucune accusation, cela dépendait de la fortune qui m'a fait rencontrer avec un calomniateur barbare. Au mépris des lois les plus saintes, au mépris de la table que nous avons partagée, et des libations que nous avons faites ensemble, ce méchant homme, dans le dessein d'effrayer ceux qui par la suite voudraient se déclarer ses adversaires, se présente armé contre moi d'imputations calomnieuses. Si vous conservez les défenseurs de la paix et de votre tranquillité, vous aurez un grand nombre de citoyens prêts à soutenir vos intérêts et à s'exposer pour vous. Je choisis Eubulus parmi les sages ministres ; parmi les généraux, Phocion, supérieur à tous par son intégrité comme par sa bravoure ; parmi ceux de mon âge, avec

(1) Eschine était grand et fort ; il avait donné une partie de sa jeunesse à la gymnastique. — Plus bas, *dans le recensement des citoyens*. De tems en tems les tribus faisaient le recensement des citoyens dont elles étaient composées. On examinait s'il ne s'y en était pas introduit quelques-uns qui ne fussent pas vrais citoyens. Tout citoyen pouvait les accuser devant les tribus, et prouver qu'ils avaient usurpé le titre qu'ils portaient.

qui je suis lié particuliérement, Nausiclès (1): je les prie de solliciter pour moi dans cette cause, aussi bien que tous ceux avec qui j'ai eu quelque commerce et dont j'ai partagé les occupations. J'ai dit tout ce que j'avais à dire. Disposez de mon sort, Athéniens ; nous vous en rendons les maîtres moi et la loi.

(1) Ce Nausiclès était probablement le fils du Nausiclès dont nous avons parlé plus haut, page 434, note 1.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE

PARTICULIÈRE

Des principaux Titres de ce volume.

Réflexions préliminaires sur les Plaidoyers publics de Démosthène et d'Eschine, page 3

Harangue d'Eschine sur la couronne, ou contre Ctésiphon, 31

Harangue de Démosthène sur la couronne, ou pour Ctésiphon, 145

Harangue de Démosthène sur les prévarications de l'Ambassade, 289

Harangue d'Eschine sur les prévarications de l'Ambassade, 427

Fin de la Table du troisième Volume.





